



Pratique rituelle et forme de l'espace : le temple maçonnique : forme, type et signification

François Gruson

► To cite this version:

François Gruson. Pratique rituelle et forme de l'espace : le temple maçonnique : forme, type et signification. Architecture, aménagement de l'espace. Université Charles de Gaulle - Lille III, 2016. Français. NNT : 2016LIL30040 . tel-01497949

HAL Id: tel-01497949

<https://theses.hal.science/tel-01497949>

Submitted on 29 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE LILLE 3 – CHARLES DE GAULLE
École Doctorale Sciences Humaines & Sociales ED 473
École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille



François GRUSON

PRATIQUE RITUELLE ET FORME DE L'ESPACE :

LE TEMPLE MAÇONNIQUE : FORME, TYPE ET SIGNIFICATION

Tome Premier

Thèse de Doctorat en Architecture soutenue le 15 décembre 2016

Sous la direction d'Antonella MASTRORILLI, Professeure des Ecoles d'Architecture, HDR

Composition du Jury :

Anna CAIOZZO, Maître de conférences en Histoire médiévale, HDR, Université de Paris-7 Denis-Diderot, *rapporteuse*

Jean-François COTTIER, Professeur de langues et littératures classiques, HDR, Université de Paris-7 Denis-Diderot

Maurice CULOT, Architecte, Président des Archives d'Architecture Moderne, Bruxelles

Antonella MASTRORILLI, Architecte, Ingénieur, Docteur en Histoire de l'Art, Professeur HDR à l'ENSA Lille, directrice de thèse

Pierre MOLLIER, historien, Directeur de la bibliothèque du Grand Orient de France et du Musée de la franc-maçonnerie à Paris

Thierry VERDIER, Architecte, Professeur d'histoire de l'art moderne, HDR, Université Paul-Valéry Montpellier III, *rapporteur*

TOME PREMIER

Remerciements

Mes remerciements vont tout d'abord à Antonella Mastrorilli, ma directrice de thèse qui, il y a maintenant quelques années de cela, m'a convaincu de me lancer dans cette aventure, nonobstant une carrière de praticien et d'enseignant déjà bien avancée et surtout bien remplie. De ce point de vue, je remercie également Bertrand Verney, mon associé à l'agence OPERA Architectes, qui a supporté largement ma part de travail pendant ces trois dernières années.

Je remercie aussi les membres du jury, et tout particulièrement les deux rapporteurs, qui ont accepté de se lancer dans cette lourde tâche que constitue la lecture d'un travail aussi volumineux, et qui traite d'un sujet finalement assez méconnu.

Ma gratitude va à la Direction des Patrimoines du Ministère de la Culture et de la Communication et à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Val-de-Seine qui, l'une et l'autre, m'ont témoigné de leur confiance en m'accordant un Congé pour Études et Recherches afin de terminer cette thèse. Elle va également à l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de paysage de Lille et son laboratoire le LACTH, ainsi que leurs directeurs respectifs, qui ont accepté d'accueillir comme doctorant celui qui fut leur collègue durant douze ans.

Ce travail n'aurait pas été aussi rigoureux sans les conseils et la relecture de Robert Chabbal, ancien Directeur Général du CNRS, ni aussi complet sans la patience de sa fille, Sylvie Chabbal, ma chère épouse, qui a supporté que j'y consacre une bonne partie de mes vacances durant ces trois dernières années...

Résumé en Français

L'architecture des temples maçonniques constitue un patrimoine vivant, mais peu étudié, notamment dans le cadre de la recherche universitaire. Elle présente pourtant un double intérêt. En tant qu'objet d'étude, tout d'abord, elle offre des caractéristiques formelles, spatiales et stylistiques suffisamment marquantes pour qu'on puisse souhaiter en faire la description, en cherchant à la fois à en définir les limites et les invariants, et aussi à en cerner les différentes variations au travers de tropismes liés à l'histoire, la géographie ou la culture dans laquelle elle se développe.

Cette architecture présente également un intérêt en tant que sujet de recherche : elle est strictement dictée par des rituels précis qui en définissent à la fois la forme, l'organisation et l'usage. De ce point de vue, cette étude permet tout d'abord de revisiter les notions de *type* et de *modèle*, telles qu'elles avaient été définies dans le cadre de l'analyse typo-morphologique développée par la critique italienne dans les années 1970. Elle permet ensuite d'établir un lien entre l'usage, ici codifié par le rituel, et la forme architecturale, et de proposer l'esquisse d'une *théorie de la concrétion*, dans laquelle la forme de l'espace architectural serait comprise comme le résultat d'une pratique ritualisée de l'espace.

La thèse se développe en trois parties. La première partie, qui s'ouvre sur un *état de l'art*, est consacrée à l'approche méthodologique et aux développements de la recherche, grâce notamment aux moyens liés aux technologies numériques et à l'informatique, qui ont permis l'élaboration du corpus de la recherche. La seconde partie est consacrée à l'analyse de ce corpus, qui s'appuie sur la dimension sociale, symbolique et architecturale du temple maçonnique. Enfin, la troisième partie propose un extrait du catalogue raisonné du corpus. Cet extrait recouvre l'Europe et l'Amérique du Nord.

Mots clés

franc-maçonnerie
architecture maçonnique
temple
rites et rituels
modèle

Résumé en Anglais

The architecture of the Masonic temples is a living heritage, but little studied, particularly in the context of academic research. Yet it has two advantages. As an object of study, first of all, it offers formal, spatial and sufficiently significant stylistic characteristics that we may wish to describe, seeking both to define the limits and invariants and also to identify different variations across tropisms related to history, geography or the culture in which it develops.

This architecture offers also an interest as a subject of research: it is strictly dictated by specific rituals that define both form, organization and use. From this perspective, this study provides first revisit the concepts of type and model, as they were defined within the framework of the typo-morphological analysis developed by the Italian criticism in the 1970s. It establishes also a link between the use, here codified rituals, and architectural form, and suggest the outlines of a theory of concretion, within the form of architectural spaces would be understood as the result of ritualized practices of space.

The thesis is developed in three parts. The first part, which opens a state of knowledge, is devoted to the methodological approach and research developments, thanks to the means of digital technology and computers, which enabled the development of the corpus of research. The second part is devoted to the analysis of this corpus, based on the social, architectural and symbolic aspects of the Masonic Temple. The third part provides an extract of the of the corpus. This excerpt covers Europe and North America.

Key words

freemasonry

masonic architecture

temple

rites et rituals

model

Laboratoire de rattachement

Ce travail de recherche a été élaboré au sein du LACTH – Laboratoire Conception Territoire Histoire, laboratoire de l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille.

SOMMAIRE

TOME PREMIER

INTRODUCTION

Choix du sujet et positionnement de la recherche	12
Définition du champ de la recherche	18
Présentation de la thèse	26

PREMIERE PARTIE – MÉTHODOLOGIE

Chapitre I^{er} – État des connaissances	33
Panorama de l'historiographie de la franc-maçonnerie	34
Les développements universitaires récents	44
Le cas de l'architecture maçonnique	47
Chapitre II – Bref rappel sur l'histoire de la franc-maçonnerie	55
Les origines de la franc-maçonnerie	56
Le développement de la franc-maçonnerie	61
Chapitre III – Recherche des sources documentaires	75
État des fonds disponibles	76
Recherches sur Internet	87
Chapitre IV – Élaboration de la base de données	99
Classement des ressources documentaires	100
Mise en place de la base de données	104
Exploitation de la base de données	115
Données quantitatives de la base de données	125

DEUXIÈME PARTIE – ANALYSE

Chapitre I^{er} – Le temple maçonnique en tant qu'objet social	135
Le temple maçonnique dans l'espace social	137
Usages et fonctions des édifices maçonniques	167
Le devenir des temples maçonniques désaffectés	189
Chapitre II – Le temple maçonnique en tant qu'objet symbolique	207
Rôle et usage du langage symbolique dans la pratique maçonnique	208
La symbolique de la construction dans l'univers maçonnique	217
Le temple en tant qu'objet métaphorique	231
le rôle du temple dans l'accomplissement des rituels	243

Chapitre III – Le temple maçonnique en tant que modèle	253
Définitions et problématique de la recherche	254
Différentes approches du modèle.....	261
Chapitre IV – Le temple maçonnique en tant qu’objet architectural	293
Références stylistiques du temple maçonnique	295
Références typologiques du temple maçonnique	335
Matérialité du temple maçonnique	352

TOME SECOND

TROISIÈME PARTIE : EXTRAITS DU CORPUS

Chapitre I^{er} – France.....	381
Généralités.....	382
Quelques exemples issus du corpus.....	393
Chapitre II – Îles britanniques	443
Histoire et spécificités de la franc-maçonnerie britannique.....	444
Angleterre.....	450
Écosse.....	494
Irlande	507
Chapitre III – Europe continentale.....	513
Belgique	514
Pays-Bas.....	530
Suisse.....	542
Allemagne	550
Scandinavie	568
Italie.....	582
Péninsule ibérique	594
Chapitre IV – Amérique du Nord.....	601
Spécificités de la franc-maçonnerie américaine	602
Les temples « <i>pionniers</i> »	613
Les temples « <i>ordinaires</i> »	621
Les temples « <i>établis</i> »	633
Les « <i>complexes maçonniques</i> »	643
Les « <i>gratte-ciel</i> » maçonniques.....	669
Les « <i>Scottish Rite Cathedrals</i> »	674
Les Mémoires.....	693
Les temples Shriners	699
Les temples maçonniques au Canada	706
Un patrimoine en péril	713

CONCLUSION..... 717

Quelques constats issus de la recherche	718
Quelques suites à donner à la recherche	727

ANNEXES

Annexe I – Index Général.....	733
Index des noms de personnes et institutions.....	735
Index des noms de lieux.....	755
Annexe II – Bibliographie	767
Ouvrages publiés.....	769
Travaux de recherche non publiés	777
Articles consultés	779
Principaux sites web consultés.....	781
Annexe III – Table des illustrations.....	787
Annexe IV – Table des matières détaillée.....	819
Annexe V – Extraits du corpus (CDRom ou volume papier)	

INTRODUCTION

Cent soixante mille francs-maçons en France, près de dix millions dans le monde. Et partout, une pratique vivante, régulière, soutenue... et à peu près inconnue, sauf pour ceux qui s'y adonnent. Des lieux, des édifices consacrés un peu partout, plus ou moins visibles, mais bien présents dans les villes, et aucune étude, ou presque, ni sur l'activité en tant que telle, et encore moins sur les lieux qui l'abritent. La franc-maçonnerie, en tant que pratique sociale, et son patrimoine, et en particulier son patrimoine bâti, apparaissent comme des sortes de points aveugles dans le champ de la recherche universitaire, notamment dans les domaines de l'anthropologie ou de l'histoire de l'architecture. Pourtant, la franc-maçonnerie est là, bien réelle, toujours vivante, à la portée du chercheur, de même que sont présents dans les villes les édifices qui y sont consacrés, et dont l'architecture, pour l'essentiel, reste à étudier.

Le propos de ce travail est d'ouvrir un chantier : celui de l'étude d'un patrimoine présent, accessible, encore en usage le plus souvent, et pourtant presque totalement méconnu. Alors que notre propos initial était d'analyser, au travers de ce patrimoine, la relation entre une pratique ritualisée de l'espace – ici, la franc-maçonnerie – et la génération des formes architecturales, nous nous sommes aperçu que l'absence quasi-totale de connaissances sur l'architecture maçonnique rendait impossible ce travail d'analyse, en même temps qu'apparaissait indispensable un travail préalable d'étude et de description de ce patrimoine en tant que corpus. Nous remettrons donc notre intention initiale d'analyse morphogénétique à plus tard – peut-être dans le cadre d'une publication ou d'une recherche ultérieure – pour nous consacrer à cette tâche préalable qui consiste à inventorier, fût-ce partiellement, à étudier, répertorier, analyser et à comprendre ce corpus méconnu que constitue l'architecture maçonnique.

1. CHOIX DU SUJET ET POSITIONNEMENT DE LA RECHERCHE

1.1. *Un patrimoine méconnu et en déshérence*

Premières approches

Pour celui qui s'intéresse un tant soit peu au sujet, ou pour le flâneur des rues qui ne regarde pas que ses pieds, quelques exemples d'architecture maçonnique viennent immédiatement à l'esprit. Il peut s'agir de l'étrange colonnade égyptisante – devant une façade aveugle – du temple du Droit Humain, rue Jules-Breton à Paris, dont la porte, assez rebutante pour le curieux de passage, est surmonté d'une devise latine somme toute énigmatique : «*Ordo ab Chao*»¹. Il peut également s'agir d'édifices croisés au détour d'un centre historique, comme le temple rue Thiers à Lille, qui n'est d'ailleurs pas sans rappeler celui de la rue Jules-Breton dans ses références égyptiennes, et qui s'orne également d'une colonnade, toujours devant un mur aveugle, et d'un tout aussi énigmatique bas-relief mettant en scène un sphinx, une pyramide, un soleil levant et une femme nue, partiellement voilée, portant en main gauche ce qui semble être un miroir. Comme rue Jules-Breton à Paris, la composition semble mystérieuse, comme si elle échappait à toute règle classique, avec une porte presque introuvable tant elle semble minuscule en proportion de l'ensemble de la façade.

À Périgueux, à deux pas de la basilique Saint-Front, le touriste tombe sur un édifice étrange, dont la façade, faite de triangles et de pointes, semble échapper à toute classification stylistique. On échappe ici à la colonnade aveugle, mais les nombreuses fenêtres semblent toutes obstruées de transennes, comme si la lumière du jour n'avait aucune place à l'intérieur de l'édifice. À Bruxelles, rue de Laeken, le visiteur du musée belge de la franc-maçonnerie aura peut-être la chance qu'on lui pousse une petite porte de communication vers l'immeuble voisin. Derrière cette porte, il découvrira, bien caché, un ensemble monumental invraisemblable, sidérant dans son ampleur autant que par le contraste qu'il offre avec le caractère impersonnel de la façade sur rue, qu'on prendrait pour un banal immeuble d'habitation. Comme passant au travers du miroir, ce visiteur chanceux va basculer dans un univers étrange, presque irréel et pourtant bien réel, fait d'escaliers immenses, de sombres corridors et de temples colossaux, qui évoquent à la fois l'univers de bandes dessinées de Jacques Tardi ou, plus prosaïquement, la puissance insensée de la Belgique au temps des colonies.

Plus loin, sous d'autres cieux, le voyageur ne peut manquer, sur la grande place de Philadelphie, Pennsylvanie, face à l'Hôtel de Ville, une sorte d'immense basilique faite de clochetons,

¹ Il s'agit en fait de la devise du *Rite Écossais Ancien & Accepté*, qui constitue le rite maçonnique le plus pratiqué au monde. Nous reviendrons sur ces aspects dans notre travail.

de beffrois et de pinacles, comme un décor de *fantasy*, clairement présentée sur les dépliants touristiques comme étant à la fois l'édifice le plus remarquable de la ville et le temple de la *Grande Loge de Pennsylvanie*. Un peu plus loin, une reproduction du mausolée d'Halicarnasse attend le visiteur à Washington DC qu'il domine de son immense colonnade. C'est à la fois le siège du *Suprême Conseil du Rite Ecossais Ancien & Accepté pour les États-Unis – Juridiction Sud*, et le cadre d'un polar ésotérique publié à plusieurs millions d'exemplaires à travers le monde². Plus loin encore, en Australie ou en Nouvelle Zélande, on trouve d'étranges édifices, temple égyptiens ou maisons de trappeurs, perdus au milieu du désert ou au fond des îles lointaines, souvenirs encore vivants d'une colonisation de parias cherchant à construire un monde nouveau sur des terres qui n'étaient pas les leurs.

Quelle est donc cette étrange architecture, qui se montre et se cache à la fois, et qui suscite la curiosité du grand-public autant que l'indifférence de l'université ? Comment dépasser la fascination pour comprendre ce que sont ces édifices, toujours en usage pour la plupart, pour comprendre comment ils fonctionnent et comprendre aussi les règles, ou tout au moins la logique qui a présidé à leur conception et leur édification ?

Les premiers accents de sensibilisation

Force est de constater qu'on assiste, depuis plusieurs années, à quelques prémices d'intérêt pour l'architecture maçonnique, fût-ce d'une façon sporadique et peu ordonnée. Nous reviendrons en détail, dans la partie consacrée à l'«*état de l'Art*», sur les différentes actions qui, depuis quelques années à peine, cherchent à étudier ou à valoriser ce patrimoine. Nous nous bornerons à signaler, dans le cadre de cette introduction, les efforts conjugués des pouvoirs publics, et notamment des services des inventaires, notamment dans les pays anglo-saxons, avec ceux des différentes obédiences maçonniques qui, laborieusement, prennent conscience de la valeur d'un patrimoine qui, d'une certaine façon, représente aussi leur histoire et leur identité. Ces efforts conjugués se sont traduits par de rares publications, le plus souvent à l'occasion d'expositions temporaires organisées à l'initiative des obédiences maçonniques elles-mêmes – Grand Orient d'Italie, Grande Loge de France – ou bien dans des cadres parfois plus académiques, telles les Archives d'Architecture Moderne à Bruxelles en 2006. Nous reviendrons plus en détail sur ces manifestations, qui se sont traduites par la publication de catalogues, lesquels constituent pratiquement, à ce jour, la seule source bibliographique disponible sur le sujet.

² BROWN Dan. *Le symbole perdu*. [Titre original : *The Lost Symbol*, traduit de l'anglais par Dominique Defert et Alexandre Boldrini]. Paris : JC Lattès, 2009

Les rares cas de protection au titre des Monuments Historiques

En France, l'action de certains acteurs, à partir des années 1980, au sein de l'administration des Monuments Historiques a permis la protection d'édifices qui, jusqu'à présent, ne rentraient guère dans les critères précédemment admis. Ainsi, à Paris et sous l'influence d'historiens de l'architecture comme François Loyer, on a protégé des commerces (boulangeries, boucheries) ou des édifices (garages, cinémas) que les décennies précédentes avaient largement laissé détruire. De même, avec l'émergence des écomusées et de l'archéologie industrielle, on a inscrit des édifices ou des sites industriels précédemment voués à l'abandon, la ruine ou la démolition. Dans le même temps, le patrimoine du XX^e siècle a commencé à attirer l'attention, et on a rapidement inscrit ou classé les œuvres des grands maîtres (Le Corbusier dès 1965) puis des œuvres moins médiatiques (l'Art Nouveau et les rares cas de Style International en particulier).

On ne peut, bien sûr, que se réjouir de cet élargissement des critères de protection au titre des monuments historiques, tout en déplorant que le patrimoine maçonnique, totalement méconnu, ait, pour l'essentiel et jusqu'à présent, échappé à ces nouveaux critères. Le temple de Périgueux constitue une exception notable, puisque ses façades et toitures sont inscrites à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques dès 1975. Il faut dire que sa visibilité extrême dans la ville pouvait difficilement échapper à la vigilance des inspecteurs des Monuments Historiques.

Plus récemment, les temples de Rochefort et du Droit Humain à Paris se sont vu proposer la même protection, le premier en raison des décors peints intérieurs, accompagnés d'un mobilier historique à peu près complet, le second en raison de sa façade sur rue, même si tout laisse à penser que les décors historiques subsistent sous le badigeon blanc intérieur qui date de l'après-guerre. Finalement, le temple maçonnique de Rochefort sera intégralement classé en 2014, constituant une première pour un édifice maçonnique en France, autant en raison de son architecture et de son mobilier qu'au motif de son fonds documentaire, et notamment sa remarquable bibliothèque historique.

D'autres cas de protection pourraient suivre, pour des motifs très divers et toujours étrangers à la pratique maçonnique elle-même : Saint-Dié en raison de l'étonnant vitrail de Jacques Gruber, Lille, rue Thiers, dans le contexte de l'œuvre de l'architecte Albert Baert, figure importante de l'architecture lilloise, par ailleurs auteur de la piscine – et désormais musée – de Roubaix, ou Rennes, qui présente sur sa façades les étonnantes mosaïques d'Isidore Odorico. A Paris, si la protection du siège du Grand Orient de France est envisageable, en raison de deux temples historiques remarquables et d'un plafond peint attribué à Alfons Mucha, celle de la Grande Loge de

France vient d'être refusée, malgré un appui marqué de la Conservation Régionale des Monuments Historiques, en raison d'un soit-disant manque d'intérêt architectural ou historique général et ce, bien qu'il s'agisse d'une œuvre de l'architecte Charles Normand.

Comme on le sait, la législation française ne prévoit pas la protection d'un édifice ou d'un site en tant que lieu de mémoire. Le fait qu'un édifice comme la Grande Loge de France puisse être considéré comme un conservatoire d'histoire et de traditions – ce qui relève d'une forme de patrimoine immatériel – ne peut en aucun cas être invoqué comme argument en faveur d'une quelconque protection d'un édifice. Si le cas n'est pas grave en l'espèce, il n'en va pas toujours de même de ces lieux de mémoire, pour lesquels il aura fallu développer un argumentaire parfois spécieux, convoquant en tant que de besoin l'architecte ou l'ingénieur, alors même que l'histoire parfois tragique du lieu ne pouvait être évoquée³... De ce point de vue, la réglementation française paraît quelque peu obsolète au regard de ce que pratiquent notamment les pays anglo-saxons, et l'on aurait pu attendre de la loi «*Liberté de création, architecture et patrimoine*» que ces critères de protection puissent être élargis, notamment sur la question de la valeur mémorielle.

Les institutions maçonniques face à leur patrimoine

Force est de constater que les institutions maçonniques, notamment françaises, à commencer par les grandes obédiences nationales, font malheureusement peu de cas de leur propre patrimoine. Si la plupart d'entre elles se sont dotées d'un musée, le plus souvent en leur siège, en lien avec leur service d'archives et leur bibliothèque, le patrimoine bâti, lui, reste pour l'essentiel ignoré ou simplement considéré comme faisant partie de la logistique de l'obédience. On est frappé, notamment, de la méconnaissance de ce patrimoine, aussi bien en termes quantitatifs que qualitatifs. La structure décentralisée des obédiences, de même que la grande diversité des montages juridiques lors de la construction des temples rend difficile la lecture générale du patrimoine immobilier des obédiences maçonniques : si ces dernières sont parfois propriétaires de leurs murs, directement ou indirectement par le biais de sociétés immobilières, ce sont souvent les loges elles-mêmes, ou des structures ad hoc, qui sont localement propriétaires des locaux. C'est notamment le cas des temples historiques, détenus le plus souvent par les loges qui les ont construites au XIX^e siècle ou au début du XX^e siècle.

Malheureusement, cette complexité des montages fonciers rend difficile aussi bien la connaissance de la valeur du patrimoine que les besoins éventuels en matière d'entretien, de conservation ou de restauration, non seulement des bâtiments eux-mêmes, mais aussi du mobilier ou des

³ Rappelons ici, à titre d'exemple, que la Cité de la Muette à Drancy est protégée en raison des façades de Jean Prouvé, et non pour avoir été le lieu de déportation que l'on sait pendant la 2^e Guerre Mondiale.

décors historiques qui pourraient subsister. Les loges elles-mêmes préfèrent parfois rénover avec leurs propres moyens, souvent modestes, en privilégiant le confort immédiat des utilisateurs au détriment d'actions patrimoniales, notamment de restauration, bien plus coûteuses et contraignantes. De fait, le manque de prise de conscience des obédiences à l'égard du patrimoine maçonnique est le reflet de celui des francs-maçons eux-mêmes, plus préoccupés par les travaux en loge que par leur patrimoine et leur histoire... On ne peut dès lors que déplorer le manque de politique, pour ne pas dire de vision des institutions, qu'elles soient maçonniques ou non, à l'égard d'un patrimoine ni étudié, ni même répertorié, et dont l'état général est préoccupant, malgré une augmentation constante des effectifs des loges en France.

1.2. *État du patrimoine maçonnique dans le monde*

Quelques aperçus

Le constat d'une carence de connaissance, et partant d'une politique de conservation du patrimoine maçonnique, n'est malheureusement pas propre à la France. Toute proche géographiquement et culturellement, la Belgique connaît les mêmes problèmes, même si la démolition des temples de Verviers et d'Anvers a suscité une véritable prise de conscience qu'est venue relayer très opportunément l'exposition dirigée par Maurice Culot aux *Archives d'Architecture Moderne* à Bruxelles en 2006⁴. En Allemagne, les temples maçonniques datent, pour l'essentiel, de la période de la reconstruction, et la question de leur patrimonialisation ne se pose pas encore. Elle se pose en revanche pour les temples rescapés des destructions, notamment dans le nord-est de l'Allemagne, qui ont, pour des raisons historiques, acquis une valeur symbolique forte. Dans les pays scandinaves, la franc-maçonnerie est le plus souvent consubstantielle des monarchies constitutionnelles puisque, jusqu'à il y a peu, les monarques régnants étaient de droit Grands-Maîtres ou protecteurs des grandes loges nationales. Ce caractère fortement institutionnel, particulièrement visible dans la société, préserve la franc-maçonnerie scandinave, comme elle préserve le riche patrimoine qui lui est attaché. De même, en Amérique Latine, la franc-maçonnerie fait partie de la vie sociale dans de nombreux pays, sans le souci de discrétion, pour ne pas dire de secret, que nous connaissons en Europe continentale. S'il est parfois dégradé par le temps, le patrimoine maçonnique y est bien vivant, toujours en usage, y compris à Cuba, où la franc-maçonnerie est restée vivace nonobstant quarante ans de régime castriste.

En revanche, la baisse brutale des effectifs dans les pays anglo-saxons rend particulièrement problématique la question de la préservation de ce patrimoine. Au mieux, les temples désaffectés

⁴ CULOT Maurice [sous la direction de]. *Architectures Maçonniques*, Bruxelles : AAM Éditions, 2006

sont réutilisés (en église, en musée, en théâtre ou salle de concert), au pire, ils sont abandonnés ou détruits, alors que bien souvent, notamment aux États-Unis d'Amérique ou en Nouvelle Zélande, il s'agit de l'unique «*monument*» et, bien souvent, du bâtiment le plus ancien de villes encore jeunes. Ici, la valeur patrimoniale dépasse bien souvent la seule valeur maçonnique, et c'est l'histoire de la construction de la ville ou du pays qui est en jeu dans la préservation des édifices.

La nécessité d'une prise de conscience

On le voit : le patrimoine maçonnique est en péril. Ce péril est pour l'essentiel à mettre sur le compte d'une méconnaissance, aussi bien de la part des instances patrimoniales que des institutions maçonniques elles-mêmes, alors même que les trop rares ouvertures au grand public montrent un intérêt réel pour ce qui apparaît comme étonnant ou mystérieux. Il convient pourtant de reconnaître ce patrimoine pour ce qu'il est, en tant que lieu d'une pratique sociale toujours vivante, et hors de toute fantasmagorie d'un côté et goût du secret de l'autre, lesquels entretiennent tous deux l'ignorance ou la fascination malsaine. Au travers de ce travail, il s'agit donc pour nous de faire en sorte que ce patrimoine puisse échapper à la fois à la fascination et à l'indifférence, par un travail sérieux et approfondi, propre à poser les bases d'une véritable prise de conscience collective de la valeur de ce patrimoine, aussi bien de la part des institutions publiques que des francs-maçons eux-mêmes, premiers concernés par la conservation d'un patrimoine matériel consubstantiel d'un patrimoine immatériel dont ils sont, d'une certaine façon, les conservateurs au travers de leur pratique.

2. DÉFINITION DU CHAMP DE LA RECHERCHE

Nous poursuivrons cette introduction par la définition de notre objet de recherche : qu'entendons-nous par «*architecture maçonnique*»? Comment définir cette notion pour éviter précisément de tomber dans le travers de cette confusion possible que nous venons de dénoncer entre démarche scientifique et approche ésotérique? Dans un premier temps, nous préciserons ce que nous éliminerons d'emblée de notre champ de recherche, et en particulier tout ce qui pourrait s'apparenter à des approches à caractère analogique. Nous réfuterons également les œuvres des architectes francs-maçons : rien ne démontre en effet que leur appartenance – pas toujours prouvée d'ailleurs – à la franc-maçonnerie ait conféré à leur œuvre ou à leurs conceptions architecturales un caractère spécifique qui pourrait être qualifié de «*maçonnique*». Un détour par d'autres disciplines, et notamment la musique, nous permettra de mieux cerner ce qui, dans notre discipline, peut finalement être décrit comme «*architecture maçonnique*» de façon objective et partageable.

2.1. Ce que nous excluons de notre définition du champ de l'«*architecture maçonnique*»

Réfutation des approches analogiques

Le chercheur qui commence à s'intéresser à la notion d'«*architecture maçonnique*» est vite troublé par le peu de sources qui s'offrent à lui. Une requête sur un moteur de recherche sur internet⁵ est particulièrement éclairante. A l'exception de nos propres travaux, nous avons trouvé, dans l'ordre : «*un exemple parmi d autre a Toulouse, mais toutes les villes de France portent la marque de la Bête.*» (sic)⁶, puis : «*Du Louvre à la tour Eiffel, en passant par le Panthéon ou la Grande Arche de la Défense, la Ville Lumière semble avoir été pensée par des 'philosophes'*»⁷, et puis encore : «*Nombre d'architectes ont inscrit dans leurs œuvres la symbolique maçonnique.*»⁸, ou bien : «*La mystérieuse architecture maçonnique « triptyque »*» (sic) localisée à Washington DC⁹, ou enfin : «*A l'instar du Washington dépeint par Dan Brown dans son dernier roman, Le Symbole perdu (J.-C. Lattès), Paris, pour qui sait décrypter ses façades et ses statues, regorge de clins d'œil maçonniques. Certains clairement visibles, en des lieux hautement symboliques – la place du Palais-Bourbon, la Fondation nationale des*

⁵ Ici Google, en première page de résultats le la requête «*architecture maçonnique*», consulté le 27/07/2015

⁶ https://www.youtube.com/watch?v=I-E6S_J1zhk, consulté le 27/07/2015

⁷ <http://premium.lefigaro.fr/culture/2012/07/20/03004-20120720ARTFIG00279-paris-capitale-maconnique.php>, consulté le 27/07/2015

⁸ <http://www.dmin-dmax.fr/revretz/monuma.htm>, consulté le 27/07/2015

⁹ <http://www.nouvelordremondial.cc/2015/06/01/la-mysterieuse-architecture-maconnique-triptyque-localisee-a-washington-dc/>, consulté le 27/07/2015

sciences politiques – d'autres sur de simples habitations particulières.»¹⁰. On peut continuer ainsi à lister les «1 500 000 réponses environ» proposées par le moteur de recherche, sans que le type de réponse ne varie vraiment.

Un détour par une bonne librairie ou même la Bibliothèque Nationale de France ne donne guère de meilleurs résultats. On trouvera le même type de références qu'internet nous a déjà fourni, à savoir des guides du «*Paris maçonnique*» ou du «*Paris mystérieux*», des pseudo-explications recopiées d'un ouvrage à l'autre du plan de la ville de Washington DC, des interprétations surprenantes de monuments célèbres, notamment parisiens, sensés démontrer la marque de la franc-maçonnerie sur la ville, ou même une relecture très orientée des grands travaux de la présidence de François Mitterrand, qui pourtant n'était pas franc-maçon, pas plus que ne l'étaient les architectes impartis dans les grands projets cités.

Ainsi avons-nous «*appris*», lors de nos premières approches, que la Tour Eiffel était un monument maçonnique parce qu'elle était pyramidale et qu'elle comportait trois niveaux, nombre de degrés initiatiques de la franc-maçonnerie; que le projet du Grand Louvre reprenait le plan d'une loge maçonnique; que la tour de la Part-Dieu à Lyon était «*une insulte maçonnique*» adressée à la capitale chrétienne du Primat de Gaules, parce que la base de la pyramide qui la couronne avait été délibérément placée un mètre plus haut que le socle de la basilique de Fourvière, etc. La plupart de ces pseudo-analyses reposent pour l'essentiel sur des analogies formelles ou des interprétations numériques que les auteurs de ces ouvrages reproduisent la plupart du temps sans les vérifier. Si la «*patte d'oie*» est une figure bien connue de la ville baroque, deux pattes d'oies croisées sont immédiatement interprétées par ces auteurs comme une équerre et un compas entrelacés. De même, la présence d'une pyramide, d'une «*gloire*»¹¹ ou même d'un simple triangle renvoie immédiatement les auteurs de ces ouvrages à la franc-maçonnerie, même si ces figures ont largement préexisté bien avant ou même en dehors de la franc-maçonnerie. Une grande partie de ces publications semble d'ailleurs motivée par une sorte de fascination qu'exerce la franc-maçonnerie sur le monde «*profane*»¹².

Pourtant, il faut bien reconnaître que nombre de ces ouvrages que nous avons pu consulter sont le fait de francs-maçons, visiblement fascinés eux-mêmes par leur propre pratique au point

¹⁰ http://www.lexpress.fr/diaporama/diapo-photo/culture/livre/promenade-a-travers-le-paris-franc-macon_830912.html, consulté le 27/07/2015

¹¹ Symbole catholique assez répandu avec la contre-réforme, représentant la Trinité, et constitué d'un triangle rayonnant comportant en son centre le «*tétragramme*», c'est à dire le nom de l'Éternel dans sa version hébraïque.

¹² Le terme, usuel chez les francs-maçons, désigne les non initiés, et ne comporte aucun caractère péjoratif. Au contraire, il est à comprendre dans son acception étymologique *pro-fanum* désignant littéralement celui qui se trouve *autour* ou *devant* le temple, un peu comme si sa vocation était précisément d'y entrer. Nous utiliserons ce terme dans son acception première de non-initié, c'est à dire ici de non-maçon.

de vouloir la discerner ailleurs que là où elle s'exerce naturellement, c'est à dire au sein des loges, un peu comme s'ils fallait donner au mouvement auquel ils appartiennent une importance historique – secrète mais finalement révélée par eux – bien plus grande qu'il n'en a jamais eu... Nous rapprocherons cette démarche de ce que Umberto Eco appelait joliment «*la vision paranoïaque de l'histoire*», et qu'il a si bien illustrée dans son roman «*Le pendule de Foucault*»¹³, et qui traduit cette capacité qu'ont certains auteurs à tirer des enseignements historiques généraux en rapprochant des faits sans liens entre eux. Bien entendu, nous entendons que cette démarche ne soit pas la nôtre dans ce travail.

De même, et toujours dans le domaine des analogies formelles, nous excluons de notre champ de recherche les architectures comportant des emblèmes pouvant être interprétés comme maçonniques, en raison le plus souvent d'une méconnaissance du sujet d'autant plus compréhensible qu'aucune publication sérieuse n'est disponible. Nous placerons notamment dans cette catégorie les symboles compagnonniques, il est vrai fort proches de l'iconographie maçonnique, tels qu'on les distingue notamment sur les «*cayennes*» ou sur des maisons de compagnons, ou bien les emblèmes de métiers de bâtisseurs en général, comme les emblèmes d'architectes ou les armoiries de la Guilde des Maçons visibles sur la Grand-Place de Bruxelles. Nous excluons de même les symboles empruntés à la franc-maçonnerie, mais employés dans une visée plus large, comme par exemple le niveau, symbole de l'égalité, qui figure par exemple sur la *Statue de la République* sur la place du même nom à Paris.

La production des architectes francs-maçons

De même, nous avons décidé d'écarter de notre étude les œuvres d'architectes francs-maçons. En effet, l'étude de cette catégorie d'objets pose plusieurs problèmes méthodologiques, à commencer par la vérification de l'appartenance effective de tel ou tel à la franc-maçonnerie. Si certains cas sont probants, tel Charles de Wailly (1730-1798), dont un projet de temple maçonnique nous est parvenu, ou Victor Horta (1861-1947), membre de la loge bruxelloise «*Les Amis Philanthropes*» du Grand Orient de Belgique, d'autres cas s'avèrent pour le moins douteux. Ainsi, l'appartenance de Claude-Nicolas Ledoux (1736-1806) n'est aucunement démontrée, même si nombre de ses commanditaires sont des francs-maçons avérés, et même si son œuvre, tant écrite qu'architecturale, semble proche du monde maçonnique. De même, la présence d'un emblème compagnonnique dans la charpente de la cathédrale Notre Dame à Paris ne fait pas d'Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879) un franc-maçon. Et si Maurice Koechlin (1856-1946),

¹³ ECO Umberto. *Le pendule de Foucault* [Titre original : *Il pendolo di Foucault*, traduit de l'italien par Jean-Noël Schifano]. Paris : Grasset, 1990

concepteur de la Tour Eiffel, était membre de la loge «*Alsace-Lorraine*» du Grand Orient de France, comme son compatriote alsacien le sculpteur Auguste Bartholdi (1834-1904), ce n'était pas cas de Gustave Eiffel (1832-1923) qui ne figure sur aucun tableau de loge de l'époque. En l'espèce, si la *Statue de la Liberté* à New-York peut être qualifiée de monument maçonnique en ce qu'elle est en grande partie financée par les loges des deux rives de l'Atlantique, pour fêter d'ailleurs un autre événement très maçonnique qu'est le ralliement de La Fayette à la révolution américaine, ni son iconographie ni sa portée symbolique générale ne peuvent le ramener à une dimension d'objet maçonnique.

Plus près de nous, il apparaît clairement que certains mouvements esthétiques – l'*Art-Nouveau*, l'expressionnisme allemand ou l'*École d'Amsterdam*, par exemple – ont rapproché nombre d'architectes d'une forme de pensée symbolique, et bien souvent, de mouvements ésotéristes de l'époque : spiritisme, théosophie, anthroposophie, etc. Nombre d'architectes membres de ces mouvements ont pu, un temps, appartenir à une loge maçonnique, notamment en Belgique, en Allemagne ou les Pays-Bas, où ces mouvements ésotéristes étaient particulièrement proche de la franc-maçonnerie, et notamment de l'*Ordre Mixte International «Le Droit Humain»*. Pour autant, il nous semble difficile, au delà de quelques citations formelles, de déceler un lien entre cette appartenance particulière et leur pratique d'architecte, indépendamment des courants de pensée auxquels ils appartenaient, ne serait-ce que parce que les symboles utilisés ne sont pas nécessairement spécifiques à la franc-maçonnerie.

Plus près de nous encore, certains auteurs ont cru voir une influence, voire une appartenance maçonnique chez Le Corbusier¹⁴. Outre que les récentes publications sur les appartenances extrémistes de Le Corbusier avant guerre rendent ces affirmations presque risibles, il est vrai que le projet d'*École d'Art* en 1913, la fascination pour le *Nombre d'Or* et pour l'œuvre de Matila C. Ghyka (1881-1965)¹⁵, ou, plus tard, la symbolique de la *Main Ouverte* aurait pu, dans une vision analogique, corroborer cette hypothèse, que nous avons réfutée simplement en consultant nous-même l'archiviste de la loge *L'Amitié* à La Chaux-de-Fonds¹⁶. Sans doute faut-il juste y voir l'influence de son mentor Charles L'Eplattenier (1874-1946), qui lui-même était franc-maçon¹⁷. A l'inverse, nous pouvons affirmer ici l'appartenance maçonnique de Raymond Fischer (1898-1988), auteur, avec Le Corbusier et Robert Mallet-Stevens, d'une des célèbres maisons de la rue

¹⁴ DE JODE Marc & CARAT Monique. *Dictionnaire des Francs-Maçons illustres*. Paris : Dervy, 2006. Cette appartenance nous avait également été rapportée par une historienne émérite de l'œuvre de Le Corbusier...

¹⁵ GHYKA Matyla C. *Le Nombre d'Or*. Paris : Gallimard, 1931 – Réédition 1976

¹⁶ Un Charles Jeanneret y a effectivement été initié à des dates troublantes dès lors qu'on le met en parallèle avec la biographie du jeune Charles-Edouard Jeanneret. Il s'agit d'un homonyme, bien connu de cette loge puisqu'il en fut le Vénérable, c'est à dire le président dans les années 1930.

¹⁷ BIRKSTED J. K.. *Le Corbusier and the Occult*. Boston : MIT Press, 2009

Denfert-Rochereau à Boulogne-Billancourt, et qui fut membre actif de la *Commission Histoire* de la Grande Loge de France après guerre. Pour autant, cette appartenance ne semble pas permettre de distinguer son œuvre de celles de ses rares contemporains à s'être rapproché du Style International dans la France des années 1930...

De fait, il nous paraît impossible de distinguer ce qui, dans l'invention de la modernité en architecture, pourrait relever d'une quelconque influence maçonnique, ne serait-ce que parce que la franc-maçonnerie ne se manifeste pas par une pensée spécifique, ou, tout au moins, par une pensée qui se distinguerait d'une pensée humaniste et universaliste héritée des Lumières. De même, et sans vouloir en retirer une règle générale, nous ne pensons pas que notre propre appartenance à la franc-maçonnerie ait modifié en quoi que ce soit notre manière de penser ou de concevoir l'architecture, étant rappelé ici que la franc-maçonnerie ne comporte aucun enseignement en tant que tel, mais qu'elle est bien plutôt une méthode d'apprentissage fondée sur un corpus symbolique défini.

2.2. *Qu'en est-il des autres disciplines que l'architecture ?*

Si l'architecture maçonnique semble quasiment inexistante en tant qu'objet d'étude, il n'en va pas nécessairement de même d'objets maçonniques issus d'autres disciplines de création. C'est en particulier le cas des objets issus des arts décoratifs ou des œuvres musicales où la nature maçonnique des œuvres semble devoir moins poser question qu'en ce qui concerne l'architecture.

Les arts décoratifs : maçonnerie et objets rituels ou usuels

La plupart des supports visuels ou iconographiques présentés dans les ouvrages consacrés à la franc-maçonnerie sont le plus souvent constitués de photographies d'objets à usage rituel, destinés à être utilisés dans le cadre des cérémonies maçonniques. Ces objets, largement décrits dans de nombreux ouvrages, ornent également les vitrines des musées maçonniques. Ils sont de natures multiples et peuvent être classifiés selon les termes habituellement en usage dans la franc-maçonnerie : «*décors*»¹⁸, «*bijoux*»¹⁹, «*outils*»²⁰, vaisselle, bannières, etc. La nature maçonnique de ces objets nous semble incontestable, aussi bien en raison du l'usage qui en est fait – ce qui implique

¹⁸ Le terme de «*décors*» désignent, en franc-maçonnerie, les objets rituels à caractère vestimentaire : tabliers, gants, baudriers, dénommés «*cordons*», sautoirs, couvre-chef, etc.

¹⁹ Les «*bijoux*» désignent les objets métalliques, parfois véritables pièces de joaillerie, portés en broche ou à l'extrémité des sautoirs ou des baudriers, et qui désignent soit la fonction d'un officier dans la loge, soit un grade particulier.

²⁰ Les «*outils*» sont de différentes natures : ils peuvent être «*opératifs*» en ce qu'ils font références aux outils de métiers : équerre, compas, truelle, niveau, fil à plomb, règle, levier, etc. Il peut également s'agir d'outils marquant une fonction particulière : maillet, épée flamboyante ou non, glaive, etc.

tout de même que l'observateur le connaisse – qu'en raison des motifs symboliques qui, le plus souvent, les ornent, et que le chercheur apprend avec un peu d'expérience à reconnaître sans hésitation comme de nature maçonnique, et non compagnonnique²¹ ou religieuse²². On trouve également des objets qui peuvent être considérés sans difficulté comme de nature strictement maçonnique, même s'ils ne sont pas destinés à un usage rituel. Il s'agit le plus souvent d'objets usuels par nature : tabatières, boîtes à pilules, pommeaux de canne, bijoux – boutons de manchette, épingles de cravate, bagues ou chevalières – qui remplissent d'une certaine façon un usage également rituel, au sens presque psychologique du terme, en permettant d'emporter avec soi, ou sur soi, des signes de reconnaissance, ou mieux d'appartenance à la confrérie. En les portant sur lui, et parce qu'il connaît le sens des motifs symboliques représentés sur ces objets, le franc-maçon emporte avec lui et sur lui une forme d'extériorisation de la mémoire des rituels vécus de l'intérieur. Usuel ou non, c'est donc bien la nature rituelle de l'objet qui permet finalement d'en définir la nature maçonnique. Nous retiendrons donc cette approche quand il s'agira de définir l'architecture maçonnique en tant que champ de recherche.

Le cas de la musique maçonnique

On rencontre la même question chez les musiciens que chez les architectes : qui en était ? On trouve également, ce pourquoi la comparaison entre les deux disciplines nous paraît pertinente, des œuvres musicales qualifiées par la critique de «*maçonniques*» : qu'en est-il exactement ? et qu'entend-on par «*musique maçonnique*» ? Comme en architecture, l'appartenance maçonnique de tel ou tel compositeur pourrait être éclairante. Celle de Mozart est connue, et il est loisible de penser que plusieurs de ses œuvres, et notamment *La flûte enchantée*, sont largement inspirées par cette appartenance. La nature maçonnique de certaines de ses compositions, destinées au travail en loge telles les cantates maçonniques, est éminemment incontestable.

On trouve le même phénomène chez Jean Sibelius, dont plusieurs compositions ont été écrites pour un usage strictement maçonnique, au point qu'il est très difficile d'en trouver des enregistrements, leur exécution en dehors de la loge étant encore considérée par la Grande Loge de Finlande comme attentatoire au secret du travail en loge.

²¹ La réforme du compagnonnage engagée dans la première moitié du XIX^e siècle, notamment par Agricol Perdiguier, compagnon et franc-maçon, a introduit dans la culture compagnonnique de nombreux emprunts à l'iconographie maçonnique, à commencer par l'équerre et le compas, la plupart du temps entrelacés chez les compagnons, et superposée, équerre au dessous, chez les francs-maçons. On trouve également dans les deux confréries l'usage de l'étoile à cinq branches, ou pentagramme, l'usage des trois points en triangle dans les formules diminutives, de même qu'un goût parfois immodéré pour l'usage des acronymes et des majuscules en début de mot.

²² Rappelons ici que la franc-maçonnerie, de nature syncrétiste, emprunte l'essentiel de son corpus iconographique, pour ne pas dire symbolique, aux religions du Livre, et en particulier à l'Église catholique. Nous citerons, ici, de façon non limitative et à titre d'exemples, la «*gloire*» trinitaire que nous avons évoquée lus haut, l'agneau pascal ou le pélican offrant ses entrailles à ses petits.

Pour autant, on voit mal sur quels critères on pourrait affirmer que les autres compositions de Mozart ou de Jean Sibelius, ou même de Frantz Liszt, également franc-maçon avéré avant qu'il ne prenne l'habit religieux, puissent être des œuvres d'inspiration maçonnique. On pourrait tenir le même raisonnement avec Beethoven, dont l'appartenance maçonnique est discutée, ou même Richard Wagner, sur lequel son beau-père Franz Liszt a pourtant eu beaucoup d'influence, et dont l'opéra *Parsifal* s'apparente fortement à certains degrés chevaleresques de la franc-maçonnerie.

Dès lors, nous retiendrons pour seul critère, aussi bien pour les objets que pour la musique maçonnique, l'usage strictement maçonnique de ces objets ou de ces œuvres, qu'il s'agisse d'un usage rituel à l'occasion des cérémonies proprement dites, ou d'un usage rituel d'accompagnement de ces cérémonies : solennités, banquets, agapes, etc.

2.3. Définition du champ de l'«architecture maçonnique»

Fort de ce détour par les arts décoratifs et la musique, nous sommes en état de pouvoir proposer une définition de ce que nous entendrons, dans le cadre de ce travail, par la notion d'«architecture maçonnique», à savoir une architecture conçue, construite ou transformée pour un usage maçonnique. Cette définition nous conduit naturellement à énoncer ici ce que sont les usages que l'on peut qualifier de maçonniques.

La définition stricte de l'architecture maçonnique à partir de son usage

Il nous est impossible de décrire ici l'ensemble des usages maçonniques : de nombreux ouvrages sont d'ailleurs dévolus à ce sujet, et nous y reviendrons plus en détail dans la deuxième partie de cette thèse.

Nous nous bornerons, dans le cadre de cette introduction, à en proposer une typologie qui, d'une certaine façon, préfigure une première approche typologique des édifices maçonniques. On peut, grossièrement, diviser les usages maçonniques en deux grandes catégories : les usages rituels et les usages sociaux. Dans la première catégorie, nous rangerons bien entendu ce qui constitue le cœur de la pratique maçonnique : les «tenues», c'est à dire les cérémonies rituelles. Ces tenues peuvent être elles-mêmes de plusieurs ordres. Elles peuvent être entièrement consacrées au travail rituel, notamment lors des cérémonies d'initiation aux différents degrés, comme elles peuvent être orientées vers un travail plus réflexif, à caractère philosophique, par exemple. Le plus souvent, ces tenues, même ouvertes occasionnellement au public, se déroulent dans un lieu dénommé «temple» lequel constitue de facto le cœur de l'édifice maçonnique.

Les usages sociaux sont également de plusieurs ordres : il peut s'agir d'usages réservés aux seuls membres de la loge : c'est notamment le cas des repas, dénommés «*agapes*», qui poursuivent les tenues rituelles. Ces agapes, consubstantielles depuis les origines de la pratique maçonnique, se déroulent le plus souvent dans un espace distinct du temple proprement dit, appelé en français «*salle humide*». D'autres usages sociaux, et notamment culturels peuvent également être notés : il peut s'agir de bibliothèques, d'archives ou de musées maçonniques destinés à la diffusion de la connaissance de la franc-maçonnerie à un plus large public que les seuls initiés.

Esquisse d'une typologie de l'architecture maçonnique

Ces différentes pratiques nous permettent d'envisager une première approche typologique des édifices maçonniques, selon l'échelle des «*orient*s»²³ qui les abritent : du simple temple, constitué de la salle humide et du temple proprement-dit, au siège d'une obédience nationale, qui regroupe plusieurs temples, voire un «*grand temple*», avec restaurant, bar, musée, archives, bibliothèque, ainsi que des locaux administratifs destinés à la gestion de l'obédience elle-même. Dans certains pays, notamment aux États-Unis d'Amérique, on trouve même des complexes maçonniques d'échelle conséquente qui regroupent des temples, des salles de banquets et même des salles de spectacles ouvertes au public, avec des bureaux commerciaux dont la location assure un revenu pour l'entretien des temples. Tous ces édifices, quelle que soit leur échelle et leur organisation interne, relèvent bien de notre définition en ce qu'ils ont bien été conçus, construits ou transformés pour un usage maçonnique à proprement parler.

²³ En franc-maçonnerie, le terme «*orient*» indique le lieu d'implantation d'une loge. Il s'agit généralement de la ville où la loge est établie, mais il peut également s'agir d'un quartier ou d'un «*pays*» au sens large. Ainsi, on parle de «*petits orient*s» pour désigner les loges rurales, ou d'«*orient*s éloignés» pour évoquer l'Outre-Mer.

3. PRÉSENTATION DE LA THÈSE

Nous avons organisé cette thèse en trois parties : une première partie sera consacrée à la description de la méthodologie de l'élaboration du corpus. La deuxième partie proposera ensuite une analyse de ce corpus, en décrivant le temple maçonnique en tant qu'objet social, objet symbolique et objet architectural. Enfin, la troisième partie proposera l'extrait d'un futur catalogue raisonné, dont la matière est issue de la base de données informatiques que nous avons constituée au cours de cette recherche.

3.1. *Présentation de la première partie : méthodologie*

La première partie de la thèse sera consacrée à la description de la méthodologie que nous avons mise en place dans le cadre de cette recherche.

État des connaissances

Nous commencerons cette première partie par un «*état de l'Art*» : si l'architecture maçonnique a été peu étudiée, elle a tout de même fait l'objet de quelques publications, et même d'une thèse de doctorat en Anthropologie à l'Université du Tennessee²⁴. Nous commencerons donc par un rappel sur l'état de la recherche, notamment à l'Université, sur la franc-maçonnerie, aussi bien en France que dans d'autres pays. Nous établirons ensuite un état exhaustif de ce qui a pu être publié sur notre sujet, c'est à dire sur l'architecture des temples maçonniques, mais également sur de sujets connexes, et notamment les travaux italiens de l'historien de l'architecture et universitaire Marcello Fagiolo sur les relations entre architecture et franc-maçonnerie²⁵.

Brève historique de la franc-maçonnerie

Nous poursuivrons ensuite, pour le chercheur peu au fait de ces sujets, par un bref rappel de l'histoire de la franc-maçonnerie, afin de mieux situer notre recherche dans une perspective historique, et surtout chronologique.

Ressources documentaires

Nous décrirons ensuite les différentes sources qui furent les nôtres, aussi bien les fonds documentaires «*classiques*» – fonds d'archives, bibliothèques, etc. – que les sources disponibles sur

²⁴ MOORE William D. *Masonic Temples : Freemasonry, Ritual Architecture, and Masculine Archetypes*. Knoxville : The University of Tennessee Press, 2006

²⁵ FAGIOLO Marcello. *Architettura e Massoneria*. Florence : Convivio/Nardini editore, 1988

internet. Nous décrirons en particulier l'utilisation des moteurs de recherche en tant que méthode d'accès à l'information, notamment sur le plan iconographique.

Élaboration de la base de données

Nous décrirons ensuite l'élaboration de notre base de données informatiques, à partir de laquelle nous avons pu décrire l'essentiel du corpus sur lequel nous avons travaillé. Nous montrerons ensuite comment nous entendons exploiter cette base de données à l'issue de cette recherche, aussi bien en tant que source d'informations qu'en tant qu'outil de diffusion des connaissances accessible à autrui. Nous terminerons ce chapitre par les données quantitatives issues du corpus, et notamment la répartition géographique et chronologique des données.

3.2. *Présentation de la deuxième partie : Analyse du corpus*

La deuxième partie de la thèse sera consacrée à l'analyse du corpus.

Le temple maçonnique en tant qu'objet social

Nous commencerons notre analyse par la description du temple maçonnique en tant qu'objet social, en nous intéressant d'abord à sa position dans l'espace social : sa position et sa visibilité dans la ville, mais également sa reconnaissance en tant qu'objet patrimonial. Nous poursuivrons ce chapitre par la description des usages et des fonctions à l'œuvre dans ces édifices, et nous terminerons en nous intéressant au devenir de ces édifices, notamment à la suite de leur désaffectation par les loges.

Le temple maçonnique en tant qu'objet symbolique

Après avoir décrit succinctement le rôle et l'usage du langage symbolique dans la pratique maçonnique, nous décrirons le substrat symbolique de la construction sur lequel s'est constitué le modèle architectural du temple maçonnique, en insistant notamment sur le rôle métaphorique de ce dernier dans les rituels des différents degrés. Enfin, nous terminerons par une brève approche anthropologique en décrivant le rôle de l'espace du temple dans l'accomplissement de ces rituels.

Le temple maçonnique en tant que modèle

Nous définirons donc ensuite le temple maçonnique en tant que modèle architectural, tel qu'il s'est constitué à partir des rituels, et tel qu'il s'est décliné selon les circonstances géographiques, culturelles, sociales ou économiques. A cette occasion, nous ferons un point épistémolo-

gique concernant les notions de type et de modèle et leur pertinence actuelle dans le domaine de l'analyse architecturale.

Le temple maçonnique en tant qu'objet architectural

Nous terminerons notre analyse en décrivant le temple maçonnique en tant qu'objet architectural, tel qu'il ressort du modèle que nous avons décrit au chapitre précédent. Nous en étudierons les caractéristiques essentielles en décrivant les références stylistiques et typologiques du temple maçonnique, avant d'achever avec la question de sa matérialité.

3.3. Présentation de la troisième partie : catalogue des œuvres

La troisième partie se présente sous la forme d'un catalogue raisonné, classé géographiquement. Pour chaque nation ou sous-continent, nous débiterons par un rappel historique propre à la franc-maçonnerie locale, que nous tenterons de caractériser pour mieux comprendre son patrimoine bâti. Nous décrirons ensuite les exemples les plus emblématiques tirés de notre base de données, en commençant par une analyse chiffrée des traits les plus marquants, qu'il s'agisse aussi bien des périodes de construction, des caractéristiques architecturales ou ornementales, ou même de la visibilité des édifices ou leur position dans l'espace public.

Dans un souci de concision, et dans la mesure où ce catalogue, qui décrit des exemples tirés de la base de données n'apporte pas d'éléments nouveaux par rapport à l'analyse développée dans la deuxième partie, nous nous limiterons dans le cadre de cette thèse à l'Europe et à l'Amérique du nord, qui constituent à elles deux plus de la moitié du corpus. Nous débiterons ce tour de l'architecture maçonnique par la France, puis par les Îles Britanniques (Angleterre, Écosse, Irlande) dans lesquelles la franc-maçonnerie est née au tournant du XVIII^e siècle. Nous poursuivrons ensuite par l'Europe continentale (Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Suisse) puis par la Scandinavie (Suède, Norvège, Danemark, Finlande) et l'Europe du sud (Italie, Espagne, Portugal). Nous terminerons provisoirement ce périple descriptif – car nous comptons achever ce catalogue dans le cadre d'une publication future – par l'Amérique du Nord (États-Unis, Canada).

3.4. Présentation des annexes

Nous proposerons cinq annexes à cette thèse. La version papier comprend un index des noms propres (noms de personnes et noms de lieux cités), une bibliographie (ouvrages, articles, sites internet), une table des illustrations et une table des matières.

En outre, nous mettons également en annexe, sous forme de CDRom, l'intégrale de la base de données dans sa version informatique, au format .pdf et au format *FileMaker*.

PREMIERE PARTIE - MÉTHODOLOGIE

CHAPITRE I^{ER} – ÉTAT DES CONNAISSANCES

Nous commencerons cette première partie par un chapitre consacré à «*état de l'art*» concernant l'objet de notre recherche, à savoir l'architecture maçonnique.

Pour ce faire, nous nous intéresserons tout d'abord à l'historiographie maçonnique qui se montre particulièrement abondante, et ce dès les origines de la franc-maçonnerie, et même si elle reste assez confidentielle par rapport à d'autres champs de l'histoire, et notamment celui de l'histoire sociale. Nous ferons également un point sur l'état de la recherche sur la franc-maçonnerie à l'université¹. Nous destinerons cette première mise au point au lecteur peu au fait de l'historiographie maçonnique, et conseillerions bien volontiers au lecteur aguerri de passer cette partie.

Nous poursuivrons ensuite cet «*état de l'art*» avec le cas spécifique de l'architecture maçonnique en tant qu'objet d'étude, en décrivant le peu de travaux et publications que nous avons pu trouver sur le sujet, en particulier dans le cadre universitaire.

¹ Il est question, notamment en Belgique francophone, de «*maçonnologie*». Jean-Pierre Bayard (voir plus loin, note n°40), assortissait sont Doctorat ès Lettres du titre de «*Docteur en maçonnologie*». En France, la discipline n'est pas reconnue en tant que telle...

1. APPROCHE HISTORIOGRAPHIQUE DE LA FRANC-MAÇONNERIE

L'histoire de la franc-maçonnerie est consubstantielle de la franc-maçonnerie elle-même : société initiatique, la franc-maçonnerie s'est dès ses origines construite sur sa propre histoire. Celle-ci est longtemps restée légendaire, écrite dans l'idée d'offrir des fondations intemporelles, pour ne pas dire mythiques, à tout un corpus symbolique et rituel. On constate pourtant qu'à partir du XIX^e siècle, l'histoire maçonnique se rationalise, comme pour donner à l'ordre maçonnique une légitimité historique, donc factuelle, et non plus mythologique. Pourtant, dans tous les cas, et même encore aujourd'hui, cette histoire se construit de façon intégrative, aussi bien dans l'idée d'une possibilité de remonter à la source des rituels pratiqués que dans celle de légitimer tel rite ou telle obédience, en raison notamment de son antériorité supposée et pas toujours avérée. Bien entendu, nous n'entrerons pas ici dans ce type de démarche, qui vise à instrumentaliser l'histoire à des fins partisans, et nous nous bornerons à retracer une brève « *histoire de l'histoire* » maçonnique, afin de situer notre propos dans le cadre de l'historiographie disponible.

1.1. *L'histoire d'avant les historiens, ou l'histoire légendaire (XIII^e-XVIII^e siècles)*

L'histoire mythique des Anciens Devoirs

L'histoire maçonnique existait avant même que la franc-maçonnerie en tant que telle n'existe, ou tout au moins avant qu'elle ne se constitue sous sa forme actuelle en 1717. Dès les origines, les corporations de métiers s'organisent et se structurent en se dotant de statuts ou de formes de constitutions, communément appelées *Anciens Devoirs* ou *Old Charges* en Anglais, lesquels constituent un ensemble de manuscrits bien connus des historiens de la franc-maçonnerie^{2 3}. Ces *Anciens Devoirs* sont le plus souvent organisés en deux parties : une première partie rassemble l'ensemble des règles propres au métier, et qui concernent le plus souvent aussi bien l'exercice du métier lui-même que les recommandations morales que les membres de la corporations s'engagent à respecter. La deuxième partie propose une forme d'histoire du métier ou de la corporation, le plus souvent sous une forme légendaire.

Les *Anciens Devoirs* se présentent sous forme de textes manuscrits, dont la plupart sont conservés en Angleterre et en Écosse. Une version bilingue – ancien anglais ou ancien écossais et traduction française – est désormais disponible⁴. Le plus ancien, et peut-être le plus célèbre d'entre

² LANGLET Philippe. *Les textes fondateurs de la franc-maçonnerie*. Paris : Dervy, 2006

³ NEGRIER Patrick. *La Pensée maçonnique du XIV^e au XX^e siècle*. Paris, Dervy, 1998

⁴ LANGLET Philippe. *idem*

eux, est le manuscrit *Regius*⁵, dont la partie «*historique*» évoque pêle-mêle la Tour de Babel, Euclide et les Arts Libéraux. Ces récits historiques des *Anciens Devoirs* peuvent paraître fantaisistes aux yeux du lecteur moderne. Il faut cependant se rappeler que l'histoire en tant que science n'apparaît pas avant les Temps Modernes, pour ne pas dire à l'aube du XIX^e siècle, et que ces histoires légendaires sont finalement constitutives d'une identité collective propre au métier. Mises bout à bout, elles finissent par fabriquer un substrat identitaire sur lequel la franc-maçonnerie moderne va se construire, et dans laquelle elle va puiser ses propres mythes, depuis les «*deux colonnes de la connaissance*», évoquées par Flavius Josèphe, jusqu'à la légende salomonienne et les «*mots de maçons*» en vigueur en Écosse dès la première moitié du XVII^e siècle.

L'histoire selon les «Constitutions» d'Anderson

Des témoignages d'époque rapportent que le pasteur James Anderson⁶, au moment de rédiger les *Constitutions* qui portent son nom, publiées en 1723, et qui inscrivent dans l'écrit la fondation de la franc-maçonnerie moderne, aurait, après les avoir consultés et finalement compilés en une version unique et officielle, détruit une bonne partie des *Anciens Devoirs* qui avaient été conservés par la Grande Loge de Londres. Au delà de la véracité de l'anecdote, que l'on peu légitimement mettre en doute, l'idée d'une fabrication d'une version «*officielle*» et pensée comme définitive de l'histoire de l'Ordre nous paraît devoir être notée, notamment en ce qu'elle dit du caractère unificateur, pour ne pas dire centralisateur, de la constitution de la Grande Loge à Londres en 1717. Du reste, les *Constitutions d'Anderson* seront traduites dans toutes les langues d'Europe et diffusées en même temps que s'organise la franc-maçonnerie continentale en différentes loges nationales.

Pour autant, la version de l'histoire maçonnique selon James Anderson, qui figure en tête de ses *Constitutions*, et qui était sensée être lue à chaque nouvel adepte lors de sa réception, ne diffère guère des versions antérieures, celles que l'on peut trouver dans les *Anciens Devoirs*, essentiellement écossais, et qui ont échappé à l'autodafé supposé. On y retrouve l'enseignement de la géométrie par Dieu à Adam, la légende d'Hénoch, le premier forgeron Tubalcaïn, la Tour de Babel et l'Arche de Noé, et d'une façon générale tout le substrat vétérotestamentaire qui constitue encore aujourd'hui le fondement de la symbolique maçonnique, y compris la figure d'Hiram, l'architecte du temple de Salomon⁷, non rattachée à cette époque au grade de Maître, ce degré n'ayant pas encore été établi du moins dans sa forme actuelle. Il est également question, dans la partie historique des

⁵ LANGLET Philippe. *Le Régius*. Paris : Éditions de la Hutte, 2009

⁶ James Anderson (1678-1739) est un pasteur presbytérien, principalement connu pour ses *Constitutions*, il est également l'auteur des *Royal Genealogies* en 1732.

⁷ En fait, dans la Bible (I Rois 7, 15-22), Hiram est présenté comme fondeur et artisan du bronze, et non comme architecte du temple.

Constitutions d'Anderson, de l'empereur Auguste «*Grand Maître de la Grande Loge de Rome*», de Vitruve, des Pictes et du roi Athelstan, et, finalement, des corporations de maçons desquelles la Grande Loge de Londres prétend descendre directement.

La légende des origines templières

Dès 1736, la version «*officielle*» et andersonnienne de l'histoire maçonnique va se trouver complétée d'un volet totalement inédit sous la plume d'André-Michel de Ramsay⁸ qui, à l'occasion de son fameux *Discours*⁹, énonce une version inédite de l'histoire maçonnique – quoique tout aussi légendaire que les précédentes. Cette version propose de renoncer aux origines opératives d'une franc-maçonnerie issue des métiers de la construction, considérés comme assez vils pour un public de plus en plus aristocratique, au profit d'une origine plus noble¹⁰, qui prend la forme d'une sorte de chevalerie rêvée¹¹. Cette version nouvelle de l'histoire aura des conséquences fondamentales sur l'évolution de la franc-maçonnerie puisqu'elle sera à l'origine de la constitution de nouveaux grades maçonniques au delà des trois premiers degrés dits «*symboliques*» supposément issus du métier de bâtisseur. Encore aujourd'hui, une part entière de l'historiographie maçonnique, majoritairement anglo-saxonne, poursuit d'ailleurs l'hypothèse de Ramsay et tente de construire une histoire maçonnique, à nos yeux peu sérieuse, qui ferait remonter la franc-maçonnerie aux Croisades et aux Templiers¹², voire même à l'Égypte ancienne par le truchement de ces derniers¹³ ...

⁸ Andrew Michael Ramsay, dit le Chevalier de Ramsay, né en 1686 à Ayr en Écosse et mort en 1743 à Saint-Germain-en-Laye, est un écrivain et philosophe français d'origine écossaise. Déchiré entre une mère anglicane et un père calviniste, et recherchant un équilibre spirituel et une doctrine plus assurée de la vie, il voyagea dans ce but et trouva à Cambrai auprès de Fénelon qui le baptisa et de Madame Guyon des père et mère spirituels. À la mort de Fénelon en 1715, Ramsay rejoint Madame Guyon à Blois où, autour de la fondatrice du quietisme français, se regroupe un petit cénacle de disciples venus de toute l'Europe. À la mort de Mme Guyon en 1717, Ramsay reprend la route et devient précepteur des fils du prétendant Jacques François Stuart (à Rome). Ayant quitté ce prince, il reste par la suite un agent des Jacobites. Il fait en 1729 un voyage en Angleterre, fut admis à la *Royal Society* le 11 décembre 1729 et il est initié franc-maçon à la *Horn Lodge* en mars 1730.

⁹ «*Discours de M. le chevalier de Ramsay prononcé à la loge de Saint-Jean le 26 Xbre*», Bibliothèque Municipale d'Épernay, MS 124. Nous connaissons au moins trois versions différentes de ce discours, dont il est difficile de penser qu'il n'ait jamais été déclamé.

¹⁰ «*Après la destruction du premier temple et la captivité de la nation favorite, l'oïnt du Seigneur, le grand Cyrus qui était initié dans tous nos mystères constitua Zorobabel grand-maître de la loge de Jérusalem, et lui ordonna de jeter les fondements du second temple où le mystérieux Livre de Salomon fut déposé. Ce Livre fut conservé pendant 12 siècles dans le temple des israélites, mais après la destruction de ce second temple sous l'empereur Tite et la dispersion de ce peuple, ce livre antique fut perdu jusqu'au temps des croisades, qu'il fut retrouvé en partie après la prise de Jérusalem. On déchiffra ce code sacré et sans pénétrer l'esprit sublime de toutes les figures hiéroglyphiques qui s'y trouvèrent, on renouela notre ancien Ordre dont Noé, Abraham, les patriarches, Moïse, Salomon et Cyrus avaient été les premiers grands-maîtres.*

Voilà, messieurs, nos anciennes traditions. Voici maintenant notre véritable histoire.

Du temps des guerres saintes dans la Palestine, plusieurs princes, seigneurs et artistes entrèrent en société, firent vœu de rétablir les temples des chrétiens dans la terre sainte, s'engagèrent par serment à employer leur science et leurs biens pour ramener l'architecture à la primitive institution, rappelèrent tous les signes anciens et les paroles mystérieuses de Salomon, pour se distinguer des infidèles et se reconnaître mutuellement... [et décidèrent de] s'unir intimement avec... [les Chevaliers de Saint Jean de Jérusalem]. Dès lors et depuis, nos loges portèrent le nom de loges de saint Jean dans tous les pays. Cette union se fit en imitation des israélites lorsqu'ils rebâtirent le second temple. Pendant que les uns maniaient la truelle et le compas, les autres les défendaient avec l'épée et le bouclier.» Extrait du «*Discours de M. le chevalier de Ramsay prononcé à la loge de Saint-Jean le 26 Xbre*» – Version manuscrite, n°124, bibliothèque municipale d'Épernay

¹¹ MOLLIER Pierre. *La Chevalerie maçonnique : Franc-maçonnerie, imaginaire chevaleresque et légende templière au siècle des Lumières*. Paris : Dervy, 2005

¹² BAIGENT Michael et LEIGH Richard. *Des Templiers aux francs-maçons*. Paris : Editions du Rocher, 1994

¹³ KNIGHT Christopher & LOMAS Robert. *La clé d'Hiram – Les pharaons, les francs-maçons et la découverte des manuscrits secrets de Jésus* [Titre original : *The Hiram Key*]. Paris : Dervy, 2015

Grossièrement, le schéma défendu par cette école historique anglo-saxonne est le suivant : la franc-maçonnerie vient d'Écosse, où les Templiers seraient arrivés lors de la bataille de Bannockburn en 1314, après avoir été chassés de France la même année. Lesquels Templiers auraient auparavant retrouvé les secrets du Temple lors de leur occupation du Mont Moriah à Jérusalem lors des siècles précédents, lesquels secrets du Temple auraient été enfouis au X^e siècle avant JC lors de la construction du second ou du premier temple par les concepteurs de ce dernier. Lesquels concepteurs auraient été formés aux «*anciens mystères*» de l'Égypte qui seraient arrivés en Palestine avec l'Exode au début du XIII^e siècle avant JC, comme en témoigne la nette influence égyptienne sur la conception du temple de Jérusalem. Ouf !

1.2. *Les pionniers (début du XIX^e siècle)*

Alexander Lawrie

Comme pour les autres champs de l'histoire, l'approche scientifique de l'histoire maçonnique n'apparaît pas avant la toute fin du XVIII^e siècle et même le début du XIX^e siècle où elle reste somme toute balbutiante. Le changement de paradigme vient de l'idée d'une histoire qui retranscrirait des faits vérifiables, bien davantage qu'une histoire construite à des fins spécifiquement signifiantes. Dans les pays anglo-saxons, ces premières tentatives d'approches «*historiques*» apparaissent cependant comme une sorte de supplétif à l'interprétation symbolique : il semble plus aisé de comprendre un symbole, un mythe ou un rituel si l'on en connaît l'histoire. Dès 1804, Alexander Lawrie¹⁴ écrit «*The History of Freemasonry drawn from Authentic Sources of Information*»¹⁵, ouvrage dans lequel il associe interprétation symbolique et hypothèses historiques – et notamment la relation aux anciens mystères antiques – lesquelles sont assises sur des documents qu'il publie en annexe de son ouvrage, ce qui constitue d'une certaine façon une «*première*» dans l'historiographie maçonnique.

*Claude-Antoine Thory*¹⁶

En France, c'est peut-être à Claude-Antoine Thory qu'on doit les premières approches «

¹⁴ Alexander Lawrie fut *Grand Secrétaire* de la *Grande Loge d'Écosse*. D'après Daniel Ligou, son «*Histoire de la franc-maçonnerie*» a été partiellement rédigée par le philosophe David Brewster (voir note n°22 p.39). Son fils, William Alexander Lawrie, mort en 1870, en a publié une deuxième édition.

¹⁵ LAWRIE Alexander. *The History Of Free Masonry, Drawn From Authentic Sources Of Information : With An Account Of The Grand Lodge Of Scotland, From Its Institution In 1736, To The Present Time* (1804). Londres : Kessinger Publishing, 2009 (réédition)

¹⁶ Claude Antoine THORY (1757-1827) est un écrivain, naturaliste et collectionneur de roses français. Il est connu pour avoir rédigé les notices descriptives de l'ouvrage de botanique, «*Les Roses, décrites et classées selon leur ordre naturel*», publié en 1828 et illustré par Pierre Joseph Redouté. Il était membre de la loge «*Saint-Alexandre d'Écosse*» (1784) et archiviste de la Mère Loge écossaise du «*Contrat Social*» (1791).

scientifiques» de l'histoire maçonnique^{17 18}. Avec «*Acta Latomorum*»¹⁹ – littéralement : «*actes des francs-maçons*» – il tente une première approche strictement chronologique de l'histoire de la franc-maçonnerie. Du reste, dès l'introduction Thory expose son projet, qui est bien celui d'un historien au sens moderne du terme : «*Une opinion généralement répandue parmi les Maçons français, accréditée par des auteurs distingués, c'est qu'il est impossible d'écrire une histoire générale de la Franche-Maçonnerie, appuyée de dates et de faits authentiques. Mr. N. Bonneville a prétendu que dix âges d'hommes ne suffiraient pas à une pareille entreprise : d'autres l'avaient dit avant lui, d'autres encore l'ont répété depuis ; de sorte que, jusqu'aujourd'hui, ceux des membres de l'Association qui, par leurs talents et leurs lumières, pouvaient, avec succès, se charger de remplir cette tâche, ne l'ont pas même essayée, persuadés qu'elle était au-dessus de leurs forces. En recherchant quelles sont les véritables causes de ce découragement, nous avons cru les trouver dans l'extrême difficulté qu'on éprouve, ordinairement, à se procurer les ouvrages, les mémoires secrets ou publics, les écrits didactiques ou polémiques, enfin toutes les autres pièces imprimées ou manuscrites sur l'histoire de l'Institution.*»²⁰

Encore aujourd'hui, les ouvrages de Thory sont considérés comme des références relativement fiables, notamment en raison de la proximité historique de l'auteur avec certains événements qu'il décrit, même si l'historien moderne peut souffrir de l'absence de mention des sources auxquelles Thory se réfère dans ses écrits.

1.3. *Ars Quatuor Coronatum et l'école anglo-saxonne (fin XIX^e et XX^e siècle)*

La loge «Quatuor Coronati»

En 1884, la Grande Loge Unie d'Angleterre délivre une patente à neuf éminents francs-maçons, dont Robert Freke Gould²¹, pour la création de la loge «*Quatuor Coronati n°2076*», qui fondera l'école moderne d'histoire maçonnique anglaise. La circulaire émise par la Grande Loge Unie d'Angleterre en 1887 précise le rôle de cette «*loge de recherche*» :

- «1) Fournir un centre et un lien pour les érudits en maçonnerie ;
- 2) Attirer les maçons cultivés afin de leur inculquer l'amour de la recherche maçonnique ;
- 3) Soumettre les découvertes et les conclusions des recherches au jugement et à la critique de ceux de leurs frères compétents ;

¹⁷ THORY Claude-Antoine & LAWRIE Alexander. *Histoire de la Franc-maçonnerie et de la Grande Loge d'Écosse*. Paris : 1812

¹⁸ THORY Claude-Antoine. *Histoire de la fondation du Grand Orient de France*. Paris, 1812

¹⁹ THORY Claude-Antoine. *Acta Latomorum, Ou Chronologie De L'histoire De La Franche-maçonnerie Française Et Étrangère*. Paris : Elie Dufart, 1815

²⁰ Idem p.XIII

²¹ Robert Freke GOULD (1836-1915) est historien de la franc-maçonnerie. D'abord officier militaire puis avocat, il est l'auteur d'une importante *History of Freemasonry* (1882-1887) rééditée à de nombreuses reprises et toujours disponible de nos jours. Gould est considéré comme le premier historien de la franc-maçonnerie au sens «*scientifique*» du terme.

- 4) *Répandre dans tout l'ordre les communications et les discussions en publiant le procès-verbal des travaux de la loge dans leur intégralité ;*
- 5) *Réimprimer les travaux rares et de qualité sur la franc-maçonnerie ainsi que des manuscrits ;*
- 6) *Faire connaître à la maçonnerie anglaise les recherches faites par les Frère étrangers en les publiant ;*
- 7) *Donner un aperçu succinct de l'extension progressive de la Maçonnerie dans le monde ;*
- 8) *Créer une bibliothèque et un Musée maçonnique.*»²²

Ce programme de travail correspond à un véritable programme de recherche au sens moderne du terme, et la loge «*Quatuor Coronati*» fonctionne de fait comme un véritable laboratoire de recherche sur les sujets maçonniques et en particulier dans le domaine de l'histoire maçonnique. Ses procès-verbaux sont publiés sous forme d'une revue, «*Ars Quatuor Coronatum*», qui jouit encore aujourd'hui d'une réputation mondiale, et qui a suscité la création de loges de recherche ou de revues spécialisées un peu partout dans le monde.

Albert Mackay

De l'autre côté de l'Atlantique, il nous faut citer l'œuvre d'Albert Mackay²³ qui, après avoir publié un «*Lexicon of Freemasonry*» en 1845 et une «*Encyclopaedia of Freemasonry*» en 1874 consacra plusieurs années de sa vie à la rédaction d'une «*History of Freemasonry*». Son œuvre est à mettre en parallèle avec celle d'Albert Pike (1809-1891), *Souverain Grand Commandeur* du Suprême Conseil du Rite Écossais pour les États-Unis d'Amérique – Juridiction Sud, et qui, dans un souci d'homogénéité typique de l'époque, réécrit l'ensemble des rituels des trente-trois degrés du Rite Écossais. Pike fit d'ailleurs l'éloge funèbre d'Albert Mackay.

L'historiographie anglo-saxonne contemporaine

L'approche anglo-saxonne s'est poursuivie au fil des publications d'*Ars Quatuor Coronatum*, avec des plumes telles que Harry Carr (1900-1983), ou plus récemment Robert L.D. Cooper, conservateur du *Scottish Masonic Museum & Library*, historien émérite et grand réfutateur des théories analogistes que nous évoquions dans notre introduction^{24 25}. En Écosse, notamment, nous devons signaler les importants travaux de David Stevenson²⁶ qui ont offert un regard tout à fait nouveau sur les origines de la franc-maçonnerie, notamment écossaise, en renvoyant dos à dos les

²² LIGOU Daniel [sous la direction de]. *Dictionnaire de la Franc-Maçonnerie*. Paris : Presses Universitaires de France, 1998, p.1001

²³ Albert Gallatin Mackay (1807-1881) est un médecin et franc-maçon américain. Son œuvre fait toujours référence aux États-Unis.

²⁴ COOPER Robert L.D. *Cracking the Freemasons Code : The Truth About Solomon's Key and the Brotherhood*. Londres : Atria Books, 2007

²⁵ COOPER Robert L.D. *The Rosslyn Hoax*, Londres, Ian Allen Publishing, 2007

²⁶ STEVENSON David. *The Origins of Freemasonry – 1590-1710*. Cambridge University Press, 1990

tenants de la théorie de la continuité, c'est à dire celle d'une franc-maçonnerie issue des métiers de bâtisseurs, et ceux de la théorie de l'emprunt, c'est à dire celle d'une franc-maçonnerie n'ayant aucune filiation avec les anciens métiers, mais qui en aurait pillé l'héritage, notamment rituelique²⁷. Nous développerons cet aspect dans le chapitre suivant.

Aux États-Unis, Margaret C. Jacob²⁸, spécialiste de l'histoire des Lumières, a largement démontré le rôle de la *Royal Society*²⁹ et la personnalité d'Isaac Newton et de son entourage dans la création de la franc-maçonnerie moderne anglaise³⁰, et aussi dans la diffusion de la pensée universaliste dans l'ensemble de l'Europe.

The World Conference on Fraternalism, Freemasonry and History

Depuis quelques années, la PSO – *Policy Studies Organization*, l'équivalent américain de l'Institut des Sciences Politiques, organise, en collaboration avec plusieurs universités américaines, et notamment l'*American Public University*, UCLA – *University of California – Los Angeles*, ainsi que la revue *Ars Quatuor Coronatum*, un colloque international intitulé «*World Conference on Fraternalism, Freemasonry and History*». Ce colloque, qui se déroule tous les deux ans – la dernière session s'est déroulée à la Bibliothèque Nationale de France du 28 au 30 mai 2015³¹ – réunit plusieurs dizaines de conférenciers, spécialistes, universitaires et chercheurs de toutes nationalités devant un public de plusieurs centaines de participants, et offre un panorama sur l'état de la recherche, notamment historique, sur la franc-maçonnerie dans le monde.

1.4. Le CIERL à Bruxelles (XX^e siècle)

L'Université Libre de Bruxelles – ULB

Nous dirons un mot ici de la Belgique, et en particulier de l'Université Libre de Bruxelles, qui, avec la «*Chaire Théodore-Verhaeghen*», dispose d'une chaire universitaire uniquement dédiée aux études maçonniques ce qui, à notre connaissance, est tout à fait exceptionnel et en tout cas unique en langue française. Cette institution bruxelloise n'est pas due au hasard : dès sa création en 1834 par un groupe de bourgeois bruxellois francs-maçons, l'Université Libre de Bruxelles a été conçue, notamment par son fondateur, le juriste Pierre-Théodore Verhaeghen (1796-1862),

²⁷ Voir plus loin, Partie 1 chapitre II pp. 58-59

²⁸ Margaret C. JACOB est américaine, historienne des idées, professeur à la *New School for Social Research* ainsi qu'à L'UCLA – *University of California – Los Angeles*.

²⁹ JACOB Margaret C. *The Radical Enlightenment : Pantheists, Freemasons and Republicans*. Londres : Unwin, 1981

³⁰ JACOB Margaret C. *Les Lumières au quotidien – Franc-maçonnerie et politique au siècle des Lumières*. Paris : Editions A l'Orient, 2004

³¹ Les actes de ce colloque, auquel nous avons eu le plaisir de collaborer par une intervention intitulée *The Masonic Temple between Universal Model and Cultural Tropisms* sont en cours d'impression au moment où nous écrivons ces lignes.

comme une université laïque pensée en opposition aux grandes universités belges, et en particulier celle de Malines, créée sous la tutelle des évêques de l'Église catholique belge et qui deviendra l'actuelle Université Catholique de Louvain.

La chaire Théodore Verhaeghen et le CIERL

En 1884, Eugène Goblet d'Alviella³² crée à l'ULB la « *Chaire d'Histoire des Religions* », qui constitue une première mondiale en ce qu'elle place la religion comme objet de recherche scientifique, en tant que fait historique et social observable au travers des outils des sciences humaines et de la philosophie, et non plus seulement comme une institution sacrée, peu susceptible de discussion ou encore moins d'études comparées. En 1985, dans la continuité de l'enseignement de Goblet d'Alviella et sous l'impulsion du professeur Hervé Hasquin, l'ancien Institut d'Histoire du Christianisme a considérablement élargi le champ de ses préoccupations en se transformant en Institut d'Étude des Religions et de la Laïcité – CIERL, en se donnant pour objectif l'étude scientifique du phénomène religieux dans toutes ses dimensions y compris dans sa relation avec la pensée libre.³³

L'Institut s'est en outre et très logiquement intéressé à la franc-maçonnerie, à travers les activités de la *Chaire Théodore-Verhaeghen*. Le CIERL a été le lieu de multiples publications ayant la franc-maçonnerie pour objet d'étude, à commencer par les travaux de Luc Nefontaine³⁴ ou ceux de Beaudouin Decharneux³⁶, dont l'approche se situe peut-être davantage dans le champ de la philosophie ou des sciences sociales que dans celui de l'histoire à proprement parler.

1.5. L'approche française (XX^e siècle)

L'historiographie française traditionnelle

Après Claude-Antoine Thory, les pionniers de l'histoire maçonnique en France furent Albert Lantoine³⁷ et René Le Forestier³⁸, l'un franc-maçon, l'autre pas. Avec, un peu plus tard, Paul

³² Eugène Goblet d'ALVIELLA (1846-1925) est un homme politique belge. Docteur en droit, en philosophie et lettres et en sciences politiques, il fut recteur de l'*Université Libre de Bruxelles* de 1896 à 1898 et pionnier dans la discipline de l'histoire des religions. Il fut, comme ses prédécesseurs à l'ULB, un franc-maçon actif : Vénérable Maître des *Amis Philanthropes* (1879-1882), membre de la loge de recherche *Quatuor Coronati* à Londres (1909) et Souverain Grand Commandeur du *Suprême Conseil de Belgique* (1900). Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Eugène_Goblet_d'Alviella

³³ <http://cierl.ulb.ac.be/PstationFr.php>

³⁴ NEFONTAINE Luc. *Symboles et symbolisme dans la franc-maçonnerie*, préface de Hervé HASQUIN. Bruxelles : Editions de l'Université Libre de Bruxelles, 1994. Issu de sa thèse de doctorat, cet ouvrage offre une analyse anthropologique et phénoménologique de l'appareil symbolique maçonnique.

³⁵ NEFONTAINE Luc. *La franc-maçonnerie, une fraternité révélée*. Paris : Collection Découvertes, Gallimard, 1998

³⁶ DECHARNEUX Beaudouin. *Du temple à l'Homme*. Paris : Dervy, 2005

³⁷ Albert LANTOINE (1859-1949) est un essayiste et franc-maçon français. Voir : LANTOINE Albert, *Histoire de la Franc-maçonnerie française en trois volumes*, Paris, Emile Noury, 1925-1930

³⁸ René LE FORESTIER (1868-1951) est un essayiste français spécialiste de la franc-maçonnerie et de l'occultisme. Il a publié de nombreux ouvrages qui font toujours référence notamment dans le domaine de l'histoire de la franc-maçonnerie occultiste ou illuministe du 18^e siècle. Voir notamment : LE FORESTIER René, *La Franc-Maçonnerie Templière et Occultiste* (1929), 3^e éd., Milan, Archè, 2003, 1120 p. texte édité et préfacé par Antoine Faivre, et introduit par Alec Mellor

Naudon³⁹ ou Jean-Pierre Bayard⁴⁰, on voit dominer dans l'historiographie maçonnique française l'idée d'une continuité historique entre la franc-maçonnerie «*opérative*», ou de métier, celle des corporations médiévales ou même des *collegia* romaines, et la franc-maçonnerie «*spéculative*» moderne. Dans cette optique, la franc-maçonnerie, notamment en France, se serait reformée à partir de pratiques, notamment rituelles, pré-existantes à sa réimportation depuis les îles britanniques dans les années 1720. Paul Naudon, en particulier, insiste sur le rôle des francs-mestiers ou même des franchises – notamment celles accordées à l'Ordre du Temple en France – dans la genèse de la franc-maçonnerie continentale⁴¹. Ces théories historiques sont aujourd'hui mises de côté par la plupart des historiens actuels.

De son côté, Jean-Pierre Bayard a consacré une grande partie de son travail au rapprochement entre franc-maçonnerie et compagnonnage, sans monter réellement en quoi l'une pouvait procéder de l'autre⁴². Cette approche spécifique, qui est souvent le fait d'historiens érudits mais amateurs, et qui souffre à nos yeux d'une cruelle absence de documents d'archives, reste très dominante en France, notamment chez les francs-maçons eux-mêmes, qui se considèrent volontiers, et non sans une pointe d'orgueil, comme les héritiers des bâtisseurs des cathédrales ou ceux des chevaliers templiers, en fonction, si l'on caricature un peu, de leur appartenance obédientielle...

Nouvelles approches contemporaines

En effet, l'historiographie maçonnique en France est parfois difficilement et malheureusement détachable d'intérêts partisans, notamment de la part des principales obédiences maçonniques, qui convoquent bien volontiers l'histoire pour conforter une légitimité assise sur une antériorité réelle ou simplement affirmée. Ces approches partisans ont une fâcheuse tendance à dévaloriser des travaux qui, pourtant, présentent un réel intérêt historiographique, et ce principalement en raison de l'appartenance supposée ou avérée de leur auteur à telle ou telle tendance du «*paysage maçonnique français*». Il faut pourtant souligner les efforts ces dernières années d'auteurs comme,

³⁹ Paul NAUDON (1915-2001) est un essayiste et franc-maçon français. Il prit une part active auprès de Charles Riandey dans la scission de la *Grande Loge de France* et la création du *Suprême Conseil pour la France* (1964-1965).

⁴⁰ Jean-Pierre BAYARD (1920-2008) est un historien et auteur français. Ingénieur des travaux publics, il était aussi Docteur ès lettres (de l'Université de Haute Bretagne. Initié franc-maçon à la *Grande Loge de France* en 1954, reçu dans les hauts grades en 1954, il est, en 1980, coopté 33^e et membre actif du *Suprême Conseil de France*. Il a été un prolifique auteur (une cinquantaine d'ouvrages) et a aussi dirigé plusieurs collections consacrées à la franc-maçonnerie ou au compagnonnage.

⁴¹ NAUDON Paul. *Les origines de la franc-maçonnerie – Le sacré et le métier*. Paris : Dervy, 2002

⁴² BAYARD Jean-Pierre & GRAY Henry. *Les origines compagnonniques de la franc-maçonnerie*. Paris : Trédaniel, 1990

par exemple, Pierre Mollier⁴³, Ludovic Marcos⁴⁴, Roger Dachez⁴⁵, Yves Hivert-Messeca⁴⁶ ou Louis Trébuchet⁴⁷ pour donner à un public grandissant un véritable intérêt pour l’histoire maçonnique en langue française.

⁴³ MOLLIER Pierre. *La Chevalerie maçonnique : Franc-maçonnerie, imaginaire chevaleresque et légende templière au siècle des Lumières*. Paris : Dervy, 2005. Pierre MOLLIER est directeur du service Bibliothèque archives et musée du Grand Orient de France et rédacteur en chef de la revue *Renaissance Traditionnelle*.

⁴⁴ MARCOS Ludovic & COMBES André. *Histoire du Rite Français*. Paris : Editions Maçonniques de France, 2013. Ludovic MARCOS est agrégé d’histoire. Il est le conservateur du *Musée de la Franc-Maçonnerie* à Paris.

⁴⁵ DACHEZ Roger. *L’invention de la franc-maçonnerie – Des opératifs aux spéculatifs*. Paris : Véga, 2011. Roger DACHEZ est président de l’*Institut Maçonnique de France* et directeur de la publication de la revue *Renaissance Traditionnelle*. Il est l’auteur de nombreux ouvrages.

⁴⁶ HIVERT-MESSECA Yves. *L’Europe sous l’Acacia – Histoire des franc-maçonneries européennes du XVIII^e siècle à nos jours*. Paris : Dervy, 2015.

⁴⁷ TREBUCHET Louis. *De l’Écosse à l’Écossisme – Fondements historiques du Rite Écossais Ancien & Accepté* [en 3 volumes]. Paris : Ubik, 2012-2015

2. LES DÉVELOPPEMENTS UNIVERSITAIRES RÉCENTS

Après cet aperçu de l'historiographie de la franc-maçonnerie, et avant d'aborder l'« *état de l'art* » concernant l'architecture maçonnique à proprement parler, nous allons décrire plus précisément l'état de la recherche concernant la franc-maçonnerie, notamment en France, et notamment aussi dans le cadre strict des travaux universitaires.

2.1. *État des travaux universitaires traitant de la franc-maçonnerie en France*

Les constats que nous avons posés concernant l'état de l'historiographie maçonnique en France ne peuvent que nous faire regretter l'absence, tout au moins en France, et *a contrario* de ce que nous avons vu en Belgique, de véritables lieux de recherche – au sens scientifique et universitaire du terme – sur la franc-maçonnerie, notamment dans les champs de l'anthropologie ou de l'histoire.

Pierre-Yves Beaurepaire et Cécile Révauger

Pour autant, c'est bien le champ de l'histoire qui semble tout de même le moins mal loti, avec des travaux de chercheurs ne rechignant pas à prendre la franc-maçonnerie comme objet – au moins partiel – de leurs recherches. Ainsi, Pierre-Yves Beaurepaire, Docteur en Histoire, HDR et Professeur d'histoire moderne à l'Université de Nice Sophia Antipolis a-t-il consacré nombre de ses travaux, depuis sa thèse de Doctorat, à la franc-maçonnerie en tant que lieu de sociabilité dans la France du XVIII^e siècle^{48 49}, entre autres approches historiques savantes.

De son côté, Cécile Révauger⁵⁰, Agrégée de lettres, Docteur d'État, HDR et Professeur à l'Université de Bordeaux 3 travaille depuis de nombreuses années sur la franc-maçonnerie, et notamment sur la franc-maçonnerie nord-américaine et de la Caraïbe, dont elle est une spécialiste reconnue⁵¹. Elle participe notamment à la revue *Lumières*, publiée par le CIBEL, Centre Interdisciplinaire Bordelais d'Etudes des Lumières, dirigé par Jean Mondot. Elle dirige par ailleurs à l'Université de Bordeaux le programme de recherche *Le monde maçonnique des Lumières*.

Thèses universitaires consacrées à la franc-maçonnerie

C'est principalement autour de ces deux figures de la recherche en histoire maçonnique qu'on trouve l'essentiel des travaux universitaires consacrés à la franc-maçonnerie. Nous citerons,

⁴⁸ BEAUREPAIRE Pierre-Yves. *Franc-maçonnerie et cosmopolitisme au siècle des Lumières*. Paris : Edimaf, 2014

⁴⁹ BEAUREPAIRE Pierre-Yves. *L'Europe des francs-maçons*. Paris : Belin, 2002

⁵⁰ REVAUGER Cécile & PORSET Charles. *Le monde maçonnique des Lumières en 3 volumes*. Paris : Honoré Champion, 2013

⁵¹ REVAUGER Cécile & JACOB Margaret C., *Noirs et francs-maçons : comment la ségrégation raciale s'est installée chez les frères américains*. Paris : Dervy, 2002

par exemple, les thèses de Dominique Jardin^{52 53} ou de Cécile Sala⁵⁴, sous la direction de Pierre-Yves Beaurepaire, ou bien celles, plus nombreuses, réalisées sous la direction de Cécile Révauger à l'Université de Bordeaux. La plupart des thèses ayant trait à la franc-maçonnerie que nous avons pu consulter rentrent clairement dans le champ de l'histoire, soit dans le cadre d'études dix-huitiémistes, ou bien encore dans le cadre de recherche sur l'anti-maçonnerisme ou l'antisémitisme des XIX^e et XX^e siècles. Plus rares sont les travaux qui s'inscrivent dans d'autres champs disciplinaires. On peut mentionner la thèse de Doctorat en Sciences du Langage de Philippe Langlet⁵⁵, linguiste et spécialiste de l'anglais ancien, et par ailleurs auteur de nombreux ouvrages consacrés à la franc-maçonnerie^{56 57}, brillante étude sémiotique des rituels maçonniques, ou celle de Fabien Bertrand⁵⁸ en ethnologie, qui analyse les différences entre « *initiés* » et « *profanes* » dans la réception de la franc-maçonnerie.

Globalement, sur plus de 200 000 thèses recensées au *Fichier national des thèses*⁵⁹, seules 87 répondent au mot-clé « *franc-maçonnerie* », ce qui paraît très peu concernant un fait historique et social aisément observable et mesurable. De plus, une lecture attentive des titres ou résumés de ces travaux montre qu'à peine un tiers d'entre eux traitent réellement de la franc-maçonnerie en tant qu'objet d'étude, cette notion apparaissant le plus souvent de façon incidente dans un thème connexe, comme l'histoire des Lumières ou celle de l'antisémitisme, par exemple. Dans l'introduction à sa thèse, Fabien Bertrand s'étonne lui-même du peu d'intérêt que semble offrir la franc-maçonnerie auprès de chercheurs de sa propre discipline, qui semblent, écrit-il, préférer étudier des tribus plus lointaines, mais pas nécessairement plus exotiques...

2.2. État des travaux universitaires traitant de la franc-maçonnerie à l'étranger

Le constat d'une extrême faiblesse des travaux universitaires traitant de la franc-maçonnerie comme objet d'études n'est hélas pas à déplorer qu'en France. Si l'absence de travaux universitaires sur le sujet dans les pays latins n'est pas une surprise, en raison de la forte influence des interdits historiques de l'Église de Rome, le même silence est plus étonnant dans les pays anglo-saxons

⁵² JARDIN Dominique. *Emprunts opératifs, religieux et ésotériques dans les rituels et l'iconographie des tableaux de loge des systèmes français à hauts grades au XVIII^e siècle : contribution à l'étude de la tradition maçonnique*. Thèse de Doctorat en Histoire et sciences des Religions à l'Université de Nice Sophia Antipolis.

⁵³ JARDIN Dominique. *Le temple ésotérique des francs-maçons – Histoire et symboles*. Paris : Jean-Cyrille Godefroy, 2012

⁵⁴ SALA Cécile. *Élites, sociabilité et réseaux relationnels : les Francs-Maçons en Roussillon et en Catalogne des Lumières à la Restauration*. Thèse de Doctorat en Histoire à l'Université de Nice, sous la direction de Pierre-Yves Beaurepaire, en cours.

⁵⁵ LANGLET Philippe. *Les deux colonnes de la Franc-Maçonnerie : la pierre et le sable*. Thèse de Doctorat en Sciences du Langage, sous la direction de Jacques Fontanille et Isabelle Klock-Fontanille, Université de Limoges, 2008.

⁵⁶ LANGLET Philippe. *Les textes fondateurs de la franc-maçonnerie* [édition bilingue des *Anciens Devoirs*]. Paris : Dervy, 2006

⁵⁷ LANGLET Philippe. *Lecture d'images de la franc-maçonnerie*. Paris : Dervy, 2013

⁵⁸ BERTRAND Fabien. *Regards croisés sur la franc-maçonnerie : profanes, initiés, représentations et intersubjectivités*. Thèse de Doctorat en Ethnologie, Anthropologie sociale et culturelle, sous la direction de Sory Camara, Université de Bordeaux 2, 2009

⁵⁹ <http://www.theses.fr/>

ou sous influence protestante, et notamment les États-Unis d'Amérique où la franc-maçonnerie est acceptée comme faisant partie intégrante du paysage social et historique du pays, en raison notamment du rôle actif qu'elle a joué dans la construction de la nation.

Nous nous bornerons donc à rappeler ici les travaux de Margaret C. Jacob, Professeur à l'*Université de Californie – Los Angeles*, que nous avons évoqués plus haut, et les récentes initiatives de *Policy Studies Organization* avec l'organisation de la *World Conference on Fraternalism, Freemasonry and History*, tous les deux ans à Paris, et que nous avons également déjà évoquée.

3. LE CAS DE L'ARCHITECTURE MAÇONNIQUE

Après ce panorama de l'historiographie et de la recherche universitaire concernant la franc-maçonnerie, nous allons nous attacher plus particulièrement à établir un « *état de l'art* » concernant l'objet de notre recherche, c'est à dire l'architecture maçonnique proprement dite. Cet « *état de l'art* » sera d'autant plus succinct que nous ne pouvons que déplorer le très faible nombre de travaux le sujet, même si plusieurs travaux récents ou en cours, hors les nôtres bien entendu, montrent un intérêt aussi réel que récent sur cette architecture en tant que patrimoine.

3.1. *État des travaux universitaires sur le sujet*

A propos du Doctorat en Architecture

Pour mémoire, le Doctorat en Architecture a été institué en France en 2006 seulement, l'architecture n'étant pas une discipline historiquement enseignée à l'université, et ce pour des raisons historiques bien connues sur lesquelles nous ne nous étendrons pas ici. Les travaux de thèse dans ce domaine restent donc très limités, du moins en nombre, et même si la recherche en architecture s'est largement développée depuis les années 1980, notamment en raison de l'action des laboratoires de recherche rattachés aux Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture.

Dans ses premiers rapports, l'AERES – *Agence pour l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur* – avait déploré que la recherche en architecture restait davantage une recherche *sur* ou *à propos* d'architecture, avec des travaux relevant de différentes disciplines prenant l'architecture comme phénomène observé : histoire de l'architecture, sociologie de l'architecture, de l'habitat ou de la ville, esthétique appliquée à l'architecture, sciences et techniques pour l'architecture, etc. L'architecture n'est finalement que rarement considérée comme discipline à part entière, du moins au sens universitaire du terme, en raison d'un éloignement historique de l'enseignement de l'architecture, hérité de l'École des Beaux-Arts et de l'Académie, d'avec l'institution universitaire.

Cela étant, ce phénomène est propre à la France : l'architecture est reconnue comme une discipline universitaire à part entière dans de nombreux pays, et le Doctorat en Architecture y est pratiqué depuis parfois plusieurs décennies, y compris sous forme de doctorat de projet plutôt que sous la forme de la thèse académique à laquelle les sciences humaines restent très attachées.

Thèses universitaires en relation avec notre objet d'étude

La jeunesse de la recherche en architecture combinée avec la rareté des travaux consacrés à la franc-maçonnerie explique aisément le constat que nous sommes ici face à un vide presque total de travaux consacrés à notre objet de recherche.

Si le Fichier national des thèses indique une vingtaine de travaux à partir du mot clé « *architecture maçonnique* », nous devons admettre qu'aucun, à part le présent travail, ne traite de ce sujet en tant que tel : il s'agit pour l'essentiel de travaux ayant principalement trait à l'histoire de l'architecture, soit pendant la période médiévale – on voit ici l'anachronisme que nous évoquions plus haut, dès lors qu'on admet que la franc-maçonnerie telle que nous l'entendons est née en Grande-Bretagne à l'aube du XVII^e siècle – soit l'histoire de l'architecture des Temps Modernes, de la Renaissance à la Révolution française, notamment par le rapprochement analogique de certaines œuvres – Étienne-Louis Boullée, Claude-Nicolas Ledoux, etc. – à une forme de pensée maçonnique. À la lecture des résumés, on s'aperçoit que ces travaux, le plus souvent monographiques, n'abordent absolument jamais l'architecture maçonnique en tant que telle, tout au moins comme nous l'avons définie dans notre introduction, c'est à dire en tant qu'architecture d'usage maçonnique.

Le temple maçonnique comme sujet dans les écoles d'architecture

De même, la consultation des sujets de Travaux Personnels de Fin d'Études ou, plus récemment, des Projets de Fin d'Études des Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture françaises montre une timidité générale envers les architectures sacrées en général : si quelques enseignants ou étudiants se sont lancés dans des réflexions sur l'intégration de l'Islam dans la France contemporaine en proposant, par exemple, des sujets de centres culturels et culturels islamiques, le plus souvent basés sur des programmes réels, on constate que les projets d'édifices religieux restent rares, et que la question du « *sacré* » dans la ville ou la société contemporaine reste pour le moins délicate, et donc peu ou pas abordée dans les écoles d'architecture. À fortiori, l'architecture maçonnique en est totalement exclue, si l'on excepte toutefois le travail – unique en son genre – de Projet de Fin d'Études d'Aurélié Quentin⁶⁰, qui proposait la relocalisation de la Grande Loge de France dans un nouveau bâtiment à la Poterne des Peupliers, dans le 13^e arrondissement de Paris. Du reste, quand nous nous en étions entretenu avec lui à l'occasion de la sortie du catalogue qu'il a dirigé en 2006, Maurice Culot déplorait que ce sujet d'un temple maçonnique ne fût jamais proposé aux étudiants des écoles d'architecture, tant il le trouvait intéressant et formateur. Peut-être s'agissait-il après tout d'une boutade...

⁶⁰ QUENTIN Aurélié. *Construction du nouveau siège de la Grande Loge de France*. Projet de fin d'études, ENSA de Paris-Val de Seine, sous la direction de Marco TABET, 2008

3.2. Principales publications ayant trait à l'architecture maçonnique

L'ouvrage de William D. Moore

Nous devons toutefois signaler une exception notable à cette absence de travaux scientifiques sur l'architecture maçonnique : il s'agit de l'ouvrage de William D. Moore⁶¹, rédigé d'après sa thèse de *PhD* et publié aux Presses de l'Université du Tennessee en 2006. Dans cet ouvrage, William D. Moore, spécialiste de ces questions⁶², regarde le temple maçonnique non comme un objet architectural, mais plutôt comme un objet social représentatif d'une forme de citoyenneté typiquement américaine.

A partir d'un échantillonnage d'exemples – il se limite à l'État de New York – Moore analyse la place du temple maçonnique dans la ville américaine typique, positionné comme une sorte de « quatrième pilier » urbain, en complément des trois autres que sont l'église, l'hôtel de ville et le tribunal. Moore considère cette position comme emblématique de celle du franc-maçon dans la société américaine⁶³. De même, il compare les différents types de temples maçonniques à ce qu'il appelle les « archétypes du mâle américain »⁶⁴, dont l'idéal pourrait être incarné par les figures hollywoodiennes représentatives du « good guy » telles que Douglas Fairbanks, Oliver Hardy, Clark Gable, John Wayne ou même Mickey Mouse, tous francs-maçons avérés ou presque⁶⁵. Ce remarquable ouvrage, quoique éloigné de nos préoccupations strictement architecturales, est le seul travail scientifique que nous ayons pu trouver – depuis Paris, certes – sur l'architecture maçonnique telle que nous l'avons définie.

Les travaux de Marcello Fagiolo et les expositions du Grand Orient d'Italie

Dans un tout autre registre, nous devons mentionner les travaux de Marcello Fagiolo, éminent historien de l'architecture italienne, spécialiste du Baroque, et en particulier de l'architecture des jardins italiens, et grand défenseur de l'œuvre – à vrai dire géniale et trop méconnue – de Pirro Ligorio⁶⁶. Marcello Fagiolo a consacré plusieurs de ses travaux, et notamment deux

⁶¹ MOORE William D., *Masonic Temples : Freemasonry, Ritual Architecture & Masculine Archetypes*. Tennessee University Press, 2006. William D. MOORE est anthropologue et historien, spécialiste de l'architecture vernaculaire et des paysages de la Nouvelle Angleterre. Bien que non-maçon, il est directeur de la *Robert L. Livingston Masonic Library* à New-York. Il actuellement professeur associé au Département d'Histoire de l'Art et de l'Architecture à l'Université de Boston – *Boston University Massachusetts*. Il a également publié de nombreux articles.

⁶² MOORE William D & TABBERT Mark A., *Secret Societies in America: Foundational Studies of Fraternalism*. New Orleans : Cornerstone Book Publishers, 2011

⁶³ Cette notion de « quatrième pilier » invisible est explicitement maçonnique et fait référence au « pilier manquant » des loges maçonniques de rite Ancien. Nous en reparlerons plus loin.

⁶⁴ En Anglais : « *american masculine archetypes* »

⁶⁵ Sauf Mickey Mouse, bien sûr, encore que : ses gants blancs et les cocardes de son short rouges évoquent irrésistiblement des décors maçonniques. Pour mémoire, si Walt Disney ne semble pas avoir été initié, bien qu'ayant été membre de l'Ordre para-maçonnique *De Molay*, Roy, son frère et associé, était effectivement franc-maçon.

⁶⁶ En effet, Fagiolo préside le *Comité National pour Pirro Ligorio* Source : https://it.wikipedia.org/wiki/Marcello_Fagiolo

remarquables ouvrages^{67 68}, à la question de la relation de la franc-maçonnerie à l'architecture : remontant à la Renaissance et au maniérisme, son étude expose l'influence des mouvements et pensées ésotéristes sur l'architecture pré-baroque et baroque, notamment en France avec Philibert de l'Orme. Inversement, Marcello Fagiolo s'intéresse également à l'influence de l'architecture, en tant que discipline et en tant que corpus, sur la franc-maçonnerie moderne et son appareillage symbolique.

Ces publications sont intervenues en support de deux importantes expositions, organisées à Rome en 1988 et 2006 à l'initiative du Grand Orient d'Italie, obédience maçonnique « régulière » italienne qui, à l'image de la « *Mother Grand Lodge* » de Londres à laquelle elle est affiliée, s'est dotée d'une importante structure de recherches et de publications maçonniques. De la même façon, c'est au *Grand Orient d'Italie* qu'on doit les publications de Carlo Cresti⁶⁹ qui, lui aussi, s'intéresse à la dimension maçonnique de l'architecture classique et baroque italienne⁷⁰.

Les publications anglo-saxonnes

Certains temples maçonniques américains apparaissent comme des édifices patrimoniaux exceptionnels, et ont fait l'occasion de publications spécifiques à caractère monographique. C'est particulièrement le cas du temple de Philadelphie⁷¹, ou même de celui de Detroit, qui a fait l'objet d'une monographie dans la collection « *Images of America* »⁷², qui couvre les principaux « *monuments* » ou édifices historiques des États-Unis d'Amérique⁷³. Cet ouvrage décrit l'histoire et la construction du plus important complexe maçonnique des États-Unis sur 127 pages et près d'une centaine d'illustrations⁷⁴. Notons également la monographie sur le *Rockefeller Center* à New York, dans laquelle la dimension maçonnique de cet important ensemble architectural est largement développée⁷⁵.

⁶⁷ FAGIOLO Marcello [sous la direction de]. *Architettura e Massoneria : l'Esoterismo della Costruzione*. Firenze : Convivio Nardini Editore, 1988

⁶⁸ FAGIOLO Marcello [sous la direction de]. *Architettura e Massoneria : l'Esoterismo della Costruzione*, Rome : Gandemi Editore, 2006

⁶⁹ Carlo CRESTI est un architecte et historien de l'architecture italien, spécialiste de l'architecture florentine de l'entre-deux guerres. Il a été directeur de la revue *Nuova Città*, fondée par Giovanni Michelucci, et a écrit plusieurs ouvrages. On lui doit la rénovation du musée du Bargello à Florence (1970). Il a également collaboré aux publications de Marcello Fagiolo sur la franc-maçonnerie en 1988 et 2006.

⁷⁰ CRESTI Carlo. *Massoneria e Architettura, Convegno di Firenze, 1988*. Foggia : Edizione Bastogi, 1989

⁷¹ PATTERSON William J., *The Masonic Temple, Philadelphia, the Meeting Place of the Right Worshipful Grand lodge of Free and Accepted masons of Pennsylvania: A Historical Sketch of the Masonic Temple and a Description of the Decorations of the various Halls etc.* Philadelphia : Grand Lodge AFAM, plusieurs éditions depuis 1947

⁷² LUNDBERG Alex & KOWALSKI Greg. *Detroit's Masonic Temple, Images of America*. Chicago : Arcadia Publishing, 2006

⁷³ Voir la collection complète – 147 ouvrages – à cette adresse : <http://www.arcadiapublishing.com/series/Images-of-America>

⁷⁴ Cette publication n'a malheureusement pas assuré l'avenir de ce remarquable édifice qui, comme tous les grands équipements publics ou privés de Detroit, souffre de la ruine économique de la ville. Criblé de dettes, et notamment de taxes impayées, l'édifice a été saisi et serait actuellement à vendre, comme beaucoup de temples maçonniques américains. Nous y reviendrons lors du chapitre de la deuxième partie de la thèse, consacré aux temples américains. Voir : http://www.huffingtonpost.com/2013/04/25/masonic-temple-detroit-foreclosure_n_3154429.html

⁷⁵ ROUSSEL Christine. *The Art of Rockefeller Center*. New York City : W. W. Norton Publishing, 2005

Dans un registre fort différent, et dans un esprit proche des publications italiennes, signalons également l'important ouvrage de James Stevens Curl, *The Art & Architecture of Freemasonry*⁷⁶, qui regroupe aussi bien les aspects légendaires et historiques de la relation entre architecture et franc-maçonnerie, que des analyses plus ciblées sur le XVIII^e siècle, l'égyptomanie ou l'art funéraire. Enfin, dans le même esprit encyclopédique, nous devons également signaler l'ouvrage de Moses W. Redding, *Masonic Architecture*⁷⁷, très répandu aux USA et notamment dans les loges où il fait figure de référence auprès des jeunes francs-maçons américains, mais qui, aujourd'hui, ne peut apparaître qu'extrêmement discutable sur le plan scientifique⁷⁸...

Les ouvrages de dédicaces

On peut, ici ou là, trouver d'autres ouvrages dédiés à notre sujet. Il s'agit notamment des « *ouvrages de dédicace* », publiés le plus souvent à l'occasion de l'inauguration d'un temple maçonnique ou de l'anniversaire de leur inauguration. Nous en détenons, pour notre part, au moins deux qui méritent d'être cités. Le premier a été publié à l'occasion de la dédicace du grand temple de Philadelphie⁷⁹, l'un des plus remarquables aux États-Unis et peut-être même dans le monde. Il constitue d'ailleurs aujourd'hui l'attraction touristique la plus importante de la capitale de la Pennsylvanie. Cet ouvrage comprend un précis historique des différents temples qui se sont succédés dans la ville, accompagné de vingt-quatre planches en chromographie illustrant aussi bien le temple actuel que les différents temples historiques qui l'ont précédé à Philadelphie. Il s'agit, bien entendu, de documents iconographiques inestimables, l'essentiel de ces édifices ayant aujourd'hui disparu.

Le second ouvrage est beaucoup plus récent, puisqu'il a été publié à l'occasion de l'inauguration du temple de la Grande Loge de France à Versailles en 1995⁸⁰. L'intérêt de cet ouvrage réside dans le texte de l'architecte Pierre Brener⁸¹, auteur de cet édifice, et de la démonstration graphique des tracés géométriques qui ont présidé à sa conception. On notera notamment le travail de l'élévation intérieure de l'Orient⁸² des deux temples, dont le tracé régulateur, basé sur des proportions du *Nombre d'Or*, révèle l'inscription des figures de l'équerre et du compas. Tout laisse à

⁷⁶ CURL James Stevens. *The Art & Architecture of Freemasonry*. New-York City : The Overlook Press, Peter Mayer Publishers Inc., 1991-2002. James Stevens Curl, né en 1937, est architecte et historien de l'architecture américain, membre du RIBA, spécialiste de l'architecture mortuaire, il est notamment éditeur de « *The Oxford Dictionary of Architects* ». Il est également d'un des contributeurs du catalogue de l'exposition organisée par les AAM à Bruxelles en 2006. Voir page suivante.

⁷⁷ REDDING Moses W. *Masonic Architecture*. Kessinger Publishing, sd. Il s'agit en fait d'un reprint sous forme de manuel de l'ouvrage « *Illustrated History of Freemasonry* » – New York, Redding & Co., 1908, également disponible en reprint.

⁷⁸ Voir notamment les planches très amusantes en fin d'ouvrage qui représentent les différents types de « *loges* » selon les époques et les contrées.

⁷⁹ ANONYME. *Souvenir Album showing the Various Places of Meeting of the R. W. Grand Lodge, F. and A. M. of Pennsylvania, for the Past Century and Half, together with Interior Views in the New Temple*. Philadelphia : Masonic Temple Publishing, 1909

⁸⁰ ANONYME. *Histoire et architecture du 19, rue de Limoges à l'Orient de Versailles*. Versailles : ACOF – Association pour le Chantier de l'Ouest Francilien, 1995

⁸¹ Nous n'avons rien pu trouver sur cet architecte.

⁸² Le terme « *Orient* » désigne, en l'espèce, la partie orientée à l'est – du moins théoriquement – et où siège le président de la loge.

penser que d'autres ouvrages de ce type, qui offrent des sources documentaires tout à fait exceptionnelles, doivent exister. Leur publication par souscription et leur tirage confidentiel, souvent limité au nombre des fondateurs, les rend particulièrement difficiles à trouver⁸³.

Les Archives d'Architecture Moderne et l'exposition de Bruxelles en 2006

La première publication d'importance – et la seule à ce jour en langue française – ayant directement trait à notre sujet est sans conteste le remarquable catalogue⁸⁴ de l'exposition organisée aux Archives d'Architecture Moderne – AAM à Bruxelles en 2006, publié sous la direction de Maurice Culot⁸⁵. Cette importante exposition fait elle-même suite à l'installation en 2002 des espaces d'exposition des AAM dans l'ancien temple maçonnique du Droit Humain, rue de l'Ermitage à Bruxelles, œuvre de l'architecte et franc-maçon Fernand Bodson, sur laquelle nous reviendrons dans le chapitre de notre troisième partie consacré à la Belgique. Cette installation, qui avait fait l'objet d'une petite monographie en 2002⁸⁶, a suscité l'idée d'une exposition d'architecture entièrement consacrée à l'architecture des temples maçonniques.

Le catalogue regroupe des contributions de différents auteurs, organisées par pays : James Stevens Curl traite des Îles Britanniques, Bernard Toulhier⁸⁷ de la France, William Pesson⁸⁸ des États-Unis et Éric Hennaut de la Belgique. Chacune de ces contributions est largement illustrée par des documents – plans, vues perspectives, etc. – et par des photographies anciennes ou contemporaines. Pour chacun des pays abordés, ces articles restent des outils de référence pour qui s'intéresse à l'architecture maçonnique. C'est notamment le cas pour la France où Bernard Toulhier, Conservateur du Patrimoine, a été le premier à notre connaissance à répertorier les temples maçonniques les plus remarquables.

L'exposition itinérante de la Grande Loge de France en 2011-2014

Le Musée-Archives-Bibliothèque de la Grande Loge de France – MAB, auquel nous contribuons en tant que membre du Conseil Scientifique, a décidé en 2011 l'organisation d'une exposition sur l'architecture maçonnique, qui a également donné lieu à la publication d'un important

⁸³ Ajoutons à cela qu'il s'agit le plus souvent d'ouvrages non commercialisés, donc non soumis au Dépôt Légal...

⁸⁴ CULOT Maurice [sous la direction de]. *Architectures maçonniques*. Bruxelles : AAM Editions, 2006

⁸⁵ Maurice CULOT est architecte, Docteur en Architecture, historien et théoricien de l'architecture. Enseignant, auteur de nombreux ouvrages, il est président de la *Fondation pour l'Architecture* et président des *Archives d'Architecture Moderne* à Bruxelles. En France, il a fondé les *Archives d'Architecture du XX^e siècle* à l'*Institut Français d'Architecture*.

⁸⁶ HENNAUT Eric. *La Loge, rue de l'Ermitage à Bruxelles – Du temple au musée*. Bruxelles : AAM éditions, 2002

⁸⁷ Bernard TOULIER est archéologue et historien de l'architecture, expert auprès de l'Unesco. Spécialiste du patrimoine des XIX^e et XX^e siècles, il est à l'initiative de la création du réseau national des centres de documentation du patrimoine. Il est par ailleurs responsable du programme Architectures de la villégiature au sein du Centre André-Chastel (CNRS). Source : Ministère de la Culture et de la Communication

⁸⁸ William PESSON est architecte. Il est également co-auteur du catalogue de l'exposition *De l'Idéal au Réel* à la Grande Loge de France en 2011. Il vient de publier, avec une préface de Maurice Culot, un ouvrage sur l'architecture rosicrucienne.

catalogue, auquel nous avons nous-même collaboré en produisant plusieurs articles⁸⁹. L'approche de cette exposition était sensiblement différente de celles des AAM à Bruxelles : plus qu'une exposition d'architecture à proprement parler, il s'agissait plutôt de montrer, à travers l'exposition d'objets maçonniques, d'anciens rituels ou de divulgations anciennes, comment avait émergé le temple maçonnique en tant que lieu de la pratique maçonnique.

L'exposition tentait notamment d'établir un parallèle entre la fixation des rituels au cours de la deuxième moitié du XVIII^e siècle et celle des dispositifs architecturaux correspondants. Cette exposition, qui a fait appel à de nombreux prêts de la part de musées publics ou privés, et notamment les musées maçonniques membres de l'AMMLA⁹⁰, poursuit actuellement sa route : après avoir été présentée au siège de la Grande Loge de France à Paris en 2011, elle a été remontée au Musée Henri-Martin à Cahors en 2011 et à la Médiathèque de la Communauté d'Agglomération de Montpellier en 2014. L'intérêt du catalogue, du moins pour les spécialistes, réside principalement dans sa riche iconographie, qui regroupe de nombreuses reproductions d'objets maçonniques, représentant aussi bien les temples maçonniques que leur archétype, le mythique temple de Salomon, mais également fac-similés de rituels anciens – dont celui provenant du Grand Orient des Pays-Bas – et même de nombreuses photographies inédites, provenant de collections particulières, et notamment celle de Patrick-André Chéné⁹¹.

On notera également, pour la première fois au monde, le regroupement de tous les dioramas connus, édités en Allemagne par Wachsmut & Engelbrecht dans les années 1760, et qui représentent l'intérieur d'une loge maçonnique en plein travail. Les spécialistes se sont livrés, à l'occasion de ce rapprochement, à de savantes comparaisons entre les différentes versions, qui marquent l'expression de différentes pratiques sociales ou rituelles dans la franc-maçonnerie de cette époque⁹².

Les travaux les plus récents et/ou en cours de publication

Au moment où nous avons commencé ce travail, la liste des publications disponibles sur notre sujet s'arrêtait à ce point. Trois publications importantes sont intervenues entre-temps. La première nous vient de Suisse, avec l'extraordinaire travail de la Société d'Art et d'Histoire de Suisse sur les temples maçonniques helvétiques. Cette publication⁹³ réalisée par Catherine Courtiau et Michael Lauenberger nous paraît exemplaire, aussi bien pour la qualité de son contenu – textes et

⁸⁹ GRUSON François & al. *De l'Idéal au Réel : l'architecture maçonnique du XVIII^e siècle à nos jours*. Paris : Grande Loge de France, 2011

⁹⁰ *Association of Masonic Museums & Archives* : association regroupant les principales collections maçonniques européennes, publiques ou privées, obédientielles ou non. L'AMMLA organise un congrès tous les deux ans regroupant les spécialistes de ces fonds.

⁹¹ Voir page 82

⁹² GRUSON François & al., idem pp.62-63

⁹³ COURTIAU Catherine & LAUENBERGER Michael. *Loges maçonniques en Suisse, architecture et décors*. Berne : Editions de la Société d'Art et d'Histoire de Suisse, collection *Pages Blanches*, 2014

iconographie – que pour celle de la publication elle-même, particulièrement bien dotée et soignée. Cet ouvrage regroupe des notices largement illustrées de tous les temples maçonniques suisses présentant une valeur historique ou un intérêt patrimonial, notamment dans le traitement de leur décor intérieur. Il constitue désormais et sans conteste la source de référence unique pour ce qui concerne l'architecture maçonnique en Suisse, qui n'avait pas été abordée dans le catalogue de Bruxelles huit ans plus tôt. On aimerait que d'autres pays, européens notamment, qui disposent d'un patrimoine de qualité équivalente, puissent poursuivre ce travail de découverte. Ce sera peut-être le cas en France avec l'ouvrage en préparation de Ludovic Marcos⁹⁴, qui devrait présenter l'architecture et les décors des temples maçonniques français les plus remarquables.

La seconde est un recueil de photographies de François Nussbaumer présentant un nombre important de temples français et belges⁹⁵, accompagnées d'un texte réflexif et autobiographique du journaliste Serge Moati, ancien franc-maçon et fils de franc-maçon. Si l'ouvrage présente un réel intérêt sur le plan iconographique, notamment en ce qui concerne les édifices dans leur état actuel, il ne présente malheureusement que peu d'informations exploitables sur le plan scientifique (nom des architectes, dates de construction, etc.).

La troisième a trait à la restauration du temple de la rue du Persil à Bruxelles. Au delà du caractère monographique et de la description précise de ce temple et des conditions de sa construction et de sa restauration, l'ouvrage de Barbara Pecheur et Eugène Warmembol⁹⁶ développe un certain nombre de points liés aux personnalités de l'architecte Adolphe Samyn (1842-1903) et des peintres Louis Delbeke (1821-1891) et Jan Verhas (1834-1896), en apportant également un éclairage nouveau sur le rôle du style néo-égyptien dans la construction d'une identité maçonnique belge.

Signalons enfin, dans un champ proche de notre objet d'études, l'ouvrage de William Pesson préfacé par Maurice Culot⁹⁷ sur les architectures rosicruciennes, qui apporte un éclairage nouveau sur un mouvement ésotérique encore moins étudié que la franc-maçonnerie dont il est, pour l'essentiel, issu. On est ici confronté à une difficulté de définition, le mouvement rosicrucien étant beaucoup plus difficile à cerner, tant historiquement que politiquement, que la franc-maçonnerie elle-même...

⁹⁴ Voir pour cet auteur notre note n°44 page 43

⁹⁵ MOATI Serge & NUSSBAUMER François. *Temples maçonniques de France et de Belgique*. Strasbourg : Le Noyer Editions, 2015

⁹⁶ PECHEUR Barbara & WARMEMBOL Eugène. *Le grand temple de la rue du Persil à Bruxelles – L'Égypte et la franc-maçonnerie à la lumière de sa restauration*. Bruxelles : Le Livre Timperman, 2016

⁹⁷ PESSON William & CULOT Maurice. *Architectures rosicruciennes*. Bruxelles, AAM Éditions, 2016

CHAPITRE II – BREF RAPPEL SUR L'HISTOIRE DE LA FRANC-MAÇONNERIE

Ce deuxième chapitre sera consacré à un bref résumé de l'histoire de la franc-maçonnerie moderne, particulièrement destiné au chercheur peu féru de franc-maçonnerie ou d'histoire maçonnique. L'objet de ce deuxième chapitre est de l'aider à se situer dans la chronologie des faits principaux ayant trait à l'histoire maçonnique lesquels, inévitablement, impactent l'histoire de l'architecture maçonnique elle-même. Nous traiterons donc successivement dans ce chapitre de la question de la genèse de la franc-maçonnerie moderne, puis de son développement en Europe et à travers le monde, et nous terminerons ce chapitre par un bref panorama de la franc-maçonnerie dans le monde aujourd'hui.

1. LES ORIGINES DE LA FRANC-MAÇONNERIE

1.1. La question controversée des origines

N'étant pas un spécialiste de cette question des origines de la franc-maçonnerie, nous nous bornerons ici, sans prendre parti, à retracer les principales théories mises en avant dans l'historiographie. En effet, si toutes s'accordent pour reconnaître le caractère historique de la date du 24 juin 1717, avec le regroupement de quatre loges préexistantes et la création de la Grande Loge de Londres, première obédience maçonnique au sens moderne du terme, la question des origines, et donc du sens à donner à cette date de 1717 et aux phénomènes antérieurs, reste totalement ouverte même si, ces dernières années, un consensus semble se former autour de l'idée que ces origines ne sont pas uniques mais multiples, et surtout qu'elles doivent être comprises différemment selon qu'on parle de l'Angleterre, de l'Écosse ou du continent.

La théorie «de la transition»

La théorie la plus répandue est celle dite «*de la transition*». Pour faire simple, l'idée est que les loges maçonniques, initialement «*opératives*», c'est à dire ouvertes aux seuls membres des corporation du métier des maçons «*francs*»¹, ou «*de pierre franche*»² selon les auteurs, se sont progressivement ouvertes à des membres extérieurs au métier, soit pour les remercier de leurs libéralités, les loges ayant pour principale vocation l'entraide et les bonnes œuvres, soit pour qu'ils honorent les loges sinon de leur présence, du moins de leur nom prestigieux. Plusieurs témoignages célèbres viennent à l'appui de cette théorie, à commencer par l'initiation de Robert Moray (?-1673)³ par la loge de Newcastle le 20 mai 1641, ou celle, par la loge de Warrington, d'Elias Ashmole (1617-1692), écrivain érudit et célèbre «*antiquaire*»⁴, qui mentionne dans son journal, à la date du 16 octobre 1646 : «*I was made a Free Mason at Warrington in Lancashire with Colonel Henry Mainwaring (a Parliamentarian) of Karincham in Cheshire ; the names of those that were then at the Lodge, Mr Richard Penket Worden, Mr James Collier, Mr Richard Sankey [a Catholic], Henry Littler, John Ellam, Richard Ellam and Hugh Brewer.*»⁵

¹ En Anglais : *free masons*, en deux mots, qui deviendra *freemasons*, puis *frémaçon* ou *frimasson* et finalement *franc-maçon* en Français.

² En Anglais : *free stone mason*.

³ Robert Moray (?-1673) est un scientifique, militaire et aventurier d'origine écossaise. Ami de Samuel Pepys, il est l'un des fondateurs de la *Royal Society*.

⁴ Elias Ashmole (1617-1692) est également fondateur de la *Royal Society*, on lui doit plusieurs ouvrages, et surtout l'une des toutes premières collections d'histoire et d'antiquités, léguée à l'Université d'Oxford, et qui deviendra le fameux *Ashmolean Museum*, œuvre de Sir Christopher Wren, par ailleurs... Grand-Maître de la Loge des Maçons de Londres.

⁵ «*J'ai été fait Franc-Maçon à Warrington, dans le Lancashire, avec le Colonel Henry Mainwaring (un Parlementaire) de Karincham dans le Cheshire ; les noms de ceux qui étaient dans la Loge : M. Richard Penket, Surveillant, M. James Collier, M. Richard Sankey (un Catholique), Henry Littler, John Ellam, Richard Ellam and Hugh Brewer.*» Source : Elias Ashmole : «*The Diary and Will of Elias Ashmole*» – Université du Michigan, Butler & Tanner, 1927 (reprint) – Traduction personnelle

Le temps passant, les membres «*opératifs*» auraient laissé leurs places aux membres «*acceptés*», de plus en plus nombreux jusqu'à la totale disparition des premiers, à l'aube du XVIII^e siècle. De fait, si l'on constate une totale continuité dans la pratique rituelle, l'évolution de la composition des «*tableaux*», c'est à dire de registres des loges montrent en effet une totale mutation sociologique de ces dernières. En Angleterre, après la fondation de la Grande Loge de Londres en 1717, on voit même les artisans et boutiquiers rapidement disparaître de la liste des Grands Officiers au bénéfice des aristocrates puis des princes de sang majoritairement protestants, rapprochant progressivement la Grande Loge du pouvoir hanovrien.

La théorie de l'emprunt

Une théorie plus récente, dite «*de l'emprunt*», propose un scénario tout à fait différent. L'idée part du constat de la totale dérégulation de la franc-maçonnerie anglaise, et notamment de la grande loge des maçons de Londres à la fin du XVII^e siècle, qui serait devenue une sorte de coquille vide, nonobstant la figure prestigieuse de son Grand-Maître, le célèbre architecte Sir Christopher Wren (1632-1723). Quelques individus érudits – aujourd'hui on dirait quelques «*intellectuels*» – tous proches de la *Royal Society*, auraient eu l'idée de s'«*emparer*» de cette structure afin qu'elle puisse devenir ce que James Anderson (1678-1739) décrira dans les *Constitutions* de la Grande Loge de Londres, rédigées à peine quatre ans plus tard, comme étant «*le Centre d'Union et le Moyen de nouer une véritable Amitié parmi les Personnes qui eussent dû demeurer perpétuellement éloignées.*»⁶

Cette théorie «*de l'emprunt*» attache une grande importance au contexte socio-politique de l'Angleterre de cette époque, encore fortement éprouvée par la lutte entre Stuartistes et Hanovriens pour la couronne d'Angleterre et d'Écosse. La franc-maçonnerie moderne aurait, en quelque sorte, été «*imaginée*» afin de permettre la constitution de ce lieu de retrouvailles intellectuelles et morales, indépendamment des appartenances politiques ou religieuses de chacun. De fait, certains historiens ont bien montré l'influence grandissante du clan hanovrien dans la constitution de la Grande Loge, ce qui pourrait expliquer la création par des maçons irlandais ou écossais, quelques années plus tard, de la *Grande Loge des Anciens*, plus jacobite et proche de l'Église catholique que sa devancière, désormais dénommée par dérision «*Grande Loge des Modernes*».

Vient à l'appui de cette théorie «*de l'emprunt*» l'idée répandue – par les *Anciens* notamment, mais nous n'en avons pas la preuve historique – que les *Modernes* auraient emprunté les rites des francs-maçons opératifs sans les comprendre, ou même que James Anderson aurait, comme nous

⁶ «*Whereby Masonry becomes the Center of Union, and the Means of conciliating true Friendship among Persons that must have remain'd at a perpetual Distance.*» Traduction française : *Constitutions de la Grande Loge de France* édition 5994, page 8

l'avons évoqué, brûlé les manuscrits des *Anciens Devoirs* en sa possession après les avoir compilés pour ses propres *Constitutions*. De ce point de vue, les francs-maçons *Modernes* pourraient être, en quelque sorte, des francs-maçons de substitution⁷.

Les dernières approches de l'historiographie : Écosse, Angleterre et France

Les recherches historiques de ces dernières années ont modifié les visions un peu unilatérales des deux théories en présence, et ont pu décrire un paysage maçonnique dans les îles britanniques de la fin du XVII^e siècle et du début du XVIII^e siècle beaucoup plus complexe que ce qui avait été admis jusqu'à présent. De fait, si la pratique de l'acceptation était présente en Angleterre dans les petits orients de campagne, et si elle était couramment pratiquée en Écosse depuis le début du XVII^e siècle, elle semble avoir été pratiquement absente des habitudes londonniennes. Parallèlement, la mainmise des proches d'Isaac Newton (1643-1727) et de la *Royal Society*, à commencer par la figure de Jean-Théophile Desaguliers (1683-1744)⁸, sur les loges londonniennes semble incontestable et corrobore, pour le cas de Londres en tous cas, la théorie de l'emprunt. Enfin, si la pratique du grade de Maître ne semble pas apparaître en Angleterre avant la fin des années 1720 ou le début des années 1730, la pratique de trois degrés et du *Mason Word* pourrait avoir existé en Écosse dès la fin du XVII^e siècle.

Roger Dachez, dans son récent ouvrage *L'Invention de la franc-maçonnerie. Des Opératifs aux Spéculatifs*⁹ résume parfaitement les différentes doctrines en présence et en livre un résumé particulièrement clair et synthétique. Nous renverrons donc bien volontiers vers cet ouvrage le chercheur qui voudrait approfondir cette question des origines de la franc-maçonnerie.

1.2. La franc-maçonnerie d'avant les obédiences

Le cas de l'Écosse

Indépendamment des différentes théories historiques sur les origines de la franc-maçonnerie, quelques faits non discutés méritent d'être rappelés ici. Concernant l'Écosse, il est couramment admis par la plupart des historiens que la franc-maçonnerie y apparaît dès la fin du XVI^e siècle, avec la création en 1599 de la loge *Marys's Chapel* à Edimbourg, sous l'autorité de Lord William Saint-Clair (Ca.1561-Ca.1628)¹⁰. En même temps, William Shaw (Ca.1550-1602), Surveillant

⁷ Ce qui pourrait notamment expliquer la question des « mots substitués » ou de la « parole perdue » qui habite fortement les degrés de maîtrise, notamment au *Rite Écossais Ancien & Accepté*.

⁸ Jean-Théophile Desaguliers (1683-1744) est un pasteur anglican, né d'une famille de pasteurs protestants de La Rochelle. Secrétaire, continuateur et vulgarisateur d'Isaac Newton, membre comme ce dernier de la *Royal Society*, il est considéré comme l'un des inspirateurs de la constitution de la Grande Loge de Londres, dont il fut l'un des tout premiers Grands Maîtres en 1719.

⁹ DACHEZ Roger. *L'Invention de la franc-maçonnerie. Des Opératifs aux Spéculatifs*. Paris : Véga, 2008

¹⁰ STEVENSON David. *Les premiers francs-maçons*. Paris : Ivoire Clair, 1999

Général des Maçons d'Écosse, publiait la même année les *Statuts* qui portent son nom et régissent le fonctionnement de l'ensemble des loges écossaises. On dispose de cette époque plusieurs manuscrits, qui mettent en exergue des rituels de réception – le terme d'initiation apparaît bien plus tard – issus des *Anciens Devoirs*, ainsi que des rituels dits du *Mason's Word* ou *Mot du Maçon*, qui apparaissent dans le milieu presbytérien dès les années 1630.

Nonobstant cette antériorité historique et institutionnelle, ou peut-être à cause d'elle, la franc-maçonnerie écossaise ne s'organise en Grande Loge que tardivement, en 1736, prenant la suite de la Grande Loge d'Angleterre – de fait Grande Loge de Londres dans un premier temps – constituée en 1717, et celle de la Grande Loge d'Irlande, constituée en 1725.

Le cas de l'Angleterre

Si c'est bien dans un milieu écossais que Robert Moray est initié à Newcastle en 1641, on compte en Angleterre plus d'une trentaine de loges à la fin du XVII^e siècle. Les loges maçonniques anglaises de la fin du XVII^e siècle rassemblent essentiellement des citadins de condition modeste, des artisans et des petits commerçants. Elles n'ont presque plus de liens avec le métier de maçon et ressemblent beaucoup aux sociétés amicales comme celles des francs-jardiniers¹¹ ¹² ou des *Odd Fellows*¹³ qui survivent encore aujourd'hui, quoique très difficilement. Leur objet principal est la bienfaisance et l'entraide mutuelle, à une époque où il n'existe pas de protection sociale publique. Elles aident leurs membres malades ou privés d'emploi, participent aux frais de leurs obsèques et assistent si besoin leurs veuves ou leurs orphelins.

C'est ce groupe qui se constituera en Grande Loge à partir de 1717 à Londres. Il s'appuiera sur les constitutions publiées en janvier 1723 par le pasteur écossais presbytérien James Anderson – voir infra – avec l'appui du pasteur et scientifique anglican Jean-Théophile Desaguliers, et qui opérera une synthèse entre la maçonnerie anglicane du *Rite des Anciens Devoirs* et la maçonnerie

¹¹ L'ordre des francs-jardiniers (*Order of the Free Gardeners*), aujourd'hui presque disparu, est une société amicale fondée en Écosse au milieu du XVII^e siècle et qui s'est par la suite étendue en Angleterre et en Irlande. Comme de nombreuses autres sociétés amicales (*Friendly societies*) de l'époque, son objet principal fut à la fin du XVII^e siècle et durant tout le XVIII^e siècle le partage de connaissances — voire de secrets — liés au métier, ainsi que l'entraide mutuelle. Au XIX^e siècle, ses activités d'assurance mutuelle devinrent prépondérantes. À la fin du XX^e siècle, elle s'est presque entièrement éteinte. Bien que les francs-jardiniers soient toujours restés indépendants de la franc-maçonnerie, ces deux ordres présentent d'importantes similitudes en ce qui concerne leur organisation et leur développement. Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Ordre_des_francs-jardiniers.

¹² COOPER Robert L. *Les Francs-Jardiniers*. Paris : Ivoire Clair, 2000

¹³ Les loges d'*Oddfellows* ou *Odd Fellows* sont des sociétés amicales qui prétendent généralement être parmi les plus anciennes du monde. Elles furent parmi les premières à former des réseaux d'organismes locaux appelés «loges» et regroupés en «Grandes loges» rayonnant dans toute l'Angleterre à partir du milieu du XVIII^e siècle, d'une manière un peu similaire à ce que pratiquaient les loges maçonniques anglaises depuis 1717. Comme les loges maçonniques, elles se réclament d'une origine légendaire remontant bien avant, jusqu'aux Guildes du Moyen Âge, l'occupation de la Grande-Bretagne par les Romains, voire la déportation des Hébreux à Babylone. Principalement anglaises ou américaines, elles furent créées pour la protection de leurs membres dans le besoin à une époque où la protection sociale n'existait pas. Elles prennent la forme d'associations non-commerciales. Appartenant ainsi à leurs membres plutôt qu'à des actionnaires, elles leur reversent ce qu'elles gagnent sous la forme de services et d'aides. Tous les membres et leurs familles ont accès aux services de soin de l'association. Les organisent également des collectes de fonds pour les œuvres caritatives locales et nationales. Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Odd_Fellows

d'origine calviniste du *Rite du Mot de maçon*, substituant à ces deux rattachements confessionnels un rattachement plus vaste au concept de «*religion naturelle*»¹⁴. C'est dans une large mesure à partir de cette Grande Loge que la franc-maçonnerie se répand en une vingtaine d'années dans toute l'Europe, puis progressivement dans l'ensemble des colonies européennes, en Amérique d'abord, puis en Australie, en Afrique et en Asie. Des loges furent notamment fondées sous sa tutelle en Russie (1717), en Belgique (1721), en Espagne (1728), en Italie (1733), et en Allemagne (1736).

Quelques années plus tard se forme autour de la loge d'York puis autour d'autres loges londoniennes, une autre grande loge anglaise, sous le nom de *Grand Lodge of Ancient Masons*. Cette grande loge dite «*des Anciens*» s'oppose à la première, à laquelle elle reproche d'avoir déchristianisé le rituel. Elle s'appuie sur les constitutions rédigées par l'irlandais Laurence Dermott (1720-1791)¹⁵ et suscite à son tour la création d'un certain nombre de loges puis de grandes loges en dehors du Royaume-Uni, ainsi que dans les colonies d'Amérique du Nord¹⁶. Nous reviendrons plus loin dans le détail sur cette opposition entre «*anciens*» et «*modernes*» en ce qu'elle impacte directement notre sujet.

¹⁴ Voir *Constitutions* d'Anderson, op. cit.

¹⁵ Lawrence Dermott, né en 1720 dans le Comté de Roscommon en Irlande et mort à Londres en 1791, fut commerçant, écrivain et grand secrétaire de la Grande Loge des Anciens. Il est l'auteur d'*Ahiman Rezon* (1751) qui est l'équivalent, pour les *Anciens*, des *Constitutions* d'Anderson. Voir : https://fr.wikipedia.org/wiki/Laurence_Dermott

¹⁶ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Franc-maçonnerie#Histoire>

2. LE DÉVELOPPEMENT DE LA FRANC-MAÇONNERIE

2.1. *La franc-maçonnerie au XVIII^e siècle*

Le développement de la franc-maçonnerie continentale

Née sur les Îles Britanniques, la franc-maçonnerie va donc rapidement traverser la Manche et se développer sur le continent, d'abord dans le nord de la France, les Provinces-Unies et les Pays-Bas, puis très rapidement dans le reste de l'Europe vers l'Allemagne, les pays baltes et la Russie, ou vers l'Espagne, l'Italie et le bassin méditerranéen.

Constitution de la Grande Loge de France

A Paris, on situe la création des premières loges à la fin des années 1720, soit une dizaine d'années à peine après la constitution de la Grande Loge de Londres. Ce n'est en 1737 que s'impose pour la première fois le dénomination de «*Grande Loge de France*», alors même que Philip Wharton (1698-1731), qui avait été élu Grand-Maître à Londres en 1723, est reconnu dès 1728 comme «*Grand-Maître des Francs-Maçons en France*». Après lui, et avant que ne soit réellement fondée une obédience française, il y eut au moins deux autres grands-mâtres en France : les jacobites James Hector MacLean (1703-1750) puis Charles Radcliffe, Comte de Derwentwater (1693-1746), élu le 27 décembre 1736. La version anglaise de 1738 des «*Constitutions*» d'Anderson mentionne d'ailleurs l'existence de grands-mâtres et de loges en France, en les traitant sur un pied d'égalité avec celles d'York, d'Irlande, d'Écosse et d'Italie. Pour autant, la formulation elle-même ne permet cependant pas d'établir l'existence d'une véritable obédience nationale en France, alors que de telles obédiences nationales, indépendantes de celle de Londres depuis leur origine, sont attestées à l'époque pour l'Irlande et l'Écosse.¹⁷

Quelques années plus tard, le français Louis de Pardaillan de Gondrin (1707-1743), deuxième duc d'Antin, est élu «*Grand Maître général et perpétuel des maçons dans le royaume de France*». La date exacte de cette élection fait débat : certains historiens la placent en 1738, d'autres en 1740. Différents auteurs considèrent que cet événement constitue la date de naissance de la Grande Loge de France bien que l'utilisation de ces termes exacts, apparus brièvement en 1737, ne soit plus attestée avant 1756. Le 11 décembre 1743, à la suite du décès du duc d'Antin, c'est Louis de Bourbon-Condé (1709-1771), comte de Clermont, prince du sang et futur membre

¹⁷ «*All these foreign Lodges are under the Patronage of our Grand Master of England. But the old Lodge at York City, and the Lodges of Scotland, Ireland, France and Italy, affecting Independency, are under their own Grand Masters*» – Source : *Points de vue initiatiques* – 1980 p.17

de l'Académie Française qui est élu par une assemblée de seize maîtres, c'est à dire seize présidents de loges, «*Grand Maître de toutes les loges régulières de France*». Le même jour, sont adoptées des «*ordonnances générales*» en vingt articles.

La structure ainsi dénommée n'est donc pas encore tout à fait une véritable obédience maçonnique nationale, mais plutôt la «*Grande Loge des maîtres réguliers de Paris dite de France*», ou encore la «*Loge du Grand-Maître de toutes les loges de France*», dont les décisions s'appliquaient à la vingtaine de loges présentes à Paris et étaient plus ou moins bien suivies par celles de province. Elle est constituée par l'assemblée des maîtres de loges de Paris, auxquels se joignent en fonction de leurs déplacements un certain nombre de maîtres de loges de province. Ces maîtres de loges, à l'époque, ne sont pas élus : ils tiennent leur pouvoirs de patentes et sont le plus souvent les fondateurs de la loge qu'ils dirigent. Lorsqu'ils sont aristocrates ou fortunés, ils fournissent aussi les locaux et se chargent de l'intendance. Ceci explique pourquoi le pouvoir de la Grande Loge de France ne s'étend pas de manière indiscutée sur tout le royaume, à la manière des obédiences maçonniques actuelles. Ainsi se forme par exemple en 1760, à l'initiative de Jean-Baptiste Willermoz (1730-1824)¹⁸, une «*Grande Loge des maîtres réguliers de Lyon*». En 1762 la loge *La Parfaite Loge d'Écosse*, fondée à Bordeaux par Étienne Morin (Ca 1717-1771)¹⁹ en 1745 est qualifiée par celle de Paris de «*Grande Loge écossaise de Bordeaux*».²⁰

Constitution du Grand Orient de France et de la Grande Loge dite «de Clermont»

À partir de 1760, la Grande Loge fera face à une série de scissions qui s'interrompra brièvement de 1763 à 1766 avant de reprendre puis d'aboutir en 1773, deux ans après le décès du grand-maître le Comte de Clermont, à la séparation entre deux entités principales. Une obédience nationale, majoritaire, aristocratique, fortement centralisée, prendra le titre de «*Grand Orient de France*» et confiera sa grand-maîtrise à Louis Philippe d'Orléans (1747-1793). Sous l'impulsion du Duc de Luxembourg, substitut du grand-maître, elle adopte différentes réformes, dont l'élection des vénérables maîtres de loge, la mise à l'écart des «*gens de condition servile*» et l'interdiction de réunir les loges chez des traiteurs ou dans des locaux profanes. Ceci explique la création des premiers lieux dédiés à la pratique maçonnique dans les années 1760-1770.

¹⁸ Jean-Baptiste Willermoz (1730-1824) est un franc-maçon lyonnais qui a joué un rôle particulièrement important dans la fixation du paysage maçonnique de la deuxième moitié du 18^e siècle. Disciple de Louis-Claude de Saint-Martin, on lui doit notamment l'organisation du *Convent des Gaules* à Lyon en 1778 qui fixera les bases du *Régime Écossais Rectifié*.

¹⁹ Étienne Morin (Ca 1717-1771) est un franc-maçon bordelais, qui a joué un rôle clé dans la constitution du Rite dit «*de Perfection*» en 25 degrés, qu'il exportera aux Antilles et qui reviendra, via les États-Unis, sous la forme actuelle du *Rite Écossais Ancien & Accepté* en 33 degrés.

²⁰ Source : *Points de vue initiatiques*, op. cit.

Se constitue dans le même temps une *Grande Loge de France* dite «*de Clermont*», du nom du grand-maître décédé en 1771, de direction beaucoup moins aristocratique et réunissant la majorité des maîtres de loge parisiens et une cinquantaine de loges de province qui leur étaient restés fidèles. Elle conserve les usages précédents, en particulier l'inamovibilité des Vénérables des loges, et constituera un noyau autour duquel les loges dites «*Écossaises*», c'est à dire qui pratiquaient les Hauts-Grades dits «*Écossais*», vont s'agréger.

La tourmente de la Révolution française

La Révolution française contraint la Grande Loge de Clermont à suspendre ses travaux en novembre 1792. Lorsqu'elle les reprend après la Terreur, le 17 octobre 1796, elle ne compte plus que dix loges à Paris et huit en province. Le Grand Orient de son côté, qui se réunit le 24 février 1797, n'en compte pas davantage alors qu'il en dénombrait plus de 600 à la veille de la Révolution. Cette situation amène les deux obédiences à fusionner le 22 juin 1799 après avoir signé un concordat prévoyant l'abrogation définitive de l'inamovibilité des offices, et moyennant la possibilité pour les Vénérables qui n'avaient pas encore renoncé de conserver pendant encore neuf années la direction de leur loge.²¹

2.2. *La franc-maçonnerie au XIX^e siècle*

Franc-maçonnerie et pouvoir dans la 1^{re} moitié du XIX^e siècle

On lit souvent que la première moitié du XIX^e siècle fut l'«*âge d'or*» de la franc-maçonnerie. Ce point de vue, d'ailleurs discutable, vient certainement de la proximité du régime des Bonaparte, puis d'une certaine façon de la Restauration, avec les puissances maçonniques françaises.

Si l'appartenance de Napoléon Bonaparte a souvent été débattue, mais jamais prouvée, celle de son père, de ses frères, de sa sœur Caroline Bonaparte et même de sa première épouse Joséphine de Beauharnais n'est en revanche pas discutable, de même que ne saurait être discutée celle de nombreux personnages éminents du premier Empire, dont nombre de ses maréchaux. Il nous faut également souligner le rôle central de Jean-Jacques Régis de Cambacérès (1753-1824), deuxième personnage de l'Empire, auteur du *Code Civil* et Grand-Maître d'une franc-maçonnerie réunie tant bien que mal sous la bannière impériale. Si la volonté de Bonaparte est bien de contrôler et de surveiller les 1 200 loges actives à cette époque, on peut penser aussi que celles-ci ont pu influencer pour partie une politique qui se voulait progressiste et universaliste.

²¹ *Points de vues initiatiques*, op. cit.

La Restauration puis la Monarchie de Juillet noueront des liens moins visibles avec la franc-maçonnerie. Pourtant, nous devons également citer les figures d'Elie Decaze (1780-1860), qui fut Premier Ministre de Louis XVIII avant de devenir *Souverain Grand-Commandeur* du Suprême Conseil de France, ou François Guizot (1787-1874), Premier-Ministre protestant et libéral de Louis-Philippe, initié franc-maçon en 1806. De même, Napoléon III tentera, comme son illustre aîné, de soumettre à son régime une franc-maçonnerie ouvertement républicaine, en nommant Présidents du Conseil de l'Ordre – c'est à dire Grands-Maîtres – du Grand Orient de France, le prince Lucien Murat (1803-1878), fils de Joachim Murat et de Caroline Bonaparte, puis le Général Bernard-Pierre Magnan (1791-1865), alors même que ce dernier n'était pas franc-maçon, et qu'il faudra l'initier en deux jours aux trente-trois degrés de la franc-maçonnerie pour qu'il puisse exercer sa charge de Grand-Maître, Président de l'Ordre.

La structuration de la franc-maçonnerie en France

Cette notion d'«*âge d'or*» vient peut-être de la franc-maçonnerie elle-même qui, en France comme dans la plupart des grandes nations occidentales, se structure à cette époque dans sa forme qui reste celle d'aujourd'hui. Cette structuration est d'abord celle des grandes obédiences nationales, parfois placées sous la grande-maîtrise d'un prince de sang issue de la monarchie du pays. En France, sont créés, pour ne citer que les principales, le Suprême Conseil de France en 1804, la Grande Loge Symbolique Écossaise en 1880, le Droit Humain en 1893, la Grande Loge de France actuelle en 1894, et la Grande Loge Nationale en 1913. Cette structuration est aussi celle des principaux rites maçonniques, qui se voient codifiés, mis par écrit et finalement imprimés à l'instar des formes canoniques des liturgies religieuses. En France, le *Régulateur du Maçon* fixe en 1801 le *Rite Français* pratiqué au Grand Orient de France²², tandis que le *Guide du Maçon Écossais* fait de même en 1820 pour le *Rite Écossais Ancien & Accepté*²³ pratiqué dans les loges sous tutelle du Suprême Conseil de France. Enfin, et à la différence de ce qui pouvait se passer avant la Révolution, les loges maçonniques deviennent bien plus que des lieux de convivialité : des lieux de réflexion – certains parlent même de laboratoires – qui constitueront assurément le ferment des grandes réformes sociales à venir.

Franc-maçonnerie et progrès social

Si les révolutions du XIX^e siècle furent, à certains égards et contrairement à celle de 1789, des révolutions maçonniques, il semble que nombre des grandes réformes de la deuxième moitié du

²² MOLLIER Pierre. *Le Régulateur du Maçon 1785/1801 : La fixation des grades symboliques du Rite Français : histoire et documents*. Paris : A l'Orient, 2004

²³ NOEL Pierre [Préface de Pierre MOLLIER]. *Guide du Maçon Écossais, A Edimbourg*, 58***. Paris : A l'Orient, 2006

siècle furent largement inspirées, sinon imaginées par les loges maçonniques ou par des francs-maçons engagés dans la vie publique. Citons à titre d'exemple l'école publique, laïque et obligatoire, la liberté de la presse, le droit de grève et, dans une large mesure, la création des syndicats, des sociétés d'assistance ou d'assurance mutuelle ou même celle de l'Assistance Publique. De même, c'est sous la pression des loges maçonniques, parfois violemment anticléricales, qu'Émile Combes (1835-1921), ancien pasteur réformé et franc-maçon engagé, mettra fin au régime du concordat en séparant définitivement les églises et l'État en 1905.

Notons également que nombre des figures les plus révolutionnaires du siècle furent initiées, tel Auguste Blanqui (1805-1881)²⁴ ou Louise Michel (1830-1905)²⁵. Concernant cette dernière, il est à noter que, même fortement minoritaire, la franc-maçonnerie mixte ou féminine a largement contribué, avec des figures telles que Maria Deraismes (1828-1894)²⁶ en France ou Annie Besant (1847-1933)²⁷ en Angleterre, au développement du féminisme et à la laborieuse mise en place des droits des femmes.

La question du Grand Architecte de l'Univers

Il fut une époque où le Grand Orient de Belgique, le Grand Orient de France et la franc-maçonnerie anglo-américaine se reconnaissaient mutuellement. Mais la plupart des obédiences régulières cessèrent leurs relations avec eux à la suite de querelles concernant l'admission de non-croyants parmi les francs-maçons. En Belgique, le conflit entre l'Église catholique romaine et la franc-maçonnerie amena le Grand Orient de Belgique à supprimer de ses rituels et documents toute mention au *Grand Architecte de l'Univers* dès 1875. En France, dans une situation similaire qui voyait l'Église catholique, alors très majoritaire, condamner avec vigueur à la fois la franc-maçonnerie et les institutions républicaines de la France, le Grand Orient de France commença par renoncer en 1877 à l'obligation, pour ses membres, de croire «*en Dieu et en l'immortalité de l'âme*»,

²⁴ Auguste Blanqui (1805-1881), révolutionnaire et anarchiste, fut membre de la Charbonnerie puis initié à la loge «*Les Amis de la Vérité*» à l'Orient de Paris. Il fut également membre de la loge «*Le Temple des Amis de l'Honneur Français*».

²⁵ Louise Michel (1830-1905), militante féministe et anarchiste, fut initiée en 1903, en même temps que sa compagne Charlotte Vauvelle à la loge «*La Philosophie Sociale n°3*» dépendant de la *Grande Loge Symbolique Écossaise Mixte et Maintenu*, obédience aujourd'hui disparue.

²⁶ Marie Adélaïde Deraismes (1828-1894), dite Maria Deraismes est une féministe, oratrice et femme de lettres française. Libre-penseuse, anticléricale et théoricienne du féminisme, elle fréquente les milieux maçonniques – sans être initiée – dès 1860 et soutient activement le groupe de Louise Michel, André Léo, Élisée Reclus visant à l'instauration d'une éducation pour les filles. En 1878, elle coorganise avec Léon Richer le «*Congrès international du droit des femmes*», qui aborde cinq principaux thèmes : histoire, éducation, économie, morale et législation⁵. En 1881, elle organise, avec Victor Poupin, le 1er Congrès anticléricale au GODF ; elle devient dirigeante du journal *Le Républicain de Seine et Oise* la même année où ce droit est accordé aux femmes. Face aux refus successifs de la plupart des loges d'accueillir et initier des femmes, la loge «*Les Libres Penseurs*» du Pecq, de la Grande Loge Symbolique Écossaise, décide d'entrer en résistance et, avec la complicité active du docteur Georges Martin, initie Maria Deraismes le 14 janvier 1882, ce qui provoquera de nombreux remous dans ce qu'on n'appelait pas encore le «*paysage maçonnique français*»...

²⁷ Annie Besant (née Wood le 1^{er} octobre 1847 à Londres, décédée le 20 septembre 1933 à Madras, aujourd'hui Chennai, en Inde), est une conférencière, féministe, libre-penseuse, socialiste et théosophe britannique, qui prit part à la lutte ouvrière avant de diriger la Société théosophique puis de lutter pour l'indépendance de l'Inde. Elle fut particulièrement active dans la création de la franc-maçonnerie féminine anglo-saxonne. – Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Annie_Besant.

tel que ceci était imposé dans les constitutions antérieures. Dix ans plus tard, il rendit facultative la référence au *Grand Architecte de l'Univers* dans ses rituels. Il les expurgea aussi en très grande partie des symboles et enseignements relevant d'une transcendance judéo-chrétienne. À la suite de ces évolutions, la Grande Loge Unie d'Angleterre, après plusieurs requêtes et démarches, le déclara irrégulier. Elle fut suivie au fil du temps dans cette démarche par toutes les autres obédiences du *mainstream* anglo-saxon, et cette situation est toujours d'actualité aujourd'hui.²⁸

Franc-maçonnerie et impérialisme

La franc-maçonnerie se distingue au XIX^e siècle par des valeurs le plus souvent progressistes et universalistes. De ce point de vue, et même si nos esprits du XXI^e siècle ont parfois du mal à le concevoir, elle défend à la fois la colonisation et l'abolition de l'esclavage, l'une et l'autre visant à la fois l'émancipation des hommes et leur progrès matériel et intellectuel. Une figure comme celle de Jules Ferry (1832-1893)²⁹ en est l'exemple éclatant : le promoteur de l'école laïque, gratuite et obligatoire pour tous est également un grand défenseur de la colonisation, en ce qu'elle apporte de civilisation, et donc de valeurs pensées comme universelles, à des populations «*indigènes*» souvent considérées comme ignorantes et sous le joug de régimes médiévaux despotiques ou corrompus.

On retrouve le même phénomène du côté anglo-saxon, où la colonisation contribue à l'essaimage des loges maçonniques, et avec elles des valeurs de fraternités qui transcendent les différences culturelles ou ethniques. Le célèbre poème «*The Mother Lodge*» de Rudyard Kipling en est une bonne illustration. De fait, la pratique maçonnique va se développer dans tout l'empire britannique avec le déploiement des armées coloniales, de même qu'elle va se répandre aux États-Unis avec la conquête de l'ouest.

Franc-maçonnerie et émancipation politique

Pour autant, en diffusant les valeurs de fraternité universelle, les loges ont également répandu en leur sein des idées d'émancipation intellectuelle et politique. Ainsi, les francs-maçons joueront-ils un rôle majeur dans la *Déclaration d'Indépendance* puis dans la rédaction de la Constitution des États-Unis d'Amérique, dont Benjamin Franklin, qui avait initié Voltaire à la loge *Les Neufs Sœurs* à Paris, est l'un des principaux artisans. On considère généralement qu'un tiers des «*pères fondateurs*» américains étaient francs-maçons, et la coupole du Congrès à Washington

²⁸ https://fr.wikipedia.org/wiki/Franc-maçonnerie#Les_deux_branches_principales

²⁹ Jules Ferry (1832-1893) a été initié le 8 juillet 1875 à la loge *La Clémentine Amitié* en même temps que Littré. Il fut membre de la loge *Alsace-Lorraine* du Grand Orient de France.

DC est même ornée d'une fresque représentant George Washington, en habit de franc-maçon, procédant à la pose de la première pierre du Capitole dans une cérémonie publique à laquelle les francs-maçons américains sont habitués : *The Cornerstone Ceremony*.

En Amérique Latine, les révolutions nationales d'indépendance vis-à-vis de la tutelle portugaise ou espagnole sont le plus souvent le fait de francs-maçons issus des bourgeoisies éclairées des colonies, avec des figures telles que José Bonifácio de Andrada e Silva (1763-1838) au Brésil, Benito Juarez (1806-1972) au Mexique, Antonio José de Sucre (1795-1830) pour l'Équateur et le Pérou, Simón Bolívar (1783-1830) pour la Bolivie, la Colombie, l'Équateur, le Venezuela, le Pérou et le Panama, ou même José de San-Martin (1778-1850), qui contribua aux indépendances de l'Argentine, du Chili et du Pérou.

Visibilité du franc-maçon dans l'espace public

La fin du XIX^e siècle marque un tournant dans la position de la franc-maçonnerie dans la société, et notamment dans les pays latins où elle était jusqu'alors sévèrement réprimée. Qu'il s'agisse de l'action des francs-maçons Giuseppe Garibaldi (1807-1882)³⁰, Giuseppe Mazzini (1805-1872)³¹ et Camille Cavour (1810-1861)³² dans l'unité italienne, de celle des monarques francs-maçons au nord de l'Europe, ou même des hommes politiques marquants de la III^e République en France, tels que Jules Ferry (1832-1893)³³ ou Léon Gambetta (1838-1882)³⁴, les francs-maçons deviennent visibles, aussi bien dans l'espace politique que dans l'espace public.

En France, les francs-maçons parisiens manifestent avec leurs décors et leurs bannières sur les barricades de la Commune afin que les frères des deux camps acceptent de négocier la trêve et de porter secours aux blessés. Un peu plus tard, les «*banquets républicains*» rassemblent plusieurs centaines, voire plusieurs milliers de convives, élus de la République et francs-maçons publiquement assumés. On peut même penser que cette visibilité nouvelle est indépendante des orientations politiques elles-mêmes puisque la franc-maçonnerie anglo-saxonne ou germanique est profondément conservatrice, tandis que celle des pays latins du sud de l'Europe est radicale, républicaine, patriote et parfois révolutionnaire.

³⁰ Giuseppe Garibaldi (1807-1882) fut initié à la charbonnerie en 1833 et fut initié à la franc-maçonnerie à Montevideo en 1844. Membre de la loge *Les Amis de la Patrie* du Grand Orient de France, il reçut tous les degrés du 4^e au 33^e avant d'être élu Grand-maître du Grand Orient de Palerme en 1862 et Grand-Maître de la maçonnerie italienne en 1864. En 1881, il fut élu Grand-Maître des rites de Memphis et de Misraïm qu'il réunit en un seul système.

³¹ Giuseppe Mazzini (1805-1872) fut initié à la charbonnerie en 1827 et à la franc-maçonnerie en 1830. Il fut un franc-maçon actif toute sa vie et reçut le 33^e degré en 1864.

³² Camille Cavour (1810-1861) fut également franc-maçon. Il tenta sans succès de fonder les sociétés secrètes – franc-maçonnerie et charbonnerie – et patriotiques en une seule structure, la «*Société Nationale*».

³³ Voir note n°29 page 66

³⁴ Léon Gambetta (1838-1882) fut initié à la loge *La Réforme* à l'Orient de Marseille en 1869.

Pour ce qui concerne notre sujet, cette visibilité est particulièrement marquée par la construction des sièges des grandes obédiences nationales, particulièrement présents et visibles dans les capitales nord-européennes, comme Londres, Dublin, Oslo, Stockholm ou Hambourg. De même, des temples sont construits, parfois comme une réponse ou un complément à la présence du religieux dans la ville. C'est particulièrement le cas aux États-Unis où les temples maçonniques font partie des éléments marquants du paysage urbain des centres villes, comme dans l'ensemble des pays de culture protestante. Nous y reviendrons plus en détail dans les deux parties suivantes.

En France, cette visibilité se cantonne souvent aux régions où le radicalisme ou le radical-socialisme triomphe, comme dans le sud-ouest ou le nord. En revanche, en Italie ou en Espagne, où l'emprise de l'Église catholique reste prédominante, la discrétion reste de mise.

Les rapports difficiles avec l'Église catholique

Plusieurs interdictions viennent émailler les rapports difficiles entre l'Église catholique romaine et la franc-maçonnerie. La première apparaît presque à la naissance de la franc-maçonnerie elle-même, en 1738, lorsque le pape Clément XII fulmine sa bulle *In eminenti apostolatus specula* qui, malgré son caractère définitif, n'est que la première d'une longue série d'interdictions sous peine d'excommunication d'appartenance des catholiques à la franc-maçonnerie. Les motifs n'y sont pas exposés clairement, mais l'on comprend qu'une société d'influence, qui rassemble dans les mêmes cénacles catholiques et protestants, ne puisse être vue favorablement par une église qui se définit comme universelle. De même, si les dénonciations de l'Abbé Augustin Barruel (1741-1820)³⁵ quant au rôle joué par la franc-maçonnerie dans la Révolution Française apparaissent sans fondement, il semble qu'un certain nombre de réformes apportées par cette dernière, à commencer par l'idée même de république, ne pouvait convenir à une église ayant historiquement supporté et défendu des monarchies de droit divin.

On assiste au XIX^e siècle à la radicalisation des deux camps : la franc-maçonnerie devient elle-même de plus en plus farouchement anticléricale, jusqu'à promouvoir l'expulsion des congrégations religieuses en 1901 et la séparation des églises et de l'État en 1905. Il faut également rappeler le rôle joué par les éminents francs-maçons que nous évoquions plus haut dans l'unification italienne, laquelle se fera au détriment des États Pontificaux qui disparaîtront dans la foulée.

Enfin, il convient également de citer les arguments énoncés plus récemment contre la franc-maçonnerie par le Cardinal Ratzinger, futur pape Benoît XVI, alors Président de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, lesquels reposent pour l'essentiel sur une critique du «*relativisme*»

³⁵ BARRUEL Abbé Augustin. *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme* (1797). Paris : Éditions de Chiré, 2005

que Joseph Ratzinger pointe, non sans raison, dans les valeurs maçonniques, relativisme qui est, de son point de vue, incompatible avec l'affirmation d'une vérité révélée qui est le fondement dogmatique de la foi chrétienne du point de vue catholique³⁶.

2.3. *La franc-maçonnerie au XX^e siècle*

Anti-maçonnisme et antisémitisme

L'antimaçonnisme se développe en parallèle de l'antisémitisme, sur le même terreau d'une extrême droite européenne nationaliste, chrétienne pour ne pas dire catholique, anti-républicaine et profondément conservatrice. Les fameux «*Protocoles des Sages de Sion*» furent un ouvrage anti-maçonnique fabriqué par les services secrets tsaristes, avant de devenir la «*preuve*» avancée par les antisémites de tous bords et, encore récemment sur les blogs islamistes, du fameux «*complot judéo-maçonnique*»...

Nous ne nous appesantirons pas ici sur cet amalgame entre judaïsme et franc-maçonnerie, qu'on peut sans doute mettre sur le compte de l'ouverture des loges aux Juifs dès le XVIII^e siècle, et ce bien avant toute autre structure sociale, pour nous intéresser au fait que les décrets anti-juifs et anti-maçonniques se succèdent dès les premiers jours de l'Occupation : le premier le 22 juillet 1940 et le second le 13 août de la même année, les francs-maçons étant accusés avec les Juifs d'avoir entraîné la France dans la guerre et la défaite... Ces décrets prévoient l'interdiction des «*sociétés secrètes*» et oblige les fonctionnaires et agents de l'État à souscrire une déclaration d'appartenance. La loi du 11 août 1941 décide de la publication dans le Journal officiel des noms des dignitaires francs-maçons. Une troisième phase de répression débute avec le retour de Pierre Laval auprès du Maréchal Pétain.³⁷

Les loges de France, qui comprenaient environ 50 000 membres en 1940 – sont fermées, les temples profanés et pillés et les sièges de principales obédiences occupés par les services de Vichy, mandatés par l'occupant pour rechercher on ne sait trop quels secrets fascinants. Une grande exposition sur la franc-maçonnerie est ouverte au Petit-Palais dès octobre 1940, sous la «*direction scientifique*» de Jean Marquès-Rivière, ancien franc-maçon, lequel réitérera avec *Le Juif et la France* l'année suivante et le scénario du célèbre film *Forces Occultes* l'année d'après.

La répression commence en mai 1941 avec la publication de 18 000 noms de francs-maçons

³⁶ *L'Église et la franc-maçonnerie. Déclaration de l'épiscopat allemand*, In *La Documentation Catholique*, N° 1807 – 3 Mai 1981, p.444-448

³⁷ <http://humanisme.canalblog.com/archives/2009/03/03/12795661.html>

au Journal Officiel. Plus de 1 000 fonctionnaires sont révoqués et 150 poursuivis pour «*fausse déclaration*». Si nous ne connaissons pas, du moins en France, de personnes déportées en raison de leur appartenance maçonnique, beaucoup de Frères engagés dans la Résistance le furent pour cette seule raison, indépendamment de leur appartenance maçonnique, et nombre d'entre eux périrent dans les camps. Leurs noms figurent dans les halls des principales obédiences maçonniques françaises, et leur souvenir explique en partie ce souci de discrétion – certains observateurs parlent de goût du secret – qui caractérise encore la franc-maçonnerie française aujourd'hui quant à l'appartenance de ses membres.

Le réveil de l'après-guerre

Si la guerre a fait fondre les effectifs des loges de près des trois-quarts de leurs membres, l'après-guerre marque une forte croissance des effectifs, aussi bien en France que dans le reste de l'Europe et les États-Unis. La franc-maçonnerie est alors soutenue par un élan de sympathie en ce qu'elle est à la fois portée par les héros de la Résistance et qu'elle est assimilée aux valeurs de réconciliation des peuples. Et de même qu'elle avait été très active dans la constitution de la Société des Nations avant-guerre, de même elle sera présente aussi bien dans la construction des Nations-Unies que dans celle de l'Europe.

Aux États-Unis, la franc-maçonnerie double ses effectifs, et les loges créées à travers le monde servent de relais au développement des intérêts occidentaux, et particulièrement des intérêts américains. De fait, certaines grandes loges nationales deviennent de véritables vecteurs d'infiltration des élites pour les services de renseignement américains, aussi bien en Amérique Latine, auprès des dictatures du sous-continent³⁸, qu'en Iran auprès du régime du Shah, ou même en Italie, auprès d'intérêts peu avouables. On constate le même phénomène avec la «*Françafrique*» où des grandes loges, sous contrôle notamment de la Grande Loge Nationale Française, sont créées dans les pays qui continuent à subir la tutelle économique de l'ancienne puissance coloniale.

Ce noyautage, qui reste marginal, n'empêchera pas la franc-maçonnerie de se développer fortement auprès de membres de plus en plus nombreux, en recherche d'une forme de spiritualité a-religieuse. En France, les effectifs des loges passent de quelques milliers après guerre à plus de 160 000 aujourd'hui. Ce phénomène de croissance continu n'est pas général puisque, au contraire de ce que l'on constate en France, les pays anglo-saxons voient les effectifs fondre rapidement depuis les années 1970, après la forte croissance de l'après-guerre.

³⁸ Pour mémoire, si Salvador Allende était franc-maçon, Augusto Pinochet l'était aussi...

2.4. La franc-maçonnerie aujourd'hui

Franc-maçonnerie «traditionnelle» et franc-maçonnerie «libérale»

Bien qu'il existe un nombre important d'obédiences maçonniques, toutes très différentes dans leurs pratiques et leurs conceptions, on peut néanmoins tenter de les répartir en deux branches principales. Si on devait nommer ces deux branches de la franc-maçonnerie, on pourrait leur donner le surnom approximatif, et quelque peu réducteur, de branches «libérale» et «traditionnelle».

La branche «traditionnelle» est la plus répandue dans le monde. Elle regroupe surtout les obédiences qui s'intitulent «régulières», c'est-à-dire qui se réfèrent aux «*Anciens Devoirs*» codifiés au cours du temps dans différentes listes de «règles» ou de «landmarks». Elle a comme caractéristique principale de ne pas traiter de sujets politiques ou religieux, et donc de questions se rapportant à la construction de la société. Cette branche «traditionnelle» peut à son tour être séparée en deux groupes. Le groupe principal, communément appelé *mainstream*, est de loin le groupe le plus important numériquement parlant dans le monde. Il est composé par l'ensemble des grandes loges qui sont reconnues comme «régulières» entre elles et par la Grande Loge Unie d'Angleterre, et qui considèrent en retour cette dernière comme la «grande loge mère de toutes les obédiences régulières». La Grande Loge Unie d'Angleterre n'a pas d'autre action directe sur le plan international que celle d'accorder, refuser ou retirer sa «reconnaissance» aux différentes grandes loges nationales de par le monde. Cependant, l'exigence en terme de critères que met cette obédience à respecter et à faire respecter les principes qu'elle a été la première à codifier, quoique très tardivement, c'est à dire en 1929, au travers des huit *Basic Principles* ou *Principes de base pour la reconnaissance par elle des autres grandes loges*, parfois aussi appelés *Règle en 8 points*, donne à ses «reconnaissances» en ce domaine un poids très particulier.

L'autre groupe représente l'ensemble des autres obédiences traditionnelles qui, tout en respectant les *Anciens Devoirs*, ne sont pas reconnues par le groupe principal pour diverses autres raisons, telles que la préférence accordée à une autre obédience régulière dans le même pays, ou même le refus de reconnaître certaines obédiences reconnues par le courant *mainstream* mais qui pratiquent la ségrégation religieuse, comme en Scandinavie, où les Grandes Loges n'admettent généralement parmi elles que les membres des églises nationales luthériennes.

La branche «libérale», qui s'intitule parfois «adogmatique», parce qu'elle n'impose aucune croyance particulière et accepte les athées, poursuit la tradition d'ouverture et de tolérance de la Grande Loge Unie d'Angleterre dite des *Moderns* d'avant 1813. Elle refuse de son côté de

reconnaître les grandes loges traditionnelles qui pratiquent la ségrégation religieuse, comme nous l'évoquions pour la Scandinavie, ou raciale, tel que cela reste le cas, au moins officieusement, aux États-Unis. Les travaux des loges libérales sont parfois spirituels, mais le plus souvent sociaux, voire politiques. Le Grand Orient de France est aujourd'hui l'obédience la plus ancienne de cette branche. Contrairement à la franc-maçonnerie traditionnelle, exclusivement masculine, la franc-maçonnerie libérale est composée d'obédiences masculines, mixtes ou féminines.

La franc-maçonnerie en France

En France, le courant traditionnel *mainstream* est historiquement représenté par la Grande Loge Nationale Française – GLNF, fondée en 1913 sous le nom de «*Grande Loge Indépendante et Régulière pour la France et ses Colonies*», et reconnue dès sa constitution par la Grande Loge Unie d'Angleterre³⁹. Strictement masculine et exigeant de ses membres la croyance en Dieu et en «*sa volonté révélée*», elle a compté jusqu'à 40 000 membres avant qu'une récente scission la prive de près de la moitié de ses effectifs. La Grande Loge de l'Alliance Maçonnique de France – GLAMF, issue de cette scission, compte quant à elle un peu plus de 15 000 membres, strictement masculins, issus pour la plupart de la GLNF.

La Grande Loge de France – GLDF, bien que non reconnue par le courant *mainstream*, appartient également au courant traditionnel. Elle a été fondée en 1894 par délégation du Suprême Conseil du *Rite Écossais Ancien & Accepté* sur les trois degrés symboliques de ce rite. Elle est donc, d'une certaine façon, l'héritière des loges et mères-loges écossaises du XVIII^e siècle, qui s'étaient fondues dans la Grande Loge Symbolique Écossaise au XIX^e siècle. Elle compte environ 33 000 membres, tous masculins et, contrairement aux autres grandes obédiences françaises, on n'y pratique que le *Rite Écossais Ancien & Accepté*. Elle a récemment été rejointe par la GLAMF au sein de la Confédération Maçonnique de France, qui entend devenir le pendant «*traditionnel*» du Grand Orient de France, historiquement libéral.

Plusieurs petites obédiences masculines – Grande Loge Traditionnelle et Symbolique OPERA, Grande Loge Indépendante de France – appartiennent également à ce courant de la franc-maçonnerie «*traditionnelle*» sans pour autant être reconnues par le courant *mainstream*. Souvent issues de scission de la GLNF, elles regroupent plusieurs milliers de membres.

Du côté de la franc-maçonnerie libérale, on trouve en premier chef le Grand Orient de France, mixte depuis quelques années à peine, et qui regroupe plus de 52 000 membres presque tous masculins. Fondé en 1773, le Grand Orient se positionne depuis sa fondation comme «*le centre de*

³⁹ Reconnaissance qu'elle a perdue puis retrouvée ces dernières années.

l'union», c'est à dire le pôle de regroupement de toutes les sensibilités et pratiques maçonniques de France, ce qui lui a valu, au cours de l'histoire, quelques procès en hégémonie de la part des autres obédiences telles que la Grande Loge de France. Le Grand Orient de France est donc une obédience multi-rites, où la pratique du Rite Français sous ses différentes formes est cependant largement dominante.

Cette sensibilité libérale est également rejointe par les obédiences mixtes, telle la Fédération Française de l'Ordre Mixte International *Le Droit Humain*, fondée en 1893 par Maria Deraismes, ou la Grande Loge Féminine de France, fondée en 1945 sur la bases des loges féminines dites d'«*Adoption*» dont les origines en France remontent au XVIII^e siècle, et qui avaient été réveillées au début au XX^e siècle sous les auspices de la Grande Loge de France. Par ailleurs, et plus encore que dans le courant «*traditionnel*», la franc-maçonnerie libérale comporte également de nombreuses petites obédiences, le plus souvent mixtes, issues de scissions parfois anciennes du Droit Humain ou du Grand Orient de France.

Notre panorama de la franc-maçonnerie en France ne serait pas complet sans la mention des courants plus marginaux, souvent occultistes, qu'il s'agisse de la franc-maçonnerie chevaleresque ou «*rectifiée*», des rites «*égyptiens*» organisés en micro-obédiences regroupant quelques centaines de membres à peine, ou même des loges dites «*libres*» ou «*sauvages*» qui ne sont rattachées à aucune obédience ou fédération. En marge de la franc-maçonnerie proprement-dite, on peut également citer des mouvements historiquement proches de la franc-maçonnerie occultiste, tel que le martinisme, le rosicrucianisme, certaines formes de théosophie ou certaines églises gnostiques, dont les pratiques rituelles sont parfois assez proches de celles que l'on peut trouver dans la franc-maçonnerie. Globalement, on estime à plus de 160 000 le nombre de francs-maçons en France, dont un peu moins de 20 % de femmes.⁴⁰

La franc-maçonnerie en Europe

La pratique maçonnique en France représente, comme pour le climat et la culture, un assez bon échantillon de la diversité des franc-maçonneries en Europe. Grossièrement, on peut distinguer une franc-maçonnerie majoritairement conservatrice et proche des régimes de monarchies constitutionnelles au nord du continent, tandis que le sud est marqué par une forte prégnance de l'Église catholique, qui génère une forme de franc-maçonnerie libérale et discrète.

Nous détaillerons dans la troisième partie de notre thèse les situations pays par pays. Notons ici que la franc-maçonnerie *mainstream*, notamment en Grande-Bretagne et en Irlande, est en nette

⁴⁰ <http://blogs.lexpress.fr/lumiere-franc-macon/2014/06/19/49475/>

perte de vitesse, avec des effectifs qui ont largement fondu ces cinquante dernières années, tandis que la franc-maçonnerie libérale se développe fortement, aussi bien dans les anciennes dictatures du sud de l'Europe (Espagne, Portugal, Grèce) où elle a longtemps été interdite, que dans les anciens pays du bloc de l'Est.

La franc-maçonnerie dans le reste du monde

Nous l'avons vu, la franc-maçonnerie a suivi l'expansion des grands empires aux XVIII^e et XIX^e siècles. Elle est de fait présente partout où ces empires se sont développés, c'est à dire à peu près partout dans le monde, à l'exception toutefois d'une grande partie des pays musulmans où sa pratique est au mieux réprouvée, au pire sévèrement réprimée. De ce point de vue, la Turquie forme une exception, puisque la franc-maçonnerie, parfois souchée sur des pratiques soufies, y survit depuis le XVIII^e siècle. La franc-maçonnerie reste également interdite dans la plupart des pays communistes (Chine, Corée du Nord, Birmanie, Vietnam, etc.), à l'exception notable de Cuba où elle a toujours prospéré. Elle est également réprimée dans les pays soumis à la dictature, même si l'on note parfois, notamment en Afrique subsaharienne, une pratique maçonnique affairiste, proche des pouvoirs politiques en place et des intérêts économiques des anciennes puissances coloniales.

Globalement, la franc-maçonnerie représente aujourd'hui entre deux et quatre millions de personnes dans le monde contre sept millions dans les années 1950, à l'époque où les effectifs des loges américaines avaient plus que doublé dans l'euphorie de l'après-guerre

CHAPITRE III – RECHERCHE DES SOURCES DOCUMENTAIRES

Nous consacrerons ce troisième chapitre à la description de la recherche documentaire que nous avons élaborée pour cette recherche. Nous ferons notamment état des fonds que nous avons pu consulter, qu’il s’agisse de fonds archivistiques, de fonds bibliographiques ou de collections muséales. Puis nous décrirons plus précisément la méthode que nous avons développée pour trouver des informations sur internet, notamment des images ou des références de temples maçonniques à travers le monde.

En effet, et contrairement à une idée couramment défendue, accréditée sans doute par une certaine idée du fameux «*secret maçonnique*», l’accès aux fonds maçonniques est relativement aisé. Nous listerons ici les principales sources auxquelles nous avons pu avoir accès, même si certaines d’entre elles ont été bien davantage sollicitées que d’autres. En effet, même si les fonds archivistiques, notamment ceux des grandes obédiences maçonniques, apportent de précieux éléments, notamment sur l’histoire des rituels et leur iconographie, il faut reconnaître que, concernant notre objet d’études, elles restent le plus souvent muettes.

De fait, internet constitue désormais une source quasiment inépuisable d’informations écrites ou visuelles, parfois de façon très incidente. Nous développerons donc tout particulièrement la méthodologie que nous avons mise en place concernant les moteurs de recherche et le recoupement des informations sur internet.

1. ÉTAT DES FONDS DISPONIBLES

Nous listerons ici les fonds les plus importants qui sont disponibles pour le chercheur s'intéressant à la franc-maçonnerie. Cette liste, bien entendu, ne prétend pas à l'exhaustivité, notamment pour ce qui concerne les fonds d'archives étrangers, et notamment anglo-saxons, particulièrement riches et bien connus de ceux qui s'intéressent à la genèse de la franc-maçonnerie moderne. Nous ciblerons ici principalement les fonds en langue française, en ce qu'ils ont été les plus utiles à notre propre recherche. Les documents d'intérêt concernant l'architecture maçonnique se trouvent pour l'essentiel dans les fonds maçonniques eux-mêmes, aussi bien dans les fonds maçonniques publics – bibliothèques ou archives – mais surtout dans les fonds des principales obédiences maçonniques françaises : Grand Orient de France et Grande Loge de France principalement.

1.1. *Fonds publics*

Disons le d'emblée : les fonds publics d'architecture, et notamment ceux de l'Institut Français d'Architecture, ne nous ont rien apporté sur notre sujet, même de façon annexe. Cette absence quasi totale justifierait à elle seule notre démarche de recherche, en ce qu'elle semble combler une réelle lacune dans le corpus de connaissance de l'architecture occidentale. Cette lacune s'explique pour partie par ce que nous avons évoqué plus haut du manque d'intérêt de l'université pour la chose maçonnique. Elle montre aussi une difficulté ancienne pour percer ce qui, de l'extérieur du monde maçonnique, semble secret, alors même que rien de ce que nous évoquerons ici ne relève de ce fameux «*secret maçonnique*» qui, rappelons-le, est d'ordre strictement initiatique, pour ne pas dire ésotérique. La constitution d'un corpus dans ce domaine nous contraint finalement à «*sortir*» la matière documentaire de son domaine réservé. C'est pourquoi nous nous bornerons donc ici à la mention des principaux fonds maçonniques disponibles dans les principales collections publiques disponibles en France.

Bibliothèques publiques

La Bibliothèque Nationale de France dispose d'un important fonds maçonnique qui concerne les manuscrits et les ouvrages imprimés. Ce fonds est placé dans le catalogue en ligne sous le chapitre «*religions*» avec le commentaire suivant : «*Le fonds maçonnique composé d'archives, d'imprimés et de manuscrits, permet de retracer l'histoire du plus important courant théosophique [sic] en France*»¹, ce qui est pour le moins curieux, théosophie et franc-maçonnerie recouvrant

¹ http://www.bnf.fr/fr/collections_et_services/rel/s.religions_manuscrits.html?first_Art=non, consulté le 14 octobre 2015

deux courants et/ou deux notions fort différents, même si quelques passerelles existent. Le fonds des manuscrits concerne principalement les archives du Grand Orient de France antérieures à 1875.

Le fonds disponible en ligne sous le portail Gallica² propose 21 124 résultats sous la requête «*franc-maçonnerie*», et 2 622 résultats sous la requête «*architecture maçonnique*». Malheureusement pour notre sujet, cette requête est inopérante en ce qu'elle nous mène le plus souvent à ce qu'il est convenu d'appeler en franc-maçonnerie des «*livres d'architecture*», c'est à dire des recueils de comptes rendus de travaux de loge ou de grande loge, ou bien à des «*morceaux d'architecture*», c'est à dire des versions écrites de travaux de loge sans rapport avec notre discipline. Des requêtes similaires, telle que «*temple maçonnique*», ne donne pas davantage de résultat, en raison là aussi de la fréquence d'emploi du mot «*temple*» dans les ouvrages maçonniques, et ce dans un sens différent de celui de notre requête, puisqu'il s'agit le plus souvent de références au temple de Salomon ou au temple en tant qu'objet symbolique.

Signalons également la Bibliothèque Municipale de Lyon, qui dispose d'un très important fonds maçonnique, riche de plusieurs milliers d'ouvrages et manuscrits en rapport avec le passé maçonnique de la ville³. Outre le Fonds Willermoz, essentiel pour l'histoire maçonnique, et en particulier le *Régime Écossais Rectifié* et le templarisme, cette collection renferme en particulier les documents en relation avec la fondation à Lyon par Joseph Balsamo, comte de Cagliostro, de la franc-maçonnerie dite «*Égyptienne*». D'un intérêt primordial pour l'histoire maçonnique, ce fonds nous est d'une aide malheureusement limitée quant à notre sujet, à l'exception d'un article sur le temple de la rue Garibaldi à Lyon⁴ et quelques estampes d'après le même édifice, dues à Forest-Fleury⁵ et publiées en 1875.

Dans tous les cas, il est vraisemblable qu'un travail de dépouillement systématique des fichiers de ces fonds permettrait sans doute de trouver quelques ouvrages en rapport avec notre sujet, tels que des opuscules à caractère monographique comme à Lyon, ou même des ouvrages de dédicaces tels que nous les évoquions dans le chapitre premier de cette première partie. Nous aborderons plus loin les aspects méthodologiques de notre démarche qui, dans un premier temps, a visé à rassembler le plus grand nombre d'informations possible sur notre sujet, plutôt que de

² <http://gallica.bnf.fr/services/engine/search/>, consulté le 14 octobre 2015

³ <http://www.bm-lyon.fr/collections-patrimoniales-et-specialisees/les-collections/article/esoterisme-et-franc-maconnerie>, consulté le 14 octobre 2015

⁴ CHOMARAT Michel. *L'ancien temple maçonnique de la rue Garibaldi*, in *Bulletin municipal officiel de la ville de Lyon* N°5677, 12 février 2007

⁵ AUDIN Marius & VIAL Eugène. *Dictionnaire des artistes et ouvriers d'art lyonnais*, Lyon : les Éditions provinciales, 1992. Henry-Fleury-Marie-Esther Forest dit Forest-Fleury ou Forest de Lemps est né à Saint-Marcellin (Isère) le 3 février 1843. Il est mort à Lyon le 1^{er} juillet 1898. Fils d'un conservateur des hypothèques Forest – Fleury emprunta souvent dans ses publications le nom de sa mère qui appartenait à la famille de Lemps. Il débuta dans l'électricité et c'est lui qui paraît avoir introduit l'éclairage en Maurienne du moins avoir perfectionné l'appareillage la canalisation et la distribution de l'énergie dans ces régions. Venu à Lyon il y fit de la gravure en amateur.

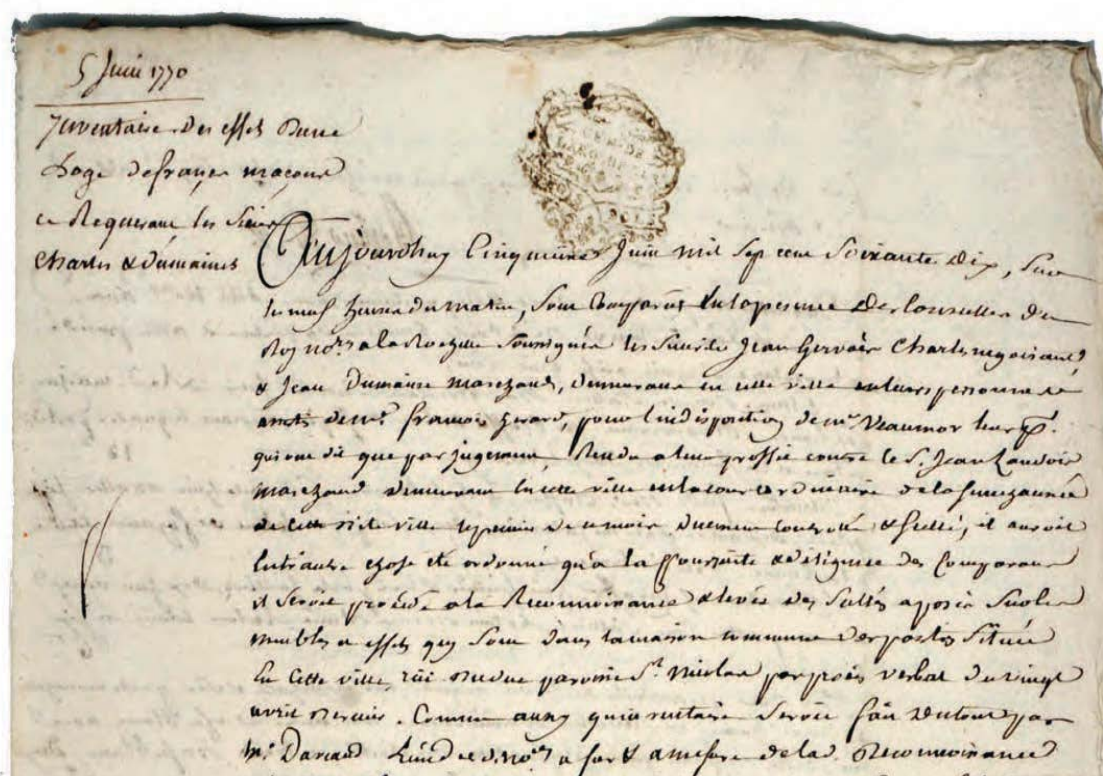


Fig. 1 : Photographie de l'Inventaire du temple maçonnique de La Rochelle
Source : GLDF, 2011

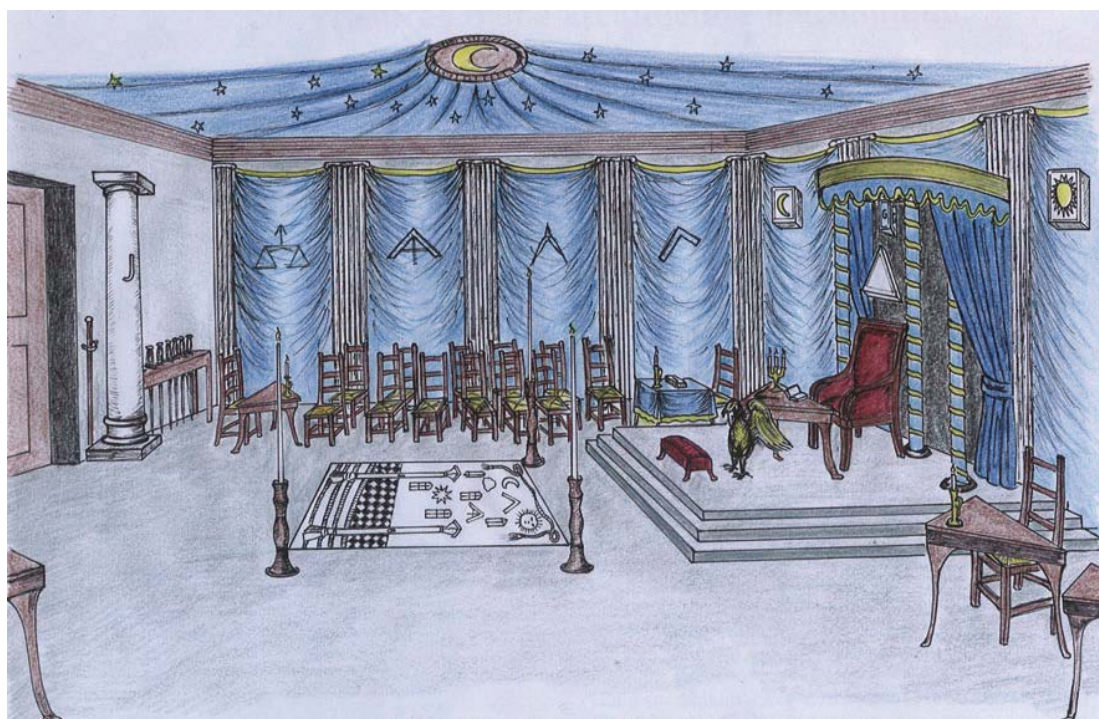


Fig. 2 : Restitution de la loge l'Union Parfaite à La Rochelle, d'après le document précédent. Dessin de Yves-Marie Merling, 2003
Source : GLDF, 2011

nous concentrer sur telle période ou telle aire géographique. Dès lors, ce travail de dépouillement systématique des fichiers reste sans doute à faire.

Fonds d'archives publics

Cette approche délibérément généraliste vaut pour les archives autant que pour les bibliothèques : un travail monographique sur tel ou tel édifice nous conduirait naturellement vers les archives départementales, où la possibilité de découvrir tel ou tel dossier de permis de construire, ou tel ou tel fonds d'archives d'architectes, par exemple, reste grande, notamment au regard de la période considérée. Pour les temples parisiens, par exemple, il est très vraisemblable que plusieurs dossiers figurent aux archives de l'ancien département de la Seine. Là aussi, nous nous orienterons très logiquement vers ces fonds quand nous aurons l'occasion de développer un travail à caractère monographique sur un temple remarquable, étant entendu que ces fonds s'entendent pour la France, et qu'une démarche similaire sur d'autres pays implique vraisemblablement d'autres types de consultation.

Notons toutefois que des chercheurs attentifs, intéressés au premier chef à l'histoire locale ou à l'histoire de leur loge quand ils sont francs-maçons, peuvent parfois trouver des «*pépites*» qui intéressent notre sujet au premier chef. Nous citerons ici, à titre d'exemple, l'ensemble de documents notariés, datés de 1770 et conservés aux Archives Départementales de Charente Maritime, qui apporte une description extrêmement précise des locaux de la loge *L'Union Parfaite* à l'Orient de La Rochelle (voir fig. 1 & 2 ci-contre). La description de la mise sous scellés y est tellement précise qu'elle a même permis une reconstitution graphique précise du temple et de son contenu.⁶

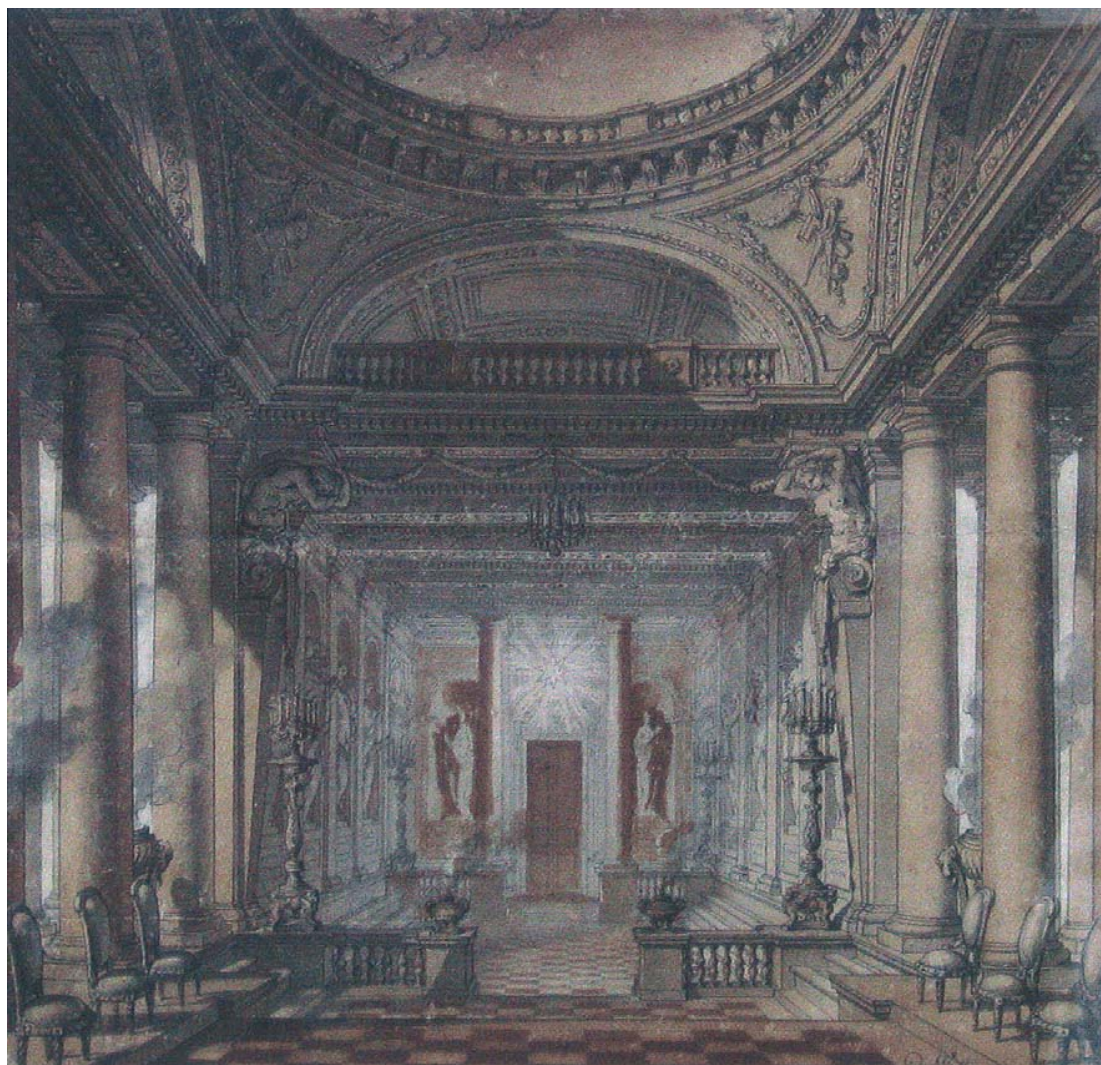
Fonds iconographiques et muséographiques

Nous terminerons ce tour des fonds publics avec les collections muséales, qui restent assez éparses concernant le patrimoine maçonnique. Il s'agit soit de collections liés à l'histoire locale, comme celle du Musée Gadagne à Lyon⁷, qui conserve une importante collection en rapport avec le passé maçonnique de la ville, soit de collections liées à une catégorie d'objets, comme par exemple le Musée Frédéric-Blandin à Nevers⁸ qui, dans ses collections de céramiques, renferme une importante collection de vaisselle maçonnique des XVIII^e et XIX^e siècle. D'une façon générale, et malgré tout leur intérêt pour le public fêru d'objets maçonniques, ces collections muséales n'apportent aucune information probante quant à notre objet de recherche en dehors, bien entendu,

⁶ CECCALDI Stéphane, *Un exemple particulier : le temple de La Rochelle en 1770*, in *De l'Idéal au Réel*, op. cit. p.49-52

⁷ 1 place du Petit-Collège 69007 Lyon

⁸ 16 rue Saint-Genest 58000 Nevers



*Fig. 3 : Charles de Wailly : Projet de temple maçonnique, vue vers l'Occident (signé et daté 1775), collection particulière
Source : GLDF, 2011*



*Fig. 4 : Charles de Wailly : Projet de temple maçonnique, vue vers l'Orient (signé et daté 1774), Musée des Beaux-Arts de Lyon
Source : GLDF, 2011*

de leur intérêt iconographique que nous avons largement exploité pour l'exposition de la Grande Loge de France en 2011⁹.

Signalons toutefois l'une des deux célèbres vues intérieures d'un projet de temple maçonnique, dû à l'architecte Charles de Wailly¹⁰, conservée au Musée des Beaux-Arts de Lyon, l'autre appartenant à une collection particulière (voir fig. 3 & 4 ci-contre). L'une et l'autre ont également été présentées lors de l'exposition *De l'Idéal au Réel* à la Grande Loge de France en 2011 et publiées dans le catalogue afférent¹¹, et dont nous avons co-assuré le commissariat.

1.2. *Fonds maçonniques ou obédientiels*

Typologie des fonds maçonniques

Après avoir évoqué les fonds publics, nous nous intéresserons aux fonds maçonniques les plus accessibles. Nous entendons par fonds maçonniques les collections d'archives, musées ou bibliothèques rattachées à des corps maçonniques, et notamment les obédiences maçonniques elles-mêmes. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, ces fonds sont largement ouverts à tous, francs-maçons ou non, chercheurs ou simples curieux à la recherche d'une appartenance maçonnique supposée d'un aïeul, par exemple. En France, les deux fonds maçonniques les plus importants en terme d'archives sont ceux du Grand Orient de France et de la Grande Loge de France, qui représentent les deux courants «*historiques*» de la franc-maçonnerie en France. Ces deux fonds ont été enrichis ces dernières années par la récupération de ce qu'il est convenu d'appeler «*les archives russes*», qui correspondent en réalité aux archives subtilisées par les nazis en 1944 et emportées en Allemagne lors de la retraite de l'armée allemande. Ces fonds ont été ensuite récupérés et conservés par l'Union Soviétique. Ils ont finalement été restitués entre 2000 et 2002 aux obédiences françaises auxquelles ils avaient été dérobés.

Pierre Mollier, Conservateur des Archives du Grand Orient de France, explique dans un article très didactique¹² l'organisation de ces fonds maçonniques. Ils s'organisent, explique Pierre Mollier, sur trois niveaux, qui correspondent aux trois échelles de la vie maçonnique : archives des obédiences, archives des loges et archives personnelles de francs-maçons, auxquelles il convient

⁹ Voir : *De l'Idéal au Réel*, op. cit.

¹⁰ Charles de Wailly (1730-1798) est architecte, et l'un des représentants majeur du néo-classicisme en France. Prix de Rome en 1752, il intègre l'Académie Royale d'Architecture en 1767. Auteur de plusieurs maisons et hôtels à Paris, et notamment celui construit pour lui-même 57 rue de La Boétie, on lui doit notamment le très maçonnique Temple des Arts au château de Ménars, qu'il dessine pour son ami le Marquis de Marigny. Son œuvre majeure est sans conteste le théâtre de l'Odéon (1779-1782), réalisé à la demande du même Marquis de Marigny dans le cadre d'un ambitieux projet d'embellissement de Paris.

¹¹ CECCALDI Stéphane. *Le XVIII^e siècle : Premices d'une architecture maçonnique*, in *De l'Idéal au Réel*, op. cit. p.43-48

¹² MOLLIER Pierre. *Le voile levé sur les archives «secrètes» de la franc-maçonnerie*, in *Archives secrètes, secrets d'archives [sous la direction de Sébastien LAURENT]*. Paris : CNRS Éditions, 2003, p.123-132



Fig. 5 : Vue intérieure d'un temple au 24° degré du Rite Écossais Ancien & Accepté - Album «Décorations & Costumes» vol. 1, Aquarelle, début XIX^e siècle - La Haye, Centre Culturel Maçonnique «Prince Frédéric»
Source : GLDF, 2011



Fig. 6 : Vue intérieure d'un temple au 6° degré du Rite Écossais Ancien & Accepté - Album «Décorations & Costumes» vol. 2, Aquarelle, début XIX^e siècle - La Haye, Centre Culturel Maçonnique «Prince Frédéric»
Source : GLDF, 2011



Fig. 7 : Intérieur de temple au 1er degré du Rite Écossais Ancien & Accepté, Frontispice aquarellé d'un livret de rituel manuscrit, vers 1830
Source : «Archives Russes», GLDF, 2011

d'ajouter ces archives particulières que constituent les anciens rituels. Pour ce qui concerne notre sujet, nous pouvons nous intéresser aussi bien aux archives des obédiences, en ce qu'elles renseignent sur les politiques immobilières menées, ou bien sur la constitution de leur propre siège, comme nous pouvons aussi nous intéresser aux archives des loges quand celles-ci, ce qui est le plus souvent le cas, sont à l'origine de la construction de leur propre temple. Ici aussi, un travail de dépouillement systématique pourrait apporter beaucoup d'informations, notamment pour ce qui concerne les temples maçonniques français les plus remarquables.

Les anciens rituels nous intéressent en revanche au plus haut point en ce qu'ils précisent sur le lieu et la disposition dans lesquels le rituel doit se dérouler. Ces indications peuvent être sous forme écrite, avec une description précise de la disposition spatiale, du décor et des objets ou accessoires nécessaires au bon déroulement du rituel. Nous disposons également d'archives illustrées, avec une restitution parfois précise, sous forme de gouache ou de dessin aquarellé par exemple, de l'organisation intérieure du temple requise pour les cérémonies de réception à tel ou tel grade, généralement vue en perspective de l'Occident vers l'Orient, c'est à dire de l'entrée du temple vers le siège du président¹³. Ces descriptions écrites ou graphiques nous intéressent doublement, en tant que vecteur de fixation mais aussi de diffusion du modèle architectural. Nous y reviendrons plus loin.

Grand Orient de France : Musée de la Franc-Maçonnerie, bibliothèque, archives

Les fonds des grandes obédiences sont généralement répartis en trois types de collections – muséales, livresques et archivistiques – regroupés dans un service commun. C'est notamment le cas au Grand Orient de France, qui dispose sans conteste du fonds maçonnique privé le plus important de France, aussi bien par la collection de son musée¹⁴ que par la richesse de sa bibliothèque et de ses archives, même si la partie la plus ancienne de celles-ci, pour tout ce qui est antérieur à 1900, a été déposée à la Bibliothèque Nationale de France en 1945. Le fonds d'archives du Grand Orient de France est ouvert aux chercheurs pour toutes les archives antérieures à 1940. Il constitue la suite de celui qui a été déposé à la Bibliothèque Nationale de France. Il regroupe aussi bien la correspondance des loges avec l'obédience que les comptes rendus des travaux de cette dernière. Il possède également un fichier de plus de 120 000 entrées des membres de l'obédience pendant l'entre-deux guerres.

¹³ Voir notamment l'album aquarellé *Décorations & Costumes*, vol. I et II, conservé au Centre Culturel Maçonnique Prince Frédéric à La Haye, publié dans *De l'Idéal au Réel*, op. cit. p.80, ou bien Intérieur de temple, frontispice du *Rituel du Premier Grande d'Apprenti du REAA*, vers 1830, GLDF, archives russes, idem p.83

¹⁴ *Musée de la franc-maçonnerie*, 16 rue Cadet 75009 Paris. Ce musée bénéficie du label *Musée de France*, et nous avons eu l'opportunité de rénover en 2010 en tant qu'architecte et muséographe.

Pour ce qui concerne notre sujet, signalons plusieurs éléments corrélatifs aux différentes phases de transformation du siège de l'obédience, que nous décrirons dans la troisième partie de notre thèse, ainsi que plusieurs objets conservés au musée, et en particulier l'étonnante maquette d'un temple maçonnique ambulant¹⁵, qui se rattache à la forte tradition des loges de cirques et de la proximité de la communauté des Gens du Voyage avec la pratique maçonnique, sujet passionnant, mais malheureusement fort peu étudié à notre connaissance.

Grande Loge de France : Musée – Archives – Bibliothèque (MAB)

Si la collection muséale de la Grande Loge de France n'égale pas celle du Grand Orient, notamment en ce qui concerne les *Arts du Feu*, elle constitue cependant la seconde en importance en France, avec la première collection de médailles maçonniques d'Europe. Ce fonds important reste cependant peu visible en raison de modes de présentation qui restent limités par manque de moyens logistiques (espace d'exposition, gardiennage, etc.). Comme au Grand Orient, les chercheurs maçons ou non, sont accueillis à la Grande Loge de France¹⁶ mais, contrairement au Grand Orient, les archives de la Grande Loge n'ont pas été déposées à la Bibliothèque Nationale de France, et l'on peut retrouver des éléments anciens et même largement antérieurs à la création de l'obédience en 1894 sous les auspices du Suprême Conseil de France. Quant aux archives de ce dernier, celles-ci ne sont malheureusement pas ouvertes au public et ne peuvent être consultées que dans le cadre de travaux internes à cette Juridiction de *Hauts Grades*.

Autres obédiences françaises

La plupart des obédiences françaises disposent de leur propre service d'archives, pas toujours accessible au public, ainsi qu'une collection d'objets liés à leur propre histoire. Signalons cependant le musée de la *Maison du Maçon*, au siège de la Grande Loge Nationale Française¹⁷, qui dispose d'une collection riche d'objets d'origine anglo-saxonne, en rapport avec l'histoire et l'identité de cette obédience, seule reconnue en France par la franc-maçonnerie *mainstream*.

Grande Loge Unie d'Angleterre

Le siège de la Grande Loge Unie d'Angleterre, *Fremasons' Hall* à Londres¹⁸, renferme le plus important musée maçonnique au monde en terme de volume et de qualité de collections, même si, contrairement à ce que nous avons pu accomplir à Paris¹⁹, ce musée reste « *dans son jus* »

¹⁵ Voir photographie in *De l'Idéal au Réel*, op. cit. p.67

¹⁶ 8 rue Puteaux 75017 Paris. La bibliothèque est ouverte les jours ouvrables.

¹⁷ 12 rue Christine de Pisan 75017 Paris

¹⁸ 60 Great Queen Street London WC2B 5AZ, Royaume Uni

¹⁹ Au *Musée de la Franc-Maçonnerie*, voir note n°13 ci-dessus.

muséographique d'origine, et que la présentation des collections souffre d'un manque certain de didactisme, notamment auprès du grand public. Comme nous l'avons indiqué au chapitre précédent à propos de la loge *Quatuor Coronati*, ce musée est le résultat d'un véritable projet scientifique, émanant de la Grande Loge Unie d'Angleterre, de récolte de savoirs autant que d'objets ayant trait à l'histoire maçonnique partout dans le Monde. Comme c'est le cas pour la plupart des grandes obédiences maçonniques, ce musée est aussi bibliothèque et centre d'archives, ouverts aux chercheurs, maçons ou non. Le catalogue de la bibliothèque est par ailleurs disponible en ligne²⁰.

Grande Loge d'Écosse

Comme nous le détaillerons dans notre troisième partie, l'Angleterre et l'Écosse représentent deux nations distinctes sur le plan maçonnique. Tout naturellement, la Grande Loge d'Écosse dispose donc de sa propre histoire, et de son propre fonds archivistique²¹. Celui-ci est particulièrement remarquable, notamment en raison de la collection des manuscrits, qui recouvre aussi bien d'anciens rituels – ou Anciens Devoirs – que des livres d'architecture de loges les plus anciens au monde. Le fonds possède également une importante collection d'objets qui reflète l'histoire et la spécificité de la franc-maçonnerie écossaise²².

L'AMMLA – Association des fonds maçonniques européens

L'AMMLA – *Association for Masonic Museums, Libraries and Archives* est une structure qui regroupe les principaux fonds maçonniques européens, publics ou privés, obédientiels ou non. Elle compte à ce jour 31 membres²³ et s'est récemment ouverte à différents fonds nord-américains. Elle organise un congrès annuel, qui est à la fois l'occasion de rencontres et de projets d'échanges de d'informations. C'est en particulier grâce à cette structure que nous avons pu rassembler des objets venus de toute l'Europe à l'occasion de l'exposition *De l'Idéal au Réel* en 2011. Elle est actuellement présidée par François Rognon, responsable scientifique du Musée-Archives-Bibliothèque et Conservateur des archives de la Grande Loge de France.

²⁰ <http://www.freemasonry.london.museum/catalogue.php>

²¹ <http://www.grandlodgescotland.com/grand-lodge-171/departments/museum-a-library>

²² *Lodge Aitcheson's Haven*, janvier 1599

²³ Musée Belge de la Franc-Maçonnerie (Belgique), Bibliothèque Publique d'Arès (Espagne), Bibliothèque du Grand Orient de France (France), Centre de Documentation Maçonnique (Belgique), Centro Ibérico de Estudios Mazonicos (Espagne), Cultureel Masoniek Centrum (Pays-Bas), Deutsches Freimaurer Museum (Allemagne), Fondation Bibliotheca Masonica August-Beltz (Suisse), Grande Loggia d'Italia – Piazza del Gesù (Italie), Grand Lodge of Scotland (Royaume Uni), Grande Loge de France – MAB (France), Grande Loge Nationale Française – Musée (France), Centre Régional d'Etudes Franc-maçonniques (Roumanie), Library & Museum of Freemasonry – Londres (Royaume-Uni), Bibliothèque de la Grande Loge Régulière d'Italie (Italie), Bibliothèque de la Grande Loge Régulière de Belgique (Belgique), Masonic Library & Museum of Pennsylvanie (USA), Masonic Library of New-York (USA), Masonic Museum Iceland (Islande), Masonic Museum Phoenix of Corfu (Grèce), Museum Austria Schloss Rosenau (Autriche), Museum of Norwegian Order of Freemasons (Norvège), Museum of Swedish Order of Freemasons (Suède), National Museum of Hungary (Hongrie), Suprême Conseil de France (France), The Grand Lodge of Finland Museum (Finlande), The Romanian Independant Center for Esoteric Studies (Roumanie), Masonic Museum of Portugal (Portugal), Grande Oriente d'Italia – Palazzo Giustiniani (Italie), Masonic Library of the University of Poznan (Pologne).

1.3. *Autres fonds privés*

Les fonds associatifs

Outres les « *grands* » fonds maçonniques obédientiels, que nous avons évoqués ci-dessus, il nous faut citer les fonds associatifs, et en particulier les fonds propres aux loges. En effet, même si la plupart des loges maçonniques sont fédérées au sein des obédiences, auxquelles elles sont censées verser leurs archives, notamment les plus anciennes, certaines d'entre elles conservent des collections propres, qui peuvent concerner aussi bien des documents liés à leur propre histoire – chartes, patentes, diplômes, etc. – que des objets de collection parfois exceptionnels. C'est généralement le cas des loges d'Écosse les plus anciennes, qui détiennent également des rituels anciens particulièrement précieux, comme c'est le cas en Suisse ou France, avec, par exemple une loge comme « *La Bonne Foi* » à Saint-Germain en Laye, qui dispose de son propre musée au sein de ses locaux historiques.

Les collectionneurs

Les collectionneurs privés disposent parfois de ressources inestimables, aussi bien en terme d'ouvrages anciens, d'objets ou d'archives maçonniques acquis patiemment au cours de recherches inlassables. Certaines de ces collections nous sont bien connues : celle de Raymond Meyer a été cédée il y a plusieurs années au Grand Orient de France, où plusieurs objets, parmi les plus remarquables du musée de la franc-maçonnerie, sont désormais présentés au public. Signalons également l'exceptionnelle collection de Patrick-André Chéné, qui, outre une bibliothèque privée exceptionnelle, possède de nombreux objets qui intéressent directement notre sujet de recherche, tels les dioramas présentés en 2011 à la Grande Loge de France ou une exceptionnelle collection de plusieurs milliers de cartes postales, dûment répertoriées dans une base de données informatiques, représentant des temples maçonniques à peu près partout dans le monde. Cette base de données reste cependant à exploiter scientifiquement...

2. RECHERCHES SUR INTERNET

On l’aura compris, les fonds archivistiques publics ou privés sont des ressources précieuses pour le chercheur qui s’intéresse à un cas spécifique, qu’il pourra retrouver au gré des classements, fichiers et mots clés. Dans la situation que nous avons décrite dans notre Chapitre I, où le sujet a été à peine défloré par nos prédécesseurs, la recherche tous azimuts s’impose presque, tout au moins dans un premier temps. Même si nous comprenons bien les réticences académiques envers ce nouvel outil qu’est internet, notre expérience nous a montré qu’il était possible d’y trouver des sources d’information, souvent inattendues, et qu’il était même assez aisé, avec un minimum de persévérance, de recouper ces informations, parfois par des voies multiples.

Nous consacrerons donc une partie de ce chapitre à expliciter la méthode de recherche que nous avons élaborée sur internet, notamment avec le recours aux technologies des moteurs de recherche, en exploitant à la fois leur puissance de recherche, mais aussi leurs imperfections, approximations ou inexactitudes. Nous dirons également un mot d’une forme de typologie de sites qu’on peut, à ce stade, ébaucher, ne serait-ce que pour sourcer les informations que nous recueillons, mais aussi étayer la fiabilité de ces dernières, selon l’identité de la source.

2.1. Moteurs de recherche et mots clés

Principaux moteurs de recherche textes et image : Google, Google Images, Google Maps, etc.

Nous nous sommes appuyé sur le moteur de recherche *Google*²⁴, qui nous est apparu à l’usage comme le plus efficace dans la réponse à nos requêtes, ainsi que ses différents avatars, que sont *Google Images*²⁵ pour la recherche iconographique, *Google Maps*²⁶ pour la recherche cartographique, avec l’outil *StreetView*²⁷ quand celui-ci est disponible, ce qui n’est pas toujours le cas²⁸.

Pour ce qui est de *Google* à proprement parler, nous reviendrons un peu plus bas sur la gestion du foisonnement des réponses aux requêtes, qui dépassent parfois plusieurs centaines de milliers de réponses même pour une requête qui pourrait sembler assez précise. Ainsi, la requête «*Hollywood Masonic Temple*» offre plus de 216 000 réponses en moins de 1, 6 secondes²⁹ (voir fig. 8, page suivante). De même, la même requête sur *Google Images*³⁰ offre plusieurs milliers d’images

²⁴ www.google.com/

²⁵ <https://images.google.com/>

²⁶ <https://www.google.com/maps/>

²⁷ <https://www.google.com/maps/streetview/>

²⁸ Certains pays, comme la Suisse ou l’Allemagne, par exemple, ont mis en place de fortes barrières de protection afin d’empêcher la généralisation de l’accès à *StreetView*. Les associations de résidents, parfois puissantes et bien organisées, ont ainsi, parfois de façon systématique, interdit la reproduction des façades en ligne.

²⁹ Consulté le 15 octobre 2015 pour la rédaction de ce chapitre

³⁰ Idem

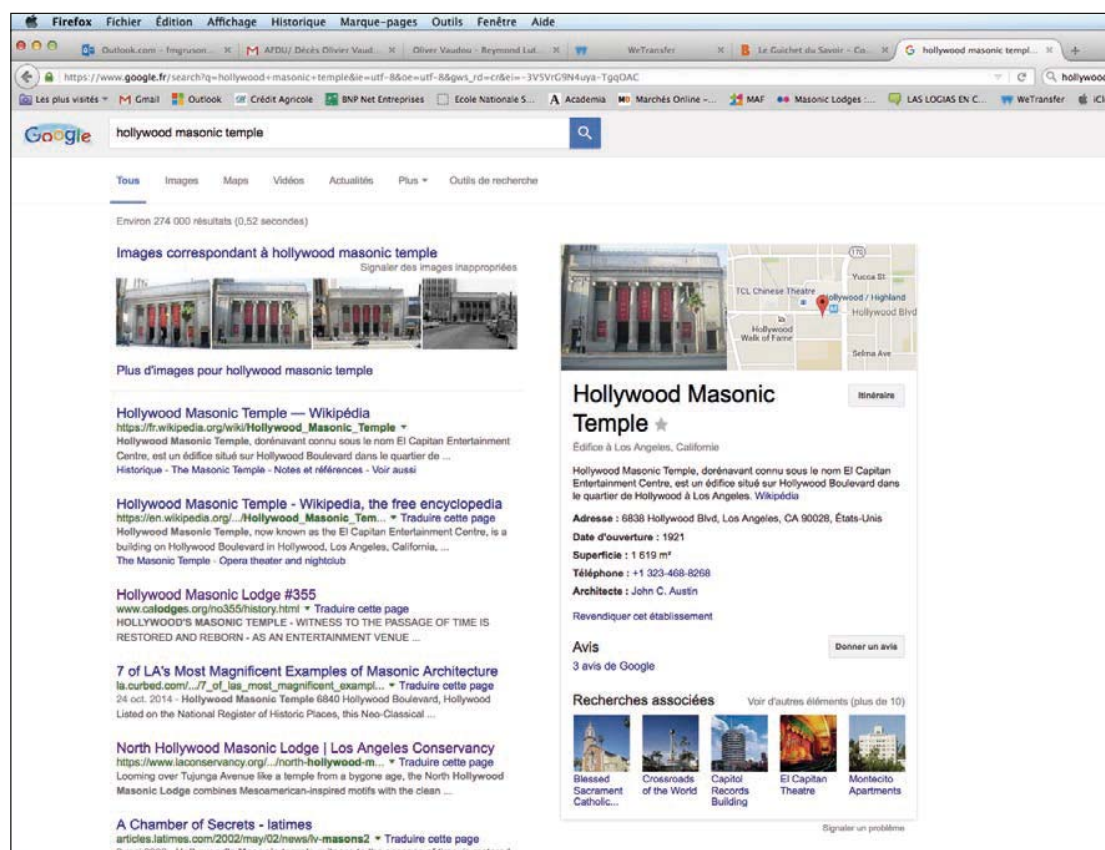


Fig. 8 : Première page de résultats de la requête « Hollywood masonic temple » sur Google - Consulté le 22 décembre 2015. L'encadré publicitaire à droite renvoie au temple maçonnique de Hollywood Boulevard, désormais salle de spectacles.

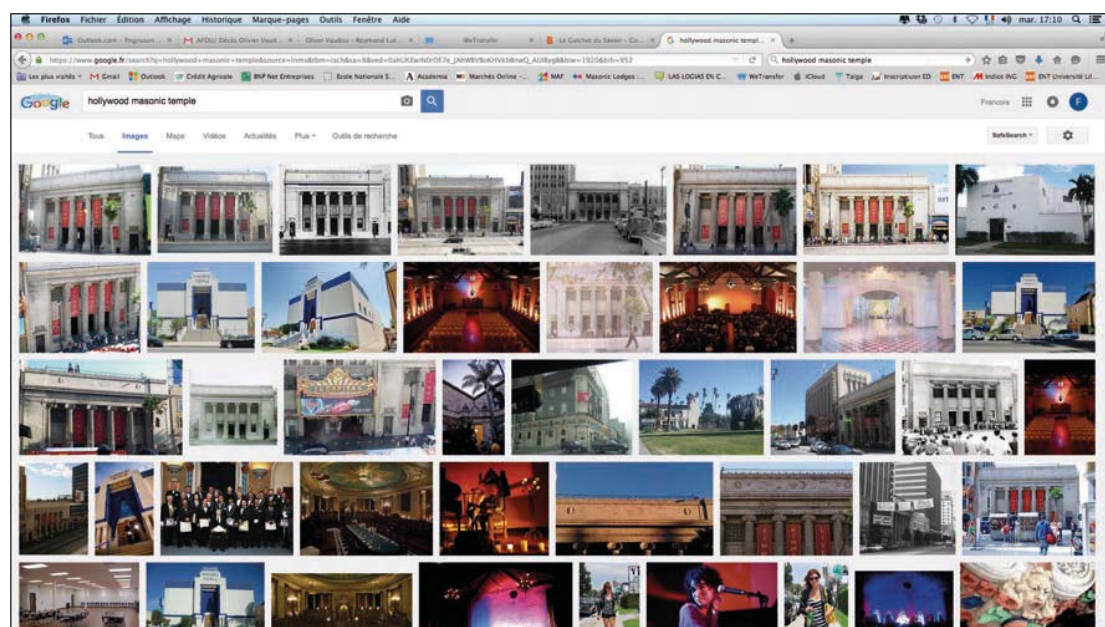


Fig. 8 : Même requête sur Google Images - Consulté le 22 décembre 2015 - Si de nombreux résultats renvoient au même temple de Hollywood Boulevard, on trouve également le temple de North Hollywood (2^e ligne : 2, 3 et 8^e position, 4^e ligne, 2^e position, 5^e ligne, 2^e position), mais également le temple de Hollywood, Floride (1^{re} ligne, 8^e position), le temple maçonnique de l'hôtel Andaz à Londres (4^e et 5^e ligne, 3^e position), mais également la photographie des Frères de la Hollywood Lodge à Culver City (4^e ligne, 3^e position) et même la chapelle du cimetière de Santa Monica Boulevard (2^e ligne, 4^e et 6^e position, 3^e ligne, 6^e et 9^e position, 4^e ligne, 5^e position), qui n'a rien de spécifiquement maçonnique, sinon les nombreuses personnalités maçonniques de Hollywood, dont les obsèques y ont été célébrées...

dont la plupart n'ont pas grand chose à voir avec ce qui est attendu dans la requête, la pertinence des réponses se dégradant au fur et mesure que l'on avance dans les pages de réponses (voir fig. 9 ci-contre). Nous reviendrons sur la nécessité du recoupement qui permet finalement d'opérer un tri entre les réponses jugées pertinentes, c'est à dire en rapport avec l'objet de la requête, et les réponses non pertinentes, qui apparaissent de façon incidente dans les réponses proposées. En effet, certaines de ces réponses non pertinentes peuvent cependant ouvrir sur de nouveaux exemples, différents de celui recherché dans la requête, mais tout aussi intéressants pour notre recherche.

Google Maps et *StreetView* sont des outils qui peuvent s'avérer utiles dans un premier temps : une fois les premières requêtes opérées, on peut, par exemple, dénicher une adresse – celle d'une loge, par exemple, trouvée dans un annuaire administratif ou commercial – et soumettre celle-ci comme requête. Il arrive dès lors que l'objet de la recherche devienne visible, à partir de l'adresse postale et *Streetview*, par exemple, et puisse, par exemple, être recoupé visuellement avec l'iconographie trouvée sur *Google Images*. Ces outils offrent également de précieuses indications sur le contexte de l'objet lui-même : contexte urbain, vis à vis et voisinage, etc., ainsi que sur la visibilité de l'édifice en tant qu'objet maçonnique dans la ville. L'expérience nous a montré que, d'un pays à l'autre, cette visibilité varie énormément : les temples maçonniques sont généralement totalement cachés en Italie, pas même mentionnés par une simple plaque, tandis qu'ils figurent comme des monuments urbains aux États-Unis, aspect qui intéresse directement notre sujet de recherche. Notons enfin que *Google Images* dispose d'un outil de comparaison d'images qui ne se montre pas toujours très performant.

Principaux mots clés : langue véhiculaire et langues locales

On le sait, internet, et *Google* en particulier, sont des outils mondialisés qui nous permettent aisément d'accéder à des informations à peu près partout dans le monde. Nous avons le plus souvent dédoublé nos requêtes, en proposant des mots clés en Anglais, qui reste la langue véhiculaire de cet espace mondialisé qu'est internet, et la langue du pays, dès lors que celle-ci ne nous est pas totalement inconnue³¹.

D'une façon générale, l'Anglais a été utilisé systématiquement pour l'ensemble des pays anglo-saxons (Amérique du Nord, Grande Bretagne, Commonwealth, Afrique anglophone, Asie du sud-est), ainsi que pour les pays scandinaves, où nous l'avons croisé avec quelques rudiments de langues locales, ne serait-ce que pour dénicher quelques adresses de loges, par exemple. Il est en effet assez aisé de trouver de petits outils de traductions sur internet qui propose la traduction de termes comme « *Grande Loge* » ou « *franc-maçon* » dans la plupart

³¹ En effet, la vérification des informations ou le recoupement des sources est impossible dans une langue totalement inconnue...

des langues.

Le Français a été utilisé pour l'ensemble des pays francophones, à commencer par la France et la Belgique, mais également pour le Canada et, bien entendu, les anciennes colonies françaises en Afrique, en Asie et en Océanie. Le croisement avec l'Anglais est souvent inutile, en raison de la faible pénétration de l'anglais dans les pays francophones...

L'Espagnol nous a été particulièrement utile pour l'Amérique Latine, à l'exception bien sûr du Brésil, mais curieusement assez peu pour l'Espagne où la chose maçonnique reste peu ou pas accessible sur internet. Certains pays, comme Cuba, sont au contraire très largement documentés en raison notamment de la forte pénétration de la franc-maçonnerie dans l'ensemble des couches de la société, et ce nonobstant la persistance du régime castriste.

Enfin, nos connaissances scolaires en Allemand et nos rudiments en Italien ou en Néerlandais nous ont permis de trouver un niveau d'information suffisant pour l'Italie, la Belgique néerlandophone, les Pays-Bas et l'Allemagne, nettement moins en revanche pour l'Autriche où, culture catholique oblige, la franc-maçonnerie reste peu visible. À contrario, notre totale méconnaissance des langues slaves et le peu de pénétration de l'Anglais en Europe de l'Est explique pour partie la faiblesse de notre corpus pour toute l'Europe de l'Est. Cette remarque est tout aussi valable pour les pays de culture arabe ou musulmane, renforcée par le fait que la franc-maçonnerie y est presque partout interdite.

Le phénomène du « filon » : des découvertes grâce aux erreurs des moteurs de recherche

Nous l'évoquions plus haut, l'intérêt des moteurs de recherche réside bien souvent autant dans leur imperfection que dans leur incroyable efficacité. Ainsi, il arrive souvent qu'une requête donne des résultats inattendus ou incongrus. Ceux-ci méritent l'examen car ils sont susceptibles de nous mener sur des pistes nouvelles. C'est particulièrement le cas avec *Google Images* qui, sur une requête sur un édifice précis, par exemple, va souvent proposer des images sans rapport, mais parfois proposer des images d'autres édifices qui nous intéressent tout autant pour notre requête que celui qui avait fait l'objet de la recherche initiale.

Cette image nouvelle, sortie presque par hasard, ou en tout cas par approximation dans la réponse à la requête, devient la source possible d'une nouvelle référence, parfois plus intéressante que la recherche initiale. De fil en aiguille et de réponse erronée en nouvelle requête, on observe parfois un phénomène de « *filon* », par exemple par la découverte d'un site spécifique, mal référencé sur *Google* parce que peu visité, et qui peut regrouper à lui seul plusieurs dizaines d'exemples inté-

ressant notre sujet de recherche. C'est par exemple le cas des sites des organismes de conservation du patrimoine, qu'on trouve par exemple dans chaque Province en Nouvelle Zélande³², et qu'il nous aurait été impossible de trouver directement, puisque nous ignorions totalement l'existence de ce type de recensement local dans ce pays...

On constate également que les images circulent énormément d'un site à l'autre, ou d'un blog à l'autre, sans être légendées ni sourcées, et qu'il faut parfois un peu de patience ou de persévérance pour mettre un nom de lieu ou de loge, et finalement une adresse, et même parfois le nom d'un architecte et la date de la construction, sur une image trouvée initialement totalement par hasard.



Fig. 9 : Image intérieure du temple maçonnique d'Oaxaca au Mexique.

Source : <http://freemasonrywatch.org/secrets.html>

C'est le cas de nombreux sites conspirationnistes, par exemple, qui véhiculent parfois des images d'intérieurs de temples maçonniques, recopiées d'un site à l'autre, et dont il nous aura fallu retrouver la source pour en désigner l'identité. C'est par exemple le cas du temple d'Oaxaca au Mexique, qu'on retrouve sur de nombreux sites de langue anglaise ou espagnole, ou celui de Pistoia, dont une photo ancienne en noir et blanc circule sur de nombreux sites italiens.

Déroulement des requêtes

Le déroulement logique des recherches par requêtes peut se résumer dans l'ordre ci dessous, qui paraît élémentaire mais peut dans la pratique s'étaler sur plusieurs jours, semaines ou même plusieurs mois, puisque les réponses aux requêtes varient avec le temps, et qu'une requête sans résultat probant peut en trouver un ou plusieurs quelques mois plus tard :

- *masonic temple* <nom de la ville>
- Si résultat juste : *masonic temple* <nom de la ville> *architect*
 - o Si un nom est proposé : <nom de l'architecte>
 1. si résultat (par exemple sur un annuaire officiel) : recherche de la date de construction, prise de note biographique, etc.
 2. si pas de résultat : mise en attente d'indices nouveaux
 - o Si aucun nom n'est proposé : mise en attente d'indices nouveaux
- Si résultat faux : enregistrement de l'image dans une zone tampon, en attente d'identification ultérieure – notons que *Google Images* offre depuis peu un outil de reconnaissance

³² <http://www.heritage.org> qui dispose d'un moteur de recherche en propre : <http://www.heritage.org.nz/the-list/>

graphique particulièrement puissant, mais pas toujours fiable...

- Si pas de résultat, contournement de la requête avec l'usage de synonymes : *masonic hall*, ou *freemasons' hall*, davantage en usage en Grande Bretagne, par exemple, ou le recours à des termes voisins : *masonic lodge* <nom de la ville> par exemple permet souvent de trouver un adresse, notamment sur les sites d'annuaires commerciaux qui listent également les associations.
 - o Si une adresse est trouvée : requête <adresse> sur *Google Maps* puis sur *Street-view*. Cette méthode permet souvent de reconnaître un exemple mis en tampon en attente d'identification.
 - o Si aucune adresse n'est trouvée, la cause devient plus difficile. Certaines obédiences donnent parfois la liste des loges sous leur juridiction. Il faut alors passer par le site de l'obédience en tapant le nom de celle-ci en requête, puis tenter d'en trouver l'adresse postale.

La même manipulation peut-être refaite dans la langue du pays, quand celle-ci n'est pas l'Anglais, avec parfois davantage de succès. Les résultats sont souvent très différents, notamment dans les pays où les sites de loges et/ou d'obédiences maçonniques sont uniquement rédigés dans la langue locale. C'est le cas pour l'essentiel dans l'ensemble des pays latins, où les requêtes en Anglais sont peu efficaces, tandis que leur équivalent en Espagnol, par exemple, se révèle particulièrement fécond.

Bien entendu, les sites consultés sont systématiquement consignés dans la banque de données afin de pouvoir y revenir ultérieurement, même si nous avons parfois constaté le caractère éphémère de certaines adresses internet...

Des sources quasi illimitées mais parfois difficilement vérifiables

Nous avons évoqué plus haut la profusion, parfois difficile, des informations disponibles sur internet. Pour ce qui est des résultats des requêtes, proposés par centaines de milliers, voire plusieurs millions, le tri est une option malheureusement impossible. Nous avons constaté que la pertinence des réponses décroît nettement au fur et à mesure qu'on avance dans les propositions. C'est pourquoi nous nous sommes limités strictement aux cinq premières pages de réponses qui, le plus souvent, se sont révélées largement suffisantes.

Nous avons également pris le parti de recouper systématiquement les informations trouvées. Ce recoupement est généralement assez aisé s'agissant de temples connus ou déjà répertoriés au titre

du patrimoine du pays, comme c'est par exemple le cas pour les grands temples américains, souvent protégés comme *National Heritage* ou *Local Heritage* et répertoriés comme tels dans les registres accessibles en ligne, sous forme de fichiers .pdf, par exemple. Le recoupement peut également s'effectuer par des requêtes croisées, en partant d'un côté de l'édifice, de son adresse, ou du nom de la loge, et d'un autre côté du nom de l'architecte qui aura été trouvé dans un premier temps. La mention du nom de l'architecte dans la liste des membres de la loge, par exemple, est un indice probant de l'attribution à cet architecte de l'édifice construit par cette loge. La question de la datation peut également être résolue dans certains cas par des indices croisés, comme la biographie de l'architecte et l'historique de la loge commanditaire, qui peuvent provenir de deux sources totalement séparées.

2.1. *Typologie des ressources iconographiques et documentaires*

Une fréquentation assidue, la multiplication des requêtes et le recoupement des informations trouvées nous ont permis d'établir une sorte de typologie des ressources disponibles sur internet, dont le niveau de fiabilité va du très faible (blogs) au très bon (sites publics de répertoires patrimoniaux) en passant par le médiocre (sites d'images, comme *Pinterest*, par exemple) et le plutôt bon (sites de loges qui présentent parfois une page historique et/ou une page sur le temple de la loge). Nous retraçons ici l'essentiel de cette typologie des sites consultés, en précisant, pour chacun d'entre eux, le type d'information que nous avons pu y trouver. On trouvera en annexe une liste détaillée des principaux sites consultés.

Les sites de loges

Comme beaucoup d'associations civiles, les loges maçonniques ont parfois conçu le projet, depuis plusieurs années, de créer leur propre site internet. Le but est souvent de faire connaître la loge elle-même, notamment au public local, mais également de présenter la franc-maçonnerie en général, ses buts et ses méthodes. Dans la plupart des cas, on trouve une page FAQ³³ et une autre destinée à remplir un formulaire de contact. Dans les pays anglo-saxons, notamment, ces sites sont explicitement présentés comme des outils de recrutement de nouveaux membres pour la loge, avec une page «*contact*» qui permet à l'internaute de s'inscrire en vue d'une possible initiation. En effet, le contenu des sites de loges varie fortement d'un pays à l'autre, selon la diversité des pratiques maçonniques que l'on rencontre ici ou là : les loges scandinaves précisent les lieux, dates et heures des prochaines réunions, quand les loges américaines s'étendent largement sur la présentation de la franc-maçonnerie et proposent parfois en page d'accueil : «*Become a Freemason !*».

³³ *Frequently Asked Questions* ou questions fréquentes

Ces sites sont souvent réalisés avec peu de moyens, par un membre un peu plus fêru d’informatique que la moyenne. Ils évoluent peu, et s’organisent généralement autour de pages qui ne sont pas destinées à évoluer dans le temps. C’est dans cette optique qu’on trouve quelques pages dévolues à l’historique de la loge, généralement rédigées par le frère archiviste ou érudit de l’atelier. Nous avons parfois trouvé dans ces pages des informations très précieuses quant à l’histoire du local proprement dit et les conditions de sa construction. Dans certains cas, plusieurs pages sont même destinées à présenter l’édifice lui-même, avec des photographies parfois médiocres mais toujours utiles au chercheur, et surtout qui ne présentent aucun doute quant à l’identification du lieu. Cette iconographie est également précieuse pour déterminer le type de rite utilisé, ou même pour déceler d’éventuels indices quant aux tropismes mis en œuvre soit dans le pays, soit par la loge elle-même. Nous développerons ces aspects dans la deuxième partie de notre thèse.

Les sites d’obédiences maçonniques

Chaque grande obédience maçonnique dispose désormais de son propre site internet. Il s’agit le plus souvent de site «*vitaines*» qui mettent en avant les spécificités de l’obédience, mais aussi les grandes valeurs qui caractérisent l’Ordre maçonnique tel qu’il est perçu ou professé par l’obédience. Les recherches sont plus aisées dans les pays anglo-saxons ou scandinaves, où il ne se trouve généralement qu’une seule grande loge par État, que dans les pays latins, où la recherche doit être démultipliée en raison d’un éparpillement des puissances maçonniques, comme c’est tout particulièrement le cas en France. Dans la plupart de ces sites, on trouve de nombreuses pages ne présentant pas d’intérêt direct pour notre objet de recherche : mot du Grand-Maître, présentation générale de l’ordre et de ses attendus, FAQ, etc.

Certains sites se révèlent toutefois comme des sources précieuses d’information, soit indirectement, en donnant par exemple la liste des loges et leur adresse postale – ce qui nous permet ensuite de «*pister*» le temple au moyen d’une requête sur *StreetView* – soit directement, avec des pages spécifiques sur le patrimoine maçonnique de l’obédience ou des renvois sur des sites dédiés au musée ou aux archives maçonniques de l’obédience. C’est notamment le cas en France, où le site du Grand Orient de France renvoie sur celui du Musée de la Franc-Maçonnerie³⁴ qui dépend de lui, ou en Angleterre, où de la même façon le site de la Grande Loge Unie d’Angleterre renvoie sur celui de son musée³⁵, lequel site, par exemple, nous a fourni nombre d’informations précieuses, écrites et iconographiques, quant à l’histoire de *Freemasons’Hall*, siège de la Grande Loge Unie d’Angleterre.

³⁴ <http://www.museefm.org/>

³⁵ <http://www.freemasonry.london.museum/library/>

A Cuba, le site de la Grande Loge renvoie sur un répertoire³⁶ qui, non seulement donne l'adresse des loges et les dates et heures de réunion de chacune d'entre elles, mais offre, pour beaucoup, un certain nombre d'images extérieures ou intérieures des temples toujours en activité. En Australie, comme dans le Queensland, par exemple, le siège de la grande loge, qui fait office de vitrine, est largement exposé sur le site de l'obédience en tant qu'édifice patrimonial, et même objet touristique ouvert au grand public³⁷.

Les sites de services patrimoniaux

Dans les «jeunes» nations, comme l'Australie ou la Nouvelle-Zélande, les temples maçonniques sont souvent corrélés à la fondation des villes et appartiennent au patrimoine, parfois le plus ancien, des différentes provinces. On trouve donc aisément des listes de temples maçonniques dans les sites dédiés au répertoire du patrimoine bâti. Ces sites sont le plus souvent «officiels» en ce qu'ils dépendent des organismes en charge de l'inventaire et/ou de la protection du patrimoine. Ils se présentent le plus souvent sous forme de répertoires géographiques ou alphabétiques, listant l'ensemble des édifices, parfois accompagnés de notices descriptives – qui vont du très sommaire au document détaillé – et plus rarement de photographies.

Ces répertoires peuvent être nationaux – Angleterre³⁸, France³⁹, Afrique du Sud⁴⁰ – ou provinciaux ou régionaux – USA, Australie, Nouvelle Zélande, etc. Notons qu'à l'exception de la France, avec le répertoire de l'Inventaire Général, accessible en ligne par le portail *Mérimée*, les pays de culture latine brillent le plus souvent par l'absence de ce type d'outil pourtant fort utile au chercheur.

Pour ce qui concerne *Mérimée* justement, notons cependant que les méthodes de l'Inventaire Général du Patrimoine ne permettent pas d'obtenir des listes exhaustives. De fait, concernant les temples maçonniques, la base de données est particulièrement lacunaire, puisqu'elle ne recense que 26 cas⁴¹, dont certains sont en réalité sans rapport avec une véritable activité maçonnique⁴². Si certains exemples sont connus (Périgueux, Rochefort), et d'autres fort intéressants et peu connus (Rueil-Malmaison, Provins), on est étonné de ne pas y trouver certains des temples les plus importants de France, tels que Lille, Toulouse, Rennes ou Bergerac, par exemple.

³⁶ <http://cubamason.forosactivos.net/t5720-las-logias-en-cuba>

³⁷ <http://www.queenslandfreemasons.com/about-us/virtual-tour/>

³⁸ <http://www.theheritagedirectory.co.uk/> ou bien : <http://www.britishlistedbuildings.co.uk>

³⁹ <http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/>

⁴⁰ <http://www.sahra.org.za/sahris/> : site du *South African Heritage Resources Agency*

⁴¹ http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_98=DENO&VALUE_98=%20loge%20ma%E7onnique&DOM=Tous&REL_SPECIFIC=3, consulté le 17/10/2015

⁴² Par exemple : siège de la *Société Théosophique* Square Rapp à Paris, ou Maison de la franc-maçonnerie à Alençon

Les répertoires d'architectes

Certains pays offrent, au travers de leurs organismes professionnels, des sites de répertoire d'architectes parfois exhaustifs, qui nous ont notamment servi à compléter utilement les notices biographiques que nous avons mises en note à propos de l'auteur de tel ou tel temple. C'est notamment le cas des pays anglo-saxons, qui disposent, comme en Angleterre⁴³, en Écosse⁴⁴ ou en Irlande⁴⁵, de répertoires historiques particulièrement complets, qui décrivent pour la plupart des architectes que nous avons pu identifier non seulement la liste des œuvres connues, mais également des éléments biographiques parfois très précis, telles que la profession des parents, les adresses des différentes agences ou les noms, avec renvoi à ceux-ci, des différents associés rencontrés au cours de leur carrière. Ceci nous a permis, comme en Angleterre, par exemple, de dénicher de véritables « *dynasties* » d'architectes francs-maçons, de maître à élève, ou plutôt de *senior associate* à *junior associate*, qui s'étendent sur plusieurs décennies et ont produit quelques œuvres majeures du patrimoine maçonnique britannique⁴⁶.

Wikipedia

L'encyclopédie en ligne *Wikipedia*⁴⁷ a été beaucoup critiquée dans les milieux universitaires, surtout les premières années, en raison d'un notable manque de rigueur aussi bien dans les informations données que dans la citations des sources. Nous même l'avons longtemps déconseillée à nos étudiants dans le cadre de leurs travaux de mémoire de Master, ne serait-ce que pour écarter le risque de copié-collé sans lecture critique. Force cependant est de constater que de considérables progrès ont été accomplis ces dernières années, de façon d'ailleurs nettement plus marquée sur les pages en Anglais, où le nombre de contributeurs et le niveau de contrôle exercé est nettement plus élevé que dans les pages en langue française.

Pour ce qui concerne notre travail, ce site s'est avéré utile à plusieurs titres : soit pour des informations d'ordre général sur la franc-maçonnerie dans tel ou tel pays, ou sur l'histoire de telle ou telle obédience, par exemple, soit, de façon plus détaillée, pour accéder à des biographies d'architectes reconnus, notamment aux États-Unis, et dans lesquelles les sources bibliographiques sont précisément indiquées. Par mesure de prudence et par respect pour nos lecteurs, nous avons systématiquement signalé en note les cas pour lesquels l'encyclopédie en ligne a été une source d'information.

⁴³ *Directory of British Architects*, publié par le RIBA, indisponible en ligne...

⁴⁴ <http://www.scottisharchitects.org.uk/>

⁴⁵ <http://www.dia.ie/>

⁴⁶ C'est notamment le cas de la « filiation » Soane/Pope/Cockerell, que nous décrivons dans le chapitre dédié à l'Angleterre dans notre deuxième partie.

⁴⁷ www.wikipedia.org

Autres sites

Nous terminerons cette typologie des sites internet consultés par les sites de ressources iconographiques, tels que *Pinterest*⁴⁸ ou *Flickr*⁴⁹. Les requêtes sur *Google Images* renvoient souvent à ce type de sites, dans lesquels l'image photographique est le plus souvent présentée avec une légende sommaire ou inexistante. C'est typiquement ce type de sources qu'il nous a fallu recouper systématiquement, soit par d'autres types de sites – loges, obédiences, etc. – soit par une recherche sur *Google Maps* ou *StreetView*, pour valider l'emplacement du temple, souvent indiqué en coordonnées GPS. Ce type de site s'est parfois révélé soit comme source initiale d'un exemple remarquable nécessitant de laborieuses recherches pour être re-situé, désigné ou attribué, soit en tant que source secondaire, notamment en complément iconographique.

Signalons également les sites de ventes aux enchères, tels que *eBay* ou *Delcampe*, qui présentent des photographies ou des cartes postales anciennes, et qui peuvent être des sources parfois inattendues d'iconographie anciennes, de même que les sites de vente d'ouvrages anciens, tels que *Abebooks* ou *FirenzeLibri*, ou dans une moindre mesure *Amazon*, qui peuvent également offrir des pistes bibliographiques parfois inattendues. En revanche, et comme nous l'avons indiqué en introduction de cette partie, nous avons écarté les sites de type «*blog*» qui sont le plus souvent la production d'auteurs peu éclairés, voire franchement hostiles dans le cas d'auteurs «*conspirationnistes*», et dans lesquels les informations fournies relèvent, le plus souvent, du fantaisiste...

⁴⁸ www.pinterest.com

⁴⁹ www.flickr.com

CHAPITRE IV – ÉLABORATION DE LA BASE DE DONNÉES

Nous consacrerons ce quatrième chapitre à la description de l'élaboration de la base de données constituée à partir des nombreuses sources documentaires – écrites, graphiques, photographiques – que nous avons pu rassembler au cours de notre recherche. En effet, la motivation initiale de la mise en place de notre base de données a été la nécessité de trouver un dispositif d'archivage informatique et de classement face à la profusion des informations recueillies, aussi bien par les voies traditionnelles – publications, archives, etc. – qu'au travers de nos différentes recherches sur Internet.

Notons par ailleurs que cette activité de classement, puis de recensement des sources sur notre objet de recherche a fini, d'une certaine façon, par prendre le pas sur notre sujet initial, au point de devenir une véritable recherche en soi. Cette recherche a finalement compensé, du moins pour partie, l'absence de corpus écrit que nous décrivions dans le chapitre 1^{er}, et le corpus constitué pourra bien entendu servir à d'autres recherches, effectuées par nous-même ou par d'autres chercheurs à partir de cette même matière.

Nous décrirons donc dans un premier temps les différents types de sources auxquels nous avons été confronté, et en face desquels il nous a fallu imaginer un dispositif de conservation et de classement. Nous expliquerons ensuite la méthode poursuivie pour la mise en place de la base de données, à partir de laquelle nous avons finalement pu tirer suffisamment de matière pour mettre en place notre problématique de recherche, et nous terminerons ce chapitre en donnant quelques informations quantitatives concernant les données que nous avons pu rassembler.

1. CLASSEMENT DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

1.1. Sources écrites

Références bibliographiques

Comme dans beaucoup de recherches, nos premières références ont été d'ordre bibliographique. Nous avons principalement travaillé à partir d'ouvrages traitant de la franc-maçonnerie, et plus accessoirement d'ouvrages traitant de l'architecture. Nous reprenons bien entendu l'ensemble de ces sources dans la bibliographie jointe en annexe.

Les ouvrages traitant de la franc-maçonnerie sont de deux types : il peut s'agir d'ouvrages traitant de l'histoire de la franc-maçonnerie. Nous avons, dans le chapitre précédent, largement décrit ce corpus documentaire. Ces ouvrages nous ont permis de situer dans un cadre historique plus large les phénomènes décrits dans la recherche, notamment en ce qui concerne leur chronologie. L'autre type concerne les ouvrages maçonniques à proprement parler, qui sont pour l'essentiel consacrés à l'analyse du corpus maçonnique proprement dit, et en particulier de la symbolique et/ou des rituels de la franc-maçonnerie. Ces ouvrages nous ont été utiles dans la mise en place de la réflexion sur le rôle du temple maçonnique dans le bon déroulement des rituels, mais aussi pour comprendre sa portée en tant que *mythème*¹ ou objet symbolique à proprement parler. En effet, nous consacrerons une partie de ce travail à décrire le temple maçonnique en tant que modèle architectural, lui-même issu d'une codification rituelle et présentant un certain nombre d'invariants symboliques.

Les ouvrages traitant d'architecture, quant à eux, ne concernent jamais directement l'architecture maçonnique, à l'exception des quelques cas que nous avons cités dans le chapitre précédent. Pour autant, nous avons pu profiter d'apports fort utiles dès lors qu'il s'est agi de re-situer cette architecture dans son contexte historique et/ou stylistique, en regard notamment des travaux sur l'éclectisme, ou bien lorsqu'il a fallu nous intéresser à l'œuvre de tel ou tel architecte que nous avons pu rencontrer dans notre recherche, et dont la dimension maçonnique de l'œuvre a pourtant été laissée de côté par nombre d'auteurs, comme c'est typiquement le cas pour John Soane² ou Antoine Quatremère de Quincy³, par exemple.

¹ Nous développerons cette notion, empruntée au sociologue Gilbert Durand, dans la deuxième partie de cette thèse consacrée à l'analyse du corpus.

² Nous détaillerons l'appartenance de Soane à la franc-maçonnerie dans la 3^e partie, à l'occasion de la description de son intervention sur *Freemasons Hall* à Londres.

³ GAUDART DE SOULAGES Michel. *Dictionnaire des francs-maçons français*. Paris : Robert-Laffont, 1995. Antoine Quatremère de Quincy (1755-1849), historien et théoricien de l'architecture, y est cité comme franc-maçon.

Notons que pour les deux disciplines, franc-maçonnerie et architecture, la consultation d'ouvrages a concerné aussi bien des ouvrages récents, et notamment ceux dont nous disposons dans notre propre bibliothèque, que d'ouvrages plus anciens, consultés pour l'essentiel dans les différents fonds que nous avons décrit plus haut. Ces ressources bibliographiques ont fait l'objet de notes de lecture, lesquelles ont ensuite été ventilées au cas par cas dans la base de données.

Signalons l'importance pour notre recherche des ouvrages communément dénommés «*divulgations*» par les historiens de la franc-maçonnerie, et dont les publications régulières, dès 1730⁴, offrent des informations précieuses quant aux conditions de déroulement des cérémonies maçonniques, au moins tout au long du XVIII^e siècle. On sait que ces divulgations sont plus ou moins sérieuses, mais leur abondance permet cependant de nombreux recoupements quant aux pratiques maçonniques en Angleterre ou en France. On sait également que, dans certains cas, ces divulgations ont à leur tour servi de source dans la diffusion ou la réécriture de certains rituels. Ainsi, la divulgation de Samuel Pritchard, *Three Distinct Knocks*⁵, semble avoir joué un rôle essentiel dans la construction des rituels des Anciens, et notamment de l'actuel *Rite Ecossais Ancien & Accepté*.

Anciens rituels

Parmi les ouvrages anciens, il nous faut souligner l'importance pour notre recherche des anciens rituels qui constituent à la fois des sources écrites, quand le rituel décrit précisément la disposition du temple pour la réception à tel ou tel degré, et des sources iconographiques, quand ces rituels sont illustrés. Ces anciens rituels constituent des compléments précieux à l'analyse des divulgations. Ils permettent aussi de mesurer les différences de pratiques qu'on observe d'une région à l'autre, voire d'une loge à l'autre, avant que les rituels ne soient «*fixés*», du moins dans leurs grandes lignes, à la fin du XVIII^e siècle ou au tout début du XIX^e.

Citations d'articles

Nous avons – assez exceptionnellement, il faut bien le dire – eu recours à des publications d'articles dans des revues périodiques, généralement spécialisées. Les citations figurent note en bas de page, et sont reprises *in extenso* en annexe dans le cadre de la bibliographie.

⁴ Avec la célèbre divulgation de Samuel Pritchard : *Masonry Dissected*, traduite en France dès 1743. Voir : <http://reunir.free.fr/fm/divulgations/pritchard.htm>

⁵ PRITCHARD Samuel. *Three Distinct Knocks, Or the Door of the Most Antient Free-masonry, Opening to All Men, Neither Naked Nor Cloath'd, ... Being an Universal Description of All Its Branches, ... By W – O – V-n:* Londres : H. Serjeant, sd (Ca 1760). On en trouve une édition moderne en reprint : Londres : Kessinger Publishing, 1992, ou en version fac-similé sur Google Books.

1.2. Sources iconographiques

Anciens rituels ou divulgations illustrées

Les sources iconographiques recouvrent pour partie les sources bibliographiques. C'est notamment le cas pour les ouvrages maçonniques anciens, et tout particulièrement les anciens rituels et les divulgations que nous évoquons ci-dessus. En effet, ces divulgations sont le plus souvent illustrées, et ces illustrations nous renseignent autant sur le lieu dans lequel les cérémonies se déroulent que sur le déroulement lui-même. Signalons à ce sujet la remarquable étude de Philippe Langlet⁶, qui s'est livré à une analyse aussi fouillée que savante des gestes et attitudes des acteurs visibles dans ces illustrations. De la même façon, nous pourrions également nous livrer à la même analyse iconographique des lieux représentés sur ces illustrations : pièce d'un château en Irlande, salon d'un riche particulier à Paris, espace aménagé pour l'occasion, etc. Notons que ce type d'ouvrages illustrés se poursuit dans la première moitié du XIX^e siècle, et que cette poursuite permet de situer assez précisément dans le temps la fixation du dispositif spatial du temple maçonnique tel que nous le connaissons aujourd'hui⁷.

Cartes postales anciennes ou récentes

Les cartes postales ont été pour notre travail une source importante d'accès à l'information. C'est tout particulièrement le cas pour les États-Unis, où la plupart des temples maçonniques historiques ont fait l'objet de nombreuses publications de cartes postales, d'abord sous forme de tirage argentique original, puis par chromographie, et enfin sous forme d'impression offset à partir des années 1920. La couverture de ce patrimoine par cartes postales est extrêmement disparate : si les cartes postales abondent aux États-Unis, elles sont pratiquement inexistantes en Angleterre – à l'exception notable de quelques exemples connus⁸ – où la franc-maçonnerie occupe pourtant une place comparable dans la société que celle qui est la sienne aux États-Unis.

Nous avons pu également trouver quelques exemples pour la France et ses colonies, mais là aussi de façon fort inégale : quelques exemples seulement sont bien répertoriés – Lyon, Chinon, Epinal. Signalons l'étonnante série de vues intérieures du temple de Chalon-sur-Saône, probablement publiées dans les années 1960, et que nous avons retrouvées sur un célèbre site de vente de documents anciens⁹... Nous avons nous même pu constituer un fonds de plusieurs centaines

⁶ LANGLET Philippe. *Lectures d'images de la franc-maçonnerie*. Paris : Dervy, 2013

⁷ BEGUE-CLAVEL Timoléon. *Histoire pittoresque de la franc-maçonnerie et des sociétés secrètes anciennes et modernes, illustrée de 25 belles gravures sur acier (sic)*. Paris : Pagnerre éditeur, 1844

⁸ Londres, Birmingham

⁹ <http://www.delcampe.fr/>

de cartes postales, mais qui est loin d'égaliser celui de Patrick-André Chéné, qui en a collectionné plusieurs milliers. Cette collection représente un potentiel de ressources iconographiques sur les temples maçonniques unique, mais qui reste à exploiter...

Photographies numériques

On l'aura compris, la fréquentation de différentes formes de sites Internet, telle que décrite plus haut, nous a rapidement mené à nous retrouver à la tête de plusieurs milliers de clichés numériques, peu ou mal répertoriés ou sourcés dans un premier temps, qu'il a fallu stocker, identifier quand ce n'était pas le cas, sourcer puis classer. La nécessité de la mise en place de la banque de données informatiques est d'abord venue de ce besoin de classer cette importante masse iconographique, d'abord constituée dans le plus parfait désordre... Or, les outils de banques de données permettent aujourd'hui de classer dans la même base des informations de nature différentes : images, donc, mais aussi textes, nombres, dates en particulier, contenus multimédias le cas échéant, mais également liens hypertextes, cartographie automatique, requêtes ou raccourcis Internet, etc.

2. MISE EN PLACE DE LA BASE DE DONNÉES

2.1. *Choix du logiciel de gestion de la base de données*

Principe de fonctionnement d'une base de données informatiques

Une base de données fonctionne peu ou prou comme un tableur de type *Excel*, en ce que la base elle-même constitue un ensemble d'informations classées par champs – les colonnes du tableur – qu'on peut trier ou classer selon un ou plusieurs de ces champs dans un ordre hiérarchisé, et classées par entrées, qui constituent les lignes du même tableau. Notons toutefois deux différences notables. La première tient à la dimension de la base : si un tableur fonctionne essentiellement en deux dimensions, colonnes et lignes, ou abscisses et ordonnées, une base de données peut fonctionner dans un nombre illimité de dimensions, même si trois ou quatre suffisent largement, et que deux sont simplement nécessaires aux opérations de tri. L'autre différence essentielle consiste dans l'interface elle-même : un tableur se présente sous forme de tableau, exportable sur une ou plusieurs rangées de données en graphique, tandis qu'une base de données se présente le plus souvent sous la forme de fiches à raison d'une fiche par entrée.

La base de données permet cependant tout type d'interface, laquelle est créée librement par l'utilisateur en fonction de ses besoins. Ainsi avons-nous nous-même défini trois types d'interfaces, outre l'interface en tableau, peu exploitable pour les types de données que nous avons stockées – les images en particulier. Le premier type «*par fiche*» convient au travail à l'écran, notamment pour la saisie des données elles-mêmes. Le second type «*par double page*» a été conçu pour l'édition papier. Enfin, un type *iPhone* permet la consultation de la base de données à partir de notre smartphone. Nous reviendrons plus en détail sur ces trois modes de fonctionnement. Ajoutons que la base de données permet également d'éditer des données statistiques ou géographiques, capacité qui sera exploitée dans l'analyse du corpus à laquelle nous nous livrerons dans les chapitres suivants.

Principe de fonctionnement d'une base de données sur FileMaker Pro

FileMaker est un des plus anciens logiciels de base de données, fonctionnant principalement sur Mac. Il a définitivement détrôné d'autres pionniers, tels *PFS File* ou *4^e dimension*, sur lesquels nous avons travaillé pour nos précédentes recherches^{10 11}. Le fonctionnement est à peu près

¹⁰ GRUSON François, HAGEGE Camille & KOLTIRINE Remi. *Inventaire de l'architecture parisienne sous la III^e République*. Contrat de recherche [sous la direction de Roger-Henry, GUERRAND]. Bureau de la recherche architecturale – Ministère de l'Équipement/IPRAUS – Ecole d'Architecture de Paris-Belleville, 1984-1988

¹¹ GRUSON François, CALDONCELLI-VIDAL Vittorio & ARCHITECTURE-STUDIO. *Répertoire architectural des mairies françaises*. Contrat de recherche du *Plan Lieux de Travail et Constructions Publiques* – Ministère de l'Équipement/PUCA, 1988

le même : il consiste à inscrire des données classées par rubriques. Ces données peuvent être de natures très diverses, et finalement compilées avec une interface graphique évolutive et adaptable, selon qu'on souhaite présenter une version à l'écran – en ligne, notamment – ou en sortie papier.

La force de *FileMaker* réside notamment dans la possibilité d'inscrire des macro-commandes qui se superposent au contenu de la base de données : ainsi, une référence d'adresse web peut émuler le navigateur web et ouvrir la page citée. De même, on peut inclure dans l'interface graphique la photographie aérienne d'un édifice en créant dans le fiche même de cet édifice une fenêtre web ouverte sur *GoogleMaps*, qui «*va chercher*» l'emplacement sur une carte ou même une vue satellite à partir de l'adresse, du code postal, de la ville et du pays que nous avons par ailleurs entrés dans la base de données. On peut également croiser plusieurs bases de données : ainsi, la mention d'un architecte dans la fiche d'un édifice donné peut ouvrir les édifices réalisés par le même architecte, ou ouvrir une autre base de données – biographique par exemple – où l'on trouvera d'autres types d'information.

Globalement, le logiciel offre trois modes de fonctionnement :

- Le mode «*modèle*» qui permet d'élaborer différentes formes d'interfaces graphiques de la base de données, en fonction du support recherché (écran, papier, *iPhone*, etc.);
- Le mode «*utilisation*» qui permet de compléter les données par création de nouvelles fiches ou complément de fiche existantes, et aussi de faire des recherches rapides monocritères ;
- Le mode «*recherche*» qui permet d'opérer des recherches multicritères dans la base de données.

A ces trois modes principaux s'ajoute le mode «*prévisualisation*» qui permet de simuler une sortie papier. Dès lors, une seule et même base de données peut être déclinée sous des formes très différentes selon le type de support recherché.

2.2. *Choix des entrées monographiques*

Une entrée = un édifice

Nous avons fait le choix d'élaborer une base de données à partir des édifices que nous avons répertoriés, ce qui implique, dans l'architecture de la base de données, que chaque édifice corresponde à une entrée qui lui est propre. Cette entrée est reconnaissable par la rubrique <nom>¹², laquelle désigne le plus souvent la ville dans laquelle l'édifice est construit. Dans le cas d'une ville possédant plusieurs temples maçonniques, nous avons distingué l'entrée par la dénomination connue

¹² Nous mettons entre <...> les noms des champs de la base de données;

de l'édifice sous la forme suivante <nom de ville – dénomination>. Par exemple, dans le cas de la ville de Washington DC, où nous avons répertorié trois exemples, nous distinguons «*Washington DC – Masonic Temple*», «*Washington DC – Scottish Rite Cathedral*» et «*Washington DC – Naval Lodge*» qui correspondent à trois édifices distincts de la même ville de Washington DC. De même, si un édifice en a remplacé un autre sur le même site, ils donneront lieu à deux entrées distinctes sous la forme, par exemple, de <nom de ville – ancien> et <nom de ville – actuel>.

Élaboration des champs et des rubriques

Il s'agit de distinguer la notion de «*champ*», qui correspond à une famille d'informations commune à différentes données – une colonne sur un tableur ou dans un inventaire papier – de la notion de «*rubrique*», qui concerne la dénomination de ce champ, c'est à dire la légende associée au champ dans tel ou tel modèle. Concrètement, le champ est un outil de classement et de tri. Une fois défini, il ne peut être modifié. La rubrique, elle correspond à un titre, donc un bloc de texte aisément modifiable d'un modèle à l'autre ou au sein du même modèle. Ainsi, si un champ correspond à une adresse comme <numéro, voie> ou <voie, numéro> selon les usages dans différents pays, la rubrique pourra, en fonction des besoins, être formulée de différentes façons : «*adresse*», «*voie, numéro*» ou rien, selon les exigences de dénomination ou de mise en page. De même, un seul champ pourra figurer plusieurs fois sur la même fiche, tel le nom de l'entrée et le titre de la fiche, par exemple.

Définition des champs

La base de données est évolutive : nous avons commencé avec une vingtaine de champs, contre 37 aujourd'hui, et peut être davantage demain. Ces champs sont de différentes natures :

- texte (nom, adresse, etc.)
- dates (considéré comme des nombres par la base de données)
- objets graphiques (fichiers.jpg, gif ou.pdf, correspondant à des photographies ou à des documents graphiques : dessins, plans, etc.) ;
- fenêtres web (vue satellite sur *Google Maps*) ;
- raccourcis web (accès à la page indiquée en cliquant) ;
- puces et boîtes à cocher pour des rubriques dont le champ se décline uniquement en oui/non.

Certains champs sont superposés dans l'interface écran, comme, par exemple, l'émulation du navigateur web à la page indiquée, FileMaker ne reconnaissant pas l'hypertexte ce qui, d'ailleurs, constitue l'une des vraies faiblesses de ce logiciel. Les champs peuvent être répartis

différemment selon les différents modèles ou interfaces. Ainsi, dans l'interface *iPhone*, compte tenu de l'exiguïté de l'écran, les champs sont répartis sur plusieurs pages et le nombre de champs a été limité. De même, les champs «*invisibles*» de macro-commandes ont été omis du modèle prévu pour la sortie papier. D'une façon générale, nous avons recherché la plus grande lisibilité possible en distinguant clairement le nom de l'entrée – qui correspond à un en-tête de ligne dans un tableur ou un inventaire papier – en le répétant, par exemple, en tête de la page.

Nous avons également regroupé les champs par grands thèmes :

- informations géographiques : <nom>, <adresse>, <code postal>, <ville>
- informations historiques vérifiables : <date > (de construction), <architecte>, <fonction initiale>, <fonction actuelle>
- informations architecturales extérieures : <modèle>, <référence stylistique>, <matériaux extérieurs>, <symboles visibles>
- informations architecturales intérieures : <matériaux intérieurs>, <mobilier>, <objets rituels>
- informations maçonniques : <rite>, <type>, <loge>, <obédience>

Ces champs contenant les informations rattachées directement à l'édifice sont complétées par d'autres types de champs :

- un champ descriptif : <description>
- une localisation web : <emplacement>
- une bibliographie : <bibliographie>
- des références Internet, sous forme de quatre champs distincts qui peuvent être émulés individuellement ;
- des images, réparties sous différentes rubriques : <vue extérieure 1>, <vue extérieure 2>, <vue intérieure 1>, <vue intérieure 2>, <vue détail>, <autre vue>.

Nous détaillerons plus bas le contenu attendu dans chacun de ces champs, de même que la problématique liée à la dénomination des rubriques qui les accompagnent.

2.3. *Critères et mots clés*

La difficulté de la catégorisation et de l'énonciation des critères discriminants

Tout travail de répertoire pose la double question des critères discriminants, c'est à dire ceux qui permettent d'intégrer ou non une entrée dans le répertoire, et des critères de tri, c'est à dire la définition des différentes rubriques permettant d'opérer des tris et des classements des différentes données. Cette question des critères se pose exactement de la même façon

pour une collection muséale que pour un inventaire architectural. S’agissant des musées, le format des inventaires a été normalisé¹³, de façon à toujours retrouver les mêmes rubriques en tête de colonnes, avec une même dénomination et un même ordre. L’informatisation des inventaires muséaux, avec des applications dédiées telles que *MicroMusées*, n’a pas modifié cette architecture générale, même si elle a permis l’ajout de nouvelles rubriques, notamment graphiques ou photographiques, et de « chaîner » cette inventaire informatique avec un musée virtuel consultable sur le web.

Pour ce qui nous concerne, nous nous sommes à la fois appuyé sur nos précédents travaux de recherche, qui utilisaient déjà une logique de base de données informatiques, et sur les inventaires d’architecture que nous avons pu consulter, aussi bien celui de l’Inventaire Général que les registres des Monuments Historiques (Inventaire Supplémentaire et Liste de classement). D’autres inventaires, consultables en ligne, nous ont également permis de réfléchir aux questions d’interface et de présentation, qui conditionnent largement le choix des champs et de leur dénomination.

Il nous aura fallu « tester » la base de données avec un échantillonnage suffisant (entre 100 et 200 entrées) pour pouvoir mesurer son efficacité à opérer des classements et des tris éclairants pour notre recherche. C’est d’ailleurs cette phase de test qui a montré la nécessité d’augmenter notablement le nombre de rubriques, ainsi que la possibilité de superposer graphiquement plusieurs champs pour des requêtes spécifiques. Dès lors, même si sous sa forme actuelle notre base de données ne prétend pas rivaliser avec des bases plus puissantes, plus anciennes et souvent plus élaborées mais qui ignorent notre objet de recherche, elle nous paraît répondre à l’essentiel des objectifs de recherche que nous nous étions fixés au début de notre travail, notamment en ce qui concerne la mise en évidence du lien entre la forme des édifices et la fonction rituelle qui leur est assignée.

Données objectives et données subjectives

De même qu’il est nécessaire de définir les critères qui président à sa constitution, de même un inventaire est censé regrouper des données purement objectives, c’est à dire factuelles, mesurables et opposables, c’est à dire vérifiables par un tiers. Pour ce qui concerne notre base de données, cette dimension objective des données est très largement respectée, à l’exception de quelques rubriques faisant appel à l’analyse visuelle des objets, notamment au travers de l’image. Ainsi, si une adresse, une date de construction ou l’attribution à un auteur architecte d’un édifice

¹³ Il s’agit du fameux « registre à 18 colonnes ».

constituent des données objectives, dès lors qu’elles auront fait l’objet de vérifications et/ou de recoupements, on peut légitimement interroger la stricte objectivité d’une référence typologique ou stylistique, qui font pour l’essentiel appel aux connaissances de l’opérateur, en référence à d’autres exemples similaires, par exemple, sans le recours à un référentiel extérieur normalisé. Nous assumons cet aspect relativement subjectif, dans la mesure où il touche des éléments qui restent quantitativement limités dans notre analyse des données.

2.4. *Présentation d’une entrée-type*

Nous présentons ici une entrée-type dans ses différentes formes d’exploitation de la base de données. Comme nous l’avons expliqué plus haut, ces différents «*modèles*» renvoient aux mêmes données, donc aux mêmes champs, quelque soit la forme retenue. De fait, pour une entrée donnée, si la dénomination des rubriques peut varier d’un modèle à l’autre, le contenu du champ est toujours le même, qu’il s’agisse de texte ou d’images.

<Nom>

Il s’agit de la dénomination de l’entrée. Comme indiqué plus haut, ce nom est, par défaut, celui de la ville dans laquelle se trouve l’édifice concerné. Dans le cas où la ville comporte plusieurs temples maçonniques, le nom de la ville est complété par le nom sous lequel l’édifice est connu. Cette entrée est reportée en-tête dans les différents modèles, en haut et à gauche de la page.

<Adresse>

Il s’agit du nom de la voie, suivi ou précédé du numéro quand celui-ci est connu. L’ordre des informations ainsi que l’usage éventuel de la virgule, est conforme aux usages du pays concerné : numéro puis nom de la voie en France, nom de la voie virgule numéro en Belgique. Quand l’adresse est inconnue, le champ n’est pas renseigné.

<Code Postal>

Indiqué quand il est connu et/ou en usage dans le pays. Il facilite la cartographie automatique dans la base de données.

<Ville>

Il s’agit du nom de la ville, qui peut être distinct du nom de l’entrée dans le cas où celui est complété par une dénomination spécifique à l’édifice. Dans certains pays, notamment ceux

à structure fédérale, ce nom peut être suivi du nom de la province ou de l'état. Ceci permet de distinguer les homonymes, qui sont nombreux aux États-Unis, par exemple. Dans le cas où il existe une dénomination de la ville en langue française, nous avons fait le choix d'indiquer cette dénomination en français. En effet, le choix des dénominations autochtones pose plusieurs problèmes, depuis les dénominations multilingues (Dublin, par exemple) jusqu'à l'impossibilité de transcription en caractères latins.

<Pays>

De même, nous avons fait le choix de renseigner ce champ en langue française. Dans le cas de structure fédérale, c'est le nom de la fédération qui a été retenu. D'une façon générale, dans un souci de facilité d'exploitation, nous avons retenu le nom d'usage. Par exemple : Allemagne pour République Fédérale d'Allemagne, ou Afrique du Sud pour République d'Afrique du Sud. Ce champ fonctionne sous forme de menu déroulant auto programmable, aussi bien pour faciliter l'écriture, qui devient semi-automatique, que pour éviter des entrées aux orthographes incohérentes, ce qui fausserait les opérations de tri ou de classement des données.

<Date>

Il s'agit le plus souvent de la date de construction, parfois de la date de dédicace ou même celle de la pose de la première pierre. Dans le cas de dates étalées, on indique les début et fin séparées par un tiret. Exemple : 1924-1932. L'inconvénient majeur de cette présentation académique est que le champ n'est plus reconnu comme date par la base de données, ce qui, par exemple, oblige à un travail de compilation des dates simples et doubles pour ressortir des données chronologiques. C'est un des rares dysfonctionnements de la base de données que nous n'avons pu malheureusement résoudre pour l'instant.

<Architecte(s)>

Il s'agit du nom, suivi du prénom, du ou des auteurs de l'édifice, parfois complété de celui d'intervenants spécifiques : sculpteur, décorateur, etc., dont le nom est suivi de la mention du métier. Quand elles sont connues, les dates de naissance et de décès sont indiquées entre parenthèse après le prénom. À terme, nous envisageons de créer une banque de données d'architectes, croisée avec celle des édifices.

<Fonction initiale>

Il s'agit de la fonction de ce pourquoi l'édifice a été construit initialement. Cette fonction peut parfois être différente de celle d'usage maçonnique qui aura retenu notre attention pour cette recherche. Comme pour les pays, nous avons construit ce champ sous forme de menu déroulant, afin de limiter le nombre d'entrées possibles et de pouvoir en retirer des enseignements d'ordre typologique. À ce jour, ce menu comporte une vingtaine d'entrées qui fonctionnent comme des catégories, telles que «*bâtiment industriel*», «*église*», «*maison particulière*» ou, bien entendu, «*temple maçonnique*» ou «*siège obédientiel*» pour les édifices conçus ou construits pour un usage maçonnique.

<Fonction actuelle>

Cette rubrique fonctionne en symétrie de la précédente : si une église peut avoir été transformée en temple maçonnique, un temple maçonnique peut avoir été à son tour transformé en musée. La fonction actuelle désigne l'usage que nous avons pu déceler au moment de la constitution de la base de données. Il s'agit d'une information susceptible d'évoluer au cours du temps. Ce champ fonctionne comme le précédent, avec quelques entrées ouvertes, comme «*non réalisé*» pour un projet sans suite, «*désaffecté*» pour un édifice abandonné, ou même «*détruit*» le cas échéant.

<Modèle>

La dénomination de cette rubrique peut faire débat : nous l'avons au départ dénommé «*référence typologique*» sans que cette indication puisse satisfaire tous les cas. Nous devons aussi distinguer cette rubrique de celle que nous avons dénommée <type> et qui désigne beaucoup plus prosaïquement le type d'usage maçonnique (voir plus loin). Il s'agit ici du modèle architectural, au sens le plus basique du terme : il désigne la forme d'archétype d'édifice auquel le cas fait référence. Il s'agit ici aussi d'un champ à menu déroulant, et ce pour les mêmes raisons que précédemment.

La rubrique fait donc référence à une vingtaine de «*modèles*» qui, s'ils ne recouvrent pas l'intégralité de l'histoire universelle de l'architecture, répondent à l'ensemble des cas de temples maçonniques que nous avons répertoriés, depuis la «*maison de ville*» jusqu'au «*palais*», en passant par des références plus religieuses, comme «*église catholique*», «*temple protestant*» ou même, ce qui est loin d'être rare, «*temple égyptien*». Dans le cas de réemploi, il arrive très logiquement que le modèle et la fonction initiale soient désignés de la même façon.

<Matériaux Extérieurs>

Cette rubrique se limite aux matériaux visibles sur les documents dont nous disposons. Il s'agit d'une rubrique à entrées multiples, puisque plusieurs matériaux peuvent être combinés, comme «*brique et enduit*», par exemple. Dans certains cas, la polychromie est indiquée dans la mesure où elle contribue à la lisibilité de l'œuvre au moins autant que le matériau lui-même : «*enduit polychrome*», par exemple.

<Symboles visibles>

Il s'agit des symboles, maçonniques ou non, visibles extérieurement sur les documents dont nous disposons. Ils sont le plus souvent l'expression externe et lisible de la destination maçonnique de l'édifice. Comme pour les matériaux, ces symboles peuvent être combinés, ce pourquoi le champ fonctionne également de manière ouverte. Nous avons fait le choix d'inscrire dans cette rubrique les cas d'inscriptions ou de formules écrites visibles sur la façade : dénomination, enseigne, devise, etc. Au contraire d'autres rubriques, nous avons prévue une entrée type «*Aucun*» dans les cas où nous pouvons affirmer l'absence de symboles extérieurs visibles.

<Matériaux Intérieurs>

Comme pour les matériaux extérieurs, cette rubrique se limite aux matériaux visibles sur les images dont nous disposons. Elle est donc laissée vide pour les cas où nous ne disposons pas de vue intérieure. Outre les matériaux proprement dits est indiquée la présence éventuelle de boiseries ou de décors polychromes, ou même, comme c'est parfois le cas en Suisse, en Belgique ou en Amérique latine, de fresques décoratives.

<Mobilier>

Cette rubrique est volontairement limitée à un très faible nombre d'entrées possibles : «*Disparu*», «*Moderne*», «*Ancien*», «*Historique, partiel*», «*Historique, complet*» et «*Divers*», la distinction entre «*ancien*» et «*historique*» s'appuyant sur la valeur de ce dernier cas.

<Objets Rituels>

Nous avons choisi dans un premier temps de nous limiter sur cette question de la présence d'objets rituels sur les documents que nous avons rassemblés, non que cet aspect soit inintéressant, bien au contraire, puisque cela rentre en relation directe avec notre sujet de recherche. Pour autant, la présence d'objets et, le cas échéant, la désignation de ces objets peuvent être fortement

liées aux conditions de la prise de vue de la photographie. Ainsi, en France, il est d'usage de retirer du temple tout objet rituel mobilier susceptible d'être vu par des «*profanes*» en dehors des tenues. En Grande Bretagne, ces objets restent à demeure dans le temple et figurent le plus souvent sur les photographies. Dès lors, à titre au moins conservatoire, nous avons limité les réponses possibles à cette rubrique à «*Oui*», «*Non*» et aucune mention quand nous ne disposons pas d'éléments probants.

<*Rite*>

Il s'agit du rite pratiqué. L'information peut provenir de différentes sources : site de la loge ou de l'obédience, vue intérieure explicite, etc. Nous avons regroupé les rites en deux grandes catégories – *Modernes* et *Anciens* – pour l'essentiel. Dans le cas de temples utilisés par différentes loges pratiquant différents rites ou différents degrés, nous avons indiqué la mention «*Multiple*».

<*Type*>

Cette rubrique fait référence au type d'édifice maçonnique, et non à un type architectural, notion que nous développerons dans la deuxième partie consacrée à l'analyse du corpus. Il permet de distinguer différentes formes d'édifices maçonniques, depuis le simple «*Temple maçonnique*» jusqu'à «*Siège obédientiel*» en passant par des notions diverses, telles que le «*Complexe maçonnique*», qui regroupe différentes fonctions – bureaux, logements, restaurant, etc. – associées ou non à l'usage strictement maçonnique, ou même le «*Mémorial*» que l'on rencontre parfois outre-Atlantique.

<*Loge*> et <*obédience*>

Dans le cas où une loge est le commanditaire ou le principal – voire l'unique – utilisateur, le titre distinctif de la loge est précisé, de même qu'est précisé le nom de l'obédience maçonnique à laquelle cette loge ou l'édifice se rattache.

<*Sites web*>

Il s'agit des sites consultés pour la rédaction de l'entrée. Cette mention permet de sourcer les informations, et en particulier les images présentes sur la fiche d'entrée. Dans la mesure où ces rubriques permettent l'accès au site lui-même, tel que nous l'avons indiqué plus haut, chaque source dispose d'un champ qui lui est propre. Il arrive que le nom du site ne soit pas entièrement visible : un bouton de déroulement permet en cas de besoin d'accéder à l'adresse dans son intégralité.

<Bibliographie>

Cette rubrique est malheureusement rarement renseignée. Il s'agit des ouvrages ou articles faisant mention de l'édifice étudié. Elle pourra être complétée à l'issue du travail de rédaction de la thèse.

<Localisation>

Ce champ correspond à une fenêtre s'ouvrant sur la page web de *GoogleMaps* correspondant à l'adresse indiquée dans les champs <adresse>, <code postal>, <ville> et <pays>. Le principe est d'intégrer automatiquement une vue satellite de l'objet étudié. Même si cela semble possible – nous l'avons constaté sur d'autres exemples fournis avec le logiciel – nous ne sommes pour l'instant pas parvenu à centrer cette fenêtre sur l'objet adressé. Il s'agit d'un des rares dysfonctionnements de la base de données que nous n'avons pu régler. Ceci devrait pouvoir être fait aisément avec l'aide d'un développeur professionnel *FileMaker Pro*.

<Description>

il s'agit d'un conteneur de texte sans limitation de volume : il dispose d'une barre latérale de défilement. En phase d'investigation, il permet de copier-coller des informations brutes depuis les sites web consultés et répertoriés dans leurs propres champs. À terme, ce champ devrait être distinct d'un champ descriptif qui serait rédigé – sous la même rubrique mais dans un autre conteneur – par nous-mêmes.

<Vues>

Les différentes vues – extérieures, intérieures et de détail – ont été limitées à 6 dans la base de données – bien qu'en théorie on puisse disposer d'autant de conteneurs d'image que souhaité. Dans certains cas bien documentés, nous disposons de beaucoup plus d'images, qui restent conservées dans une photothèque à part. Les images sont sourcées dans la base de données, et ces sources sont citées en suite dans le corps de la thèse.

<Sélection>

Il s'agit une simple «*boîte à cocher*». Elle a été conçue pour sélectionner les entrées destinées à la sortie papier : il s'agit pour l'essentiel d'éviter d'imprimer les fiches quasi vides ou pour lesquelles nous ne disposons que de peu d'informations.

3. EXPLOITATION DE LA BASE DE DONNÉES

3.1. Modalités de recherche et de tri

Au delà du mode «*utilisation*» qui permet de créer de nouvelles entrées ou de compléter les entrées existantes, la base de données est conçue pour pouvoir être exploitée en mode de recherche ou en mode de tri. Ces modes permettent de retrouver rapidement une ou plusieurs entrées selon un ou plusieurs critères, ou de réaliser des tris simples ou croisés sur tout ou partie de la base de données. C'est à partir de ces différents modes de recherches et de tri que nous avons pu ressortir un certain nombre d'éléments pertinents pour notre analyse, que nous développerons dans la suite de ce travail.

Méthode de recherche simplifiée

En mode «*utilisation*», le logiciel offre une possibilité de recherche sous la forme d'une fenêtre de requête située dans la barre des tâches. Cette recherche mono-critère s'applique à l'ensemble des champs de la base de données. Ainsi, si l'on tape <temple>, critère peu discriminant, on abouti à 501 résultats sur 547 entrées de la base de données. En revanche, cette méthode s'avère particulièrement commode pour des recherches rapides à l'aide de requêtes portant sur des critères exclusifs, comme <nom de ville> ou <nom d'architecte> par exemple, qui fournit le plus souvent une seule réponse.

Mode de recherche multicritères

Le logiciel fournit un mode «*recherche*» particulièrement puissant. Il se présente sous forme d'une fiche vierge – quelque soit le modèle de présentation choisi – dans laquelle les champs sont à renseigner en fonction des requêtes souhaitées. Contrairement au mode précédent, mono-critère mais portant sur l'ensemble des champs, ce mode permet aussi bien des recherches mono-critères portant sur un seul champ, que des recherches multicritères, en croisant des requêtes sur plusieurs champs.

Par exemple, pour trouver les temples britanniques en briques, ou bien les temples de style néo-égyptien construits aux États-Unis après 1920, on croisera les critères de recherche renseignés dans chacun des champs concernés. Ces croisements de critères sont illimités. On pourra, par exemple, croiser la chronologie et l'utilisation de tel ou tel matériau, ce qui peut renseigner sur les techniques employées ou sur les moyens économiques disponibles, etc.

Les requêtes peuvent chercher des correspondances exactes (nom de pays, par exemple) comme elles peuvent faire appel à des caractères logiques : <différent de ...>, <supérieur à ...>, <contenant ...>, etc., de façon à affiner davantage les recherches. D'un point de vue strictement statistique, si nous nous sommes pour l'instant limité à un peu plus de 500 exemples pour notre travail, une base de données de plus de 1000 exemples donnerait des résultats statistiques probablement plus pertinents, ou en tout cas plus représentatifs.

Opérations de tri

Quel que soit le modèle de présentation actif, la base de données permet une présentation sous forme de tableau, dans lequel les champs sont placés en colonnes et les entrées en ligne. Le mode de recherche permet de s'intéresser à tout ou partie des entrées, et la présence de tel ou tel champ, de même que l'ordre de présentation des colonnes est entièrement paramétrable. Ces tableaux permettent de trier facilement les données par simple clic sur l'entête de colonne, correspondant au nom du champ.

Ces tableaux peuvent également être exportés sous un logiciel de tableur comme *Excel*, de façon à pouvoir les exploiter statistiquement ou graphiquement, sur des logiciels de cartographie automatique, par exemple¹⁴. Les opérations de tri peuvent porter sur la chronologie – sur tout ou partie de la base de données – aussi bien que sur les matériaux employés, ou n'importe quel champ présent dans la base de données – à l'exception des conteneurs graphiques d'image, qui ne peuvent être triés. Nous donnerons à la fin de cette partie consacrée à la méthodologie de recherche les principaux éléments de données quantitatives telles qu'elles ressortent de l'exploitation de la base de données, et nous donnerons le détail du résultat des différentes opérations de tri dans la deuxième partie, consacrée à l'analyse du corpus, au fur et à mesure que nous aborderons les différents thèmes ou cribles d'analyse.

3.2. Présentation des différents modèles de sortie ou «fiches»

De même, et au delà de la mise en place des rubriques et champs tels que nous les avons décrits plus haut, la base de données est conçue pour pouvoir être exploitée sous différentes formes, selon les différents modes d'exploitation : modification, simple consultation, etc. En effet, comme nous l'avons précisé dans la partie consacrée à l'élaboration de la base de données, on peut envisager, dès ce stade, et à partir de cette même base, différents modes d'exploitation et/ou de

¹⁴ Le manque de temps imparti pour ce travail de thèse ne nous a malheureusement pas permis de nous former sur ce type de logiciel utilisé par les géographes et les infographistes de presse. Les cartes présentées dans ce travail ont donc été réalisées manuellement sur *Adobe Illustrator* à partir de sorties statistiques issues de tableaux *Excel*.

présentation des différentes entrées : travail sur écran, banque de données en ligne, sortie papier, consultation sur *Smartphone*, etc.

Notons enfin qu'on peut dans l'absolu imaginer un modèle qui permette de stocker la totalité des images disponibles. Ceci implique toutefois une forme de modèle qui contienne autant de conteneurs que le nombre maximal d'images dont nous disposons pour un seul exemple. Sur certains édifices très renseignés, comme c'est parfois le cas aux États-Unis, par exemple, ce nombre peut être de plusieurs dizaines d'images, ce qui, dans la plupart des cas, rendrait l'exploitation et la gestion des entrées particulièrement difficile, soit en raison du nombre de pages vides, soit en raison de conteneurs de trop petite taille... Cette difficulté nous obligera sans doute à changer de logiciel et/ou de méthode d'exploitation de la base de données.

Le modèle «complet» (Fig. 1, page suivante)

Le modèle «complet» est celui que nous avons paramétré pour un travail à l'écran, qu'il s'agisse aussi bien de créer des entrées, de compléter des entrées existantes ou d'opérer des opérations de recherche simplifiée ou de tri des données.

Conçue pour le travail à l'écran, la fiche se présente avec un fond noir qui fait ressortir visuellement les images. Elle se décompose en quatre colonnes :

La colonne de gauche contient les informations liées à la dénomination, la localisation ainsi que les aspects architecturaux et maçonniques de l'entrée concernée. Elle est complétée par un conteneur web qui renvoie à l'image satellite de l'édifice concernée

- La colonne suivante comprend la vue principale – la plus représentative que nous ayons trouvée – ainsi que la description de l'entrée, parfois «*récupérée*» sur un autre support. La colonne est complétée par les références bibliographiques et Internet.
- Les deux colonnes de droite contiennent des images de l'édifice : une image extérieure complémentaire, un détail et deux images intérieures, la vue générale intérieure du temple, quand elle existe, étant réservé au conteneur en haut à droite.
- On trouve en en-tête de la fiche, de façon très lisible, le nom de l'entrée à gauche et le pays à droite. En pied, on retrouve également le type d'édifice ainsi que la «*boîte à cocher*» pour la sélection éventuelle en sortie papier.

Configuré pour un écran 13'', ce modèle est également consultable sur des écrans de plus grande dimension.

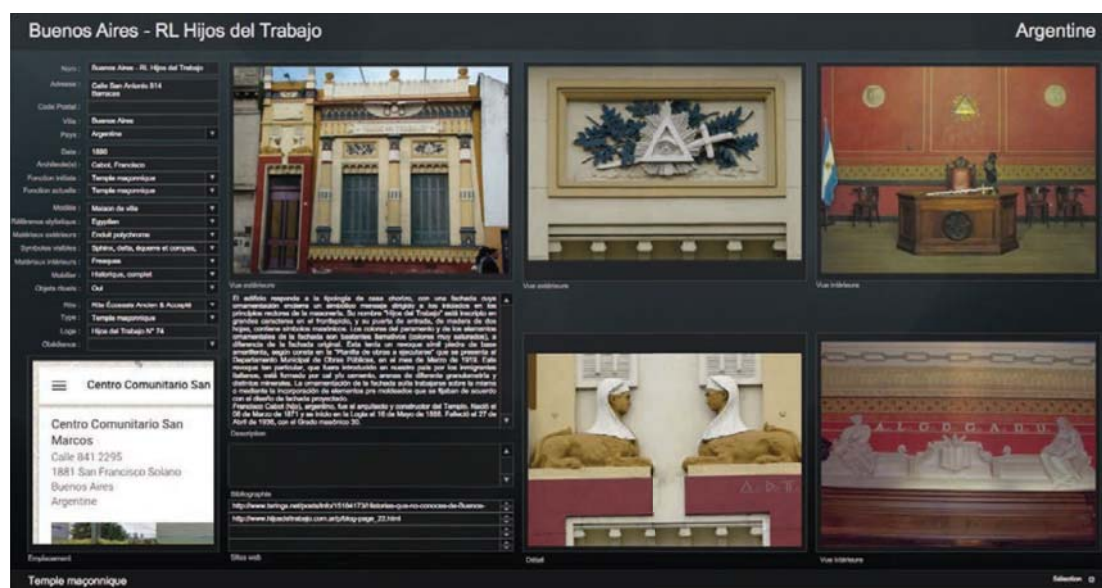


Fig. 1 : capture d'écran : entrée «Buenos Aires – RL Hijos del Trabajo» – Modèle «complet» pour travail sur écran

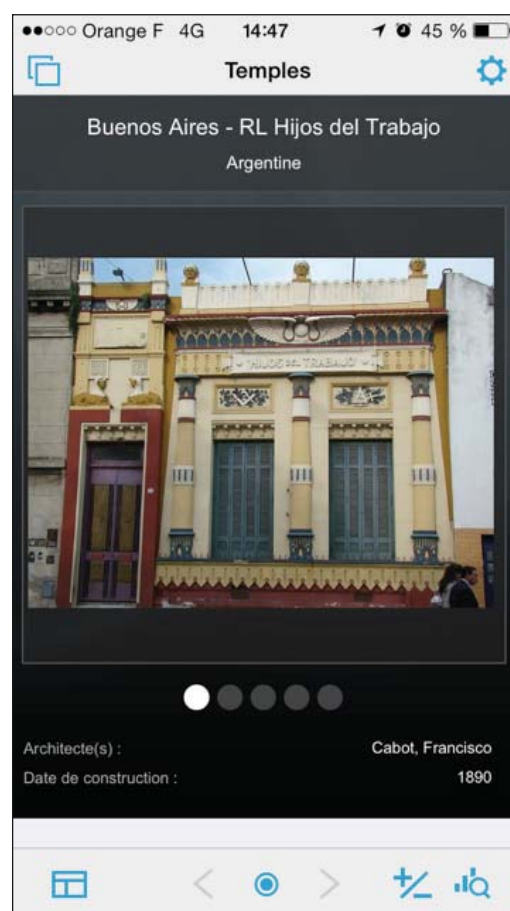


Fig. 2: entrée «Buenos Aires – RL Hijos del Trabajo» – Modèle «iPhone» pour consultation sur Smartphone – deux premières pages

Le modèle «iPhone» (Fig. 2, ci-contre)

Nous avons également mis en place une version «iPhone» adaptée au format d'un Smartphone fonctionnant sur système iOS. Cette version, très épurée par rapport au modèle complet, afin de faciliter la lecture sur un petit écran, comporte une page principale, qui se limite au nom et au pays de l'entrée en haut de la page, et au nom de l'architecte et à la date de construction en bas de la page.

Le centre de l'écran est occupé par un panneau de cinq images superposées. On passe de l'une à l'autre en faisant défiler l'écran, comme il est d'usage sur ce type de terminal. Cette version fonctionne également en mode «recherche», pour sélectionner des entrées, et en mode «utilisation» pour compléter ou créer des entrées. En effet, cette base consultable sur iPhone est bien la même que celle exploitée sur écran. Stockée sur le *Cloud*, elle peut être modifiée ou complétée depuis n'importe quel support.

Le modèle «impression A4 vertical» (Fig. 3 et 4, pages suivantes)

Ce modèle est destiné à une impression papier, sous forme de catalogue, notamment pour figurer en annexe de la présente thèse. Les fiches se présentent sous format A4 vertical recto-verso. Elles proposent les mêmes rubriques que pour le modèle «utilisation», à l'exception du bouton «sélection», mais offrent un conteneur d'image supplémentaire.

3.3. La poursuite du travail

Nous terminerons ce chapitre consacré à la méthodologie avec les suites que nous entendons donner à ce travail, et en particulier dans la suite à donner à l'exploitation et l'enrichissement de la base de données.

Élargissement de la base de données

La base de données, dans sa forme actuelle, regroupe près de 550 cas. Nous envisageons de poursuivre nos investigations afin de la porter à 1 000 cas environ. Plusieurs pistes sont envisagées, à commencer par le dépouillement de la collection de cartes postales de Patrick-André Chéné, qui devrait nous apporter de nombreux exemples dans des pays sur lesquels nous n'avons pu trouver que peu d'informations, comme, par exemple, les anciennes colonies ou protectorats français en Afrique ou en Asie. Nous pensons également solliciter les grandes obédiences maçonniques, au moins en France, afin de pouvoir transmettre un questionnaire à l'ensemble des loges

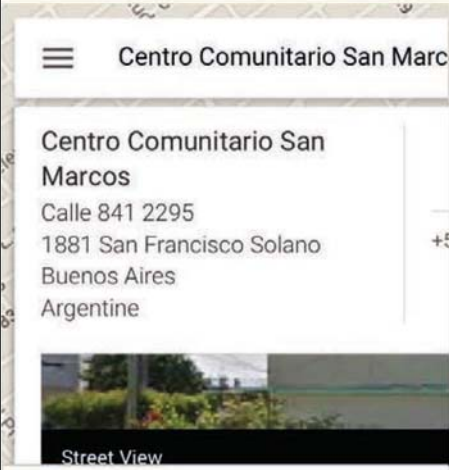
Buenos Aires - RL Hijos del Trabajo		Argentine	
Nom :	Buenos Aires - RL Hijos del Trabajo	 Vue extérieure  Vue extérieure  Détail	
Adresse :	Calle San Antonio 814 Barracas		
Code Postal :			
Ville :	Buenos Aires		
Pays :	Argentine		
Date :	1890		
Architecte :	Cabot, Francisco		
Fonction initiale :	Temple maçonnique		
Fonction actuelle :	Temple maçonnique		
Modèle :	Maison de ville		
Référence stylistique :	Egyptien		
Matériaux extérieurs :	Enduit polychrome		
Symboles visibles :	Sphinx, delta, équerre et compas,		
Matériaux intérieurs :	Fresques		
Mobilier :	Historique, complet		
Objets rituels :	Oui		
Rite :	Rite Écossais Ancien & Accepté		
Type :	Temple maçonnique		
Loge :	Hijos del Trabajo N° 74		
Obédience :			
Sites web :	http://www.taranga.net/posts/info/15184173/Historias-que-no-conoces-de-Buenos-Aires-par1el.html http://www.hijosdeltrabajo.com.ar/p/blog-page_22.html		
Bibliographie :			
 Localisation			
Temple maçonnique			

Fig. 3: entrée «Buenos Aires – RL Hijos del Trabajo» – Modèle «impression A4 vertical» pour sortie papier – recto

Buenos Aires - RL Hijos del Trabajo

Argentine



Vue intérieure



Vue intérieure



Vue complémentaire

El edificio responde a la tipología de casa chorizo, con una fachada cuya ornamentación encierra un simbólico mensaje dirigido a los iniciados en los principios rectores de la masonería. Su nombre "Hijos del Trabajo" está inscripto en grandes caracteres en el frontispicio, y su puerta de entrada, de madera de dos hojas, contiene símbolos masónicos. Los colores del paramento y de los elementos ornamentales de la fachada son bastante llamativos (colores muy saturados), a diferencia de la fachada original. Esta tenía un revoque símil piedra de base amarillenta, según consta en la "Planilla de obras a ejecutarse" que se presenta al Departamento Municipal de Obras Públicas, en el mes de Marzo de 1919. Este revoque tan particular, que fuera introducido en nuestro país por los inmigrantes italianos, está formado por cal y/o cemento, arenas de diferente granulometría y distintos minerales. La ornamentación de la fachada solía trabajarse sobre la misma o mediante la incorporación de elementos pre moldeados que se fijaban de acuerdo con el diseño de fachada proyectado.

Francisco Cabot (hijo), argentino, fue el arquitecto y constructor del Templo. Nació el 06 de Marzo de 1871 y se inició en la Logia el 16 de Mayo de 1888. Falleció el 27 de Abril de 1936, con el Grado masónico 30.

Description

Temple maçonnique

Fig. 4 : entrée «Buenos Aires – RL Hijos del Trabajo» – Modèle «impression A4 vertical» pour sortie papier – verso

qu'elles fédèrent. Ce questionnaire devrait, au minimum, donner une vision plus juste, et surtout plus complète, du patrimoine maçonnique français. Enfin, les contacts pris avec différents instituts ou obédiences internationales à l'occasion de rencontres internationales, telles celles organisées par *Policy Studies Organization* à la Bibliothèque Nationale de France nous permettront d'élargir notre panel, notamment dans les pays anglo-saxons ou sud-américains.

Une banque de données en ligne

A terme, l'idée est de transformer notre base de données en véritable banque de données accessible en ligne. Ceci implique un changement d'outil puisque, en l'état, la base n'est consultable qu'à partir d'un terminal – ordinateur ou Smartphone – équipé du logiciel *FileMaker*.

Un ouvrage à paraître

La troisième partie de notre thèse, qui se présente sous la forme d'un catalogue raisonné, constitue de fait l'amorce d'une publication à paraître. Celle-ci vise un public généraliste, intéressé par l'architecture ou la franc-maçonnerie en général, et à l'architecture maçonnique en particulier. L'ambition planétaire de notre catalogue fera de cet ouvrage un prolongement utile de l'excellent catalogue de l'exposition de Bruxelles en 2006, ou même des publications récentes sur la Suisse ou sur la France, qui se sont volontairement limitées à leur pays respectif.

3.4. *La poursuite de la recherche*

Des notions nouvelles à exploiter

Nous allons, au cours de notre thèse, proposer plusieurs notions ou plusieurs outils d'analyse architecturale qui nous sont apparus nécessaires pour restituer et faciliter la compréhension des phénomènes observés. Ces notions sont, le plus souvent, «*empruntées*» à des disciplines différentes de la nôtre, et il nous a fallu, en quelques sortes, les acclimater au domaine de l'analyse architecturale. Nous les citons ici pour mémoire, dans la mesure où chacune d'elle sera développée dans la 2^e partie de la thèse consacrée à l'analyse du corpus¹⁵ :

- «**Type**» et «**modèle**» : ces notions, issue de l'analyse architecturale dite «*typomorphologique*» ne sont pas nouvelles, puisqu'elles sont développées par la critique italienne dans les années 1970. Elles ont cependant été largement laissées de côté depuis plusieurs années, en raison d'une connotation jugée comme structuraliste, pour ne pas dire marxisante.

¹⁵ De même, les références bibliographiques seront données au fur et à mesure que ces notions seront abordées.

Nous les avons reprises à notre compte, avec l'ambition de les re-situer, au moins en tant qu'outil d'observation, au centre de l'exercice de l'analyse architecturale et urbaine, ce que nous pratiquons d'ailleurs largement avec nos étudiants dans le cadre de notre activité d'enseignement.

- «**Mythème**» : cette notion, empruntée au travail de Gilbert Durand¹⁶ n'est également pas nouvelle, mais peu ou pas utilisée dans le champ de l'analyse architecturale, où elle pourrait utilement retrouver celle d'«**archétype**», empruntée à Carl Gustav Jung, également laissée de côté par la critique architecturale contemporaine.
- «**Objet transitionnel**» : en tant qu'archétype, un édifice, ou plutôt un modèle d'édifice peut également être pensé en tant qu'objet transitionnel, notion que nous empruntons au travail de psychologue américain David Winnicott¹⁷, et qui désigne les objets présentant un caractère rassurant ou pensés comme protecteurs. Cette notion, accompagnée de sa version française et plus lacanienne, l'«**objet transactionnel**», c'est à dire qui crée du lien, permettrait une relecture contemporaine des quelques tentatives d'analyse psychocritiques de l'architecture, telles que l'ont tenté il y a plus d'un siècle des auteurs comme Heinrich Wölfflin¹⁸.
- «**Tropisme**» : nous empruntons cette notion au champ de la biologie végétale, où elle décrit la capacité d'un être vivant, et d'une plante en particulier, à s'adapter à son milieu, capacité que nous avons également observé chez les modèles architecturaux, qui s'adaptent, de la même façon, aux conditions climatiques, économiques ou culturelles dans lesquelles les édifices s'inscrivent.
- «**Concrétion**» : notre hypothèse de travail repose sur l'idée que les formes architecturales se conforment aux pratiques humaines, dont elles constituent, en quelque sorte, le moule en négatif. Nous reprenons à notre compte l'image des mollusques, dont la coquille se forme en concrétion minérale autour du corps ductile. De même, la pratique de l'espace, surtout quand elle est codifiée ou ritualisée, forme son enveloppe architecturale à la manière d'une concrétion autour de la fluidité des usages. Cette notion nouvelle pourrait être explorée dans d'autres domaines de l'analyse architecturale et, pour ce qui concerne le sujet de notre recherche, à d'autres types d'édifices, non seulement en lien avec une pratique codifiée, comme les édifices religieux, par exemple, mais également à des édifices plus ordinaires,

¹⁶ Gilbert Durand (1921-2012), sociologue et philosophe, disciple de Gaston Bachelard, d'Henry Corbin et de Carl Gustav Jung, maître de Michel Maffesoli avec qui il fonde, en 1988, les *Cahiers de l'imaginaire*. Gilbert Durand a été franc-maçon, membre de la Grande Loge Nationale Française, et auteur de nombreux écrits.

¹⁷ WINNICOTT Donald W., *Les objets transitionnels*, Paris, Payot, coll. Petite Bibliothèque Payot, 2010

¹⁸ Heinrich Wölfflin (1864-1945) est un critique et historien de l'art suisse. Fils de psychologue, il s'est particulièrement intéressé à la dimension psychologique de l'art et de l'architecture. Voir : WÖLFFLIN Heinrich. *Psychologie de l'architecture*, Paris, Editions Carré, collection Art & Esthétique, 1996 [Titre original : *Prolegomena zu einer Psychologie der Architektur*, 1886]

et en particulier dans le domaine de l'habitation où, si la pratique n'est pas codifiée *stricto sensu*, elle n'en reste pas moins ritualisée en tant qu'«*habitus*» au sens où l'entendait Pierre Bourdieu.

Poursuite du travail de recherche

Toutes ces notions, que nous développerons dans la deuxième partie de notre thèse, mais que nous avons empruntées, détournées ou fabriquées dans le cadre de ce travail, mériteraient, à notre sens, d'être développées dans la poursuite de notre travail de recherche. À terme, nos différentes études, y compris sur d'autres sujets que l'architecture et y compris dans leur dimension comparative, accompagnées des différents articles ou conférences que nous avons pu produire ces dernières années sur des thèmes connexes¹⁹, pourraient constituer le corps d'une *Habilitation à Diriger la Recherche*.

Élargissement du champ de la recherche

Au delà de ces suites directes de notre thèse, notre ambition principale est de poursuivre notre travail de recherche sur le thème particulier de la relation entre les pratiques ritualisées de l'espace et la genèse des formes architecturales. À partir de l'expérience acquise dans l'analyse de l'architecture maçonnique, nous ambitionnons d'aller plus loin dans l'étude du rôle des pratiques et des usages dans la morphogénétique architecturale. C'est pourquoi des incursions ou des relectures d'autres rites, religieux, notamment, et d'autres formes architecturales – y compris dans des pratiques populaires, comme la corrida ou les grandes rencontres sportives, par exemple – nous paraît, à ce stade, devoir être envisagées. Plus généralement, nous pouvons questionner le célèbre aphorisme attribué – à tort... – à Louis Sullivan : «*Form follows function*»²⁰, pour essayer de comprendre et de décrire la relation qui existe entre les usages, y compris les plus ordinaires, comme le logement, par exemple, et les formes.

¹⁹ Voir en particulier notre récente intervention au colloque «*Jardin, spiritualité, poésie*», organisée à l'Université de Grenade avec la collaboration de l'Université de Paris VII – Denis-Diderot, et qui traitait du thème suivant : «*La loge comme un jardin : rôle et signification du végétal dans la symbolique maçonnique*» (20-22 avril 2016). Les actes de ce colloque devraient paraître aux Presses de l'Université de Valenciennes courant 2017.

²⁰ Voir note n°11 p. 258

4. DONNÉES QUANTITATIVES DE LA BASE DE DONNÉES

Nous terminerons ce chapitre qui décrit la mise en place de la base de données par un bref panorama quantitatif des informations que nous avons pu recueillir, aussi bien pour ce qui concerne la répartition géographique des données que pour ce qui concerne la répartition chronologique.

4.1. *Données brutes géographiques – répartition du catalogue*

Données générales

Au moment où nous écrivons ces lignes²¹, la base de données comprend 546 entrées, réparties en 50 pays représentant l'ensemble des continents (voir fig. 5, page suivante) :

- Afrique : 5 pays – Afrique du Sud, Algérie, Libéria, Mozambique, Tanzanie ;
- Amérique du Nord : 2 pays – Canada, États-Unis d'Amérique ;
- Amérique latine : 16 pays – Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Cuba, Guatemala, Honduras, La Barbade, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou, Porto-Rico, République Dominicaine, Uruguay et Venezuela ;
- Asie : 8 pays – Chine (Hongkong), Inde, Japon, Malaisie, Pakistan, Philippines, Singapour, Vietnam ;
- Europe : 15 pays²² – Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Ukraine ;
- Océanie : 4 pays – Australie, Fidji, Hawaï, Nouvelle-Zélande.

On note une forte représentation de l'Europe occidentale et de l'ensemble du continent américain. Il s'agit des deux continents où la franc-maçonnerie est historiquement représentée, pour ne pas dire institutionnelle. L'Asie du sud-est et l'Océanie sont également bien représentées : ceci correspond pour l'essentiel à l'ancien empire britannique. En revanche, on note une sous-représentation notable en Afrique, et également sur l'ensemble du bloc eurasiatique, ce qui correspond pour l'essentiel à des pays anciennement ou toujours communistes. Quantitativement, les entrées de la base de données se répartissent par pays de la façon suivante :

²¹ Le 4 novembre 2015

²² Nous avons entre-temps trouvé un exemple en Autriche.

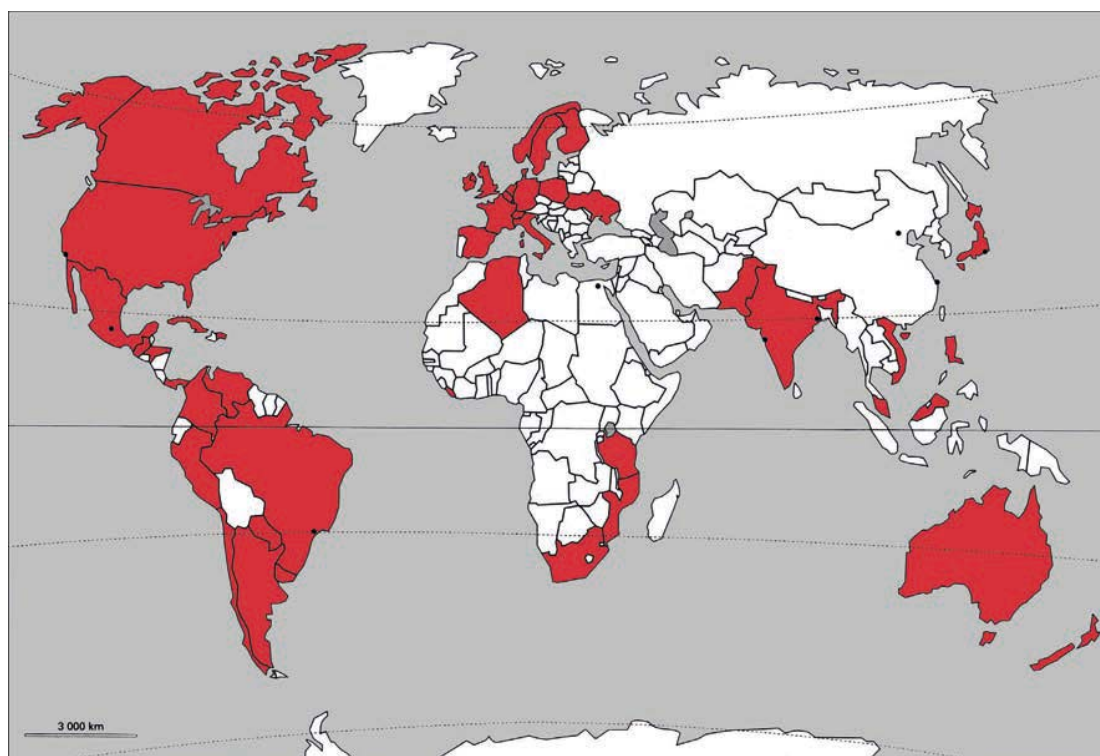


Fig. 5: Répartition géographique des pays représentés dans la base de données (en rouge)

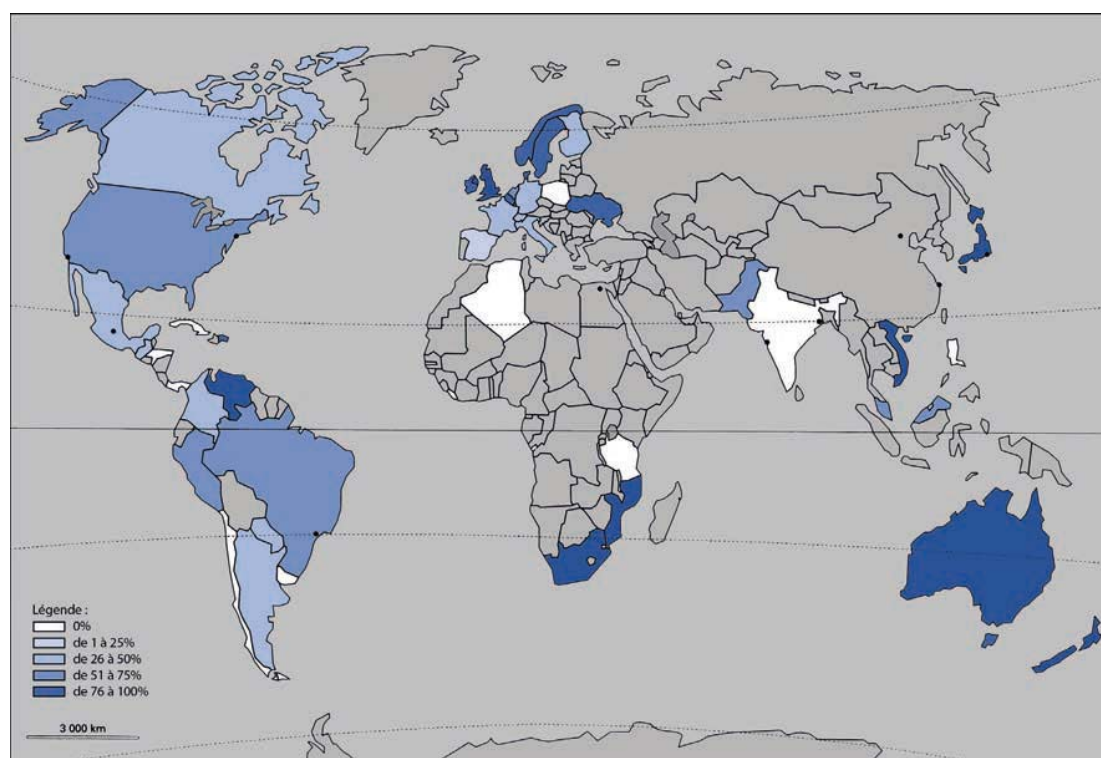


Fig. 6: Répartition pour chaque pays des entrées datées dans la base de données

- | | |
|------------------------|------------------------------|
| - Afrique du Sud : 2 | - Malaisie : 3 |
| - Algérie : 1 | - Mexique : 6 |
| - Allemagne : 32 | - Mozambique : 1 |
| - Argentine : 7 | - Norvège : 2 |
| - Australie : 28 | - Nouvelle Zélande : 20 |
| - Belgique : 14 | - Pakistan : 3 |
| - Brésil : 7 | - Panama : 1 |
| - Canada : 6 | - Paraguay : 2 |
| - Chili : 1 | - Pays-Bas : 6 |
| - Chine (Hongkong) : 2 | - Pérou : 4 |
| - Colombie : 2 | - Philippines : 3 |
| - Cuba : 39 | - Pologne : 1 |
| - Danemark : 2 | - Porto-Rico : 6 |
| - Espagne : 4 | - République Dominicaine : 2 |
| - Fidji : 1 | - Royaume Uni : 35 |
| - Finlande : 2 | - Singapour : 1 |
| - France : 62 | - Suède : 2 |
| - Guatemala : 2 | - Suisse : 10 |
| - Hawaï : 2 | - Tanzanie : 1 |
| - Honduras : 2 | - Ukraine : 1 |
| - Inde : 6 | - Uruguay : 1 |
| - Irlande : 3 | - USA : 185 |
| - Italie : 14 | - Venezuela : 1 |
| - Japon : 1 | - Vietnam : 2 |
| - La Barbade : 2 | - Non situé : 1 |
| - Libéria : 2 | |

Pour ce qui est des grandes masses, on notera que les pays les mieux représentés représentent globalement les nations où la franc-maçonnerie est historiquement la plus présente : Royaume Uni, France, et surtout les États-Unis d'Amérique, qui représentent à eux seuls un tiers de la base de données, de la même façon que les francs-maçons américains représentent ou ont représenté plus de la moitié, voire les deux-tiers des effectifs des loges dans le monde. À l'opposé, on trouve des pays totalement absents – anciens pays communistes, pays musulmans – ou très faiblement représentés – Irlande, Espagne – pour des raisons ayant peut-être trait à la forte prégnance de l'Église catholique romaine.

On note aussi nettement les effets des empires coloniaux, notamment l'ancien empire britannique – le *Commonwealth* est particulièrement bien représenté avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande – ou, dans une moindre mesure, les anciennes colonies françaises – Algérie, Vietnam – ou même les pays d'influence nord-américaine à la suite de la seconde guerre mondiale – Japon, Philippines. Notons également une bonne répartition des pays d'Amérique latine, même si le Mexique semble sous-représenté par rapport à la réalité de la pratique maçonnique dans ce pays, tandis que Cuba, au contraire, est très largement présent avec près de 40 entrées. D'une façon générale, on peut d'ailleurs noter que la répartition numérique des entrées de la base de données par pays n'est pas strictement proportionnelle à la présence de la franc-maçonnerie dans ces pays : ainsi, si Cuba ou la Nouvelle Zélande sont sur-représentés, les pays scandinaves, par exemple, où la pratique maçonnique est courante et institutionnelle, sont numériquement faiblement présents.

Les carences

Quelques carences sont à noter et devront faire l'objet de recherches plus approfondies. En Europe, l'absence de l'Autriche jusqu'à ces derniers jours de notre recherche peut paraître étonnante, de même que celle du Portugal : même si la franc-maçonnerie y était interdite sous le régime de la dictature de Salazar – comme en Espagne sous Franco – le Portugal est l'héritier d'une importante histoire maçonnique qui remonte au XVIII^e siècle et qui a joué un rôle important dans l'instauration de la république au début du XX^e siècle. De même, nous devons pousser plus loin nos investigations sur l'ancien «*bloc de l'Est*», au delà des exemples que nous avons trouvés en Pologne et en Ukraine, en commençant par la Russie, notamment, où un certain nombre d'édifices ont peut-être survécu au régime soviétique. Nous devrions également pouvoir retrouver des exemples en République Tchèque ou en Hongrie, anciennes nations de l'Empire Austro-Hongrois pour lesquelles la parenthèse d'interdiction fut moins longue.

Toujours parmi les carences, nous devons évoquer les pays musulmans dans lesquels la pratique maçonnique est tolérée – Turquie, Liban, Maroc – et qui devraient pouvoir nous fournir quelques exemples éclairants. Pour ce qui est des pays où cette pratique a été tolérée à un moment donné – Iran, Égypte, Tunisie notamment – il serait intéressant de pouvoir en trouver les vestiges, comme cet exemple unique que nous avons trouvé à Mostaganem, ou bien comme le remarquable temple de Karachi au Pakistan, pieusement conservé en l'état malgré l'interdiction formelle de la pratique maçonnique après le départ des britanniques. Enfin, il nous reste à investiguer davantage l'Afrique subsaharienne, insuffisamment présente dans notre base de données, malgré une pratique maçonnique en forte croissance ces dernières années, comme au Bénin ou au Gabon, par exemple.

4.2. *Les données brutes de datation*

Pour cette partie, nous n'avons pris en compte que les 319 entrées dont la datation a pu être recoupée tel que nous l'avons décrit dans la première partie de la thèse. En effet, sur 547 cas recensés dans la base de données, 228 n'ont pu être datés de façon fiable. De plus, dans les cas de datations multiples – plusieurs interventions sur un même bâtiment, par exemple – seule la première date a été prise en compte.

On notera tout d'abord (fig. 6, p. 126) une importante disparité géographique dans l'accès à la datation des entrées. Cette disparité peut notamment s'expliquer par le niveau d'accès aux sources, notamment aux répertoires des édifices protégés accessibles en ligne que nous avons évoqués dans la première partie. D'une façon générale, les pays anglo-saxons sont les mieux informés : on retrouvera cet aspect dans l'accès aux noms des auteurs des édifices...

Répartition chronologique des dates de construction

La répartition chronologique en soi est assez parlante : les dates se répartissent entre 1766 – Dalkeith, en Écosse, qui est le plus ancien temple maçonnique au monde encore en activité – et 2012 – Ferrare, Italie – voire même 2013 – Bury St Edmunds, Angleterre – ou 2015 – Asunción, Paraguay, en projet au moment où nous écrivons ces lignes.

Avant 1800	1801-1850	1851-1900	1901-1950	1951-2000	Après 2000
5	17	88	182	17	10

La répartition chronologique des entrées de la base de données (tableau ci-dessus) est elle-même assez évocatrice de l'évolution des effectifs de la franc-maçonnerie mondiale, ou tout au moins de l'historique de la progression de ces effectifs, avec une croissance constante, presque exponentielle, jusqu'en 1925 et une chute rapide de cette progression, pour ne pas dire des effectifs eux-mêmes dans certains pays – après 1950. La forte proportion des États-Unis dans cet échantillonage d'entrées datées – 132 cas sur 319 – impacte très certainement ce résultat.

Répartition géographique des dates de construction

Nous avons constaté lors des tris croisés que cette répartition chronologique n'était pas homogène sur l'ensemble des pays du globe : les nations jeunes offrent très logiquement des exemples plus récents que les pays dans lesquels la franc-maçonnerie s'est développée dès la

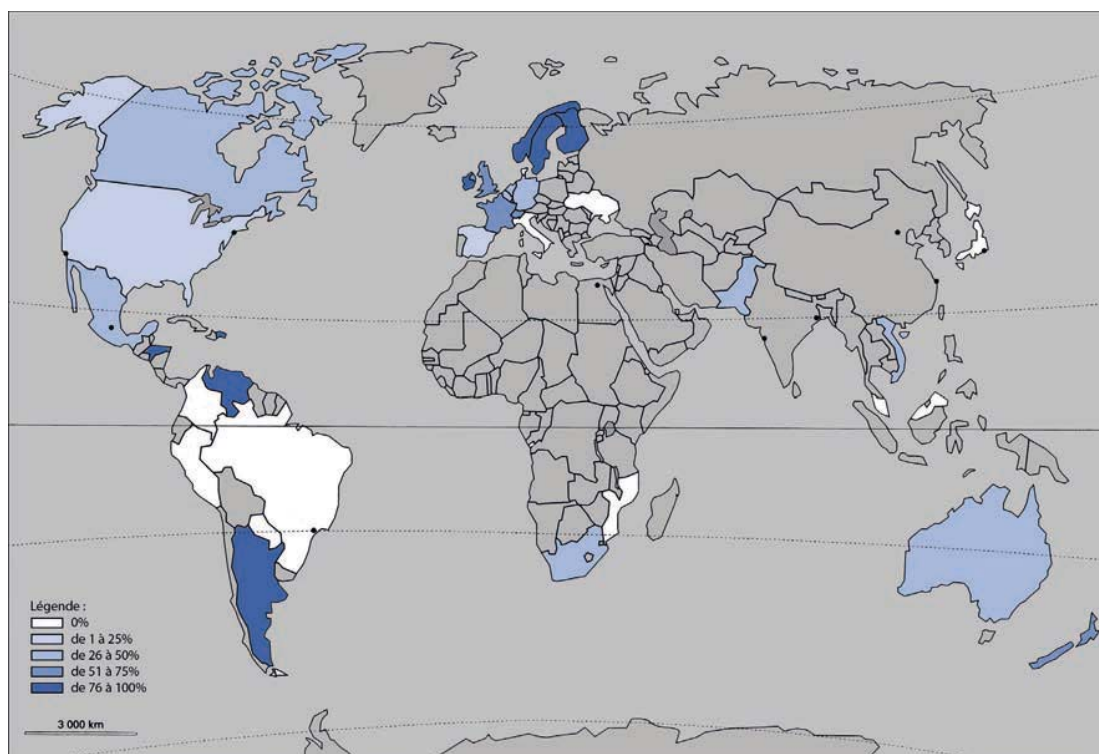


Fig. 7 : Part des entrées antérieures à 1900 pour chaque pays représenté dans la base de données

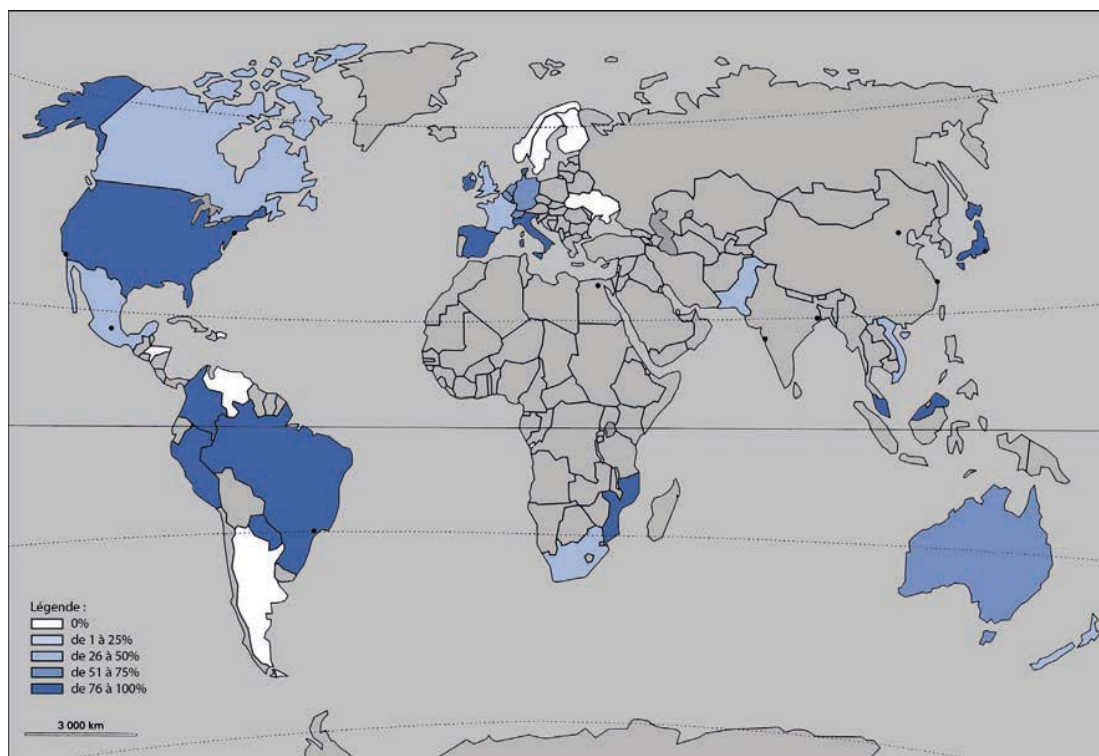


Fig. 8 : Part des entrées postérieures à 1900 pour chaque pays représenté dans la base de données

première moitié du XVIII^e siècle, notamment en Europe. Notons que le faible nombre d'exemples en Argentine ou au Venezuela rend le résultat peu significatif pour ces deux pays. Dans cette logique, les pays où les temples antérieurs à 1900 sont les plus présents sont aussi ceux où la franc-maçonnerie est la plus institutionnalisée : Europe du nord et de l'ouest, certains pays d'Amérique latine (fig. 6, ci-contre)

Inversement, on note une plus forte présence de cas postérieurs à 1900 dans les «jeunes» pays maçonniques, notamment en Amérique du Nord et du Sud, ainsi qu'en Asie et dans les anciennes colonies britanniques, où la franc-maçonnerie reste couramment pratiquée (fig. 5, ci-contre).

4.3. *Notions de «prévalence» et de «tropisme»*

Nous développerons dans les chapitres suivants différents cribles d'analyse en croisant les données géographiques et chronologiques. Pour ce faire, nous utiliserons les notions de «*prévalence*» et de «*tropisme*», que nous emprunterons au domaine des «*sciences dures*» :

Notion de «prévalence»

Nous empruntons la notion de prévalence aux sciences statistiques, et en particulier à l'épidémiologie. En médecine, la prévalence définit le «*rapport du nombre de cas d'un trouble morbide à l'effectif total d'une population, sans distinction entre les cas nouveaux et les cas anciens, à un moment ou pendant une période donnés*»²³. Pour ce qui nous concerne ici, nous définirons la prévalence comme étant la prédominance statistique d'un phénomène donné : il peut s'agir, par exemple, de la mesure, selon les pays, de l'utilisation de tel ou tel matériau ou le recours, selon les époques, de tel ou tel style.

Notion de «tropisme»

Comme nous l'avons indiqué dans le chapitre précédent, l'exploitation des données, soit directement dans la base, soit par exportation sur tableur, peut permettre des dispositifs de tris croisés, qui permettent notamment de conjuguer les critères géographique à d'autres critères, ayant trait, par exemple, au recours à tel ou tel vocabulaire stylistique ou à tel ou tel matériau. Ces tris croisés permettent d'esquisser des spécificités locales qui constituent des variables au modèle théorique – ou, ici, rituelique – tel que nous le décrirons plus loin.

²³ Dictionnaire Larousse en ligne : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/pr%C3%A9valence/63858>, consulté le 24 décembre 2015

Dans notre récente contribution au colloque international organisé à la Bibliothèque Nationale de France²⁴, nous avons proposé la notion de «*tropismes*», empruntée à la biologie. Dans cette discipline, la notion de tropisme décrit la capacité des êtres vivants, et en particulier les végétaux, à s'adapter à leur milieu naturel : climat orientation, ensoleillement, hygrométrie, etc. De la même façon, nous entendons définir par ce même terme les capacités d'adaptation d'un modèle architectural à son milieu.

Cette capacité d'adaptation peut être d'ordre culturel, technique ou climatique et offre de multiples variables du même modèle architectural combinables entre elles. De fait, cette notion de «*tropisme*» peut s'appliquer à tout modèle architectural, et en particulier à toute architecture formalisée autour d'une pratique normée ou ritualisée. On pourrait, donc de la même façon, décrire les tropismes des églises sous les différentes latitudes, ou l'adaptation de modèles connus – immeuble haussmannien ou hôtel de ville – dans les anciennes colonies françaises ou même dans les différentes régions métropolitaines.

²⁴ *The Masonic Temple between Universal Model and Cultural Tropisms*, conférence donnée dans le cadre de la première *World Conference on Fraternalism, Freemasonry & History: Research in Ritual, Secrecy, and Civil Society* – Bibliothèque Nationale de France, 29 mai 2015

DEUXIÈME PARTIE – ANALYSE

CHAPITRE I^{ER} – LE TEMPLE MAÇONNIQUE EN TANT QU’OBJET SOCIAL

Même oublié ou simplement parfois invisible, le temple maçonnique est bien présent dans la ville. Et, s’il appartient à la vie sociale pour les initiés qui le fréquentent, il apparaît aussi comme sujet d’interrogation pour ceux, c’est à dire la plupart, qui en ignorent la destination ou le fonctionnement. En France, depuis plusieurs années, les «*journées portes ouvertes*» ou «*journées du patrimoine*» ont permis d’ouvrir le temple à l’espace public. Aux États-Unis, le temple maçonnique fait intégralement partie du paysage urbain. Dans tous les cas, il peut se définir comme un objet social, qu’il soit réel ou fantasmé.

Nous démarrons donc la partie analytique de cette recherche en évoquant tout d’abord cette dimension sociale du temple maçonnique, aussi bien en ce qui concerne sa place en tant qu’objet architectural dans l’espace social, qu’en ce qui concerne les usages sociaux auxquels il est rattaché. Nous évoquerons donc tout d’abord dans ce chapitre la position du temple maçonnique dans la ville, sa visibilité depuis l’espace public ainsi que sa réception par le public en tant qu’objet architectural et patrimonial. Nous aborderons ensuite la question des usages qui s’y déroulent, qu’il s’agisse d’usages rituels ou simplement sociaux. Nous évoquerons enfin la question de la fonction des édifices, aussi bien la fonction initiale des objets réemployés que celle du devenir des temples désaffectés.



Fig. 1 : Temple de Dayton, Ohio (Hermann & Brown architectes, 1926-1928). Vue depuis l'espace public : le temple semble dominer la ville et s'assume en tant que monument.
Source : https://en.wikipedia.org/wiki/Dayton_Masonic_Center



Fig. 2 & fig. 3 : Temple de Pérouge, Italie (Architecte et date inconnus). Vue depuis la rue et vue de l'intérieur du temple : rien ne semble indiquer la nature maçonnique de l'édifice depuis la voie publique.
Source : Streetview et <http://www.goiumbria.org/index.php?idpadre=1003&>

1. LE TEMPLE MAÇONNIQUE DANS L’ESPACE SOCIAL

L’analyse quantitative des entrées de la base de données nous permet de dégager des tendances numériquement significatives quant à la position des temples maçonniques dans l’espace social auquel ils se rattachent, en marquant notamment une différence significative entre les pays de culture protestante et/ou anglo-saxonne et les pays de culture catholique et/ou latine. Nous allons détailler dans ce chapitre les éléments qui contribuent à la lisibilité ou à la visibilité du temple maçonnique dans l’espace social, et en particulier dans l’espace public de la ville. Pour ce faire, nous évoquerons quatre aspects de cette question, en traitant successivement de :

- la question de la position du temple maçonnique dans l’espace urbain ;
- celle des marqueurs de l’identité maçonnique des édifices ;
- la part du temple maçonnique dans l’imaginaire social, notamment en tant qu’objet architectural en voie de patrimonialisation ;
- nous évoquerons enfin la question de la place du temple maçonnique et sa réception dans le corpus de l’histoire de l’architecture.

1.1. *La position du temple maçonnique dans l’espace urbain*

Visibilité du temple maçonnique selon les pays

Nous l’avons indiqué précédemment, la visibilité du temple maçonnique dans la ville dépend fortement du contexte culturel, et notamment du contexte religieux : les temples maçonniques des pays de culture latine, où l’Église catholique domine historiquement, sont généralement plus discrets que ceux des pays de culture protestante, germanique ou anglo-saxonne, et même si l’ensemble du sous-continent latino-américain semble faire exception à ce constat général. Citons, à titre d’exemples, le cas de Pérouge (Italie, fig. 2 & 3), où le temple, en plein centre ville, ne se distingue aucunement des constructions voisines, et, *a contrario*, Dayton, Ohio (fig. 1), où le temple maçonnique domine la ville de sa monumentale silhouette.

Entre ces deux positions extrêmes, plusieurs nuances peuvent être apportées, notamment en lien avec le caractère institutionnel ou non de la franc-maçonnerie dans la société : d’une certaine façon, la visibilité des édifices exprime la place de l’institution maçonnique dans l’histoire et la culture du pays. Ainsi, comme nous venons de l’évoquer, les temples maçonniques sont-ils particulièrement visibles dans les pays latino-américains, où la franc-maçonnerie a le plus souvent joué un rôle considérable dans l’émancipation des nations vis à vis de la puissance coloniale, et alors même que, inversement, ils sont invisibles dans la péninsule ibérique, et particulièrement



Fig. 4 & fig. 5 : Deux cas belges, l'un particulièrement visible dans la ville (temple de Mons, en haut – Hector Puchot architecte, 1890), l'autre particulièrement discret (temple de Bruges - date et architecte inconnus) où la façade historique dissimule un temple exceptionnel... Sources : https://fr.wikipedia.org/wiki/Franc-ma%C3%A7onnerie_en_Belgique#/media/File:Loge-parfaite-union-mons.jpg (en haut) et Streetview (en bas)

en Espagne, où la franc-maçonnerie a toujours été considérée comme une institution subversive, anti-religieuse et républicaine.

A contrario, en Angleterre, aux Pays-Bas ou dans l’Allemagne protestante, les temples restent largement visibles, tout en se fondant le plus souvent dans le tissu urbain : cette visibilité se conjugue avec la discrétion qui caractérise le plus souvent l’institution maçonnique. La France, comme souvent, constitue une sorte de pont culturel entre l’Europe du nord et celle du sud : dans les régions de tradition radicale ou radicale-socialiste, et notamment dans le nord et dans le sud-ouest, les temples s’affichent assez peu discrètement, tandis qu’à l’inverse ils sont pratiquement invisibles dans les régions de forte prégnance catholique comme la Bretagne ou la Savoie par exemple. On retrouve le même phénomène en Belgique (fig. 4 et 5), où la Wallonie «*laïcarde*» exhibe ses temples, lesquels restent particulièrement discrets dans la Flandre pratiquante.

La position du temple maçonnique dans le territoire

Historiquement, les temples maçonniques étaient positionnés dans le cœur des villes pour d’évidentes raisons de commodité. Souvent située dans une ruelle discrète, la loge est présente dans la ville sans être réellement visible, même si elle est localisée dans l’immédiate proximité des institutions les plus centrales. C’est particulièrement le cas en Europe continentale, où le temple maçonnique est presque toujours situé dans une maison discrète à deux pas de la cathédrale, comme c’est le cas à Vienne (Autriche) ou à Périgueux (France), ou même à proximité immédiate de l’hôtel de ville, comme à Besançon. C’est également le cas en Angleterre, où les temples maçonniques s’intègrent, de façon plus visible, au tissu ancien des centres des villes, comme on peut le voir à Whitby ou à Bath. À Newcastle ou à Birmingham, les temples ont été restaurés ou reconstruits à leur emplacement d’origine après les destructions de la seconde guerre mondiale, marquant ainsi leur appartenance au tracé des centres historiques disparus.

Aux États-Unis, en revanche, les temples maçonniques se positionnent le plus souvent au même moment que les villes se construisent. William D. Moore¹ montre que, pour ce qui concerne l’État de New-York, la position du temple maçonnique est presque systématiquement la place centrale – ou *square* – de la ville, en vis à vis de l’hôtel de ville, de l’église et du palais de justice. Du point de vue de Moore, cette position particulière est emblématique de la position de la franc-maçonnerie dans la société américaine dont elle constitue une sorte de quatrième pilier particulièrement visible², au côté

¹ MOORE William D. *Masonic Temples : Freemasonry, Ritual Architecture & Masculine Archetypes*. Tennessee University Press, 2006

² Aux USA, comme en Angleterre et dans les loges qui pratiquent des rites de tradition des «*Anciens*», le centre de la loge est occupé par trois piliers disposés en équerre. Le quatrième semble manquant, et il est l’occasion de réflexion symbolique pour les jeunes initiés, qui sont invités à se projeter dans ce manque apparent. Nous développerons ce point dans le chapitre consacré aux éléments symboliques du temple maçonnique.



Fig. 6 et fig. 7 : La « Maison des associations » ou temple maçonnique de Ronchin : vue aérienne et photographie de la façade depuis le parking (architecte et date inconnus). Sources : Google Maps et <http://lacacia.org/salon-du-livre-maconnique/>



Fig. 8 : L'actuel temple maçonnique du Havre, aménagé dans un ancien bâtiment industriel (architecte et date inconnus). Source : Streetview

des édifices emblématiques des pouvoirs civil, religieux et judiciaire. À Cuba, comme dans beaucoup de pays d'Amérique centrale, il faut voir dans la position du temple maçonnique dans la ville une forme de franc-maçonnerie de voisinage plutôt qu'une expression de la centralité. En effet, chaque quartier des grandes villes, de même que chaque petite ville, dispose de son propre petit temple dédié à la seule loge locale.

On assiste, avec la généralisation des transports automobiles, à un repositionnement des temples maçonniques dans la périphérie des villes, ne serait-ce que pour des raisons de facilité d'accès ou de stationnement. En France, les constructions récentes sont presque systématiquement implantées dans les zones d'activité, faciles d'accès, et où le stationnement, d'usage essentiellement diurne, est particulièrement aisé en soirée. C'est par exemple le cas à Champlan (Essonne), où le nouveau temple trouve sa place dans le rez-de-chaussée d'un hôtel d'entreprise, ou même à Ronchin, près de Lille, où la «*Maison des Associations*», judicieusement positionnée «*Rond-point des Acacias*»³, regroupe une demi-douzaine de temples (fig. 6 et 7) autour d'un restaurant et d'un espace d'exposition.

Nous avons rencontré le même phénomène de décentralisation des temples en Angleterre (Bury St Edmunds) et même aux États-Unis (Winston Salem, Caroline du Nord). Si, en France, cette nécessité de relocalisation s'explique par une forte augmentation des effectifs, il n'en va pas de même en Angleterre ou aux États-Unis où, au contraire, les équipements existant en centre-ville sont désormais largement surdimensionnés et trop coûteux à entretenir pour les faibles effectifs qui subsistent dans les loges, lesquelles migrent vers des locaux ou des quartiers plus modestes et surtout plus économiques.

L'inscription du temple maçonnique dans le tissu urbain

La notion de visibilité du temple maçonnique peut être déclinée selon plusieurs critères et à différentes échelles. Il s'agit tout d'abord de la position du temple dans la ville, aussi bien dans son rapport à la centralité ou à la périphérie, que dans son inscription dans le tissu urbain, qu'il s'agisse de son rapport à l'espace public (dans une perspective, sur une place, sur une artère importante ou, au contraire, dans une rue discrète, ou en cœur d'îlot), ou de sa morphologie (mis en exergue ou isolé tel un édifice public, ou au contraire «*fondue*» dans la masse de la ville. Nous avons pour ce faire mis en place une rubrique dans la base de données qui, en principe, devrait donner une vision satellite du temple à partir de l'adresse. Ceci devrait permettre une approche typo-morphologique du temple maçonnique à partir de son positionnement dans la ville. Malheureusement, cette fonction,

³ L'acacia est un symbole maçonnique attaché au 3^e degré. Pour en avoir parlé avec un élu de la ville, cette dénomination n'est pas une coïncidence, mais bien d'un «*clin d'œil*» réservé aux initiés...

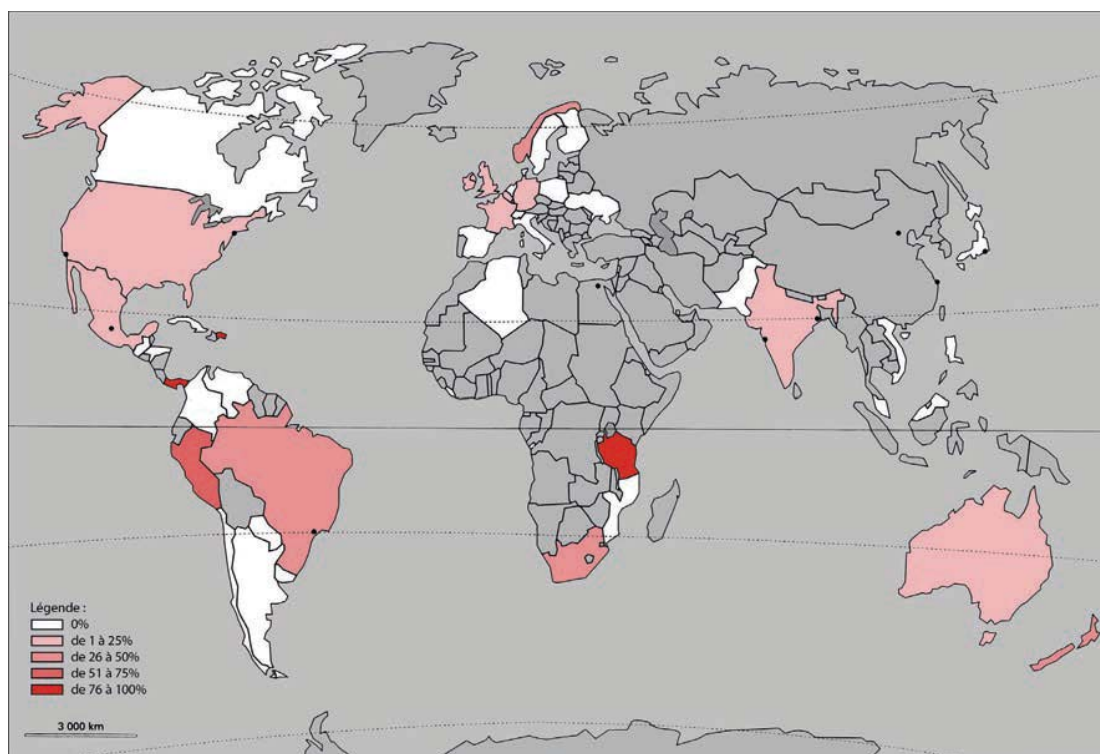


Fig. 9 : Présence, dans chaque pays, d'enseigne ou de dénomination visible depuis l'extérieur. On notera de réelles cohérences géographiques : Europe, Amérique du Nord, Océanie.



Fig. 10 et fig. 11 : Enseignes lumineuses sur les temples d'Arco, Idaho et de Marshall, Texas (dates et architectes inconnus)
Source : <http://www.flickrriver.com/groups/historicmasonicbuildingsworldwide/pool/>

à l’heure où nous écrivons ces lignes⁴ n’est pas opérationnelle, même si nous avons pu automatiser à partir de cette rubrique l’émulation de la page *Google Earth* correspondante.

Sans entrer dans une approche statistique à proprement parler, on ne s’étonnera pas de trouver une forme de monumentalisation systématique du temple maçonnique aux USA – ce qui corrobore largement la thèse de William D. Moore sur le rôle du temple maçonnique dans la ville américaine – mais également en Scandinavie, où la franc-maçonnerie revêt un caractère presque officiel en raison de sa proximité avec les monarchies régnantes. Inversement, la désertion des implantations traditionnelles en centre ville au profit d’édifices moins prestigieux, construits en périphérie des villes, et que nous évoquions plus haut, aboutit à l’effet inverse : le temple du Havre (fig. 8), celui de Saulx-les-Chartreux, ou celui du quartier du Breucq à Villeneuve d’Ascq, installés dans d’anciens entrepôts industriels, semblent bien loin de l’image que l’on se fait de l’institution maçonnique et de ses mystères...

1.2. *Architecture et identité maçonnique*

D’autres éléments ayant trait à la visibilité du temple maçonnique dans la ville peuvent également être pris en compte. Il peut s’agir très basiquement de cartouches ou d’enseignes, indiquant explicitement ou non, la fonction de l’édifice, éventuellement accompagnées de devises spécifiquement maçonniques, comme cela est souvent le cas en Grande Bretagne. Il peut également s’agir d’emblèmes ou de symboles, qui vont du très reconnaissable (équerre et compas, encadrant éventuellement la lettre G) au moins explicite (étoile à cinq ou six branches, svastikas), en passant par toute la panoplie des outils empruntés à la tradition du métier (maillet et ciseau, niveau et perpendiculaire, etc.). Au delà de l’équerre et du compas, qui semblent universels quand il s’agit d’exprimer la nature maçonnique d’un édifice, ces symboles peuvent varier d’un pays à l’autre, ou même d’un rite à l’autre au sein du même pays.

Inscriptions lapidaires : dénominations, enseignes et devises

Notons tout d’abord que la dénomination de ce que nous appelons «*temple maçonnique*» en France peut varier selon les continents, même dans la même langue. Ainsi, si les Américains du Nord utilisent «*masonic temple*», les Britanniques, ainsi que leurs anciennes colonies, préfèrent largement «*masonic hall*». Dans le cas de petits *Orients*, le vocable de «*masonic lodge*» désigne indifféremment la loge et le temple qui l’abrite, comme c’est le cas en France où «*loge maçonnique*» est couramment utilisé au XIX^e siècle. Dans tous les pays de langue espagnole, le

⁴ Le 5 janvier 2016



Fig. 12 : Inscriptions sur le fronton du temple de la loge « Les Démophiles » à Tours (Henry-Frédéric Varenne, sculpteur, 1907)
Source : <http://www.flickrriver.com/groups/historicmasonicbuildingsworldwide/pool/>



Fig. 13 : Temple d'Ilfracombe, Angleterre (H. M. Gardner, architecte, 1899). Vue de la façade sur rue avec le cartouche et l'équerre et le compas sur le fronton
Source : <http://www.geograph.org.uk/photo/4149690>



Fig. 14 : Temple de la loge « Tanama » à Porto-Rico (architecte et date inconnus).
Source : <https://www.flickr.com/photos/oquendo/1507220690>



Fig. 15 : Temple de la loge « Restauracion n°55 » à Puerto Plata, République Dominicaine (1902-1909, architecte inconnu)
Source : <https://www.flickr.com/photos/oquendo/1507220690>

vocabulaire de «*templo masónico*» domine largement, même si, à Cuba et, d'une façon générale, en Amérique centrale où chaque temple n'abrite qu'une seule loge, le terme de «*logia masónica*» semble également courant. Ces dénominations peuvent être visibles et lisibles sur la façade des édifices. Elles sont explicites dans 16 % des cas dans notre base de données, ce qui reste assez peu et démontre une discrétion presque généralement répartie (fig. 9). Comme nous l'avons noté pour la visibilité du temple maçonnique dans la ville, les enseignes sont le plus souvent visibles dans les pays anglo-saxons, en Amérique latine et en Europe du nord, elles sont totalement absentes en Espagne et en Italie.

Ces enseignes sont de différentes natures : il peut s'agir d'un cartouche sculpté dans le décor de la façade (fig. 12 et 13), d'une plaque apposée ou même, comme c'est parfois le cas aux États-Unis, d'enseignes lumineuses, comme cela se pratique également pour les édifices culturels (fig. 10 et 11). Les dénominations indiquées peuvent également reprendre la fonction de l'édifice, tel que «*loge maçonnique*» (Strasbourg, Tours,...), «*Masonic Center*» (Capiz, Philippines, Kimberley, Afrique du Sud,...), «*Freemasons' Hall*» (Benarès, Inde, Timaru, Nouvelle Zélande...), «*Masonic Temple*» (North Hollywood, Californie, Ilfracombe, Angleterre, Rockhampton, Australie...), «*Logenhaus*» (Hambourg, Allemagne). Dans certains cas, la dénomination a été modifiée à la suite de la réaffectation du bâtiment, comme, par exemple, à Danville, Pennsylvanie, où la mention «*Danville Masonic Building*» est devenue «*Danville Municipal Building*» en conservant la graphie originale. Aux États-Unis, il n'est pas rare de trouver des enseignes précisant même les différents rites pratiqués. À Marshall, Texas (fig. 11), on voit, superposé, l'équerre et le compas de la *Craft Masonry*, le sigle des *Knight Templars*, la croix de l'Ordre *De Molay* et l'étoile à cinq branches de l'*Eastern Star*, ce qui montre que le temple, pourtant d'architecture modeste, est potentiellement fréquenté par des francs-maçons, leurs enfants et leur épouse.

La dénomination indiquée sur la façade peut également reprendre le nom de la loge qu'elle abrite. C'est systématiquement le cas en Amérique Centrale – Cuba, Panama, Honduras, Porto-Rico (fig. 14), République Dominicaine (fig. 15), etc. – où le nom peut être précédé de la mention habituelle «*Respetable Logia*»⁵, ainsi qu'en Australie et en Nouvelle Zélande, où le nom de la loge est le plus souvent accompagné de son numéro d'ordre au registre de la Grande Loge à laquelle elle est rattachée. Dans le cas du siège d'une obédience maçonnique, l'enseigne indique le plus souvent le nom de l'obédience, comme c'est le cas du Grand Orient de France à Paris, ou celui de la Grande Loge de Panama ou de celle de Cuba en Amérique centrale. Dans certains cas, comme à Philadelphie, la visibilité de l'édifice est telle que toute mention d'identité devient superflue.

⁵ Soit «*Respetable Loge*» ou «*R.: L.:*» en Français, qui constitue la dénomination rituelle habituelle.



Fig. 16 : Temple de la loge «La Parfaite Union» à Rennes, détail des décors en mosaïque d'Isidore Odorico (Lucien Daboval architecte, 1931)
Source : <http://www.franc-macon.org/>



Fig. 17 : Temple de la loge l'«Alliance Écossaise» à Grenoble (Émile Robert architecte, 1892, détruit). Détail de la partie centrale de la façade – Carte postale ancienne, détail de la partie centrale, Ca 1900.
Source : collection personnelle



Fig. 18 : Devise du Rite Écossais Ancien & Accepté sur le linteau de la porte d'entrée du temple du Droit Humain à Paris (Charles Nizet architecte, 1912)
Source : photographie personnelle

Parfois, au contraire, cette dénomination constitue le seul élément de reconnaissance de la nature maçonnique de l'édifice, qui n'arbore par ailleurs aucun symbole particulier. Notons cependant que dans de nombreux exemples, comme c'est le cas à Paris pour le siège de la Grande Loge de France, ou à Bruxelles, pour l'ensemble de la rue de Laeken, rien ne laisse apparaître la fonction maçonnique de l'édifice : aucune enseigne, aucune devise, aucun symbole visible sur la façade ne laisse deviner l'identité du lieu, sinon le récent *Musée de la Franc-maçonnerie belge* qui occupe l'immeuble voisin.

Dans certains cas, l'inscription est rendue délibérément illisible pour le profane, avec le recours à l'alphabet maçonnique⁶. À Rennes (fig. 16), c'est le nom de la loge qui est ainsi mentionné avec l'inscription en mosaïque : «**Ⲛⲓⲙⲉⲗⲟⲩⲗ ⲕⲉⲟⲩⲉ**» qui, à la faute de transcription près⁷, désigne le nom de la loge inscrit juste en dessous de façon presque invisible : «*Parfaite Union*»⁸.

A Grenoble (fig. 17, détruit), on pouvait observer le même phénomène d'inscription cryptée, avec, dans l'arc en plein cintre de la façade principale : «**ⲙⲟⲩⲗ ⲉⲁⲓⲉⲩⲟⲩⲗ ⲗⲉ ⲙⲟⲩⲗ ⲗⲁⲩⲣⲣⲣⲟⲩⲗ ⲓⲉⲩⲟⲩⲗ ⲓⲩⲩⲗ**», soit «*Rite Français et Rite Écossais Ancien Accepté*». La seule inscription explicitement lisible est la devise «*Liberté, Égalité, Fraternité*», qui ne distingue pas spécialement l'édifice de tout autre équipement public de la ville. Du reste, on ne sait si cette devise est employée ici dans son sens républicain ou maçonnique. Probablement les deux...⁹

A Paris, le siège de l'Ordre Mixte International «*Le Droit Humain*» rue Jules-Breton (fig. 18) arbore au dessus de la porte d'entrée la devise latine «*Ordo Ab Chao*», qui est celle du *Rite Écossais Ancien & Accepté*, exclusivement pratiqué dans cette obédience. Cette devise est accompagnée, sur la corniche principale de la façade, de la mention suivante : «*Dans l'humanité la femme a les mêmes devoirs que l'homme. Elle doit avoir les mêmes droits dans la famille et dans la société*». À Rouen, le temple maçonnique, installé dans l'ancien hôtel de ville de Canteleu, a opportunément conservé de son ancienne affectation la devise «*Liberté, Égalité, Fraternité*», qui est également celle du Grand Orient de France et celle de la Grande Loge de France.

⁶ Sur l'alphabet maçonnique et son histoire voir LANGLET Philippe. *Systèmes de cryptage maçonnique*, Paris : La Hutte, 2012

⁷ On notera une erreur sur l'avant-dernière lettre du premier mot, qui indique **Ⲛⲓⲙⲉⲗⲟⲩⲗ ⲕⲉⲟⲩⲉ** au lieu de **Ⲛⲓⲙⲉⲗⲟⲩⲗ ⲕⲉⲟⲩⲉ**. Cette erreur a fait couler beaucoup d'encre, notamment sur internet. Elle montre simplement que Isidore Odorico, important mosaïste rennais n'était pas franc-maçon, ou bien, s'il l'était, qu'il ne maîtrisait pas l'alphabet maçonnique, comme d'ailleurs la plupart des francs-maçons...

⁸ La double graphie est bien entendu paradoxale, comme est paradoxale l'idée de faire figurer une enseigne illisible. On voit ici un certain goût des francs-maçons pour une forme de folklore autour du mythe du secret maçonnique, ici presque mis en exergue. Du reste, la clef de transcription de l'alphabet maçonnique est élémentaire, pour ne pas dire enfantine...

⁹ Nous n'entrerons pas ici sur l'origine maçonnique de la devise de la république, en nous bornant cependant à deux observations : la première est que la devise «*Liberté, Égalité, Fraternité*» a été adoptée par la II^e République à la suite de la Révolution de 1848. Notons cependant qu'elle fut une devise maçonnique avant de devenir celle de la République, puisqu'elle figure en exergue du *Livre d'Architecture* de la Grande Loge de France, daté de 1787 et conservé aux archives de l'actuelle Grande Loge de France. C'est du reste toujours la devise de cette obédience, de même que c'est également celle du Grand Orient de France. Certains francs-maçons lui reconnaissent une signification ésotérique finalement assez éloignée de son acception politique et sociale habituelle.

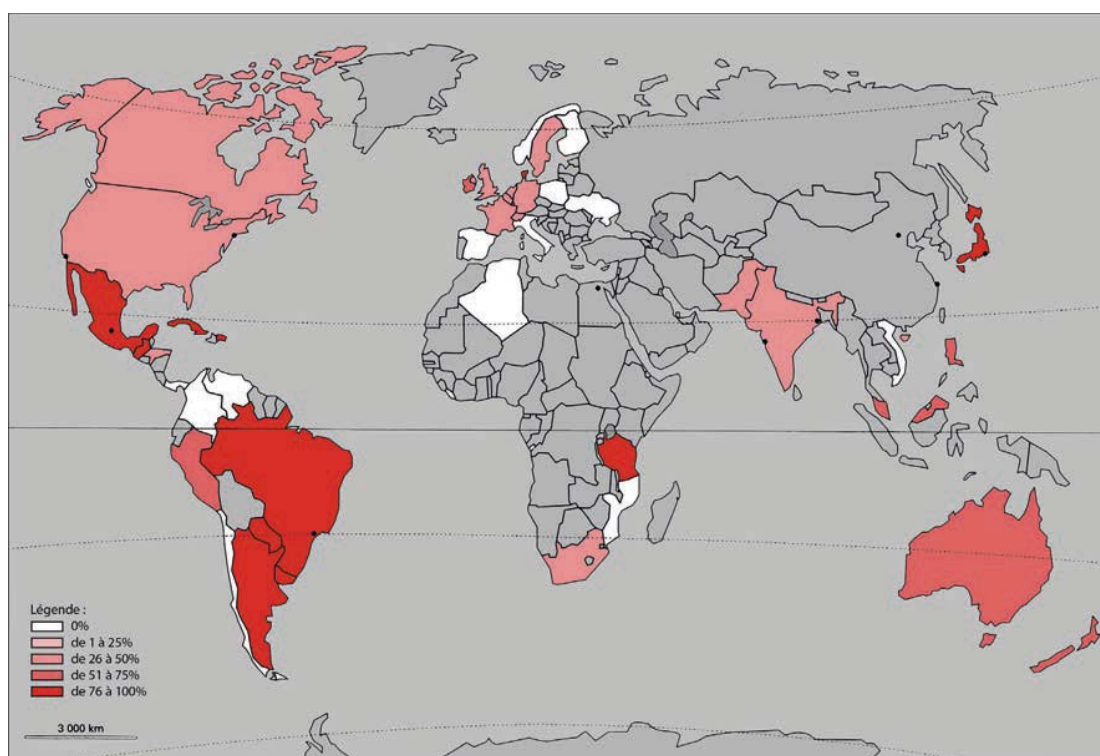


Fig. 19 : Présence, dans chaque pays, de symboles maçonniques visibles depuis l’extérieur. On notera, plus encore que pour les enseignes, les fortes cohérences géographiques : Amérique du Nord, Amérique latine, Europe continentale et septentrionale, Asie du sud-est et Océanie, et même anciennes colonies britanniques (Inde, Pakistan, Afrique du Sud).

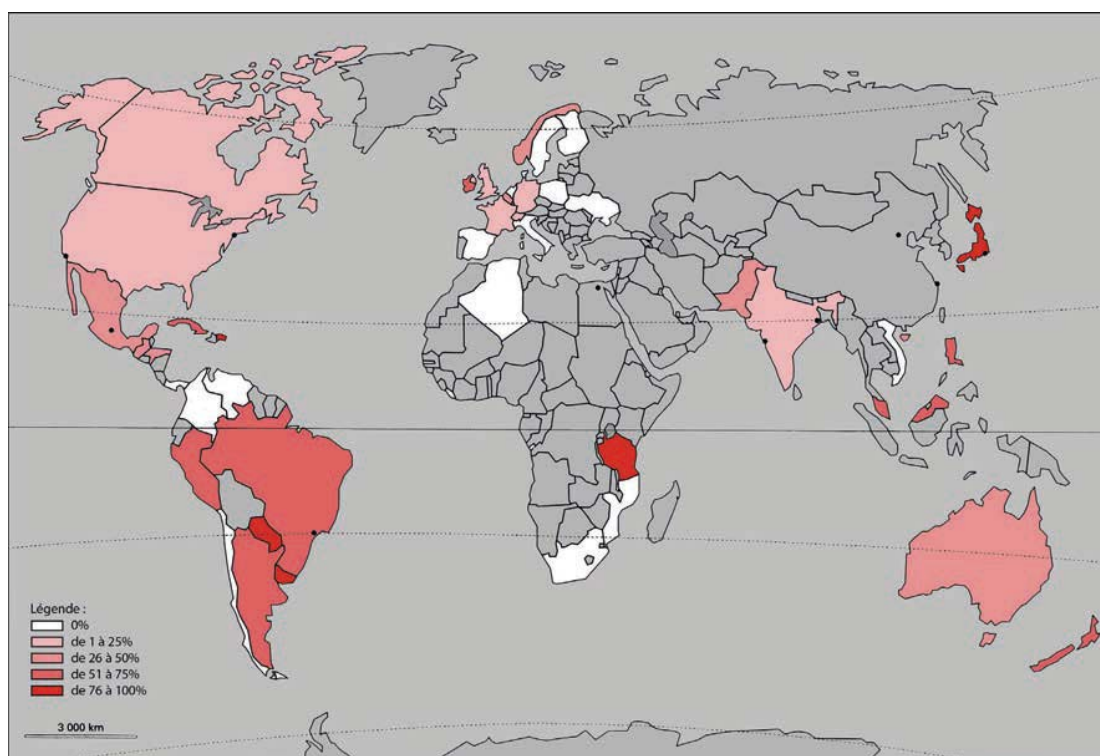


Fig. 20 : Présence, dans chaque pays, de l’équerre et du compas visibles depuis l’extérieur. On note les mêmes cohérences géographiques que pour la carte précédente, avec toutefois une moindre présence en Europe et en Amérique du Nord.

En Grande Bretagne (Newcastle) et dans les pays du *Commonwealth* (Adelaïde, Australie), on trouve assez communément la devise latine «*Audi, Vide, Tace*», soit «*écoute, vois et tais-toi*», ce qui peut s'apparenter à une ligne de conduite ou un programme de travail pour qui veut rejoindre l'ordre maçonnique. Nous avons également trouvé plusieurs versions de «*Ad Gloriam Dei*», soit «*A la gloire de Dieu*» (Cairns, Australie, Greensboro, Caroline du Nord), peut-être issues de la devise templière «*Ad Majorem Dei Gloriam*» soit «*À la plus grande gloire de Dieu*», toujours présente dans certains des Hauts Grades du *Rite Écossais Ancien & Accepté*.

Symboles visibles depuis l'extérieur

Contrairement à ce qu'on aurait pu penser, les temples maçonniques de notre base de données arborent des symboles visibles depuis la voie publique dans plus de 72% des cas. Cette forte proportion recouvre des réalités très diverses, qui vont de l'absence totale de symboles visibles extérieurs, comme c'est le cas en Italie, en Espagne ou dans l'ancien bloc de l'Est, à une quasi omniprésence en Amérique latine et dans les pays du Commonwealth (voir carte fig. 19). Comme nous l'avons évoqué, en France, en Belgique, en Suisse et en Allemagne, cette visibilité des symboles maçonniques extérieurs est variable selon les régions.

Les symboles visibles, par ordre décroissant, sont les suivants :

- Compas : 169	- Outils symboliques	- Globe : 5
- Équerre : 168	(autres que équerre et	- Croix pattée : 4
(dont combinée avec le	compas) : 16	- Pélican : 3
compas) : 167	- Pentagramme : 12	- Chaîne : 3
- Lettre G : 64	- Étoile : 12	- Livre ouvert : 2
- Delta lumineux : 41	- Œil : 8	- Corde ou lacs : 2
- Colonnes	- Sphinx : 8	- Svastika : 1
salomoniennes : 24	- Aigle bicéphale : 7	- Damier : 1
- Ailes déployées ou ailes	- Branche d'acacia : 6	- Balance : 1
d'Horus : 23	- Soleil : 6	- Rose+Croix : 1

Nous reviendrons plus loin sur la signification de ces différents symboles, du moins tels qu'ils peuvent être compris en tant qu'éléments d'architecture. À ce premier stade d'une évaluation quantitative, nous nous bornerons à insister sur le caractère éminemment signifiant de l'équerre et du compas associés, présents dans plus de 30% des entrées de la base de données et qui, en quelque sorte, sont présents ici en tant qu'emblème de la franc-maçonnerie davantage qu'en tant que symbole à proprement parler, à l'instar de la croix sur une église ou de l'étoile de David sur une synagogue.



Fig. 21 à 23 (ci-dessus) : Exemples d'étoiles à cinq branches, avec branche d'acacia (en haut, Ribérac), dans un delta (au centre, Le Locle, Suisse), dans un cercle et une étoile à six branches (en bas, Winchester, Angleterre)
Sources : diverses



Fig. 24 à 27 (ci-contre) : Exemples d'étoiles à six branches, avec lettre G et inscriptions diverses (Mary's Chapel, Edimbourg, en haut), avec svastika (à Rennes, au centre), avec lettre G (à Bernsburg et Magdebourg, Allemagne, en bas).
Sources : diverses

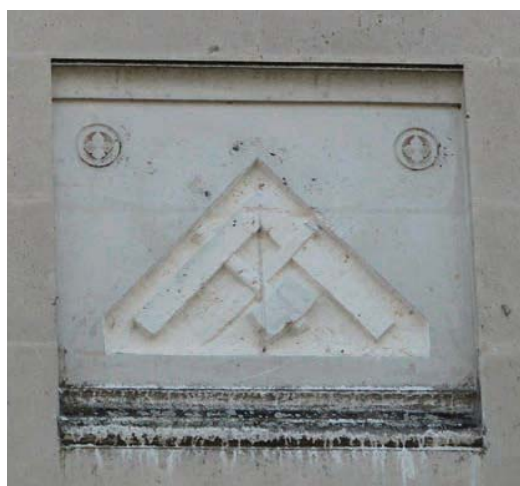


Fig. 28 à 31 (ci-contre) : Exemples d'équerre et de compas (Magdebourg, Allemagne, en haut), avec outils symboliques (Waco, Texas et Chinon, France) et outils symboliques (Ribérac, France). Sources : diverses

Fig. 32 à 34 (ci-dessus) : Symboles divers : croix pattée (Hambourg, Allemagne, en haut), pélican (Rio de Janeiro, Brésil, au centre) et pavé mosaïque (Aberdeen, Écosse, en bas) Sources : diverses

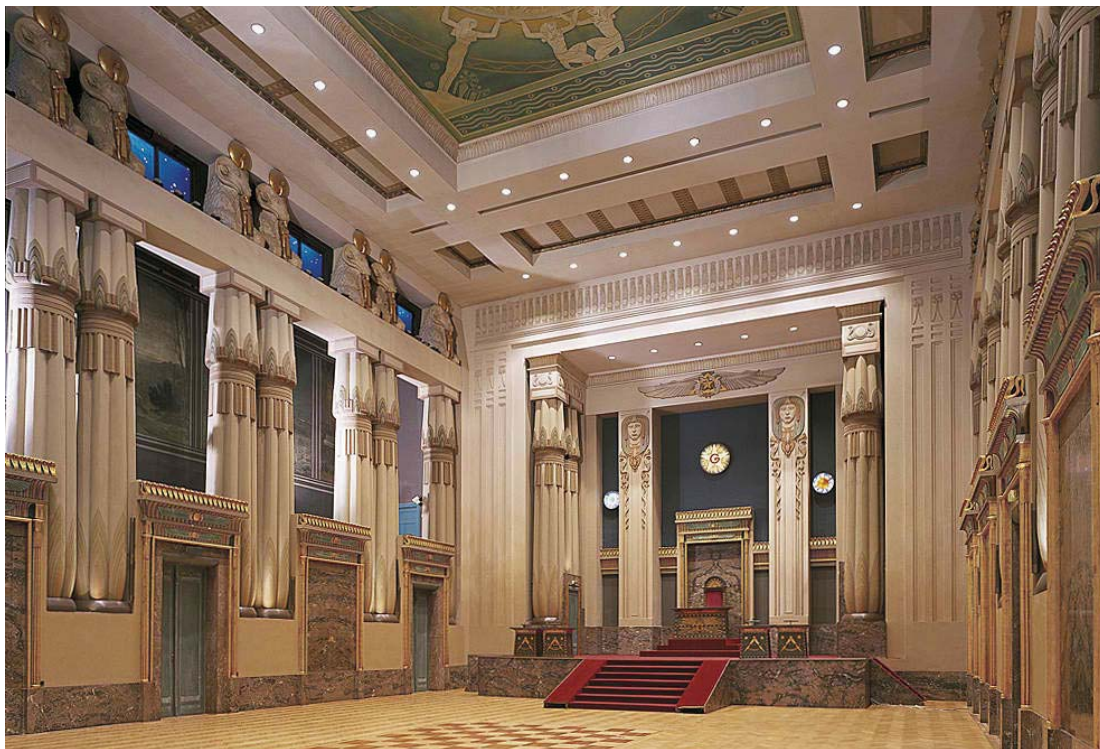


Fig. 35 : Exemple de temple aveugle : rue de Laeken à Bruxelles, Belgique (Paul Bonduelle, architecte, 1910).
Source : Bruxelles 2006



Fig. 36 : Exemple de temple ouvert sur l'extérieur : Bernburg, Allemagne (Architecte inconnu, 1852). L'occultation est assurée au moyen de rideaux amovibles. Le dispositif rituel est entièrement démontable, et l'espace peut être utilisé pour un autre usage.
Source : <http://www.weltkugel-stiftung.com/liegenschaften/bernburg/index.html>

Pour autant, cette moyenne recouvre une relative diversité dans la visibilité de ce symbole explicite : s'il est presque omniprésent en Amérique latine, il n'est présent que de 3 % des cas en France, où les loges ont souvent préféré des signes plus «*discrets*» comme, par exemple, les outils opératifs ou le delta. Dans les pays anglo-saxons, il est de coutume de placer la lettre G (pour *God* en Anglais) au centre de l'équerre et du compas. Notons par ailleurs la présence de l'évocation de l'Égypte ancienne au travers des figures typiques des disques solaires, des ailes d'Horus ou des sphinx. Notons également, sur les façades des édifices destinés à la pratique des «*Hauts Grades*», de symboles propres à certains degrés du *Rite Écossais Ancien & Accepté*, comme le pélican (visible au Brésil et aux États-Unis) ou l'aigle bicéphale, emblème des suprêmes conseils de ce rite et présent sur les édifices qui lui sont exclusivement consacrés, notamment en Amérique du nord. Notons enfin la présence de croix pattées ou templiers, spécifiques à la pratique d'une franc-maçonnerie chrétienne en Allemagne ou dans les pays scandinaves.

Ouverture vers l'extérieur

Dans le développement de notre recherche, nous prévoyons d'ajouter une rubrique dans la base de données afin de pouvoir quantifier les temples présentant une ouverture vers l'extérieur. En effet, si nous sommes habitués, en France et d'une façon générale dans les pays de culture catholique, à des temples aveugles, hermétiquement fermés, ne disposant d'aucune fenêtre ouvrant vers l'extérieur, il n'en est pas toujours de même, notamment dans les pays protestants (Angleterre, États-Unis, Scandinavie, Allemagne du Nord, Océanie), où cette question de l'occultation totale ne semble pas se poser dans les mêmes termes, aussi bien pratiques (ne pas être vu par les profanes) que symboliques (le temple n'est ouvert que vers le ciel). Cet aspect de notre travail reste à traiter.

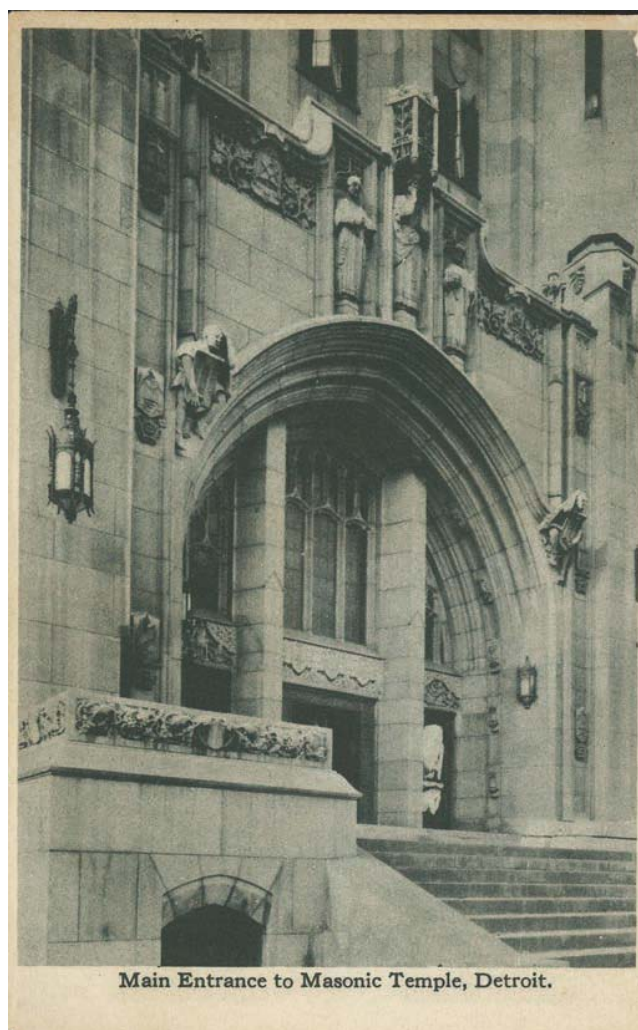
1.3. *Le temple maçonnique comme objet patrimonial*

Réception du temple maçonnique dans l'imaginaire collectif

Cette réception du temple maçonnique dans les imaginaires collectifs de chaque pays ou de chaque culture est consubstantiel de la place de la franc-maçonnerie en tant qu'institution, et donc de la visibilité des temples dans l'espace public. Cette réception est également liée au degré d'ouverture de la franc-maçonnerie local au public «*profane*». Dans les villes cubaines, par exemple, chaque quartier dispose de «*sa*» loge et de «*son*» temple maçonnique, celui-ci restant généralement comme une église ouvert la journée, et son matériel rituel restant «*visible*» pour les profanes, la porte du temple s'ouvrant directement sur la voie publique,



*Fig. 37 : Carte postale représentant l'intérieur du temple de Bowie, Texas (architecte et date inconnus) - Tirage argentique sur papier, Ca 1900
Source : collection personnelle*



*Fig. 38 : Carte postale représentant l'entrée principale du temple de Detroit, Michigan (George D. Mason architecte, 1922) - Tirage offset sur papier, Ca 1925
Source : collection personnelle*

au contraire des temples européens, où le sas, parfois disposé en baïonnette pour éviter les regards indiscrets, est presque toujours de rigueur.

Aux États-Unis, les temples maçonniques sont le plus souvent multifonctionnels et peuvent être utilisés à d'autres fins que les usages maçonniques : il est même possible de louer le temple pour des manifestations privées, comme les mariages, par exemple. Dès lors, ce caractère d'ouverture, et au contraire de ce que nous connaissons en France, retire beaucoup de cette sorte de «*mystère*», pour ne pas parler des fantasmes qui entourent la réception de ces édifices dans la ville.

De fait, nous avons trouvé peu d'objet de représentation «*populaire*» de l'architecture maçonnique, à l'exception bien entendu des importantes publications de timbres-poste, notamment celui édité par le Honduras en 1935, et qui représente le siège de la Grande Loge à Tegucigalpa (fig. 47), et de cartes postales. Pour ce qui concerne dernières, qui constituent une véritable source iconographique pour notre recherche, on peut là aussi noter une certaine concordance entre la présence et la visibilité de la franc-maçonnerie en tant qu'institution dans la société et la profusion des cartes postales représentant des temples maçonniques : pas un temple maçonnique américain ne semble avoir échappé à ce type de représentation, surtout entre 1900 et 1950, années durant lesquelles on passe de la technique des tirages argentiques originaux (fig. 37) à l'impression chromographique (fig. 62 à 64, plus loin), puis à l'impression *offset* (fig. 38). Notons que, dans certains cas, la carte postale peut représenter un édifice qui n'existe pas encore, comme c'est le cas à Chicago pour le futur – et inachevé – projet de l'*United Masonic Temple*.

A l'opposé, ce type de support est très logiquement absent en Italie ou en Espagne, par exemple. Curieusement, l'édition de cartes postales sur lesquelles figurent des temples maçonniques semble également marginale ou inexistante en Amérique Latine, où la franc-maçonnerie est pourtant particulièrement visible dans l'espace public. Peut-être cette absence s'explique-t-elle par une faible utilisation de ce type de support dans des pays où les échanges postaux restent relativement peu développés à cette période. En France, on trouve quelques cartes postales de temples remarquables ou historiques, comme Chinon, Tours ou Soissons, ainsi que l'étonnante série représentant l'intérieur du temple de Chalon-sur-Saône, dont on peut penser qu'elle ait été éditée davantage à l'usage des Frères de la loge qu'à celui du grand public.

Notons enfin que nous avons pu trouver aux USA quelques rares cas de stéréographies, représentant notamment le grand temple de Boston, Massachusetts (fig. 44 et 45), destinées à des usages publics dans les foires itinérantes, par exemple. Nous avons également trouvé quelques publications publicitaires, qui concernent notamment la vente de mobilier destiné aux temples maçonniques (fig. 43).

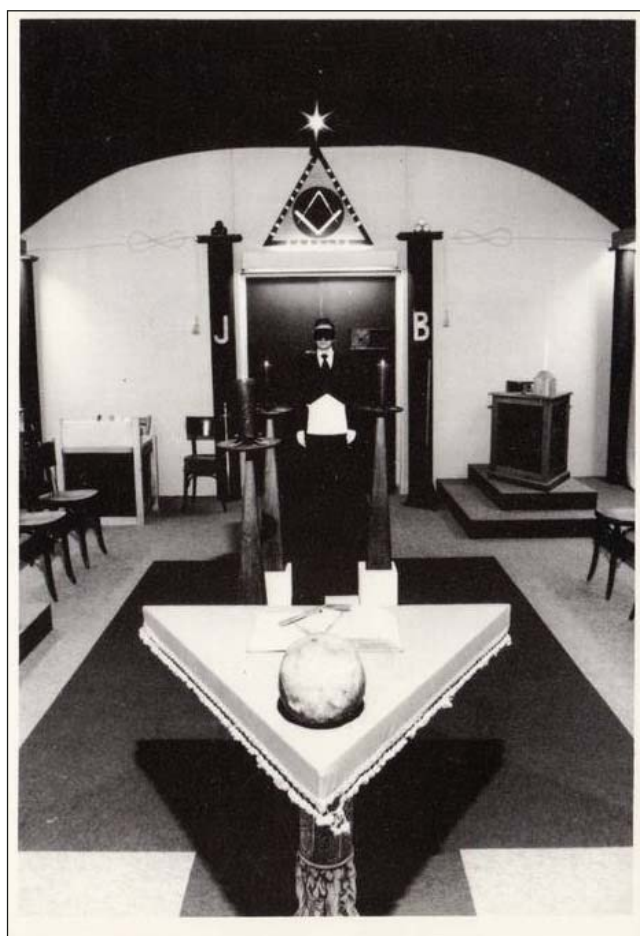


Fig. 39 & 40: Extraits d'une série de cartes postales représentant l'intérieur du temple de Chalon-sur-Saône (architecte et date inconnus), vue vers l'Occident et depuis le «plateau» du Vénérable maître (on notera la présence du personnage en habit d'apprenti, portant un loup) - Tirage offset sur papier, Ca 1970. Source : collection personnelle



Fig. 41 & 42 : Extraits d'une série de cartes postales représentant l'intérieur du temple de Chalon-sur-Saône (architecte et date inconnus), vue vers Orient et pavé mosaïque - Tirage offset sur papier, Ca 1970. Source : collection personnelle

November, 1926
THE ARCHITECTURAL FORUM
77



MASONIC TEMPLE, ALLENTOWN, PA.
R. G. Schmid & Co., Architects

*Furniture by
DE LONG*

Our furniture for fraternal buildings and churches is of the finest material.

The stateliness of the appearance of the Renaissance Room above and the Blue Lodge Room at left is indicative of the splendid type of work done by our craftsmen.

Close contact is maintained with the architect when working on lodge or church interiors. Our officers follow up all jobs, personally check all drawings, and supervise actual production at the factories.



DE LONG FURNITURE CO.
1505 Race St., Dept. F
Philadelphia
Factory, Topton, Pa. Gen'l Offices, Allentown, Pa.



Other Allentown Masonic Temple interiors are shown in our advertisement in the September, 1926, FORUM, pp. 74 and 75.

Fig. 43: Publicité pour du mobilier maçonnique parue dans la revue «The Architectural Forum» en novembre 1926 et représentant deux vues intérieures où nous avons pu reconnaître le temple d'Allentown, Pennsylvanie (Richard G. Smith architecte, 1924-1925)
Source: collection personnelle

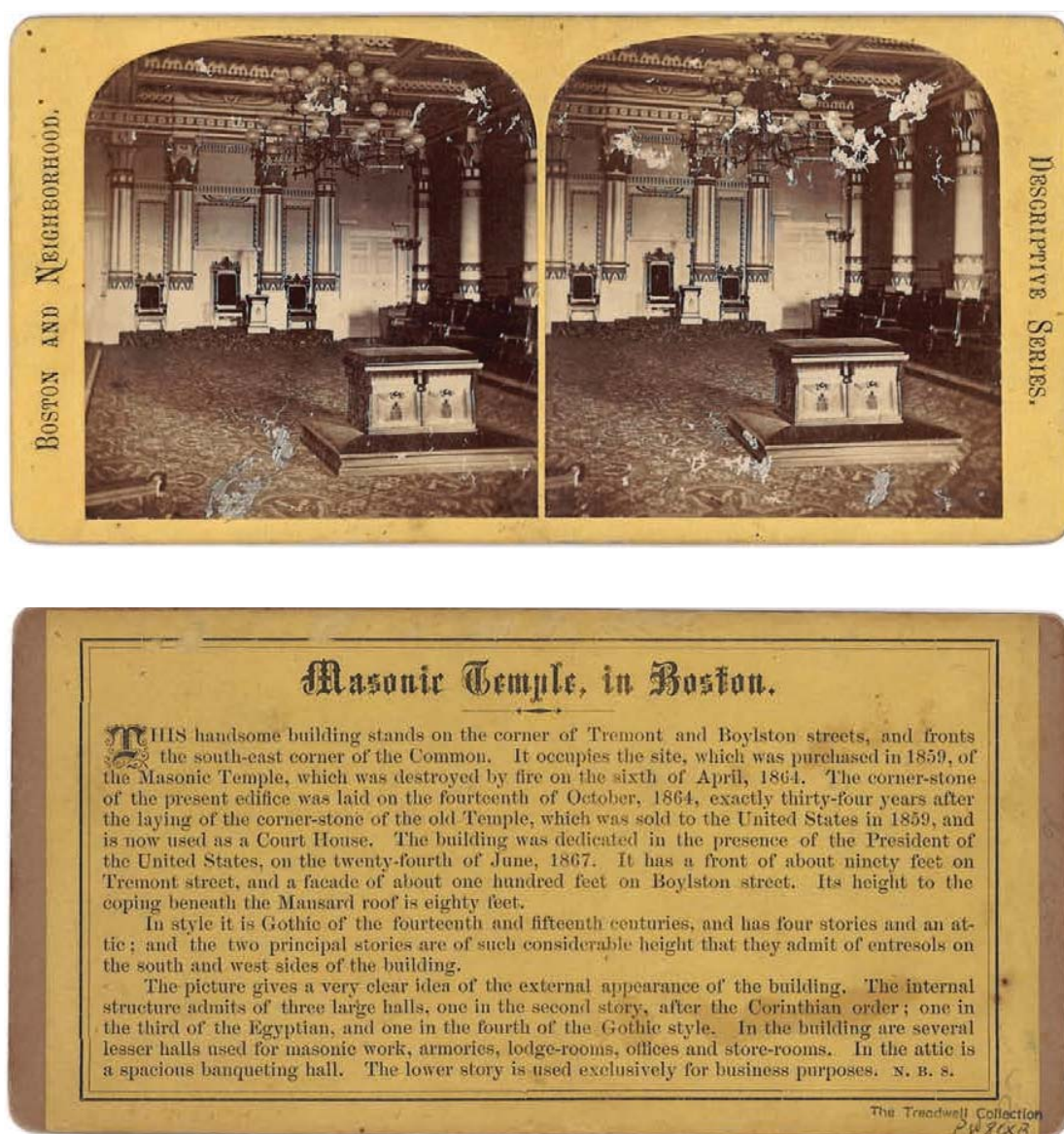


Fig. 44 & 45 : Vues recto et verso d'une stéréographie représentant le temple maçonnique de Boston, Massachusetts. Tirage argentique et impression typographique, papier marouflé sur carton
Source : collection personnelle



Fig. 46, à gauche : Timbre pose de la confédération indienne représentant le siège de la Grand Lodge of India à New Dehli, 2011
Source : collection personnelle



Fig. 47, à droite : Timbre poste de république du Honduras représentant le siège de la Grande Loge à Tegucigalpa, 1935
Sources : collection personnelle

Le temple maçonnique en tant que «monument»

De fait, cette popularisation, dans certains pays, du temple maçonnique par le biais de la carte postale a pu, dans certains cas, contribuer à faire percevoir ces édifices, pas toujours discrets de fait, comme de véritables monuments dans la ville. Ce phénomène, inconnu en France, est particulièrement notable dans les nations jeunes, où le temple maçonnique participe de l'histoire commune de la ville, au même titre que l'église ou l'hôtel de ville. Dans certains cas, regarder les édifices maçonniques peut être une façon de comprendre un aspect spécifique de l'histoire d'un pays.

C'est particulièrement le cas en Nouvelle Zélande, où le temple maçonnique est parfois le plus ancien édifice de la ville, parfois même le premier bâtiment construit «*en dur*» par des colons démunis et mis au ban de leur pays d'origine. C'est également le cas, bien que d'une façon différente, aux États-Unis, où les temples maçonniques, reconstruits au fil des générations et de l'augmentation des effectifs des loges, deviennent après 1900 les édifices les plus richement dotés des villes industrielles. À Philadelphie, le temple maçonnique, qui trône face au Palais de Justice sur la grand-place historique de la ville, accueille des dizaines de milliers de visiteurs par an, au point de devenir la principale curiosité touristique de la ville. En France, la récente ouverture des temples maçonniques à l'occasion des «*Journées du Patrimoine*» attire un public de plus en plus nombreux, poussé par la curiosité et l'envie de découverte. Chaque année, ce sont ainsi plusieurs milliers de visiteurs qui se pressent au siège de la Grande Loge de France ou à celui du Grand Orient de France à l'occasion des *Journées du Patrimoine*, alors même que cette obédience ouvre régulièrement les portes de ses temples aux visiteurs de son musée, qui a vu sa fréquentation tripler depuis sa rénovation.

Petit à petit, le temple maçonnique devient «*monument*» au sens où il s'intègre dans le champ de la mémoire collective, mais aussi au sens où, de plus en plus, il devient objet de protection patrimoniale. Dans les pays anglo-saxons, cela passe par la *registration*, c'est à dire une inscription, soit au niveau national (Angleterre, Écosse, Afrique du Sud, États-Unis), soit au niveau local (Australie, Nouvelle-Zélande), au point que ces listes constituent, pour le chercheur et dès lors qu'elles sont accessibles «*en ligne*», une source d'informations aussi précieuse que sûre quant aux informations qu'on peut y puiser (date et conditions de la construction, nom de la loge commanditaire, nom de l'architecte, etc.).

En France, cela passe par des inscriptions, soit dans le cadre de l'Inventaire Général (qui, comme nous l'avons indiqué dans la première partie, ne travaille pas de façon systématique et

dépend des choix de recherches locaux), soit au titre des Monuments Historiques. Si une certaine prise de conscience se met à l’œuvre quant à la nécessité de protéger les temples les plus anciens et/ou les plus précieux, on assiste encore aujourd’hui à une réelle difficulté de placer des protections sur des édifices qui ne rentrent pas systématiquement dans les critères de la Loi de 1913, lesquels ne prévoient pas, par exemple, la protection d’un édifice au titre de sa valeur mémorielle. Le récent refus par la Commission Régionale d’inscrire le siège de la Grande Loge de France rue Puteaux à Paris, nonobstant un fort soutien de la Conservation Régionale des Monuments Historiques, en est l’illustration : si la valeur du lieu, en tant que lieu historique et conservatoire des traditions, a bien été reconnue par la Commission Régionale, ni l’architecture, ni le nom de l’auteur Charles Normand¹⁰ n’ont semblé mériter la mise en place d’une protection au titre des Monuments Historiques...

1.4. *La place du temple maçonnique dans le corpus de l’histoire de l’architecture*

Comme nous l’avons évoqué dans la partie consacrée à l’«*état de l’art*», la place de l’architecture maçonnique dans l’historiographie de l’architecture est quasiment nulle. Pour autant, nous avons pu trouver, au cours de notre recherche, quelques noms connus, mais pas pour leur appartenance maçonnique et *a fortiori* pour leurs œuvres maçonniques. Nous en évoquerons quelques uns ici, laissant à d’autres le soin de vérifier si cette appartenance, dès lors qu’elle est avérée, a pu, ou non, influencer leur œuvre. De fait, si l’architecture maçonnique sort de ce «*point aveugle*» dans lequel elle est restée cantonnée jusqu’à aujourd’hui pour devenir objet de mémoire ou objet patrimonial à part entière, on peut penser qu’elle peut *de facto* entrer au même titre que l’architecture civile et religieuse dans le corpus de l’histoire de l’architecture.

En Angleterre

Comme nous venons de l’indiquer, nous avons pu, au cours de cette recherche, croiser quelques noms d’architectes bien connus des historiens de l’architecture, sans pour autant que leur œuvre maçonnique n’ait été mise en avant, ni même mentionnée. Évacuons d’emblée la figure de Sir Christopher Wren¹¹, Grand-Maître de la Grande Loge des Francs-Maçons de Londres, dans la

¹⁰ Dont il semblerait qu’il ne faille pas le confondre avec son homonyme, architecte et archéologue fondateur de l’«*Association des Amis des Monuments Parisiens*». Nous n’avons pu retrouver d’éléments biographiques probants concernant cet architecte.

¹¹ Sir Christopher Wren (1632-1723) est l’une des figures majeures de l’architecture anglaise du XVII^e siècle. Nous ne reviendrons pas ici sur son œuvre abondante, mais préciserons juste qu’il joua dès 1660 un rôle essentiel dans la préfiguration de ce qui deviendra la *Royal Society*, notamment dans le cadre de l’Université de Gresham. Vénérable de la loge de Saint-Paul, il fut élu en 1683 Grand Maître de la «*Très ancienne et vénérable confrérie des Maçons libres et acceptés d’Angleterre*», puis réélu en 1698 à cette charge, qu’il abandonnera en même temps qu’il est destitué de son titre d’«*architecte de la Couronne*» par Guillaume d’Orange.



Fig. 48 : Aquarelle du projet de John Soane pour la salle du Chapitre de Freemasons Hall à Londres, dessinée par Joseph Gandy en 1831
Source : <http://www.mqmagazine.co.uk/issue-22/p-14.php>



Fig. 49 : Charles Robert Cockerell (1788-1863) : «The Professor's Dream» - Crayon et aquarelle sur papier, 1848 - The Royal Academy of Arts
Source : <https://uk.pinterest.com/pin/11470174026562636/>



Fig. 50 : Temple maçonnique de Chicago, Illinois. Photographie ancienne, Ca 1925
Source : Collection personnelle

mesure où celle-ci, à l’époque de Wren, reste exclusivement opérative jusqu’à la fameuse réunion de 1717 qui fonde la Grande Loge de Londres. Il reste certainement quelques cas d’architectes britanniques du XVIII^e siècle dont l’appartenance maçonnique reste à découvrir ou à confirmer, à commencer par l’étonnante figure de Nicholas Hawksmoor¹².

En Angleterre toujours, la place et le rôle, en tant que théoricien et formateur de Sir John Soane¹³ nous paraît devoir être mis en avant, en corrélation avec son intervention sur le siège de la Grande Loge de Londres entre 1821 et 1828 (fig. 48). Si Soane apparaît comme une figure centrale de l’histoire de l’architecture britannique de la première moitié du XIX^e siècle, son travail à la Grande Loge et sa carrière maçonnique semblent avoir été laissés dans l’ombre, de même que l’articulation possible de ses inventions architecturales avec cette appartenance. Citons à titre d’exemple sa propre maison¹⁴ et le célèbre dispositif de présentation/occultation de la série «*The Rake’s Progress*», œuvre du peintre William Hogarth¹⁵, lui-même franc-maçon¹⁶ et grand illustrateur des mœurs maçonniques de son époque...

Notons, par ailleurs, que Richard Shackleton Pope¹⁷, qui fut l’élève de Soane à son académie, est également l’auteur de l’important temple maçonnique de Bristol alors même qu’il travaillait pour le compte de Charles Robert Cockerell¹⁸. Ce dernier est d’ailleurs le père de Frederick Pepys Cockerell¹⁹, qui remplacera Soane comme architecte du siège de la Grande Loge Unie d’Angleterre à Londres. Toujours en Angleterre, notons également la présence éminente

¹² Nicholas Hawksmoor (1661-1736) est un architecte anglais. Après avoir achevé la plupart des œuvres de Wren à la mort de ce dernier, telle la Cathédrale Saint-Paul et la reconstruction des églises de Londres, Hawksmoor réalise plusieurs ouvrages qui marquent par leur hardiesse conceptuelle et leur originalité comme, par exemple, *Christ Church* à Spitafields, ou *Saint-Mary Woolnoth* au nord de la City. Dès les années 1720, il met en avant un retour au gothique avec la construction de *All Saints College* à Oxford et l’achèvement de la façade et les tours ouest de l’abbaye de Westminster.

¹³ Sir John Soane (1753-1837) est une des figures les plus marquantes de l’architecture anglaise du début du XIX^e siècle. Si ses œuvres de jeunesse s’inscrivent dans une esthétique toute géorgienne, celles de la maturité font preuve d’une grande originalité, mais aussi d’une grande hardiesse dans les dispositifs architectoniques et spatiaux. Sa propre maison à *Lincoln Inn Fields*, dont la construction s’étend sur plusieurs décennies, est une démonstration époustouflante de son savoir-faire, notamment dans le traitement des dispositifs d’éclairage naturel. Outre *Fremasons’ Hall*, on doit à Soane le siège de la Banque d’Angleterre, l’hôpital royal de Chelsea et *The Dulwich Picture Gallery*.

¹⁴ RICHARDON M & STEVENS M A. *John Soane, le rêve de l’architecte*. Paris : Gallimard, 2001

¹⁵ William Hogarth (1697-1764) est un peintre britannique, connu pour ses représentations, parfois caustiques, de la haute société britannique et de la vie quotidienne à Londres. Plusieurs de ses œuvres représentent explicitement des francs-maçons ou des manifestations maçonniques.

¹⁶ REVAUGER Cécile. *William Hogarth et la franc-maçonnerie : jeux de lumière in XVII-XVIII. Bulletin de la société d’études anglo-américaines des XVII^e et XVIII^e siècles*, Année 1999 Volume 1 Numéro 1 pp. 277-292

¹⁷ Richard Shackleton Pope (1793-1884) a travaillé principalement à Bristol. Son père était conducteur de travaux pour Sir Robert Smirke, l’architecte du *British Museum*. Il emménage à Bristol pour suivre les chantiers de Charles Robert Cockerell (1788-1863), et décide de s’installer dans cette ville où il réalise de nombreux ouvrages entre 1831 et 1874. Source : http://en.wikipedia.org/wiki/Richard_Shackleton_Pope

¹⁸ Charles Robert Cockerell (1788-1863), architecte, est auteur du temple maçonnique de Bristol (1821), surtout connu pour avoir importé le «*goût français*», autrement dénommé «*style Beaux-Arts*», en Angleterre au milieu du XIX^e siècle. Il est l’auteur du célèbre tableau «*The Professor’s Dream*» (1848), conservé à la *Royal Academy of Arts* à Londres (fig. 49). Source : http://en.wikipedia.org/wiki/Frederick_Pepys_Cockerell

¹⁹ Frederick Pepys Cockerell ou Cockerill (1833-1878), architecte, est le fils de Charles Robert Cockerell. On lui doit de nombreux édifices d’inspiration éclectique, et notamment *Blessingbourne House*, en Irlande du Nord, ou l’église St John à Hampstead. L’histoire retiendra qu’il meurt brutalement à Paris, le 4 novembre 1878, alors qu’il était invité à dîner chez Eugène Viollet-le-Duc... Louis Duc, Hector Lefuel, Léopold Hardy, Jules Pellechet, Honoré Daumet et Louis Vaudremer ont assisté à ses funérailles. Cockerell est enterré au cimetière de Passy à Paris. Source : http://en.wikipedia.org/wiki/Frederick_Pepys_Cockerell

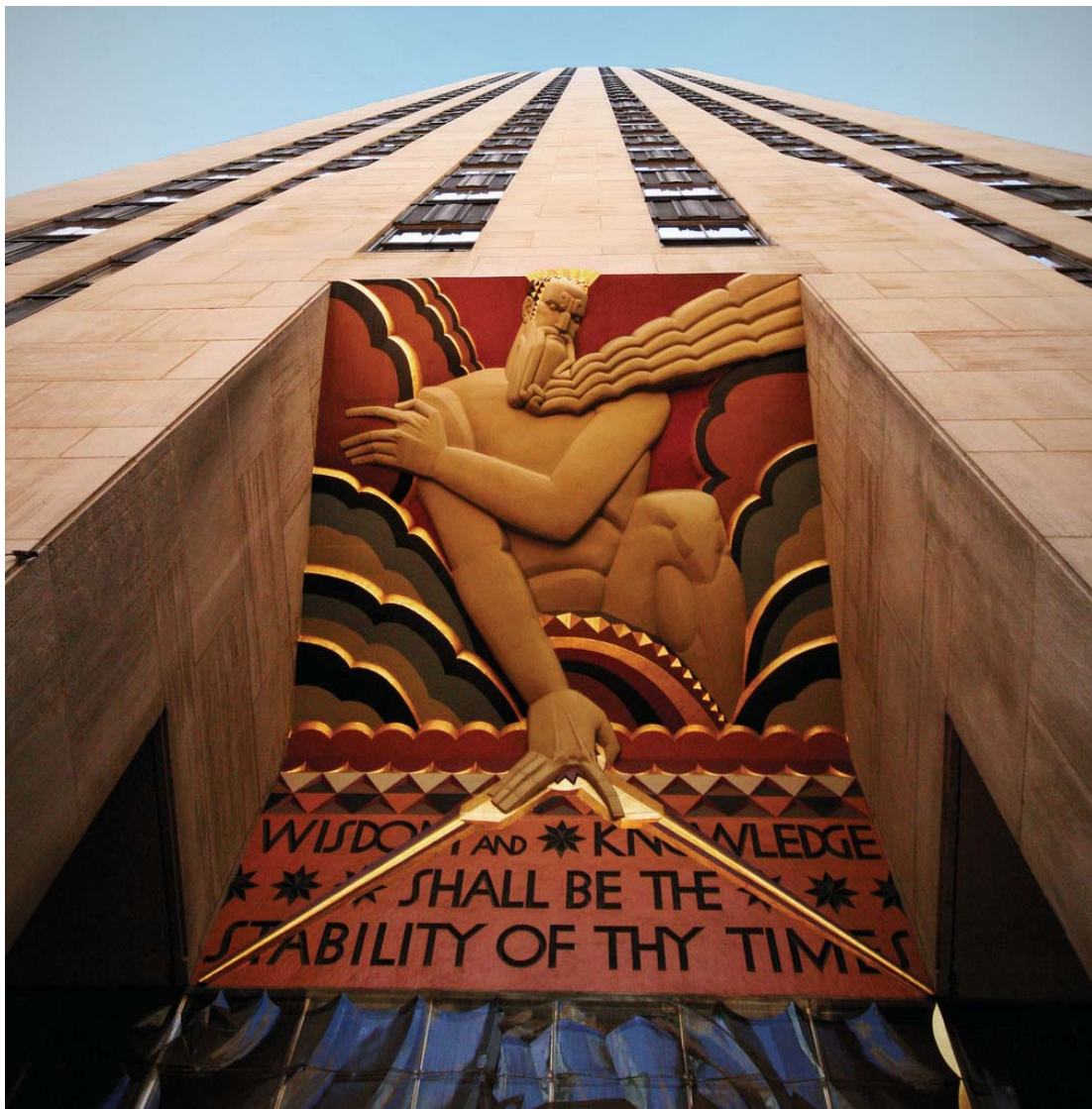


Fig. 51 : Détail de l'entrée du 30 Rockefeller Plaza à New-York (Raymond Hood architecte, 1930)

Source : <http://www.splendidhabitat.com/design-styles-art-deco-design-influences-on-the-world-of-art-architecture-part-1/>



Fig. 52 : Jefferson Memorial à Washington DC (John Russel Pope architecte, 1939-1943)

Source : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Jefferson_Memorial,_Washington,_DC_2012.JPG/

de Sir Edwin Lutyens, en tant que président, au jury du concours pour la construction du grand *Masonic & Memorial Hall* à Londres : même si cette présence s’explique par la position sociale de Lutyens, alors président du *Royal Institute of British Architects* et l’un des architectes les plus importants de son époque, on voit mal la Grande Loge Unie d’Angleterre et son Grand-Maître confier une telle responsabilité à une personnalité qui ne fût pas membre de l’«*honorable société*»^{20 21}.

Aux États-Unis d’Amérique

La franc-maçonnerie américaine étant, comme son homologue britannique, partie prenante de la notabilité bourgeoise, il est assez logique que nous ayons retrouvé dans nos recherches sur les États-Unis, à l’instar de l’Angleterre, quelques noms d’architectes par ailleurs fort connus. Nous en citerons trois ici, à titre d’exemples, puisque, d’une façon générale, l’histoire de l’architecture américaine est assez mal connue de ce côté-ci de l’Atlantique.

La première figure connue est un tandem : il s’agit de Burnham & Root, célèbre agence de Chicago, fondée par Daniel Henderson Burnham (1846-1912) et John Wellborn Root (1850-1891). On doit à cette agence, chef de file de l’«*École de Chicago*», quelques chefs d’œuvres, non seulement à Chicago même (*Monadnock Building*, 1889, et *Reliance Building*, 1890), mais également à New-York City (le célèbre *Flatiron Building*, 1902) et Pittsburgh (*Pennsylvania Union Station*, 1900-1902), ainsi que le plan des villes de Chicago, San Francisco et Manille.

Une des œuvres importantes de l’agence est sans conteste le *Masonic Temple* de Chicago (fig. 50) qui fut, lors de sa construction en 1891 et quelques années durant, le plus haut édifice habité au monde, avec ses 22 étages et ses 92 mètres de hauteur. Il sera démoli en 1939. Notons que Daniel Burnham était membre de l’Église Swedenborgienne²² de Chicago, et petit-fils d’un pasteur de cette même église, et, d’après le site de la *Grand Lodge of Illinois*, franc-maçon²³. Cette appartenance nourrit une certaine littérature complotiste quant aux liens éventuels entre cette appartenance et la conception du plan général d’embellissement de la ville de Chicago à l’occasion de l’Exposition Universelle de 1893²⁴.

²⁰ Nous n’avons pu établir l’appartenance de Lutyens à la franc-maçonnerie, même si de nombreux commentateurs ont pu déceler des symboles géométriques dans son plan de New Dehli. Sa femme Emily, en revanche, semble avoir fondé en 1908 avec Annie Besant l’une des premières loges mixtes d’Angleterre.

Voir également la photographie de Lady Emily avec Annie Besant : <http://www.mastermason.com/sttm-emag/feb09.htm>

²¹ HEIDLE Alexandra & SNOEK Joannes A.M., *Women’s Agency and Rituals in Mixed and Female Masonic Orders*, Londres, Brill, 2008.

²² Emanuel Swedenborg (1688-1772) est un mystique suédois, théosophe, théurgiste et spirite. Son œuvre marque fortement la franc-maçonnerie scandinave, où le *Rite de Swedenborg* est toujours pratiqué.

²³ Sans que nous n’ayons pu identifier la loge à laquelle il appartenait...

²⁴ KING Nelson & ADKINS Douglas M., *Character Counts, Freemasonry is a National Treasure and a Source of Our Founders’Constitutional Original Attents*, Bloomington : Authon House, 2006-2010, p.316

Le deuxième nom important à citer est celui de Raymond Hood (1881-1934), célèbre auteur du *Tribune Tower* à Chicago (1924), qu’il remporta à l’occasion d’un concours resté célèbre en raison des contributions d’Adolf Loos ou de Walter Gropius, du *New-York Daily News* à Manhattan (1929) et surtout du *Rockefeller Center* (1933-1937), dont il fut l’architecte en chef. Hood est également l’auteur de l’exceptionnelle *Scottish Rite Cathedral* de Scranton, Pennsylvanie (1930), étonnant édifice néo-gothique autrefois réservé à la pratique des «*Hauts Grades*» du *Rite Écossais* et désormais protégé au titre de l’*U.S. National Register of Historic Places*, et transformé en centre culturel de la ville. Comme dans le cas de Daniel Burnham, l’appartenance de Raymond Hood qui n’est, à notre connaissance, pas établie même si elle reste probable, nourrit de nombreuses publications interprétatives concernant le *Rockefeller Center* à New York, où l’influence maçonnique sur l’édifice, et notamment le détail de l’entrée principale du *30 Rockefeller Plaza* (fig. 51), qui représente le «*Grand Architecte de l’Univers*» a souvent été soulignée.

Le troisième nom, moins connu en France mais déterminant dans l’historiographie de l’architecture américaine, est celui de John Russel Pope (1874-1937), architecte dont l’œuvre marque fortement la capitale fédérale américaine, puisqu’on lui doit notamment le *Jefferson Memorial* (fig.47, 1939-1943), le *West Building* de la *National Gallery of Art* (1938-1941) ainsi que le bâtiment des Archives Nationales (1935). Il est également l’auteur du Muséum d’Histoire Naturelle de New York. Ancien élève de l’école des Beaux-Arts à Paris (entre 1896 et 1900), il importe aux États-Unis ce qu’il est convenu d’appeler là-bas le «*style Beaux-Arts*» et qui représente une sorte de «*chant du cygne*» du néo-clacissisme américain. Sur le plan maçonnique, on doit à Pope deux édifices importants : la *Scottish Rite Cathedral* de Baltimore (1930-1932), remarquable édifice d’inspiration néo-palladienne, et surtout l’impressionnante *House of Temple* à Washington DC, siège du *Suprême Conseil du Rite Écossais – Juridiction Sud* des États-Unis, premier Suprême Conseil au Monde. Cette imposante construction, inspirée du mausolée d’Halicarnasse, domine largement la capitale fédérale américaine de sa colonnade de trente-trois colonnes représentant les trente-trois degrés du *Rite Écossais*.

Nous reviendrons plus en détail dans un prochain chapitre sur le détail de ces différents édifices et leur spécificité architecturale et maçonnique.

2. USAGES ET FONCTIONS DES ÉDIFICES MAÇONNIQUES

Nous poursuivons ce chapitre consacré au temple maçonnique en tant qu’objet social en nous intéressant aux différents usages ou pratiques qui s’y déroulent. Nous commencerons par les aspects quantitatifs, en décrivant la prévalence de ces pratiques selon les pays. Nous reviendrons plus loin sur la notion de *type* et de *modèle* architectural : notre propos à ce stade est simplement de lister et de décrire les différents types d’usages fonctionnels que nous avons pu relever au travers du corpus constitué par la base de données. Nous reviendrons sur les aspects symboliques dans le chapitre suivant.

2.1. Données quantitatives liées aux usages

Prévalence des différents types d’usage

Nous avons souhaité distinguer les temples maçonniques proprement dits, c’est à dire des édifices exclusivement dédiés au travail en loge, des édifices aux fonctions parfois multiples ou diversifiées. Pour ce faire, nous avons défini plusieurs catégories d’édifices dans le but de pouvoir en recenser les différents usages. Nous distinguerons donc :

- les *temples maçonniques* à proprement parler (fig. 53), c’est à dire des édifices exclusivement destinés aux travaux de loge (travaux rituels et travaux de table) ;
- les *sièges obédientiels*, qui comprennent également des activités liées à l’administration des obédiences maçonniques : bureaux administratifs, salle du conseil, salles de réunions, etc. ;
- les *complexes maçonniques* (fig. 54), qui regroupent un nombre de temples conséquent, avec, le cas échéant, des activités annexes, liées ou non à l’activité rituelle, et notamment des activités commerciales de location de salles ou de bureaux à des tiers. Notons que, dans certains cas, ces activités, notamment commerciales, prennent largement le pas sur les activités maçonniques proprement dites.

Pour les États-Unis, nous avons ajouté deux catégories, liées aux pratiques maçonniques spécifiques de ce pays :

- les *Scottish Rite Cathedrals*, spécifiquement réservées à la pratique des « *Hauts Grades* » du *Rite Écossais* dans les pays anglo-saxons ;
- les temples *Shriners*, dénommés « *mosques* », exclusivement réservés à la pratique de ce rite.

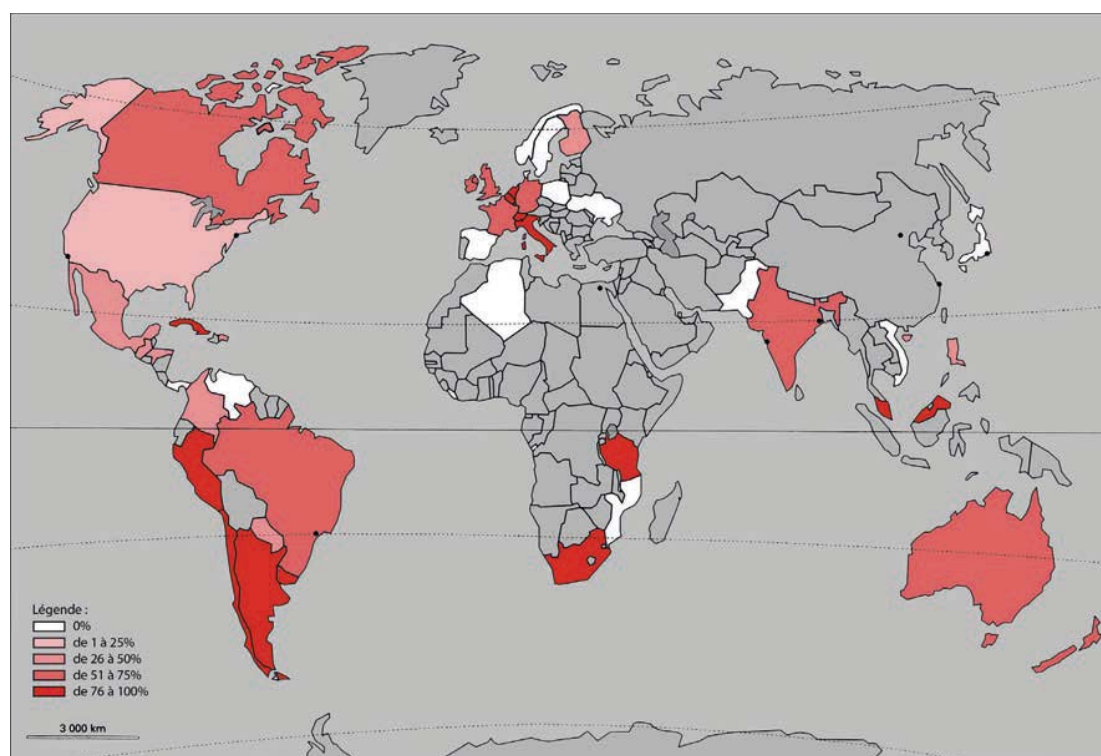


Fig. 53 : Part, pour chaque pays, des temples maçonniques à proprement parler sur l'ensemble des entrées de la base de données, qui concerne tous type d'édifices maçonniques. On note une grande cohérence d'usage sur l'ensemble du continent américain, avec des marques de désaffectation ou de réutilisation dans la partie nord du continent. Voir fig. 87 pour la répartition des temples désaffectés, détruits ou réutilisés pour un autre usage.

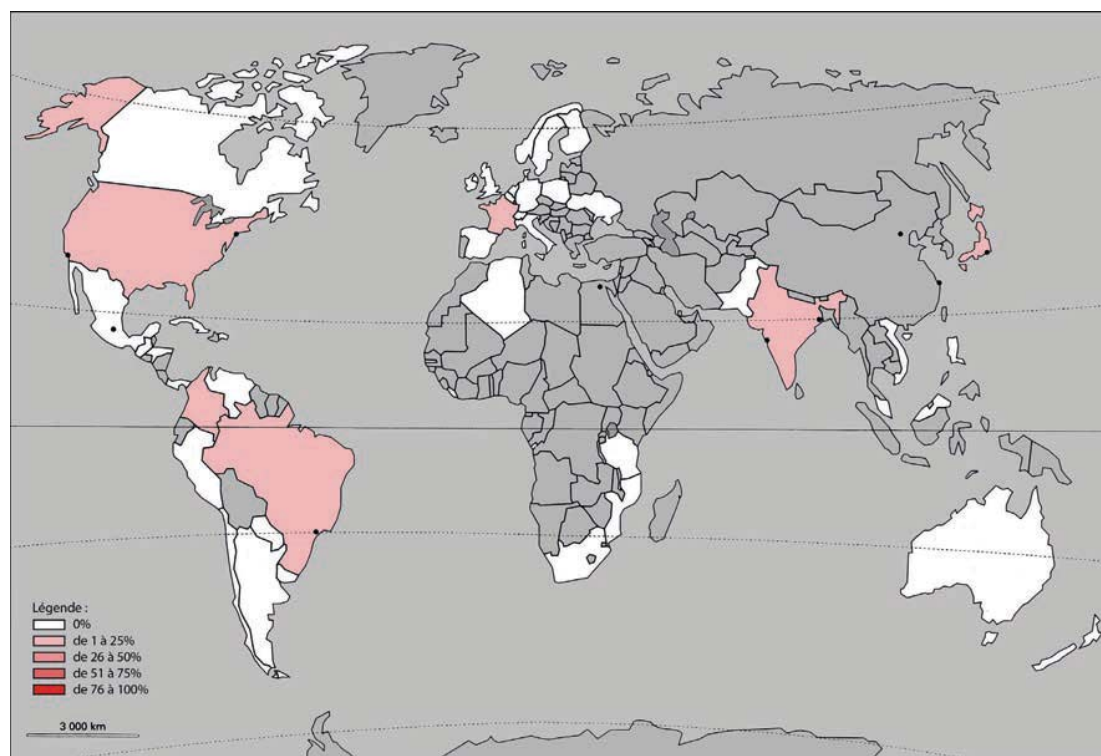


Fig. 54 : Part, pour chaque pays, des complexes maçonniques sur l'ensemble des entrées de la base de données. On note que la pratique reste peu étendue, même si elle est courante aux USA (10% des cas).

De fait, il ressort de la base de données que les temples maçonniques à proprement parler représentent près des 4/5 des exemples étudiés et constituent finalement le cœur de notre étude. Les sièges obédientiels viennent ensuite en deuxième position avec 49 cas, soit 9% des cas étudiés. Les complexes maçonniques, quant à eux, représentent 32 cas. Nous avons également recensé 24 *Scottish Rite Cathedrals* et 10 «mosquées» de *Shriners*, étant rappelé ici que notre échantillon ne prétend aucunement à l'exhaustivité. Notons enfin quelques exemples difficilement classables, comme certains mémoriaux ou même le pavillon maçonnique à l'Exposition Universelle de New-York en 1965 (fig. 81 et 82).

Fonctions initiales et réemploi

Dans ce même registre lié aux usages et aux fonctionnalités, nous avons également cherché à distinguer les édifices conçus initialement pour un usage maçonnique de ceux qui ont fait l'objet d'un réemploi, c'est à dire où l'activité maçonnique s'est installée dans des édifices construits initialement pour un autre usage. De fait, les édifices construits pour un usage maçonnique représentent plus de 87 % des cas. C'est presque exclusivement le cas dans toutes les nations «jeunes» en Amérique du Nord, Amérique latine ou Océanie. Les édifices réemployés pour un usage maçonnique sont plus logiquement fréquents en Europe, et notamment en Europe continentale et du sud, et notamment en Italie où ils représentent la totalité des cas.

Les fonctions initiales autres que maçonniques, soit les 13 % restants, sont assez diverses, même si l'architecture domestique domine, avec 18 maisons particulières et 7 palais. L'architecture religieuse est également bien représentée, avec 5 couvents ou collèges religieux, 4 églises et 3 chapelles catholiques, 3 synagogues et 2 temples protestants. Notons également la présence de deux théâtres et d'un ancien palais de justice... Nous étudierons plus loin le phénomène inverse, c'est à dire le réemploi des édifices maçonniques désaffectés pour un autre usage.

2.2. Description des différentes catégories d'usage

Le temple maçonnique

Nous reviendrons dans un prochain chapitre sur les aspects rituels et symboliques du temple maçonnique, et notamment ceux liés à la disposition intérieure et à la sacralisation de l'espace de la loge, pour nous intéresser ici aux aspects strictement liés aux fonctionnalités et aux usages sociaux à l'œuvre dans ces édifices. Basiquement, un temple maçonnique répond à un programme qui peut se résumer de la façon suivante :

- Abriter les réunions rituelles ou «*tenues*» ;



Fig. 55 : Exemple de petit temple superposé : temple maçonnique de Mendocino, Californie (Eric Albertson & John Gschwend architectes, 1865). Le temple se trouve au 1^{er} étage. Carte postale ancienne, tirage argentique, sd.
Source : collection personnelle



Fig. 56 : Exemple de petit temple superposé : ancien temple maçonnique de Romans-sur-Isère, aujourd'hui à l'état d'abandon (architecte et date inconnus). Le temple se trouvait au rez-de-chaussée.
Source : <http://www.romanshistorique.fr/romans-sur-isere-le-temple-franc-macon-en-photos>

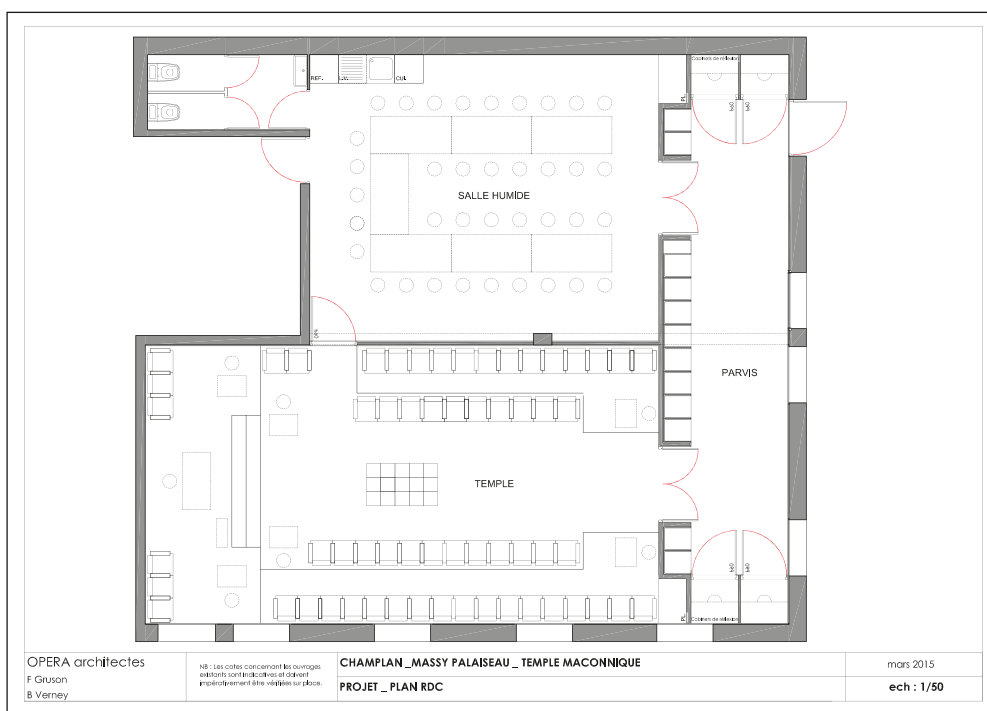


Fig. 57 : Plan du temple Jacques-Prince à Champlan (OPERA Architectes, 2015). Exemple d'une disposition juxtaposée.
Source : OPERA Architectes, François Gruson

- Rendre possible les pratiques accompagnant ces «*tenues*» que sont les «*agapes*», c’est à dire les repas qui poursuivent les «*tenues*» ;
- Donner quelques commodités d’usage : un bureau ou une salle de réunion, le cas échéant une bibliothèque permettant l’étude de l’histoire ou de la symbolique maçonnique, par exemple, en dehors des travaux rituels.

Ce programme élémentaire offre de multiples variantes, selon les cas – petite ou grande ville, par exemple – mais également selon les pays et/ou les pratiques rituelles liées aux spécificités locales, et nous reviendrons plus loin sur la notion de «*tropismes*», c’est à dire les différentes adaptations que nous avons pu relever à partir de ce modèle élémentaire. Dans de nombreux pays, le temple est propriété d’une seule loge, et seule cette loge s’y réunit. C’est notamment le cas en Angleterre, aux États-Unis et en Amérique latine, où, comme nous l’avons montré, le temple peut même arborer à l’extérieur son «*titre distinctif*», c’est à dire le nom de la loge, ainsi que son numéro d’ordre sur le tableau de la Grande Loge à laquelle elle appartient.

Il n’en va pas de même en France, où la pratique la plus courante est celle de temples partagés entre plusieurs loges, de la même obédience maçonnique ou d’obédiences différentes. Il arrive même que des loges appartenant à des obédiences ne se reconnaissant pas mutuellement partagent néanmoins les mêmes locaux. De fait, un même temple peut abriter des loges travaillant à des rites différents, ce qui implique des dispositifs d’adaptabilité en fonction des caractéristiques de ces différents rites. Nous reviendrons plus loin sur cet aspect du temple lié au modèle rituelique. Notons que ce système de «*temple partagé*» s’explique principalement pour des raisons économiques : une loge se réunit entre une et trois fois par mois, jamais davantage, ce qui rend le local inutile pour le reste du temps. Potentiellement, un seul temple peut donc accueillir jusqu’à une dizaine de loges symboliques avec les seules soirées de la semaine, ou une vingtaine d’ateliers de degrés supérieurs, qui ne se réunissent le plus souvent qu’une fois par mois.

Le modèle élémentaire du temple maçonnique est généralement constitué de deux niveaux superposés (fig. 55 et 56), l’un abritant le temple proprement-dit, c’est à dire l’espace de réunion de la loge, et l’autre abritant la «*salle humide*», c’est à dire la salle destinée aux repas ou «*agapes*», ainsi que les locaux annexes. Celle-ci est placée indifféremment au dessus ou au dessous du temple. Il arrive bien entendu que ces deux espaces majeurs soient juxtaposés (fig. 57) et non superposés, voire même confondus dans le cas de très petits temples : dans ce cas, le matériel rituelique est replié et des tables sur tréteaux sont installées à l’issue de la tenue, tel que cela se pratiquait aux origines de la franc-maçonnerie. La disposition spatiale «*traditionnelle*» des agapes reprend glo-

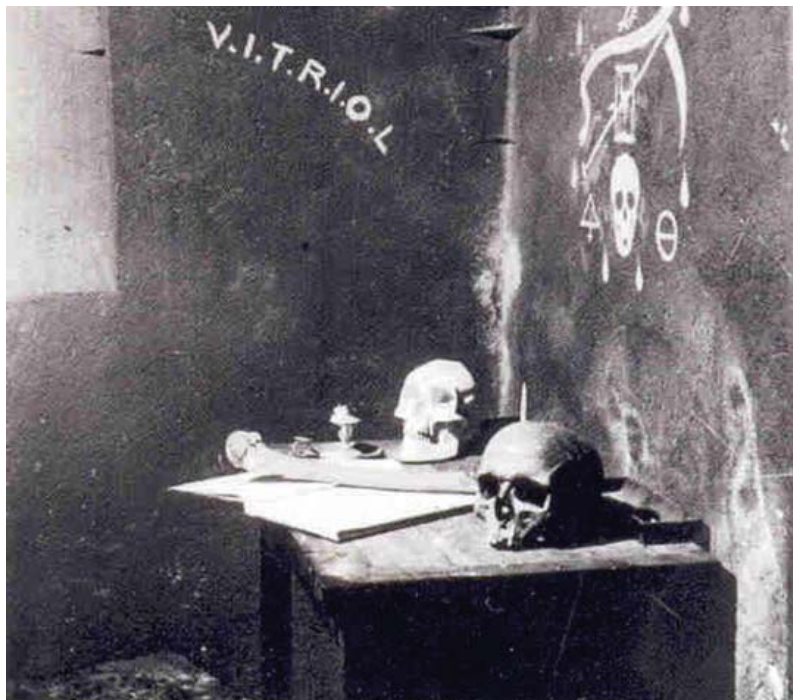


Fig. 58 : Vue intérieure d'un cabinet de réflexion
Source : <https://www.barruel.com/enfer-republicain.html>

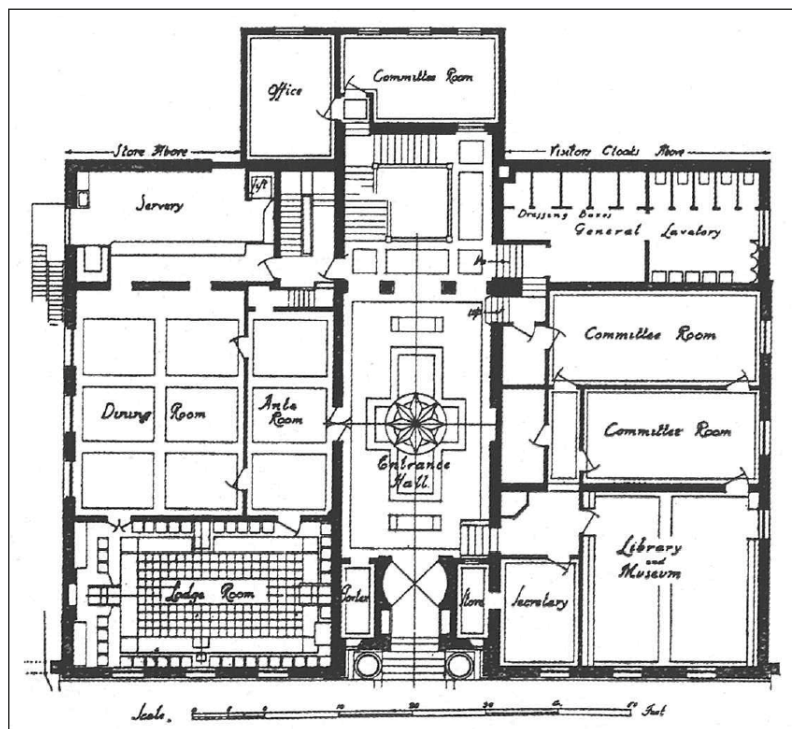


Fig. 59 : Temple de Birmingham - Plan du rez-de-chaussée. On distingue, à droite de l'entrée, les espaces de réunions, la bibliothèque-musée et le bureau du secrétaire. À gauche, l'antichambre dessert la salle à manger et un temple. Les commodités (sanitaires, bureaux et cuisine) sont disposées au fond de la composition. On notera l'espace du tailleur à gauche de l'entrée.
Source : Bruxelles 2006

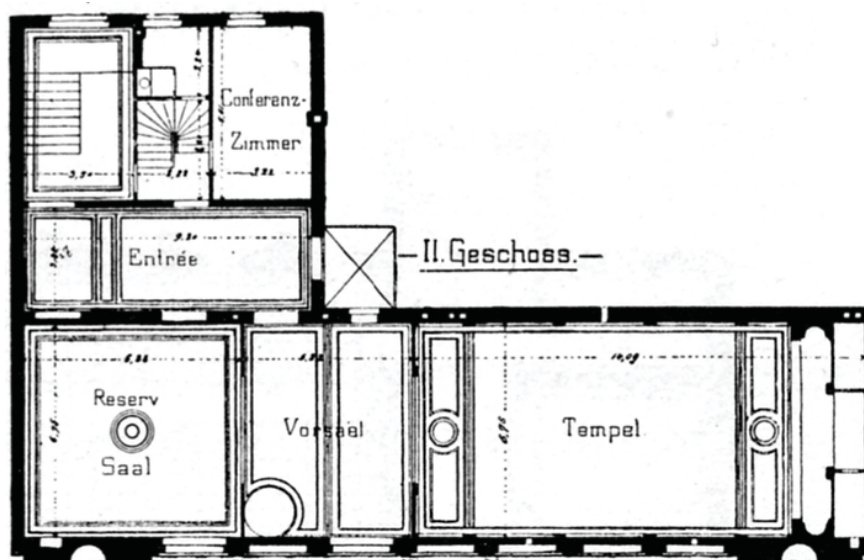
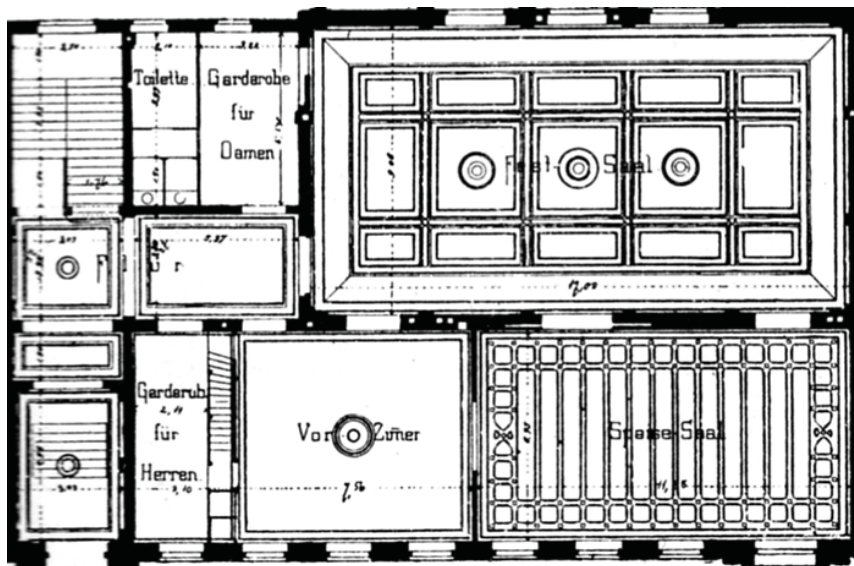


Fig. 60 & 61 : Temple de Strasbourg, plan du rez-de-chaussée (en haut) et du 1^{er} étage (en bas).

On distingue au rez-de-chaussée les espaces destinés aux activités sociales de la loge : antichambre, vestiaires et toilettes pour hommes et femmes (ce qui montre une activité sociale ouverte en dehors des tenues rituelles), salle à manger et salle des fêtes. L'étage est réservé aux activités strictement maçonniques : antichambre formant partie du temple, le temple lui-même et une salle de réunion. Nous ignorons l'usage de la « Reserv Saal ».

Source : Trübner, 1894



Fig. 62 : Temple maçonnique de Erie, Pennsylvanie (Alden & Harlow architectes, 1909). Exemple typique d'un temple «serti» dans un immeuble de locaux commerciaux. Carte postale ancienne, impression offset sur papier.
Source : collection personnelle



Fig. 63 & fig. 64 : Temples maçonniques de New-York City (Harry P. Knowles architecte, 1910-1912) et de la Nouvelle-Orléans (Sam Stone architecte, 1926). Dans les deux cas, les espaces destinés à l'activité maçonnique sont disposés dans les derniers niveaux.
Sources : collection personnelle

blement celle du temple lui-même, notamment en ce qui concerne la position du président et des différents officiers, étant rappelé qu’à l’origine, comme encore aujourd’hui dans le cas de «*travaux de table*» ou de «*banquet rituel*», les deux activités – tenue rituelle et repas – n’en font qu’une.

À ces usages principaux s’associent des fonctions annexes indissociables au bon fonctionnement des travaux de loge. Ceci peut commencer par un sas d’accueil ou une entrée en baïonnette, destinée à occulter la vue de l’intérieur de l’édifice depuis la voie publique. S’y tient généralement un officier, le «*tuileur*», dont la fonction est de contrôler la qualité maçonnique des arrivants, le plus souvent en requérant les «*mots de semestre*»²⁵. Selon les cas, et notamment en fonction de l’échelle du temple, on peut trouver différentes fonctions liées à l’accueil, comme un vestiaire, un bloc sanitaire, et, le cas échéant, un bar, destiné aux échanges informels avant ou après la tenue. Dans la franc-maçonnerie continentale, on trouve également un ou plusieurs «cabinets de réflexion», espaces exigus destinés à la préparation des candidats à l’initiation (fig. 58). Ces cabinets, dont la fonction est d’essence strictement rituelle, constituent une forme d’extension du temple lui-même, alors même que, symboliquement, il doivent de préférence être disposé en sous-sol. Généralement peints en noir, leurs murs sont ornées de figures symboliques soumises à la réflexion du candidat : un coq et un soleil levant, un sablier ailé, une faux et un phylactère sur lequel il est écrit l’acronyme «V.:I.:T.:R.:I.:O.:L.:», lequel est, la plupart du temps, aimablement traduit à destination du candidat²⁶.

De son côté, la salle à manger, dénommée «*salle humide*», peut être complétée d’un office et d’une cuisine. Il arrive qu’un «*frère servant*», en charge de la gestion du local, prépare le repas tandis que les membres de la loge se réunissent dans le temple. Le plus souvent, en tout cas en France, les *Apprentis*, c’est à dire les plus jeunes membres de la loge, ont en charge cette préparation en apportant avec eux des plats froids et la boisson qui seront partagés à l’issue des travaux de loge. Dans les temples de taille moyenne, on trouve également un certain nombre de locaux notamment destinés à l’étude ou au travail en dehors des tenues solennelles. Il peut s’agir d’une salle de réunion, d’une bibliothèque ou d’un petit espace d’exposition – le plus souvent les trois à la fois. On peut enfin trouver un ou plusieurs bureaux destinés à la gestion du local et/ou à celle des loges qui s’y réunissent.

Les complexes maçonniques

Nous désignons par cette notion de «*complexe maçonnique*» des édifices à usages multiples. Il peut s’agir d’édifices comportant plusieurs temples, destinés ou non à plusieurs rites et/ou

²⁵ La pratique des mots de semestre remonte à la fin du XVIII^e siècle. Ces mots de passe, qui permettent de se faire reconnaître comme franc-maçon par le *Tuileur*, changent chaque semestre. Ils sont propres à chaque obédience, et sont le plus généralement composés du nom d’un franc-maçon célèbre et d’une vertu maçonnique commençant par la même lettre.

²⁶ Soit : «*Visita Interiora Terrae, Rectificando Invenies Occultam Lapidem*», ce qu’on traduit habituellement de cette façon : «*Visite l’intérieur de la Terre, en rectifiant tu découvriras la Pierre Cachée.* »

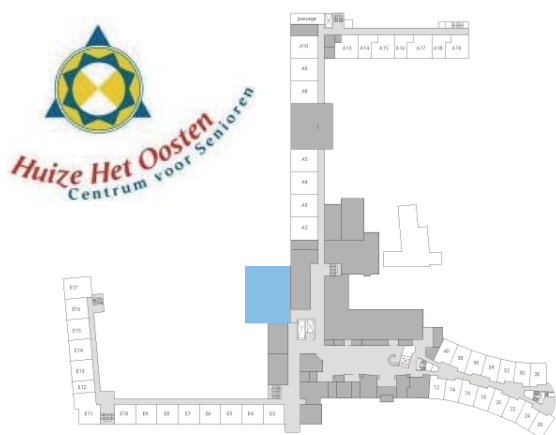
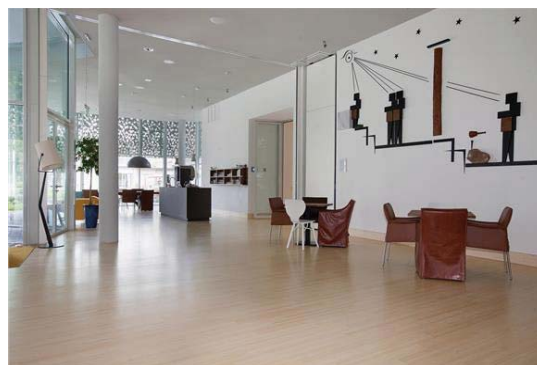


Fig. 65 à 68 : Résidence « Het Oosten » (l'Orient) à Bilthoven, Pays-Bas (architecte et dates inconnus). En haut, vue extérieure (à gauche) et vue du hall principal (à droite). En bas, plan du rez-de-chaussée (en bleu : emplacement du temple maçonnique) et vue intérieure du temple (à droite).
Source : <http://www.huizehetoosten.nl/>



Fig. 69, ci-dessus : Un des temples du Washington National Memorial aménagé pour une soirée de mariage.
Source : <http://www.djdmac.com/blog/jessica-and-brian-george-washington-masonic-memorial-wedding/>



Fig. 70 & 71 : Temple maçonnique de Cleveland, Ohio (Hubble & Benes architectes, 1921). Vue intérieure de l'auditorium et vue extérieure.
Sources : <http://callmetrouble.com/2012/05/> & collection personnelle



plusieurs pratiques rituelles. Par exemple, la «*Maison des Associations*» de Ronchin, que nous avons évoquée plus haut, regroupe plusieurs temples de différentes tailles – d'une cinquantaine de places à deux cents environ – destinés à des ateliers pratiquant différents rites à différents degrés, et appartenant à différentes obédiences maçonniques présentes dans la métropole lilloise.

Si le mode de fonctionnement reste dans ce cas le même que celui du simple temple que nous venons de décrire, l'échelle de ces «*complexes*» implique des dimensionnements de locaux partagés notablement plus conséquents : on y trouve généralement un *lounge bar*, qui fonctionne comme un club à l'anglo-saxonne, un véritable restaurant, généralement tenu par un prestataire extérieur, spécialiste de la restauration collective, ainsi que plusieurs salles de réunions et bureaux administratifs. Ces complexes, ouverts régulièrement à des manifestations publiques, comme des expositions ou des salons, sont de règle dans la plupart des grandes villes, où ils ont remplacé les temples éparpillés, trop difficiles ou coûteux à gérer. On retrouve également ce type de complexes maçonniques aux États-Unis (fig. 62 à 64), notamment dans les grandes villes où les «*temples*» regroupent de fait plusieurs temples destinés à différents usages, y compris aux activités des associations para-maçonniques que sont l'*Eastern Star* ou *De Molay* évoqués plus haut.

Cette dimension multi-fonctionnelle peut même s'étendre à des fonctionnalités très diverses. Ainsi avons-nous trouvé aux États-Unis et aux Pays-Bas des cas de complexes maçonniques regroupant autour d'un temple maçonnique une maison de retraite ou une résidence pour personnes âgées, réservées à des francs-maçons âgés et à leur famille. À Bilthoven (Pays-Bas), le temple maçonnique (fig. 68) est placé au centre de la résidence «*Het Oosten*» (littéralement l'Orient) et le hall central (fig. 66), sur lequel il débouche, ainsi que l'ensemble des logements, est orné de motifs symboliques. Ce dispositif permet aux francs-maçons âgés de continuer à travailler en loge tout en évitant d'avoir à se déplacer pour aller en tenue.

Plus généralement encore, les loges américaines ont rapidement compris l'intérêt de mixer l'usage rituel et les usages commerciaux : à Chicago (fig. 50) ou à New-York (fig. 63), le temple abrite de nombreux étages de bureaux commerciaux dont la location permet de financer l'exploitation de la partie rituelle. On retrouve ce phénomène à toutes les échelles dans beaucoup de grandes villes américaines, où le temple maçonnique «*commercial building*» va de quelques étages (Erie, fig. 62) jusqu'au gratte-ciel (New-York et La Nouvelle Orléans, fig. 63 et 64). Depuis plusieurs années, aux États-Unis comme en Angleterre, les loges financent également leurs activités en louant les temples eux-mêmes pour des usages strictement profanes et commerciaux : mariages (fig. 69), défilés de mode, expositions-ventes, etc. *Freemasons Hall* à Londres, comme les *Scottish*



Fig. 72 : Siège de la Grande Loge du Danemark à Copenhague (Holger Rasmussen, architecte, 1923-1927)
Source : https://da.wikipedia.org/wiki/Den_Danske_Frimurerorden



Fig. 73 : Siège du Grand Orient de France à Paris (Henry & Louis Marty, architectes, 1964-1966)
Source : L'Express



Fig. 74 : Siège du Grand Orient d'Italie à Rome (architecte et dates inconnus)
Source : Streetview

Rite Cathedrals américaines, qui disposent généralement d’un auditorium et même d’une cage de scène, sont devenus des espaces couramment destinés aux concerts et/ou aux manifestations théâtrales. L’orchestre philharmonique de Cleveland, Ohio, bien connu des mélomanes du monde entier, se produit dans le temple *Shriner* de la ville (fig. 70 et 71).

Les sièges obédientiels

Il s’agit ici des locaux abritant le siège des obédiences maçonniques. Ils se rapprochent des complexes maçonniques en ce qu’ils regroupent des locaux maçonniques et des locaux administratifs, et s’en distinguent en ce que, le plus souvent, il occupent une fonction représentative et institutionnelle. Ce sont les seuls édifices maçonniques visibles à peu près partout où la franc-maçonnerie est présente, à l’exception cependant de l’Italie ou de l’Espagne, où ces sièges restent particulièrement discrets. À Rome, par exemple, rien ne signale au 8 Via di San Pancrazio le siège du Grand Orient d’Italie (fig. 74), qui a longtemps occupé le *Palazzo Giustiniani* dans le centre de la ville. Dans le nord de l’Europe et aux États-Unis, il s’agit le plus souvent d’édifices particulièrement monumentaux qui marquent fortement de leur présence dans la ville leur volonté de figurer, de la même façon, dans la société. Cette valeur de représentation se manifeste aussi bien par l’échelle de ces édifices que leur aspect le plus souvent ostentatoire, comme c’est le cas, par exemple, à Oslo, à Londres ou à Copenhague (fig. 70).

Sur le plan rituel, ces édifices disposent le plus souvent d’un «*Grand Temple*» dont la fonction est de pouvoir accueillir les «*Tenues de Grande Loge*», tenues maçonniques spécifiques qui regroupent une ou deux fois par an les représentants de toutes les loges inscrites au matricule de l’obédience. En France, ces sièges, souvent historiques, montrent leur limite en terme de capacité d’accueil. Le Grand Orient (fig. 73), comme la Grande Loge de France (fig. 75 et 76, page suivante), ont ouvert de nouveaux sites dans la capitale ou en proche banlieue, pour accueillir des loges de plus en plus nombreuses, et les «*Grands Temples*», s’ils gardent un usage pour les tenues exceptionnelles, ne suffisent généralement plus pour accueillir les *convents* et tenues de Grande Loge, qui se tiennent désormais dans des locaux profanes aménagés pour l’occasion.

D’autres fonctions des sièges obédientiels méritent d’être citées : outre les locaux administratifs nécessaires à la bonne gestion de l’obédience, notons la présence, le plus souvent, d’un service d’archives qui peut s’étendre à des fonctions de bibliothèque et/ou de musée, le cas échéant ouvert au public. C’est le cas à Londres, à la Grande Loge Unie d’Angleterre, comme c’est le cas à Paris à la Grande Loge et surtout au Grand Orient de France, dont le musée, qui bénéficie depuis 2002 du label «*Musée de France*», est ouvert tous les jours au public. De plus en plus, en sus de leur fonc-

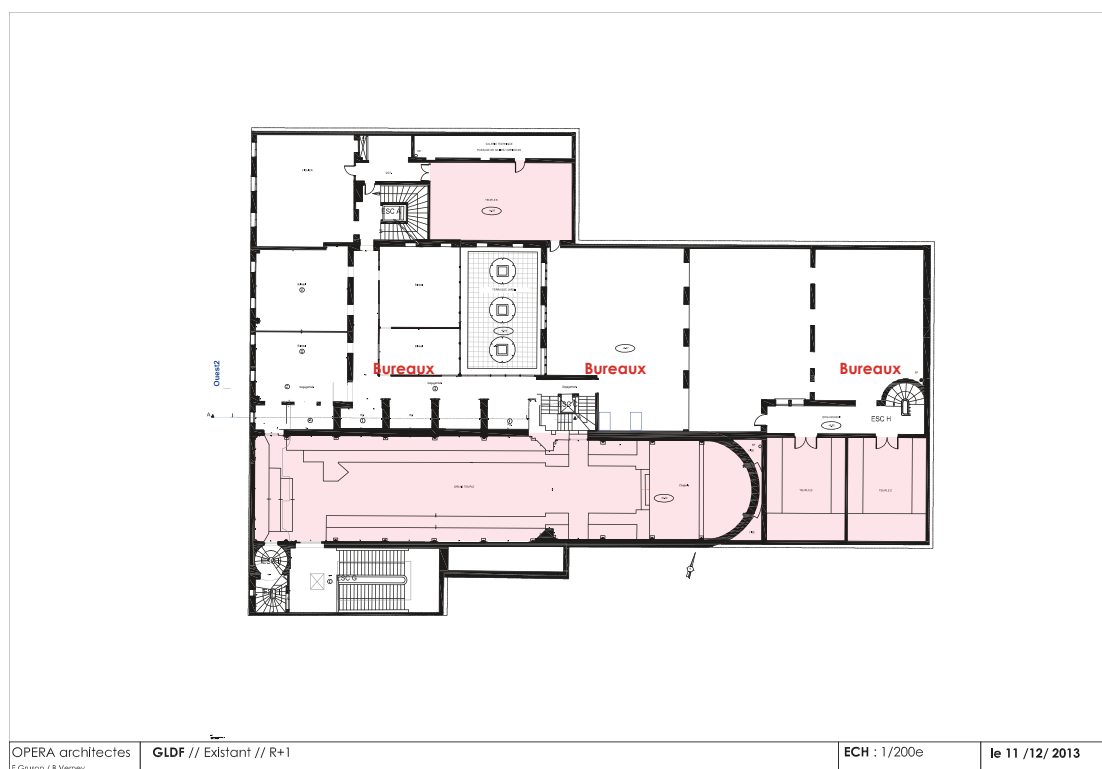
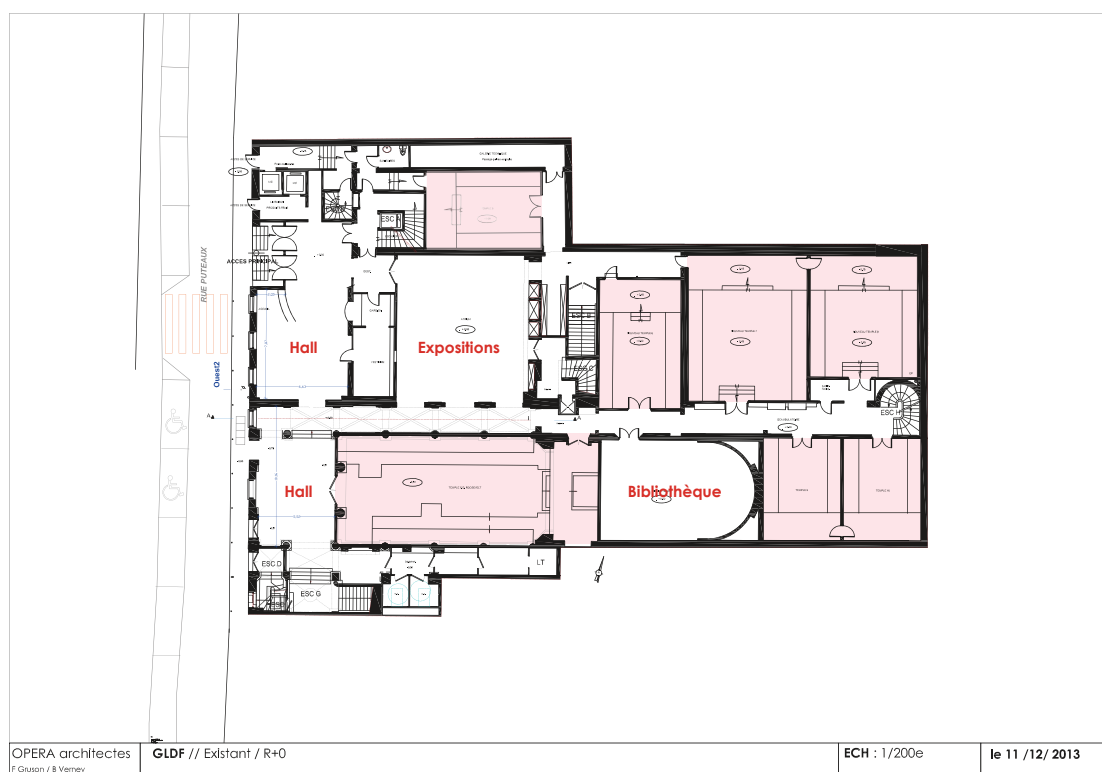


Fig. 75 & fig. 76 : Siège de la Grande Loge de France à Paris – Plan du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage, avant les travaux de 2014. En rose, emplacement des temples. Le bâtiment en comporte 20 en tout, dont le « Grand Temple » au 1^{er} étage ; ci-dessus.
Source : OPERA Architectes

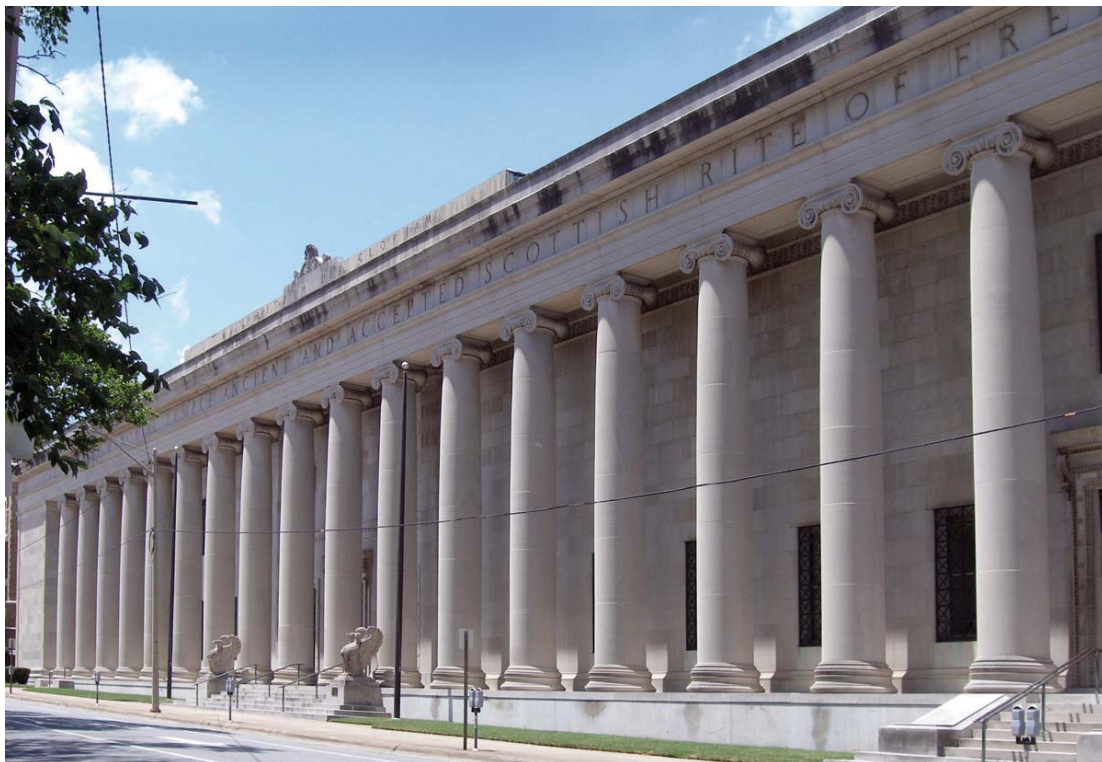


Fig. 77, ci-dessus : « Albert Pike Memorial » à Little Rock, Arkansas (George Mann & Eugene Stern architectes, 1924)

Source : <http://www.waymarking.com/gallery/image.aspx?f=1&guid=7d56238a-b924-4c9c-988d-b1f504148f5a/>

Fig. 78, ci-contre : « George Washington National Memorial » à Alexandria, Virginie (Harvey Wiley Corbett architecte, 1922-1932). On notera l'équerre, le compas et la lettre G sur le parterre central.

Source : https://en.wikipedia.org/wiki/George_Washington_Masonic_National_Memorial

Fig. 79, ci-dessous : « Mount Moriah Memorial » à Kansas City, Missouri (Robert E. Peden architecte, 1926)

Source : <http://www.dignitymemorial.com/mount-moriah-freeman-funeral-home/en-us/photo-gallery.page>



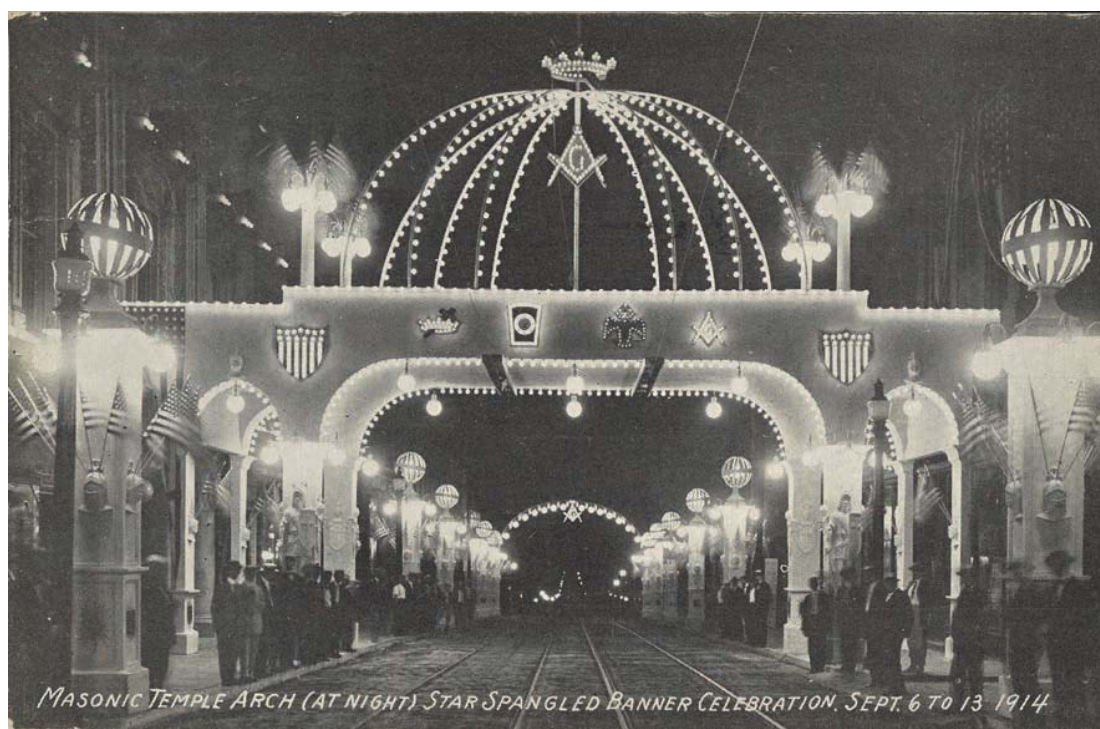


Fig. 80, ci-dessus : Masonic Arch à Baltimore (architecte inconnu, 1914). Carte postale ancienne, Ca 1914, tirage offset sur papier.
Source : collection personnelle



Fig. 81 et 82 : Masonic Brotherhood Center à l'Exposition Universelle de New-York (architecte inconnu, 1965). Photographie et carte postale commémorative.
Sources : <http://www.worldsfairphotos.com/nywf64/masonic-center.htm> et collection personnelle



tion de représentation institutionnelle, les sièges obédientiels deviennent de véritables vitrines de la franc-maçonnerie, dont la fonction, parfois avouée, est d’attirer de nouveaux membres dans la fraternité.

Les autres usages

Nous avons pu trouver quelques exemples d’édifices maçonniques qui ne rentrent dans aucune des trois catégories que nous venons de décrire. Citons tout d’abord le cas du mémorial, que nous avons trouvé à trois reprises aux États-Unis : il s’agit de l’*Albert Pike Memorial* à Little Rock, Arkansas (fig. 77) et du *George Washington National Memorial* à Alexandria, Virginie (fig. 78, page précédente). Le premier, qui abrite plusieurs temples maçonniques, célèbre la mémoire d’Albert Pike, Souverain grand Commandeur du Suprême Conseil du Rite Écossais – Juridiction Sud, réformateur du rite, et dont les écrits ont profondément marqué et marquent encore la franc-maçonnerie américaine. Le second a été construit à la mémoire du père fondateur de la nation : largement ouvert aux visiteurs et aux touristes, cet édifice, qui domine l’horizon de la capitale fédérale, abrite plusieurs temples, et notamment la reconstitution de la *Virginia Lodge n°1* que fréquentait George Washington. Sa fonction essentielle est de montrer le rôle qu’a joué la franc-maçonnerie dans la construction de la nation américaine. Citons enfin le *Mount Moriah Memorial* à Kansas City (fig. 79), édifice funéraire destiné aux francs-maçons, célèbres ou non, de l’État.

Toujours dans cette catégorie d’usages spécifiques, nous avons trouvé deux cas – d’autres ont dû exister – de constructions maçonniques éphémères ou de pavillons d’exposition. Le premier est l’étonnant *Masonic Temple Arch* (fig. 80), réalisé à l’occasion de *Star Spangled Banner Celebration*²⁷ le 13 juin 1914 à Baltimore, et qui constitue une sorte d’arc de triomphe maçonnique. L’autre est le plus étonnant encore *Masonic Brotherhood Center*²⁸ (fig. 81 et 82), pavillon d’exposition réalisé au cœur de l’Exposition Universelle de New-York en 1965, et dont le but était de montrer et d’expliquer la franc-maçonnerie, ses buts et ses valeurs aux millions de visiteurs venus du monde entier. La pavillon, d’échelle conséquente, était précédé d’une imposante sculpture en forme d’équerre et de compas entrelacés, à la manière d’un campanile.. ou du logo d’un stand commercial.

2.3. Édifices réutilisés et réemplois

Bâtiments privés : châteaux, palais, habitations

Si la franc-maçonnerie moderne est née dans une taverne de Londres, et si elle s’est développée sur le continent chez les traiteurs ou les arrière-salles des cafés parisiens, force est de constater

²⁷ La «Fête de la Bannière Étoilée», qui a lieu tous les ans à Baltimore depuis 1814, célèbre le rôle joué par la ville dans la guerre de 1812, qui a marqué la dernière attaque britannique contre son ancienne colonie..

²⁸ Soit le «Centre Maçonnique de la Fraternité»



Fig. 83 : Palais Baatska à Stockholm. L'extérieur de ce palais du 18^e siècle ne laisse aucunement deviner les temples monumentaux qu'il abrite.
Source : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:B%C3%A5%C3%A5tska_palatset_01.JPG



Fig. 84 : Temple maçonnique de Lausanne. Le socle de l'immeuble abrite un remarquable ensemble maçonnique des années 1960.
Source : Streetview

qu’elle a rapidement migré vers les salons particuliers des hôtels aristocratiques ou des châteaux de campagne. Nous reviendrons plus en détail sur la genèse historique du temple maçonnique en tant qu’édifice dédié à cette pratique. Pour autant, le développement de la franc-maçonnerie continentale dans les cercles privés de l’aristocratie puis de la bourgeoisie du XVIII^e siècle explique aisément que, le plus souvent, les loges se sont naturellement fixées, pour ne pas dire sédentarisées, dans des édifices destinés à l’habitation. Il faut en effet attendre les années 1760 pour trouver des édifices aménagés spécifiquement pour des loges désormais «à demeure», et le tout début du XIX^e siècle pour trouver des édifices spécifiquement conçus et construits pour un usage maçonnique.

Dès lors, il n’est pas surprenant de trouver un certain nombre d’exemples de temples maçonniques installés dans des édifices originellement destinés à l’habitation, qu’il s’agisse de palais ou d’hôtels particuliers, comme par exemple à Stockholm, où le *Palais Baatska* (fig. 83) abrite le siège et les temples de la Grande Loge de Suède, ou à Florence, où le *Palazzo Roffia* abrite des temples historiques du Grand Orient d’Italie. À l’opposé, nous avons trouvé beaucoup d’exemples de maisons de ville dans lesquelles le temple avait été aménagé après coup, comme c’est le cas à Genève, rue Massot, et à Lille, rue Solférino, ou même rue Thiers, où le remarquable temple de la loge «*La Lumière du Nord*» est pour partie aménagé en 1919 dans une ancienne maison bourgeoise du centre-ville, construite une vingtaine d’années auparavant. Nous avons trouvé quelques rares cas, notamment à Berne, de temples aménagés en rez-de-chaussée d’un immeuble d’habitation collectif. À Lausanne (fig. 84), il semble que l’ensemble des temples et des logements ait été construit en même temps. En Allemagne du Nord, comme aux Pays-Bas ou au Danemark, les temples peuvent occuper entièrement d’anciennes maisons bourgeoises ou grosses villas cossues de la périphérie, en se fondant avec discrétion dans un environnement particulièrement résidentiel, comme c’est le cas à Utrecht, par exemple.

Bâtiments publics : palais de justice, théâtres

Nous avons pu trouver au cours de notre recherche quelques réemplois d’édifices publics, facilement adaptables depuis leur fonction initiale vers un usage maçonnique. C’est le cas des édifices religieux, sur lesquels nous reviendrons juste après, comme ce peut être le cas d’autres types finalement bien adaptés. Ainsi, *Old Sessions House* à Londres (fig. 85), remarquable édifice du XVIII^e siècle, a vu son ancien prétoire transformé en temple maçonnique en 1970, avant d’abriter, depuis quelques années, le siège britannique de l’*Église de Scientologie*. À Bath (Angleterre), le temple maçonnique est abrité dans un ancien théâtre du XVIII^e siècle, qui a également servi d’église catholique entre 1805 et 1866. De la même façon, à Denison, Iowa, l’ancien théâtre a servi



Fig. 85 : Old Sessions House à Londres
Source : <http://freemasonrywatch.org/freemasons.haunted.old.sessions.house.html>



Fig. 86 : Ancien hôtel de ville de Canteleu, désormais principal temple maçonnique de l'agglomération de Rouen.
Source : <https://www.flickr.com/photos/13597473@N03/218897383751>



Fig. 87 : Temple maçonnique de Besançon.
Source : Streetview



Fig. 88 : Temple maçonnique de Southport, Angleterre. Ancienne église méthodiste (Maxwell, Tuke & Hurst architectes, 1876)
Source : <https://www.tripadvisor.co.uk/Location>



Fig. 89 et fig. 90 : Ancienne synagogue et ancien temple maçonnique de Dunedin, Nouvelle Zélande (architecte et dates inconnus). Le magasin de décoration a conservé une partie du mobilier ainsi que le tapis en damier de la loge.
Sources : <http://www.lodgestpatrick.co.nz/homesweethome.php> et headliner.co.nz

de temple maçonnique avant d'héberger un école d'arts martiaux... Citons enfin le cas du temple maçonnique de Rouen-Canteleu, installé en 1990 dans l'ancien hôtel de ville (fig. 86) devenu trop étroit, et dont l'ancienne «*salle des mariages*» semble offrir un cadre idéal aux activités maçonniques.

Bâtiments religieux : églises, chapelles, temples, synagogues

Nous terminerons ce tour des fonctions initiales par les cas, plus répandus, d'anciens édifices religieux transformés en temples maçonniques. Les chapelles ou églises de taille modeste, dès lors qu'elles ne comportent qu'une seule nef, s'adaptent facilement à l'activité maçonnique dont la configuration elle-même n'est pas sans rappeler celle des anciens chapitres religieux. Ainsi, à Besançon, le temple (fig. 87) occupe depuis 1852 une ancienne chapelle catholique du XVIII^e siècle. On trouve aisément des cas similaires en Italie, où les loges, comme à Pérouge (Italie), se sont installées dans d'anciens édifices conventuels, comme c'est également le cas à Cambrai ou à Tours. À une autre échelle, la Grande Loge Féminine de France, comme la Grande Loge de France occupent d'anciens couvents réaménagés. Rue Puteaux à Paris, la Grande Loge de France (voir plans fig. 75 et 76 ci-avant) occupe intégralement un ancien couvent de Prémontrés, réaménagé au fil des années. L'ancienne chapelle, qui abrita autrefois un cinéma et un dancing, a été coupée en deux dans le sens de la hauteur pour installer un «*grand temple*» à l'étage et un plus petit temple et la bibliothèque au rez-de-chaussée, les anciens bas-côtés ayant été transformés en couloirs de distribution. Ce phénomène de transformation d'anciens lieux de culte en temples est également visible dans les pays protestants : à Southport (Angleterre), l'ancienne église méthodiste (fig. 86), construite en 1876, a rapidement laissé place à un remarquable temple maçonnique, tandis qu'à Cork, comme à Saint Leonard on the Sea, c'est l'ancienne salle d'assemblée presbytérienne qui abrite la grande loge provinciale.

Notons enfin trois cas de synagogues : la plus ancienne se trouve à Birmingham, où l'ancienne synagogue de *Seven Street* abrite depuis 1857 le temple de l'«*Athol Lodge*». À Boizenburg (Allemagne), la loge «*Vesta zun den drei Tümen*» occupe depuis 1892 la synagogue construite en 1864, à l'exception d'une longue interruption entre 1934 et 1980, pendant laquelle les activités maçonniques ont été interdites, d'abord par le régime nazi, puis par celui de l'ancienne RDA. Enfin, nous devons mentionner le cas de Dunedin (Nouvelle-Zélande), où l'étonnant édifice néo-palladien (fig. 89 et fig. 90), construit en 1864, a abrité la première synagogue de Nouvelle Zélande, avant d'être reconverti en temple maçonnique en 1881. Cette activité s'est poursuivie pendant 111 ans, avant que la loge déménage et laisse la place à un commerce de meubles et de décoration. Le bâtiment, comme beaucoup d'anciens édifices maçonniques, est actuellement à vendre²⁹...

²⁹ <http://www.headliner.co.nz/property/10324.html>

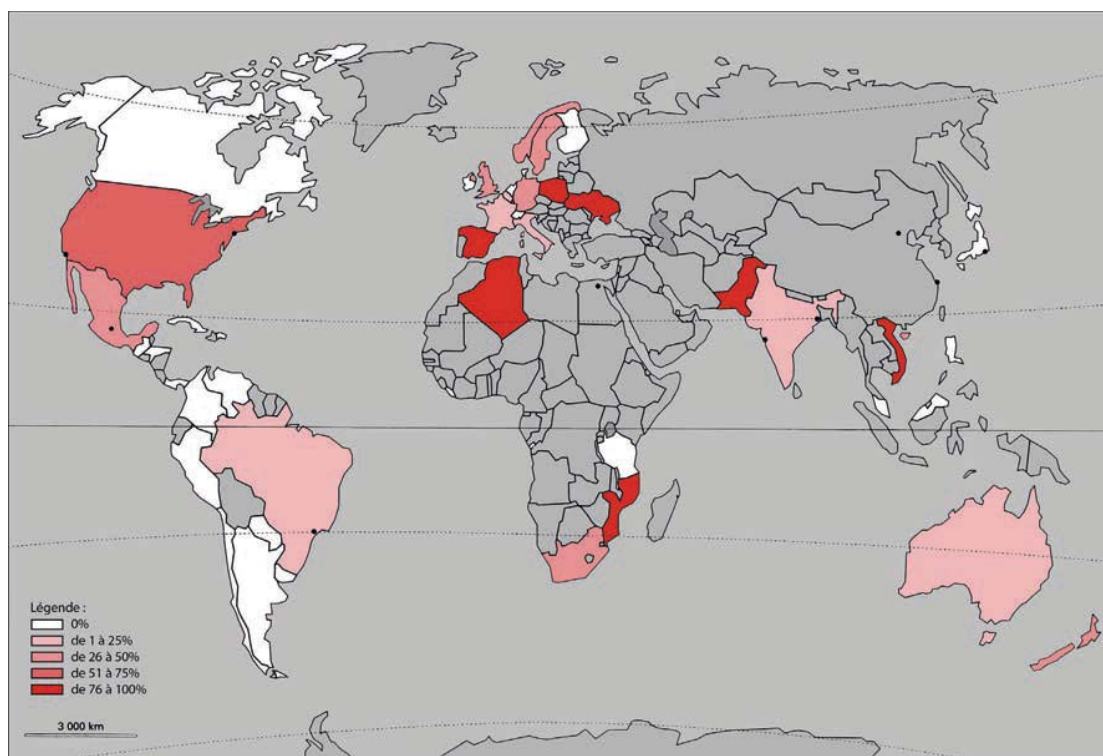


Fig. 91 : Part, pour chaque pays, des édifices abandonnés, détruits ou réutilisés, et d'une façon générale n'ayant plus de fonction maçonnique. Aux Etats-Unis, par exemple, plus de la moitié des cas que nous avons recensés n'ont plus d'usage maçonnique, ce qui traduit la forte décline des effectifs des loges américaines.



Fig. 92 : « The Manchester Hall » à Manchester, Angleterre (Percy Scott Worthington, architecte, 1929). Ancien temple maçonnique et désormais centre événementiel.

Source : <http://www.manchestereveningnews.co.uk/business/pictures-how-historic-freemasons-city-8319239>

3. LE DEVENIR DES TEMPLES MAÇONNIQUES DÉSAFFECTÉS

Nous terminerons ce chapitre traitant du temple maçonnique en tant qu’objet social en nous intéressant au devenir des temples maçonniques. Pour ce faire, nous avons voulu quantifier la proportion d’édifices maçonniques toujours en usage, ou, au contraire, désaffectés, réemployés pour un autre usage ou détruits. Près de 70 % des édifices recensés dans la base de données présentent toujours une activité maçonnique, tous usages confondus. Les 30 % restants (fig. 91) correspondent à des bâtiments désaffectés (7 % des cas), détruits (11 % des cas) ou réemployés (12 %). Parmi ces derniers, notons dix immeubles de bureaux ou de commerces (dont un mixte bureaux/habitation), cinq hôtels, deux restaurants, un casino, quatre écoles (de danse et/ou de musique notamment), deux centres culturels, douze salles de spectacles (cinéma, théâtre ou salle de concert), un palais de justice, deux hôtels de ville, cinq musées, et quelques lieux de cultes (mosquée, églises) dont deux cas de «*conversion*» en centre de l’Église de Scientologie. La diversité de ces fonctions montre la capacité de ces édifices à être réemployés pour un autre usage, et l’on voit, notamment aux USA, de plus en plus de cas de réutilisation, comme c’est le cas à Portland, Oregon, où le temple maçonnique abrite désormais le musée de la ville.

3.1. *L’abandon et/ou la destruction*

Les conséquences de la chute des effectifs

Plusieurs facteurs conduisent à l’abandon des édifices maçonniques. Le plus répandu est la désaffectation des loges elles-mêmes : nous avons évoqué dans la première partie la forte baisse des effectifs des loges maçonniques dans l’ensemble du monde anglo-saxon. Faute de membres, celles-ci peuvent être purement et simplement fermées ou regroupées entre elles. Dans le cas où la loge disposait de son propre local, celui-ci est le plus souvent désaffecté, vendu ou démoli.

Dans le cas d’un maintien d’activité avec des effectifs en réduction, la décision peut également être prise de déménager pour des locaux de taille plus restreinte. C’est par exemple le cas à Manchester (Angleterre), où le temple maçonnique, qui trônait sur la principale place de la ville (fig. 92), a été délaissé au profit de locaux plus modestes en périphérie. L’ancien temple abrite désormais un *Event Centre* ou «*centre événementiel*» destiné à des manifestations publiques ou privées : défilés de mode, expositions, soirées, mariages, etc. À lui seul, cet exemple remarquable à tous points de vue paraît emblématique de la déchéance de la franc-maçonnerie anglaise en tant qu’institution et acteur social de la société britannique.

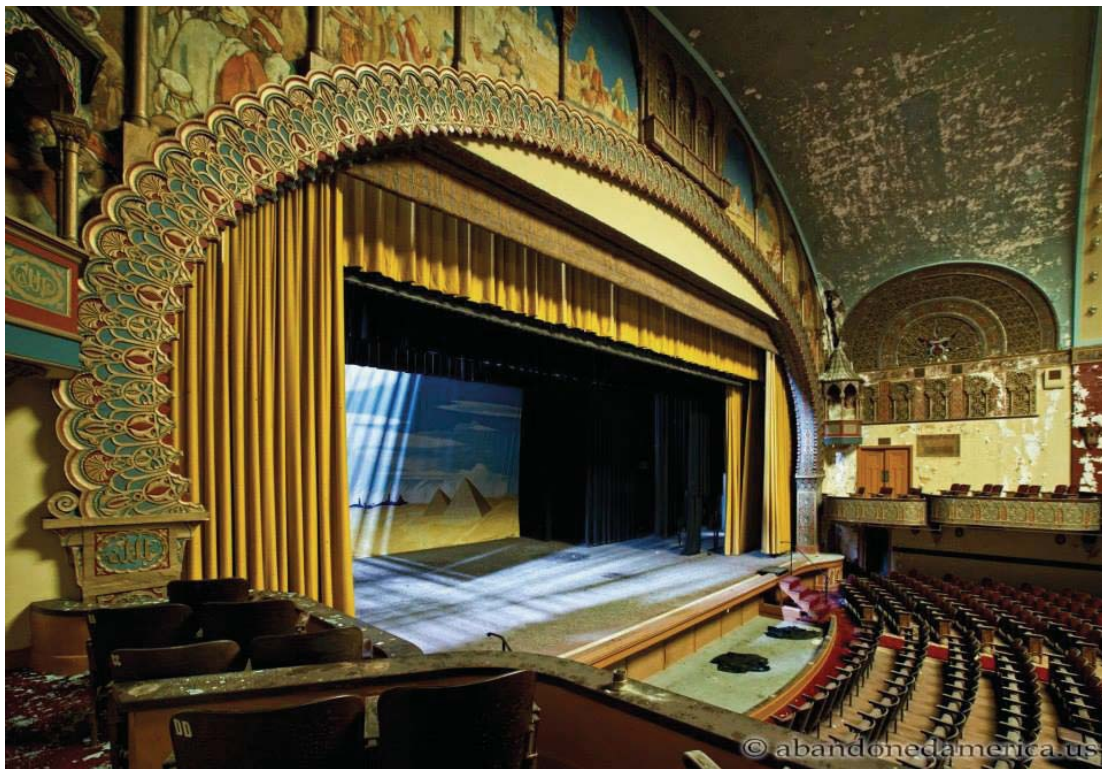


Fig. 93 : Vue intérieure du Hiram Temple à Wilkes Barres, Pennsylvanie (Fred Olds & Wilard Puckey architectes, 1907). Vue de l'état actuel de l'amphithéâtre.

Source : <http://sestevens.com/photoblog/pennsylvania-urbex-dust-to-dust/>



Fig. 94 : Démolition du temple de Norwich, Connecticut (architecte inconnu, 1926). Quelques éléments décoratifs de la façade ont été conservés.

Source : <http://adventureswithmeg.weebly.com/masonic-temple-demolition.html>

On peut faire le même constat aux États-Unis d’Amérique, où de nombreux temples ont été abandonnés par les loges au profit de locaux plus modestes, « *more convenient* », c’est à dire plus pratiques et mieux adaptés aux effectifs réduits. Nombre d’édifices emblématiques sont ainsi abandonnés chaque année, y compris des édifices considérés comme de valeur patrimoniale de premier plan, comme c’est le cas du temple de Spokane, Washington (fig. 123, p. 204), ou de celui de Dallas, Texas (fig. 95, page suivante). Nous avons pu ainsi trouver de nombreux temples maçonniques sur des sites d’agences immobilières qui mettent à la vente, pour des sommes parfois dérisoires, des bâtiments pourtant considérés comme exceptionnels par la richesse et la qualité de leur ornementation, et comme faisant partie du patrimoine historique de la ville ou de l’État considéré.

Le plus souvent, la question du devenir de ces édifices reste posée : si nous avons pu trouver quelques cas de démolition, et d’autres, plus nombreux, de réemploi ou de transformation respectueuse, nous avons aussi constaté beaucoup de *statu quo*, où les villes, notamment dans le nord-est industriel du pays, semblent attendre des jours meilleurs pour requalifier ce patrimoine. À Wilkes Barre, par exemple, le « *Irem Shrine Temple* » (fig. 93) a fait l’objet d’une importante campagne médiatique en vue de sa conservation, sans qu’à ce jour aucun projet de restauration n’ait pu être mis en place. À Hammond, Indiana ou à Norwich, Connecticut (fig. 104), la mobilisation des citoyens n’a malheureusement pas suffi à sauver le temple, pourtant témoignage exceptionnel de l’histoire locale³⁰.

L’obsolescence

Le deuxième facteur d’abandon est sans conteste l’obsolescence : nombre d’édifices maçonniques ont ainsi été abandonnés ou détruits, à l’inverse de ce qui précède, parce qu’ils étaient devenus trop exigus. Nous avons trouvé, notamment aux USA, de nombreux temples qui avaient été détruits, notamment dans les années 1920-1930, pour faire place à d’autres édifices, souvent plus grands, pas toujours plus beaux. C’est par exemple le cas de Chicago, où le remarquable édifice de Burnham & Root que nous avons déjà évoqué a laissé place en 1926 au *Chicago United Masonic Temple*, œuvre de Cornelius W. Rapp et George L. Rapp, malheureusement restée inachevée. À La Nouvelle-Orléans, l’ancien temple néo-gothique a laissé place, toujours en 1926, à un autre gratte-ciel (fig. 64) aujourd’hui transformé en hôtel (fig. 124, p. 204). À Rochester, New-York, un récent chantier en centre ville a permis de retrouver un claveau sculpté de l’équerre et du compas (fig. 97), provenant de l’ancien temple maçonnique détruit en 1932 au bénéfice d’un nouvel édifice beaucoup plus prestigieux (fig. 122, p. 203)³¹, lui-même désormais délaissé par les loges de la ville et transformé en centre culturel.

³⁰ <http://adventureswithmeg.weebly.com/masonic-temple-demolition.html>, consulté le 18 février 2016

³¹ <https://paigedoerner.wordpress.com/2014/01/09/masonic-sculptures-discovered-in-rochester-ny/>



Fig. 95 : Temple maçonnique de Dallas, Texas (architecte inconnu, 1945). Longtemps à vendre, il vient d'être racheté pour être transformé par l'Eglise Presbytérienne.

Source : <http://www.dallasobserver.com/news/why-for-sale-sign-in-front-of-downtown-masonic-temple-came-down-this-week-7132375>



Fig. 96 & 97: Ancien temple maçonnique de Rochester, New-York (architecte inconnu, 1901). Photographie d'époque et détail du claveau sculpté retrouvé lors d'un récent chantier en centre-ville.

Sources : <http://www.lodgestpatrick.co.nz/homesweethome.php> et headliner.co.nz & <https://paigedoerner.wordpress.com/2014/01/09/masonic-sculptures-discovered-in-rochester-ny/>



Fig. 98 & 99 : Ancien temple maçonnique de Monterrey, Mexique, et temple actuel, au même emplacement (architectes inconnus, 1905 et Ca 1980).

Sources : <http://fermintellez.blogspot.fr/2010/06/hoy-en-la-historia-la-gran-logia.html>



Fig. 100 & 101 : Ancien temple maçonnique de Hongkong et temple actuel, au même emplacement (architectes inconnus, 1885 et 1949-1950).

Sources : https://en.wikipedia.org/wiki/Zetland_Hall2



Fig. 102 & 103 : Ancien temple maçonnique de Lyon, rue Garibaldi, et temple actuel, au même emplacement (architectes et dates inconnus).

Sources : Collection personnelle et Streetview

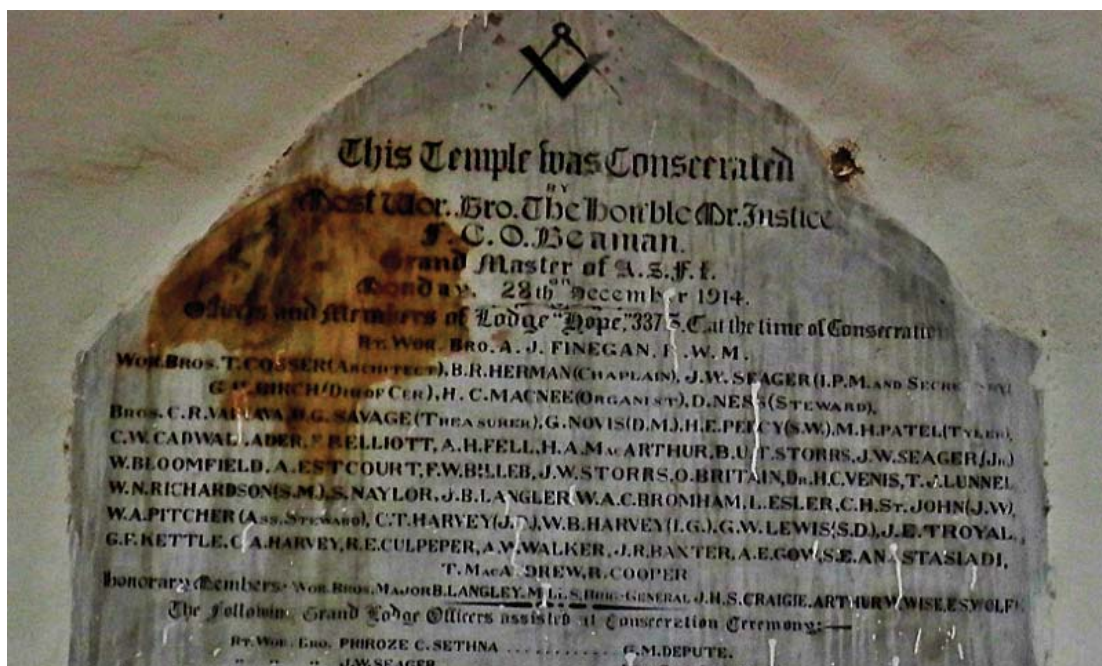


Fig. 104 et fig. 105 : Ancien temple maçonnique de Karachi, Pakistan (architecte inconnu, 1843).
 Source : <http://www.dawn.com/news/1119595>

Indépendamment des questions d'effectifs, la franc-maçonnerie n'échappe pas non plus aux effets de mode ou aux désirs de modernité. Ainsi, plus que les profanations de la seconde guerre mondiale, la rénovation du siège du Grand Orient de France dans les années 1970 a eu raison de plusieurs temples historiques désormais disparus. On espère que ceux qui les ont remplacés, et qui témoignent désormais d'un style et d'une époque révolus, aussi bien pour ce qui concerne l'architecture que la pratique maçonnique, ne seront pas à leur tour sacrifiés sur l'autel de la rénovation... C'est du reste ce qui est arrivé au siège de la Grande Loge Unie d'Angleterre à Londres, où les rénovations et agrandissements successifs ont vu créer et détruire tour à tour des chefs d'œuvre de Thomas Sandby, John Soane, Charles et Frederick Cockerell, pour finalement laisser place à l'imposant *Freemasons Masonic Hall* actuel sur *Great Queen Street*.

Ce phénomène d'obsolescence est visible à peu près partout dans le monde : nous l'avons retrouvé à Hongkong (fig. 100 et 101), où le nouveau temple a remplacé le précédent sur le même site, à Monterrey, Mexique (fig. 98 et 99), où l'édifice historique a laissé place à un *building* sans esprit, ou à Brisbane, Australie, où la ravissante villa palladienne d'*Alice Street* a été abandonnée en 1930 au profit d'un temple beaucoup plus démonstratif sur *Ann Street*, principale artère de la ville. En France même, le remarquable temple de Lyon, rue Garibaldi, a été détruit dans les années 1970 au profit d'un édifice plus moderne, mais malheureusement sans grande valeur architecturale ou symbolique (fig. 102 et 103).

La guerre et/ou les événements politiques

Le troisième facteur d'abandon ou de destruction des édifices maçonniques est politique : il regroupe les événements et les violences politiques, ou même les guerres. Le décolonisation, par exemple, est un facteur déterminant dans l'abandon des édifices maçonniques, dès lors que la franc-maçonnerie a été historiquement rattachée à la colonisation et/ou à la puissance colonisatrice elle-même. Si nous avons pu dénicher deux exemples de l'ancienne Indochine française, à Hanoï et Saïgon, nous n'avons pu retrouver qu'un seul exemple en Algérie (Mostaganem), et aucun en Tunisie, où la franc-maçonnerie fut pourtant bien active, ni même au Maroc où elle semble se réveiller depuis quelques années. L'ancien empire colonial britannique ne semble pas avoir connu le même sort, puisque la franc-maçonnerie s'est maintenue à peu près partout, à l'exception du Pakistan où, comme dans beaucoup de pays musulmans, la pratique a été interdite. Pourtant, les temples semblent y avoir été pieusement conservés et entretenus, comme c'est le cas à Lahore, ne serait-ce qu'en mémoire de Rudyard Kipling qui l'a assidûment fréquenté, ou à Karachi (fig. 104 et fig. 105), où le temps paraît s'être arrêté au départ des britanniques³².

³² Voir un émouvant reportage sur cet édifice à l'adresse suivante : <http://www.dawn.com/news/643716/free-mason-lodge-karachi-landmark>, et aussi : <http://www.dawn.com/news/1119595>

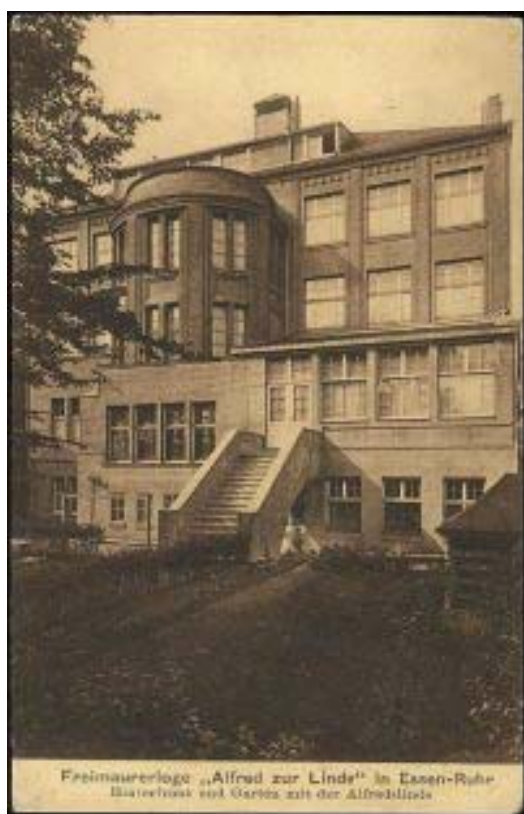


Fig. 106 et 107 : Temple maçonnique de Essen, Allemagne (Oskar Kunhenn architecte, 1909). Vue de l'état avant guerre et en 1948.
Source : http://www.freimaurer-in-essen.de/cms/index.php?option=com_content&task=view&id=17&Itemid=27

Fig. 108 : Démolition du temple maçonnique de Grenoble à l'automne 1940 (Émile Robert architecte, 1892).
Sources : <http://www.grenoble-resistance.fr/l/42/template-maconnique>





Fig. 109 et fig. 110: «Gobio Center» à Monrovia, Libéria (architecte et date inconnus). Vue avant et après la guerre civile.
Sources : <http://philippevanwolputte.blogspot.fr/> et <http://forum.prisonplanet.com/index.php?topic=213474.0>

Fig. 111 à 113: Siège de la Grande Loge du Libéria à Monrovia (architecte et date inconnus). Vue avant et après la guerre civile (à droite) et vue de l'intérieur occupé en habitation de fortune (ci-dessous).
Sources : <http://liberia77.com/explore/masonic-temple-monrovia/> et http://move-dtomonrovia.blogspot.fr/2013_10_01_archive.html





Fig. 114 : Ancien temple maçonnique d'University City, Missouri, transformé en Centre de l'Église de Scientologie (Tom P. Barnett architecte, 1925-1926). L'équerre et le compas entrelacés sont encore clairement visibles sur le fronton.
Source : <https://www.flickr.com/photos/courthouselover/3807249758>



Fig. 115 : Ancien temple maçonnique de Springfield, Massachusetts, transformé en église chrétienne orthodoxe (McClintock & Craig architectes, 1923). La façade a conservé l'ensemble de ses décors maçonniques, et notamment l'aigle bicéphale au centre de la façade.
Source : https://en.wikipedia.org/wiki/Masonic_Temple_%28Springfield,_Massachusetts%29

En Allemagne, le régime nazi et les bombardements alliés ont eu raison de nombre d’édifices maçonniques, comme à Essen (fig. 106 et 107), Detmold, Gotha, Hanovre ou, bien entendu, Dresde. Si, à l’ouest, beaucoup ont été reconstruits, parfois dans une écriture moderne, comme à Hambourg (*Eissenorferstrasse* ou *Welkerstrasse*), et parfois à l’identique, comme à Düsseldorf ou Hambourg (Grande Loge), à l’est les temples ont le plus souvent été conservés «*dans leur jus*» avant une difficile reprise des travaux de loge après la chute du mur, rendue possible par la restitution des locaux confisqués par les nazis.

Enfin, au Libéria, la guerre civile des années 1990 a mis fin à près de deux siècles d’une franc-maçonnerie noire apportée des États-Unis. Le siège de la Grande Loge à Monrovia (fig. 111 à 113) comme l’étonnant *Gobio Center*, qui comportait en façade une fresque monumentale reproduisant la célèbre gravure anglaise de 1754 du franc-maçon constitué de ses propres outils (fig. 109 et 110), ont été abandonnés puis squattés dans une ville en déroute.

3.2. *Le réemploi*

Comme nous l’avons indiqué plus haut, sur les 23 % des entrées de notre base de données qui n’ont plus d’usage maçonnique à ce jour, un peu plus de la moitié ont été réutilisées pour un nouvel usage. Nous distinguerons trois catégories de réemploi : le premier, et aussi assurément le plus répandu, est la réutilisation des temples en édifices cultuels, le second en édifices publics à vocation profane et, enfin, le troisième en édifices profanes à vocation privée.

Le réemploi pour des activités rituelles, notamment religieuses

De la même manière qu’on note une certaine prévalence de temples maçonniques installés dans d’anciens lieux de culte, et en particulier d’anciennes églises ou chapelles chrétiennes, de la même façon on note une certaine constance à réutiliser les temples maçonniques en lieux de cultes, plus généralement dédiés à ce qu’il est convenu d’appeler les «*nouvelles spiritualités*», soit en raison de leur relative jeunesse dans l’univers des églises, soit en raison d’une pratique récente d’une religion ancienne et exogène dans un pays donné. Dans les deux cas, il s’agit de pratiques émergentes, aux effectifs croissants, et qui nécessitent de nouveaux locaux pour leur propre pratique cultuelles. Très logiquement, notamment dans les pays où la franc-maçonnerie est déclinante, les temples maçonniques mis en vente, parfois pour des sommes dérisoires, sont rachetées pour accueillir ces nouvelles activités religieuses.

A titre d’exemples, nous citerons pour la première catégorie, les temples de Londres-Clerkenwell (fig. 85) et de University City, Missouri (fig. 114), tous deux rachetés par l’Église de



Fig. 116 & fig. 117 : Ancienne Scottish Rite Cathedral d'Oakland, Californie, aujourd'hui centre islamique et mosquée (O'Brien & Werner; architectes, 1908-1909). Source : http://archnet.org/sites/10408/media_contents/96802



Fig. 118 : Ancien siège de la Grande Loge de Pologne à Torun, aujourd'hui siège de l'épiscopat catholique de la région (architecte et date inconnus). Source : <http://www.hiram.be/?s=torun>

Scientologie, et pour la seconde le temple de Springfield, Massachusetts (fig. 115), transformé en église chrétienne orthodoxe et finalement revendu en 2012 à un culte baptiste. Citons enfin l’ancienne *Scottish Rite Cathedral* de Oakland, Californie (fig. 116 et 117), dont la transformation en centre islamique peut en partie s’expliquer par l’étonnante stylistique hispanico-orientalisante de l’édifice. À Torun (Pologne), l’ancien siège de la Grande Loge de Pologne, qui a conservé nombre de symboles maçonniques sur sa façade (compas, «*lacs d’amour*», fig. 118), abrite désormais le siège de l’évêché catholique, tandis qu’à Dallas (fig. 95), l’imposant temple maçonnique, longtemps en vente, vient finalement d’être racheté par l’Église presbytérienne de la ville.

Le réemploi pour des activités profanes publiques

La réutilisation des temples maçonniques en édifices ou équipement publics est notablement plus répandue. Outre le cas de Danville, Pennsylvanie (fig. 119), ou de Dunstan, Nouvelle Zélande, où, dans un mouvement inverse de celui que nous avons observé à Rouen-Canteleu, le temple maçonnique est devenu hôtel de ville, nous avons rencontré de nombreux cas de transformations en lieux de spectacles, salles de concert ou de danse, notamment certains grands temples américains qui, sur le plan typologique, s’apparentent davantage à des auditoriums qu’à des édifices cultuels. Du reste, certains temples sont même équipés dès l’origine de véritable cages de scène, notamment pour la pratique américaine de certains des hauts-grades du *Rite Écossais*, et abritent régulièrement, parallèlement à leurs activités rituelles, des spectacles profanes.

Dès lors, l’abandon des pratiques maçonniques ne retire finalement pas cette fonction essentielle à ces édifices, qui échappent ainsi à la désaffection et à l’abandon. C’est, par exemple, le cas du temple de Hollywood, Californie (fig. 120) qui, depuis l’origine, abrite la mondialement célèbre cérémonie de remise des Oscars, et qui a survécu à l’abandon de ses activités rituelles. C’est également le cas à Rochester, New-York (fig. 122), où le remarquable temple Art-Déco est devenu le théâtre de la ville, comme c’est également le cas dans des villes plus modestes, telles que Springfield, Illinois, ou Winona, Minesota, où le temple, sauvé à la suite d’une mobilisation de la population, a finalement été restauré, de même que son impressionnante collection de 98 décors peints (fig. 121), utilisés historiquement pour la représentation des légendes liées aux différents degrés du *Rite Écossais*³³.

Parmi les réemplois en équipements publics, nous noterons également les musées, et notamment le musée d’art et d’histoire de la ville de Portland, Oregon, installé dans l’imposant temple maçonnique, rénové pour l’occasion. C’est également le cas du remarquable temple

³³ <http://www.mnopedia.org/structure/winona-masonic-temple>



Fig. 119 : Ancien temple maçonnique de Danville, Pennsylvanie, aujourd'hui hôtel de ville (architecte inconnu, 1922).
Source : <https://www.flickr.com/photos/11537676@N06/sets/72157627129728265/>

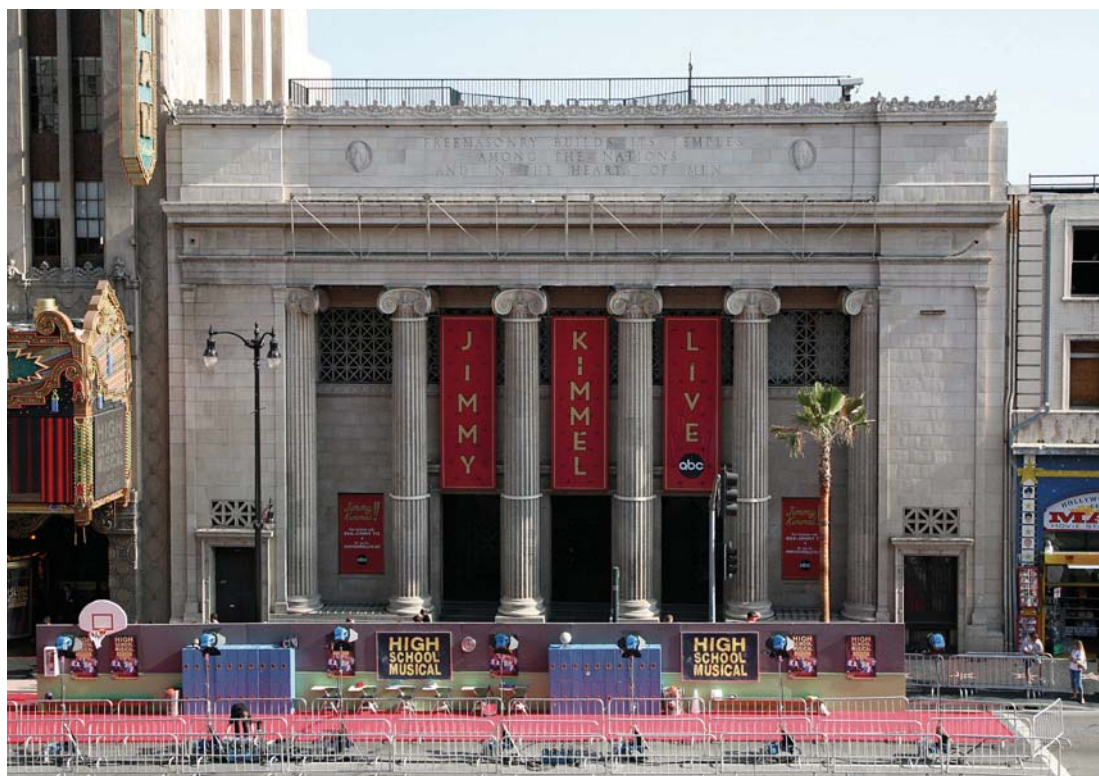


Fig. 120 : Ancien temple maçonnique, Hollywood Blvd Theater, Hollywood, Californie (John C. Austin architecte, 1921), préparé pour la cérémonie de remise des Oscars.
Source : <http://masonictraveler.blogspot.fr/2006/09/hollywood-jimmy-kimmel-and-freemasonry.html>

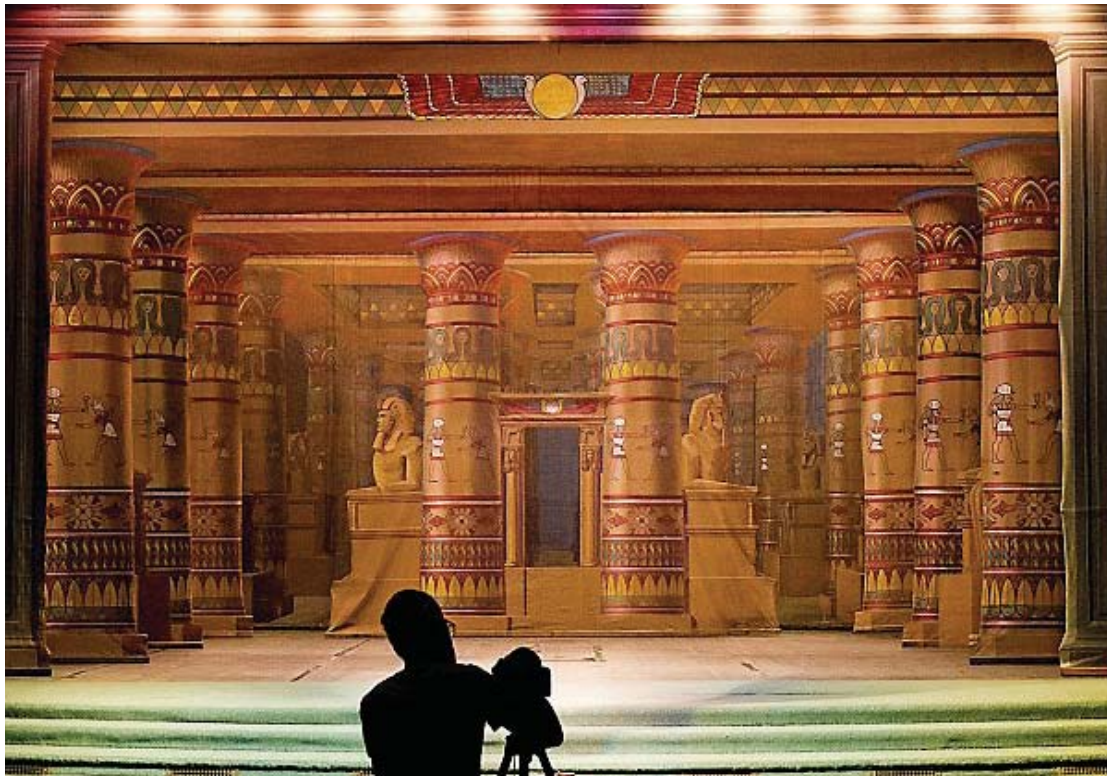


Fig. 121 : Vue d'un décor de scène de l'ancien temple de Winona, Minnesota (Laird Warren Powers & C.F. Osborne architectes, 1909).
Source : <http://www.winonadailynews.com/news/local/final-scene-historic-masonic-temple-drops-to-come-down-next/html>

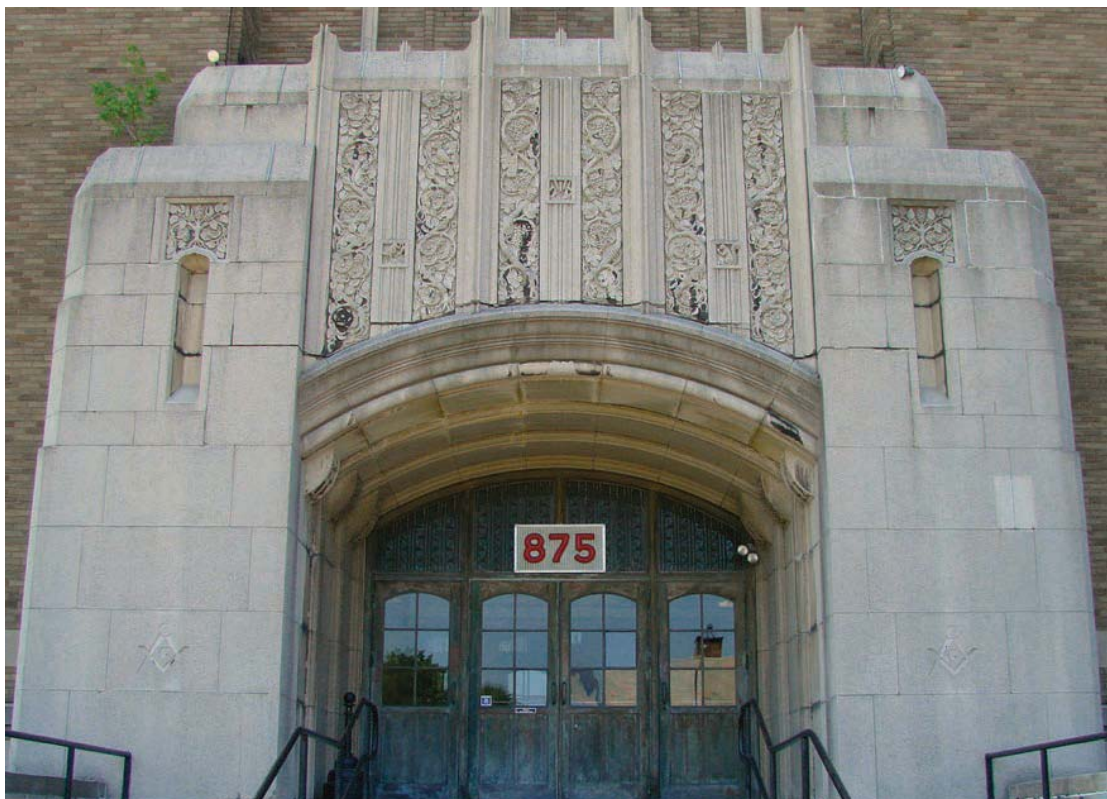


Fig. 122 : Ancien temple maçonnique de Rochester, New York (architecte inconnu, 1928). Entrée de l'actuel théâtre.
Source : https://en.wikipedia.org/wiki/Spokane,_Washington



Fig. 123 : Ancien temple maçonnique de Spokane, Washington (Lauren L. Rand & John K. Dow architectes, 1905 - Rigg & Van Tyne architectes, 1925).

Source : https://en.wikipedia.org/wiki/Spokane,_Washington



Fig. 124 : Entrée de l'hôtel Hilton à La Nouvelle Orléans (Sam Stone, architecte, 1926). Les symboles maçonniques et la mention « Grand Lodge » sont toujours visibles sur la façade.

Source : <http://momvoyage.hilton.com/articles/best-mardi-gras-hotel-for-families-hilton-new-orleans-st-charles-avenue/>

du Droit Humain à Bruxelles (Belgique), qui abrite désormais «*la Loge*», l’espace d’exposition des Archives d’Architecture Moderne, et qui fut à l’origine des premières publications des AAM sur l’architecture maçonnique. À Scranton, Pennsylvanie, l’ancienne *Scottish Rite Cathedral*, chef d’œuvre de Raymond Hood que nous avons déjà évoqué, abrite désormais le centre culturel de la ville, qui regroupe salles de spectacles et espaces d’exposition. À Bea-mish, Angleterre, le temple maçonnique (fig. 125) a même été reconstitué dans le cadre de l’écomusée de l’Angleterre du Nord³⁴. Il est ouvert à la visite, mais fonctionne également le soir pour les loges du district³⁵.

Notons enfin quelques cas de transformations de temples maçonniques en divers lieux d’enseignement : école d’art, école de musique ou de danse, etc. Ici aussi, on perçoit que la typologie de ces édifices, qui offre des espaces de différentes échelles, y compris parfois de grande dimension, peut facilement s’adapter à ce type d’usage. Nous constatons d’ailleurs que, le plus souvent, le système ornemental originel est maintenu comme un décor valorisant pour les activités enseignées.

Le réemploi pour des activités profanes privées

Ces activités profanes privées sont, le plus souvent, de l’ordre du collectif. Nous noterons plusieurs cas de bureaux ou de commerces, et même deux cas de restaurants, comme à Lüneburg, Allemagne, où l’imposant temple néo-gothique abrite un restaurant de luxe, ou à Palmerston North, Nouvelle Zélande (fig. 117 et 118), dont le temple néo-égyptien a été transformé en café. Pour ce qui est des édifices de plus grande échelle, la transformation en hôtel plutôt haut de gamme semble parfois s’imposer. À La Nouvelle-Orléans, l’imposant gratte-ciel du temple maçonnique (fig. 64) est devenu un hôtel Hilton (fig. 124), sans que les espaces destinés à l’activité rituelle situés au sommet de la tour n’aient malheureusement été restaurés pour être réutilisés. À Spokane, Washington (fig. 123), ce qui fut l’un des temples maçonniques les plus prestigieux d’Amérique du Nord vient d’être vendu pour être transformé en hôtel de luxe³⁶.

Comme pour le cas des théâtres et salles de spectacles, il faut rappeler ici que l’usage des temples anglo-saxons à des fins profanes est particulièrement bien répandu : se marier au temple maçonnique est parfaitement banal. Dès lors, la transformation en hôtel ou en centre événementiel ou *Event Center*, comme à Manchester, paraît finalement assez naturel.

³⁴ *The North of England Open Air Museum*

³⁵ <http://www.buildingconservation.com/articles/freemasonry/freemasonry.htm>

³⁶ <http://www.spokesman.com/stories/2013/nov/06/spokanes-masonic-temple-sells-for-11-million/>



Fig. 125 : Le temple maçonnique de Beamish après reconstitution, lors d'une visite publique (architecte inconnu, 1870-2006)
Source : <http://www.buildingconservation.com/articles/freemasonry/freemasonry.htm>



Fig. 126 et fig. 127 : Temple maçonnique de Palmerston North, Nouvelle Zélande (Ernst V. West et Linley Richardson architectes, 1932). Etat d'origine (en haut) et état actuel (en bas).
Sources : <http://www.historicmanawatuhorowhenua.org.nz/Downloads/Historic%20Places%20in%20PN%20Second%20Edition%202013.pdf/>

CHAPITRE II – LE TEMPLE MAÇONNIQUE EN TANT QU’OBJET SYMBOLIQUE

Après avoir traité du temple maçonnique en tant qu’objet social, nous allons aborder l’analyse des édifices à proprement parler. Pour cela, il nous faut cependant décrire au préalable l’univers symbolique de la franc-maçonnerie, qui sous-tend l’ensemble des objets qui y sont rattachés, et en particulier les temples maçonniques, objets de la présente recherche. En effet, ces derniers sont précisément conçus à partir de cet univers symbolique dont l’essentiel tourne autour de la notion, ici fondamentale, de la *construction*, puisqu’il s’agit, au delà de la construction des édifices, de la «*construction de soi*» ou de la «*construction du monde*». Cette notion de *construction* s’appuie sur la métaphore essentielle de la construction du temple, ou, du moins, celle d’un temple idéalisé, dont le modèle, le temple de Salomon à Jérusalem, appartient précisément à ce corpus symbolique que nous allons maintenant aborder.

Dans ce chapitre et les chapitres suivants, nous traiterons donc successivement du corpus symbolique, et notamment le temple en tant qu’objet symbolique. Celui-ci constitue en effet le substrat du modèle architectural que nous développerons dans un deuxième temps. Enfin, nous traiterons des objets architecturaux eux-mêmes en tant que variations de ce modèle.

1. RÔLE ET USAGE DU LANGAGE SYMBOLIQUE DANS LA PRATIQUE MAÇONNIQUE

1.1. *Fonction symbolique et pensée analogique*

La franc-maçonnerie, société initiatique

Dans le préambule de sa *Constitution*, la Grande Loge de France définit la Franc-Maçonnerie comme une «*ordre initiatique traditionnel et universel, fondé sur la fraternité*». De son côté, la Constitution du Grand Orient de France, proclame dans son article I^{er} : «*La Franc-Maçonnerie, institution essentiellement philanthropique, philosophique et progressive, a pour objet la recherche de la vérité, l'étude de la morale et la pratique de la solidarité, elle travaille à l'amélioration matérielle et morale, au perfectionnement intellectuel et social de l'humanité. Elle a pour principes la tolérance mutuelle, le respect des autres et de soi-même, la liberté absolue de conscience.*

Considérant les conceptions métaphysiques comme étant du domaine exclusif de l'appréciation individuelle de ses membres, elle se refuse à toute affirmation dogmatique. Elle a pour devise : LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ.»

Plus loin, son article V précise : «*La Franc-Maçonnerie possède des signes et des emblèmes, dont la haute signification symbolique ne peut être révélée que par l'initiation. Ces signes et ces emblèmes président, sous des formes déterminées, aux travaux des Francs-Maçons, et permettent à ceux-ci, sur toute la surface du globe, de se reconnaître et de s'entraider.*

L'initiation comporte plusieurs degrés ou grades. Les trois premiers degrés sont celui d'Apprenti, celui de Compagnon et celui de Maître qui seul donne au Franc-Maçon la plénitude des droits maçonniques. Nul ne peut être dispensé des épreuves graduées prescrites par les rituels.»

La rédaction de cet article pose clairement les spécificités d’une société initiatique qui se fonde sur deux aspects. Le premier est celui de la dimension symbolique du travail maçonnique, qui repose sur des *symboles*, des *emblèmes*, des *métaphores* ou des *allégories*, tandis que le second réside dans la dimension progressive et même graduelle du parcours maçonnique, consubstantiel de l’idée même de «*grades*» ou de «*degrés*», les deux termes pouvant ici être considérés comme synonymes et communs dans leur acception à tous les rites maçonniques^{1 2}.

¹ Comme dans l’univers de la religion, il convient de distinguer ici la notion de «*rite*», parfois orthographié «*rit*» en franc-maçonnerie, de celle de «*rituel*». Ce dernier, souvent défini comme une forme de symbolisme en action, renvoie à la pratique elle-même, qui se déroule sous sa double forme gestuelle et orale, à l’image d’une liturgie religieuse. La notion de «*rite*», en revanche, renvoie à un système complet, qui ordonne l’ensemble des rituels et de la symbolique qui lui est associée de façon graduelle et organisée. Voir à ce sujet :

² LANGLET Philippe. *Des Rits maçonniques*. Paris : Dervy, 2004 [2 volumes]

De fait, le travail maçonnique repose pour l’essentiel sur cette capacité, acquise en loge, de raisonner ou de comprendre, parfois de façon très intuitive, par l’usage de la comparaison et celui de l’analogie. Ce mode de pensée, qui peut sembler banal pour un architecte habitué à la pensée du projet qui elle-même peut fonctionner de la même manière, c’est à dire de façon non linéaire, a-causale et synchronistique³, s’avère pourtant peu développé dans l’enseignement scolaire, où le mode de raisonnement causal et cartésien est le plus souvent privilégié au détriment de la pensée intuitive.

Les francs-maçons se réfèrent volontiers au passage des mémoires de Giacomo Casanova, qui évoque son expérience de la franc-maçonnerie dans ces termes : *«Le secret de la maçonnerie est inviolable par sa propre nature, puisque le maçon qui le sait ne le sait que pour l’avoir deviné. Il ne l’a appris de personne. Il l’a découvert à force d’aller en loge, d’observer, de raisonner, et de déduire. Lorsqu’il y est parvenu, il se garde bien de faire part de sa découverte à qui que ce soit, fût-ce son meilleur ami maçon puisque s’il n’a pas eu le talent de le pénétrer, il n’aura pas non plus celui d’en tirer parti en l’apprenant oralement.»*⁴

Cette dimension intuitive de la formation maçonnique, que décrit si bien Giacomo Casanova, nous paraît essentiellement portée par le langage symbolique, omniprésent dans l’univers maçonnique, que ce soit dans le déroulement des rituels, la nature des objets et outils nécessaires au bon déroulement de ces rituels, que dans le cadre ou la mise en condition spatiale elle-même de ces rituels dont l’un et l’autre font intrinsèquement partie.

Notre hypothèse est que si le rituel joue un rôle essentiel en tant que scénographie et mise en condition psychologique de ceux qui le pratiquent, le cadre, et notamment le cadre architectural, qui s’appuie profondément sur l’imaginaire porté par ce corpus symbolique, participe pleinement de cette mécanique rituelle.

Dispositifs sémantiques : emblèmes, symboles, métaphores

Dans sa thèse de Doctorat en Philosophie et Lettres de l’Université Libre de Bruxelles, publiée aux éditions de cette même université⁵, Luc Nefontaine pose une analyse complète du symbolisme maçonnique. Après avoir tracé l’historique et le déploiement dans l’ordre maçonnique de la symbolique, notamment en France et en Belgique, l’auteur en livre une analyse sémiotique et anthropologique particulièrement poussée, et ce sous divers aspects : sur le plan sémiologique, Luc Nefontaine pose une véritable typologie des pratiques signifiantes utilisées

³ Nous faisons ici référence à l’idée de «synchronicité» développé par Carl Gustav Jung. Voir : JUNG Carl Gustav, *La synchronicité, principe de relations acausales* (1952) in *Œuvres inédites de C. G. Jung*, Albin-Michel, Paris, 1988, pp.19-119

⁴ CASANOVA Giacomo, *Histoire de ma vie*, Robert-Laffont, Bouquins, Paris, 1933

⁵ NEFONTAINE Luc, *Symboles et symbolisme dans la franc-maçonnerie*, Éditions de l’Université de Bruxelles, 1994, 2 volumes

en loge, en distinguant et en détaillant les notions de *symbolisme*, de *symbolique*⁶, de *symbolisation* et de *symbolicité*, de *signe*, d’*allégorie* et d’*emblème*, et en précisant également les termes d’*apologie*, d’*attribut*, de *métaphore*, de *métonymie*, de *synecdote*, de *catachrèse*, d’*antonomase*, de *parabole*, d’*homologie* et, bien entendu, d’*analogie*⁷.

Comme le démontre Luc Nefontaine, la franc-maçonnerie, qui relève davantage d’une méthode que d’un enseignement à proprement parler, use de tous ces dispositifs sémantiques. Nous ne retiendrons toutefois, pour ce qui nous concerne, que les trois dispositifs les plus répandus, sinon dans l’appareillage symbolique maçonnique, du moins dans la fabrique de l’espace de la loge et de son architecture, que sont l’*emblème*, le *symbole* et la *métaphore*.

Le premier dispositif est l’*emblème*. Le dictionnaire du Petit Robert⁸ le définit ainsi : «*figure symbolique généralement accompagnée d’une devise*», ainsi que : «*être ou objet concret représentatif d’une chose abstraite*». En franc-maçonnerie, on trouve nombre d’emblèmes, qui ont cette caractéristique, et nous y reviendrons, d’être monosémiques, c’est à dire dont la signification est unique et reconnue par avance. Par exemple, l’aigle bicéphale, que nous avons rencontré à plusieurs reprises dans notre recherche, accompagné de la devise latine «*Ordo ab Chao*», est l’emblème du *Rite Écossais Ancien & Accepté*, ou *Scottish Rite* dans les pays anglo-saxons.

Le second dispositif est le *symbole*. Il constitue l’essentiel du corpus de la franc-maçonnerie, que nous appelons la symbolique, et offre l’essentiel de la matière travaillée en loge – du moins dans la franc-maçonnerie traditionnelle et/ou dans les trois premiers degrés, communs à tous les rites, et qui sont souvent qualifiés de «*degrés symboliques*». Carl Gustav Jung définit le symbole comme «*un transformateur d’énergie*»⁹. Selon lui, et de façon très grossièrement résumée, le symbole transforme par le biais de la projection la matière inerte des objets – outils, figures, couleurs, etc – en matière vivante, hautement signifiante sur le plan de l’inconscient, surtout quand ces symboles renvoient à ce qu’il appelle des «*archétypes*», c’est à dire des représentations collectives, pour ne pas dire universelles, de l’âme humaine. Au contraire de l’emblème, qui renvoie à la notion de signification, le symbole, polysémique par nature, renvoie à l’idée du sens, un sens non pas déduit mais induit par celui qui l’étudie. De fait, si l’aigle bicéphale est l’emblème du *Rite Écossais An-*

⁶ La «*symbolique*» en tant que substantif est le terme que nous avons privilégié pour notre recherche. Nous désignerons à travers lui l’ensemble du corpus symbolique de la franc-maçonnerie. Nous le distinguons du terme «*symbolisme*», retenu par Luc Nefontaine, et qui désigne plutôt, de notre point de vue, un phénomène en tant qu’outil et mode de pensée spécifique.

⁷ Idem, volume 2 pp.17 à 32

⁸ COLLECTIF. *Dictionnaire Le Petit Robert*. Paris : Éditions Le Robert, 2007

⁹ JUNG Carl Gustav. *L’homme et ses symboles*. Paris : Robert Laffont, 2002 [Réédition – Titre original : *Man and His Symbols*. New-York City : J.F. Ferguson Publishing, 1964]

cien & Accepté – après avoir été celui du Saint-Empire et, encore aujourd'hui, celui de la «*Russie Éternelle*», l'équerre et le compas associés, souvent considérés par l'opinion et la presse profane comme l'emblème de la franc-maçonnerie, constituent en réalité un symbole dont la signification n'est à aucun moment pré-déterminée. Dès lors, la fonction emblématique relève d'une forme de pensée déductive, tandis que la pensée symbolique relève d'une forme de pensée inductive.

Enfin, le troisième dispositif est la *métaphore*. Il en est une qui nous intéresse particulièrement, en ce qu'elle traverse l'ensemble des rites et des degrés, et qu'elle nous paraît consubstantielle de la franc-maçonnerie, ne serait-ce que dans sa dénomination elle-même, et qui est la métaphore de la construction. La construction du temple dont il est question dans la symbolique maçonnique peut représenter la construction de soi, comme elle peut représenter celle d'un monde meilleur. Dès lors le temple lui-même devient métaphore, comme il l'est dans la plupart des religions, à la fois de l'homme lui-même au niveau microcosmique, et celle de l'univers au niveau macrocosmique. Nous développerons ces aspects plus loin dans ce même chapitre.

Pensée analogique et pensée symbolique

Dans les multiples dispositifs décrits par Luc Nefontaine, c'est sur la notion d'analogie qu'il convient, de notre point de vue, d'apporter une attention particulière. En effet, le propre d'une pensée symbolique, et donc d'une pensée maçonnique pour autant que celle-ci puisse être catégorisée, repose sur le principe d'analogie. Au contraire d'une approche signifiante induite par les mots, la symbolique s'appuie essentiellement sur le «*cela me fait penser à...*», c'est à dire sur une forme de pensée qui fonctionne par associations actives et successives d'images ou d'idées, comme cela a été développé plus tard par la psychanalyse. Lors de sa formation, le jeune franc-maçon n'est pas confronté à une instruction dans laquelle *ceci* signifie nécessairement *cela*. Il est au contraire invité à réfléchir sur le sens qu'il peut percevoir de façon inductive au travers de ce que son intuition lui apporte. Dans le cadre du travail collectif en loge, il est alors confronté aux intuitions d'autrui, souvent différentes des siennes, en raison d'une histoire ou d'une culture personnelle différente. Il est alors invité à s'interroger : pourquoi cette personne pense-t-elle différemment de moi ? Ou qu'est-ce qui l'amène à penser différemment de moi ? Pourquoi son intuition diffère-t-elle de la mienne ? Nos visions différenciées, toutes deux acceptables, s'opposent-elles, ou bien se complètent-elles ? Sont-elles conciliables et comment les concilier ?

Les habitués des loges le constatent souvent : le travail symbolique s'enrichit des différences de points de vue, de sensibilités ou de culture qui, finalement, donnent au même objet de méditation, objet symbolique le plus souvent, une richesse signifiante insoupçonnée. Dès lors, d'année en année, le

franc-maçon se forme à l'exercice de la pensée analogique, qui ne se limite plus au travail en loge mais résonne également dans sa «*vie profane*», comme l'a bien décrit le philosophe Michel Barat¹⁰, avec cette habitude acquise de chercher à changer de point de vue, à penser différemment, dans l'altérité.

1.2. Brève historique de la symbolique maçonnique et de son rôle

Le rôle de la symbolique dans la franc-maçonnerie des origines

L'histoire de la franc-maçonnerie et de ses rituels montre que la constitution de la franc-maçonnerie en tant qu'institution et celle du corpus de sa symbolique ne sont pas synchrones, loin s'en faut. En effet, la plupart des symboles utilisés par la franc-maçonnerie lui préexistent : l'équerre et le compas se trouvent chez Confucius, le «*delta lumineux*», ou triangle rayonnant, accompagné de «*l'œil qui voit tout*» ou du tétragramme hébraïque qui dénomme l'Éternel s'appelle, dans l'iconographie chrétienne, une «*Gloire*». Dans l'église catholique romaine, elle représente la Trinité et se répand tout particulièrement avec la Contre-Réforme. En franc-maçonnerie, on la trouve communément, du moins en France, à l'*Orient* des temples¹¹, derrière la chaire du président, et elle représente traditionnellement le «*Grand Architecte de l'Univers*». On pourrait ainsi multiplier les exemples et démontrer qu'aucun symbole utilisé en franc-maçonnerie n'est de fait spécifiquement maçonnique¹². Ce qui l'est, en revanche, c'est le corpus symbolique dans son ensemble, c'est à dire cette capacité qu'a eu la franc-maçonnerie à synthétiser, surtout au cours du XVIII^e siècle, nombre de symboles ou d'emblèmes tirés de traditions multiples : christianisme, judaïsme, mais aussi kabbale chrétienne, rose+croix, alchimie, et même, d'une certaine façon, l'islam si l'on considère le phénomène des *Shriners*¹³ aux États-Unis d'Amérique.

Dans l'autre sens, les «*livres d'architecture*», c'est à dire les compte-rendus des travaux de loges qui nous sont parvenus du XVIII^e siècle montrent largement que la dimension symbolique des travaux initiatiques n'apparaît que très tard dans l'histoire de l'Ordre : si des éléments symboliques figurent déjà dans les rituels et dans les «*catéchismes*», c'est à dire les manuels d'instruction par questions et réponses, à l'époque de la franc-maçonnerie opérative, notamment écossaise, et fût-ce sous une forme embryonnaire, la mise en place de la symbolique maçonnique en tant que corpus signifiant, et donc objet d'étude pour les francs-maçons ou au sein des loges, n'apparaît pas avant la deuxième moitié, voire le dernier tiers du XVIII^e siècle. En effet, la franc-maçonnerie des Lumières est avant tout une franc-maçonnerie de convivialité, portée sur l'entraide et la bienfaisance

¹⁰ BARAT Michel. *La conversion du regard*. Paris : Albin-Michel, 1992

¹¹ On appelle «*Orient*» d'un temple, orienté vers l'est symboliquement et non effectivement comme une église, la partie située au fond de celui-ci, où siège le président de la loge. Le même terme peut également désigner la ville où se réunit la loge.

¹² On notera notamment l'importance des livres d'emblèmes, très courants à la fin du XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle, dans la fabrication de l'univers iconique de la symbolique maçonnique.

¹³ Ordre paramaçonnique américain fondé par Walter M. Fleming et William J. Florence à New-York dans les années 1870, et dont l'univers symbolique s'inspire de l'Islam. Voir plus loin partie 3 p. 608.

et au mieux quand elle est dite «*encyclopédiste*», sur la diffusion et le partage des savoirs, et elle se préoccupe peu de considérer ses propres dispositifs comme possibles objets d’étude, à l’opposé de ce que l’on connaît aujourd’hui.

L’émergence de l’étude des symboles maçonniques à la fin du XVIII^e siècle

La multiplication à partir des années 1740 des «*Hauts Grades*» et, avec eux, l’enrichissement de la matière symbolique, va nettement faire évoluer les travaux rituels en loge, et porter l’attention sur des apports de plus en plus éloignés des considérations opératives ou sociales. L’influence des penseurs ésotéristes comme Joachim Martinès de Pasqually¹⁴ puis Louis-Claude de Saint-Martin¹⁵ va modifier la nature et le rôle de la symbolique maçonnique, qui n’est plus considérée comme un simple moyen ou un outil de travail en loge, mais comme une matière à étudier en tant que telle. En Angleterre, c’est William Hutchinson (1732-1814) qui, le premier, publie à Londres en 1775 un ouvrage intitulé «*The Sprit of Masonry*»¹⁶, dont l’étude de la symbolique maçonnique constitue la matière première. Pour Hutchinson, les symboles maçonniques ne sont autres que les manifestations visibles de l’œuvre du «*Grand Architecte de l’Univers*», compris ici dans une perspective théiste comme étant le principe créateur. Par exemple, la lettre G, toujours visible aujourd’hui entre l’équerre et le compas, notamment dans la franc-maçonnerie *mainstream* anglo-saxonne, peut signifier aussi bien *God* que *Geometry*, qui sont pour Hutchinson deux manifestations différentes de cette même entité représentée par la notion de «*Great Architect*».

Au tournant du XIX^e siècle, la symbolique devient symbolisme avec les premiers auteurs romantiques, qui voient dans cette manière de percevoir le sens des choses et du monde un contre-point à la pensée rationaliste héritée de Descartes et des Lumières. Les francs-maçons allemands que sont Goethe¹⁷ ou Fichte¹⁸ resteront marqués par l’approche illuministe de la franc-maçonnerie germanique, qui met en avant les notions de «*sublime*» ou d’«*ineffable*».

¹⁴ Joachim Martinès de Pasqually (1727(?)-1774) fut le fondateur de l’ordre des chevaliers-maçons Coëns de l’Univers, en 1761, et l’inspirateur de Louis-Claude de Saint-Martin (voir note suivante) et de Jean-Baptiste Willermoz, fondateur du Régime Écossais Rectifié.

¹⁵ Louis-Claude de Saint-Martin (1743-1803), dit «*Le Philosophe Inconnu*», disciple de Martinès de Pasqually, est l’un des fondateurs, avec Emanuel Swedenborg (1688-1772), de la pensée théosophique. Assez peu connue de son vivant, son œuvre écrite, et notamment son traité «*Des erreurs et de la Vérité*» aura une influence considérable sur l’émergence des mouvements ésotéristes dans la deuxième moitié du XIX^e siècle.

¹⁶ HUTCHINSON William. *The Spirit of Freemasonry*. Londres : Spencer, 1843 [Réédition – Édition originale : *The Spirit of Masonry, in Moral and Elucidatory Lectures*. Londres, 1775]

¹⁷ Johann Wolfgang von Goethe (1749-1832) est un romancier, dramaturge, poète, théoricien de l’art et homme d’État allemand, passionné par les sciences, notamment l’optique, la géologie et la botanique. Lors de son premier séjour à Weimar, Goethe est initié dans la loge *Amalia* le 23 juin 1780. Un an après, le 23 juin 1781, il est promu Compagnon et il est élevé à la Maîtrise le 2 mars 1782, en même temps que le duc Charles Auguste qui est pour lui un ami et un protecteur. Le 4 décembre 1782, il atteint le quatrième degré écossais de la *Stricte Observance* et il signe son obligation d’*Illuminé* le 11 février 1783. Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Johann_Wolfgang_von_Goethe

¹⁸ Johann Gottlieb Fichte (1762-1814) est un philosophe allemand. Il fut un des fondateurs du mouvement philosophique connu sous le nom d’idéalisme allemand, qui tira son origine des écrits théoriques et éthiques d’Emmanuel Kant. Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Johann_Gottlieb_Fichte

Le renouveau du symbolisme au tournant du XX^e siècle

Après une franc-maçonnerie du XIX^e siècle tournée vers la question de l’amélioration de la condition humaine, avec l’abolition de l’esclavage et l’émergence des conquêtes sociales, le début du XX^e siècle sera marqué par un regain d’intérêt pour la symbolique maçonnique en tant que telle. Plusieurs auteurs, encore publiés aujourd’hui, l’étudient comme une matière en soi tout en cherchant à en retrouver la genèse historique, parfois avec sérieux et parfois de façon plus folklorique. Citons, parmi ces auteurs, le cas de Oswald Wirth¹⁹ qui, le premier, consacre plusieurs ouvrages^{20 21}, parfois approfondis, à l’étude de la symbolique maçonnique. Ses travaux, de même que ceux de plusieurs de ses contemporains, comme Amélie Gédalge²² ou, plus tard, Jules Boucher²³ ou Joannis Corneloup²⁴, vont considérablement influencer les loges au point qu’une partie du corpus de la symbolique maçonnique tel que nous le connaissons aujourd’hui reste largement influencée par ses écrits.

On constate le même phénomène en langue anglaise, où les écrits d’Albert Pike²⁵ ou d’Albert Mackay²⁶, que nous avons évoqués dans le 1^{er} chapitre de notre 1^{re} partie, et qui mixent considérations historiques et symbolisme maçonnique, continuent à exercer une influence considérable sur toute la franc-maçonnerie anglo-saxonne.

Les symboles maçonniques : objets malléables et évolutifs

Contrairement à ce qui est souvent affirmé, notamment pour appuyer une démonstration ou une affirmation d’une soi-disant origine maçonnique de tel édifice ou de tel tracé urbain, la symbolique maçonnique n’est fixée ni dans sa forme, ni dans ses limites, et les historiens des rituels savent à quel point ceux-ci ont évolué au cours de l’histoire de l’Ordre, et continuent d’évoluer encore aujourd’hui, nonobstant de fréquentes déclarations d’intention des puissances maçonniques

¹⁹ Oswald Wirth (1860-1943) a été le secrétaire de Stanislas de Guaita, occultiste et poète français, cofondateur avec Joséphin Peladan de l’*Ordre kabbalistique de la Rose-Croix*. Wirth dessina en collaboration avec lui un Tarot édité aujourd’hui sous le nom de Tarot de Wirth. D’une manière générale, et contrairement à celui qu’il considérait comme son maître, il s’est davantage intéressé à la franc-maçonnerie, dont il était membre, qu’à la Rose-Croix. En effet, il fut initié en franc-maçonnerie le 28 janvier 1884 dans la loge *La Bienfaisance Châlonnaise* du GODF. À son retour à Paris, il devient le secrétaire de Stanislas de Guaita et s’affilie à la loge *Les Amis Triomphants*. Insatisfait, en 1889, il s’affilie à la loge *Le Travail et les Vrais Amis Fidèles* de la Grande Loge symbolique écossaise, dont il sera plusieurs fois le vénérable maître. Cette loge rejoindra la Grande Loge de France en 1898.

²⁰ WIRTH Oswald. *La franc-maçonnerie rendue intelligible à ses adeptes*. Paris : Dervy, 1998, 3 volumes [Réédition – 1^{re} édition : 1898-1911]

²¹ WIRTH Oswald. *Les mystères de l’Art Royal – Rituel de l’Adeptes*. Paris : Dervy, 2012 [Réédition]

²² GEDALGE Amélie. *Manuel interprétatif du symbolisme maçonnique*. Paris, Maison de Vie, 2015, 3 volumes [Réédition – 1^{re} édition : 1920-1930]

²³ BOUCHER Jules. *La symbolique maçonnique*. Paris : Dervy, 1990 [Réédition – 1^{re} édition : 1948]

²⁴ CORNELOUP Joannis. *La Chair quitte les os mais l’acacia fleurira !*. Paris : Vitiano, 1968

²⁵ PIKE Albert. *Morals and Dogma of the Ancient and Accepted Scottish Rite of Freemasonry*. Londres : Andesite Press, 2015 [Réédition – 1^{re} édition : 1899, traduite en Français par Christian Guigues sous le titre *Morales et Dogme*. Mons-en-Barœul : Guigues Éditions, 2005]

²⁶ MACKAY Albert. *The Symbolism of Freemasonry Illustrating and Explaining Its Science and Philosophy, Its Legends, Myths and Symbols*. Londres : CreateSpace Independent Publishing Platform, 2015 [Reprint – 1^{re} édition : 1882]

à «*revenir à ce que la Tradition* – avec un T majuscule, c’est nous qui soulignons – *a de plus pur*», posture qui revient à peu près au même que celle que l’on rencontre dans la doctrine des Monuments Historiques, et qui consiste à «*restaurer à l’état d’origine*», voire même «*à l’identique*» tout ou partie d’un édifice. Pour ce qui est de la symbolique à proprement parler, et dès lors que le travail sur les symboles relève de l’analogie pour celui qui le pratique, il est loisible de penser que la signification dominante donnée aux adeptes par tel ou tel symbole évolue au fil du temps. Du reste, les ouvrages que nous citions précédemment ont tous vieilli, aussi bien dans leur style que dans leur contenu²⁷, et montrent à quel point l’interprétation symbolique, comme la science historique, est avant tout le reflet de l’époque qui la produit²⁸.

Ce caractère malléable de l’interprétation symbolique s’appuie lui-même sur un corpus de symboles en constante évolution, certes lente, car le substrat reste globalement toujours le même, mais réelle. Ainsi, l’abandon de la référence au «*Grand Architecte de l’Univers*» par la franc-maçonnerie libérale au dernier quart du XIX^e siècle constitue un changement de paradigme essentiel dans la symbolique maçonnique et son interprétation par ses adeptes. De même, si certains symboles disparaissent, comme par exemple la ruche, très présente au début du XIX^e siècle et quasiment absente aujourd’hui, d’autres apparaissent, telle l’Ouroboros²⁹, emprunté aux traditions orientales au tournant du XIX^e siècle, ou même le «*chaîne d’union*», rituel de fin de tenue que la plupart des francs-maçons tiennent pour essentielle, pour ne pas dire consubstantielle du travail en loge, alors qu’elle n’apparaît dans les rituels, du moins en France, que dans le premier tiers du XX^e siècle.

Cette évolutivité du corpus symbolique se constate dans le temps, mais également dans l’espace, ce qui intéresse notre étude au premier chef : si, fondamentalement, le substrat est partout le même sur la surface du globe, on constate des divergences, aussi bien quant à certains éléments symboliques, présents dans certains pays et totalement absents dans d’autres, que dans la pratique des rituels eux-mêmes qui, au cours du temps, subissent des évolutions propres aux cultures de chaque pays. Ainsi, le *Rite Écossais Ancien & Accepté*, ou *Scottish Rite*, le plus pratiqué au monde, connaît *de facto* de grandes disparités rituelles d’un pays à l’autre, que ce soit dans l’organisation des degrés et surtout le contenu de ceux-ci. Au sein du même pays, comme c’est le cas en France, il peut même y avoir de grandes divergences d’une puissance maçonnique à l’autre, aussi bien pour des raisons historiques que pour donner une orientation ou une coloration différente aux rituels,

²⁷ Jules Boucher (op. cit), donne, par exemple, plusieurs interprétations du nombre 5, caractéristique du grade de Compagnon. Parmi elles, outre les cinq continents ou les cinq sens, il cite les cinq races humaines... ce qui ne peut que hérissier le franc-maçon d’aujourd’hui.

²⁸ Ce pourquoi les ouvrages que nous avons cités sont aujourd’hui avantageusement remplacés par des ouvrages interprétatifs plus modernes, tels ceux d’Irène Mainguy ou de Jean-Claude Mondet.

²⁹ Serpent en forme de cercle, dont la gueule absorbe la queue. Dans les interprétations les plus répandues, il représente la nature cyclique du temps.

selon que l’on pratique une maçonnerie plus tournée vers les questions sociétales ou, au contraire, vers des questions philosophiques ou métaphysiques. C’est, par exemple, le cas du 18^e degré du *Rite Écossais Ancien & Accepté*, qui a été notablement déchristianisé dans sa forme pratiquée au Grand Orient de France par rapport à ce qui était pratiqué au XVIII^e siècle ou à ce qui se pratique encore dans d’autres juridictions françaises de ce même rite.

2. LA SYMBOLIQUE DE LA CONSTRUCTION DANS L’UNIVERS MAÇONNIQUE

Quelque soit la théorie des origines de la franc-maçonnerie à laquelle on se réfère³⁰, qu’il s’agisse d’un héritage ou d’un emprunt, l’art de bâtir est indiscutablement au centre de l’ensemble de son corpus symbolique. Celui-ci s’appuie donc principalement, mais pas exclusivement, sur ce qui a trait à la construction, cette notion étant, comme nous l’avons souligné plus haut, une forme de métaphore structurante qui traverse tout la démarche maçonnique, quel que soit le rite observé ou l’obédience à laquelle on se rattache. Ce corpus symbolique a trait aussi bien au matériau (la pierre, mais aussi le bois et, d’une certaine façon, le métal), aux outils (ils sont nombreux, outre l’équerre et le compas qui sont les plus connus) qu’aux hommes eux-mêmes : ouvriers, surveillants, architecte, fournisseur, commanditaire, etc. Sans entrer dans la logique des ouvrages interprétatifs auxquels nous venons de faire référence, il nous apparaît utile, pour comprendre les spécificités de l’architecture maçonnique, notamment en ce qui concerne son appareillage ornemental, de décrire même brièvement la place spécifique de l’architecture – appelée aussi «*Art de bâtir*» en référence à Vitruve, ou «*géométrie*» dans les *Anciens Devoirs* – dans l’univers symbolique de la franc-maçonnerie.

2.1. Les degrés opératifs

Le matériau de la carrière au chantier

Notons tout d’abord qu’il est de coutume en franc-maçonnerie de rappeler que l’apprenti franc-maçon est à la fois le matériau, l’outil et l’ouvrier de son propre travail de transformation. Tout le corpus symbolique repose sur ce postulat, qui peut se comprendre à différents niveaux : sur le plan moral, il est question de l’«*amélioration de l’homme par lui-même*», cette amélioration pouvant être agissante directement sur la société, la franc-maçonnerie étant alors comprise comme un corps social ou un «*corps intermédiaire*».

Elle peut être également pensée comme agissant indirectement par l’amélioration des individus eux-mêmes qui, à leur tour, agissent dans la société, la franc-maçonnerie étant alors comprise comme un méthode de travail sur soi. C’est pourquoi, en français, les loges sont communément appelées «*ateliers*», et doivent être comprises comme des lieux de travail, et non comme des lieux de culte, nonobstant la dimension rituelle, au moins partiellement, des travaux qui s’y déroulent.

³⁰ Voir Partie 1, Chapitre 2

Nous allons donc commencer cette description du corpus symbolique lié à la construction par ce qu'il est convenu d'appeler les «*degrés opératifs*», tirés, par héritage ou par emprunt³¹, des traditions des confréries médiévales de bâtisseurs, c'est à dire les deux premiers degrés communs à toutes les loges et à tous les rites maçonniques dans le monde, et aussi communs avec la tradition cousine du compagnonnage : *Apprenti* et *Compagnon*³². Ces degrés sont dits «*opératifs*» car, même s'il ne s'agit plus, bien évidemment, de tailler «*en vrai*» de la pierre ou de construire «*en vrai*» des édifices, il s'agit tout de même d'agir, c'est à dire d'«*opérer*» sur soi et sur le monde.

Le chantier

A ces degrés, la loge représente un chantier : la construction du temple – nous détaillerons plus loin sa signification – commence à peine. Dans certains rites³³, les réunions d'information des profanes, et toutes les démarches d'ouvertures préalables à l'initiation sont même dénommées «*carrières*», comme pour bien montrer qu'à ce stade, le chantier n'a pas encore commencé. Historiquement, la «*loge*», héritière ou emprunteuse des traditions des bâtisseurs de cathédrales, ne se trouve pas dans le sanctuaire lui-même, mais adossé à celui-ci, tel qu'on le voit encore sur le flanc nord de la cathédrale de Strasbourg.

En général, et symboliquement, même si les Apprentis et les Compagnons l'ignorent, ils ne sont pas *dans* le temple, mais *dehors* ou *devant* celui-ci, sur le parvis. L'inachèvement de l'édifice est exprimé par l'absence – symbolique – de toiture : la «*voûte étoilée*», que nous décrirons plus loin, représente le ciel, tandis que le sol est représenté par un pavage en damier noir et blanc, appelé «*pavé mosaïque*»³⁴, qui représente le pavement du parvis. Notons d'ailleurs que l'une est l'autre se trouvent déjà dans l'architecture religieuse médiévale, avec des significations assez semblables à celles énoncées dans les ouvrages de symbolique maçonnique : la voûte représente le monde céleste et le pavement les errements inhérents à la vie profane.

Nous reviendrons dans le chapitre suivant sur ce modèle essentiel du temple positionné entre terre et ciel, et sur les références qui sont les siennes. À ce stade, précisons simplement que le cadre est complété par un certain nombre d'éléments symboliques ayant trait à cette nature du lieu en tant que chantier : une corde à douze nœuds³⁵ en forme de 8 couchés, dénommés «*lacs*

³¹ Idem

³² Conformément aux habitudes répandues en franc-maçonnerie, nous mettons ici des majuscules, non en signe de révérence, mais simplement pour indiquer qu'il s'agit d'un degré maçonnique, et non d'une appartenance à un corps de métier, par exemple.

³³ C'est le cas notamment au *Rite Opératif de Salomon*, pratiqué en France à l'*Ordre Initiatique & traditionnel de l'Art Royal*.

³⁴ Les auteurs divergent quant à l'origine étymologique de cette dénomination, qui peut évoquer aussi bien la nature du pavage «*en mosaïque*», que la Loi éponyme, reçue de l'Éternel par Moïse au Mont Sinaï.

³⁵ Étant entendu que la corde «*opérative*», connue depuis l'Égypte antique, et dont l'objet est de fournir un angle droit, en dispose nécessairement de treize pour offrir douze espaces et former un triangle rectangle de trois, quatre et cinq espaces.

d'amour», et que la franc-maçonnerie emprunte à l'héraldique médiévale³⁶, une pierre brute et une pierre taillée, ainsi que différents outils : maillet, ciseau, règle, équerre et compas, disposés soit physiquement, soit représentés sur les «*décor*s»³⁷ des officiers, ou même sur le «*tapis de loge*» – objet que nous allons décrire un peu plus loin.

Les outils de la construction

S'agissant de degrés dits «*opératifs*», il est logique que les outils soient non seulement présents, mais même utilisés, d'abord physiquement, puis métaphoriquement dans la pratique de ces deux premiers degrés. Ainsi, lors de son initiation au 1^{er} degré, l'Apprenti est invité à frapper trois coups au moyen du maillet et du ciseau sur la pierre brute³⁸, ce qui est considéré dans le rituel comme «*son premier travail d'Apprenti*», et qui est à considérer comme un geste symbolique d'invitation à l'action et au travail sur soi. La même scène se déroule lors de l'initiation au 2^e degré, où le nouveau Compagnon est invité à frapper cinq coups sur la pierre taillée, dans une invitation à passer du dégrossissage de la pierre brute que représente le travail de l'apprenti au polissage de la pierre taillée que représente le travail du compagnon. Cette métaphore du travail sur soi, et de la progression de celui-ci, est fondamentale dans la symbolique maçonnique, en ce qu'elle met en œuvre à la fois les outils en tant que tels et le sens de l'action de celui qui les manipule.

Le travail de la matière, comme celui de l'esprit, n'est cependant pas suffisant, et c'est pourquoi ces outils d'action et de réaction que sont le maillet et le ciseau sont complétés par des outils de mesure, dont la fonction est de vérifier la qualité du travail fini. Il s'agit de la *perpendiculaire* – ou fil à plomb, qui mesure la verticalité, du *niveau*, qui mesure l'horizontalité, de l'*équerre*, outil qui vérifie l'orthogonalité et la droiture, de la *règle*, qui mesure les dimensions, et du *compas*, outil de comparaison et de proportion. Tous ces outils ont nourri la réflexion de générations de francs-maçons, appelés à «*plancher*»³⁹ sur la symbolique de tel ou tel objet, comme ils ont suscité de nombreuses interprétations symboliques, à caractère moral le plus souvent, les qualités de «*finition*» de l'ouvrage étant rapprochées des qualités morales attendues d'un homme réalisé⁴⁰.

³⁶ Le *Lac d'Amour* est un motif décoratif représentant un cordon (ou lacet) replié sur lui-même et formant ainsi un 8 couché. Au Moyen-Age, le Lac d'Amour est un signe de la véritable et indissoluble amitié, de la foi jurée et donc inaltérable. Il fut l'insigne de l'*Ordre du Saint-Esprit*, dit aussi *Ordre du Nœud*, fondé en 1352 par Jeanne de Naples, pour le couronnement de son second époux, Louis de Tarente. Après la fondation de l'Ordre, il sera si présent dans la maison de Savoie qu'on l'appellera «*nœud de Savoie*». Source : <http://lacsdamour.canalblog.com/archives/2007/08/07/5828754.html>, consulté le 28 février 2016.

³⁷ Le terme désigne en franc-maçonnerie les éléments de vêtement ayant une valeur symbolique : tabliers, sautoirs, baudriers, etc.

³⁸ Etant rappelé ici que le maillet et le ciseau, comme tous les outils en loge, sont normalement en bois, à la fois par fidélité biblique et comme pour bien souligner leur nature symbolique.

³⁹ En franc-maçonnerie, le terme de «*planche*» désigne toute forme de travail écrit, et en particulier les travaux symboliques présentés devant la loge, la planche étant naturellement le support d'un tracé dans un travail de géométrie. Elle figure d'ailleurs en tant qu'outil dans les tapis de loge des deux premiers degrés (voir chapitre suivant). Nonobstant son origine spécifiquement maçonnique, le terme est passé en langage courant, parmi d'autres expressions courantes comme «*apporter sa pierre à l'édifice*» ou, plus trivialement «*boire un canon*».

⁴⁰ Ainsi parle-t-on couramment de «*remettre d'équerre*» une situation délicate ou bancal, ou d'un «*homme carré*» pour désigner un caractère droit ou moralement solide.

2.2. *Le temple de Salomon et le mythe d'Hiram*

L'élément central de la notion de construction dont il est question dans la symbolique maçonnique est le temple de Salomon à Jérusalem, et surtout le récit de sa construction, aussi bien tel qu'il est énoncé à deux reprises dans la Bible que tel que l'imaginaire médiéval puis les *Anciens Devoirs* l'ont enrichi d'anecdotes, qui représentent autant d'apports mythémiques dont la franc-maçonnerie va s'emparer lors de sa cristallisation sous sa forme actuelle à la fin du XVII^e ou au début du XVIII^e siècle.

Le temple de Salomon dans la Bible

Le temple de Salomon à Jérusalem, et en particulier sa construction elle-même, constitue un point d'ancrage essentiel dans l'imaginaire, et partant dans l'univers symbolique de la franc-maçonnerie. Rappelons tout d'abord que l'épisode de cette construction est décrit par deux fois dans la Bible, une première fois dans le *Premier Livre des Rois* (chapitres 5 à 7), et une seconde fois dans le *Deuxième Livre des Chroniques* (chapitres 3 et 4). Ces deux épisodes racontent la décision de Salomon de remplir la promesse faite à l'Éternel par son père David de Lui construire une demeure, puis l'intervention du roi Hiram de Tyr pour la fourniture des matériaux et de la main d'œuvre, la description du temple lui-même et enfin l'intervention d'un autre personnage également dénommé Hiram – à ne pas confondre, donc, avec le roi de Tyr – artisan bronzier «*fils d'une veuve de la tribu de Nephtali*» et que la légende maçonnique transformera en l'architecte du temple.

L'édifice est décrit de façon suffisamment précise pour pouvoir être facilement restituée : un édifice principal, composé de trois parties : l'*Ulam* (אולם), espace ouvert en avant de la porte principale situé à l'est de l'édifice, le *Hekal* (היכל), ou «*Saint*» dans la tradition chrétienne, situé au centre, et enfin le *Debhir* (דביר), ou «*Saint des Saints*» à l'extrémité ouest, censé être la demeure de l'Éternel. L'exégète pourra se livrer à une comparaison des deux textes, qui présentent notamment des différences quant aux mesures de l'édifice : si les proportions décrites sont les mêmes (la moitié verticale d'un cube pour l'*Ulam*, le double horizontal du même cube pour le *Hekal*, et le même cube parfait pour le *Debhir*), les dimensions sont doublées dans les *Chroniques* par rapport à celles citées dans le livre des *Rois*.

C'est cependant le plus souvent la version des *Rois* qui est retenue comme étant la plus fidèle, mais aussi la plus réaliste, aussi bien dans la tradition maçonnique que dans les recherches archéologiques les plus récentes. En voici l'extrait :

Extrait du Premier Livre des Rois – Version Louis Segond

Chapitre 5

- ¹ Hiram, roi de Tyr, envoya ses serviteurs vers Salomon, car il apprit qu’on l’avait oint pour roi à la place de son père, et il avait toujours aimé David.
- ² Salomon fit dire à Hiram :
- ³ Tu sais que David, mon père, n’a pas pu bâtir une maison à l’Éternel, son Dieu, à cause des guerres dont ses ennemis l’ont enveloppé jusqu’à ce que l’Éternel les eût mis sous la plante de ses pieds.
- ⁴ Maintenant l’Éternel, mon Dieu, m’a donné du repos de toutes parts ; plus d’adversaires, plus de calamités !
- ⁵ Voici, j’ai l’intention de bâtir une maison au nom de l’Éternel, mon Dieu, comme l’Éternel l’a déclaré à David, mon père, en disant : Ton fils que je mettrai à ta place sur ton trône, ce sera lui qui bâtira une maison à mon nom.
- ⁶ Ordonne maintenant que l’on coupe pour moi des cèdres du Liban. Mes serviteurs seront avec les tiens, et je te paierai le salaire de tes serviteurs tel que tu l’auras fixé ; car tu sais qu’il n’y a personne parmi nous qui s’entende à couper les bois comme les Sidoniens.
- ⁷ Lorsqu’il entendit les paroles de Salomon, Hiram eut une grande joie, et il dit : Béni soit aujourd’hui l’Éternel, qui a donné à David un fils sage pour chef de ce grand peuple !
- ⁸ Et Hiram fit répondre à Salomon : J’ai entendu ce que tu m’as envoyé dire. Je ferai tout ce qui te plaira au sujet des bois de cèdre et des bois de cyprès.
- ⁹ Mes serviteurs les descendront du Liban à la mer, et je les expédierai par mer en radeaux jusqu’au lieu que tu m’indiqueras ; là, je les ferai délier, et tu les prendras. Ce que je désire en retour, c’est que tu fournisses des vivres à ma maison.
- ¹⁰ Hiram donna à Salomon des bois de cèdre et des bois de cyprès autant qu’il en voulut.
- ¹¹ Et Salomon donna à Hiram vingt mille cors de froment pour l’entretien de sa maison et vingt cors d’huile d’olives concassées ; c’est ce que Salomon donna chaque année à Hiram.
- ¹² L’Éternel donna de la sagesse à Salomon, comme il le lui avait promis. Et il y eut paix entre Hiram et Salomon, et ils firent alliance ensemble.
- ¹³ Le roi Salomon leva sur tout Israël des hommes de corvée ; ils étaient au nombre de trente mille.
- ¹⁴ Il les envoya au Liban, dix mille par mois alternativement ; ils étaient un mois au Liban, et deux mois chez eux. Adoniram était préposé sur les hommes de corvée.
- ¹⁵ Salomon avait encore soixante-dix mille hommes qui portaient les fardeaux et quatre-vingt mille qui taillaient les pierres dans la montagne, sans compter les chefs, au nombre de trois mille trois cents, préposés par Salomon sur les travaux et chargés de surveiller les ouvriers.
- ¹⁷ Le roi ordonna d’extraire de grandes et magnifiques pierres de taille pour les fondements de la maison.
- ¹⁸ Les ouvriers de Salomon, ceux de Hiram, et les Guibliens, les taillèrent, et ils préparèrent les bois et les pierres pour bâtir la maison.

Chapitre 6

- ¹ Ce fut la quatre cent quatre-vingtième année après la sortie des enfants d’Israël du pays d’Égypte que Salomon bâtit la maison à l’Éternel, la quatrième année de son règne sur Israël, au mois de Ziv, qui est le second mois.
- ² La maison que le roi Salomon bâtit à l’Éternel avait soixante coudées de longueur, vingt de largeur, et trente de hauteur.
- ³ Le portique devant le temple de la maison avait vingt coudées de longueur répondant à la largeur de la maison, et dix coudées de profondeur sur la face de la maison.
- ⁴ Le roi fit à la maison des fenêtres solidement grillées.
- ⁵ Il bâtit contre le mur de la maison des étages circulaires, qui entouraient les murs de la maison, le temple et le sanctuaire ; et il fit des chambres latérales tout autour.
- ⁶ L’étage inférieur était large de cinq coudées, celui du milieu de six coudées, et le troisième de sept coudées ; car il ménagea des retraites à la maison tout autour en dehors, afin que la charpente n’entrât pas dans les murs de la maison.
- ⁷ Lorsqu’on bâtit la maison, on se servit de pierres toutes taillées, et ni marteau, ni hache, ni aucun instrument de fer, ne furent entendus dans la maison pendant qu’on la construisait.
- ⁸ L’entrée des chambres de l’étage inférieur était au côté droit de la maison ; on montait à l’étage du milieu par un escalier tournant, et de l’étage du milieu au troisième.
- ⁹ Après avoir achevé de bâtir la maison, Salomon la couvrit de planches et de poutres de cèdre.
- ¹⁰ Il donna cinq coudées de hauteur à chacun des étages qui entouraient toute la maison, et il les lia à la maison par des bois de cèdre.
- ¹¹ L’Éternel adressa la parole à Salomon, et lui dit : Tu bâtis cette maison !
- ¹² Si tu marches selon mes lois, si tu pratiques mes ordonnances, si tu observes et suis tous mes commandements, j’accomplirai à ton égard la promesse que j’ai faite à David, ton père,
- ¹³ j’habiterai au milieu des enfants d’Israël, et je n’abandonnerai point mon peuple d’Israël.
- ¹⁴ Après avoir achevé de bâtir la maison,
- ¹⁵ Salomon en recêtit intérieurement les murs de planches de cèdre, depuis le sol jusqu’au plafond ; il recêtit ainsi de bois l’intérieur, et il couvrit le sol de la maison de planches de cyprès.
- ¹⁶ Il recêtit de planches de cèdre les vingt coudées du fond de la maison, depuis le sol jusqu’au haut des murs, et il réserva cet espace pour en faire le sanctuaire, le lieu très saint.
- ¹⁷ Les quarante coudées sur le devant formaient la maison, c’est-à-dire le temple.
- ¹⁸ Le bois de cèdre à l’intérieur de la maison offrait des sculptures de coloquintes et de fleurs épanouies ; tout était de cèdre, on ne voyait aucune pierre.
- ¹⁹ Salomon établit le sanctuaire intérieurement au milieu de la maison, pour y placer l’arche de l’alliance de l’Éternel.
- ²⁰ Le sanctuaire avait vingt coudées de longueur, vingt coudées de largeur, et vingt coudées de hauteur. Salomon le couvrit d’or pur. Il fit devant le sanctuaire un autel de bois de cèdre et le couvrit d’or.
- ²¹ Il couvrit d’or pur l’intérieur de la maison, et il fit passer le voile dans des chaînettes d’or devant le sanctuaire, qu’il couvrit d’or.
- ²² Il couvrit d’or toute la maison, la maison tout entière, et il couvrit d’or tout l’autel qui était devant le sanctuaire.
- ²³ Il fit dans le sanctuaire deux chérubins de bois d’olivier sauvage, ayant dix coudées de hauteur.

- ²⁴ Chacune des deux ailes de l’un des chérubins avait cinq coudées, ce qui faisait dix coudées de l’extrémité d’une de ses ailes à l’extrémité de l’autre.
- ²⁵ Le second chérubin avait aussi dix coudées. La mesure et la forme étaient les mêmes pour les deux chérubins.
- ²⁶ La hauteur de chacun des deux chérubins était de dix coudées.
- ²⁷ Salomon plaça les chérubins au milieu de la maison, dans l’intérieur. Leurs ailes étaient déployées : l’aile du premier touchait à l’un des murs, et l’aile du second touchait à l’autre mur ; et leurs autres ailes se rencontraient par l’extrémité au milieu de la maison.
- ²⁸ Salomon couvrit d’or les chérubins.
- ²⁹ Il fit sculpter sur tout le pourtour des murs de la maison, à l’intérieur et à l’extérieur, des chérubins, des palmes et des fleurs épanouies.
- ³⁰ Il couvrit d’or le sol de la maison, à l’intérieur et à l’extérieur.
- ³¹ Il fit à l’entrée du sanctuaire une porte à deux battants, de bois d’olivier sauvage ; l’encadrement avec les poteaux équivalait à un cinquième du mur.
- ³² Les deux battants étaient de bois d’olivier sauvage. Il y fit sculpter des chérubins, des palmes et des fleurs épanouies, et il les couvrit d’or ; il étendit aussi l’or sur les chérubins et sur les palmes.
- ³³ Il fit de même, pour la porte du temple, des poteaux de bois d’olivier sauvage, ayant le quart de la dimension du mur, et deux battants de bois de cyprès ;
- ³⁴ chacun des battants était formé de deux planches brisées.
- ³⁵ Il y fit sculpter des chérubins, des palmes et des fleurs épanouies, et il les couvrit d’or, qu’il étendit sur la sculpture.
- ³⁶ Il bâtit le parois intérieur de trois rangées de pierres de taille et d’une rangée de poutres de cèdre.
- ³⁷ La quatrième année, au mois de Ziv, les fondements de la maison de l’Éternel furent posés ;
- ³⁸ et la onzième année, au mois de Bul, qui est le huitième mois, la maison fut achevée dans toutes ses parties et telle qu’elle devait être. Salomon la construisit dans l’espace de sept ans.

Chapitre 7

- ¹ Salomon bâtit encore sa maison, ce qui dura treize ans jusqu’à ce qu’il l’eût entièrement achevée.
- ² Il construisit d’abord la maison de la forêt du Liban, longue de cent coudées, large de cinquante coudées, et haute de trente coudées. Elle reposait sur quatre rangées de colonnes de cèdre, et il y avait des poutres de cèdre sur les colonnes.
- ³ On couvrit de cèdre les chambres qui portaient sur les colonnes et qui étaient au nombre de quarante-cinq, quinze par étage.
- ⁴ Il y avait trois étages, à chacun desquels se trouvaient des fenêtres les unes vis-à-vis des autres.
- ⁵ Toutes les portes et tous les poteaux étaient formés de poutres en carré ; et, à chacun des trois étages, les ouvertures étaient les unes vis-à-vis des autres.
- ⁶ Il fit le portique des colonnes, long de cinquante coudées et large de trente coudées, et un autre portique en avant avec des colonnes et des degrés sur leur front.
- ⁷ Il fit le portique du trône, où il rendait la justice, le portique du jugement ; et il le couvrit de cèdre, depuis le sol jusqu’au plafond.
- ⁸ Sa maison d’habitation fut construite de la même manière, dans une autre cour, derrière le portique. Et il fit une maison du même genre que ce portique pour la fille de Pharaon, qu’il avait prise pour femme.
- ⁹ Pour toutes ces constructions on employa de magnifiques pierres, taillées d’après des mesures, sciées avec la scie, intérieurement et extérieurement, et cela depuis les fondements jusqu’aux corniches, et en dehors jusqu’à la grande cour.
- ¹⁰ Les fondements étaient en pierres magnifiques et de grande dimension, en pierres de dix coudées et en pierres de huit coudées.
- ¹¹ Au-dessus il y avait encore de magnifiques pierres, taillées d’après des mesures, et du bois de cèdre.
- ¹² La grande cour avait dans tout son circuit trois rangées de pierres de taille et une rangée de poutres de cèdre, comme le parois intérieur de la maison de l’Éternel, et comme le portique de la maison.
- ¹³ Le roi Salomon fit venir de Tyr Hiram,
- ¹⁴ fils d’une veuve de la tribu de Nephthali, et d’un père Tyrien, qui travaillait sur l’airain. Hiram était rempli de sagesse, d’intelligence, et de savoir pour faire toutes sortes d’ouvrages d’airain. Il arriva auprès du roi Salomon, et il exécuta tous ses ouvrages.
- ¹⁵ Il fit les deux colonnes d’airain. La première avait dix-huit coudées de hauteur, et un fil de douze coudées mesurait la circonférence de la seconde.
- ¹⁶ Il fonda deux chapiteaux d’airain, pour mettre sur les sommets des colonnes ; le premier avait cinq coudées de hauteur, et le second avait cinq coudées de hauteur.
- ¹⁷ Il fit des treillis en forme de réseaux, des festons façonnés en chaînettes, pour les chapiteaux qui étaient sur le sommet des colonnes, sept pour le premier chapiteau, et sept pour le second chapiteau.
- ¹⁸ Il fit deux rangs de grenades autour de l’un des treillis, pour couvrir le chapiteau qui était sur le sommet d’une des colonnes ; il fit de même pour le second chapiteau.
- ¹⁹ Les chapiteaux qui étaient sur le sommet des colonnes, dans le portique, figuraient des lis et avaient quatre coudées.
- ²⁰ Les chapiteaux placés sur les deux colonnes étaient entourés de deux cents grenades, en haut, près du renflement qui était au delà du treillis ; il y avait aussi deux cents grenades rangées autour du second chapiteau.
- ²¹ Il dressa les colonnes dans le portique du temple ; il dressa la colonne de droite, et la nomma Jakin ; puis il dressa la colonne de gauche, et la nomma Boaz.
- ²² Il y avait sur le sommet des colonnes un travail figurant des lis. Ainsi fut achevé l’ouvrage des colonnes.
- ²³ Il fit la mer de fonte. Elle avait dix coudées d’un bord à l’autre, une forme entièrement ronde, cinq coudées de hauteur, et une circonférence que mesurait un cordon de trente coudées.
- ²⁴ Des coloquintes l’entouraient au-dessous de son bord, dix par coudées, faisant tout le tour de la mer ; les coloquintes, disposées sur deux rangs, étaient fondues avec elle en une seule pièce.
- ²⁵ Elle était posée sur douze boeufs, dont trois tournés vers le nord, trois tournés vers l’occident, trois tournés vers le midi, et trois tournés vers l’orient ; la mer était sur eux, et toute la partie postérieure de leur corps était en dedans.
- ²⁶ Son épaisseur était d’une palme ; et son bord, semblable au bord d’une coupe, était façonné en fleur de lis. Elle contenait deux mille baths.
- ²⁷ Il fit les dix bases d’airain. Chacune avait quatre coudées de longueur, quatre coudées de largeur, et trois coudées de hauteur.
- ²⁸ Voici en quoi consistaient ces bases. Elles étaient formées de panneaux, liés aux coins par des montants.
- ²⁹ Sur les panneaux qui étaient entre les montants il y avait des lions, des boeufs et des chérubins ; et sur les montants, au-dessus comme au-dessous des lions et des boeufs, il y avait des ornements qui pendaient en festons.

- 30 Chaque base avait quatre roues d'airain avec des essieux d'airain ; et aux quatre angles étaient des consoles de fonte, au-dessous du bassin, et au delà des festons.
- 31 Le couronnement de la base offrait à son intérieur une ouverture avec un prolongement d'une coudée vers le haut ; cette ouverture était ronde, comme pour les ouvrages de ce genre, et elle avait une coudée et demie de largeur ; il s'y trouvait aussi des sculptures. Les panneaux étaient carrés, et non arrondis.
- 32 Les quatre roues étaient sous les panneaux, et les essieux des roues fixés à la base ; chacune avait une coudée et demie de hauteur.
- 33 Les roues étaient faites comme celles d'un char. Leurs essieux, leurs jantes, leurs rais et leurs moyeux, tout était de fonte.
- 34 Il y avait aux quatre angles de chaque base quatre consoles d'une même pièce que la base.
- 35 La partie supérieure de la base se terminait par un cercle d'une demi-coudée de hauteur, et elle avait ses appuis et ses panneaux de la même pièce.
- 36 Il grava sur les plaques des appuis, et sur les panneaux, des chérubins, des lions et des palmes, selon les espaces libres, et des guirlandes tout autour.
- 37 C'est ainsi qu'il fit les dix bases : la fonte, la mesure et la forme étaient les mêmes pour toutes.
- 38 Il fit dix bassins d'airain. Chaque bassin contenait quarante baths, chaque bassin avait quatre coudées, chaque bassin était sur l'une des dix bases.
- 39 Il plaça cinq bases sur le côté droit de la maison, et cinq bases sur le côté gauche de la maison ; et il plaça la mer du côté droit de la maison, au sud-est.
- 40 Hiram fit les cendriers, les pelles et les coupes. Ainsi Hiram acheva tout l'ouvrage que le roi Salomon lui fit faire pour la maison de l'Éternel ;
- 41 deux colonnes, avec les deux chapiteaux et leurs bourrelets sur le sommet des colonnes ; les deux treillis, pour couvrir les deux bourrelets des chapiteaux sur le sommet des colonnes ;
- 42 les quatre cents grenades pour les deux treillis, deux rangées de grenades par treillis, pour couvrir les deux bourrelets des chapiteaux sur le sommet des colonnes ;
- 43 les dix bases, et les dix bassins sur les bases ;
- 44 la mer, et les douze boeufs sous la mer ;
- 45 les cendriers, les pelles et les coupes. Tous ces ustensiles que le roi Salomon fit faire à Hiram pour la maison de l'Éternel étaient d'airain poli.
- 46 Le roi les fit fonder dans la plaine du Jourdain dans un sol argileux, entre Succoth et Tsarthan.
- 47 Salomon laissa tout ces ustensiles sans vérifier le poids de l'airain, parce qu'ils étaient en très grande quantité.
- 48 Salomon fit encore tous les autres ustensiles pour la maison de l'Éternel : l'autel d'or ; la table d'or, sur laquelle on mettait les pains de proposition ;
- 49 les chandeliers d'or pur, cinq à droite et cinq à gauche, devant le sanctuaire, avec les fleurs, les lampes et les mouchettes d'or ;
- 50 les bassins, les couteaux, les coupes, les tasses et les brasiers d'or pur ; et les gonds d'or pour la porte de l'intérieur de la maison à l'entrée du lieu très saint, et pour la porte de la maison à l'entrée du temple.
- 51 Ainsi fut achevé tout l'ouvrage que le roi Salomon fit pour la maison de l'Éternel. Puis il apporta l'argent, l'or et les ustensiles, que David, son père, avait consacrés, et il les mit dans les trésors de la maison de l'Éternel.

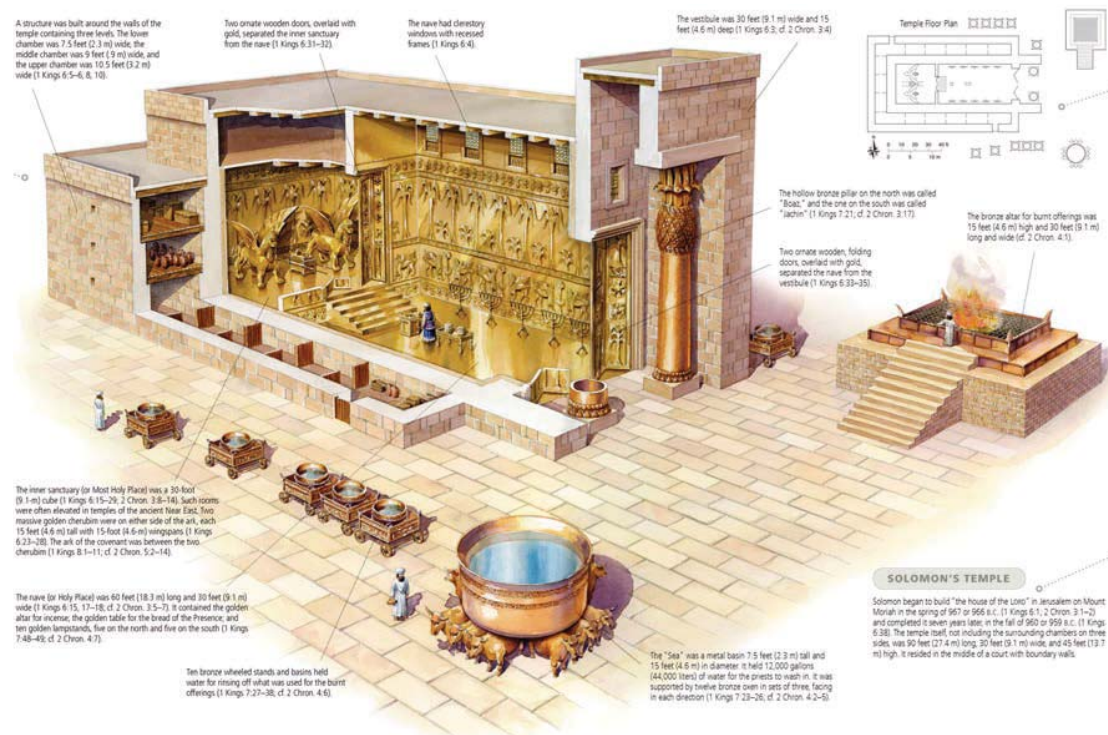


Fig. 1 : Restitution contemporaine du temple de Salomon, vue en éclaté d'après la description du Livre des Rois. On distingue l'Ulam au premier plan, le Hekal au centre et le Debhir au fond.

Source : http://plantedatoakhill.blogspot.fr/2011_04_01_archive.html

Le temple de Salomon dans l'imaginaire maçonnique

On l'a vu, les origines de la franc-maçonnerie font débat au sein de la communauté des historiens. Pour autant, l'influence des traditions de métier d'une part et une forte culture vétérotestamentaire liée à la Réforme dans les Îles Britanniques d'autre part, ont très logiquement placé la figure du temple de Salomon au centre de l'imaginaire maçonnique. Le temple et sa construction constituent en effet la métaphore centrale de la franc-maçonnerie spéculative : le temple comme double représentation d'un macrocosme – le cosmos, c'est à dire l'univers, le monde sensible et au delà – et d'un microcosme : l'homme achevé ou «*parfait*». Dès lors, la construction de ce temple peut être comprise comme la représentation symbolique de la méthode qui vise à parvenir à cet achèvement et à cette perfection.

Dans cette optique, tout ce qui a trait au temple et à sa construction, et en particulier la description biblique, constitue un substrat symbolique sur lequel va pouvoir croître un imaginaire maçonnique, lequel s'enrichit de génération en génération au travers de travaux symboliques, ou «*planches*», puis d'ouvrages d'interprétation symbolique, tels que nous les avons décrits plus haut, portant sur l'analyse exégétique du temple, de sa structure, de ses proportions, de ses attributs, etc. Les personnages cités dans la Bible, et en particulier le trio central, c'est dire Salomon, Hiram de Tyr et Hiram le bronzier, que la franc-maçonnerie va rapidement rebaptiser Hiram-Abi⁴¹ ou Hiram-Abif, vont eux-mêmes devenir des archétypes, au point de représenter symboliquement la structure de base de la loge maçonnique, c'est à dire les trois principaux officiers – le Vénérable et les deux Surveillants – qui, eux-mêmes, par leur positionnement respectif, constituent la structure de base de l'espace rituel de la loge, et donc la structure spatiale principale de tous les temples maçonniques au monde. Nous y reviendrons plus loin.

Hiram le bronzier de la Bible, devenu Hiram-Abi, l'architecte du temple, constitue lui-même la figure centrale de l'initiation maçonnique, en ce qu'elle représente l'initié lui-même, censé devenir l'architecte de sa propre construction. La fixation de la légende hiramique et du grade de Maître dans les années 1725-1730 en Angleterre va donc fortement compléter ce substrat symbolique en proposant une figure à laquelle tout franc-maçon, à un moment donné de son parcours initiatique, est assimilé. Dès lors, le temple est bien plus qu'un simple édifice : il devient la représentation symbolique de l'initié lui-même.

Maître-maçon : l'architecte de soi et du monde

Au travers de la construction du temple, la franc-maçonnerie s'intéresse par ailleurs à la figure de son architecte, ou celui défini comme tel : lors de son initiation au 3^e degré, le compagnon

⁴¹ Littéralement : le «*père Hiram*»

devient maître-maçon – les deux termes «*architecte*» ou «*maître maçon*» étant ici synonymes – dans une cérémonie particulièrement impressionnante, et qui construit le récit d'une mort, ou plutôt d'un meurtre, celui d'Hiram, par les «*trois mauvais compagnons*», puis sa résurrection, ou plutôt sa réincarnation, dans le «*nouveau maître*», qui «*reparaît plus radieux que jamais*»⁴². Cette étrange cérémonie, volontiers qualifiée de morbide par ceux qui ne l'ont pas vécue ou qui ne la comprennent pas, met en action des principes essentiels, pour ne pas dire existentiels, qui portent le candidat à s'interroger sur lui-même et le sens de son parcours, non seulement en franc-maçonnerie, mais également dans sa vie d'homme (ou de femme) en général.

L'univers rassurant de la construction, qui marque les deux premiers degrés, est remplacé par un univers de destruction : les outils symboliques sont devenus des armes, les compagnons zélés sont désormais des meurtriers potentiels, représentant respectivement «*le fanatisme, l'ignorance et l'ambition déréglée*», étant entendu que toutes ces figures, positives ou négatives, constituent toutes des représentations de l'initié lui-même, ou tout au moins d'une part de lui-même, et ce en vertu des modalités de la pensée analogique.

La mort de l'architecte va provoquer une interruption du chantier sur laquelle le maître va devoir s'interroger : qu'est-ce qui a pu provoquer une telle catastrophe, un tel chaos ? Quelle est ma responsabilité dans ce désastre ? Celui-ci est-il définitif et la perte irréparable, ou bien l'action va-t-elle permettre au jeune maître de relever le chantier et de remettre en route les travaux ? Dès lors, de même que le thème de la construction apparaît comme le paradigme structurant de la symbolique maçonnique, de même, sa contrepartie en fait partie intégrante. Détruire pour reconstruire apparaît sinon comme une nécessité, du moins comme une sorte de fatalité.

En tant que maître d'œuvre de cette construction emblématique qu'est le temple, l'architecte Hiram détenait la connaissance nécessaire à la bonne fin du chantier. Sa mort brutale ne lui a pas laissé le temps de transmettre son savoir. Celui-ci est perdu, sauf si le nouveau maître se met lui-même en marche, c'est à dire en quête de la connaissance. Sans la mort de l'architecte, l'idée même de la reconstruction semble impossible.

Dès lors, tout l'édifice de la symbolique maçonnique, et les constitutions des obédiences que nous avons citées au début de ce chapitre le montrent, repose sur cette idée que la recherche de la connaissance – parfois dénommée «*Vérité*» avec un V majuscule – constitue le fondement du travail du maître maçon, arrivé à la maturité initiatique et doté de l'ensemble des droits et prérogatives associés à ce degré. Cette «*quête de la Vérité*» peut, ici aussi, être d'abord comprise

⁴² Grande Loge de France. *Rituel du Troisième Degré symbolique*. Paris : Grande Loge de France, Édition 5991 [1991]

sur un plan opératif, c’est à dire une recherche des savoirs essentiels à l’émancipation de l’homme, ce pourquoi la franc-maçonnerie humaniste est à l’origine des démarches encyclopédistes au XVIII^e siècle. Mais dès les origines, cette recherche sera aussi comprise dans une dimension plus existentielle, pour ne pas dire plus ésotérique : la recherche de la vérité devient une quête de la connaissance de soi dont le rite – c’est particulièrement le cas du *Rite Écossais Ancien & Accepté* – offre les différentes étapes, la connaissance étant considérée comme devant nécessairement être graduellement acquise.

Dès lors, la figure de l’architecte apparaît elle-même comme consubstantielle de celle de la construction : il ne s’agit plus de construire ou de se construire en suivant les plans d’autrui, cet autrui pouvant être pensé comme un *Deus ex Machina*, mais au contraire en devenant l’architecte de sa propre transformation. Le franc-maçon n’est plus seulement matériau, outil et ouvrier à la fois, il devient aussi le concepteur de sa propre destinée.

2.3. *Les aléas du chantier dans les degrés de Perfection au Rite Écossais Ancien & Accepté*

Le *Rite Écossais Ancien & Accepté* propose trente-trois degrés, qui sont autant d’étapes proposée dans cette «quête de vérité» existentielle que constitue le parcours initiatique d’un franc-maçon : si les deux premiers degrés, comme on l’a vu, peuvent être compris comme étant strictement opératifs, le 3^e degré peut être considéré à ce rite comme le premier des «*Hauts Grades*», en ce que la conception de la maîtrise qu’offre ses rituels apparaît singulièrement inachevée. Si il y est dit que «le Maître-maçon doit répandre partout la lumière» et «réunir ce qui est épars», la question du devenir des meurtriers d’Hiram, de même que celle de la «recherche de ce qui a été perdu», c’est à dire les «*secrets véritables*» du maître disparu semblent avoir été laissés délibérément en suspens.

Du point de vue historique, ce caractère d’inachèvement s’explique par une démarche de découpage du contenu du grade de Maître Maçon à partir des années 1740-1750, où une partie du contenu du 3^e degré semble avoir été déporté vers des degrés supposément supérieurs. Dès lors, on ne peut plus vraiment parler d’un seul grade de maître, mais plutôt d’une maîtrise qui va s’étaler du 3^e au 8^e degré, avant d’aborder les grades d’Élus qui suivent. Même si l’ordre de ces degrés semble avoir bougé – pour autant qu’ils étaient pratiqué au sein de la même loge, ce qui n’est pratiquement jamais le cas – avant de se fixer à la fin des années 1760 dans leur ordre et leur forme définitive au sein du *Rite de Perfection* en vingt-cinq degrés, seule leur déclinaison dans la globalité permet de saisir les différentes nuances de ce que la notion de «*maîtrise*» peut revêtir pour les francs-maçons depuis le XVIII^e siècle.

En effet, l'acquisition de la maîtrise de soi ne semble pas se présenter comme une entreprise aisée : le chantier peut être interrompu, puis repris, et finalement achevé, avant que l'objet de tant d'efforts soit finalement détruit, puis reconstruit, et enfin définitivement détruit, exactement comme cela est décrit dans la Bible, laquelle reste le substrat fondamental sur lequel tout ce corpus a été élaboré.

La symbolique de la construction dans les degrés de perfection

La mort de l'architecte provoque l'arrêt du chantier. Au *Rite Écossais Ancien & Accepté*, la légende hiramique ne s'arrête pas au 3^e degré mais se poursuit dans ce qu'il est convenu d'appeler «*les degrés de Perfection*». S'il est courant de lire que ces degrés constituent un approfondissement du 3^e degré et de la notion de «*maîtrise*», on peut également les considérer comme une forme de décomposition ou de désarticulation de cette notion, au travers d'étapes successives qui, initialement, pouvaient faire partie intégrante du grade de Maître. Les dénominations même de ces degrés montrent à la fois qu'il s'agit bien de degrés de maîtrise, tout en en définissant des contenus et/ou des origines géographiques différentes.

Ainsi que nous l'écrivions en 2011, «*Maître Maçon (3^e degré), [le franc-maçon] a été relevé afin de répandre partout la lumière ; Maître Secret (4^e degré), il a emprunté la route du Devoir afin de rechercher la Vérité et la Parole Perdue ; Maître Parfait (5^e degré), il connaît la quadrature du cercle afin de ré-enchanter le monde en spiritualisant la matière ; Maître par Curiosité, c'est-à-dire Secrétaire Intime (6^e degré), il a fait preuve de zèle au risque de perdre la vie ; Maître Irlandais, c'est-à-dire le Précôt et Juge (7^e degré), il est prêt à rendre la justice toujours et à toute heure, partout où il y a justice à rendre ; Maître en Israël, c'est-à-dire l'Intendant des Bâtiments (8^e degré), il a gravi les sept marches d'exactitude afin de construire une chambre secrète dont l'objet est de garder les trésors d'Israël.*»⁴³

Les grades qui suivent ces degrés de perfection constituent une sorte de parenthèse dans la progression de la construction ; il s'agit des grades d'«*Élu*» ou «*de vengeance*» et qui s'attachent à la recherche et au châtiment des assassins de l'architecte. Toutes ces figures sont bien entendu à comprendre sur un plan strictement symbolique. Les «*trois mauvais compagnons*», les assassins de l'architecte que nous avons évoqués plus haut, peuvent être compris aussi bien dans un sens exotérique, quand ils sont désignés comme «*le fanatisme, l'ignorance et l'ambition déréglée*», comme ils peuvent être compris dans un sens ésotérique, pour ne pas dire psychanalytique, quand ils désignent des aspects inavouables de la psyché qu'il faut bien désigner pour pouvoir les combattre et les éradiquer, si tant est que cela soit possible...

⁴³ GRUSON François. *Architecture, action et pensée maçonnique* in *Ordo Ab Chao* n°62, supplément 12ème degré, pp.159-183. Paris : Suprême Conseil de France, 2011



Fig. 2 : «Architecte et Instrumens» (sic) – Gravure française, Ca 1550. Ce type de représentation, de même que les «livres d'emblèmes» courants à la fin du XVII^e ou au début du XVIII^e siècle, ont fortement influencé la constitution du corpus symbolique de la franc-maçonnerie.
Source : Collection personnelle

Si nous évoquons ces figures symboliques représentés par les scènes et les personnages présents dans les légendes des degrés de perfection, c'est à la fois parce que, d'une certaine façon, ils poursuivent la métaphore de la construction que nous avons décrite pour les degrés opératifs, et à la fois parce que nous en retrouverons la représentation sous forme de fresques ornementales dans certains temple maçonniques, comme à Rouen ou à Bruxelles, par exemple. De fait, une bonne connaissance de ce corpus narratif nous paraît constituer un préalable utile à l'analyse iconographique des dispositifs ornementaux trouvés ici ou là dans des temples maçonniques majeurs.

Enfin, le 12^e degré, «*Grand Maître Architecte*», marque une étape importante puisqu'il signe l'achèvement du temple et la construction du tabernacle. Cette victoire – sur soi et sur le monde – est toute relative puisque dès le degré suivant, le temple si patiemment construit sera finalement détruit... avant d'être reconstruit dans une forme non plus matérielle mais strictement spirituelle. Le temple apparaît alors comme une sorte d'objet transactionnel, notion que nous développerons plus loin, objet d'abord indispensable, pour ne pas dire vital, et dont l'initié peut finalement se défaire après avoir effectué un travail suffisant sur lui-même, ramenant le temple à sa véritable nature, qui est symbolique et spirituelle.

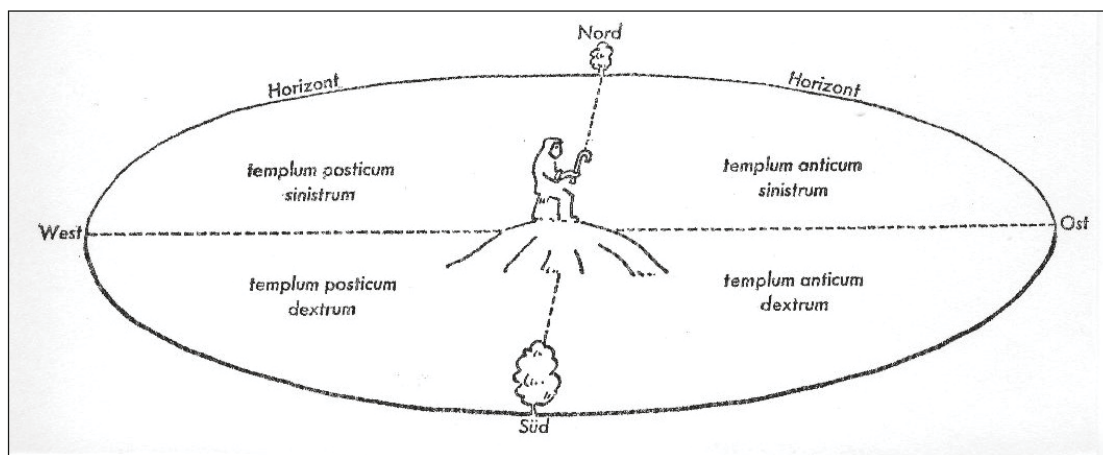


Fig. 3 : Position de l'Augure pour la cérémonie de fondation d'une ville.

Source : <https://fr.vikidia.org/wiki/Fichier:Augur.jpg>

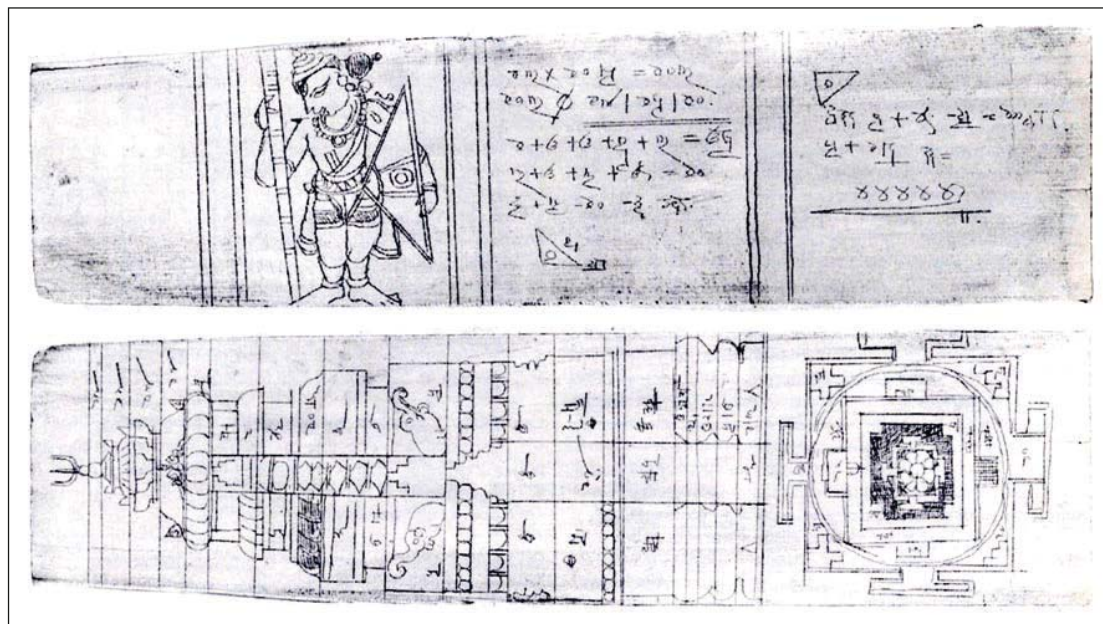


Fig. 4 : Extrait d'un traité de doctrine des proportions – manuscrit sur feuille de palme, Inde du Sud, Ca 1200. À gauche, on distingue l'architecte qui trace la figure géométrique avec ses instruments. En bas à droite, on distingue le plan du temple, en forme de mandala et, à gauche de celui-ci, son élévation.

Source : Volhasen, 1968

3. LE TEMPLE EN TANT QU'OBJET MÉTAPHORIQUE

3.1. *Le temple comme représentation du macrocosme*

Après en avoir exploré la dimension sociale et décrit le substrat symbolique sur lequel il est construit, nous allons maintenant nous intéresser au temple maçonnique en tant qu'objet métaphorique, afin de mieux cerner son rôle dans le déroulement des rituels maçonniques. En effet, et nous allons le montrer dans les deux chapitres suivants, le temple maçonnique en tant qu'objet architectural est construit à partir d'un modèle précis et invariant, lequel est lui-même le produit de cette dimension métaphorique que nous allons développer ici.

Étymologie du mot

Le mot «*temple*» vient du latin *templum* qui désigne une aire spécifique de l'espace utilisée dans la pratique des Augures. On en connaît le principe : la délimitation de l'espace permet de dénombrer un ou plusieurs phénomènes déterminés à l'avance comme signifiants : passage d'oiseaux ou d'animaux sauvages, nombre et direction de ceux-ci, etc. Ici, la délimitation n'a de sens que parce les limites sont franchies (voir fig. 3).

Le temple n'est donc pas une notion figée dans le temps et dans l'espace, mais bien plutôt un phénomène dynamique, qui met à la fois en tension l'espace, par le franchissement des limites, et le temps, qui permet de quantifier les phénomènes observés dans une durée donnée. Plus que l'idée d'adoration ou même de culte, la notion de temple est d'abord rattachée au concept de limites ou de délimitation, d'abord bidimensionnelle – portion de sol ou de ciel – puis tri-dimensionnelle – portion d'espace ou volume, lequel s'inscrit dans une temporalité déterminée.

Toutes ces caractéristiques se retrouvent dans le temple maçonnique tel qu'il fonctionne encore aujourd'hui : il s'inscrit dans un espace – physique et symbolique – dans lequel la fonction de franchissement – ici la porte du temple – est essentiel. Il s'inscrit également dans une temporalité symbolique, déterminée par le rituel – invariablement entre midi et minuit dans les degrés symboliques, quelle que soit l'heure «*réelle*» et ce indépendamment de la temporalité «*profane*». En effet, ce sont bien les rituels d'ouverture et de fermeture des travaux de la loge qui permettent de délimiter temporellement le temple, de même que ce sont ces mêmes rituels qui déterminent, pour un temps, la sacralité du lieu désormais clos.

Fonctions primordiales du temple

Ceci explique qu'on peut, en toute régularité, «*tenir loge*» dans un lieu non destiné à cet usage : c'est le rituel qui, dans un premier temps, «*fait*» le temple. Ceci explique pourquoi la franc-maçonnerie des origines se développe dans les tavernes à Londres, chez les traiteurs à Paris, ou chez des particuliers un peu partout en Europe. De même, on connaît le cas de loges qui ont pu se tenir, sous la fraternelle surveillance de «*profanes*», dans les camps de prisonniers pendant la deuxième guerre mondiale. Comme nous le montrerons dans les chapitres suivants, l'apparition du temple maçonnique en tant qu'objet architectural distinct s'explique d'abord par des raisons de commodité, en offrant la possibilité de maintenir en place le cadre rituel de façon pérenne, puis, dans un deuxième temps, de visibilité institutionnelle, en présentant une image architecturale conforme aux hautes ambitions de l'Ordre.

Le temple en tant qu'objet matériel a donc pour fonction essentielle d'isoler les adeptes du monde extérieur, en «*fabriquant*», au travers du déroulement des rituels, un espace-temps spécifique et déconnecté du monde extérieur, dès lors qualifié de «*profane*». Ce dernier terme est donc à comprendre dans son sens étymologique premier, c'est à dire ce qui est *devant* ou à *l'extérieur* du temple. Par ailleurs, le temple va fonctionner comme le support matériel et visible d'une construction bien plus virtuelle, une forme de construction mentale qui s'élabore, toujours au travers du rituel, dans l'esprit de chaque personne présente. Le temple fonctionne dès lors comme une sorte de concrétion du rituel, en ce qu'il en reprend, pour former cadre, l'ensemble des éléments symboliques.

Les idées représentées au travers de l'appareillage symbolique constituent un décor dans lequel l'imaginaire de chacun, dans son rapport au symbolique, va pouvoir se développer et finalement vagabonder. Et si dans un premier temps, le temple est le produit du rituel, il devient rapidement – au sens historique, mais également dans la pratique même des rituels – source de rituels lui-même. Bien entendu, ce que nous décrivons ici du temple en tant que machine imaginaire ne nous semble pas propre à la franc-maçonnerie : on retrouvera peu ou prou les mêmes dispositifs itératifs entre rituels collectifs et imaginaires individuels dans l'architecture chrétienne, par exemple, où le développement narratif visible au travers des représentations picturales ou sculpturales et le développement des rituels liturgiques rentrent dans une résonance féconde sur le plan symbolique.

Le temple maçonnique comme représentation du macrocosme

L'autre point commun avec l'architecture chrétienne nous semble être la signification du temple considéré cette fois «*de l'extérieur*», c'est à dire en tant qu'objet de reconnaissance collec-

tive. Il est d'usage de considérer le temple comme un objet cosmogonique, c'est à dire comme une représentation symbolique du cosmos. Nous ferons référence ici à l'approche d'Erwin Panofsky⁴⁴ pour ce qui concerne l'architecture gothique : pour Panofsky, la cathédrale est une représentation de la création du monde telle que l'enseigne la doctrine chrétienne. Elle fonctionne comme une métaphore et doit être comprise dans ce sens, plutôt que comme une somme d'enseignements d'histoire biblique à destination des foules illettrées, telle que l'avait imaginé en son temps la critique française autour d'Émile Mâle⁴⁵. Cette approche nous intéresse d'un point de vue épistémologique, en ce qu'elle se détache d'une interprétation finaliste de l'analyse architecturale, qui lui octroie une signification *a posteriori* et finalement anachronique, pour finalement proposer une approche qui s'appuie davantage sur la pensée du temps telle qu'elle ressort de l'analyse des textes contemporains.

Pour ce qui est du temple maçonnique, nous nous appuyons essentiellement sur les textes de divulgations et les rituels maçonniques qui nous sont parvenus. Il ressort de leur lecture que le temple, considéré en tant qu'objet symbolique, c'est à dire en le distinguant du local dans lequel se déroulent les tenues rituelles, le temple doit être compris comme une métaphore du monde, à la fois monde sensible, en relation avec les cinq sens et les outils de mesures qui sont mis en avant comme moyen de compréhension de ce monde sensible, mais également comme la métaphore d'une forme d'immanence et d'imperceptibilité qu'exprime le caractère inachevé, pour ne pas dire inachevable, du chantier.

Le rôle symbolique de la géométrie

Nous n'entrerons pas ici dans les nombreuses considérations issues de l'épaisse littérature ayant trait à la «*géométrie sacrée*» ou autres notions corollaires. Nous devons toutefois rappeler le rôle essentiel de la géométrie en tant qu'art autant qu'en tant que science dans la construction de l'imaginaire lié au temple (voir fig. 4). C'est le cas en franc-maçonnerie, et notamment dans les *Anciens Devoirs* où la géométrie, considérée en tant qu'un des sept «*Arts Libéraux*» hérités de l'Antiquité, est souvent synonyme d'architecture, mais aussi de construction, au sens propre comme au sens figuré du terme. La lettre G, omniprésente dans la symbolique maçonnique depuis ses origines, désigne aussi bien *God* que *Geometry*, la seconde étant comprise comme l'émanation du premier dans une approche néo-platonicienne de la pensée chrétienne. Dans certains temples maçonniques, on trouve même la mention de la devise pythagoricienne : «*Nul*

⁴⁴ PANOFSKY Erwin. *Architecture gothique et pensée scolastique*. Paris : Éditions de Minuit, 1967 [Titre original : *Gothic Architecture and Scholasticism* (1951). Traduction et postface de Pierre Bourdieu]

⁴⁵ MÂLE Émile. *L'art religieux du XIII^e siècle en France – Étude sur l'iconographie du Moyen Âge et sur ses sources d'inspiration*. Paris, LFG, 1992 [Première édition : 1899]

n’entre ici s’il n’est géomètre», la géométrie étant comprise ici comme une capacité à mesurer et à comprendre l’univers.

Dès lors, on voit bien le rôle que les traditions, notamment dans le monde indo-européen, font porter à la géométrie, qui devient une sorte d’instrument de mesure commune entre le microcosme – ou le mesurable – que constitue le temple en tant qu’objet, et le macrocosme – c’est à dire le non mesurable – que constitue l’univers dans sa dimension infinie. Dans les approches cosmogoniques, aussi répandues en Inde⁴⁶ que dans l’Occident chrétien, le temple est pensé comme une forme de cartographie de l’univers, une mise à l’échelle, c’est à dire une mise à l’échelle du corps, de ce qui, par nature, reste inconnaissable et incommensurable en raison de son infinité. De ce point de vue, le temple maçonnique, en tant qu’objet symbolique, n’échappe pas à cette tradition, comme nous le verrons plus loin.

3.2. *Le temple comme représentation du microcosme*

Dans cette approche métaphorique, le temple peut donc être compris, dans le cadre de la symbolique de la construction que nous décrivons ici, à la fois comme l’expression d’un macrocosme, c’est à dire d’une représentation de l’univers tel qu’il est compris mais aussi tel qu’il peut être conçu, et à la fois comme l’expression d’un microcosme, c’est à dire une représentation de la condition humaine, de sa fragilité et de son imperfection. Entre ces deux dimensions qu’évoque Blaise Pascal de l’«*infiniment grand*» et de l’«*infiniment petit*»⁴⁷, reste la dimension sociale, celle de la loge elle-même en tant qu’échantillonnage, pensé comme représentatif de la diversité humaine.

La loge comme microcosme social

Dès ses origines, la franc-maçonnerie se prétend «*universelle*» en ce qu’elle accueille tout homme pourvu qu’il soit «*libre et de bonnes mœurs*»⁴⁸. Dès la première rédaction des *Constitutions d’Anderson* en 1721, elle s’ouvre délibérément à chacun, quelle que soit la religion à laquelle il appartient. Cette ouverture, d’abord limitée aux gentilshommes de confession chrétienne, va rapidement s’ouvrir aux personnes de toutes considérations sociales, puis à toutes les sensibilités religieuses – les loges seront ouvertes aux Juifs bien avant leur émancipation – ou philosophiques. La franc-maçonnerie dite d’«*Adoption*» va s’ouvrir aux femmes dès la fin du

⁴⁶ VOLWAHSEN Andreas. *Inde bouddhique, hindoue et Jaïna*, Fribourg : Office du Livre, collection *L’Architecture Universelle*, 1968, pp. 53-54

⁴⁷ PASCAL Blaise. *Pensées*, fragment 199. Port-Royal, 1669 [Édition posthume, consultable ici : https://fr.wikisource.org/wiki/Pens%C3%A9es/%C3%89dition_de_Port-Royal]

⁴⁸ Grande Loge de France. *Constitutions, Édition 6011*. Paris, GLDF, 2011, p.15

THE MOTHER LODGE
Rudyard KIPLING (1896)

There was Rundle, Station Master,
An' Beazeley of the Rail,
An' 'Ackman, Commissariat,
An' Donkin' o' the Jail ;
An' Blake, Conductor-Sergeant,
Our Master twice was 'e,
With im that kept the Europe-shop,
Old Framjee Edu1jee.
Outside – « Sergeant ! Sir ! Salute ! Salaam !
Inside – 'Brother, » an' it doesn't do no 'arm.
We met upon the Level an' we parted on the Square,
An' I was junior Deacon in my Mother-Lodge out there !

We'd Bola Nath, Accountant,
An' Saul the Aden Jew,
An' Din Mohammed, draughtsman
Of the Survey Office too ;
There was Babu Chuckerbutty,
An' Amir Singh the Sikh,
An' Castro from the fittin'-sheds,
The Roman Catholick !

We 'adn't good regalia,
An' our Lodge was old an' bare,
But we knew the Ancient Landmarks,
An' we kep' 'em to a hair ;
An' lookin' on it backwards
It often strikes me thus,
There ain't such things as infidels,
Except', per'aps, it's us.

For monthly, after Labour,
We'd all sit down and smoke
(We dursn't give no banquets,
Lest a Brother's caste were broke),
An' man on man got talkin'
Religion an' the rest,
An' every man comparin'
Of the God 'c knew the best.

So man on man got talkin',
An' not a Brother stirred
Till mornin' waked the parrots
An' that dam' brain-fever-bird.
We'd say 'twas 'ighly curious,
An' we'd all ride 'ome to bed,
With Mo'ammed, God, an' Shiva
Changin' pickets in our 'ead.

Full oft on Guv'ment service
This rovin' foot 'ath pressed,
An' bore fraternal greetin's
To the Lodges east an' west,
Accordin' as commanded.
From Kohat to Singapore,
But I wish that I might see them
In my Mother-Lodge once more !

I wish that I might see them,
My Brethren black an' brown,
With the trichies smellin' pleasant
An' the hog-darn passin' down ;
An' the old khansamah snorin'
On the bottle-khana floor,
Like a Master in good standing
With my Mother-Lodge once more.

Outside – Sergeant ! Sir ! Salute ! Salaam ! '
Inside – Brother, » an' it doesn't do no 'arm.
We met upon the Level an' we parted on the Square,
An' I was Junior Deacon in my Mother-Lodge out there !

Il y avait Rundle, le chef de gare,
Et Beaseley, des voies et travaux
Et Black, le sergent du train des équipages,
qui fut deux fois notre Vénérable,
Et aussi le vieux Frankee Eduljee
qui tenait la boutique « Aux babioles d'Europe ».
Dehors on se disait : « Sergent, Monsieur,
Salut, Salam » Dedans c'était « Mon Frère »
et ça ne faisait de mal à personne.
Nous nous rencontrions sur le niveau
et nous nous quittions sous l'équerre.
Moi, j'étais Second Expert dans ma Loge, là-bas !

Il y avait encore Bola Nath, le comptable
Et Saül, le juif d'Aden
Et Din Mohamed, dessinateur du bureau du cadastre,
Il y avait le sieur Babu Chuckerbutty
Et Amir Singh, le Sikh
et Castro, des ateliers de réparations,
un vrai catholique romain !

Nos décors n'étaient pas riches
Et notre Temple était vieux et nu
Mais nous connaissions les Anciens Devoirs
et nous nous y tenions au poil.
Quand je me reporte à ce temps
souvent, il me vient à l'esprit
qu'il n'existe pas de soi-disant infidèles
sauf peut-être chacun de nous.

Chaque mois, après les Travaux
nous nous réunissions pour nous asseoir et fumer.
Nous n'osions pas avoir d'agapes
pour ne pas heurter les vœux de caste d'un Frère.
Et à cœur ouvert nous parlions de la religion et du reste...
chacun de nous se rapportant au Dieu qu'il connaissait le mieux.

L'un après l'autre, les Frères prenaient la parole
et aucun de nous ne s'agitait.
L'on se séparait à l'aurore,
quand s'éveillaient les perroquets
et le maudit oiseau porte-fièvre.
Comme nous nous en revenions à cheval,
Mahomet, Dieu et Shiva
jouaient étrangement à cache-cache dans nos têtes.

Bien souvent, étant de service
mon pas vagabond s'est hâté
et j'ai porté de fraternels saluts
aux Loges de l'Est et de l'Ouest
selon que les ordres reçus
m'envoyaient à Kohart
ou bien à Singapour.

Mais combien je voudrai les revoir tous,
ceux de ma Loge Mère, là-bas !
Comme je voudrais les revoir,
mes Frères noirs ou bruns
et sentir le parfum des cigares indigènes
pendant que circule l'allumeur
et que le vieux limonadier
ronfle sur le plancher de l'office,
et me retrouver parfait Maçon
une fois encore dans ma Loge d'autrefois.

Dehors on se disait : « Sergent, Monsieur,
Salut, Salam » Dedans, c'était « Mon Frère »
et ça ne faisait de mal à personne.
Nous nous rencontrions sur le niveau
et nous nous quittions sur l'équerre .
Moi, j'étais Second Expert dans ma Loge, là-bas !

XVIII^e siècle, du moins en Europe continentale, si bien que la définition de l'«*homme libre et de bonnes mœurs*» va rapidement s'ouvrir à l'ensemble de la condition humaine, dès lors que les candidats potentiels font preuve de leur moralité.

De fait, cette absence affichée de sélectivité sociale, même si elle n'est pas absolue en raison de la nature philosophique ou du niveau intellectuel des débats en loge, fait de cette dernière une forme de modèle réduit de la société elle-même, puisque des personnes de toutes conditions sociales et de toutes convictions philosophiques ou religieuses, pourvu qu'elles ne soient pas extrémistes, sont susceptibles de s'y croiser. C'est ce que retrace si bien le célèbre poème de Rudyard Kipling⁴⁹, «*The Mother Lodge*»⁵⁰, qui montre la diversité du recrutement de sa loge, qui devient le reflet de la société indienne sous l'empire britannique, et qui montre aussi à quel point les hiérarchies internes de la loge, notamment dans la répartition des «*offices*» sont sans rapport avec le statut social des frères en dehors de la loge.

De fait, la loge devient une sorte de microcosme social, dans laquelle on retrouve tous les aspects de la vie sociale profane : liens d'affection et de solidarité, échanges culturels, relations de pouvoir, etc. Le temple lui-même, abri de ce microcosme social que constitue la loge, peut donc de la même façon être compris comme une fabrique de lien social, dimensions que vient renforcer le dispositif spatial des «*colonnes*», ces rangées qui se font face à face et que nous allons décrire dans le chapitre suivant.

La notion de «temple intérieur» chez les francs-maçons

En miroir de la dimension cosmologique du temple maçonnique, il nous faut également évoquer sa dimension microcosmique en tant que représentation de l'homme lui-même. De la même façon que le temple maçonnique reprend de l'église médiévale sa fonction de représentation de l'infiniment grand, de même en reprend-il également la dimension anthropomorphique, non plus de façon littérale, c'est à dire en assimilant la forme de l'édifice à celle du corps humain, comme cela pouvait être le cas des églises en croix latine, dont l'abside figure la tête, les transepts les bras, la nef le corps et le narthex les pieds⁵¹ (fig. 5), mais de façon symbolique, en considérant le temple en tant qu'objet comme la représentation de sa propre intériorité, c'est à dire de l'âme ou

⁴⁹ Rudyard Kipling (1865-1936) est un écrivain et poète britannique, qui reçut le Prix Nobel de littérature en 1907 à l'âge de 42 ans. Il fut membre de la loge *Hope & Perseverance* n°782 à l'Orient de Lahore (Grande Loge Unie d'Angleterre). Son œuvre est fortement marquée par son appartenance maçonnique, qui émerge de façon implicite dans la plupart de ses ouvrages, comme *Le Livre de la Jungle*, et de façon explicite dans plusieurs romans, comme *Kim* ou *L'homme qui voulut être roi*. Le poème *The mother Lodge* est autant une évocation nostalgique de l'Inde, que Kipling a quitté en 1899, que celle de la société fraternelle que constitue sa loge mère. Sa fascination pour cette sorte de magie que constitue l'engagement maçonnique est particulièrement marquée dans la nouvelle *Dans l'intérêt des Frères*. Il s'agit d'un texte tardif, écrit après le décès de son fils à la guerre, et qui décrit l'activité d'une loge d'instruction dans un hôpital militaire britannique en France pendant la première guerre mondiale.

⁵⁰ KIPLING Rudyard. *Poems*. Londres : Everyman's Library, 2007 (réédition)

⁵¹ BOUDON Philippe. *Sur l'espace architectural – Essai d'épistémologie de l'architecture*. Paris : Dunod, 1981

de la psyché humaine. Notons à ce sujet que l'assimilation du temple à la représentation du corps humain est une quasi constante dans les civilisations indo-européennes, qu'on retrouve également dans la figure du *Vastu Parusha Mandala*, à la fois corps et cosmos, et qui fonde la figure géométrique en neuf cases des temples hindous de l'Inde du nord⁵² (fig. 6).

De fait, la métaphore de la construction, que nous avons décrite tout au long de ce chapitre, induit très logiquement celle du temple, qui est le produit de cette construction. Si l'objet de la construction est soi-même, du moins pour partie, alors le temple devient très logiquement une figure ou une représentation de soi-même. De ce point de vue, on peut comprendre les différents états du temple – en tant qu'objet virtuel représenté par les différentes dispositions liées aux différents degrés – comme étant la représentation des différents états intérieurs, psychologiques ou spirituels, de l'adepte. Ceci est parfaitement visible, notamment, au *Rite Écossais Ancien & Accepté*, où le temple et ses décors, en tant qu'objet architectural, se transforme au fil des degrés, comme en représentation visible de la transformation intérieure de l'adepte.

La «mise en abîme»

Ainsi, on peut comprendre le temple en tant qu'objet symbolique comme une sorte de mise en abîme, qui part du microcosme de l'individu au macrocosme de l'univers, en passant par cette dimension intermédiaire qui serait celle du collectif, c'est à dire de la loge elle-même et de la société qu'elle représente. Si le temple maçonnique en tant qu'objet architectural est par nature le lieu où la loge peut exister en tant que phénomène collectif, c'est à dire dans une pratique ritualisée de l'espace et du temps, le temple maçonnique en tant qu'objet métaphorique constitue le centre d'une mise en abîme, au sens où Roland Barthes pouvait l'entendre⁵³, entre l'individu et le cosmos, en étant le miroir à la fois de l'un et de l'autre, et l'un se voulant le reflet de l'autre.

Dès lors, le temple peut être pensé comme une sorte d'interface, ou de véhicule, exactement à l'instar des édifices religieux, notamment chrétiens, qui eux-même sont clairement identifiés comme des véhicules – on parle de «*nef*» dans une église – entre la terre et le ciel, le profane et le sacré, la matière et l'esprit, l'impermanent et le permanent, l'homme et le divin, l'immanent et le transcendant, etc. Comprendre la structure spatiale et architecturale du temple, c'est le comprendre en tant qu'outil de médiation entre l'adepte et son rapport au sacré, mais c'est comprendre aussi les ressorts et les moyens de cette médiation. De ce point de vue, le temple en tant que dispositif spatial et ornemental doit être compris comme élément intrinsèque du rituel, au même titre que les mots, les gestes et les objets qui construisent ce rituel.

⁵² VOLWAHSEN Andreas, op. cit. p. 44

⁵³ BARTHES Roland. *Mythologie*. Paris : Points, 2014 [Première édition sous le titre : *Le mythe aujourd'hui*, 1957]

3.3. *Le temple comme archétype psychologique*

Architecture et archétype

Nous avons posé plus haut l’hypothèse que le temple maçonnique en tant qu’objet symbolique pouvait être compris – c’est en tout cas le cas pour de nombreux francs-maçons – comme représentation de la psyché humaine⁵⁴. De ce point de vue, il représente une forme d’archétype, au sens junguien du terme⁵⁵, au même titre que peuvent l’être d’autres objets architecturaux à forte résonance symbolique que sont, par exemple, la *maison*, le *palais* ou la *tour*, telle que celle que Carl Gustav Jung a passé de longues années à construire de ses mains dans son jardin de Bollingen⁵⁶, en Suisse, au même moment où Rudolf Steiner construisait, toujours en Suisse, le *Goetheanum* à Dornach⁵⁷, ou que Heinrich Wölfflin, jeune historien de l’art suisse de 22 ans, écrivait son traité sur la psychologie de l’architecture⁵⁸.

Il ressort de la lecture des nombreux ouvrages que nous avons pu trouver sur la symbolique du temple maçonnique^{59 60 61} deux aspects saillants : le premier tend à considérer le temple comme un objet moral, au sens où sa construction représente une forme de perfectionnement personnel, tel que nous l’avons décrit plus haut. Le second, avec une vision peut être plus psychanalytique, considère le temple comme un moyen ou un support, et non comme un objectif de travail sur soi. De ce point de vue, le temple peut être considéré comme une sorte d’«*objet transitionnel*» ou même «*transactionnel*». Nous reviendrons plus en détail sur cet aspect.

Le temple en tant qu’objet moral

La franc-maçonnerie offre à ses adeptes une forme de «*spiritualité laïque*» ou de «*spiritualité sans dieu*» au sens où l’entendent des philosophes contemporains tels que Luc Ferry⁶² ou André Comte-Sponville⁶³. Il se forge, à la lecture des rituels, et notamment au *Rite Écossais Ancien & Accepté*, une forme de corpus philosophique néo-spinoziste ou nietzschéen, d’où émerge l’idée d’une nécessité de construction d’une forme d’éthique personnelle. De ce point de vue, la

⁵⁴ DECHARNEUX Baudoin. *Du Temple à l’Homme*. Paris : Dervy, 2005

⁵⁵ JUNG Carl Gustav. *L’homme et ses symboles*. Op. cit.

⁵⁶ JUNG Carl Gustav & JAFFE Aniela. *Ma Vie*. Paris : Gallimard, 1991 [Titre original : *Erinnerungen, Traum, Gedanken*, Trad. de l’allemand (Suisse) par Roland Cahen et Yves Le Lay. Édition d’Aniela Jaffé, avec la collaboration de Salomé Burckhardt. Nouvelle édition revue et augmentée d’un index en 1973]

⁵⁷ BIESANTZ Hagen & KLINGBORG Arne. *Le Goetheanum – L’impulsion de Rudolf Steiner en architecture*. Genève, Éditions Anthroposophiques Romandes, 1980

⁵⁸ WÖLFFLIN Heinrich. *Psychologie de l’architecture*, Paris, Editions Carré, collection Art & Esthétique, 1996 [Titre original : *Prolegomena zu einer Psychologie der Architektur*, 1886]

⁵⁹ BAYARD Jean-Pierre. *La Symbolique du Temple*. Paris, Edimaf, 2002

⁶⁰ NEGRIER Patrick. *Le Temple et sa symbolique*. Paris, Albin Michel, 1997

⁶¹ JARDIN Dominique. *Le temple ésotérique des francs-maçons*. Paris, Jean-Cyrille Godefroy, 2012

⁶² FERRY Luc. *La Révolution de l’amour. Pour une spiritualité laïque*. Paris : Editions Plon, 2010

⁶³ COMTE-SPONVILLE André. *L’esprit de l’athéisme. Introduction à une spiritualité sans Dieu*. Paris : Albin-Michel, 2006

franc-maçonnerie, qui se définit volontiers comme a-dogmatique, semble vouloir se détacher à tout prix de toute forme de morale exotérique, c'est à dire imposée de l'extérieur, au profit d'une éthique construite sur la conscience et la raison.

Pour autant, et peut-être en relation avec ses racines judéo-chrétiennes, on ne peut s'empêcher de discerner une continuité du discours moral dans lequel la symbolique des outils, dans les premiers degrés, semble jouer un rôle essentiel⁶⁴. De ce point de vue, la lecture des ouvrages de symbolique maçonnique, que nous avons évoqués plus haut, est particulièrement éclairante, de même qu'est significative l'analyse des catéchismes interprétatifs qui servent à l'instruction des francs-maçons depuis la fin du XVIII^e siècle.

Dans cette approche interprétative des outils symboliques, force est de constater la présence de nombreux concepts moraux, pour ne pas dire des préceptes, finalement assez éloignés de la liberté de conscience affichée par ailleurs. Ainsi, l'équerre devient-elle le symbole de la rectitude, la règle, qui représente parfois dans les rituels le «*règle morale*» ou la «*loi morale*», celui de la droiture, le maillet celui de la détermination, etc. Dès le XVIII^e siècle, les rituels maçonniques expriment admirablement cette dimension morale du travail maçonnique :

« *Question : Que faites-vous dans vos loges ?*

Réponse : On y élève des temples à la vertu, et on y creuse des cachots pour le vice »⁶⁵.

Dès lors, le temple, en tant qu'objet symbolique ou en tant qu'artefact peut-il lui aussi être compris comme un objet moral. Sa construction est l'expression d'un perfectionnement personnel, comme il est l'expression d'un perfectionnement moral de la société dans lequel le franc-maçon est appelé à jouer un rôle essentiel.

Dans la rédaction du «*Manifeste*» du Convent de Lausanne en 1875, Adolphe Crémieux⁶⁶, alors Puissant Souverain Grand Commandeur du Suprême Conseil de France, écrit d'ailleurs : «*Notre morale, c'est la morale la plus pure, la plus sainte ; elle a pour base la première de toutes les vertus : l'humanité. Le vrai Maçon fait le bien, il étend sa sollicitude sur les malheureux, quels qu'ils soient, dans la mesure de sa propre situation. Il ne peut donc que repousser avec dégoût et mépris l'immoralité*».

⁶⁴ MAINGUY Irène. *Symbolique des outils et glorification du métier*. Paris : Jean-Cyrille Godefroy, 2007

⁶⁵ Extrait du «*Rituel de Grande Loge Générale Ecossaise*». in *Ordo ab Chao* n°49/50, 2007 p.160

⁶⁶ Adolphe Crémieux, à l'origine Isaac-Jacob Adolphe Crémieux, né le 30 avril 1796 à Nîmes et mort le 10 février 1880 à Paris, est un avocat et homme politique français, promoteur de l'Alliance israélite universelle et fondateur de l'École normale israélite orientale. Ami de l'abbé Grégoire, il a prononcé son éloge funèbre. Il est surtout connu comme auteur du décret Crémieux d'octobre 1870 qui attribuait la citoyenneté française aux «*indigènes israélites d'Algérie* ».

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Adolphe_Crémieux

Le cycle de la destruction et de la reconstruction

Nous l'avons évoqué, la construction de ce temple «*virtuel*» dont le temple réel n'est qu'une représentation constitue l'essentiel du travail du franc-maçon, du moins dans les degrés où la métaphore de la construction reste essentielle. De ce point de vue, le temple constitue un viatique, ou une sorte de béquille intellectuelle et morale nécessaire à la construction de soi. Pourtant, avec le travail et le temps, cette fixation sur la figure de la construction n'apparaît plus aussi nécessaire. Dans le déroulement des différents degrés du *Rite Écossais Ancien & Accepté*, et après des années d'efforts consentis pour l'achever au 12^e degré – *Grand-Maître Architecte*, le temple est détruit au 13^e degré, pour être à nouveau reconstruit au 15^e et finalement définitivement détruit.

On pense bien évidemment à l'image du château de sable, patiemment construit à marée basse et finalement emporté par la marée montante. Ceux qui se sont livrés à cet exercice le savent : le plaisir du château de sable réside bien davantage dans son érection patiente que dans le résultat final, qui est sans objet. Si la destruction par la méchanceté imbécile d'un gamin de passage est frustrante, l'effacement par la force de la mer est d'autant mieux vécu qu'il est la prémisse et la possibilité d'un recommencement du travail et d'une nouvelle construction plus réussie que la précédente. Il en est de même de la construction du temple symbolique : elle apparaît vitale dans l'action, mais sa destruction peut apparaître comme un soulagement dans la mesure où elle représente l'occasion d'une construction nouvelle et encore meilleure, comme elle représente aussi l'occasion de se tourner vers un autre objet de désir. En effet, on ne construit pas des châteaux de sable toute sa vie...

Le temple en tant qu'«objet transitionnel»

Dès lors, à l'importance de la construction succède celle de la *défaillance* : le temple et sa construction, qui apparaissent un temps comme vitaux, peuvent ensuite apparaître comme étant de l'ordre de superflu. C'est ce que le psychologue américain David Winnicott désignait au travers de l'expression d'«*objet transitionnel*»⁶⁷. En effet, Winnicott décrivait par ce terme les objets ou les actions qu'utilisent les jeunes enfants pour représenter une présence rassurante comme substitut de la présence maternelle, tels que les fameux «*doudous*» ou les peluches que les enfants adoptent dès l'âge de quatre mois environ au travers de la succion et de la caresse, et dont ils se défont définitivement vers l'âge de sept ans et plus.

Nous sommes bien conscient de l'étrangeté de la présence de ces objets transitionnels dans le corps d'une thèse en architecture. Pour autant, dans cette dimension psychologique du temple que nous essayons de décrire ici, nous n'avons pu trouver de terme plus approprié que

⁶⁷ WINNICOTT Donald W., *Les objets transitionnels*, Paris, Payot, coll. Petite Bibliothèque Payot, 2010

celui que nous avons emprunté à Winnicott pour décrire cette dimension rassurante, pour ne pas dire régressive, du rôle joué par le temple, autant dans le réel de l'objet architectural que le virtuel de l'objet symbolique, pour protéger et rassurer l'adepte dans sa pratique maçonnique, avant que cet objet n'apparaisse finalement que comme un élément accessoire, sinon superflu.

Le premier aspect que nous devons évoquer est ce rôle de protection. Sur le plan historique, les temples maçonniques ont d'abord fonction de protéger les travaux des loges des regards indiscrets. Nous reviendrons plus loin sur cet aspect historique qui montre que le temple maçonnique répond d'abord à une impérieuse nécessité fonctionnelle : celle d'offrir un abri pérenne aux loges. Pour aller dans le même sens, nous rappellerons que les francs-maçons se disent «à couvert» quand ils sont à l'abri des regards profanes, qu'«il pleut» quand ça n'est pas le cas, que le gardien extérieur du temple s'appelle le «*tuileur*» et que le gardien intérieur est dénommé «*couvreur*». Cette dimension de «*couverture*» est à prendre, de notre point de vue, sous l'angle psychologique : le temple est une protection qui permet littéralement de se «*libérer*» du jugement profane, c'est à dire de ceux qui n'ont pas les clés pour comprendre ce qui est en jeu dans le déroulement du rituel, qui agit alors comme un véritable psychodrame. Cet aspect est particulièrement puissant dans les degrés symboliques. Au 1^{er} degré, la même scène se reproduit à chaque ouverture des travaux :

« Le Vénérable Maître :

Frère Second Surveillant, quel est le premier devoir d'un surveillant en Loge ?

Le Second Surveillant :

Vénérable Maître, c'est de s'assurer que la loge est dûment couverte.»⁶⁸

Voici pour ce qui est de l'aspect rassurant ou protecteur du temple en tant qu'objet architectural. Sur le plan symbolique, le rôle peut être compris différemment. De la même façon que la peluche de l'enfant lui offre une image de lui-même et de son rapport à son environnement, et en particulier à son environnement affectif, de la même façon le temple, en tant qu'objet symbolique, va offrir au franc-maçon l'image ou la métaphore de sa propre construction : c'est cette dimension microcosmique que nous évoquions plus haut. Par ailleurs, le temple en tant qu'objet transitionnel est également un objet de substitution. Il ne s'agit pas ici de se substituer à la mère absente, mais bien de se substituer à soi-même, ou plutôt à la présence de soi. Il fonctionne à la manière d'un miroir – on parle bien de franc-maçonnerie «*spéculative*» : le considérer est une façon aisée parce qu'objectivée de se considérer soi-même. D'une façon générale, la question de la substitution est centrale en franc-maçonnerie, puisque le Maître Maçon se substitue à l'architecte Hiram, et c'est parce que la parole elle-même est substituée que le franc-maçon recherche la vérité.

⁶⁸ Grande Loge de France. *Rituel du 1^{er} Degré symbolique*, op. cit., p.14

4. LE RÔLE DU TEMPLE DANS L’ACCOMPLISSEMENT DES RITUELS

Nous terminerons ce chapitre consacré au temple maçonnique en tant qu’objet symbolique en nous intéressant à la dimension anthropologique du temple, et en essayant de mettre à jour la relation entre la forme de l’espace et la pratique rituelle en tant que telle. Nous essaierons de décrire le rôle que joue le temple dans le déroulement des rituels maçonniques, ainsi que la dimension itérative qu’on peut discerner entre le temple et la réalité de l’expérience immanente qu’il procure d’un côté, et sa dimension imaginaire de l’autre. Nous évoquerons finalement la problématique plus générale de la relation entre la dimension symbolique du temple, en tant qu’objet de reconnaissance collective, et la notion de modèle, que nous développerons dans le chapitre suivant.

Quelques éléments de vocabulaire maçonnique pour illustrer les pratiques maçonniques

Nous avons abordé, dans le chapitre précédent consacré au temple maçonnique en tant qu’objet social, le détail des différentes pratiques sociales qui se déroulent dans l’enceinte d’un temple maçonnique. Dans ce présent chapitre, consacré à la dimension symbolique de cette pratique collective, nous compléterons cette dimension sociale en rappelant que l’essentiel du travail maçonnique se déroule «*en loge*». Le terme de «*loge*» désigne tout d’abord un groupe de personnes, toutes initiées, se réunissant de façon régulière dans le cadre d’un rituel spécifique. La loge est dite «*ouverte*» au début de chaque réunion, et «*fermée*» à l’issue de celle-ci. Le terme de «*loge*» désigne donc à la fois le groupe de personnes et l’activité rituelle qui les réunit, au contraire de la notion d’«*atelier*» qui désigne spécifiquement le groupe de personnes ou l’association de celles-ci, et qui met l’accent sur la loge en tant que lieu de travail. Les loges peuvent par ailleurs être désignées par des termes spécifiques suivant les rites et/ou les degrés auxquels elles travaillent : au *Rite Écossais Ancien & Accepté*, on trouve les termes de «*loge symbolique*», «*loge de perfection*» ou «*parvis*», «*chapitre*», «*aréopage*», «*tribunal*» ou «*consistoire*» qui, tous, désignent des loges à différents degrés.

La réunion d’une loge s’appelle une «*tenue*» dès lors qu’il s’agit d’une réunion rituelle. Le terme est générique, même si l’on trouve parfois les termes de «*chambre de compagnons*» pour une tenue au 2^e degré et «*chambre du milieu*» pour une tenue au 3^e degré, ces termes faisant référence au modèle salomonien que nous avons évoqué plus haut. Les tenues sont régies selon un rituel précis, qui peut différer d’un «*rite*» à l’autre, même si, pour l’essentiel, la structure est toujours la même. Nous décrirons dans le chapitre suivant la disposition spatiale type et sa genèse. Notons

à ce stade que les rituels définissent pour chaque tenue la position dans l'espace des différents acteurs, leur rôle spécifique, les mouvements et les déplacements qui caractérisent leur fonction, etc. C'est précisément dans ces dispositifs que nous entendons trouver la matière de notre analyse.

La tenue maçonnique en tant que pratique ritualisée

Nous avons abordé au début de ce chapitre la symbolique maçonnique sans nous appesantir sur les pratiques maçonniques en tant que telles, notamment dans leur dimension symbolique. Nous devons donc tout d'abord définir la franc-maçonnerie comme étant sans conteste une pratique collective, même si, dans le travail symbolique, la dimension individuelle reste prédominante. Il est d'usage de dire, dans les loges, que l'initiation maçonnique est une activité individuelle qui se pratique à plusieurs. Au delà de la boutade, il faut noter que cette dimension collective distingue la franc-maçonnerie d'autres approches ésotériques qui se pratiquent de façon isolée, en chambre, à l'aide de manuels et/ou d'objets rituels. Sans qu'on puisse à proprement parler de culte, nous sommes bien confronté en franc-maçonnerie à une pratique collective fortement ritualisée, à l'instar de ce qui se pratique dans de nombreuses religions ou églises.

Cette pratique est non seulement collective, mais c'est également une pratique sociale dans la mesure où des liens forts se construisent entre les différents acteurs, parfois de façon très durable. Si assister à un match, ce qui constitue une pratique collective, crée un lien le temps de match, la pratique maçonnique crée des liens en dehors de la pratique elle-même, parfois sur le long terme. Ces liens sociaux peuvent être de plusieurs ordres : ce sont d'abord et principalement des liens d'amitié, que les francs-maçons qualifient plus volontiers de «*fraternels*» au titre qu'on choisit ses amis, et non ses frères, et que les liens fraternels se constituent indépendamment des affinités électives. Au delà de ce passage obligé, on distingue d'autres formes de liens sociaux qui se nouent au sein des loges. Ce sont parfois des liens amoureux, quand des idylles se nouent au sein des ateliers; ce pourquoi la non-mixité a longtemps été de rigueur. Ce peut-être aussi, et parfois malheureusement des liens d'intérêt, dans des affaires qui se nouent entre les membres de la loge. D'une certaine façon, la loge maçonnique forme aussi un microcosme social, reflet de la société de laquelle elle émerge.

De ce point de vue, et ce dès les origines de la franc-maçonnerie, le rituel joue un rôle essentiel qui vise, entre autres, à gommer les aspérités, pour ne pas dire les différenciations sociales. La tenue vestimentaire, qui va jusqu'au port de l'uniforme dans certaines loges féminines, et le caractère interchangeable des offices gomme toute hiérarchie sociale au sein de la loge, comme le montre bien le poème de Kipling que nous avons cité plus haut. Au XVIII^e siècle, le port en loge

de l’épée et du chapeau, quelle que soit la condition sociale des frères, aristocrates ou simples bourgeois, apparaît rétrospectivement comme un avant goût des idéaux révolutionnaires.

L’expression du rituel qui, traditionnellement, énonce qu’on «*laisse les métaux à la porte du temple*» est l’illustration de ce lissage social, les «*métaux*» désignant ici les richesses matérielles, nécessairement profanes et, d’une façon générale, «*tout ce qui brille d’un éclat trompeur*»⁶⁹. Le rituel ne fait pas qu’effacer, du moins le temps d’une tenue, les différenciations sociales, il vise à en établir d’autres : celles qui sont propres à l’espace-temps de la loge, chacun étant «*à sa place et à son office*»⁷⁰ pendant la durée des travaux rituels, mais également celles qui peuvent être construites au delà de cet espace-temps, dans la visée d’une sorte de fraternité universelle.

Le temple comme élément du rituel

Même si le temple, en tant qu’objet matériel, apparaît relativement tardivement dans la genèse de la franc-maçonnerie, et même si des tenues sont possibles dans d’autres lieux que le temple lui-même, comme ce fut le cas dans les camps de prisonniers pendant la deuxième guerre mondiale, ou comme c’est encore le cas dans certaines circonstances, où un local «*profane*» est aménagé spécialement pour le temps de cette tenue, le temple apparaît progressivement comme faisant partie du rituel lui-même, d’abord en tant qu’objet symbolique, c’est à dire un espace disposé et orné d’une façon spécifique et signifiante, mais également en tant qu’objet réel, quand il est conçu selon des règles elles aussi spécifiques.

Deux aspects nous paraissent ici être en jeu : le premier a trait à ce que le rituel, dans ses versions écrites, impose au local en tant que tel, tant en ce qui concerne sa disposition spatiale que les éléments «*imposés*» du décor. Même si, rituellement, rien n’oblige à la permanence du dispositif requis par le rituel, la simple commodité implique cette forme de permanence qui consiste à ne pas monter puis démonter le dispositif spatial pour chaque tenue. On prenait autrefois le soin, quand le lieu était ouvert pour des conférences publiques, par exemple, de déposer les éléments du décor spécifiquement attachés aux rituels, qui devaient rester cachés aux yeux des profanes. C’était notamment le cas du Delta lumineux à l’Orient, des pierres brutes et taillées ou de la corde à douze nœuds. Depuis certaines émissions de télévision, qui ont expliqué au grand public l’emplacement et le sens de ces principaux éléments, l’usage est plutôt de maintenir en place ces éléments symboliques qui deviennent le support, lors d’ouvertures au public ou à l’occasion des *Journées du Patrimoine*, par exemple, d’échanges entre les guides bénévoles d’un jour, initiés, et un public légitimement curieux. De fait, le temple, en tant que dispositif,

⁶⁹ Grande Loge de France, Rituel du 1^{er} Degré symbolique, op. cit., p.33

⁷⁰ Idem, p.14

DESCRIPTION DE LA LOGE

Le local où se tient la Loge aura, de préférence et si la disposition des lieux le permet, la forme d'un « carré long », c'est-à-dire un PLAN RECTANGULAIRE comme celui du Temple de Salomon.

Sur les proportions du « carré long » des anciens Maîtres Maçons, nous en sommes réduits à des suppositions. Nous savons qu'ils utilisaient dans leurs constructions plusieurs sortes de proportions pour tracer un plan rectangulaire, notamment :

- le rectangle de largeur 1 et de longueur 1,618... construit sur le Nombre d'Or;
- le double carré de largeur 1 et de longueur 2. Il donne la clef de la division d'une droite en moyenne et extrême raison, division que les « opératifs » ont appelé la Section dorée d'où est tiré le Nombre d'Or. Dans le Temple de Salomon, ce sont les proportions du « Hékal ou Saint »;
- le triple carré de largeur 1 et de longueur 3 : ce sont les proportions de l'ensemble du sanctuaire dans le Temple de SALOMON, c'est-à-dire du DEBIR ou SAINT des SAINTS, 1 sur 1, et du HEKAL ou SAINT, 1 sur 2. Se reporter au Premier Livre des ROIS, chapitre 6, versets 2 et 3 et 17 à 20 inclus; aussi au Deuxième Livre des Chroniques, chapitre 3, versets 1 à 8 inclus;
- le rectangle de largeur 3 et de longueur 4, dit de PYTHAGORE. Ce sont les proportions 3, 4 et 5 qui permettent de tracer l'équerre parfaite, celle fixée au sautoir du Vénérable Maître.
- le rectangle construit de deux triangles dont les angles sont de 30, 60 et 90 degrés, sa largeur est la moitié de sa diagonale, il est en quelque sorte la quadrature du Delta rayonnant (triangle équilatéral). Parce qu'il n'est ni trop long (double carré) ni trop court (rectangle de Pythagore), nous l'avons retenu pour le plan de la Loge qui figure dans ce rituel.

Dans ce plan le seuil de l'Orient délimite le pavé mosaïque, un rectangle de 3 sur 4 au centre duquel se trouve le Tableau de Loge entouré de trois piliers supportant les chandeliers (les petites lumières).

Le sol du local est idéalement constitué par un pavement de carreaux noirs et blancs composé comme un échiquier ou un damier et que l'on nomme Pavé Mosaïque. Autrement, on le rappelle en l'incorporant en réduction au centre du local à l'endroit où l'on place le Tableau de Loge (voir sur le plan de la Loge).

Le local ne doit pas laisser entrer la lumière du jour, ni les bruits extérieurs, il n'a qu'une porte, si possible à deux vantaux, elle est située dans l'axe médian du local et elle indique l'Occident. Parfois, deux autres fausses portes sont peintes ou simulées au milieu du mur du Midi et au milieu du mur de l'Orient, derrière le Vénérable Maître. La porte de l'Occident est entourée par les colonnes B. : et J. : , B. : à gauche en entrant et J. : à droite selon les indications bibliques données au Premier Livre des Rois, chapitre 7, versets 15 à 22.

Le plafond du local s'appelle la Voûte étoilée, c'est-à-dire que peint en bleu il montre quelques étoiles notamment la Grande et la Petite Ourse avec, au centre du plafond, l'Etoile Polaire qui doit être à l'aplomb du centre du Tableau de Loge. En effet, des Loges maintiennent l'usage de suspendre à la Polaire un fil à plomb qui symbolise l'Axe du Monde.

La Voûte étoilée est entourée par un cordeau à douze nœuds qui court en frise sous la corniche du plafond et qui se termine par une houppe de chaque côté de la porte de l'Occident à l'endroit des Colonnes B. : et J. : . Les nœuds sont appelés lacs d'amour (prononcer lâ), ce sont de vrais nœuds qui se bloquent lorsque l'on tire sur leurs extrémités.

Le cordeau et ses douze lacs d'amour correspondent à la ceinture zodiacale et à ses douze signes (sur l'utilisation opérative du cordeau voir la description du Tableau de Loge).

Si l'Orient est orné de tentures, celles-ci sont rouges.

DISPOSITION DE LA LOGE

Le V. : M. : siège à l'Or. : et son Plat. : est surélevé de trois marches au-dessus du Pavé Mosaïque. Sur ce Plat. : sont placés une Epée flamboyante, un Maillet et une Etoile. Contre ce Plat. : , de manière à être bien visible de tous les FF. : , la « Patente de Constitution » de la L. : , délivrée par la G. : L. : D. : F. : .

Au-dessus du siège du V. : M. : se trouve un DELTA RAYONNANT portant en son milieu L'ŒIL SYMBOLIQUE. Il est entouré du Soleil et de la Lune; au R. : E. : A. : A. : , le Soleil est côté Midi et la Lune côté Sept. : .

A la gauche du V. : M. : prend place le Dép. : . A sa droite se placent les visiteurs de marque.

- * *Le 1^{er} Surv. :* siège à l'Occ. : près de la Col. : B. : et son Plat. : est élevé de deux marches.
- * *Le 2nd Surv. :* siège au milieu de la Col. : du Midi, son Plat. : est élevé d'une marche.
- * *L'Orat. :* est placé à la gauche du V. : M. : et le Secr. : à sa droite; leurs Plat. : se trouvent à l'Or. : .
- * *Le Trés. : et l'Hosp. :* sont placés respectivement en correspondance de l'Orat. : et du Secr. : , mais leurs Plat. : sont en tête de Col. : .
- * *L'Exp. :* est placé en avant du F. : Hosp. : à la disposition du V. : M. : .
- * *Le M. : des Cér. :* en avant du F. : Trés. : à la disposition du V. : M. : .
- * *Le Couv. :* est à l'intérieur du T. : , à l'Occident, près de la porte, face au V. : M. : .

Les FF. : se rangent sur les banquettes disposées longitudinalement et qui constituent ce qu'on appelle symboliquement, « Col. : ». Selon une autre interprétation, ce sont les FF. : eux-mêmes qui constituent les Col. : du T. : . Ils se placent de la manière suivante :

- * *Les App. :* sur les rangs arrière, au Sept. : ;
- * *Les Comp. :* sur les rangs arrière, au Midi;
- * *Les MM. :* sur les premiers rangs, au Sept. : et au Midi.

Il est absolument indispensable que les FF. : se groupent ainsi par catégories car le bon travail sur le Chantier ne peut être réalisé sans cet ordre rigoureux.

Il y a, dans la L. : , TROIS GRANDES LUMIÈRES et TROIS PETITES LUMIÈRES.

Ces dernières sont les trois Etoiles symbolisant les vertus qui permettent la construction du T. : : SAGESSE, FORCE, BEAUTE.

L'Etoile allumée à l'angle Sud-Est du Tabl. : correspond à la SAGESSE (V. : M. :); celle du Nord-Ouest à la FORCE (1^{er} Surv. :) et celle du Sud-Ouest à la BEAUTÉ (2nd Surv. :).

Les TROIS GRANDES LUMIÈRES sont indispensables pour que la L. : puisse être régulièrement ouverte. Elles sont constituées par: le V. : L. : S. : , (à la G. : L. : D. : F. : , c'est la Bible), le COMPAS et L'ÉQUERRE.

On les place sur l'« Autel des Serments », situé au pied des marches de l'Or. : devant le Plat. : du V. : M. : , recouvert d'une étoffe bleue bordée de rouge.

Le V. : L. : S. : sera ouvert pendant les Travaux au Prologue de l'Evangile de Saint Jean.

Les deux autres Lumières seront placées dessus, de manière que l'Equerre à deux branches égales couvre les deux pointes du Compas.

Une « P. : BRUTE » est posée au pied de l'Or. : , côté Sept. : . Une « P. : CUBIQUE » est posée au pied de l'Or. : côté Midi.

Le « TABL. : DE L. : », groupant les principaux symboles du grade, sera tracé ou exposé par l'Exp. : , à l'ouverture des Trav. : , entre les Trois Piliers.

Fig. 8 : «Disposition de la loge» – Extrait du Rituel du 1^{er} Degré Symbolique, Grande Loge de France, op. cit., p.6
Source : Collecton personnelle

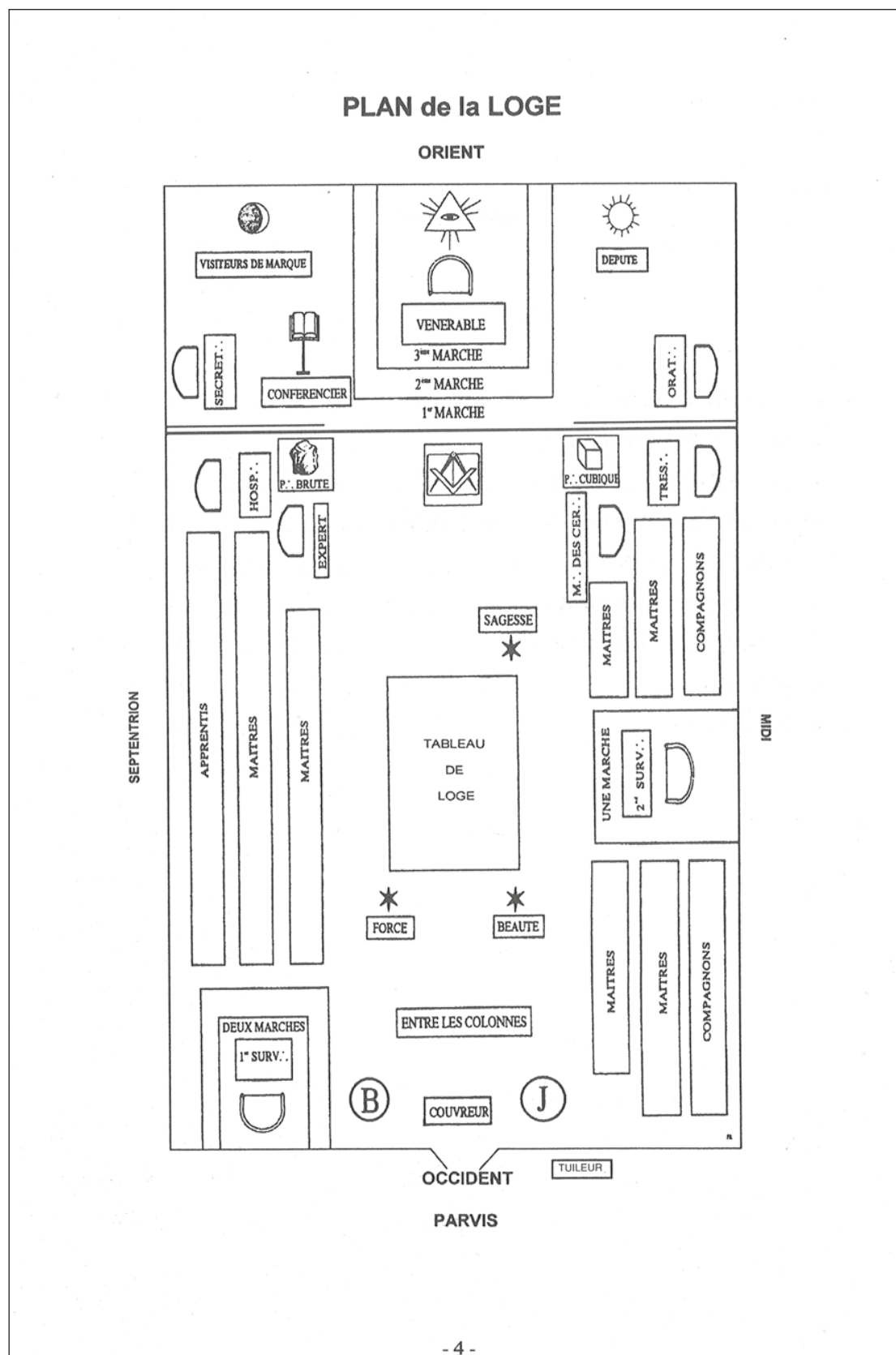


Fig. 9: «Plan de la loge» – Extrait du Rituel du 1^{er} Degré Symbolique, Grande Loge de France, op. cit., p.4
Source: Collection personnelle

est lui-même objet symbolique, partie intégrante du rituel dans lequel il est décrit dans le détail (voir fig. 7 à 9 pour le rituel en vigueur à la Grande Loge de France).

Le deuxième aspect a trait à l'enrichissement progressif du temple, notamment dans son ornementation symbolique. En effet, même si, ces dernières années, les faibles moyens financiers des loges a quelque peu appauvri l'appareillage ornemental des temples maçonniques, ceux-ci ont pu, notamment au tournant du XX^e siècle, faire preuve d'une profusion incroyable dans l'accumulation d'éléments signifiants, sous forme de séries de fresques, par exemple, autant que sous forme d'éléments ornementaux. Cette surcharge décorative, en sus des éléments requis par le rituel, joue également un rôle dans cette forme de conditionnement psychologique des présents que constitue le rituel et le décor dans lequel il se déroule. Parlant du rituel, nous avons évoqué plus haut une forme de chorégraphie. Celle-ci impose un cadre, une scénographie, dont le temple constitue le décor et le praticable essentiel.

Le temple comme phénomène itératif entre le réel et le virtuel

Nous avons donc décrit le temple comme objet symbolique et comme faisant partie intégrante des rituels maçonniques. Reste à tenter de définir le mode opératoire, c'est à dire comment fonctionne cet objet rituel, tout au moins dans l'esprit de ceux qui le pratiquent. Deux «*temples*» cohabitent dans le même espace-temps : il y a le temple réel, matériel, objet architectural défini par ses dimensions et les matériaux dont il est constitué. C'est sur celui-ci qu'a porté l'essentiel de notre recherche. Et puis il y a le temple virtuel, symbolique, objet spirituel dont l'analyse et la compréhension relève de la libre interprétation de chacun. L'un est le reflet de l'autre, dans le même processus de mise en abîme que nous évoquions plus haut à propos des dimensions symboliques, microcosmiques et macrocosmiques du temple en tant qu'objet symbolique.

Cet effet miroir est réciproque : le temple maçonnique réel, comme nous l'avons montré, constitue une représentation métaphorique du temple symbolique virtuel – certains diront du «*temple spirituel*». Pour beaucoup de francs-maçons, ce temple n'est que représentation, ce pourquoi le patrimoine maçonnique a été tellement négligé par les obédiences maçonniques elles-mêmes qui, pendant très longtemps, n'ont vu dans leurs temples que des moyens logistiques nécessaires au bon déroulement de leurs réunions. En tenue, dans le cadre du rituel, le temple fonctionne comme un écran de projection : comme l'ensemble des objets symboliques qu'il abrite, il est le support d'un imaginaire lui-même porté par une dramaturgie parfois spectaculaire (fig. 10). La qualité des décors, l'éclairage dramatique – le recours à la bougie reste très répandu dans les loges⁷¹ – et le

⁷¹ BERESNIAK Daniel & HAMANI Laziz. *Symboles des francs-maçons*. Paris : Assouline, 1997

déroulement des rituels finissent par construire un autre temple, imaginaire, celui-ci, dont les murs et les décors ne constituent que la partie visible, mais qui, pour de nombreuses personnes présentes, est bien plus réel que cette réalité directement perceptible. D'ailleurs cette dernière, sans le rituel qui s'y déroule, n'est finalement que virtuelle, en ce qu'elle n'est qu'un support vide, exactement comme le décor d'un spectacle sans le spectacle pour lequel il a été conçu.⁷²

⁷² GRUSON François. *Arquitectura masonica, arquitectura del spiritu in Papeles de Masoneria n°VI*. Madrid : Centro Iberico de Estudios Masonicos, 2011

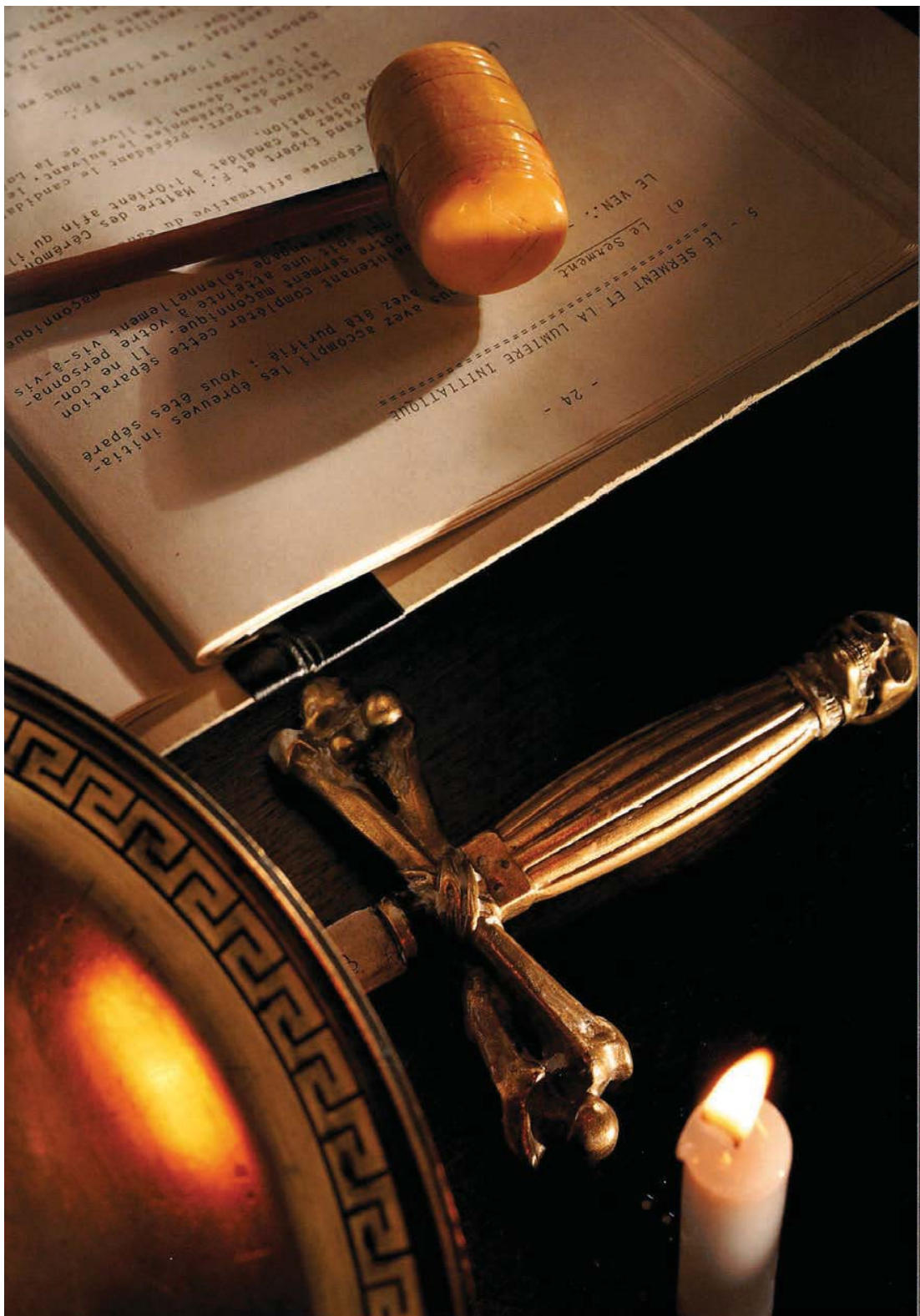


Fig. 10: Vue d'ambiance : plateau de Vénérable Maître – Photographie : Laziz Hamani
Source : Daniel Beresniak, 1997

CHAPITRE III – LE TEMPLE MAÇONNIQUE EN TANT QUE MODÈLE

Nous avons traité dans le chapitre précédent de l'univers symbolique de la franc-maçonnerie et de la place du temple dans cet univers symbolique. Nous aborderons dans ce troisième chapitre le temple maçonnique en tant que modèle architectural, celui-ci étant précisément issu de ce substrat symbolique que nous venons de décrire.

Après avoir tout d'abord défini la notion de modèle, d'en poser la problématique et de l'avoir distinguée de celle de type, nous évoquerons le rôle du rituel, et en particulier de sa fixation par l'écrit, dans la mise en place de ce modèle architectural. Nous évoquerons particulièrement la figure du temple, et en particulier le rôle du temple de Salomon en tant que *mythème*, notion que nous empruntons au sociologue Gilbert Durand¹, et en tant qu'élément fondateur de la structure spatiale de la loge, et donc du modèle architectural du temple maçonnique.

Nous évoquerons ensuite les invariants de ce modèle et, a contrario, les variations observables selon les rites pratiqués et/ou les tropismes que nous avons évoqués au cours du précédent chapitre.

¹ DURAND Gilbert, Les mythes fondateurs de la franc-maçonnerie, Paris, Dervy, 2002

1. DÉFINITIONS ET PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE

1.1. Quelques éléments de définition

Notion de modèle – approche formelle et architectonique

Notre travail se base principalement sur l'hypothèse que le temple maçonnique constitue un modèle, mais que les édifices qui relèvent de cette dénomination de «*temple maçonnique*» présentent des variations par rapport à ce modèle, variations liées aux différents tropismes que nous avons évoqués dans le chapitre consacré au rôle social du temple maçonnique, et que nous allons développer plus loin dans leur dimension architecturale. Ici, la notion de *modèle* est à prendre dans son sens premier, c'est à dire comme un objet, à la fois réel en tant que prototype, et virtuel en tant qu'archétype, à partir duquel vont se «*modeler*» les objets construits². Il s'agit en quelque sorte d'une matrice formelle, mais également fonctionnelle à partir de laquelle va se décliner la production des édifices eux-mêmes.

Ici, l'origine de la matrice est le rituel lui-même, qui définit le temple en tant que lieu ordonné aussi bien dans le temps – le déroulement du rituel – que dans l'espace, avec le positionnement des différents acteurs. La notion d'ordonnancement est ici liée à l'étymologie même du mot rite, qui vient de *rita* en Sanskrit qui signifie «*ordre*». Nous allons montrer que ce modèle, d'ordre rituelique, préexiste historiquement aux édifices eux-mêmes qui finiront, dans leur variantes locales ou chronologiques, à constituer une typologie, dont les différents types, liés par exemple aux tropismes que nous avons abordés au chapitre précédent, constituent en quelque sorte les variables du modèle.

Notion de type – approche sociologique et anthropologique

Nous empruntons ici la notion de type aux approches typo-morphologiques telles qu'elles se développent en Italie dans les années 1970, puis dans les années 1980 en France autour de personnalités telles que Henry Lefebvre, Henri Raymond³ ou, plus récemment, Jean-Pierre Frey. Nous retiendrons tout particulièrement les approches d'Henri Raymond qui, en tant que sociologue et à plusieurs reprises, a insisté sur la typologie en tant que mode d'analyse du fait architectural et urbain, et non comme mode de conception de l'architecture, et notamment comme mode de conception ou de *design* du logement.

² VARENNE Franck & SILBERSTEIN Marc (dir.), *Modéliser et simuler. Épistémologies et pratiques de la modélisation et de la simulation*. Paris : Matériologiques, 2013

³ FERRAND-BECHMANN Dan. *À propos de Henri Lefebvre et Henri Raymond, Témoignage pour l'histoire de la sociologie*, in *Varia* n°2, Socios-Logos, 2007

Cette approche analytique insiste particulièrement sur la relation qu'elle met en relief entre les différentes formes de logements – la *typologie architecturale* – et la forme de la ville – la *morphologie urbaine*, au travers de ce que la critique structuraliste italienne a regroupé sous le concept de «*typomorphologie*». Henri Raymond, dont nous avons été l'élève, définissait dans ses cours la typologie comme étant «*la spatialisation des pratiques sociales*». Cette définition, qui renvoie aux champs de l'anthropologie et de la sociologie, nous intéresse tout particulièrement en ce qu'elle entend poser une relation observable et mesurable entre *la* ou *les* pratiques des acteurs et la forme de l'architecture qui les abrite. Ici, l'observation et la définition des pratiques constituent finalement une véritable clé de compréhension des phénomènes en jeu en proposant une véritable phénoménologie de la génération des formes de l'architecture, ce que Patrice Ceccarini, plus récemment, a défini sous le terme de *morphogénèse*⁴. Sans entrer dans la technicité savante des approches systémiques de Ceccarini, nous aborderons le lien qu'on peut établir, au moins sur le plan historique, entre la fixation des rituels maçonniques, que nous considérons comme une pratique sociale ritualisée, c'est à dire codifiée, et celle du temple maçonnique en tant que forme architecturale observable.

Pour autant, ce qui caractérise la notion de type, de notre point de vue, c'est bien l'idée d'une forme invariante, indépendante de tout phénomène d'échelle. C'est particulièrement ce que montre le travail de Bernard Huet et de Christian Devillers, notamment dans leur analyse de l'habitat ouvrier. Dans cette approche, imprégnée d'une pensée structuraliste, sinon marxiste, ces auteurs élargissent la notion de pratique non seulement aux usages internes, mais également, aux modes de production du bâti qui, d'une certaine façon, jouent aussi un rôle majeur dans la génération des formes architecturales. Chez Bernard Huet comme chez Henri Raymond, cette démarche, qui mériterait à nos yeux d'être revisitée, s'applique aussi bien à l'analyse historique de l'habitat patronal au Creusot⁵ pour l'un qu'à la sémiologie sociocritique de la villa palladienne⁶ qui, pour l'autre, relève bien autant des conditions économiques de sa production que du génie propre de l'architecte qui l'a conçue.

D'une certaine façon, cette approche de la notion de type nous intéresse tout particulièrement dans notre recherche en ce qu'elle met clairement en relation les formes et les pratiques, et en particulier, dans ces dernières, les différentes conditions de production de ces formes apparemment invariantes. C'est pourquoi nous proposons ici de définir le *type* comme étant l'expression des différentes variantes d'un même modèle.

⁴ CECCARINI Patrice. *Essai de formalisation dynamique de la cathédrale gothique : morphogénèse et modélisation de la Basilique Saint-Denis : les relations entre théologie, sciences et architecture au XIII^e siècle à Saint-Denis*. Thèse de doctorat en Histoire et Civilisations, sous la direction de Hubert Damish et Jean-Claude Bonne, EHESS, 2001

⁵ DEVILLERS Christian & HUET Bernard. *Le Creusot : naissance et développement d'une ville industrielle, 1782-1914*. Paris : Champ-Vallon, 1981

⁶ RAYMOND Henri. *Commuter et transmuter : la sémiologie de l'architecture*, in *Sémiotique de l'Espace*, in *Communications*. Volume 27 n°1 p.103-111, 1977

Notion d'orthodoxie ou de régularité maçonnique

La franc-maçonnerie se définit volontiers comme un «*ordre initiatique*». Cette notion d'«*ordre*» nous intéresse ici en ce qu'elle fait référence à celle de «*règle*» et que, de ce point de vue, elle nous renvoie à l'idée de modèle. La franc-maçonnerie se conforme en effet à un certain nombre de règles, qu'il s'agisse de règles écrites, constitutionnelles ou réglementaires, ou de règles non écrites, qui se transmettent le plus souvent dans le secret des loges et que les francs-maçons regroupent sous le vocable de «*tradition*», parfois avec un T majuscule. Il y a ensuite l'ensemble des rituels eux-mêmes, qui devraient constituer un corpus oral et gestuel mais qui, pour des raisons de commodité d'une part, mais aussi pour un souci de respect d'une certaine forme d'orthodoxie d'autre part, sont finalement consignés par écrit dès le commencement de la franc-maçonnerie, même si la tradition anglo-saxonne privilégie encore aujourd'hui l'apprentissage par cœur des rituels. Leur mise en œuvre sans aucun support vise en effet à conserver toute leur théâtralité, surtout quand ces rituels se déroulent dans des édifices qui tiennent davantage du théâtre que du temple au sens où nous l'entendons ici.

A la notion d'«*orthodoxie*», sans doute trop connotée religieusement, et peu compatible avec un ordre qui se définit parfois comme «*adogmatique*», la franc-maçonnerie préfère celle de «*régularité*», notion qui fait ici explicitement référence à la règle ou aux règles, ou plutôt au respect de celles-ci. Or, comme nous l'avons montré dans notre première partie, la naissance de la franc-maçonnerie est un phénomène beaucoup trop complexe et multiple pour qu'on puisse affirmer l'existence d'une tradition unique, n'en déplaise aux tenants de la pensée de René Guénon⁷. Dès lors, cette notion de régularité ne peut elle-même s'appliquer qu'à un corpus de règles hétérogènes, multiples et variables selon les époques et les lieux.

La franc-maçonnerie *mainstream* anglo-saxonne a fixé très tardivement – en 1929, soit plus de deux siècles après sa création – ses propres critères de régularité que la Grande Loge Unie d'Angleterre impose désormais à toute obédience maçonnique dans le monde et qui voudrait être reconnue par elle⁸. Pour autant, ces règles relèvent davantage de questions de croyance ou de positionnement éthique ou philosophique des membres, plutôt que dans l'imposition de tel rite ou de telle forme de rituel : la Grande Loge Unie d'Angleterre a toujours admis une certaine diversité de ce point de vue, même si elle limite le champ de sa reconnaissance, et donc de la notion de régularité, aux seuls degrés symboliques⁹, en dehors de toute notion de «*hauts grades*» ou de «*side masonry*».

⁷ GUENON René. *Études sur la Franc-maçonnerie et le Compagnonnage*, Paris : Éditions Traditionnelles, 1977 [réédition d'un recueil en deux volumes de divers articles, réunis en deux tomes en 1964-1965 aux Éditions Guy Trédaniel]

⁸ Il s'agit de la «*Règle en 8 points*» adoptée le 4 septembre 1929 par la Grande Loge Unie d'Angleterre.

⁹ Y compris le degré d'«*Arche Royale*» considéré comme composante intégrante de la maîtrise, et non comme un *Side Degree*.

D'un autre côté, les rituels – notamment dans leur version écrite – constituent de véritables règles de comportement en loge, en ce qu'ils définissent par avance les mots, les gestes et les déplacements des acteurs, telle une véritable liturgie. C'est donc les rituels qui définissent et imposent aux acteurs l'organisation spatiale de la loge elle-même, mais également des activités qui y sont attachées, qu'il s'agisse des locaux liés à la réception des candidats, comme le «*cabinet de réflexion*», par exemple, ou la salle réservée aux «*agapes*», qui abrite les banquets rituels ou «*banquets d'Ordre*», lesquels sont également codifiés dans des rituels imprimés, aussi bien sous forme écrite que sous forme de représentation graphique.

De ce point de vue, les rituels, notamment dans leur version imprimée, qui combinent le plus souvent les paroles énoncées aux indications gestuelles ou aux dispositions spatiales, constituent de véritables programmes de mise en espace, surtout quand ils sont illustrés de plans ou de schémas indicatifs (voir chapitre précédent, figures 7 à 9). Ceux-ci vont d'ailleurs nous être particulièrement précieux quand il s'agira notamment de comprendre la genèse du modèle du temple maçonnique, et notamment celle du modèle salomonien, lié à la figure graphique du temple de Salomon à Jérusalem.

1.2. *La question de la relation entre forme spatiale et pratique rituelle*

Hypothèse initiale du travail de recherche

Notre hypothèse de travail énonçait la possibilité de pouvoir établir un lien entre la forme architecturale, et en particulier la forme des espaces architecturaux, et les pratiques qui s'y déroulent, tout particulièrement quand ces pratiques sont ritualisées, c'est à dire soumises à une forme de codification et de répétition. Cette hypothèse de travail s'appuyait sur la définition du type en tant que «*spatialisation des pratiques sociales*» telle que nous venons de la développer. Plutôt que l'approche sociologique à laquelle se référait Henri Raymond en tant que sociologue, nous envisagions ici une approche plus anthropologique, davantage basée sur l'observation et l'analyse des phénomènes liés aux pratiques et aux usages, que sur une approche quantitative ou statistique des phénomènes propres aux méthodes de la sociologie. Cette hypothèse fut notre première approche de ce travail de recherche, avant que le constat d'une véritable absence de corpus de ce que nous avions retenu comme objet d'étude, l'architecture maçonnique, ne prenne le pas sur le questionnement initial. Nous ne mentionnerons donc ici que quelques aspects de cette problématique, qu'il nous faudra sans doute reprendre et développer dans nos travaux futurs, dès lors que le corpus sur lequel nous entendons travailler aura été, à la suite de ce travail, suffisamment constitué, développé et analysé en tant que tel.

Notion de «concrétion»

Le premier aspect de cette problématique est l'idée de «concrétion» que nous avons rapidement abordée un peu plus haut. Nous proposons cette notion pour illustrer la capacité de l'architecture à se «mouler» non pas *dans*, mais *autour* de la pratique. Dès lors qu'une pratique est codifiée, qu'elle impose des positionnements et/ou des mouvements structurés dans l'espace et dans le temps, on constate que l'architecture s'y conforme à l'image de la coquille d'un mollusque ou d'un escargot qui se forme autour du corps en une sorte de concrétion, émanation solide autour d'une pratique formellement ductile, sans que pour autant cette forme en tant que telle ne soit guidée par des présupposés organiques ou compositionnels. D'une certaine façon, c'est exactement ce qu'énonce l'architecte Louis Sullivan¹⁰ quand il affirme : «*Form follows fonction*», c'est à dire «*la forme suit la fonction*»^{11 12}, à ceci près qu'il s'agit moins d'une «*suite*» que d'une émanation solide, constitutive de ce que nous appelons la «concrétion».

Ce qui nous intéresse ici est de comprendre les phénomènes à l'œuvre pour que cette «concrétion» s'opère, c'est à dire chercher à comprendre comment la forme devient *de facto* le résultat de ce qui se développe en son sein. Notre intérêt pour les pratiques rituelles vient précisément de leur caractère codifié : cette codification, parfois écrite, permet aisément de mettre à jour les spécificités formelles de leur rapport à l'espace de façon explicite et non implicite.

À la lecture des rituels, la description des paroles énoncées, des gestes et du déroulement des déplacements forme une véritable chorégraphie qui, elle même, définit l'espace avec une grande précision. Dans le cas de la franc-maçonnerie, le cadre est même très souvent décrit, et même prescrit. Notre ambition, de ce point de vue, serait d'établir un parallèle entre cette forme écrite et décrite de l'espace et la forme de l'espace architectural qui l'abrite.

D'autres objets d'étude possibles

Dès lors, d'autres objets d'étude que les édifice maçonniques sont possibles. Par exemple, la relation entre les formes de liturgies chrétiennes et celles des édifices religieux vient bien évidemment à l'esprit même si cette matière elle-même semble curieusement avoir été assez peu étudiée. De même, nous aurions pu nous intéresser aux lieux destinés aux grandes manifestations populaires, lesquelles sont généralement largement codifiées et ritualisées. Ainsi, pourrions-nous étudier la relation entre le stade en tant que forme architecturale et le déroulement des rencontres

¹⁰ SULLIVAN Louis. *Autobiography of an Idea*. New York City, Press of the American institute of Architects, 1924

¹¹ Etant rappelé ici que, si cette phrase est souvent attribuée à Sullivan qui l'a souvent employée, ce dernier l'a lui-même empruntée au sculpteur Horatio Greenough (1805-1852) dont les écrits ont précédé la pensée fonctionnaliste moderne. Voir :

¹² GREENOUGH Horatio. *Form and Function : Remarks on Art*, Berkeley : University of California Press, 1947 (réédition),

sportives en tant que rite populaire, ou bien l'espace de l'arène, dont la forme n'a pas varié depuis l'Antiquité, et la corrida en tant que pratique particulièrement ritualisée et dotée d'une haute valeur symbolique pour ceux qui la pratiquent ou la comprennent.

Plus généralement, et à la suite des travaux et des cours de Dominique Spinetta¹³, nous aurions pu nous intéresser aussi à la façon dont se constituent les groupes humains dans des espaces publics considérés comme «*ordinaires*», telle qu'une place publique ou une terrasse de café. La notion même d'«*ordinaire*» nous intéresse en ce qu'elle renvoie à l'idée d'un *ordre* qui, précisément, régit la conformation de ces espaces abritant des pratiques tout aussi «*ordinaires*».

Plus prosaïquement, ce que la sociologie de l'habitat a dénommé à la suite de Pierre Bourdieu l'«*habitus*»¹⁴ renvoie, d'une certaine façon, à une lecture codifiée des pratiques de l'habiter, lesquelles renvoient à leur tour à des formes d'obligations culturelles et/ou religieuses. Il est aisé d'établir la relation entre la conformation d'un logement ou même d'une pièce d'habitation avec l'organisation des pratiques de l'habiter dans l'espace et dans le temps. Ce peut être le cas de la séparation des hommes et des femmes dans l'habitat traditionnel méditerranéen ou, par exemple, la multiplication des écrans ces dernières années, qui a fait perdre au poste de télévision la fonction focalisatrice qui était la sienne depuis les années 1960, réduisant ces dernières années le rôle du séjour à une forme de cuisine agrandie.

D'une certaine façon, tous ces exemples présentent des qualités suffisantes pour devenir l'illustration de l'hypothèse que nous entendons démontrer. Nous avons cependant préféré nous concentrer sur une pratique que nous connaissons bien, et dont l'étude est largement renseignée par une littérature particulièrement abondante aussi bien sur la genèse de ses rituels au XVIII^e siècle que sur l'étude exégétique de ces rituels eux-mêmes, et par des archives aussi abondantes qu'accessibles.

¹³ DONNADIEU Brigitte. *L'apprentissage du regard : leçons d'architecture de Dominique Spinetta*. Paris : Éditions de la Villette, 2002

¹⁴ BOURDIEU Pierre. *Le sens Pratique*. Paris : Éditions de Minuit, 1980

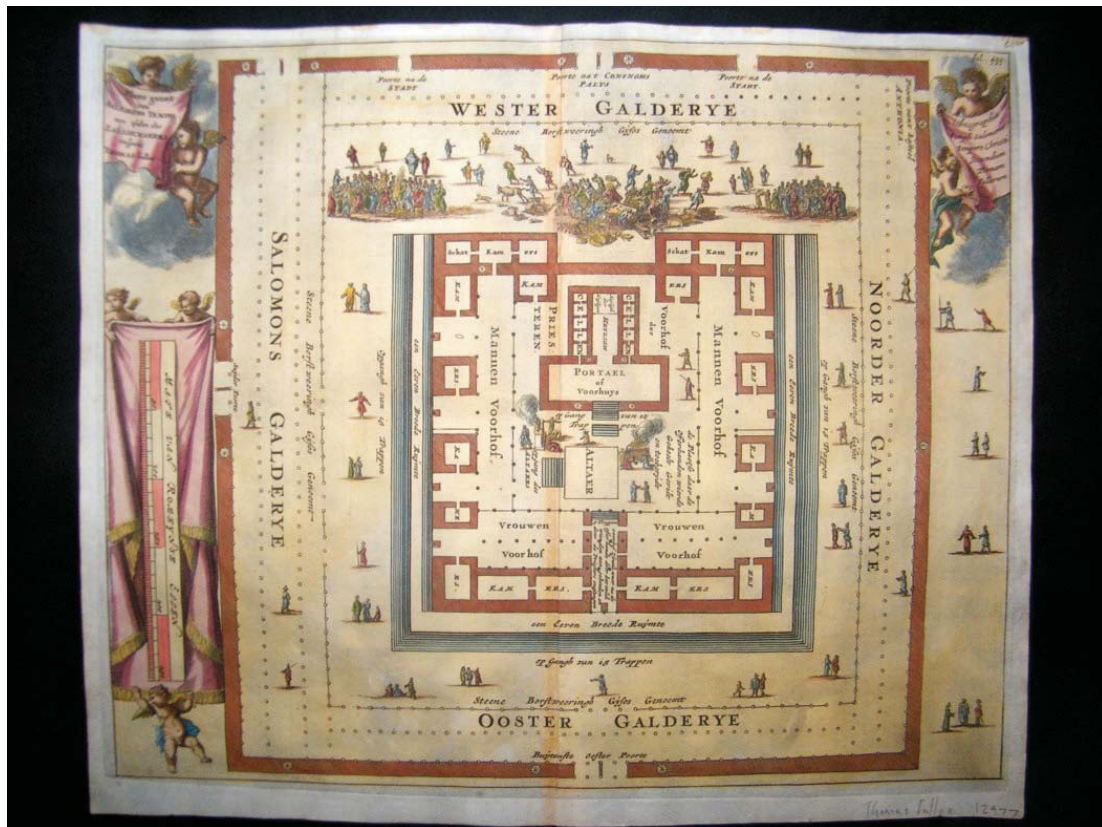


Fig. 1 : «Platte Gront van Salomon's Tempel ten tyden des Zalighmakers volgens» : Plan du temple de Salomon, gravure coloriée à la main, in : « Asia, oder Genaue und Grundliche Beschreibung des gantzen Syrien und Palestins, oder Gelobten Landes », Olfert Dapper, Amsterdam, 1641

Source : <http://www.albion-prints.com/israel-solomons-temple-plan-1681-fine-hand-colored-dapper-thomas-fuller-37861-p.asp>

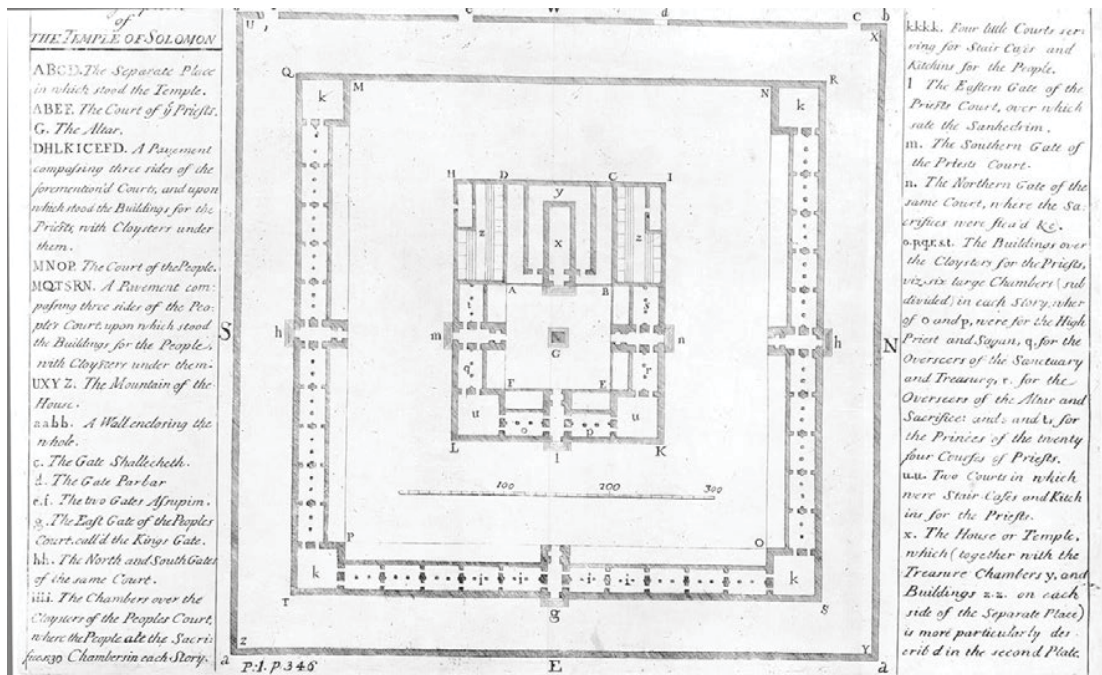


Fig. 2 : Restitution du plan du temple de Salomon in : « The chronology of ancient kingdoms amended », Isaac Newton, Londres, 1728

Source : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Isaac_Newton's_Temple_of_Solomon.jpg

2. DIFFÉRENTES APPROCHES DU MODÈLE

2.1. Définition du modèle théorique à partir des rituels

Nous avons décrit dans le chapitre précédent le temple maçonnique et sa construction en tant que mythes fondateurs de la symbolique maçonnique¹⁵. Au delà de cette dimension mythémique, le temple maçonnique doit également nous interpeller en tant que figure architecturale. En effet, si le Maître-Maçon s'assimile nécessairement à la figure d'Hiram, l'architecte mythique du temple, ce dernier nous intéresse en tant que modèle architectural dont la représentation, plus ou moins imaginaire, constitue une sorte de modèle architectural. Nous avons évoqué le rôle des reconstitutions graphiques, telles qu'elles se constituent à la Renaissance, et le rôle qu'elles ont joué dans la fabrication du temple en tant que figure symbolique. Dans la continuité de la Réforme et de la nécessité de comprendre la Bible comme source de connaissance, et donc de la lire dans le texte, la Renaissance va proposer des interprétations plus «archéologiques» en s'appuyant plus précisément sur les descriptions du temple¹⁶, telles qu'on les trouve dans le texte biblique. Ces interprétations nous intéressent en ce qu'elles vont nourrir l'imaginaire représentatif de ce que «pouvait être» l'architecture du temple de Salomon, et, partant, le modèle de ce que «pourrait être» celle de la loge maçonnique, avant même que celle-ci ne se fixe en «temple», c'est à dire en un espace spécifiquement dédié à l'activité rituelle des francs-maçons.

Le modèle salomonien comme mytheme

La construction du temple de Salomon a donc toujours été au centre de l'appareil symbolique de la franc-maçonnerie, même opérative, comme en témoignent les «Anciens Devoirs», et ce bien avant qu'elle n'adopte la légende hiramique comme fondement du grade de Maître-Maçon dans les années 1730. D'une certaine façon, la tradition maçonnique poursuit ici une des interprétations courantes au XVII^e siècle concernant la construction des cathédrales, comprises comme des réinterprétations gothiques du temple tel qu'il est décrit dans l'Ancien Testament. Encore aujourd'hui, de nombreux ouvrages maçonniques perpétuent ce lien légendaire entre temple de Salomon, construction des cathédrales et franc-maçonnerie moderne, en s'appuyant notamment sur la célèbre représentation de la construction du temple telle qu'on la trouve dans les «Antiquités Judaïques» de Flavius Josèphe, illustrées par Jean Fouquet entre 1465 et 1475 (fig. 3)¹⁷.

¹⁵ DURAND Gilbert. *Les Mythes fondateurs de la franc-maçonnerie*. Paris : Dervy, 2002

¹⁶ PINSON Yona. *The Iconography of the Temple in Renaissance Art in Assaph. Studies in Art History* p. 113 à 174, 1996

¹⁷ JOSEPH FLAVIUS. *Antiquités Judaïques, manuscrit illustré par Jean Fouquet*. Paris : BNF, département des Manuscrits, Français 247, fol. 163 (Livre VIII)

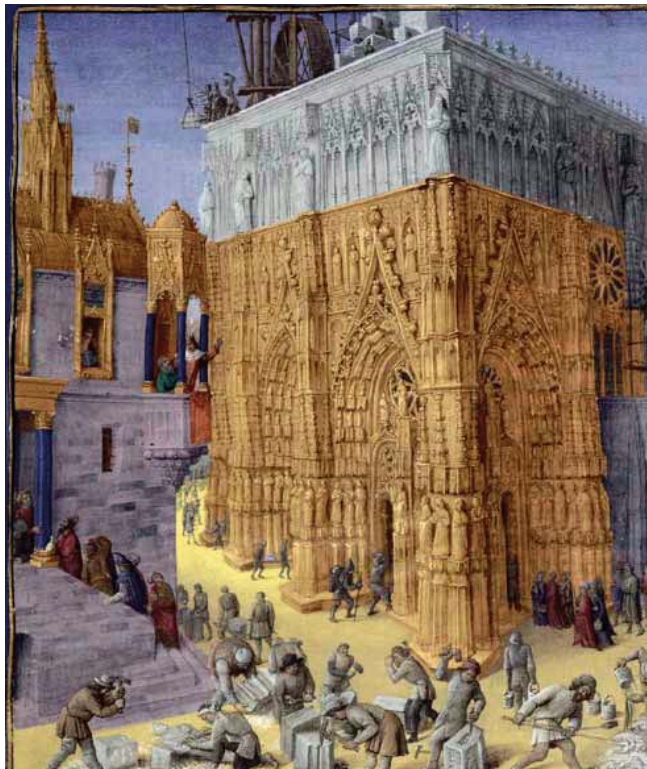


Fig. 3 : Illustration de la construction du Temple de Jérusalem, Flavius Josèphe, *Les Antiquités judaïques*, enluminure de Jean Fouquet, vers 1470-1475
Source : Paris, BnF, département des Manuscrits, Français 247, fol. 163 (Livre VIII)
Dans l'imaginaire maçonnique, les deux personnages placés dans l'échauguette face à la cathédrale représenteraient le Roi Salomon et Hiram, l'architecte du temple.

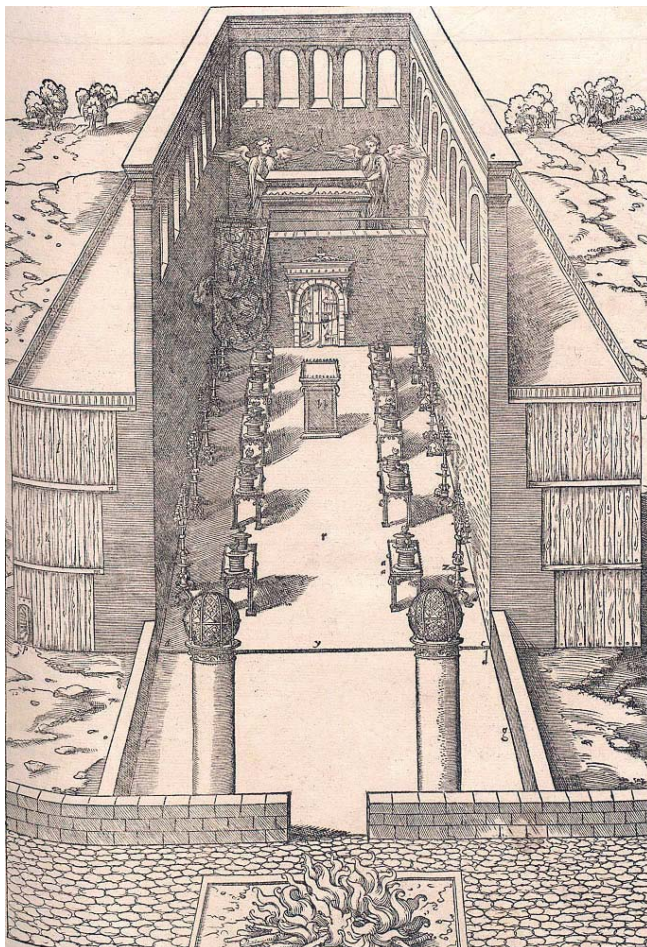


Fig. 4 : Représentation du temple de Salomon – vue écartée. Bible de Robert Estienne.
Source : Musée-Archives-Bibliothèque de la Grande Loge de France, cote PB.002.132

Dans cette approche, la cathédrale reprendrait la structure spatiale générale tripartie du temple de Salomon : *Ulam*/narthex ou portail, *Hekal*/nef, *Debhir*/chœur. On retrouve le *pavé mosaïque* des temple maçonniques sous la forme des pavages aux motifs de noir et de blanc, parfois organisés en labyrinthe, et les deux tours placées à l'Occident représenteraient les deux colonnes *Jakin* (ou J.: dans la graphie maçonnique) et *Boaz* (ou B.:) placées de part et d'autre de l'entrée du temple. Les francs-maçons, qui se prétendent volontiers héritiers des constructeurs de cathédrales, ne peuvent que reprendre à leur compte ce schéma dans leur propres constructions, aussi bien symboliques – la cathédrale devient la métaphore d'un monde meilleur à construire – que réels : le temple maçonnique devient la cathédrale des temps modernes ou celle des jeunes nations, comme c'est particulièrement le cas aux États-Unis d'Amérique.

La Réforme offre une interprétation iconographique nouvelle à la représentation du temple de Salomon. Par exemple, la Bible illustrée en 1538 par Robert Estienne¹⁸ propose un « éclaté » en vue perspective centrale, un peu à la manière d'une planche anatomique, qui illustre parfaitement la structure spatiale du temple, depuis le parvis jusqu'au *Saint-des-Saints* (fig. 4). Olfert Dapper¹⁹, en 1641, en offre une vision plus générale en restituant le temple dans l'ensemble du complexe du Mont Moriah à Jérusalem, même si, du point de vue de l'archéologie moderne, sa restitution renvoie davantage au temple d'Hérode qu'à celui de Salomon. Isaac Newton, dont on sait l'influence qu'il eût sur la constitution de la *Royal Society* et sur les fondateurs de la franc-maçonnerie moderne, à commencer par la figure de Jean-Théophile Desaguliers qui fut son secrétaire particulier, ne put s'empêcher de se livrer lui-même à cette exercice de la restitution du temple d'après le texte biblique²⁰.

Il ressort de ces nombreuses représentations un certain nombre d'invariants, que nous allons retrouver dans l'organisation même des loges maçonniques : la division tripartite de l'espace, le positionnement des deux colonnes J.: et B.: de part et d'autre de l'entrée, laquelle se trouve positionnée dans l'axe, à l'opposé du *Debhir*, et aussi le sol en damier, appelé « *Pavé mosaïque* ». Cette structure générale se retrouve du reste dans de nombreuses églises chrétiennes, notamment pendant la période médiévale, ce qui est fort logique puisque la référence biblique reste la même.

Notons toutefois deux différences essentielles, lesquelles susciteront de nombreuses études de la part des exégètes de la franc-maçonnerie, entre le modèle biblique et la structure des temples

¹⁸ ESTIENNE Robert. *Biblia. Hebræa, Chaldæa, Græca et Latina nomina... restituta, cum Latina interpretatione*, Paris, 1540

¹⁹ DAPPER, Olfert. *Asia, oder Genaue und Grundliche Beschreibung des gantzen Syrien und Palestins, oder Gelobten Landes*. Amsterdam, 1641

²⁰ NEWTON Isaac. *The chronology of ancient kingdoms amended : to which is prefix'd, a short chronicle from the first memory of things in Europe, to the conquest of Persia by Alexander the Great : with three plates of the temple of Solomon*, Londres, 1728

maçonniques : la première a trait à l'orientation, puisque le temple de Jérusalem était orienté d'est (l'entrée) en ouest (le Saint-des-Saints), tandis que les temples maçonniques, comme les églises, sont toujours symboliquement orientés dans l'autre sens, l'entrée se trouvant à l'Occident et le *Debhir* à l'Orient, quelle que soit d'ailleurs l'orientation géographique réelle de l'édifice dans lequel le temple est installé.

L'autre différence essentielle a trait à la position des colonnes dites «*salomoniennes*», placées non plus à l'extérieur, de part et d'autre de la porte d'entrée, mais à l'intérieur du temple lui-même. Nous reviendrons plus loin sur cette modification essentielle qui n'est pas sans signification quant à la relation du temple maçonnique à son modèle biblique.

Tracés et tapis de loge

Il semble que la pratique des tracés de loge se développe dès les origines de la franc-maçonnerie moderne en Angleterre. La pratique de ces tracés semble directement liée à la mise en place des rituels spécifiques à l'ouverture des travaux de la loge. On sait que les premières loges se réunissaient dans les tavernes et qu'il était impensable que ces tracés puissent être laissés à demeure. Il semble aussi que la pratique initiale consistait à dessiner le tracé à la craie lors de l'ouverture des travaux rituels, et de l'effacer à la fermeture de ceux-ci. Un frère, peut-être davantage fêru d'antiquités bibliques ou plus doué en dessin, était désigné pour remplir cet office : c'est le *Frère Expert – Marshall* en Anglais, qui complète le trio initial formé par les trois officiers principaux que sont le *Vénérable Maître – Worshipfull Master* en Anglais, c'est à dire le président de la loge, et les deux *Surveillants – Senior et Junior Wardens* en Anglais, c'est à dire ses adjoints chargés de la surveillance des travaux de loge (fig. 5)²¹.

D'une certaine façon, la pratique du tracé peut être comprise comme la mise en place d'un édifice virtuel, d'un temple représenté qui, dans l'esprit de l'assistance, prend la place d'un temple matériel dont la réalité, compte tenu des conditions de la réunion, est tout bonnement impossible. Du reste, ces tracés seront dénommés en France «*plan de la Loge*», ce qu'il faut comprendre non pas comme le plan d'un édifice à construire pour tenir loge, ce qui serait tout aussi impossible, puisque les conditions précaires de réunions sont les mêmes des deux côtés de la Manche et que le dessin lui même ne permet aucunement sa transcription tridimensionnelle en un édifice construit, mais bien comme le plan d'une construction virtuelle, un espace dans lequel se projeter ou un plan de travail mental pour l'assistance présente en loge (fig. 5).

²¹ Etant précisé qu'il n'y avait à l'origine dans la maçonnerie opérative qu'un seul surveillant ou *warden*, et que seul le président portait le titre de Maître de la Loge, le grade de Maître étant constitué, du moins en Angleterre, qu'au début des années 1730.

On sait que, pour des raisons de commodité, entre le temps passé à re-tracer à chaque tenue, et la difficulté de l'exercice graphique et mémoriel que cela représente, le tracé à la craie à rapidement laissé place à un dessin tracé sur une toile, déroulée à l'ouverture des travaux et repliée ensuite, pratique qui survit d'ailleurs jusqu'à nos jours. Ici, le «*tapis de loge*» fait clairement office de substitut : c'est le substitut d'un temple, c'est à dire d'un édifice approprié. Avec le tracé ou le tapis de loge, on peut tenir loge absolument n'importe où, pourvu d'une part que le local soit bien gardé – avec l'apparition d'un nouvel officier, le *Tuileur*, ou *Tiler* en Anglais –, et que d'autre part le nombre de présents soit supérieur au minimum requis par la tradition, soit sept maîtres maçons au moins. Le «*tapis de loge*» offre donc une triple fonction : il fixe un cadre, il permet d'ouvrir et de fermer les travaux, et il offre aux présents un espace de projection mental qui se présente comme la métaphore même de leur construction personnelle.

Avec le développement de la franc-maçonnerie et la création de nouveaux degrés, les tapis de loge vont rapidement se multiplier et se diversifier, au point de ne plus apparaître comme un simple «*plan de la loge*» comme il était convenu d'appeler ces tracés au XVIII^e siècle. Si, pour notre part, nous en resterons à cet aspect primaire du tracé de loge, nous renverrons bien volontiers à l'ouvrage très complet de Dominique Jardin qui classifie et analyse les différentes formes de tracés²².

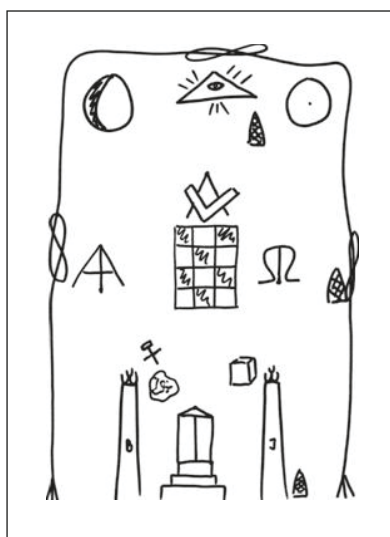


Fig. 5 : Exemple de tracé de loge contemporain
Source : <http://www.ledifice.net/3061-D.html>

²² JARDIN Dominique. *Voyages dans les tapis de loge*. Paris : Jean-Cyrille Godefroy éditeur, 2011

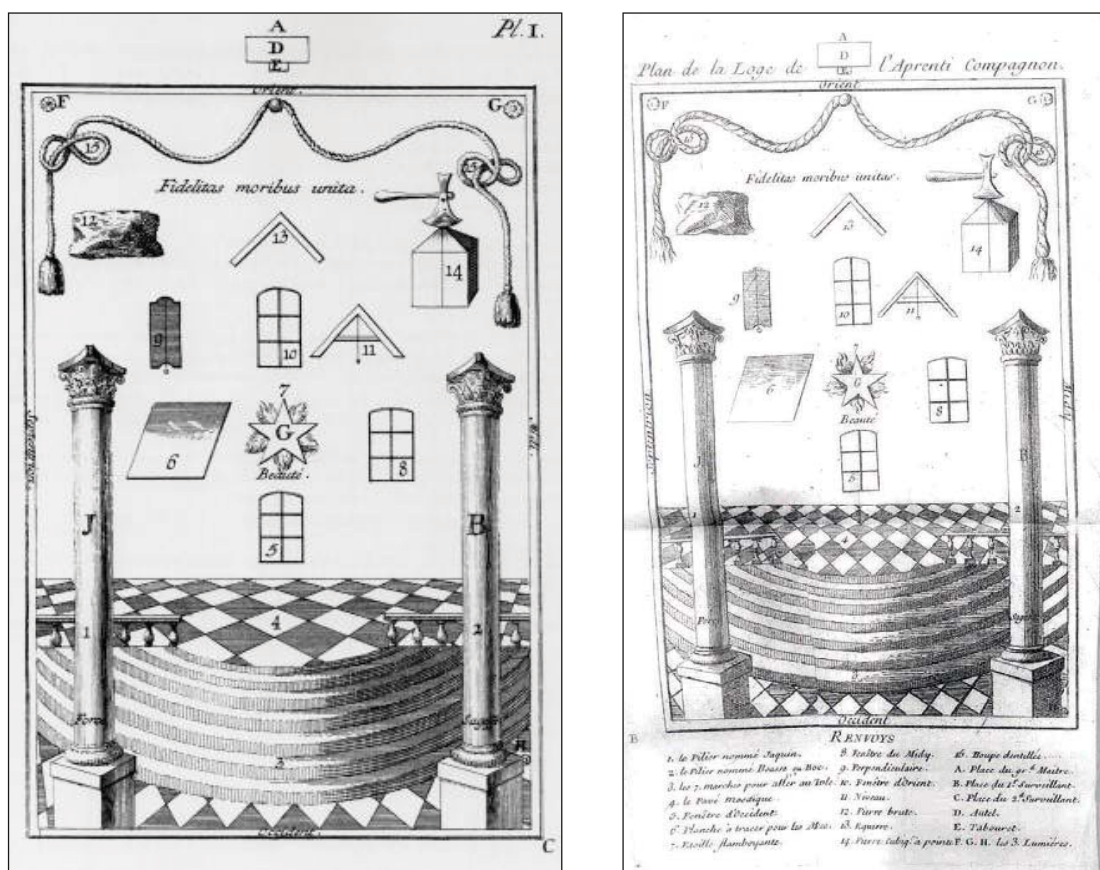


Fig. 6 & 7 : A gauche : «Plan de la loge» tiré de l'Abbé Pérau : «L'Ordre des Francs-Maçons trahi». À droite : le même tiré du «Sceau Rompu» – 1745

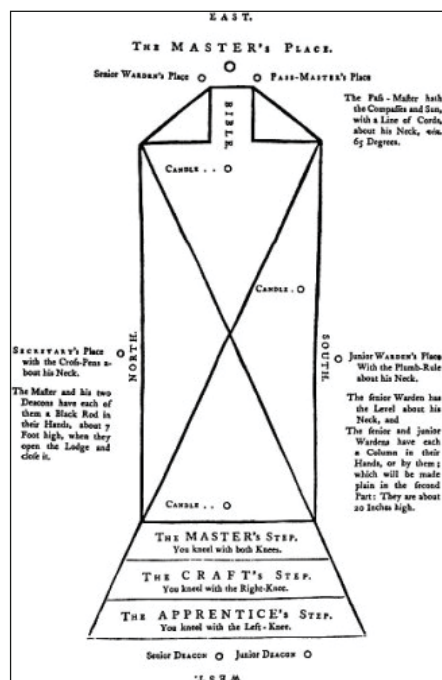


Fig. 8 : «Plan de la loge des Anciens», 1760
Source : <http://pierresvivantes.hautetfort.com/archive/2013/10/07/tracer-le-tableau-de-loge-5190997.html>

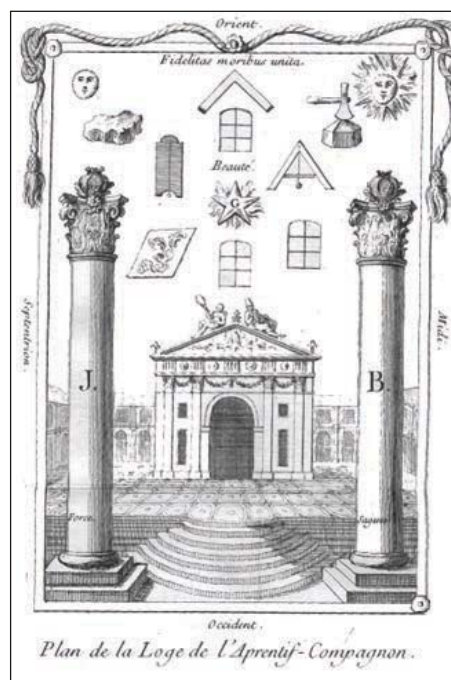


Fig. 9 : «Plan de la loge de l'Apprentif-Compagnon» (sic) in «Le nouveau catéchisme des francs-maçons», 1749
Source : <http://www.fm-fr.org/francais/rites/rite-ecosais-ancien-accepte/>

Le «plan de la loge» ou les origines du modèle

Nous connaissons les représentations des «plans de loge» du XVIII^e siècle grâce aux divulgations qui vont se développer dès l'origine ou presque de la franc-maçonnerie. Si la première divulgation, celle de Samuel Pritchard²³, ne comporte pas d'illustrations de tracés, il n'en va pas de même des premières divulgations françaises qui, très rapidement, vont illustrer les restitutions des rituels par une reproduction du tracé ou du tapis de loge. La plus célèbre, et peut-être la plus reproduite, est celle illustrant la divulgation de l'Abbé Pérau²⁴, qui sera reproduite à de nombreuses reprises (fig. 6 & 7)²⁵ et que l'on retrouvera notamment dans les scènes représentées dans la série de gravures dites «*de Gabanon*» que nous évoquerons plus loin (voir fig. 18 p. 180).

Ce qui nous intéresse ici est bien entendu la relation que l'on peut établir entre les différentes représentations du temple de Salomon telles que nous les avons évoquées plus haut, et ces premiers «tracés de loge» qui en reprennent les principaux dispositifs graphiques, notamment ceux visibles dans les représentations en perspective ou en vue cavalière. On entre généralement dans le dispositif graphique par le bas de l'image, ce qui permet d'orienter le dessin en plaçant l'ouest, c'est à dire l'*Occident* dans la terminologie maçonnique, en bas du motif. On notera que celui-ci ne représente pas que le seul édifice proprement dit, mais l'ensemble du dispositif architectural, et notamment le mur d'enceinte, parfois représenté en plan comme un cadre à l'ensemble du dessin. De ce point de vue, les représentations britanniques (fig. 8) sont plus abstraites, mais aussi plus parlantes, en ce qu'elles représentent bien l'ensemble du dispositif spatial propre à la structure du temple.

La migration du «plan de la loge»

Nous avons montré, dans un article paru à l'occasion de l'exposition «*De l'idéal au réel*» à la Grande Loge de France à Paris en 2011²⁶, comment le motif de tracé ou du tapis de loge migre progressivement pour finalement arriver au dispositif spatial tel que nous le connaissons. La première forme de migration notable est celle du tablier, qui, rapidement, s'orne du dispositif iconographique et symbolique issu du tracé de loge lui-même, comme si il fallait désormais porter sur soi cette forme de viatique réflexif qu'est le tableau de loge. Les musées maçonniques renfer-

²³ PRICHARD Samuel. *Freemasonry Dissected, Being, A Universal and Genuine DESCRIPTION OF All its BRANCHES from the Original to this Present Time. As it is deliver'd in the Constituted Regular Lodges Both in CITY and COUNTRY, According to the Several Degrees of Admission. Giving an Impartial Account of their Regular Proceeding in Initiating their New Members in the whole Three Degrees of Masonry. I. ENTER'D 'PRENTICE, II. FELLOW CRAFT III. MASTER. To which is added, The Author's VINDICATION of himself. By SAMUEL PRICHARD, Late Member of a CONSTITUTED LODGE.* LONDON : Printed for J. WILFORD, at the Three Flowered Laces behind the Chapter Homes near St. Paul's, 1730.

²⁴ Abbé PERAU. *L'Ordre des Francs-Maçons trahi.* Amsterdam, 1745

²⁵ ANONYME. *Le Sceau Rompu ou la Loge ouverte aux profanes par un franc-maçon.* À Métropolis (sic), 1745

²⁶ GRUSON François & al. *De l'Idéal au Réel : l'architecture maçonnique du XVIII^e siècle à nos jours.* Paris : Grande Loge de France, 2011



Fig. 10: Tablier dit « de Voltaire »
Source : Musée de la Franc-Maçonnerie



Fig. 11 : Service de Moustiers « aux 25 symboles ». Ca 1780
Source : Bibliothèque Nationale de France



Fig. 12: Tabatière en loupe d'orme pressée. Ca 1780. On distingue nettement la mention « le temple de Salomon », en bas.
Source : <http://enchères.lefigaro.fr/catalogues-ventes-encheres>

ment de nombreux exemple de tabliers, notamment français, qui arborent l'ensemble du dispositif graphique, cette fois mis en couleur au moyen de broderies de fil de soie et d'or, et parfois au moyen de motifs peints à la main ou au pochoir. Le tablier dit «*de Voltaire*», conservé au Musée de la Franc-Maçonnerie à Paris, en est un excellent exemple.

Cette migration va se poursuivre sur différents objets : la vaisselle maçonnique, par exemple, utilisée lors des «*travaux de table*», qui constituent l'amorce des tenues maçonniques actuelles, reprend également ce même dispositif graphique, parfois très fidèlement, et parfois dans des formes de réinterprétation qui, par exemple, regroupent l'ensemble des outils et symboles des différents degrés pratiqués dans la loge. C'est par exemple le cas du célèbre service de Moustiers, dit «*aux vingt-cinq symboles*», en raison de la représentation qui en est faite. De même, les verres utilisées pendant ces travaux de table sont ornés des mêmes dispositifs graphiques sous forme, comme c'est majoritairement le cas en Angleterre, de gravure sur cristal.

Progressivement, cet univers graphique va également migrer vers des objets plus intimes, comme des boîtes à pilules, des tabatières, des pommeaux de canne, comme si le franc-maçon du XVIII^e siècle voulait emporter avec lui, après la fermeture de la loge, un objet qui, symboliquement, le ramène à cet espace mental de la loge que nous avons évoqué au chapitre précédent. Notons enfin la profusion d'«*objets de ponton*» qui nous sont parvenus, et qui représentent le même motif sous la forme de gravure sur des noix de coco.

De la même façon, nous pouvons établir un lien direct entre ces «*plans de loge*» et les dispositifs spatiaux qui seront mis en place à partir des années 1760 dans l'organisation physique, cette fois ci, du local qui accueille les tenues et qui, progressivement, va s'assimiler au temple lui-même²⁷. Ainsi, dès 1749, le dispositif se complète avec la représentation de la porte du temple elle-même, disposée dans l'axe entre les deux colonnes J. : et B. :²⁸.

Le point commun entre toutes ces représentations est un ensemble d'éléments iconiques, toujours ou le plus souvent disposé aux mêmes emplacements, et qui, dans les décennies qui vont suivre, ont progressivement migré du tapis de loge vers les tabliers, puis vers les objets rituels, puis les objets intimes, et enfin vers les murs et le plafond du local, pour finalement constituer le dispositif symbolique – et non pas simplement décoratif ou ornemental – des temples maçonniques tels que nous les connaissons à travers le monde.

²⁷ Notons que peu de tapis de loge anciens nous sont parvenus, notamment pour cette période du milieu du XVIII^e siècle. C'est ce qui fait tout l'intérêt de ces divulgations qui, recoupées entre elles, nous donne un aperçu assez juste de ce à quoi ils pouvaient ressembler. Du reste, si l'on excepte l'évolution notable proposée par le *Rite Émulation* après 1813, il faut reconnaître que ces tracés ont peu évolués, aussi bien chez les «*modernes*» du *Rite Français* que chez les «*anciens*» du *Rite Écossais Ancien & Accepté*.

²⁸ ANONYME. *Le Nouveau Catéchisme des Francs-Maçons*. Paris, 1749

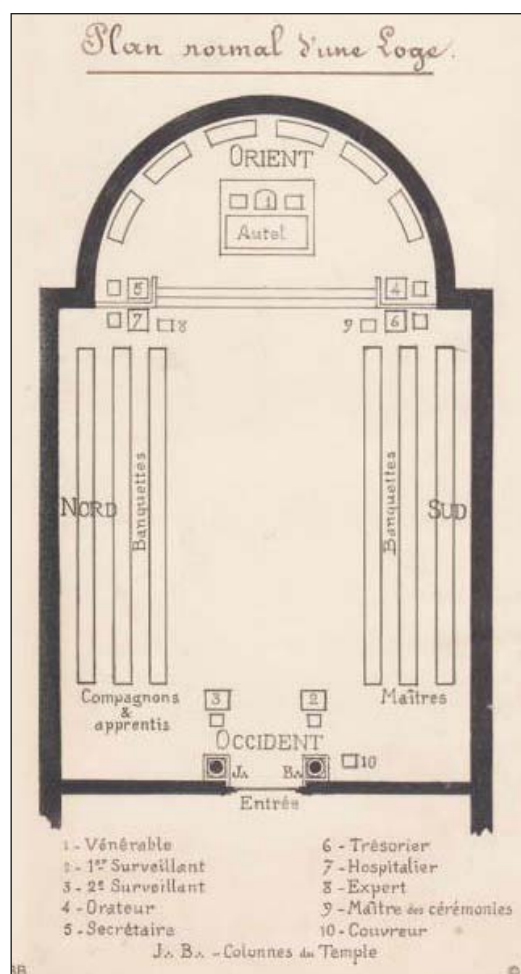


Fig. 12: «Plan normal d'une Loge» au Rite Français Moderne – Ca 1820
Source : GLDF

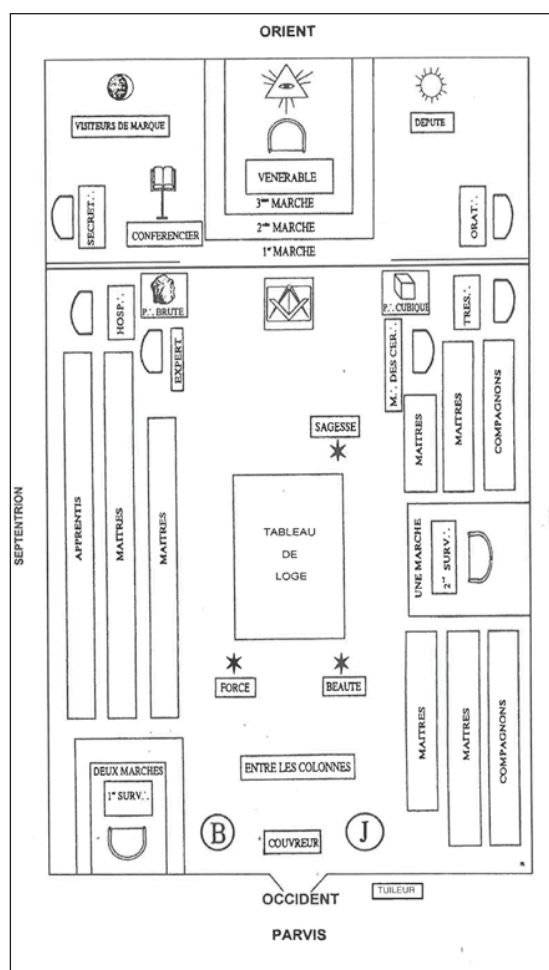


Fig. 13: «Plan de la loge» au Rite Écossais Ancien & Accepté
Source : «Rituel du Premier Degré symbolique Écossais – Apprenti», Grande Loge de France, Edition 5998

La disposition générale de la loge telle que décrite dans les rituels

Les rituels constituent également une excellente source pour qui veut s'intéresser à la genèse du temple maçonnique en tant que modèle. En effet, si la franc-maçonnerie est d'abord un art de la mémoire et une pratique orale, force est de constater que, très vite, l'oral va laisser place à l'écrit, aussi bien pour palier les faiblesses de mémorisation que pour répondre au besoin de diffuser ces rituels autrement que par la transmission directe assurée par les voyageurs, les marins et les militaires en campagne. Cette mise à l'écrit répond aussi à la nécessité de fixer ces rituels afin d'éviter les dérives progressives autant qu'inévitables, liées aussi bien aux défaillances de transmission qu'aux «*ornements*» que certains frères ne manquent pas d'ajouter à la version originale afin de la personnaliser ou de l'adapter à certaines particularités culturelles locales. Ces rituels écrits comportent trois types d'indications :

- premièrement, les paroles échangées par les différents acteurs, et notamment entre le *Vénérable Maître* et les deux *Surveillants* ;
- deuxièmement les gestes à effectuer à tel ou tel moment du rituel, comme les coups de maillet ou les signes d'ordre ;
- troisièmement, et c'est ce qui nous intéresse ici au premier chef, la description du local ou la disposition que l'on doit mettre en place dans ce local pour que le rituel puisse se dérouler normalement.

Cette description, plus ou moins précise, mais suffisante pour qui a déjà fréquenté une loge, permet de se représenter facilement la disposition des différents acteurs et des différents objets symboliques dans l'espace de la loge. Dans certains «*catéchismes*» maçonniques, notamment britanniques, le jeu des questions et des réponses permet même de pouvoir reconstituer aisément la disposition de la loge aux différents degrés. Nous en avons encore quelques traces aujourd'hui avec les rituels d'ouverture des travaux, où le *Vénérable Maître* interroge les *Surveillants* de la façon suivante: «*Où est votre place dans la loge*»? Enfin, dans les rituels imprimés en vigueur depuis le début du XIX^e siècle, on trouve même une représentation en plan de la disposition de la loge et, partant, du temple dans lequel se déroulent les travaux rituels (fig. 12 et 13). Pour le coup, et contrairement aux «*plans de loge*» du XVIII^e siècle, on a bien ici affaire à de véritables plans, au sens architectural du terme, conçus pour faciliter la mise en place d'un espace à construire.

Notons également, pour une meilleure compréhension de la suite de notre exposé, qu'une loge maçonnique comporte de quelques dizaines (symboliquement sept au minimum, mais généralement plus de dix) à quelques centaines de membres, la moyenne, du moins en France, tournant

autour de la trentaine de membres présents. Les loges dites «*symboliques*» comportant trois degrés : *Apprenti(e)*, *Compagnon(ne)* et *Maître(sse)-Maçon(ne)*. Ces degrés sont acquis successivement à des rythmes variables selon les rites et les obédiences, mais qui, le plus souvent aujourd'hui, requièrent au minimum un an, voire deux ans d'ancienneté pour pouvoir accéder au degré suivant.

La loge est structurée par un «*collège d'officiers*», le terme étant ici à prendre en son sens étymologique et non hiérarchique : ces *officiers* remplissent un *office* dans le loge. Ils sont par exemple au nombre de dix au *Rite Écossais Ancien & Accepté* tel qu'il est pratiqué à la Grande Loge de France :

- Le président est appelé *Vénérable Maître*, ou, par simplification, *Vénérable*. Il siège à l'Orient, dans l'axe de la loge.
- Le *Premier Surveillant* est chargé de la surveillance des travaux et de l'instruction des *Compagnons*. Il siège à l'Occident, du côté du Septentrion (du côté du Midi au *Rite Français*, dans l'axe face au *Vénérable* dans les rites anglo-saxons).
- Le *Second Surveillant*, chargé de la surveillance des travaux et de l'instruction des *Apprentis*. Il siège au Midi, face au Septentrion où se tiennent les Apprentis (il est au nord-ouest au *Rite Français*).
- L'*Orateur* est le gardien de la loi maçonnique (constitution, règlements généraux, règlement intérieur) et aussi de la tradition : c'est lui qui rédige les «*morceaux d'architecture*» lors des cérémonies de réception aux différents degrés²⁹. Il siège à l'Orient, du côté du Midi.
- Le *Secrétaire* est chargé de la rédaction des compte-rendus des travaux et du travail administratif de la loge. Il siège à l'Orient, du côté du Septentrion, en vis-à-vis de l'*Orateur*.
- Le *Couvreur* est chargé de garder intérieurement la porte du temple (à la différence du *Tuileur* qui, le cas échéant, garde le temple à l'extérieur de celui-ci). Il siège à l'occident, près de la porte du temple, face au *Vénérable*. En France, cet office est le plus souvent tenu par le «*passé Vénérable*», c'est à dire le précédent président de la loge, appelé, comme le dit le rituel, «*de la position la plus noble à la fonction la plus humble*».
- L'*Expert*, ou *Grand Expert* (ou *Frère Terrible* au *Rite Français*), est chargé de vérifier la qualité maçonnique des visiteurs et du bon déroulement des rituels, notamment lors des cérémonies de réception. Il siège en tête du Septentrion, du côté de l'Orient.
- Le *Maître des Cérémonies* prépare rituellement le temple. Il est chargé du matériel rituel et conduit l'ensemble des déplacements dans la loge. Il s'assoit en tête du Midi, face à l'*Expert*.
- Le *Trésorier* est chargé des finances de la loge. Il est assis derrière le *Maître des Cérémonies*.

²⁹ On retrouve cet officier dans le personnage du *Sprecher* dans *La Flûte Enchantée* de Mozart.

- Enfin, l'*Hospitalier* est chargé de prendre soin des frères (ou sœurs) malades, éloignés ou dans la difficulté. il est assis derrière l'*Expert*.

A ces offices «*réguliers*», c'est à dire prévus par les rituels, et dont la position dans le temple est fixée par ceux-ci, il convient d'ajouter des offices complémentaires, qu'on ne trouvera pas systématiquement dans toutes les loges :

- L'*Archiviste*, en charge des archives de la loge ;
- Le *Maître des Banquets*, en charge de la préparation des agapes³⁰ et des banquets rituels ;
- Le *Maître Architecte*, en charge de l'aménagement et du local où se tiennent les travaux de la loge ;
- Et, le cas échéant, le ou les *Vénérables d'Honneur*, anciens vénérables ayant joué un rôle particulier dans l'histoire de la loge et qui se sont vus remettre cette distinction particulière.

A l'exception de ces derniers, placé à l'Orient à la gauche du Vénérable Maître, aucun de ces officiers complémentaires ne dispose d'une place spécifique dans le temple.

Les invariants du modèle

D'une certaine façon, qu'il s'agisse d'une introduction descriptive au rituel d'un degré symbolique ou des réponses aux questions rituelles, les sources écrites et notamment les rituels écrits que nous avons évoqués complètent très justement les indications presque cartographiques qui sont données dans les fameux «*plans de la loge*». On y retrouve très exactement les mêmes dispositifs, dont on constate qu'ils sont toujours identiques, quelque que soit le rite observé et qu'ils sont, pour l'essentiel, toujours en vigueur. De ce point de vue, nous pouvons les considérer comme des invariants, constitutifs du modèle. En voici une liste non exhaustive :

- La *répartition tripartite* : le temple comporte trois parties bien distinctes. Le parvis correspond à l'*Ulam* du modèle biblique, devant la porte du temple ; la partie centrale de loge où se tiennent les frères, correspond au *Hekal*, c'est à dire le «*Saint*», et le fond de la loge où se tient le «*maître de la Loge*», c'est à dire le *Vénérable*, correspond au *Debhir*, c'est à dire le «*Saint des Saints*» biblique (voir fig.14 et 15, page suivante).
- L'*orientation générale* du temple : on entre par l'Occident, tandis que le *Vénérable* se tient symboliquement à l'Orient – étant à nouveau rappelé que le temple de Jérusalem était orienté dans l'autre sens.
- La *disposition générale* : l'assistance se tient sur des rangées latérales et se faisant face, et non les unes derrières les autres, comme cela se pratique dans une église ou un lieu de spec-

³⁰ On appelle «*agapes*» les repas pris en commun après les tenues rituelles.

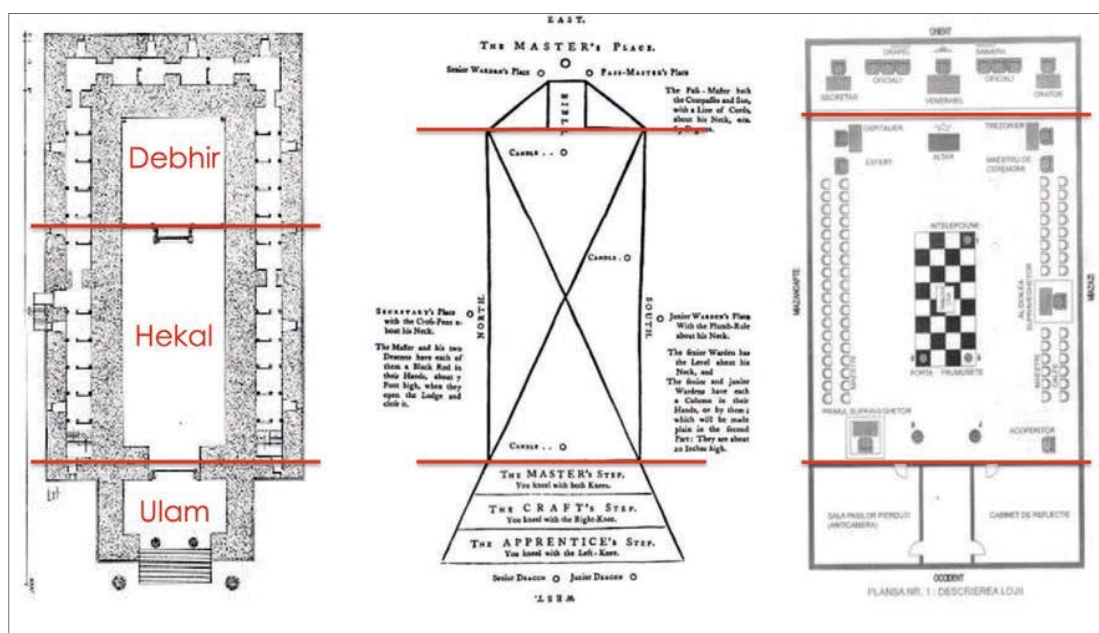


Fig. 14 : Illustration de la permanence de la structure tripartite du temple maçonnique. À gauche : reconstitution contemporaine du temple de Salomon, au centre : « Plan de la loge des Anciens », Angleterre, Ca 1760, à droite : organisation d'une loge au Rite Écossais Ancien & Accepté

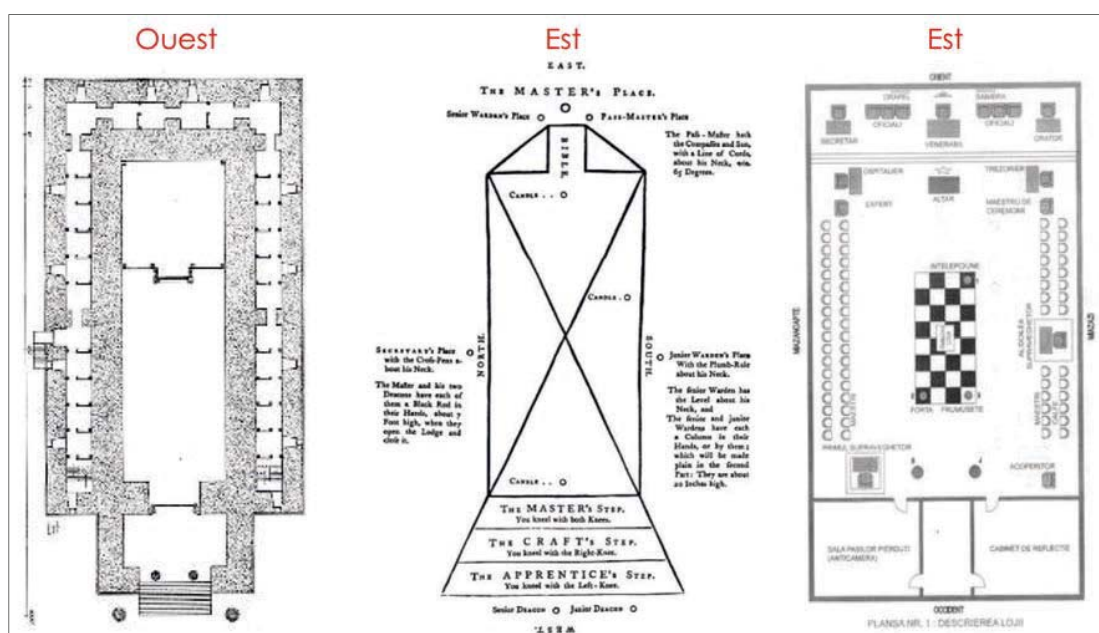


Fig. 15 : Orientation du temple de Salomon et des loges maçonniques. À gauche : reconstitution contemporaine du temple de Salomon, au centre : « Plan de la loge des Anciens », Angleterre, Ca 1760, à droite : organisation d'une loge au Rite Écossais Ancien & Accepté

tacle, ce qui montre que le point de focalisation de l'espace n'est pas l'Orient, au contraire du chœur d'une église, mais le centre de la loge. Notons que les rangées de frères assis du côté du Septentrion ou du Midi sont dénommées «*colonnes*» dans les loges symboliques ou «*vallées*» dans certains degrés supérieurs.

A ces invariants spatiaux, il convient d'ajouter ceux directement issus de la disposition de la loge telle qu'elle ressort de la mise en espace du tapis de loge :

- La porte du temple est placée au centre puis en bas du tracé, du côté de l'Occident. Elle est représentée d'abord entre-ouverte au XVIII^e siècle et, plus récemment, fermée.
- Les deux colonnes J.: (Jakín) et B.: (Boaz) sont positionnées de part et d'autre de la porte du temple, à l'extérieur sur le tracé comme dans la Bible, ainsi que dans beaucoup de temples dans le monde anglo-saxon, et à l'intérieur dans les loges d'Europe continentale. Nous reviendrons plus loin sur la disposition de ces deux colonnes, différentes selon les rites «*anciens*» ou «*modernes*».
- Le sol dallé, le plus souvent en damier, qui représente le sol du temple – ou du parvis, selon les interprétations – et qu'on dénomme sous le vocable de «*Pavé Mosaïque*».
- La pierre brute au Septentrion, qui représente l'ouvrage des apprentis, et la pierre taillée au Midi, qui représente celui des compagnons. De fait, ces deux catégories de frères se positionnent en loge de cette manière, quel que soit le rite pratiqué.
- La «*planche à tracer*» qui représente l'ouvrage des maîtres.
- La lune et le soleil à l'Orient, de part et d'autre du Vénérable Maître, représenté par son bijou, l'équerre. Notons que la position respective de ces deux astres va se fixer assez tardivement, vers la fin du XVIII^e siècle, avec la lune au Septentrion et le soleil au Midi.
- Le niveau et la perpendiculaire, qui représentent respectivement le Premier et Second Surveillant, l'un au Midi et l'autre au Septentrion, ou inversement selon les rites.
- La corde à nœuds, improprement appelée par les francs-maçons «*houppes dentelées*» en référence au modèle anglo-saxon, et dont le nombre de nœuds varie selon les degrés et qui sera tardivement fixé à douze, en référence au nombre des signes du zodiaque, et donc des mois de l'année.
- Notons enfin la présence de la balustrade, qui disparaît sur le tracé des degrés symboliques pour réapparaître au 4^e degré du *Rite Écossais Ancien & Accepté*, ainsi que celle des trois fenêtres grillagées, mentionnée dans le texte biblique et qui, très curieusement, ont disparu du dispositif architectural des temples maçonniques alors qu'elles constituent encore aujourd'hui un sujet de réflexion pour les Apprentis du monde entier...

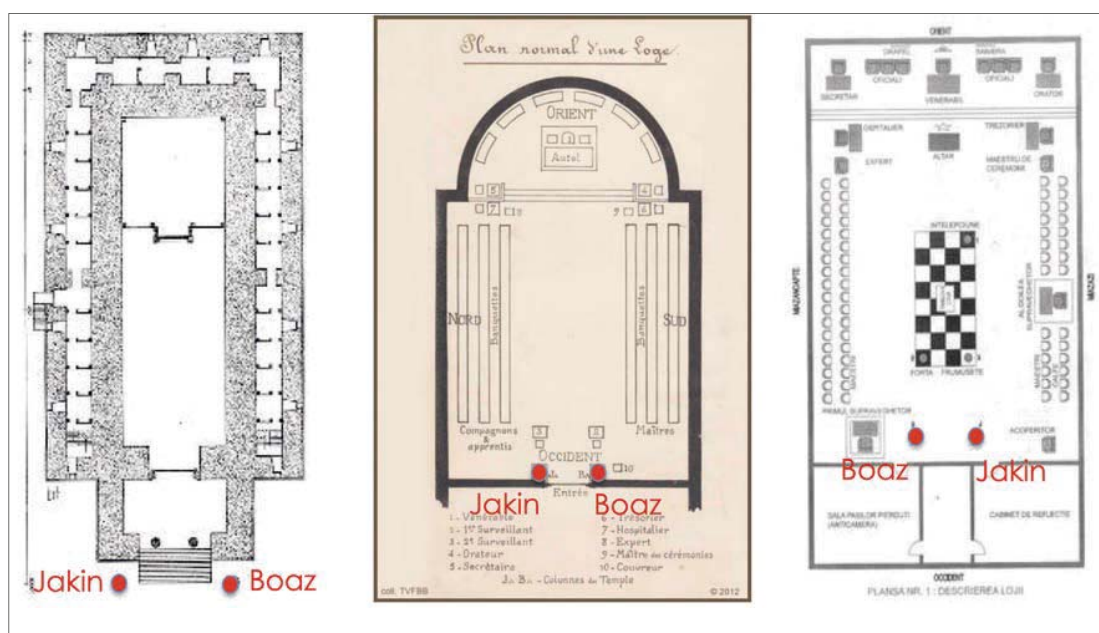


Fig. 16 : Position des colonnes Jakin et Boaz. À gauche : reconstitution contemporaine du temple de Salomon, au centre : organisation d'une loge au Rite Français Moderne, à droite : organisation d'une loge au Rite Écossais Ancien & Accepté

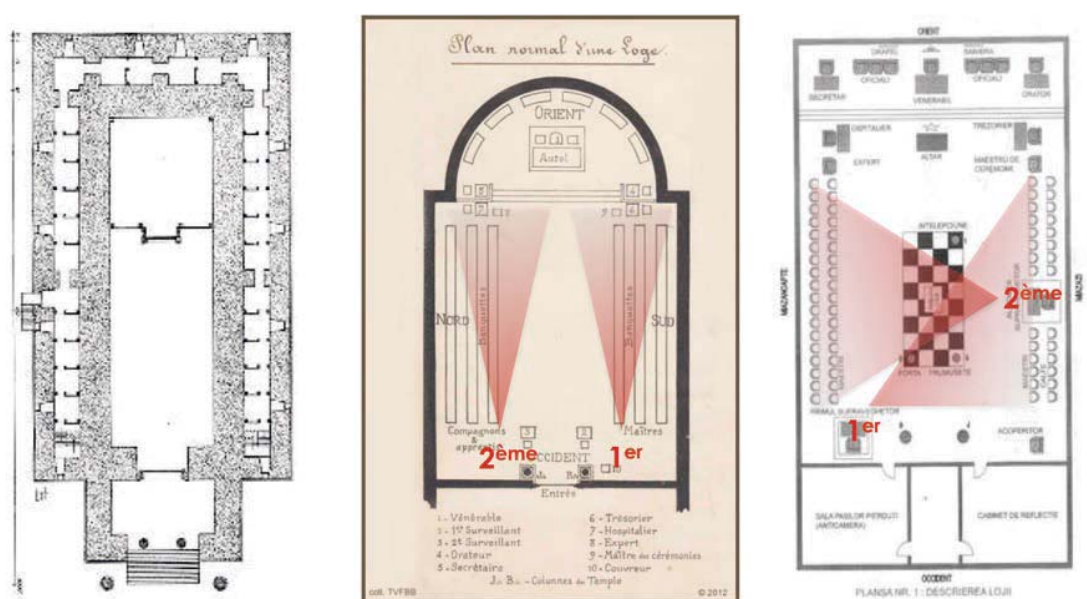


Fig. 17 : Position des Surveillants. À gauche : reconstitution contemporaine du temple de Salomon, au centre : organisation d'une loge au Rite Français Moderne, à droite : organisation d'une loge au Rite Écossais Ancien & Accepté

La variante latérale des Anciens et des Modernes

On note qu'au delà de ce dispositif unique, tel qu'il est décrit dans les tapis de loge et tel qu'il est mis en espace dans la loge, quelques éléments peuvent se trouver à droite ou à gauche, c'est à dire au Septentrion ou au Midi selon les rites observés. Nous avons évoqué au cours de la partie historique la querelle des *Anciens* et des *Modernes*, les premiers ayant fait grief d'avoir trahi la véritable tradition maçonnique en inversant les mots de reconnaissances des Apprentis et des Compagnons : il semblerait, au dire des *Anciens*, que les *Modernes* aient décidé cette inversion à la suite des divulgations de Samuel Pritchard³¹ en 1730, afin d'écarter les faux-frères, non initiés mais lecteurs renseignés.

Nous ne nous prononcerons pas ici sur la véracité de ces affirmations. Nous nous bornerons cependant à la constatation qu'une des différences essentielles entre ces deux traditions, qui sont devenues les deux familles de rites maçonniques³², est précisément cette inversion des mots de passe des premiers degrés, inversion qui a joué un rôle non seulement sur les rituels, mais également sur la dispositions des colonnes J. et B., ainsi que sur celle des deux surveillants de la loge attachés à chacun des deux premiers degrés. En effet, chez les *Modernes*, le mot de reconnaissance des apprentis est «*Jakin*», et celui des compagnons «*Boaz*». Chez, les *Anciens*, c'est l'inverse. Très logiquement, puisque les apprentis se tiennent toujours au Septentrion, la colonne *Jakin* est du côté du Septentrion chez les *Modernes*, qui placent donc la colonne *Boaz* au Midi... et inversement chez les *Anciens* (fig. 16).

Bien entendu, tous se réfèrent au texte biblique, qui ne précise pas si *Jakin* était à droite de la porte du temple en entrant ou en sortant de celui-ci. Et comme les colonnes ont été placées à l'intérieur, et non plus à l'extérieur comme à Jérusalem, et que l'entrée est placée à l'Occident, et non à l'est comme à Jérusalem, il en ressort comme un jeu de miroirs infini qui a donné lieu à de nombreuses exégèses qui, aucune, n'a pu trancher définitivement ce débat, nonobstant l'excellent ouvrage de René Désaguliers sur cette question³³.

L'intérêt pour l'observateur, même si ces querelles le dépassent, est bien entendu la possibilité de pouvoir déterminer la famille du rite auquel travaille la loge, en regardant simplement la position des colonnes dans le temple, dont la dénomination est rappelée par la lettre initiale J ou B fixée sur le fût, initiales que l'on retrouve d'ailleurs sur les tracés de loge que nous avons décrits plus haut, et aussi sur de nombreux objets sur lesquels figurent les colonnes salomonniennes. On notera que, pour

³¹ Op. cit. note 23

³² Parmi les rites «*modernes*», nous citerons le *Rite Français Moderne* et ses nombreuses variantes, ainsi que le *Régime Écossais Rectifié*. Parmi les rites «*anciens*», nous citerons le *Rite Écossais Ancien & Accepté*, le *Rite Style Emulation* et sa variant américaine le *Rite d'York*, et aussi les rites dits «*égyptiens*» et notamment le *Rite Ancien & Primitif de Memphis-Misraïm*.

³³ GUILLY dit DESAGULIERS René. *Les deux grandes colonnes de la franc-maçonnerie*, réédition avec préface de Pierre Mollier, Dervy, Paris : Dervy, 1997-2011

les temples accueillant à la fois des loges «*anciennes*» et «*modernes*», les initiales sont souvent disposées de façon amovible afin de pouvoir être latéralisées correctement avant l'ouverture des travaux.

De même, chacune des deux colonnes étant attachée à l'un des deux premiers degrés, lesquels se trouvent respectivement placés sous la direction de leur surveillant respectif, ceux-ci sont placés différemment en fonction du rite pratiqué (fig. 17) : chez les *Modernes*, chaque surveillant est placé en tête de la rangée ou «*colonne*», le *Second Surveillant* en tête de la colonne du Septentrion, près de la colonne J., et le *Premier Surveillant* en tête de la colonne du Midi, près de la colonne B.. Chez les *Anciens*, les surveillants font face à leur colonne respective : le Second au Midi, face aux Apprentis, et le Premier à l'Occident, face et latéralement par rapport aux Compagnons. Bien entendu, chacune des deux traditions présente de solides arguments pour défendre sa propre position. Mais là aussi, l'intérêt pour l'observateur est la possibilité de comprendre la famille du rite pratiquée, simplement en observant la position respective des surveillants marquée par leur «*plateau*»³⁴ respectif.

2.2. Reconnaissance du modèle effectif à partir de l'observation

Les invariants du modèle

Comme nous l'avons vu, les invariants du modèles sont infiniment plus nombreux que les variantes de latéralisation des colonnes et des surveillants. Les uns et les autres permettent de reconnaître à la fois la nature et la permanence du modèle, mais également les variations, notamment rituelles, que l'on constate à partir de ce modèle. Les invariants eux-même reprennent pour l'essentiel les points que nous avons relevé ci-dessus concernant les tracés ou tapis de loge, et sont dictés par ce qui constitue le substrat symbolique commun à toutes les loges maçonniques dans le monde, quel que soit le rite observé.

Le premier invariant a trait à la morphologie de la loge : la tradition la dénomme «*carré long*», ce qui désigne une forme rectangulaire, dont les proportions, selon les auteurs, doivent respecter soit une proportion de double carré (la longueur étant égale à deux fois la largeur), soit une proportion dite de «*Nombre d'Or*», c'est à dire 1,618. Dans la réalité, on constate que, si la forme rectangulaire est constante, sa mise en proportion dépend de facteurs multiples qui rendent cette proportionnalité aléatoire, à commencer par l'impondérable des dimensions du local pré-existant lorsque le temple est installé dans un édifice plus ancien.

Le deuxième invariant du modèle est l'orientation de l'espace rituel, étant précisé que cette orientation, comme pour les églises chrétiennes à partir du XVII^e siècle, est de l'ordre du

³⁴ On appelle «*plateau*» le petit bureau, généralement de forme triangulaire, placé devant certains officiers de la loge.

symbolique. Comme indiqué dans les «*plans de la loge*» dès les origines de la franc-maçonnerie, le temple est orienté d'ouest, dénommé «*Occident*» en France, par lequel on entre, et l'est, dénommé de même «*Orient*». Ceci, comme le point précédent, est d'ailleurs rappelé dans de nombreux «*cathéchismes*» maçonniques, ou livrets d'instruction du 1^{er} degré³⁵ :

« *Demande : Quelle est la forme de votre Loge ?*

Réponse : Un carré long.

Demande : Dans quel sens est la longueur ?

Réponse : De l'Occident à l'Orient.

Demande : Sa largeur ?

Réponse : Du Septentrion au Midi.

Demande : Sa hauteur ?

Réponse : Du Nadir au Zénith. »³⁶

Nous reviendrons plus loin sur l'aspect symbolique de ces réponses, et nous nous limiterons à ce stade au constat que c'est bien le rituel qui définit la «*règle*», c'est à dire ce qui détermine le modèle en tant que forme architecturale.

Le troisième invariant est la disposition générale des acteurs dans la loge. Précisons d'emblée que nous distinguons deux «*familles*» d'acteurs : les *officiers*, dénommés ainsi en ce qu'ils «*tiennent*» ou remplissent un office, c'est à dire une fonction spécifique au bon déroulement du rituel, et les «*Frères sur les colonnes*», étant à nouveau précisé que le terme de «*colonnes*» désigne les rangées de sièges disposés latéralement au Septentrion et au Midi. En loge symbolique, ces «*Frères sur les colonnes*» sont eux-mêmes répartis en trois catégories, selon leur grade : *Apprentis*, *Compagnons* et *Maîtres*. La disposition de ces différentes catégories d'acteurs constitue le véritable cadre scénographique dans lequel le rituel va pouvoir se dérouler. À l'ouverture des travaux au *Rite Écossais Ancien & Accepté*, le *Premier Surveillant* annonce au *Vénérable Maître* : «*Tous les assistants sont francs-maçons, à leur place et à leur office*»³⁷ comme pour bien rappeler que «*tenir sa place*» constitue un préalable au bon déroulement des rituels. Ce positionnement des acteurs est le plus souvent, du moins dans les loges qui pratiquent un rituel à partir d'un document écrit, précisé dans un document graphique, qui représente la loge en plan et qui, d'une certaine façon, renvoie aux premiers «*plans de la loge*» des divulgations anciennes (voir fig. 13).

³⁵ Les «*livrets d'instruction*» sont des petits opuscules, souvent appelés «*catéchismes*» en raison de leur forme littéraire, qui consiste en une suite de demandes et de réponses, que les adeptes sont censés apprendre par cœur.

³⁶ ANONYME, Livret d'Instruction du Premier Degré symbolique Écossais – Apprenti, Grande Loge de France, Paris, 1998

³⁷ Idem



Fig. 18 : Gravure dite «de Gabanon» : «Assemblée de Francs-Maçons pour la réception des Apprentifs» (sic), Ca 1760
Source : MAB, GLDF

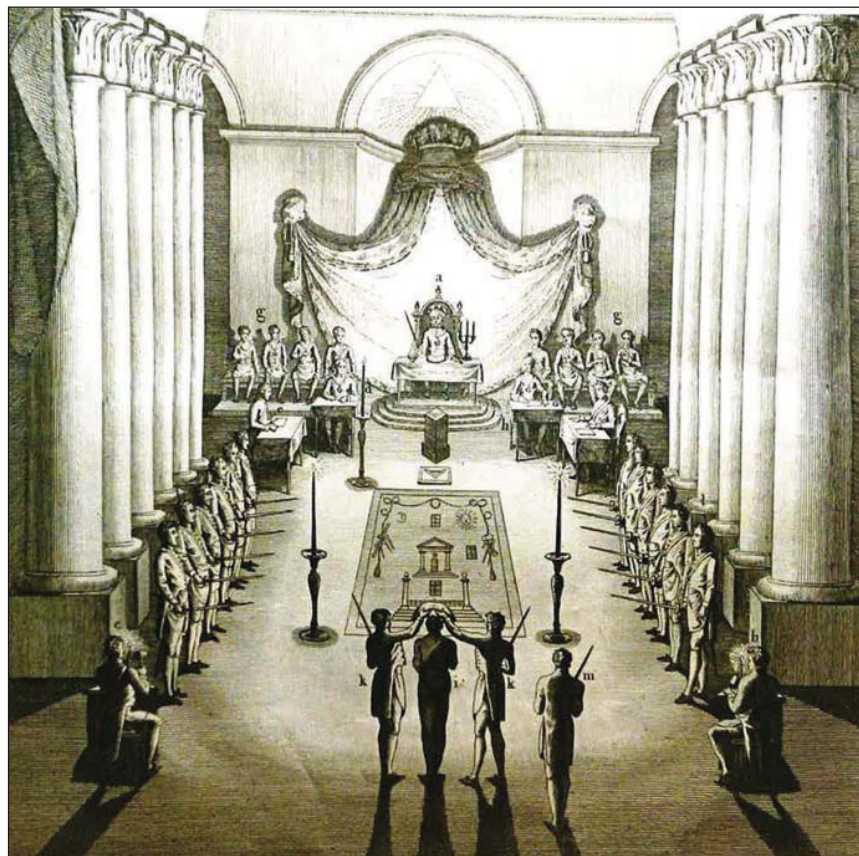


Fig. 19 : «Réception d'un Apprenti Maçon», gravure sur papier, 1809. La position des deux Surveillants en tête de leur colonne à l'Occident indique un rite de type "moderne"
Source : MAB, GLDF

Pour ce qui concerne la position des officiers, on note des variantes entre les différents rites, aussi bien pour ce qui concerne les surveillants, comme évoqué plus haut, que pour certains offices «mobiles», comme l'*Expert* ou le *Maître des Cérémonies*. En revanche, la position du *Vénérable Maître* est toujours la même, quel que soit le rite ou le degré pratiqué : à l'Orient, et au centre.

Pour ce qui concerne les «colonnes», c'est à dire les rangées de sièges, leur position est toujours parallèle, au Septentrion et au Midi, se faisant face. En France, les Apprentis sont systématiquement au nord, et les Compagnons au sud, au premier rang ou au fond, selon les rites et/ou les habitudes des loges. En revanche, les Maîtres se placent où ils le souhaitent. Cette disposition en rangées face à face – a contrario des lieux de culte, où l'assistance fait face à l'officiant – rappelle bien évidemment le dispositif du parlement britannique, mis en place quelques décennies à peine avant la création des premières loges maçonniques. Elle rappelle aussi la pratique des chapitres dans certaines congrégations religieuses, où les assistants se disposent le long des murs, en périphérie de l'espace. Pour ce qui nous concerne, nous pensons que cette forme est liée directement à la présence du tracé ou du tapis de loge, au centre de l'espace, et autour duquel l'assistance s'organise avec le Vénérable à une extrémité et les Surveillants à l'autre, le reste de l'assistance se déposant de part et d'autre dans l'espace disponible.

Ceci est particulièrement visible dans les gravures anciennes représentant les cérémonies maçonniques, telles celles de la fameuse série dite «*de Gabanon*», où le dispositif spatial est particulièrement visible alors même que les Frères, à cette époque, restaient debout pendant les tenues rituelles. Pour ce qui est de l'analyse iconographique de ces gravures, et ce qu'elles renseignent de l'histoire des rituels maçonniques, nous renverrons le chercheur à l'excellent ouvrage de Philippe Langlet³⁸, qui apporte un éclairage très documenté et argumenté sur certains aspects des rituels qui, s'ils ont fait beaucoup réfléchir de nombreux francs-maçons sur leur aspect symbolique, n'avaient jamais été vraiment étudiés d'un point de vue strictement historique, qu'il s'agisse par exemple du déchaussement lors de l'initiation au 1^{er} degré ou du port de l'épée en main gauche au *Rite Écossais Ancien & Accepté*.

Notons enfin que nous allons trouver un certain nombre de dispositifs spatiaux récurrents, par rite ou par pays, mais que nous ne pouvons qualifier d'invariants dans la mesure où ces dispositifs ne sont pas universels. Il serait fastidieux d'en faire ici la liste exhaustive, mais nous pouvons en citer quelques uns, telle que la division tripartite de l'espace, héritée du modèle salomonien, évoquée plus haut mais peu visible dans les loges anglo-saxonnes, la «*Voûte Etoilée*», c'est à dire le traitement du plafond en ciel virtuel, pratiquement absente des loges nord-américaines, la pré-

³⁸ LANGLET Philippe, *Lectures d'images de la franc-maçonnerie*, Paris, Dervy, 2013



Fig. 20, à gauche : Temple d'Eindhoven, Pays-Bas, vue vers l'Occident. La position des «plateaux» des surveillant en tête de chaque colonne indique un rite de type «moderne».

Source : <http://lichtenvrijheid.nl/loges-licht-en-vrijheid/loges-gebouw/>

Fig. 21, à droite : Temple de Bombay, Inde, vue vers l'Orient. La position du Premier Surveillant à l'Occident, face au Vénérable Maître, indique un rite de type «ancien», ici le Style Emulation, rite pratiqué à la Grande Loge Unie d'Angleterre.

<http://freemasonsfordummies.blogspot.fr/2010/05/mumbai-india-freemasons-hall.html>



Fig. 22 : Temple de Livourne (Italie), vue vers l'Orient. On remarque l'acronyme AGDGADU au dessus du Vénérable, ainsi que la devise «Libertà, Uguaglianza, Fraternità» à l'Orient. Plusieurs objets rituels sont visibles sur l'image, et notamment la ménorah sur l'Autel des Serments, caractéristique de la pratique italienne.

Source : <http://www.grandeoriente.it/livorno-lassessore-alla-cultura-porta-il-saluto-dellamministrazione-alla-conferenza-pubblica-la-religione-dei-moderni-la-massoneria-del-700-nella-casa-massonica-dellor/>

sence des colonnes J.: et B.: à l'Occident du temple, ou même celle du «*Pavé Mosaïque*», c'est à dire le sol en damier, qui prend par exemple la forme d'un tapis en Angleterre ou en Écosse, et ne semble pas exister non plus en Amérique du Nord.

L'observation comme détermination du rite observé

L'analyse des images, et notamment les photographies des intérieurs de temples que nous avons pu trouver, permet assez facilement de déterminer, en fonction des invariants autant qu'en fonction des tropismes, le rite observé dans la loge. Dans certains cas, s'agissant de particularités visibles aussi bien dans l'organisation de l'espace que dans certains détails – présence dans l'image d'ornements ou d'objets rituels, par exemple – il est même possible de déterminer le pays voire, par recoupement, l'«*Orient*», c'est à dire la ville où se trouve le temple, et même le nom de la loge elle-même. Bien entendu, cette capacité de lecture des images nécessite une connaissance minimale des rites maçonniques et de leurs spécificités.

Le premier élément indicatif est bien entendu la disposition spatiale générale, et en particulier la position des officiers, et notamment des deux Surveillants, qui permet de déterminer la nature «*moderne*» ou «*ancienne*» du rite pratiqué. Le deuxième indicateur est la position des colonnes J et B, étant rappelé ici que leur position diffère entre les *Anciens* et les *Modernes*. On notera également la présence ou non de la lune et du soleil à l'Orient et celle de la *Voûte Étoilée*, le plus souvent absents de la franc-maçonnerie anglo-saxonne, celle du *Pavé Mosaïque*, déjà évoquée plus haut, celle des trois candélabres ou piliers au centre de la loge, ainsi que leur position, qui diffère également dans les rites anglo-saxons (deux à vers l'est, un vers l'ouest, et le contraire au *Rite Écossais Ancien & Accepté* ou au *Rite Français*, la présence d'un «*Autel des Serments*», absent des rites modernes, ainsi que sa position dans la loge (au pied de l'Orient au *Rite Écossais Ancien & Accepté*, au centre de la loge au *Rite d'York*, etc.).

On notera ici aussi quelques tropismes dans la disposition des temples, tels que, par exemple, la mention «*AGDGADU*», acronyme de «*Alla Gloria del Grande Architetto dell'Universo*», inscrite au dessus du plateau du *Vénérable Maître* en Italie (fig. 22), ou celle des *Cinq Arts Libéraux* sur les cinq marches menant au plateau du Premier Surveillant, et celle des *Sept Vertus* (les quatre vertus cardinales et les trois vertus théologiques) sur les sept marches menant à celui du *Vénérable Maître* dans les loges latino-américaines. La présence d'un rideau occultant l'Orient – représentant ici le *Hekal* du temple salomonien – semble également spécifique à la franc-maçonnerie française, tandis que l'usage d'un système de tentures superposées, modifiables selon le rite et/ou le degré pratiqué, semble courant au Pays-Bas.



Fig. 23 : Temple de Erlangen (Allemagne) : carte postale ancienne, vue vers l'Orient depuis l'entrée du temple. La position des deux Surveillants à l'Occident indique un rite de type « moderne ».
Source : collection personnelle



Fig. 24 : Temple de Champlan, France : photographie intérieure. La disposition des deux plateaux des Surveillants et la disposition des colonnes J et B est conforme au dispositif du Rite Français Moderne. François Gruson, OPERA Architectes, 2015.
Source : Photographie personnelle

Les objets rituels visibles

En France, les «*Règlements Généaux*» des obédiences maçonniques exigent le plus souvent que tous les objets et/ou décors rituels soient retirés lorsque les temples sont ouverts au public comme c'est le cas, par exemple, pour une tenue blanche ouverte³⁹. Dans cette optique, les objets et décors spécifiques au rituel maçonnique font intégralement partie de secret lié à la nature initiatique des cérémonies, notamment lors des réceptions aux différents degrés. L'impétrant doit pouvoir découvrir ces objets et symboles en même temps que sont mis en œuvre les rituels eux-mêmes. C'est pourquoi nous avons nous même été surpris de constater que, sur les nombreuses photographies intérieures que nous avons pu trouver, notamment sur internet, non seulement ces décors avaient été maintenus, mais on peut même penser que, dans certains cas, ils avaient été mis en scène dans le cadre de la prise de vue. Cette mise en scène peut être interprétée comme une sorte de reflet ou d'image de ce que le profane pourrait découvrir en loge.

Dans le cadre de notre recherche, ce qui intéresse ou même interpelle ici est la nature des objets qui sont livrés à la curiosité publique : outils opératifs (équerre, compas, niveau, fil à plomb) dans les loges anglo-saxonnes, delta rayonnant, pierre brute et pierre taillée dans les loges françaises, *Ménorah* à l'Orient dans les loges italiennes (fig. 22), glaives et étendards ornés de croix pattées dans les loges scandinaves, etc. C'est, d'une certaine façon, une forme de spécificité rituelle qui est laissée ici visible à tous, comme pour bien montrer que la franc-maçonnerie pratiquée ici ou là s'inscrit finalement dans un cadre culturel bien plus large que le strict cadre du cénacle maçonnique.

2.3. *Les principaux types dérivés du modèle*

Les rites modernes et l'approche libérale

Comme nous l'avons montré plus haut, la principale caractéristique des rites modernes est la position des deux Surveillants, placé chacun en tête de leur colonne respective, le Premier au Midi et le Second au Septentrion. Cette disposition, qui peut sembler plus logique, n'a cependant pas été retenue par l'*Union Act* et la création du Rite Émulation ou *Emulation Style* par la Grande Loge Unie d'Angleterre en 1813. Elle est donc totalement absente du monde anglo-saxon, qui a poursuivi la disposition des *Anciens*, comme nous le verrons plus loin. En revanche, cette disposition reste la règle pour l'ensemble des rites dits «*modernes*», qu'il s'agisse des rites pratiqués par la franc-maçonnerie libérale (*Rite Français Moderne*, par exemple) ou ceux pratiqués par la franc-maçonnerie chrétienne et chevaleresque, dominante dans le monde germanique (*Rite de*

³⁹ Il s'agit d'une réunion publique qui se déroule dans un temple maçonnique, avec un conférencier franc-maçon. À ne pas confondre avec la tenue blanche fermée, qui est une tenue rituelle, réservée aux seuls francs-maçons, et qui invite un conférencier profane.

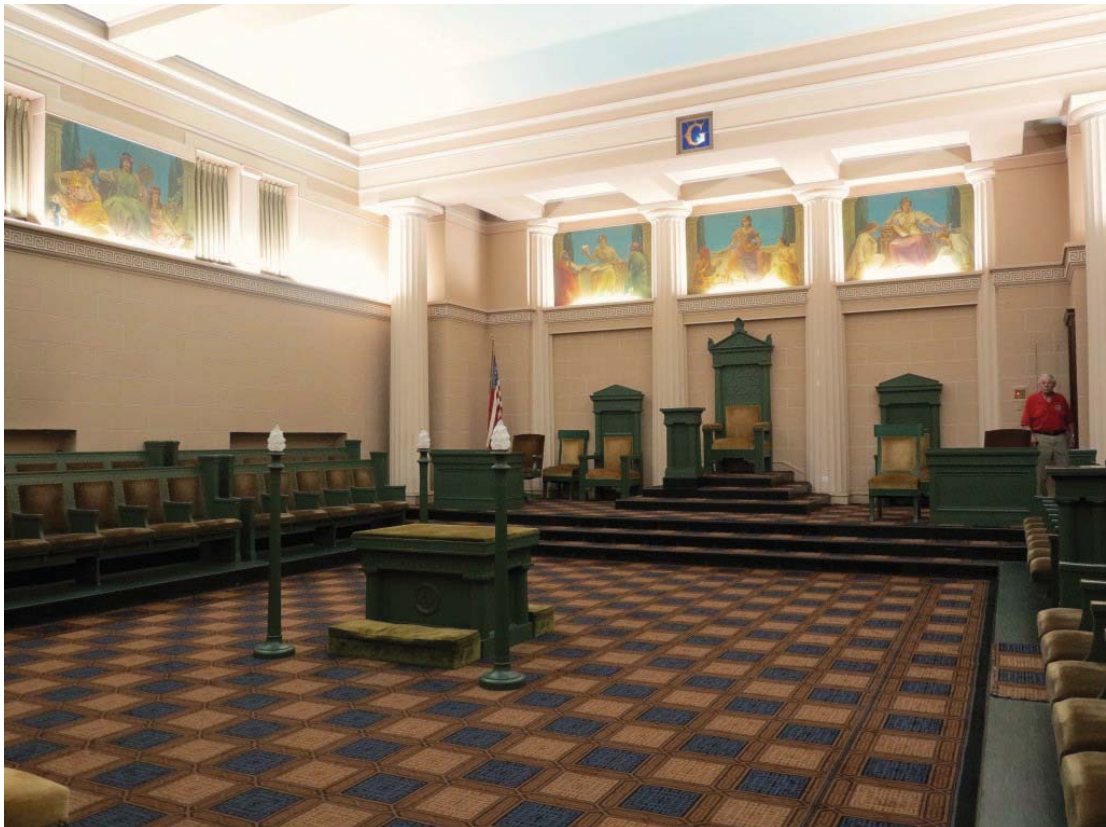


Fig. 25 : Temple de Allentown, Pennsylvanie. Richard G. Schmid architecte, 1925-1926. La disposition est typique de la Craft Masonry nord-américaine, avec le positionnement de l'Autel des Serments au centre de la loge.
Source : <http://allentownmasonictemple.com>



Fig. 26 : Idem, vue vers l'Orient. La position du Junior Warden, ou Second Surveillant, atteste d'une pratique de type « ancienne ».
Source : <http://allentownmasonictemple.com>

Schræder) ou l'Europe du Nord (*Rite Suédois*), et qui est présente ponctuellement en France et en Suisse au travers du *Régime Écossais Rectifié*. Tous ces rites, d'inspiration ou de culture protestante, se caractérisent par un dépouillement certain du dispositif symbolique ou ornemental des temples.

En France (fig. 24), où le *Rite Français Moderne* se fixe relativement tôt, le modèle est resté très proche des dispositifs initiaux tels que décrits dans les anciens rituels. Ainsi, outre la disposition spatiale globale, on trouve systématiquement à l'Orient le *Delta Rayonnant* encadré de la Lune et du Soleil, qui figurent dans les rituels dès les premières divulgations, même si la position respective de ces deux astres fluctue au cours du XVIII^e siècle pour se fixer définitivement sous la forme actuelle, c'est à dire la lune au côté septentrion, au dessus du plateau du Secrétaire, et le soleil côté midi, au dessus de celui de l'Orateur.

Par ailleurs, la présence du «*Pavé Mosaïque*», c'est à dire du damier au sol, et de la «*Voûte Étoilée*» au plafond semble systématique, comme semble également systématique la présence des colonnes J. et B. de part et d'autre de la porte d'entrée à l'intérieur du temple à l'Occident. D'une certaine façon, ne serait-ce qu'en raison de sa proximité graphique avec le dispositif décrit dans les «*Plans de la Loge*» que nous avons évoqués au début de ce chapitre, les temples de type *Moderne* semblent les plus proches des dispositifs rituels initiaux, du moins tels qu'ils apparaissent dans les anciens manuscrits ou divulgations qui nous sont parvenus.

Le «mainstream» anglo-saxon

Très logiquement, ne serait-ce qu'en raison de l'importance numérique des exemples américains et de la diffusion du modèle britannique dans l'ancien empire, la majorité des cas que nous avons rencontrés appartiennent au courant *mainstream* anglo-saxon de la *Craft Masonry*, ou «*maçonnerie de métier*», c'est à dire celle des trois premiers degrés, avec sa variante britannique qui comprend le degré de l'*Arche Royale*. La disposition des temples appartient à la famille des *Anciens*, avec le Second Surveillant, ou *Junior Warden* au centre de la Colonne du Midi, et le Premier, ou *Senior Warden*, en tête de celle du Septentrion (fig. 26). Cette disposition qui pourrait paraître moins logique que celle en vigueur chez les *Modernes*, s'explique par le fait que les Apprentis sont toujours sous la houlette de leur surveillant, tandis que les Compagnons, qui ont gagné en assurance et en liberté, bénéficient d'une surveillance plus relâchée.

Les temples anglo-saxons semblent dépouillés intérieurement, notamment en ce qui concerne les symboles ou les objets. À l'Orient, on n'y trouve ni delta rayonnant, ni lune, ni soleil, qui sont omniprésents dans les temples d'Europe continentale de tradition *Moderne*. Pas de «*voûte étoilée*»



Fig. 27 : Dessin aquarellé représentant une loge d'Apprenti au Rite Écossais. Ca 1830
Source : GLDF, archives russes



Fig. 28 : Temple de la Grande Loge de France à Dijon, photographie intérieure. L'Orient en rouge est une caractéristique du Rite Écossais Ancien & Accepté en France
Source : Le Bien Public, Dijon

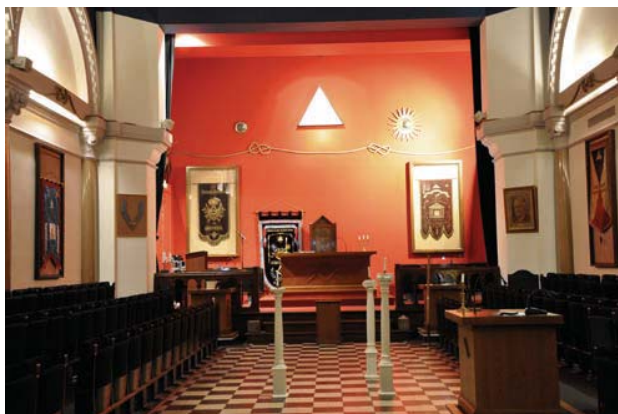


Fig. 29 : Siège de la Grande Loge de France à Paris. Vue du Temple Franklin-Roosevelt.
Source : GLDF

au plafond, ni de «*pavé mosaïque*» au sol : ce dernier est remplacé, notamment en Angleterre et en Écosse, par un dispositif de larges tapis superposés qui se substituent au déroulement du tapis de loge sur le sol en damier que l'on pratique en Europe continentale.

Élément central, et presque le seul visible, on trouve généralement au centre de la loge l'ensemble formé par les trois candélabres encadrant l'*Autel des Serments* (fig. 25), qui sert pour les cérémonies de réception au différents degrés. On le verra plus loin, ce dépouillement général facilite une réappropriation des lieux, que ce soit pour des activités maçonniques non rituelles, comme des conférences ou des réceptions familiales, par exemple, pour des activités para-maçonniques, comme les réunions de l'ordre de *De Molay* ou des femmes de l'*Eastern Star*, par exemple, ou même pour des activités strictement profanes, en cas de location du local pour des réceptions ou des mariages par exemple.

Le Rite Écossais

S'agissant du rite le plus pratiqué au monde, nous avons retrouvé les différentes variantes du *Rite Écossais* (*Rite Écossais Ancien & Accepté en France*) un peu partout, aussi bien en Europe continentale, et notamment en France et en Italie, qu'en Amérique Latine ou au Japon. La disposition spatiale des temples, dont le rite appartient à la famille des *Anciens*, ne diffère guère de celle du *mainstream* anglo-saxon, notamment en ce qui concerne la position des deux Surveillants. En revanche, l'appareil ornemental des temples peut être notablement plus outillé, pour ne pas dire chargé dans certains pays de culture latine, comme Cuba, par exemple, où les temples semblent comme habités par un dispositif ornemental et symbolique qui n'est pas sans rappeler celui qu'on peut trouver dans les églises de la contre-réforme catholique.

Outre la dimension culturelle indéniable, cette caractéristique peut également s'expliquer par les origines irlandaises et papistes de la *Grande Loge des Anciens*, qui s'est, d'une certaine façon, constituée en opposition à une vision réformée de la franc-maçonnerie, véhiculée par les premiers Modernes, comme James Anderson ou Jean-Théophile Désaguliers, tous deux pasteurs protestants.

Comme dans le *mainstream* anglo-saxon, on trouve au centre de la loge les trois candélabres (fig. 28 et 29). Ceux-ci n'entourent pas l'autel des Serments, qui est reporté au pied de l'Orient, mais le tapis de loge quand celui-ci est déroulé à l'ouverture des travaux. Quand la loge est «*ouverte*», l'espace ainsi délimité est réputé infranchissable, en quelque sorte «*sacralisé*». Et, comme chez les modernes, on va retrouver de façon quasi systématique au *Rite Écossais* la présence du «*Pavé Mosaïque*» au sol et de la «*Voûte Étoilée*» au plafond.

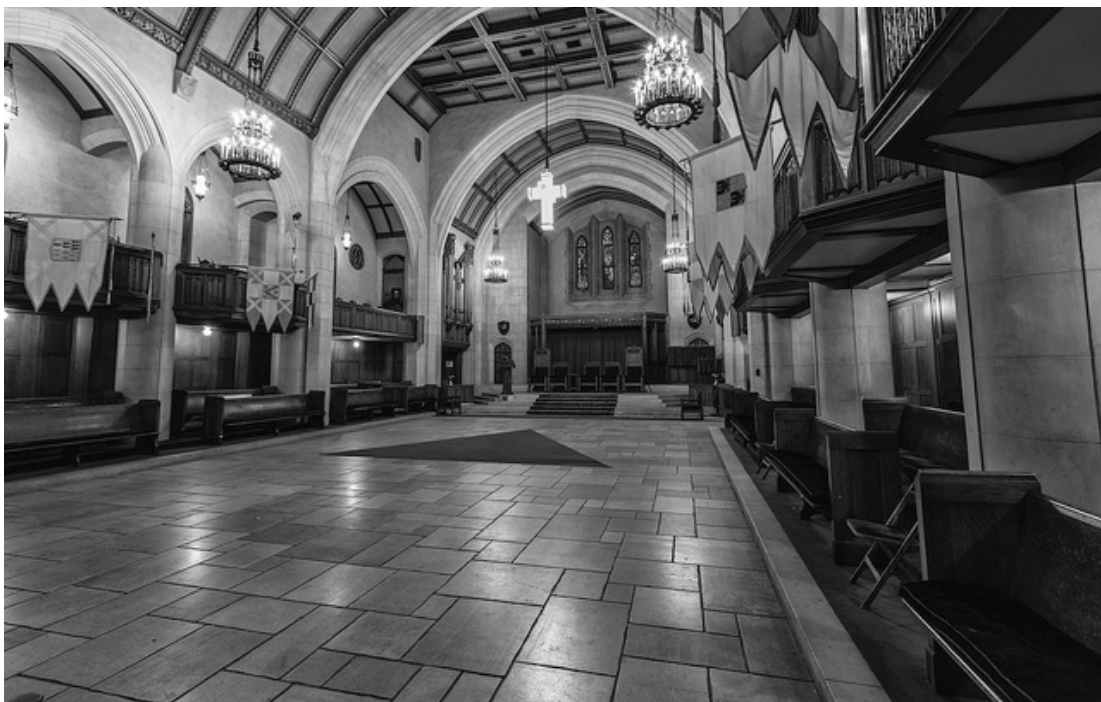


Fig. 30, ci-contre : Photographie ancienne du temple des Hauts Grades du Grand Orient de France, rue Cadet (détruit). Charles Blondel, architecte (?), Ca 1923.

Source : collection P.A. Chéné

Fig. 31, ci-dessous : Photographie ancienne de la commanderie Knight Templar. Temple maçonnique, Detroit. George D. Mason, architecte, 1922.

Source : collection personnelle



Les «Hauts Grades» et la Side Masonry

Nous ne pouvons, dans cette approche typologique, écarter les temples destinés à la pratique des «*Hauts Grades*», c'est à dire des grades supérieurs à la maîtrise, qu'il est convenu d'appeler *Side Masonry* en Anglais en raison du caractère complémentaire, facultatif, pour ne pas dire «*latéral*» de cette pratique. Sur le plan typologique, les temples destinés à ces degrés ne diffèrent guère de la disposition générale du modèle, à l'exception toutefois des grands auditoriums destinés à la communication de certains *Hauts-Grades* du *Scottish Rite* aux États-Unis d'Amérique, et que nous avons déjà évoqués.

Dans beaucoup d'«*orients*», on utilise de fait le même local que l'on aménage spécialement pour la circonstance : déplacement des «*plateaux*», c'est à dire des bureaux des officiers, changement des tentures murales, dont la couleur peut varier selon les degrés, etc. Dans les sièges obédientiels, comme à Dublin ou même au Grand Orient de France à Paris (fig. 30, détruit), ou même les complexes maçonniques d'importance comme celui de la rue de Laeken à Bruxelles, les temples destinés aux degrés supérieurs sont souvent différents de ceux destinés aux degrés dits «*symboliques*». De taille généralement plus réduite, ils conservent parfois un décor spécifique aux degrés concernés, et notamment les degrés chevaleresques qui suscitent des décors néo-gothiques ou médiévalisants (fig. 31) très différents de ce que l'on peut trouver dans les degrés précédents.

2.4. *Le modèle défini par la structure de l'espace*

Disposition spatiale

La disposition spatiale que nous avons décrite en tant que modèle dans ce chapitre est commune à tous les temples maçonniques dans le monde, avec ses deux variantes que nous avons décrites : les *Modernes* et les *Anciens*. Ceci est en tout cas indiscutable pour ce qu'il est convenu d'appeler la franc-maçonnerie symbolique, ou *Craft Masonry*, c'est à dire celle des trois premiers degrés.

Les cas exceptionnels

Pour ce qui concerne la pratique de la *Side Masonry*, on peut constater des écarts avec le modèle, d'une façon marginale en Europe, mais d'une façon nettement plus sensible aux États-Unis, où les dispositions spatiales des *Scottish Rite Cathedrals* ou des *Shrine Mosques* n'ont plus grand chose à voir avec ce que nous avons décrit précédemment, ni du point de vue de la conformation spatiale, ni du point de vue de l'échelle des édifices. La nécessité de recevoir plusieurs centaines de

personnes à un degré donné et en même temps a nécessité la mise en place de locaux qui tiennent davantage de l'auditorium que du temple maçonnique tel que nous l'avons décrit. Les cérémonies s'y déroulent comme de véritables pièces de théâtre en costume, et les participants sont davantage des spectateurs que des acteurs de leur propre initiation. Du reste, et comme nous l'avons montré précédemment, il est habituel que ces auditoriums fonctionnent largement en dehors des cérémonies rituelles, comme lieux de spectacles ou de concerts ouverts au public profane.

La question de la forme extérieure

Nous détaillerons dans le prochain chapitre les spécificités stylistiques des temples maçonniques et le sens que l'on peut retirer du choix de telle ou telle référence historique. Pour autant, nous limiterons ici les notions de modèle et de type architecturaux que nous avons développés dans ce chapitre à la stricte conformation intérieure et à la structuration interne de l'espace architectural. La question de la forme extérieure et du volume sort clairement du champ de cette réflexion sur le modèle, en ce qu'elle présente un caractère d'adaptabilité – dans certains cas de véritable camouflage – aux contraintes externes, qu'elles soient politiques, sociales, économiques, culturelles ou climatiques. C'est cet aspect que nous allons développer dans le chapitre suivant, consacré au temple maçonnique en tant qu'objet architectural.

CHAPITRE IV – LE TEMPLE MAÇONNIQUE EN TANT QU’OBJET ARCHITECTURAL

Après avoir étudié le temple maçonnique en tant que modèle, nous allons décrire les différentes déclinaisons architecturales de ce modèle. Nous aborderons tout d’abord la question stylistique, c’est à dire la question de l’écriture architecturale et son rapport au langage symbolique que nous avons abordé dans le deuxième chapitre.

Nous aborderons ensuite la question des références typologiques, qui font écho à la question des pratiques sociales, que nous avons décrites au début de cette seconde partie, et nous terminerons ce chapitre consacré à l’objet architectural en abordant la question de sa matérialité et de la relation de cette dernière avec la dimension symbolique des édifices.

Nous renverrons pour chacun de ces trois aspects – stylistique, typologie et matérialité – à la dimension de tropisme, notion que nous avons définie plus haut, dans le caractère d’adaptabilité du modèle aux spécificités culturelles, économiques ou climatiques des différents «*orients*» dans lesquels ils se sont développés.

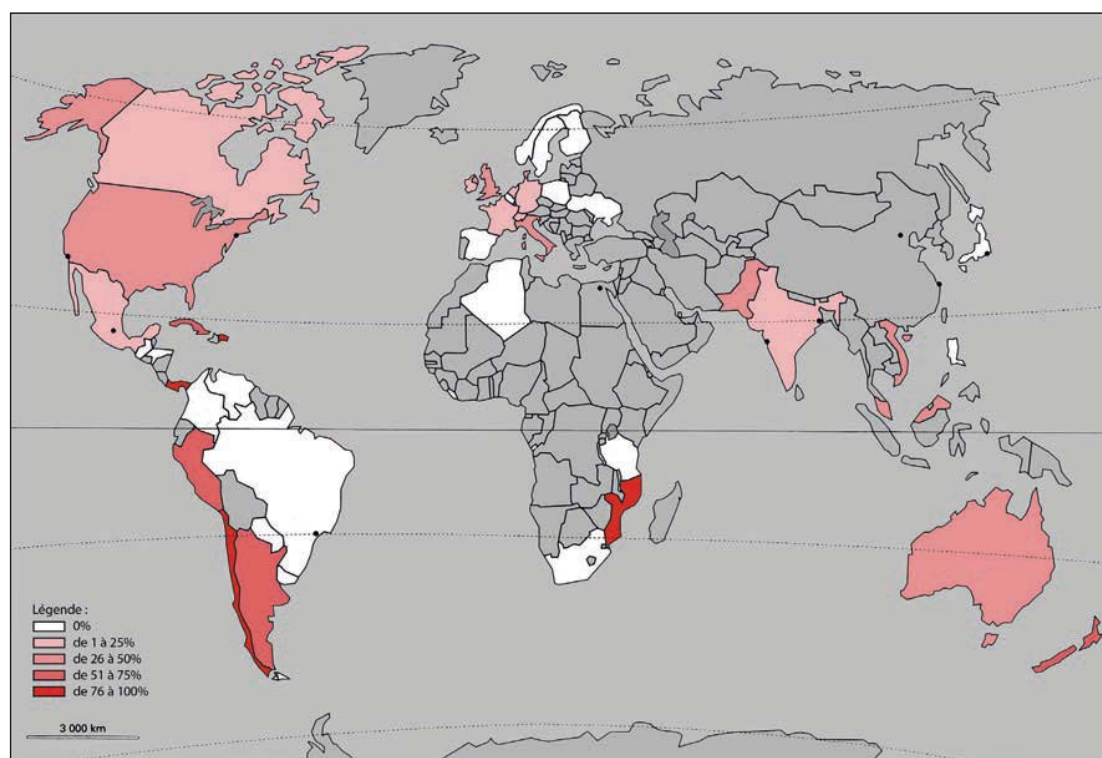


Fig. 1 : Part, pour chaque pays, des références stylistiques néo-classiques ou néo-palladiennes. On notera une présence quasi généralisée, particulièrement dans les pays anglo-saxons.

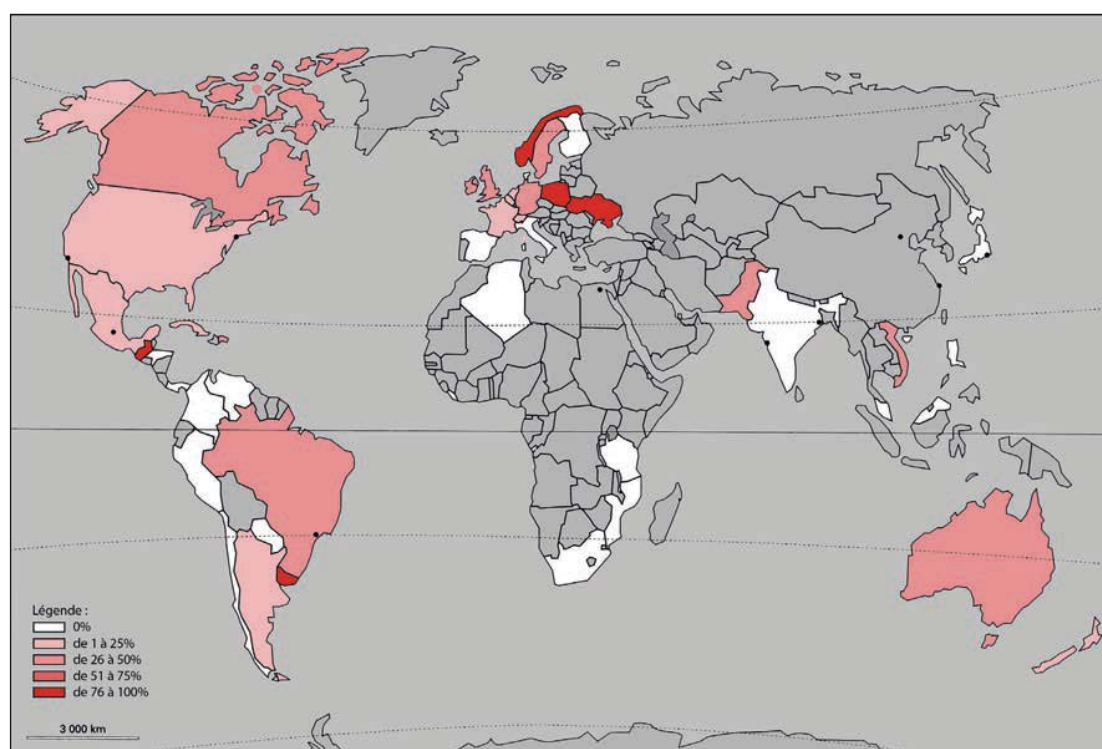


Fig. 2 : Part, pour chaque pays, des références stylistiques éclectiques. On notera une cohérence territoriale forte en Europe et sur l'ensemble du continent américain.

1. RÉFÉRENCES STYLISTIQUES DU TEMPLE MAÇONNIQUE

Nous allons aborder ici la notion de «*référence stylistique*», et avec elle, bien qu'elle ait été mise de côté depuis quelques décennies par la critique historique moderne, celle de «*style*» telle qu'elle était comprise au XIX^e et au début du XX^e siècle, c'est à dire comme un registre de vocabulaire architectural appartenant à une époque ou à une contrée donnée.

Nous aborderons tout d'abord les aspects quantitatifs et la répartition géographique des principales récurrences stylistiques. Nous nous intéresserons ensuite sur le sens à donner à cette question du choix des références stylistiques dans l'architecture maçonnique. Nous commencerons la description de ces références avec la notion d'«*éclectisme*», telle que l'ont défini Louis Haute-coeur¹ puis, beaucoup plus récemment, Jean-Pierre Epron, et qui nous paraît former une sorte de point commun dans l'ensemble du corpus. Nous nous intéresserons ensuite à la notion de permanence du classique telle que l'a développée John Summerson², et qui nous paraît correspondre à une grande majorité des cas que nous avons étudiés. Nous nous pencherons enfin sur des registres stylistiques plus connotés quant à leurs implications signifiantes, avant d'aborder la question de la modernité architecturale, question délicate par nature dans une société qui se définit très majoritairement comme «*traditionnelle*».

1.1. Prévalences stylistiques : données quantitatives

Notion de «style»

Comme nous l'avons indiqué, l'architecture maçonnique se développe alors même que domine la pensée de l'éclectisme³. Le recours aux styles du passé, caractéristique de l'architecture du XIX^e siècle, est le plus souvent sous-tendu par un propos implicite lié au style choisi. La critique moderne, qui ne voyait dans l'éclectisme et l'historicisme qu'un «*bazar des styles*»⁴, a définitivement rompu avec une forme de tradition dans laquelle le choix stylistique devait refléter une forme de propos programmatique ou philosophique porté par l'édifice lui-même. Dans cette optique, le choix du néo-gothique, par exemple, n'est pas nécessairement le signe d'une nostalgie romantique d'un moyen-âge rêvé ou perdu. Il peut aussi être le signe d'une forme de reconnaissance collective et implicite d'une appartenance revendiquée à une forme de tradition chrétienne. C'est notamment le cas des édifices religieux d'obédience catholique ou protestante à partir de 1850, comme c'est également

¹ HAUTECOEUR Louis. *Histoire de l'architecture classique en France – Volume VII*. Paris : Picard, 1957-1963

² SUMMERSON John. *Le langage classique de l'architecture*. Paris : Thames & Hudson, collection *L'univers de l'art*, 2003 [Edition revue et augmentée. Titre original : *The Classical Language of Architecture*, 1963]

³ EPRON Jean-Pierre. *Comprendre l'éclectisme*. Paris : Institut Français d'Architecture, Editions Norma, 1997

⁴ GIEDION Siegfried. *Espace, Temps & Architecture*. Paris : Denoël, 1978 [Titre original : *Space, Time and Architecture*. Harvard : Cambridge Univ. Press, 1941. Trad. Françoise-Marie Rosset]



Fig. 3 : Part, pour chaque pays, des références stylistiques égyptianisantes.

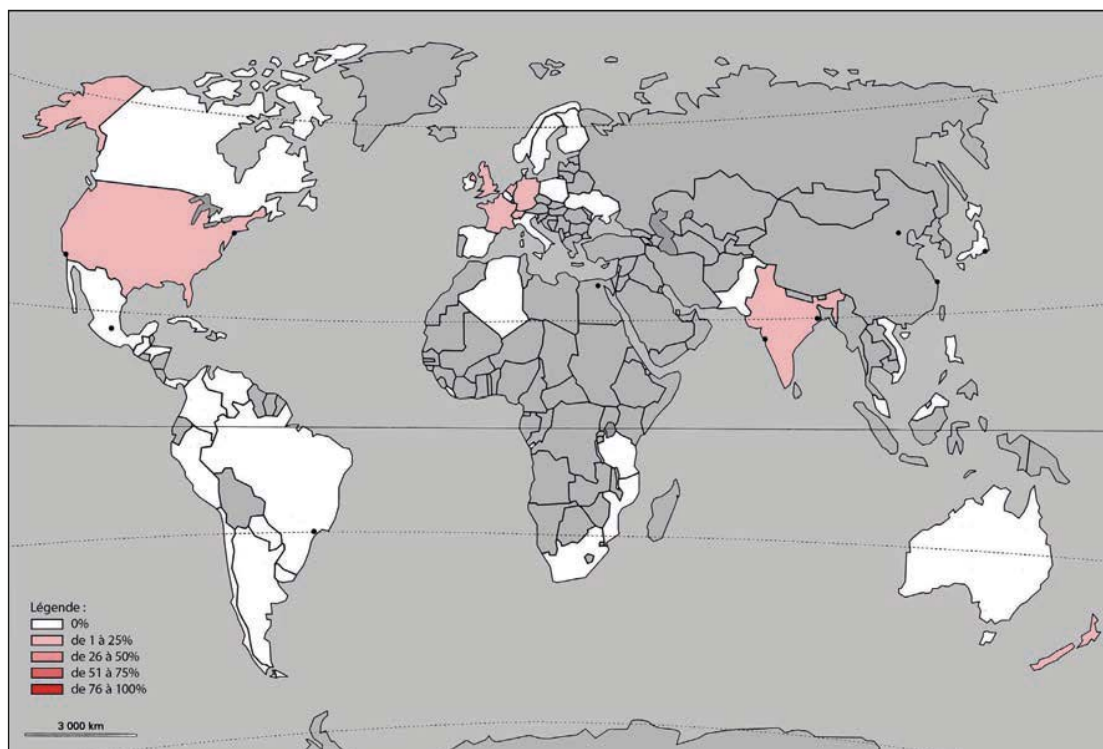


Fig. 4 : Part, pour chaque pays, des références stylistiques médiévalisantes.

le cas des institutions chrétiennes qui se rattachent directement ou indirectement à l’Église comme, par exemple, les sièges d’universités catholiques en France ou en Belgique.

Dans cette même optique, et à cette même époque, l’architecture des hôtels de ville, par exemple, emprunte à la fois la stylistique la Renaissance, considérée comme une sirte d’âge d’or des villes franches, comme elle emprune au château classique, tel que François Mansart a pu le développer à Maisons-Laffitte, par exemple, les attributs du pouvoir local : mise en perspective urbaine et mise en hauteur par le parvis et le perron, présence à l’axe principal du fronton, hérité du temple antique et sur lequel la devise de la république a remplacé le blason aristocratique, mise en exergue d’un balcon destiné aux harangues, etc⁵. Le choix de tel ou style doit alors se comprendre dans le cadre d’un contexte culturel ou historique bien précis dans lequel la stylistique se trouve codifiée et comprise par l’observateur. C’est pourquoi, et bien qu’elle ait été mise de côté depuis quelques décennies par la critique historique moderne, nous reprendrons ici la notion de «*style*» telle qu’elle était comprise alors, c’est à dire comme un registre de vocabulaire architectural appartenant à une époque ou à une contrée donnée, et faisant explicitement référence, pour ceux des onservateurs qui le comprennent, à un sens donné.

Stylistique et franc-maçonnerie

De fait, pour ce qui concerne l’architecture maçonnique, cette question du choix ou de la référence stylistique peut s’avérer essentiel dans ce qu’elle dit explicitement à ses contemporains de la place de la franc-maçonnerie dans la ville et la société, et donc à ce qu’elle nous en dit aujourd’hui, dès lors qu’on veut bien se donner la peine de la déchiffrer avec les codes culturels et sociaux connus à l’époque.

S’agissant par exemple de la franc-maçonnerie belge, Eric Hennaut⁶ explique le choix du style néo-égyptien par la double volonté de se démarquer d’une part de l’Église catholique et de ses institutions, qui expriment leur christianité par le recours au néo-gothique, mais aussi par la volonté chez les francs-maçons de revendiquer une appartenance à une tradition bien plus ancienne encore que le christianisme, puisque, de cette façon, la franc-maçonnerie se présente comme l’héritière des anciens mystères de l’Égypte antique. Nous avons donc souhaité vérifier si, d’une part, cette approche belge était généralisable, ce qui paraît peu vraisemblable, et si, d’autre part, on pouvait corrélér le choix de tel ou tel style à une époque ou à une appartenance géographique donnée.

⁵ GRUSON François, CALDONCELLI-VIDAL Vitorio & Architecture-Studio. *Répertoire architectural des mairies françaises*. Rapport de recherche, Plan Lieux de Travail et Constructions Publiques, Ministère de l’Équipement, 1986

⁶ HENNAUT Eric, in *Architectures Maçonniques*, op. cit.

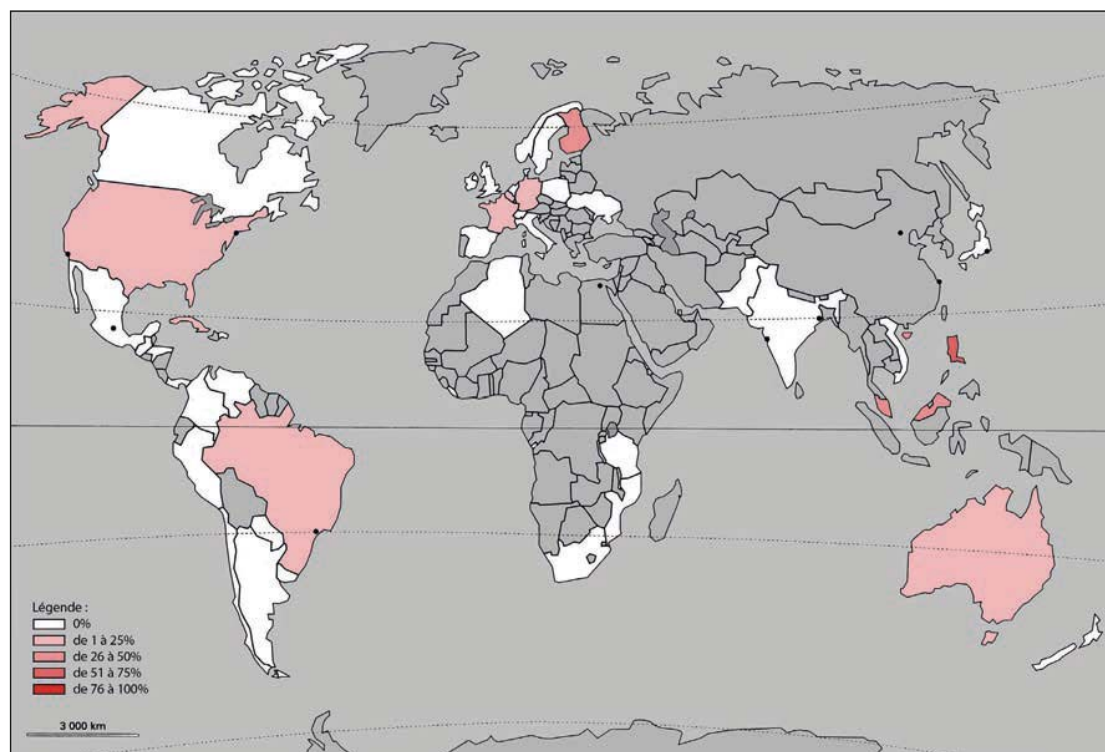


Fig. 5 : Part, pour chaque pays, des références stylistiques à l'Art-Déco.

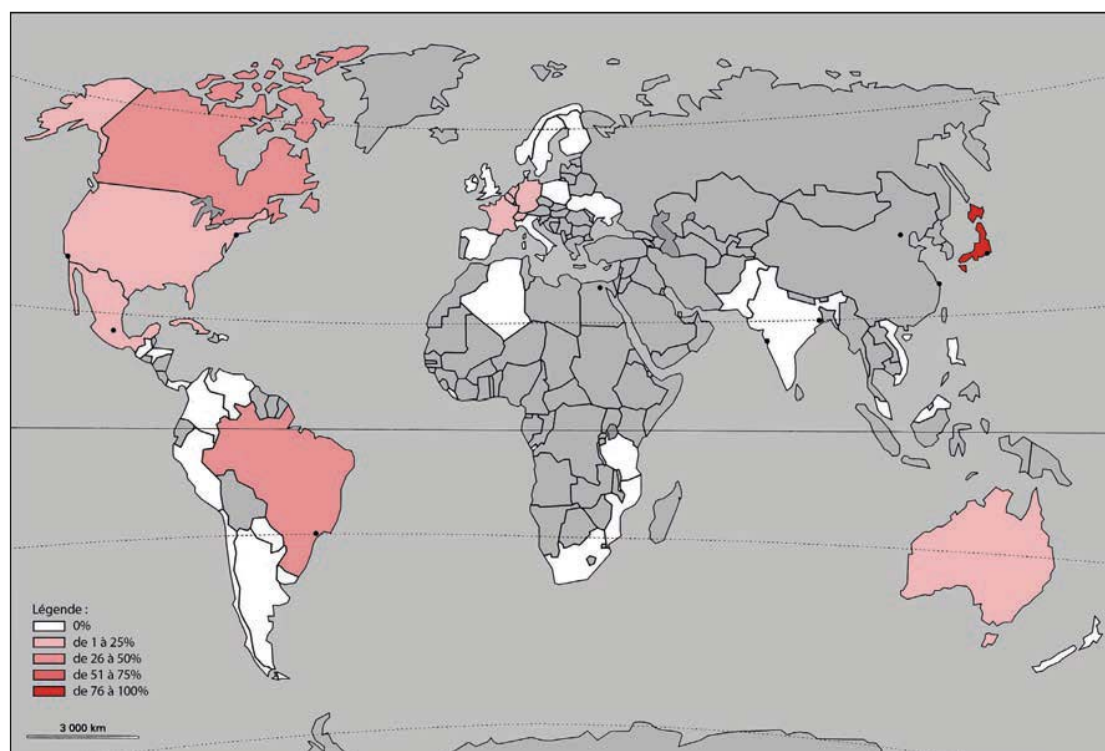


Fig. 6 : Part, pour chaque pays, des références stylistiques modernes. La répartition est sensiblement la même que pour les exemples de style Art-Déco, et correspond également à la prévalence d'exemples construits au 20ème siècle.

Sur le premier aspect, le recours à la référence de l’Égypte antique représente un peu moins de 10% des entrées de la base de données, ce qui est à la fois peu, si l’on s’en tient à une éventuelle généralisation de l’analyse d’Eric Hennaut, et beaucoup si l’on considère la relative rareté du style néo-égyptien dans l’univers éclectique de l’architecture du 19^e siècle. Cette présence ne semble cependant pas liée à un pays déterminé, puisque nous avons retrouvé des exemples égyptianisants un peu partout dans le monde, aussi bien dans le traitement extérieur de l’édifice que dans le décor intérieur. Les citations vont d’un discret détail de façade (Havre, Montana) ou de la présence de sphinx en garde de la porte de l’entrée (Salt Lake City, Utah) ou bien sur la façade (Rennes, Lille), à la reproduction d’un temple dans son entier. Ainsi, nous avons retrouvé des copies plus ou moins fidèles d’exemples antiques, et en particulier du temple de Denderah, conservé au *Metropolitan Museum* à New-York, dans des endroits aussi divers que l’Angleterre (Boston), la Belgique (Mons), l’Australie (Port Adélaïde, Sandringham, Canterbury), la Nouvelle-Zélande (Palmerston North), Hawaï (Honolulu) et, bien entendu, les États-Unis (Charlotte, Colorado Springs, Lawrence, Rocky Mount, East-Cleveland, Kansas City).

Parfois, la référence à l’Égypte antique peut se limiter à la décoration intérieure du ou de l’un des temples. On est parfois saisi par le contraste entre le néo-clacissisme sage de la façade et la débauche égyptianisante de l’ornementation intérieure. C’est notamment le cas à Dublin (Irlande), Oslo (Norvège) et, plus généralement, en Belgique comme nous l’avons évoqué plus haut. Nous reviendrons plus en détail sur ces aspects égyptomaniaques de l’architecture maçonnique.

Répartition stylistique des édifices maçonniques

Plus généralement, pour ce qui concerne le style architectural employé en façade, nous avons relevé, par ordre décroissant, les références suivantes :

- Néo-classicisme : 162 (dont néo-palladien : 48)
- Éclectisme (mélange de différents styles) : 94
- Néo-égyptien : 35
- Néo-médiéval (gothique ou roman, souvent mélangés) : 34
- Art-déco : 32
- Modernisme : 32
- Néo-baroque : 14
- Néo-mauresque : 9
- Néo-hispanisme (presque exclusivement en Californie) : 8
- Néo-roman triangulaire (en France, nous détaillerons plus loin ce phénomène) : 7
- Néo-mésopotamien : 2.



Fig. 7 : Mausolée d'Eugène Goblet d'Alviella à Court Saint Etienne (Belgique). Adolphe Samyn, architecte, 1887-1889
Source : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Mausol%C3%A9e_Goblet_d'Alviella_08.JPG

Bien entendu, nous ne prétendons pas ici mettre en œuvre une catégorisation stylistique qui puisse être considérée comme définitive, mais plutôt à mettre en relief les grandes tendances qui peuvent se dégager de cette approche quantitative. De fait, nous assistons à une large domination du néo-classicisme sous toutes ses formes, ce qui paraît peut étonnant au regard de la compréhension générale de ce style au XIX^e siècle comme étant l’expression même de la nature institutionnelle de l’édifice.

Nous reviendrons plus en détail sur l’interprétation qu’on peut donner au recours à tel ou tel style en fonction du contexte culturel et surtout rituel : la présence du néo-mauresque est en effet presque toujours attachée aux temples *Shriners* aux États-Unis d’Amérique, d’ailleurs dénommés «*mosquées*», de même que le néo-gothique est le plus souvent attaché à la pratique des Hauts Grades aux connotations chevaleresques du Rite Écossais, pratiqués aux USA dans les *Scottish Rite Cathédrales*.

1.2. L’éclectisme

L’éclectisme comme expression de l’universalité

Nous ferons nôtre ici la proposition de Jean-Pierre Epron⁷ à propos de l’architecture éclectique : de même que le néo-classicisme exprime l’universalité par son intemporalité, ou même son a-temporalité, de même l’éclectisme, tel que l’a défini l’historien de l’architecture Louis Hautecoeur dès les années 1940⁸, exprime une forme d’universalité qui est celle des expositions universelles qui lui sont contemporaines, c’est à dire par une forme de syncrétisme architectural qui fond, en quelque sorte, tous les styles et toutes les époques dans un mélange joyeusement signifiant. Nous ne reviendrons pas ici sur la sévère critique de l’historiographie moderniste quant à cette période de l’histoire de l’architecture : elle nous paraît aujourd’hui relever davantage de l’approche doctrinale, pour ne pas dire doctrinaire, plutôt que d’une approche qui relèverait d’une véritable analyse historique.

Or, la franc-maçonnerie relève elle-même d’une certaine forme de syncrétisme en ce qu’elle rassemble en son sein de nombreuses traditions et appareils symboliques qui l’ont également précédée. La franc-maçonnerie vise par ailleurs à une forme d’universalisme, en ce qu’elle est ouverte à tous, indépendamment des particularismes culturels ou religieux de chacun. De ce point de vue, elle partage la même conception de l’universalisme que l’architecture éclectique telle que nous la comprenons. Il est dès lors logique que l’architecture maçonnique, très naturellement, cherche à «*attraper*» cette forme de diversité stylistique qui caractérise si bien l’architecture éclectique.

⁷ EPRON Jean-Pierre. *Comprendre l’éclectisme*. Op. cit.

⁸ HAUTECOEUR Louis. *Histoire de l’architecture classique en France*. Op. cit.



Fig. 8 : Second Freemasons' Hall, Great Queen Street à Londres. Frederick Pepys Cockerell, architecte, 1860-1869

Source : <http://www.freemasonry.london.museum/show-case/rebuilding-of-freemasons-hall-1860s/>



Fig. 9 : Temple de Rockhampton, Australie. Eaton & Bates, architectes, 1900.

Source : http://www.waymarking.com/waymarks/WMH-CY2_Rockhampton_Masonic_Temple



Fig. 10 : Temple de Nelson, Nouvelle-Zélande. Architecte inconnu, 1885

Source : <http://www.sifreemasons.org.nz>

Ici, d'une certaine façon, le « *bazar des styles* » détesté par Siegfried Giedion⁹ et la critique moderniste est considéré comme une source de richesse culturelle et l'expression même d'une forme d'universalité ouverte, au contraire du néo-classicisme qui, par opposition, peut être considéré comme une forme d'universalisme fermé, expression d'une culture occidentale dominante. Cette opposition entre une universalité intégrative et éclectique et une universalité absolutiste ou radicale traverse la franc-maçonnerie de la même façon qu'elle traverse l'architecture de l'époque. Si le néoclassicisme de John Russel Pope¹⁰ exprime à merveille cette prédominance philosophique des valeurs occidentales (voir fig. 16 & 17 ci-après), exprimée au cœur même de la capitale de la plus puissante des nations, l'éclectisme choisi par exemple par l'architecte Adolphe Samyn¹¹ pour le mausolée d'Eugène Goblet d'Alviella¹² nous paraît représenter très exactement cette universalité ouverte telle qu'un franc-maçon européen, épris de philosophie orientale pouvait la concevoir à la fin du XIX^e siècle (fig. 7).

On retrouve du reste la même logique en œuvre, lorsque le même Adolphe Samyn réalise pour le Suprême Conseil de Belgique, dont Eugène Goblet d'Alviella était Puissant Souverain Grand Commandeur, un temple où les décors héraldiques attachés au grades chevaleresque du *Rite Écossais Ancien & Accepté* et les symboles issus des traditions orientales s'inscrivent harmonieusement dans un décor néo-égyptien. Plus qu'un simple « *bazar* » ou mélange des styles, on peut y voir une véritable propos sur la continuité de la tradition maçonnique au delà des époques et des cultures...

L'éclectisme dans le monde

L'éclectisme tel que le définit Louis Hautecoeur¹³ n'est pas, loin s'en faut, une spécificité française, même si l'enseignement de l'École des Beaux Arts à Paris a pu essaimer et influencer toute l'architecture occidentale. Il est importé dans les années 1860 en Angleterre, où il prendra le nom, de même qu'aux Etats-Unis un peu plus tard, de « *style Beaux-Arts* », par Charles Robert Cockerell, ami de Louis Duc et Hector Lefuel, architecte du temple maçonnique de Bristol et père de Frederick Pepys Cockerell, auteur du second *Freemasons' Hall* à Londres (fig. 8).

À l'École des Beaux-Arts même est instauré le « *Prix des architectes américains* » qui offre une bourse aux jeunes américains afin que ceux-ci puissent poursuivre leurs études à

⁹ GIEDION Siegfried. *Espace, Temps & Architecture*. Op. cit.

¹⁰ Voir plus haut, p.166

¹¹ Adolphe Samyn (1842-1903) est un architecte belge, né à Bruxelles. Outre l'église de Grimde (1886) et le temple des Amis Philanthropes (1886), son œuvre la plus connue est sans conteste le mausolée funéraire Goblet d'Alviella à Court-Saint Etienne (1885), dont la composition et le syncrétisme stylistique doit beaucoup à la personnalité de son commanditaire, Eugène Goblet d'Alviella (1846-1925). Voir : MICHAÏL Benoît. *Dictionnaire de l'architecture en Belgique*. Bruxelles : Fonds Mercator

¹² Voir note n°32 page 41, 1^{re} partie

¹³ HAUTECOEUR Louis. *Histoire de l'architecture classique en France*. Op. cit.



Fig. 11 : Grand Lodge Room, siège de la Grande Loge d'Irlande à Dublin. Edward Holmes, architecte.
Source : <http://www.independent.ie/life/travel/ireland/10-weird-and-wonderful-things-to-do-on-culture-night-30599211.html>



Fig. 12 : Royal Arch Chapter Room, siège de la Grande Loge d'Irlande à Dublin. Edward Holmes, architecte
Source : <http://www.broadsheet.ie/tag/freemasons/>



Fig. 13 : Prince Mason Room, siège de la Grande Loge d'Irlande à Dublin. Edward Holmes, architecte
Source : <http://http://www.broadsheet.ie/tag/freemasons/>



Fig. 14 : Knight Templar Chapel, siège de la Grande Loge d'Irlande à Dublin. Edward Holmes, architecte
Source : <http://http://www.broadsheet.ie/tag/freemasons/>

Paris. À leur retour, cette formation parisienne essaime elle-même sous leur influence dans les universités américaines. On connaît d’ailleurs ces *buildings* de New York, sorte d’immeubles haussmanniens décuplés en hauteur, comme on connaît le triomphe de cette forme d’académisme que fut l’exposition universelle de Chicago en 1893. On constate ce même essaimage dans l’univers britannique, aussi bien en métropole que dans tout l’empire. Du reste, l’œuvre d’Edwin Lutyens, qui, justement, présidera le jury pour l’attribution du projet de *Freemasons’Hall* à Londres, constitue une forme d’apogée dans cette version britannique de l’éclectisme, qui montre une incroyable capacité à adapter une stylistique, quelle qu’elle soit, à un lieu ou à un programme donné.

D’une certaine façon, l’architecture maçonnique est intrinsèquement éclectique, au delà de sa volonté d’affichage d’universalité, en raison de la nécessité d’intégrer un important matériel symbolique dont la dimension figurative s’accorde assez mal avec une vision puriste de l’esthétique architecturale, ce qui, d’ailleurs, n’est pas sans poser problème aux architectes ayant tenté une «*modernisation*» de cette architecture, comme on le voit aux Pays-Bas dans les années 1930. Nous y reviendrons plus loin. Comme toute architecture éclectique, l’architecture maçonnique est souvent qualifiée de «*kitsch*» en ce qu’elle ne peut s’apprécier réellement qu’en connaissance de cause, c’est à dire avec les différentes clés d’interprétation qu’offrent aussi bien l’histoire que la compréhension de son univers symbolique.

Au siège de la Grande Loge d’Irlande à Dublin, par exemple, le temple principal, ou *Grand Lodge Room*, offre un décor assez banalement néo-classique dans l’esprit et la continuité de la façade principale (fig. 11). Pourtant, celle-ci recèle des espaces totalement insoupçonnés, réservés aux *side degrees*, c’est à dire, en théorie, inaccessibles aux profanes comme aux francs-maçons «*de base*», espaces qui adaptent leur ornementation intérieure aux spécificités rituelles degré pratiqué. Ainsi, le *Grand Chapter Room*, réservé aux tenues des chapitres de *Royal Arch* (ou *Arche Royale*) est traité en style néo-égyptien (fig. 12). Le *Prince Mason Room*, réservé au degré de *Prince-Maçon*, est aménagé comme une salle de conseil royal de l’époque médiévale (fig. 13), tandis que le temple réservé au degré de *Knight Templar*, d’ailleurs dénommé *Knight Templar Chapel*, est traité comme une chapelle néo-gothique (fig. 14).

Ces décors variés, qui relèvent aussi bien de l’époque moderne, que d’une Égypte antique ou même d’un Moyen-Age qui pourraient sembler de pacotille, représentent de fait quelque chose de très puissant dans l’esprit de ceux qui pratiquent ces lieux dans le cadre des rituels qu’ils découvrent en même temps que ces décors inattendus. En effet, et comme nous l’avons évoqué



Fig. 15 : Temple maçonnique de Montréal (Canada). John Smith Archibald, architecte, 1930
Source : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Montreal_Masonic_Memorial_Temple_6.JPG?uselang=fr

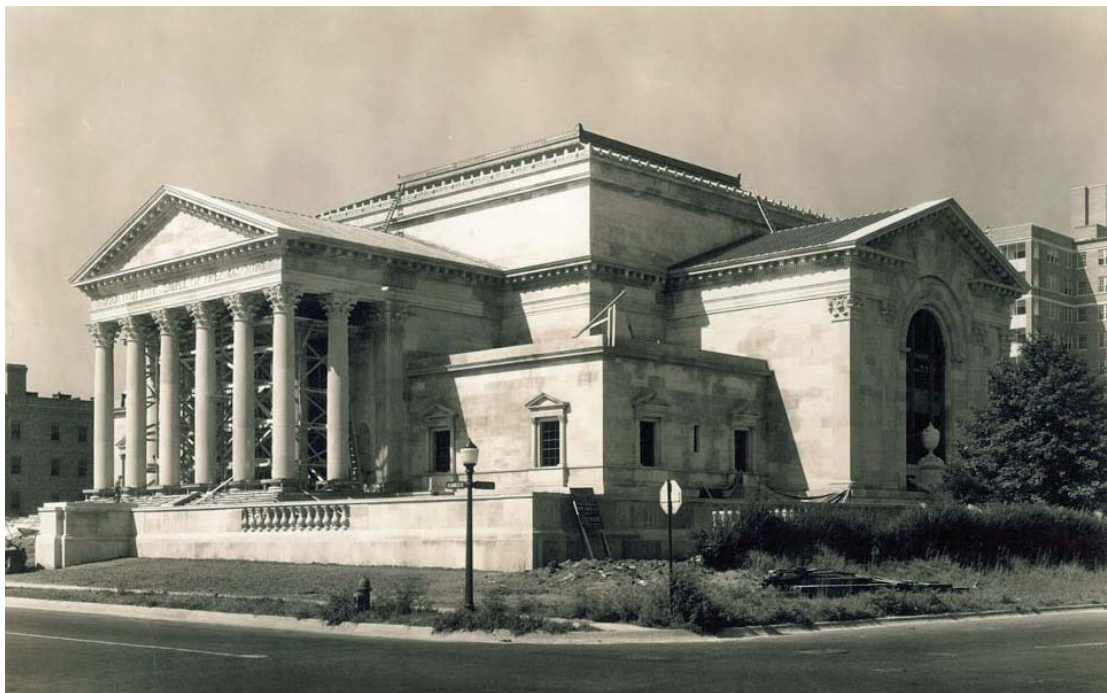


Fig. 16 : Scottish Rite Cathedral, Baltimore. John Russel Pope, architecte, 1930-1932. Photographie du chantier en 1931
Source : <http://baltimoreheritage.org/issue/scottish-rite-temple/>

dans le chapitre précédent, ce qui peut s'apparenter ici à des décors de théâtre en carton-pâte constitue en fait le cadre d'une puissante représentation intérieure, d'ordre psychologique, bien entendu, mais également d'ordre physique, notamment par le jeu des ambiances, des éclairages et des parfums. Ceci explique pour partie, de notre point de vue, le rôle de cette scénographie dans la mise en œuvre de la dimension initiatique des rituels maçonniques.

1.3. *Néo-classicisme*

Le néo-classicisme comme une autre expression d'universalité

John Summerson, dans son ouvrage *«Le langage classique de l'architecture»*¹⁴, a démontré la permanence dans la culture occidentale de l'idée classique en architecture, et ce depuis la Renaissance et en dépit des époques et des nations. Cette permanence s'exprime selon Summerson notamment dans les phénomènes d'écriture, tel que le recours aux ordres d'architecture, académiques ou non, mais également à des mécanismes de conception architecturale liés à la composition et aux principes de symétrie. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les différents ouvrages de Georges Gromort¹⁵, issus de ses propres cours de théorie de l'architecture à l'École des Beaux Arts, et de mesurer l'influence des dispositifs compositionnels décrits dans la conception de l'architecture française de l'après-guerre, y compris dans la composition des *«grands ensembles»*.

Ce que montre John Summerson, au travers de cette notion de la permanence du classicisme, c'est que l'idée même du classique est indépendante de la question stylistique proprement dite, comme elle est indépendante d'une période donnée. Elle doit être comprise comme une référence à un antique idéalisé, proprement intemporel, et donc universel dans le temps comme dans l'espace.

Cette permanence dans le temps et dans l'espace, c'est à dire ce caractère universel, explique certainement le succès de la référence classique dès lors qu'il s'agit précisément de conférer une forme d'universalité à un édifice. Le recours à l'écriture classique, du moins entre 1700 et 1950, s'explique largement par cette volonté d'expression d'universalité propre à l'âge des Lumières. C'est particulièrement le cas dans l'architecture institutionnelle, dans laquelle ce choix d'évidence est une façon de n'employer aucun style en particulier qui pourrait être interprété comme une forme de singularité. L'architecture maçonnique n'échappe pas à cette règle, et ceci explique la très large domination des écritures classiques ou néo-classiques dans les édifices que nous avons étudiés.

¹⁴ SUMMERSON John. *Le langage classique de l'architecture*. Op. cit.

¹⁵ GROMORT Georges. *Essai sur la théorie de l'architecture : cours professé à l'école nationale supérieure des beaux-arts*. Paris : Ch. Massin, 1983, 22^e édition [1^{re} édition : Paris, Vincent, Fréal et Cie, 1942]



Fig. 17 : Siège du Suprême Conseil du Rite Écossais - Juridiction Sud, Washington DC. John Russel Pope, architecte, 1915
Source : https://en.wikipedia.org/wiki/House_of_the_Temple



Fig. 18 : Siège du Danske Frimurerorden, Grande Loge du Danemark, Copenhague. Holger Rasmussen, architecte, 1923-1927
Source : <http://www.gaihede.dk/stamhuset>

Le néo-classicisme comme expression institutionnelle

Outre le caractère d’universalité et d’intemporalité que nous avons déjà énoncé, le recours à une forme d’architecture classique place d’emblée l’édifice maçonnique dans la catégorie des édifices institutionnels, et ce par une forme d’assimilation aux institutions qui, justement, emploient les mêmes règles de conception et de composition. Ce constat est particulièrement frappant dans le cas de l’architecture maçonnique américaine, où le recours au néo-classicisme le plus strict renvoie à la dimension institutionnelle de la franc-maçonnerie américaine, intrinsèquement liée à l’histoire et aux institutions du pays.

A Washington DC, par exemple, le temple du Suprême Conseil du *Rite Écossais* (fig. 17) se positionne comme un édifice structurant du paysage urbain de la capitale fédérale, au même titre, fût-ce bien entendu à un moindre degré, que la *Maison Blanche*, le *Capitole* ou les grands mémoriaux fédéraux. Du reste, John Russel Pope, son architecte, ancien élève de l’*École des Beaux-Arts* à Paris, est également l’auteur de plusieurs monuments ou édifices importants de la ville, tels que le *Jefferson Memorial*, la *National Gallery of Art* ou les *National Archives*. L’écriture retenue pour le temple du Suprême Conseil ne diffère d’ailleurs aucunement de celle employée pour ses autres édifices institutionnels, comme pour bien montrer que cette œuvre, pas si particulière, donc, s’inscrit bien dans cette catégorie. On pourrait ainsi multiplier les exemples de ce néo-classicisme intentionnel, qui ne diffère donc aucunement de celui qu’on a pu constater ailleurs et dans d’autres typologies institutionnelles. On notera même, dans certains cas, une forme de décalage entre cette expression néo-classique affirmée et la réalité d’usage de l’édifice concerné.

Ainsi, nonobstant leur désignation, certaines *Scottish Rite cathedrals*, censées pourtant faire référence aux grades chevaleresques du *Rite Écossais*, recourent à un néoclassicisme académique sans lien direct avec l’expression d’une médiévalité attendue, et largement exploitée par ailleurs, comme nous allons le montrer un peu plus loin. À la *Scottish Rite Cathedral* de Baltimore, par exemple, œuvre du même John Russel Pope (fig. 16), ni la composition volumétrique extérieure, d’inspiration néo-palladienne, ni l’ornementation intérieure n’évoquent à aucun moment cette idée de « *cathédrale* ». À une moindre échelle, ce néo-classicisme est général dans l’architecture maçonnique de l’Amérique centrale, où il se développe entre 1850 et 1910, et en Asie du sud-est, sous influence britannique. On le retrouve également, sans doute sous influence américaine, au Libéria, sous une forme minimaliste, presque abstraite, à base de béton armé, comme on le retrouve également à Copenhague, dans cette œuvre remarquable de l’architecte Holger Rasmussen, réalisée en 1923 sous l’influence du classicisme nordique de Hack Kampmann et de Gunnar Asplund (fig. 18).

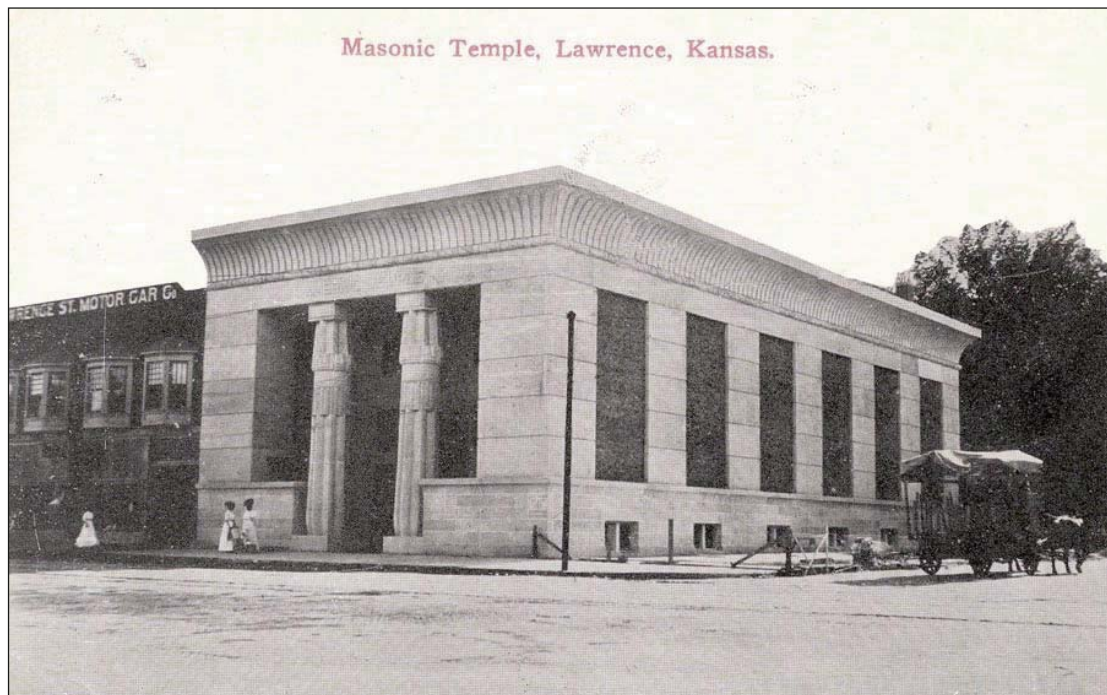


Fig. 19 : Temple maçonnique de Lawrence, Kansas. William A. Griffith, architecte, 1910. Carte postale ancienne, Ca 1920
Source : collection personnelle



Fig. 20 : Temple maçonnique de Palmerston North, Nouvelle Zélande. Ernst V. West & Linley Richardson architectes, 1932. Carte postale ancienne, Ca 1934
Source : collection personnelle

1.4. *Le rêve égyptien*

Franc-maçonnerie et égyptomanie

On l'a vu, l'absence de restitution archéologique scientifiquement sérieuse du temple de Salomon à Jérusalem a contraint les francs-maçons, et avant eux les érudits protestants intéressés par cette question, à de grands efforts de restitution, parfois de façon très imaginative, afin de visualiser ce à quoi pouvait ressembler cette référence essentielle. La découverte de l'architecture antique égyptienne au tournant du XVIII^e siècle a visiblement accompagné cet imaginaire, en ce que, de toute évidence, le temple de Salomon pouvait lui-même être rattaché aux temples de l'Égypte antique, aussi bien en ce qui concerne sa structure spatiale générale qu'en ce qui concerne sa stylistique. Du reste, une lecture attentive des textes bibliques montre, d'une certaine façon, cette filiation culturelle, et ce depuis Moïse, supposément initié aux mystères de l'ancienne Égypte, du moins dans l'imaginaire du XVIII^e siècle, et donc dépositaire et transmetteur d'une forme de tradition à la fois architecturale et ésotérique. Dès lors, si le temple de Salomon pouvait être considéré comme un avatar de l'architecture de l'ancienne Égypte, il était loisible de considérer l'architecture égyptienne comme un modèle stylistique possible pour une institution qui en revendiquait la filiation.

On a souvent rapproché l'engouement pour l'Égypte ancienne, ce que Jean-Marcel Humbert a qualifié d'«*égyptomanie*»¹⁶, aux campagnes militaires de Napoléon Bonaparte en Égypte. Il nous faut cependant noter que le rapprochement de l'imaginaire maçonnique à celui d'une Égypte ancienne rêvée est bien antérieure aux campagnes napoléoniennes auxquelles on l'a trop souvent rapproché. Du reste, le roman *Séthos* de l'abbé Jean Terrasson¹⁷ est publié pour la première fois en 1731. On sait l'influence qu'il aura sur la constitution de certains rites maçonniques et surtout sur le tandem Mozart/Schikaneder dans l'écriture du livret de *La Flûte Enchantée* dont l'influence maçonnique n'est plus à démontrer. De même, Joseph Balsamo, dit le Comte de Cagliostro, crée dès 1784 les premiers rituels maçonniques égyptiens à Lyon avec la loge *La Sagesse Triomphante* dont il sera le «*Grand Cophte*» (sic).

Cette forme d'égyptomanie maçonnique semble donc antérieure à celle qui fleurira à Paris à la suite de la Campagne d'Égypte, même si c'est bien cette dernière qui inspirera le développement de certains rites dits «*égyptiens*», comme le *Rite de Misraïm*, apparu à Venise à la fin du XVIII^e siècle et développé en France par les frères Bédarride dans les années 1810, ou le *Rite de*

¹⁶ HUMBERT Jean-Marcel. *Égyptomania : L'Égypte dans l'art occidental, 1730-1930*. Paris : Réunion des Musées Nationaux, 1994

¹⁷ TERRASSON Abbé Jean. *Séthos, histoire, ou Vie tirée des monumens anecdotes de l'ancienne Égypte, trad. d'un manuscrit grec par l'abbé Terrasson. Nouvelle édition... corrigée et précédée d'une notice... sur la vie et les ouvrages de l'abbé Terrasson....* Paris, d'Hautel, 1813 (réédition), disponible sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k67867c>

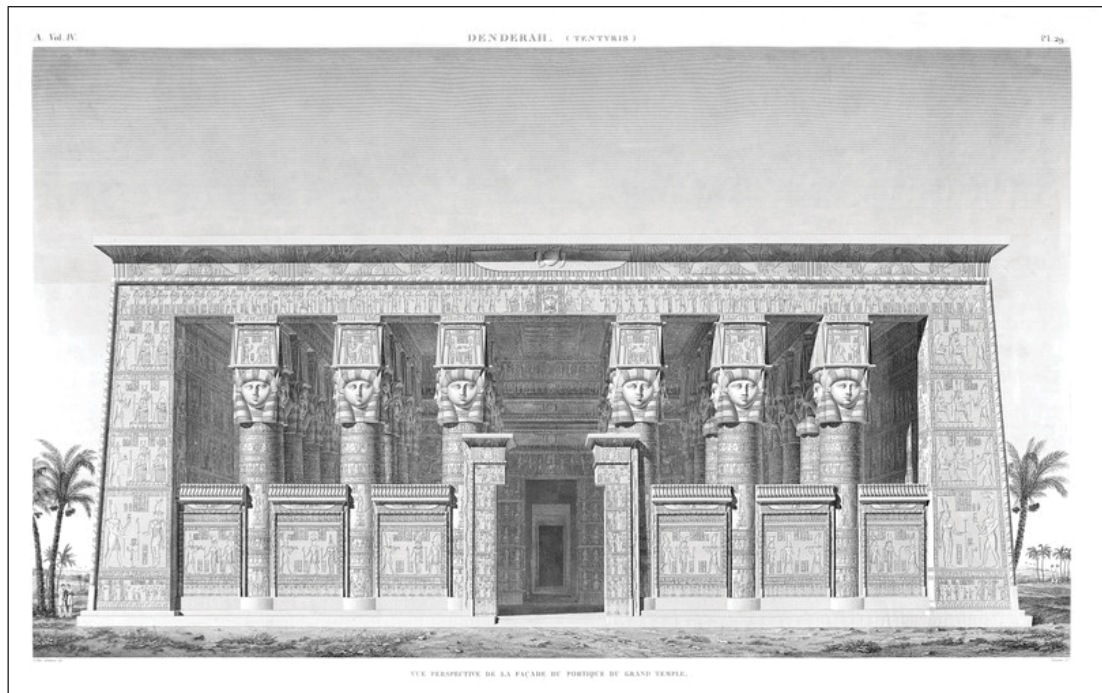


Fig. 21 : Représentation du temple de Denderah, in «Description de l'Égypte», volume IV
Source : <http://description-Égypte.org>

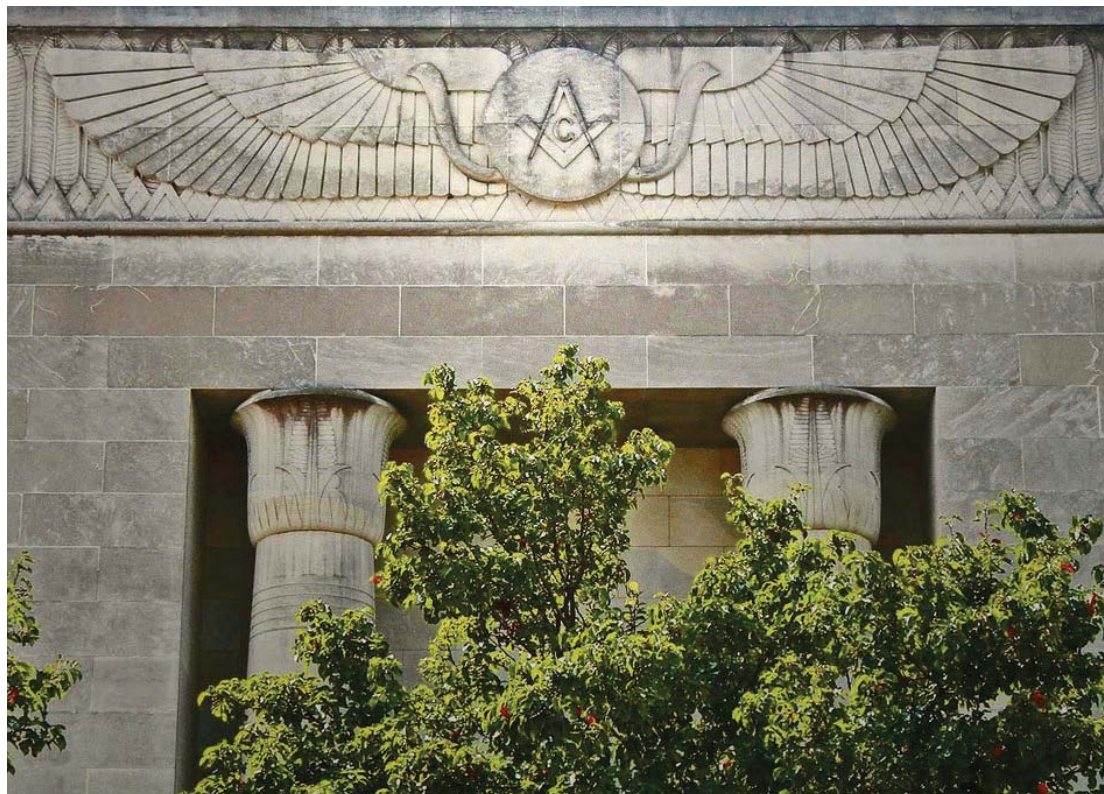


Fig. 22 : Temple de Rocky Mount, Caroline du Nord. Robert H. Diehl, architecte, 1927. Détail de la corniche sur la façade principale
Source : <http://d.lib.ncsu.edu/collections/catalog/bh1263pnc007>

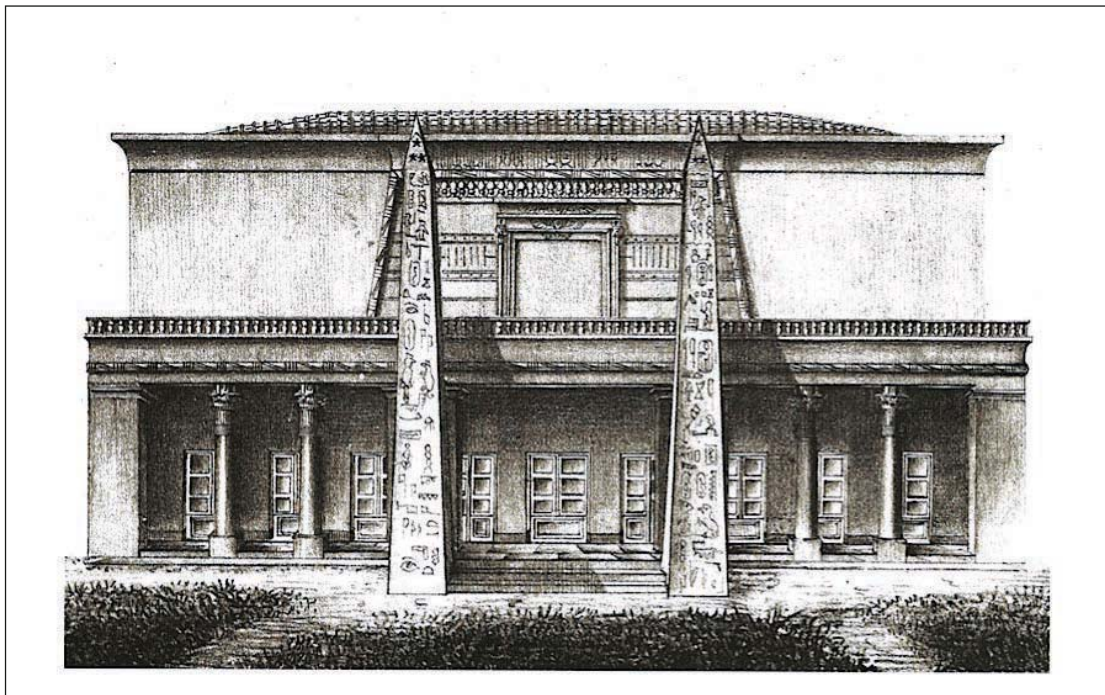


Fig. 23 : Temple Valenciennes, vue de la façade (détruit). Date et architecte inconnus.
Source : Bruxelles 2006



Fig. 24 : Temple maçonnique de Mons, Belgique. Hector Puchot, architecte, 1890. Détail de la façade.
Source : Bruxelles 2006

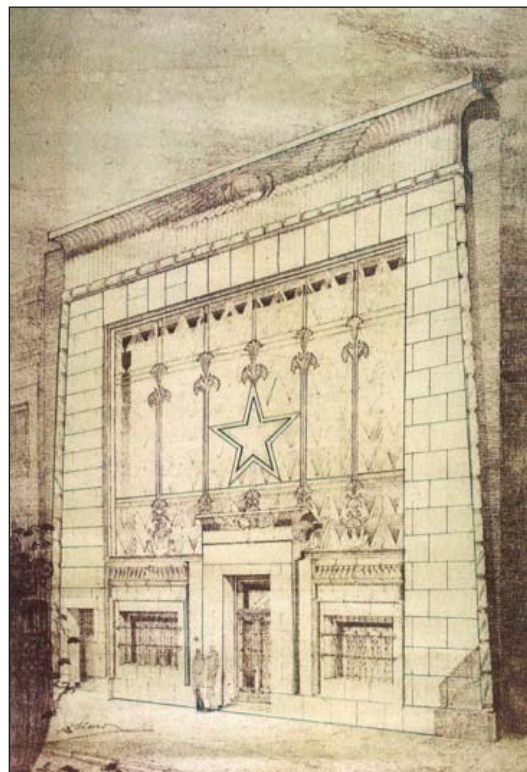


Fig. 25 : Projet de façade pour le temple de Charleroi (non réalisé). Marcel Simon, architecte, 1948
Source : Bruxelles 2006



Fig. 26 : Temple de la loge «Hijos del Trabajo», Buenos Aires (Argentine). François (Francisco) Cabot, architecte, 1890
Source : <http://wikimapia.org/17289996/es/Logia-Mas%C3%B3nica-Hijos-del-Trabajo>

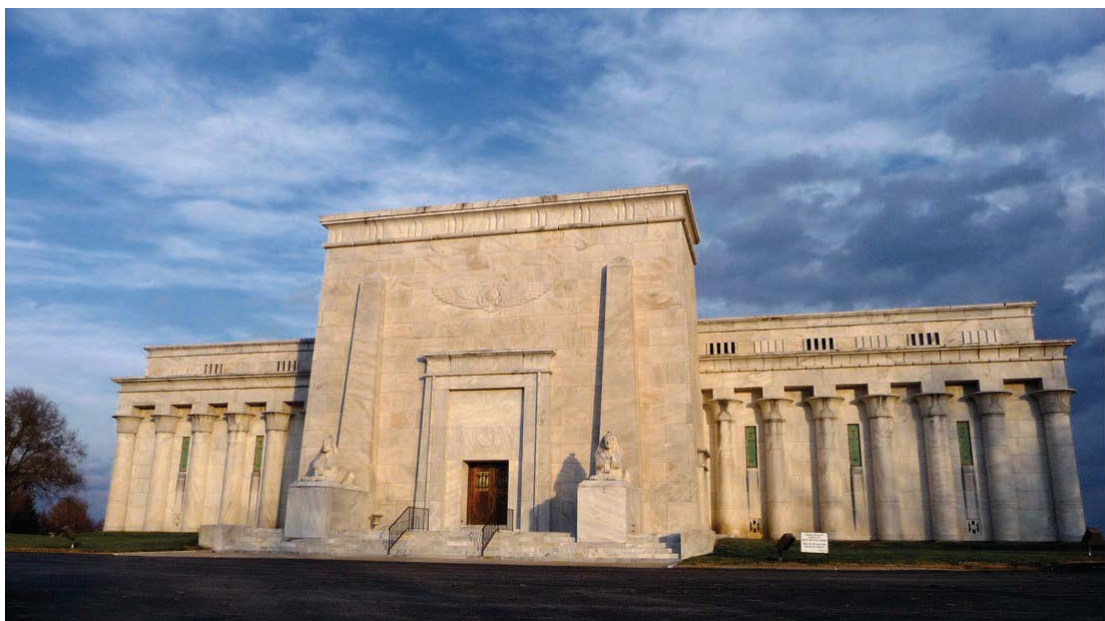


Fig. 27 : Mémorial maçonnique Mount Moriah à Kansas City (Kansas). Architecte : Robert E. Peden, 1926
Source : <https://www.agingcare.com/local/Mount-Moriah-Freeman-Funeral-Home-Kansas-City-Funeral-Homes-MO-64131>

Memphis, créé dans les années 1830 par Jean-Etienne Marconis de Nègre. Il semble en effet, et peut-être à l'inverse de ce qui est souvent décrit, que les compagnons de Bonaparte en Égypte, dont beaucoup étaient francs-maçons, aient été frappés par les similitudes qu'ils découvraient entre leur pratique maçonnique et ce qu'ils découvraient de la religion de l'ancienne Égypte, à commencer par les similitudes – toutes relatives en fait – entre le mythe d'Hiram, fondateur de l'ésotérisme maçonnique, et celui d'Isis... Rappelons par ailleurs, et pour la «*petite histoire*», que c'est Giuseppe Garibaldi, père de l'unité italienne et franc-maçon émérite, qui réunira dans les années 1890 les rites de Memphis et de Misraïm en un seul système, toujours pratiqué, dit de *Rite Ancien & Primitif de Memphis-Misraïm*.

Pourtant, cette forme d'égyptomanie maçonnique va bien au delà de la pratique de certains rites, d'ailleurs restés marginaux dans l'univers maçonnique, pour largement déborder dans l'univers architectural de la franc-maçonnerie. Dès les années 1830-1840, des temples s'ornent d'obélisques ornés de hiéroglyphes, comme à Valenciennes (fig. 23) ou, comme à Douai, de fresques inspirées des ouvrages de Vivant-Denon, et surtout des planches issues de la «*Description de l'ancienne Égypte*» publiées en 1809 et 1822 (fig. 21).

Égyptomanie du dehors : expression d'une identité maçonnique

En France, ces références vont fortement perdurer tout au long du XIX^e siècle, notamment dans le nord du pays, peut-être sous l'influence de la Belgique toute proche, et ce jusqu'à la construction du remarquable temple de la loge *La Lumière du Nord*, rue Thiers à Lille. En Belgique, justement, le recours au modèle égyptien, du moins dans l'aménagement intérieur des temples, semble avoir été la règle jusqu'à la première guerre mondiale, voire au delà. C'est notamment le cas à Bruxelles, rue du Persil et rue de Laeken, mais également dans de nombreux temples comme Bruges, Mons (fig. 24), Liège, ou Tournai.

Éric Hennaut, dans son article sur l'architecture maçonnique belge inclus dans le catalogue de l'exposition des *Archives d'Architecture Moderne* à Bruxelles en 2006¹⁸, propose une analyse que nous avons déjà évoquée mais que nous nous devons de rappeler ici : pour Éric Hennaut, le choix du style néo-égyptien par les francs-maçons belges doit être remis dans le contexte de la Belgique de la deuxième moitié du XIX^e siècle, où l'Église catholique domine largement la vie intellectuelle belge en ce qu'elle exerce un monopole sur l'enseignement supérieur. Nous avons déjà évoqué cet aspect avec la création de l'Université Libre de Bruxelles. Il faut aussi rappeler ici que le Grand Orient de Belgique fut la première puissance maçonnique, et ce avant le Grand

¹⁸ HENNAUT Eric, in *Architectures Maçonniques*. Op. cit.



Fig. 28 : Temple de Port Adelaide, Australie. Détail de l'enseigne au sommet de la façade principale. On peut lire : «Masonic Building». Charles Walter Rutt, architecte, 1928
Source : <http://www.weekendnotes.com/im/008/05/z-ward-glenside-sahmri-building-art-deco-favourite31.jpg>



Fig. 29 : Temple de Boston, Angleterre - Détail des hiéroglyphes engravés sur la colonne de gauche. La légende peut être ainsi décryptée : «The 23rd year of the reign of Her Majesty the Royal Daughter Victoria, Lady Most Gracious, this building was erected. May it be prosperous.» soit : «Ce bâtiment a été érigé dans la vingt-troisième année du règne de sa majesté, la Fille Royale Victoria, de la noblesse la plus gracieuse. Que cela lui soit prospère!». G. Hackford architecte, 1860.
Source : <http://bostonpast.blogspot.fr/2013/05/the-masonic-hall.html> Charles Walter Rutt, architecte, 1928

Orient de France, à exclure de ses rituels toute référence au « *Grand Architecte de l’Univers* » et, a fortiori, à Dieu. La franc-maçonnerie belge devient rapidement le fer de lance de liberté de pensée et de la laïcité en Belgique, combats sur lesquels elle se retrouve directement confrontée à l’opposition de l’Église.

Dès lors, on comprend que les francs-maçons belges aient souhaité, pour leurs propres constructions, se démarquer des styles néo-flamand ou du néo-gothique, particulièrement dominants dans l’architecture de toutes les institutions liées à l’Église catholique. Selon Eric Hennaut, ce choix de l’Égypte ancienne s’est logiquement imposé, à la fois pour les raisons que nous avons évoquées plus haut, c’est à dire l’affirmation d’un lien historique entre l’Égypte ancienne et la franc-maçonnerie, par le truchement de la tradition salomonienne et hiramique, et en même temps comme une revendication d’antériorité de la tradition maçonnique sur la tradition chrétienne¹⁹.

Cette égyptomanie affichée ne se limite pas à la France ou à la Belgique, loin s’en faut. Il s’agit peut-être même d’un trait commun aux francs-maçons de nombreux pays que d’exprimer ainsi leur spécificité. Ainsi avons-nous trouvé des exemples marquants dans des pays aussi divers que l’Angleterre, les États-Unis, l’Australie et la Nouvelle Zélande. Cette égyptomanie peut aussi se manifester sous diverses formes : en mode majeur, il s’agit d’édifices traités à la manière de temples égyptiens, comme à Lawrence, Kansas (fig. 19), Palmerston North, Nouvelle Zélande (fig. 20) ou Boston, Angleterre (fig. 29).

L’illusion peut être parfaite, comme pour le mémorial maçonnique du Mont Moriah à Kansas City (fig. 27)²⁰, qui arbore un portique orné de deux obélisques monumentaux. Parfois, l’édifice, de composition classique, se pare d’un appareil décoratif égyptisant, comme à Buenos Aires, Argentine (fig. 26), Salt Lake City, Utah, Sandringham ou Canterbury, Australie.

Parfois, sur un mode plus mineur, il s’agit juste de placer un sphinx sur la façade, comme à Lille ou Rennes, ou bien de part et d’autre de l’entrée, même si l’édifice est d’une toute autre inspiration sylistique, comme à Washington DC, El Paso, Texas ou Fort-Smith, Arkansas. À Boston, Angleterre (fig. 29), la dédicace en l’honneur de la Reine Victoria, gravée sur l’une des deux colonnes monumentales de la façade, est cryptée sous forme de hiéroglyphes, tandis qu’à Port Adélaïde, Australie (fig. 28), les indications sont bien en lettre latines, mais habilement « *déguisées* » en hiéroglyphes égyptiens...

¹⁹ Ceci, du reste, peut être aisément rapproché de la pratique, encore vivante de nos jours, qui consiste à dater les événements maçonniques selon un « *calendrier maçonnique* », qui se distingue de l’ère chrétienne par l’ajout de 4000 ans à la datation usuelle, et en commençant l’année au 1^{er} mars. Le 24 août 2015, par exemple, est le « *24^e jour du 6^e mois de l’Année de Vraie Lumière 6015* ».

²⁰ Étant rappelé que le Mont Moriah désigne la colline de Jérusalem sur laquelle a été construit le temple de Salomon.



Fig. 30, 31 & 32 : Siège du Norske Frimurerorden, Grande Loge de Norvège à Oslo. Henrik Nissen, architecte, 1899. Vue de la façade principale (en haut), d'un des temples (en bas à gauche) et de l'Orient du grand temple (en bas à droite). On remarque le contraste entre l'architecture extérieure, de style Beaux-Arts, et la décoration intérieure des temples, d'inspiration égyptienne.
Sources : http://www.wikiwand.com/sv/Den_Norske_Frimurerorden (en haut) et <http://frimurer.no/> (en bas)

Égyptomanie du dedans ou cachée : expression d'une culture du secret

Cette égyptomanie maçonnique n'est pas toujours aussi expansive ni visible : elle peut faire preuve d'une grande discrétion en allant se nicher au cœur d'édifices plus anodins. Il semble en effet que, dans certains pays ou dans la pratique de certains rites, le recours à la référence égyptienne porte également sens sur l'expression d'une nature mystérieuse ou secrète des rites pratiqués. Le musée de la Grande Loge de France conserve un bas relief, d'inspiration néo-égyptienne, représentant le «*signe du secret*» tel qu'il est pratiqué dans le rituel du 4^e degré du *Rite Écossais Ancien & Accepté*, le «*Maître Secret*».

Cette iconographie symboliste nous paraît résumer parfaitement cette dimension mystérieuse de la franc-maçonnerie aux yeux du monde dit «*profane*» par les francs-maçons eux-mêmes, que vient renforcer tout un imaginaire populaire lié à la perception de l'Égypte ancienne, depuis les nombreux ouvrages sur les prétendus mystères des grandes pyramides jusqu'aux étranges décès des membres de l'équipe de l'archéologue Howard Carter après la découverte de la tombe du pharaon Toutankhamon.

Cette dimension mystérieuse ou «*cachée*», pour ne pas dire cryptique de la franc-maçonnerie, exacerbée par le recours aux attributs néo-égyptiens, est particulièrement visible dans nombre d'édifices maçonniques, dont l'extérieur anodin ne laisse aucunement présager l'exubérance égyptomane des décors intérieurs. C'est bien entendu le cas à Bruxelles, que nous avons déjà évoqué à plusieurs reprises, mais c'est également le cas à Oslo (fig. 30 à 32), où l'architecture Beaux-Arts de l'édifice ne laisse nullement présager le temple égyptien qu'il abrite, pas plus qu'à Dublin, que nous avons évoqué plus haut (fig. 11 à 14), ou même à la Grande Loge de New-York, dont le gratte-ciel abrite toutes sortes de locaux, dont un remarquable temple tout à fait égyptien.

Il semble, dans ces cas précis de temples égyptiannisés perdus dans des complexes où se côtoient néo-classicisme, néo-renaissance ou néo-gothique, que la dimension mystérieuse et romantique de l'Égypte s'adresse tout autant, sinon davantage aux adeptes qui fréquentent les lieux qu'aux visiteurs occasionnels. Ici, la question du style semble clairement liée, comme nous le verrons avec le néo-gothique, à la pratique de certains *Hauts Grades* ou degrés de la *Side Masonry* dont les légendes peuvent se rattacher, ici aussi, à une Égypte rêvée.



Fig. 33 : Scottish Rite Cathedral, Indianapolis, Indiana. George F. Schreiber, architecte, 1927-1929. Vue de l'extérieur.
Source : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:IPC_-_HDR_Scottish_Rite_Cathedral_%283416311251%29.jpg?uselang=fr

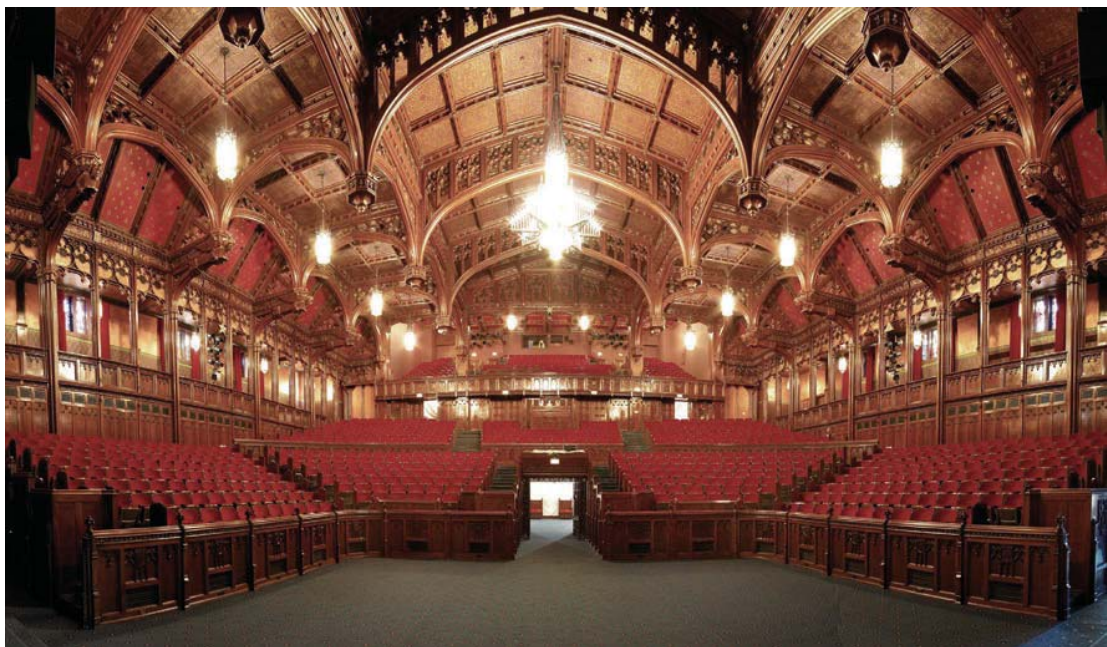


Fig. 34 : Scottish Rite Cathedral, Indianapolis, Indiana. George F. Schreiber, architecte, 1927-1929. Vue de l'auditorium.
Source : https://kevinraber.files.wordpress.com/2012/06/img_1466_sss.jpg

1.5. *Le rêve médiéval*

Néo-gothique et symbolique : des bâtisseurs de cathédrales aux ordres chevaleresques

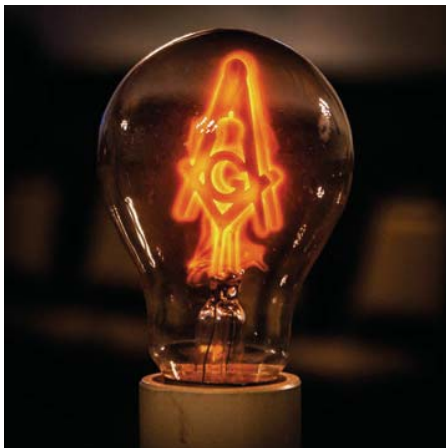
L’autre grand rêve de la franc-maçonnerie est le Moyen-Age, celui des bâtisseurs de cathédrales dont certains francs-maçons se revendiquent comme les héritiers historiques, mais aussi celui de la chevalerie et de ses hautes valeurs morales. On notera que, de même que pour l’Égypte, la référence stylistique s’appuie fortement sur la question de la filiation historique. Ici, celle-ci est double : il s’agit à la fois de l’héritage de la franc-maçonnerie opérative, et à travers elle, celui de l’univers des bâtisseurs de cathédrales qui est revendiqué, et à la fois, depuis que le Chevalier de Ramsay a prononcé son célèbre discours en 1736, celui bien plus noble de la chevalerie, pour ne pas dire de l’Ordre du Temple qui entre dans l’imaginaire maçonnique comme une des racines historiques de la franc-maçonnerie.

Nous avons déjà évoqué le premier aspect, c’est à dire l’héritage de la franc-maçonnerie opérative, dans le chapitre de la première partie consacré aux rappels historiques. Notons cependant que, même si les recherches historiques les plus récentes ont balayé toute continuité, du moins en France, entre les corporations médiévales de bâtisseurs et la franc-maçonnerie moderne, cette hypothèse de filiation reste très ancrée dans l’imaginaire maçonnique en ce qu’elle véhicule comme métaphore de l’ordre tout entier : les cathédrales modernes sont virtuelles, mais elles sont toujours à bâtir, non plus pour un au-delà transcendant mais pour une humanité présente et immanente. Beaucoup de francs-maçons se considèrent toujours comme des bâtisseurs, non plus d’édifices – et même si la symbolique de la construction reste omniprésente dans les rituels maçonniques, comme nous l’avons vu – mais d’un monde ou d’une société meilleure, voire même d’hommes meilleurs, le franc-maçon étant alors et en même temps l’ouvrier, l’outil et le matériau de ce chantier. En France, il est habituel que les loges maçonniques organisent des «*sorties familiales*» à la cathédrale de Chartres, par exemple, où le conférencier, souvent franc-maçon lui-même, va développer un discours basé sur l’analogie entre le symbolisme maçonnique moderne et une vision très interprétative, pour ne pas dire anachronique, de l’architecture gothique.

L’autre revendication est donc celle de la filiation chevaleresque. Nous l’avons également évoquée dans le chapitre consacré à l’historiographie maçonnique, où nous avons évoqué les circonstances et les propos de Ramsay dans son fameux «*Discours*». Rappelons également que tout un pan de la critique historique maçonnique anglo-saxonne réunit cette version de la filiation templière – assez fantasmée, il faut le dire – avec les racines égyptiennes, tout aussi fantasmées, par le truchement de la figure du temple du mont Moriah à Jérusalem, qu’ont effectivement occupé



Fig. 35 à 39: Scottish Rite Cathedral, Scranton, Pennsylvanie. Raymond Hood architecte, 1927. Vue depuis la rue (en haut), détail de l'entrée (à gauche), façade sur la cour (ci-dessus), détail des luminaires (en bas).
Sources : <http://jerrygarciasbrokendownpalaces.blogspot.fr/2012/08/masonic-temple-420-north-washington.html> et <http://peaceofmyheartphoto.com/scranton-cultural-center-masonic-temple/>



les Templiers pendant la période des croisades. Si la dimension historique, ou plutôt pseudo-historique de ce récit ne saurait nous intéresser ici, la dimension légendaire, en revanche, nous paraît cruciale en ce qu’elle nourrit un imaginaire collectif, et ce dès la fin des années 1730, et constitue finalement l’ensemble du substrat sur lequel vont fleurir les fameux *Hauts-Grades*, depuis les degrés du *Rite Écossais Ancien & Accepté* jusqu’à l’ensemble des nombreux grades chevaleresques de la *Side Masonry* anglo-saxonne. Ce qui nous intéresse ici, bien entendu, c’est l’architecture que cet imaginaire va produire, de façon marginale en France, mais de façon éclatante dans les pays anglo-saxons, et notamment aux États-Unis.

Le cas des Scottish Rite Cathedrals

Rappelons que le *Rite Écossais* constitue aux USA un système de *Hauts-Grades*, réservé aux *Maîtres-Maçons*, c’est à dire aux titulaires du 3^e degré de la franc-maçonnerie qualifiée de «symbolique» en France, et dénommée *Craft Masonry*, c’est à dire «maçonnerie de métier» dans les pays anglo-saxons. Cette situation a généré la construction d’édifices strictement dédiés à cette pratique spécifique du rite, les *Scottish Rite Cathedrals*, dans lesquels sont conférés les degrés supérieurs du Rite. Nous reviendrons plus loin sur les fortes divergences qui règnent entre les États-Unis et la France sur les pratiques du *Rite Écossais*, notamment en ce qui concerne leur dimension sociale, et nous nous concentrerons pour l’instant sur la spécificité de ces «cathédrales» dans l’univers urbain américain.

En effet, le terme renvoie directement, même dans la culture majoritairement protestante de l’Amérique du Nord, aux vastes édifices religieux qui font la fierté des villes européennes. Par ce vocable, les francs-maçons américains accaparent en un seul geste l’héritage opératif et chevaleresque. Dès lors, le recours à une architecture néo-gothique tombe littéralement sous le sens. En effet, et sans en faire une généralité – car nous avons trouvé des *Scottish Rite Cathedrals* d’une écriture parfaitement néo-classique, comme à Baltimore (fig. 16), New Castle ou El Paso – il semble cependant que ces édifices, souvent d’échelle imposante, pour ne pas dire titanesque, comme à Detroit ou Indianapolis (fig. 33 & 34), sont l’expression d’une historicité rêvée pour une nation jeune.

Nous avons dans certains cas été frappé par l’extrême soin apporté à la restitution, non seulement de la construction et des détails, tel qu’on peut le trouver dans le néo-gothique européen, mais également d’une forme de patine, d’imperfection ou d’inachèvement qui font généralement le charme des édifice médiévaux authentiques par rapport à des architectures néo-gothiques trop symétriques ou trop parfaites, comme s’il fallait vraiment s’offrir une histoire réellement authentique... Nous citerons, à titre d’illustration, la remarquable *Scottish Rite Cathedral* de Scranton,



Fig. 40 : Temple de Saint Austell, Angleterre - Détail du linteau au dessus de la porte d'entrée. Architecte inconnu, 1900
Source : <http://www.67notout.com/2012/11/mark-master-masons-symbolism-and-why.html>



Fig. 41 : Vitraux représentant les saisons dans la Jugendstilsaal. Dans l'ordre, de gauche à droite : printemps, été, été indien, automne et hiver. Ancien temple maçonnique, aujourd'hui bibliothèque municipale de Magdebourg, Allemagne. August Duvigneau, architecte, 1902.
Source : http://www.christof-grueger.de/html/MD_Bibliothek.html

en Pennsylvanie (fig. 35 à 39), œuvre du grand architecte new-yorkais Raymond Hood, auteur du *Tribune Tower* à Chicago et du *Rockefeller Center* à New-York, et qui livre ici un édifice d’un incroyable raffinement, autant dans sa composition générale que dans son système ornemental, lequel démontre une incroyable érudition de l’architecte sur le gothique historique européen. Ce magnifique édifice, qui a failli disparaître à la suite de sa désaffectation, a finalement été reconverti en centre culturel de la ville de Scranton.

1.6. Les expressions de la modernité

La franc-maçonnerie, qui se définit souvent comme une «*société traditionnelle*»²¹, entretient des rapports complexes avec la modernité. Si elle a souvent été, notamment dans les pays latins, le fer de lance dans les combats pour le progrès social, on peut s’étonner que ces réflexions progressistes aient pu naître dans un cadre architectural délibérément archaïsant. C’est tout particulièrement le cas en Italie, en Belgique et surtout en France où la franc-maçonnerie a entretenu et entretient parfois encore des relations étroites avec les mouvements politiques, plutôt ancrés au centre-gauche, et sociaux, notamment syndicaux. Notons pour autant que ce paradoxe ne s’applique pas vraiment à la franc-maçonnerie *mainstream*, et notamment dans les Îles Britanniques où elle constitue un mouvement socialement conservateur. La question se pose pourtant : l’architecture maçonnique moderne existe-t-elle ? Est-elle seulement envisageable ? Nous nous intéresserons, pour répondre à ces questions, à trois expressions esthétiques de la modernité : l’*Art-Nouveau* et ses avatars que constituent le *Liberty* et le *Jugendstil*, l’*Art-Déco* et ce qui est convenu d’appeler le «*style international*», notion que nous empruntons à Henry Russel Hitchcock et Philip Johnson²² qui l’avait lui-même reprise de Walter Gropius²³.

Art-Nouveau & symbolisme

L’*Art-Nouveau*, et toutes ses expressions européennes (*Modern Style* en France, *Jugendstil* en Allemagne et en Autriche, *Liberty* en Italie, *Modernismo* en Catalogne, etc.) partage avec la franc-maçonnerie le goût du symbolisme et des allégories. Chez Antoni Gaudí, par exemple, ces présences allégoriques sont le plus souvent au service d’un propos religieux ou mystique caché, comme par exemple la représentation de la Vierge et du dragon, tirée d’une scène de l’*Apocalypse*, et qui couronne la façade de la *Casa Batlló*, ou même le rôle de numérogie et de la géométrie néoplatonicienne dans la conception de la *Sagrada Família*. À Bruxelles, il n’est pas rare de trouver, sur des maisons de Paul Hankar ou de Paul Cauchie, des représentations allégoriques très proches

²¹ *Constitutions de la Grande Loge de France*. Op. cit. p. 15

²² HITCHCOCK Henry Russel & JOHNSON Philip. *The International Style*. New York : MoMa Editions, 1932

²³ GROPIUS Walter. *Internationale Architektur*. Berlin : Bauhaus Verlag, 1924



Fig. 42 : Temple de Rochester, New-York. Détail du porche d'entrée. Architecte inconnu, 1928
Source : <https://www.flickr.com/photos/sethgaines/with/4275603820/>



Fig. 43 : Temple de Rochester, New-York. Détail des luminaires du hall principal. Architecte inconnu, 1928
Source : <https://www.flickr.com/photos/sethgaines/with/4275603820/>

de la symboliques maçonnique. Victor Horta lui-même était franc-maçon, sans que cette activité semble avoir beaucoup influencé son œuvre, et en particulier pendant la période où l'Art-Nouveau triomphe... De fait, nous n'avons trouvé aucun cas de temples maçonniques qu'on pourrait qualifier d'«*Art Nouveau*» dans leur traitement esthétique, même si nous avons trouvé, ici et là, quelques détails architecturaux ou décoratifs pouvant s'y rattacher.

C'est, par exemple, le cas à Saint Austell, en Angleterre (fig. 40), où plusieurs éléments décoratifs de la façade, comme l'enseigne en caractères inspirés de ceux d'Eugène Grasset, pourraient s'approcher d'une esthétique par ailleurs fort peu développée en Angleterre, où le mouvement *Arts & Crafts* a largement dominé à cette époque. C'est également le cas de l'ancien temple maçonnique de Magdebourg, Allemagne (fig. 41), où la salle de conférences, ancienne salle de la loge, est dénommée *Jugendstilsaal* en raison de son appareil décoratif et de la collection de cinq vitraux représentant les «*cinq saisons*» (hiver, printemps, été, début et fin de l'automne)²⁴.

A Paris, le temple Johannis-Corneloup, au siège du Grand Orient de France rue Cadet, dispose d'une «*voûte étoilée*», plafond réputé avoir été peint par Alfons Mucha lors de son séjour à Paris dans les années 1920, sans pour autant qu'on y retrouve la fougue graphique de ses affiches de l'avant-guerre. Notons également le remarquable temple de Rochester, New York (fig. 42 & 43), malheureusement désaffecté, qui montre un remarquable dispositif ornemental, qui marque une sorte de trait d'union entre le néo-gothique, l'Art-Nouveau et l'Art Déco. Ceci est particulièrement remarquable dans le traitement du porche d'entrée et des luminaires dans le hall principal.

Notons enfin, en marge de l'*Art Nouveau*, l'influence des courants théosophiques sur les architectes expressionnistes, en Allemagne et aux Pays-Bas notamment, qu'il s'agisse, par exemple, de Peter Behrens, de Bruno Taut, ou de ce qu'il est convenu d'appeler l'«*École d'Amsterdam*», sans que cette influence semble avoir agi dans le cadre de la production maçonnique à proprement parler, notamment aux Pays-Bas. Au *Goetheanum* à Dornach (Suisse), Rudolf Steiner²⁵, qui avait été initié franc-maçon après avoir quitté le séminaire et qui fut proche d'Annie Besant²⁶ et de John Yarker, successeur de Giuseppe Garibaldi à la tête du rite de *Memphis-Misraïm*, a emprunté à l'univers de l'architecture maçonnique un certain nombre d'éléments symboliques, à commencer par les colonnes du temple de Salomon, que l'on retrouve dans le grand vitrail de l'escalier principal, sans que ceci semble avoir eu la moindre influence sur l'architecture maçonnique helvétique.

²⁴ On ne sait si ce passage de quatre à cinq saisons repose sur des considérations maçonniques...

²⁵ Rudolf Steiner (1861-1925) est un théosophe suisse d'origine autrichienne. Il est le fondateur de l'Anthroposophie. Outre son œuvre philosophique et littéraire – on lui doit la redécouverte de plusieurs manuscrits de Goethe – cet autodidacte laisse une importante production architecturale à Dornach (Suisse), d'inspiration essentiellement symboliste.

²⁶ Annie Besant (1847-1933) est une théosophe britannique. Militante de la cause des femmes, elle a joué un rôle majeur dans le développement de la franc-maçonnerie féminine en Angleterre et dans le monde anglo-saxon. Voir note n°20 p. 165



Fig. 44 : Temple North Hollywood, Californie. Robert Stacy-Judd & John Aleck Murrey architectes, 1949
Source : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Masonic_Temple,_North_Hollywood,_CA.jpg/



Fig. 45 : Temple de Penang, Malaisie..Howard Leicester architecte, 1920
Source : https://c1.staticflickr.com/1/44/149343335_a7ca00e3f4.jpg

Art-Déco

L'architecture Art-Déco constitue en quelque sorte une forme de compromis stylistique entre la permanence du classique que nous évoquions avec John Summerson et une forme de modernité dans l'abstraction des motifs traditionnels. Elle constitue en cela une posture acceptable pour la franc-maçonnerie, partagée comme nous l'avons dit entre le respect de la tradition et la recherche du progrès. De fait, si nous n'avons trouvé que fort peu d'exemples de temples maçonniques inspirés par l'Art Nouveau, il n'en est pas de même de l'Art-Déco, non seulement parce qu'il représente cette forme de compromis historique avec la modernité, mais aussi parce son esthétique s'est bien davantage répandue autour de la planète. Ainsi avons-nous trouvé plus d'une trentaine d'exemples non seulement aux États-Unis, où ce mouvement, comme on le sait, s'est particulièrement bien développé²⁷, en Europe (Grande Bretagne, Belgique, Allemagne, France), mais également dans des contrées moins attendues, comme en Asie du sud-est (Hongkong, Birmanie, Philippines), sous influence britannique ou américaine.

Aux États-Unis, les exemples sont nombreux, depuis les orients les plus modestes, comme Johnstown, Pennsylvanie, Muskegon, Michigan ou Decatur, Illinois, jusqu'à des édifices de grande échelle, comme Atlanta, Géorgie ou Dallas, Texas. À North Hollywood, Californie (fig. 44), l'étonnant temple qui fut en son temps fréquenté par des célébrités locales, tel Audie Murphy dont il porte aujourd'hui le nom, présente un grand porche de céramique bleue qui combine Art-Déco et références précolombiennes, comme si l'Égypte était décidément trop loin de la Californie. On retrouve d'ailleurs cette même esthétique inspiré de l'art aztèque dans la décoration intérieure du temple, malheureusement très dégradée.

A Waco, Texas (fig. 46 à 48), la façade aveugle du siège de la Grande Loge du Texas offre un ensemble exceptionnel de bas reliefs, œuvres du sculpteur français Raoul Josset, intégrés dans une composition qui propose une version modernisée des représentations archétypiques du temple de Salomon. À Penang, Malaisie (fig. 45), les modénatures et la volumétrie générale rappellent le travail de Josef Hoffmann au Palais Stoclet à Bruxelles, dans une esthétique qui n'est pas sans rappeler le temple maçonnique, et surtout le *Scottish Rite Temple* de Manille, Philippines.

Style international et modernité

Nous incluons dans ce paragraphe l'ensemble des exemples que nous avons pu trouver et qui s'apparentent aux différentes formes de l'architecture moderne. Nous avons ainsi pu dénombrer

²⁷ BREON Emmanuel & RIVOIRARD Philippe. 1925 : *Quand l'Art-Déco séduit le monde*. Paris : Cité de l'Architecture, Norma Éditions, 2013

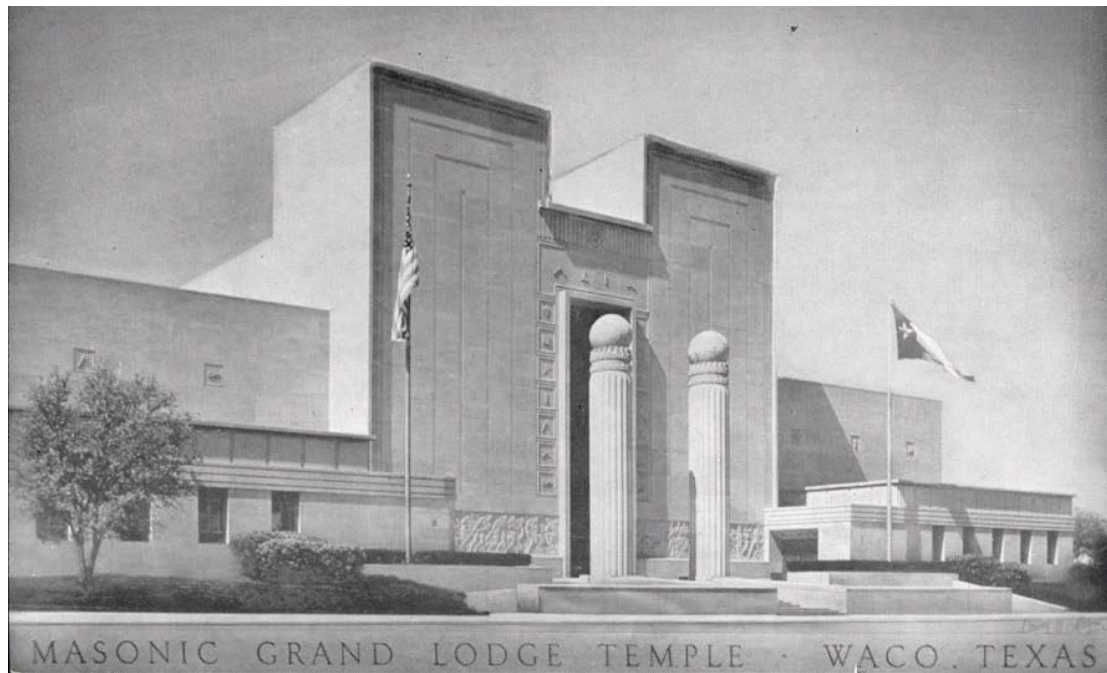


Fig. 46 : Siège de la Grande Loge du Texas à Waco.. Robert Leon White, architecte, 1949. Carte postale éditée à l'occasion de l'inauguration.
Source : Collection personnelle

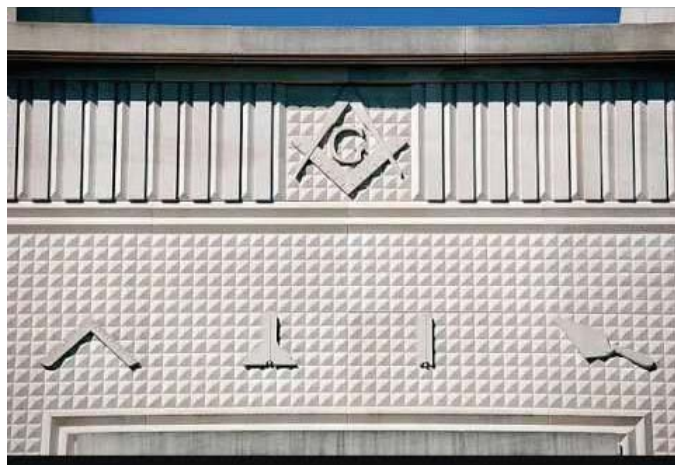


Fig. 47 : Siège de la Grande Loge du Texas à Waco. Détail de la corniche, Raoul Josset, Sculpteur; 1949
Source : https://www.youtube.com/watch?v=lyhR0YLPn_8



Fig. 48 : Siège de la Grande Loge du Texas à Waco. Détail de la corniche, Raoul Josset, Sculpteur; 1949
Source : <http://www.texasescapes.com/TexasArtists/Raoul-Josset.htm>



Fig. 49 : Temple maçonnique de San Francisco. Albert Roller, architecte, 1950. Carte postale ancienne, Ca 1960.
Source : Collection personnelle



Fig. 50 : Temple maçonnique de San Francisco. Albert Roller, architecte, 1950. Carte postale ancienne, Ca 1960.
Source : Collection personnelle

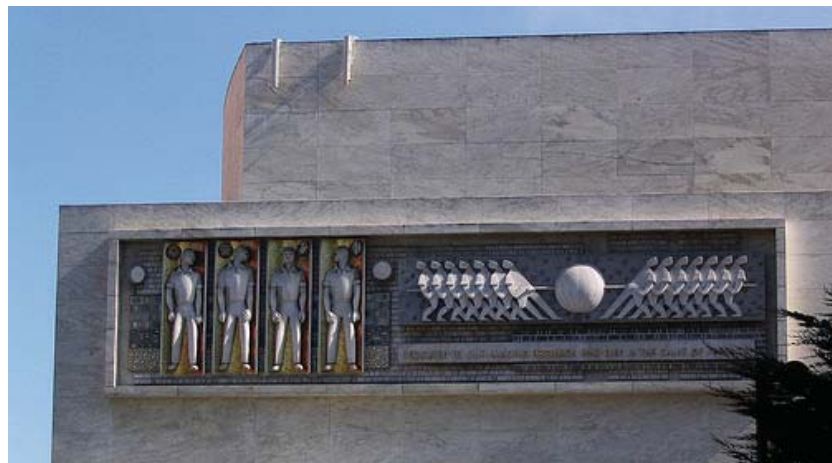


Fig. 51 : Temple maçonnique de San Francisco. Albert Roller, architecte, 1950. Carte postale ancienne, Ca 1960.
Source : Collection personnelle



Fig. 51 & 52 : A gauche : Siège du Grand Orient du Brésil, Brésil. Architecte inconnu, 1978. À droite, siège de l'United Grand Lodge AFAM of Australia, Sydney. Josland Gilling & Associates architectes, 1975-2003 - Sources : <http://www.seguara.com.br/2012/07/maconaria-reportagem-completa-dos-190.html> et <https://www.flickr.com/photos/64210496@N02/6649928081>



Fig. 53, ci-contre : Temple de Springfield, Illinois. Architecte inconnu, 1960. Carte postale d'époque.
Source : Collection personnelle

Fig. 54, ci-dessous : Temple maçonnique de Winston Salem, Caroline du Nord. Architecte inconnu, 1956
Source : http://www.journalnow.com/news/local/the-masonic-temple-of-winston-salem-requests-rezoning-for-new/image_63e14a26-5aca-11e2-9b70-0019bb30f31a.html



une trentaine d'exemples de temples maçonniques d'écriture «*moderne*», datant tous d'après la seconde guerre mondiale, si l'on excepte le cas de Eindhoven aux Pays Bas (1931), dont l'extérieur, sagement Art-Déco, abrite un temple maçonnique d'une étonnante modernité. Ces exemples sont, pour la plupart, situés aux États-Unis, ce qui correspond à la fin de la grande période de construction des temples de l'entre-deux guerres, et en Allemagne, en raison des destructions de la seconde guerre mondiale qui ont obligé les loges, notamment à l'Ouest, à se reloger dans les années 1950-1960. C'est par exemple le cas à Hambourg, qui dispose de deux sites nouveaux en plus du siège historique de la Grande Loge (*Großloge der Alten Freien und Angenommenen Maurer von Deutschland*).

Il nous faut également citer le cas du temple du Droit Humain, à Bruxelles, œuvre de l'architecte Fernand Bodson et aujourd'hui espace d'expositions des Archives d'Architecture Moderne, et que nous avons déjà évoqué dans notre première partie. Notons également quelques cas dans les nations «*jeunes*», et notamment le siège du Grand Orient du Brésil à Brasilia (fig. 51), qui offre à cette nouvelle capitale un édifice de béton brut et de métal, qui vise à donner une image rajeunie de la franc-maçonnerie brésilienne, si l'on compare cet édifice à l'ancien siège à Rio de Janeiro. Mentionnons enfin le siège de la Grande Loge d'Australie (*United Grand Lodge AFAM of Australia*) à Sydney (fig. 52), étonnant gratte-ciel moderniste qui marque fortement la présence de la franc-maçonnerie dans le *skyline* de la capitale australienne.

En France, les cas sont rares tant la construction des temples ces dernières décennies fait preuve le plus souvent d'une affligeante pauvreté. Signalons toutefois le cas de Royan, où le temple maçonnique a fait preuve du même degré d'exigence moderne que le reste de la ville, ou le nouveau siège de la Grande Loge Nationale Française rue Christine de Pisan à Paris, ou même le nouveau temple de la Grande Loge de France à Montpellier, dont le cylindre de béton brut n'est pas sans rappeler l'œuvre de Mario Botta.

Enfin, pour ce qui concerne les États-Unis, il nous faut signaler quelques cas, qui vont du plus modeste, comme l'étonnant temple de Springfield, Illinois, avec sa radicale façade de brique (fig. 53), Winston Salem, Caroline du Nord, d'une écriture presque kahnnienne et malheureusement désaffecté depuis peu (fig. 54), et, bien entendu, le remarquable temple maçonnique de San Francisco, Californie (fig. 49 & 50), œuvre remarquable de l'architecte Albert Roller, et qui combine, par le jeu des pentes et des volumes, différentes fonctions (temples, auditorium, restaurant, etc.) toutes largement ouvertes au public. On notera que la sage modernité des volumes recouverts de pierre blanche est agrémentée d'éléments décoratifs, qu'il s'agisse du bas relief en haut à gauche de la façade représentant la lutte des forces du bien et du mal, ou de l'important vitrail du hall principal, œuvre d'Emile Norman.

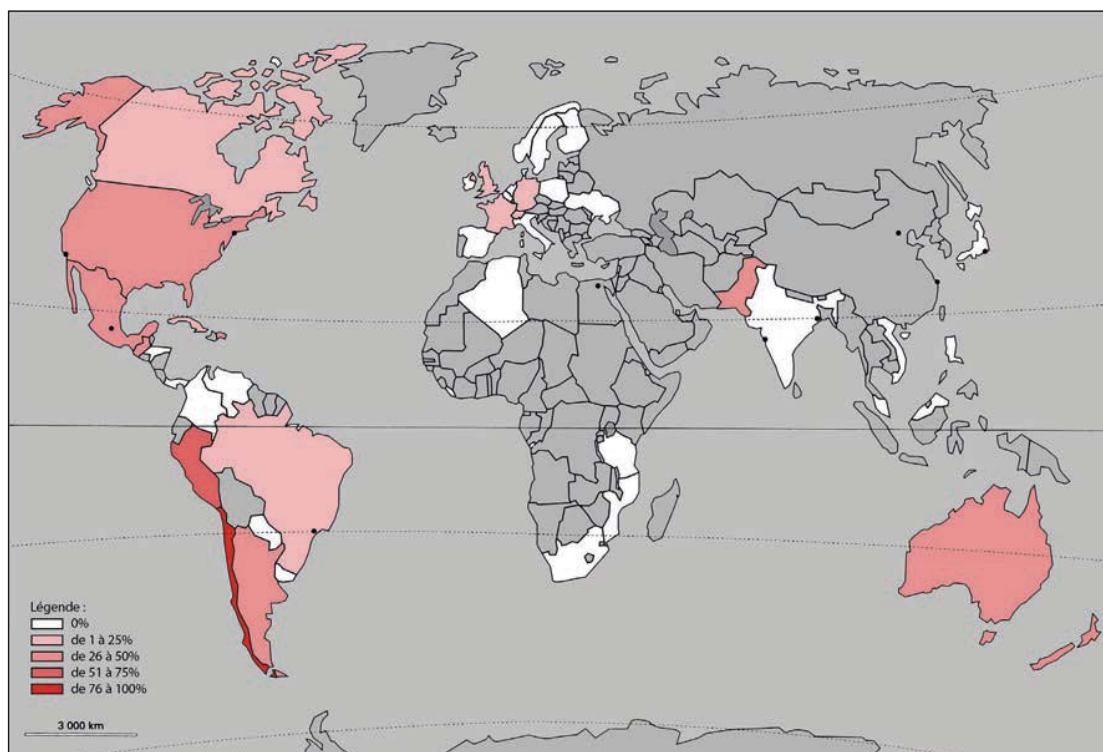


Fig. 55 : Part, dans chaque pays présent dans la base de données, de références à des typologies domestiques (maisons, immeubles d'habitation, palais urbains, etc.). On note que ce modèle typologique est largement dominant à peu près partout dans le monde, sauf en Amérique du Nord.

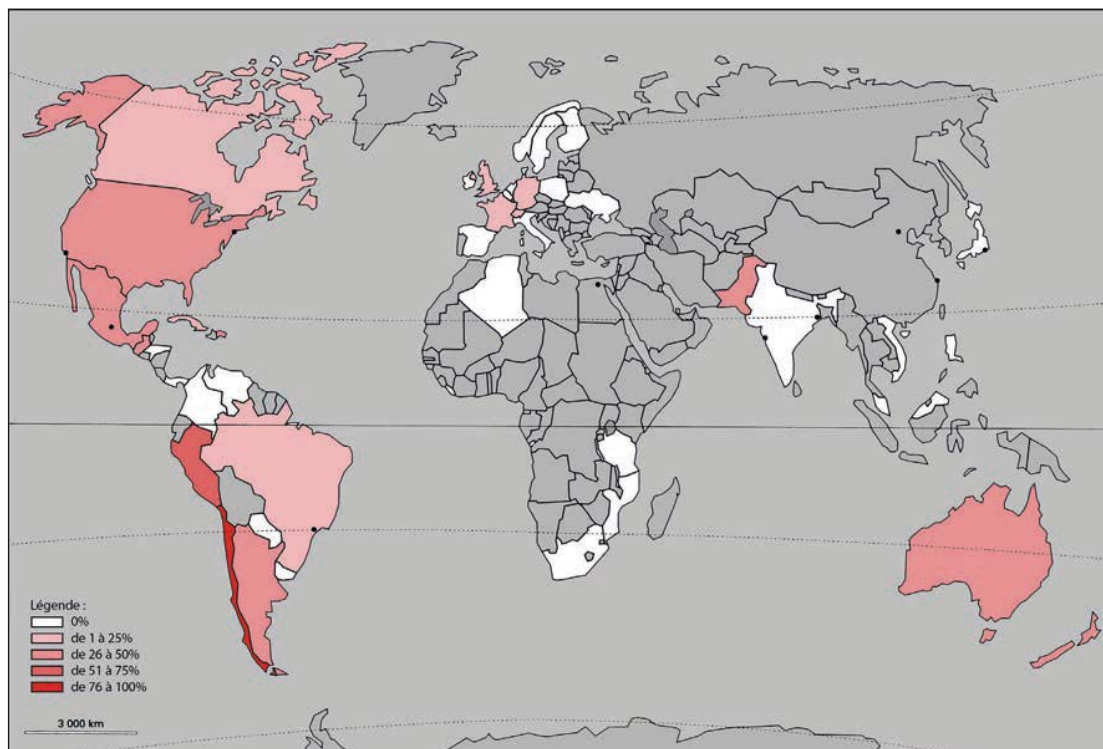


Fig. 56 : Part, dans chaque pays présent dans la base de données, de références à des typologies d'édifices religieux (temples, églises, couvents, etc.). On note que ce modèle typologique, moins présent que le domestique, est mieux représenté dans les nations jeunes, et en particulier en Amérique.

2. RÉFÉRENCES TYPOLOGIQUES DU TEMPLE MAÇONNIQUE

Dans la continuité des aspects liés aux références stylistiques, nous nous sommes intéressé aux aspects liés aux références typologiques : on l'a vu, les «*mosquées*» des *Shriners* ou les *Scottish Rite Cathedrals* font explicitement référence à des types d'édifices de nature différente de leur usage strictement maçonnique. Nous avons donc cherché à définir les principaux modèles typologiques auxquels se réfère l'architecture maçonnique, même si, ici aussi, il ne s'agit pas de déterminer des catégories typologiques à proprement parler, mais bien plutôt de dégager les tendances visibles au travers du corpus.

2.1. *Prévalences typologiques*

Notion de «référence typologique»

L'analyse quantitative des données du corpus permet de dégager des références typologiques explicites. Nous allons tenter ici de lister ces références en essayant, pour chacune d'entre elles, d'en déterminer le sens en fonction des critères qui ont pu, au moment ou au lieu de leur conception, déterminer le choix de l'une plutôt que celui de l'autre. On le verra, la question du rite pratiqué, notamment, est assez déterminante quant au choix du modèle retenu, notamment pour les édifices mono-rites destinés à une pratique spécifique, comme, par exemple, les grades chevaleresques du *Rite Écossais* ou la pratique du *Shrine* aux États-Unis d'Amérique. Nous laisserons donc ici les aspects strictement stylistiques, que nous avons évoqués précédemment, pour nous intéresser aux aspects typologiques, notamment les figures formelles ou archétypiques qui se dégagent du corpus.

Données quantitatives

Quantitativement, la référence typologique la plus représentée dans la base de données est celle de l'architecture domestique, avec plus de la moitié des cas informés (fig. 55). Il faut cependant affiner cette première approche, en distinguant les différentes formes d'architecture domestique. La plus représentée, sans doute en raison de réemploi et/ou de souci de discrétion dans le tissu urbain, est l'architecture domestique de la maison individuelle, qu'il s'agisse de maisons de ville (16% des cas), comme c'est très souvent le cas en France, ou de villas bourgeoises en périphérie (10% des cas) comme c'est presque toujours le cas en Allemagne. On trouve également quelques références de palais urbains (7% des cas), souvent d'influence italienne comme c'est le cas aux États-Unis d'Amérique. Notons également quelques cas d'immeubles d'habitat collectif (11 cas), de pseudo-châteaux (5 cas) ou, à l'opposé, de cabanes de trappeurs ou de maisons de pionniers (7 cas).



Fig. 57: Temple «A l'Amitié» rue Jacob à Paris.

Source : <http://www.parisenimages.fr/fr/galerie-collections/32921-5-temple-lamitie-20-rue-jacob-paris-vieme-arr-photographie-dalbert-harlingue-1879-1964-paris-musee-carnavalet>



Fig. 58 : Temple maçonnique de Woodbury, Connecticut. Architecte inconnu, 1838. Photographie ancienne, Ca 1950.

Source : <http://newenglandphotos.blogspot.fr/2005/05/masonic-temple.html>

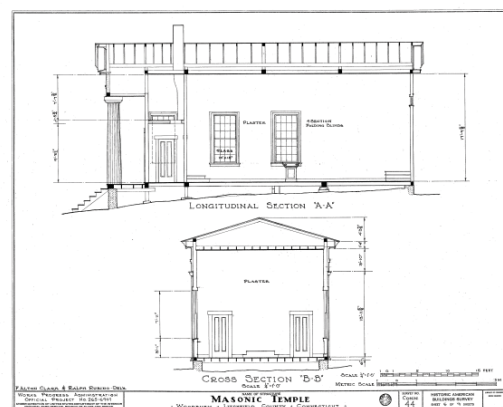
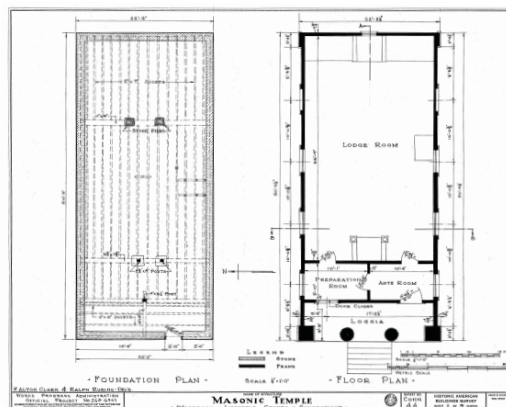


Fig. 59 et 60 : Temple maçonnique de Woodbury, Connecticut. Architecte inconnu, 1838. Plans et coupes.

Source : <https://www.loc.gov/resource/hhh.ct0156.sheet?st=gallery>

La deuxième catégorie typologique la mieux représentée est celle de l'architecture religieuse, avec plus d'un quart des exemples recensés (fig. 56). Ici aussi, il convient d'affiner ce volume en distinguant ce qui relève du christianisme, avec 27 exemples (soit 7% des cas) ou de l'Islam (7 cas), de ce qui relève de l'antiquité, très présente avec 58 exemples (15%). Les références sont multiples, de puis l'antiquité gréco-romaine, très présente aux USA (42 cas, soit près de 11% de nos exemples) à l'Égypte antique (16 cas), en passant par la Mésopotamie (7 cas), dont le mausolée d'Halicarnasse, qui reste une référence présente dans la formation Beaux-Arts de beaucoup d'architectes américains.

Enfin, il nous faut mentionner une troisième famille de références typologiques, qui concerne les immeubles de bureaux (près de 8% des cas), notamment dans le cas de complexes maçonniques qui regroupent, comme c'est parfois le cas aux USA, des fonctions maçonniques à des fonctions commerciales, le cas échéant sous forme de gratte-ciel, comme nous l'avons vu à Chicago, New-York ou même Sydney (fig. 52). Nous avons également trouvé quelques cas d'immeubles commerciaux ou de hangars aménagés, notamment en France en périphérie des grandes villes²⁸.

2.2. Le temple

Le temple comme archétype

Il apparaît logique que la principale référence typologique des temples maçonniques soit précisément le temple, d'autant que, comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent, c'est bien la figure du temple, et tout particulièrement celle du temple de Salomon à Jérusalem, qui constitue le prototype des temples maçonniques actuels. Pourtant, poser ce simple constat comme une évidence est oublier un peu vite que, notamment dans le monde anglo-saxon, le temple maçonnique n'est pas considéré comme tel, puisqu'il est le plus souvent dénommé «*masonic hall*» ou même «*masonic center*».

Il faut également rappeler que la figure mythique du temple ne concerne que la disposition de l'intérieur de l'espace destiné aux tenues rituelles – également dénommé «*temple*» en français, ce qui entretient des confusions, puisqu'en Anglais on préfère «*lodge room*» – et que la forme extérieure peut être tout autre, et donc faire référence à toute autre modèle. Rappelons enfin que, dans une grande majorité des cas présents dans la base de données, la modèle le plus répandu est bien plus la maison que le temple...

²⁸ Voir chapitre 1^{er} de cette même partie, pp. 140-141



Fig. 61 (en haut à gauche) : Temple maçonnique de Freeport, Illinois. Law, Law & Porter architectes, 1928

Source : <http://wikimapia.org/19736397/Freeport-Masonic-Temple>

Fig. 62 (en haut à droite) : Temple maçonnique de Tocopilla (Chili). Architecte inconnu, 1892

Source : <http://tocopillaysuhistoria.blogspot.fr/2009/10/templa-masonico.html>

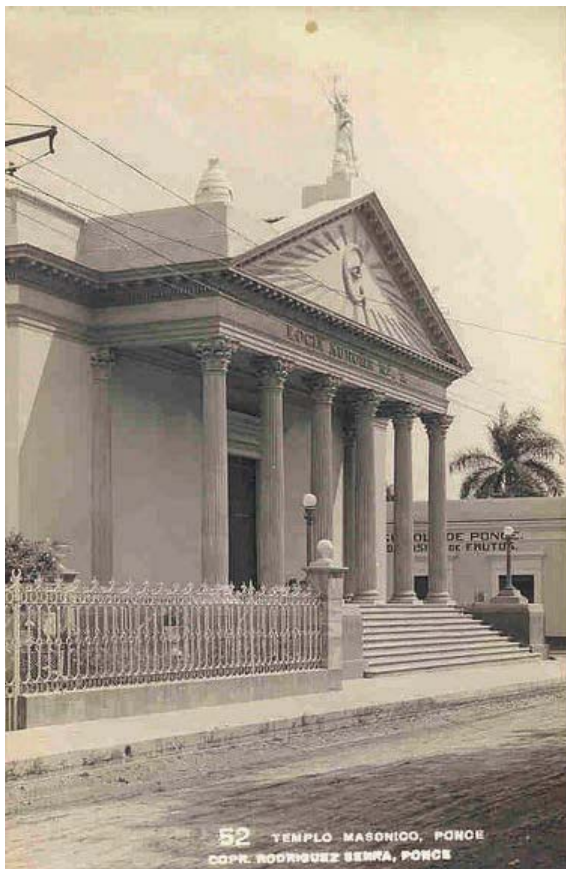


Fig. 63 (ci-contre) : Temple maçonnique de Ponce (Porto-Rico). Date et architecte inconnus. Carte postale ancienne.

Source : Collection personnelle

Fig. 64 (en bas à gauche) : Temple maçonnique de Saint-Louis, Missouri. Eames & Young, architectes, 1926. Photographie d'époque.

Source : Collection personnelle

Fig. 65 (en bas à droite) : George Washington Memorial, Alexandria, Virginie. Harvey Wiley Corbett, architecte, 1922. Carte postale de souscription.

Source : Collection personnelle



Pour ce qui concerne ce dernier, on s’aperçoit qu’il peut prendre différentes formes, selon les nations et les usages de l’édifice concerné. Le petit temple «*À l’Amitié*» (fig. 57), dont la nature maçonnique reste à démontrer, niché au fond d’un jardin de la rue Jacob à Paris²⁹, constitue presque l’archétype basique du temple antique, avec son *pronaos* tétrastyle surmonté d’un fronton triangulaire. On retrouve cette figure dans de nombreux exemples de temples de petite échelle, notamment en Grande Bretagne (St Leonard on Sea), dans l’est des États-Unis (Woodbury, Connecticut, Aurora ou White Plains, New-York), en Amérique latine (Melena del Sur à Cuba, San Nicolas en Argentine, ou Rufas au Pérou) et jusqu’en Océanie (Dunstan en Nouvelle-Zélande, Levuka aux Îles Fidji).

Les variations formelles

Sur la base de ce modèle élémentaire, on assiste, par le moyen des règles de composition classique, à la mise en place d’un véritable répertoire offrant une multitude de variantes. La plus élémentaire consiste, comme souvent depuis l’époque maniériste, à dédoubler les colonnes du portique en façade, comme c’est le cas, par exemple, à Fremont, Ohio ou à Mantazas à Cuba. On assiste parfois, par le jeu d’une symétrie axiale, au dédoublement de la composition générale, que ce soit à très petite échelle, comme à Tocopilla au Chili (fig. 62) ou, sur un mode beaucoup plus monumental, à Freeport, Illinois (fig. 61). Cette recherche de la monumentalité peut également passer, comme à l’époque antique, par l’usage d’un portique hexastyle comme à Ponce, Porto-Rico (fig. 63), Brisbane (Australie), Watertown, New-York, voire octostyle (Muskogee, Oklahoma). Parfois, cette multiplication des colonnades peut aller jusqu’à un dispositif de péristyle, comme à l’*Albert Pike Memorial* à Little Rock, Arkansas (fig. 77, p.181), ou à Spokane, Washington (fig. 123 p. 204).

Dans certains cas de grande échelle, la recherche de monumentalité passe par des dispositifs de superposition, comme à Montréal, Canada, ou à Aurora, Illinois. Les compositions les plus monumentales vont jusqu’à la logique de l’empilement des formes, comme on le voit dans les grands temples du *Middle West* américain, comme à Saint-Louis, Missouri (fig. 64) ou à Fort Worth, Texas. Au *George Washington Memorial* à Alexandria, Virginie (fig. 65), sur les hauteurs de Washington DC, l’empilement des naos en cinq gradins successifs, surmontés d’une pyramide à sept degrés, finit par former une sorte de campanile visible depuis l’ensemble de la capitale fédérale américaine. La plupart de ces dispositifs sont la marque de la survivance d’une forme de néo-palladianisme dans le monde anglo-saxon, et qui, parfois, fait passer le modèle initial du temple antique à celui d’une sorte de villa palladienne, comme on l’a vu plus haut à Baltimore, ou comme on peut le voir à Mackay (Australie) ou à Dunedin (Nouvelle Zélande, fig. 66 page suivante).

²⁹ http://www.ruevisconti.com/LaRueMysterieuse/TempleAmitie/Temple_de_l_Amitie.html



Fig. 66 & 67 : Deux exemples de néo-palladianisme : à gauche, temple maçonnique de Dunedin (Nouvelle Zélande). Architecte inconnu, 1864. Photographie ancienne. À droite, temple de Brisbane, Alice Street (Australie). Architecte et date inconnus.
Sources : headliner.co.nz/property/10324.html et www.ugiq.org.au



Fig. 68 (ci-dessus) : Temple maçonnique Bellavista (Mexique). Architecte inconnu, 1872.
Source : <http://bellavistanay.webcindario.com/salon.htm>

Fig. 69 (ci-contre) : Temple maçonnique de San Miguel de Tucuman (Argentine). Date et architecte inconnus.
Source : <http://www.lagaceta.com.ar/nota/441893/sociedad/misterio-masones-sigue-presente-tucuman.html>

Les variations stylistiques

Comme nous l'avons montré plus haut, cette figure du temple peut bien entendu se décliner avec des références stylistiques extrêmement variées, sans pour autant que cela remette en cause la lisibilité du modèle initial du temple, qui s'appuie sur quelques mécanismes simples : symétrie axiale fortement exprimée, mise en place d'un socle qui détache l'édifice du sol naturel, présence d'un avant-corps ou d'un pronaos, qui peut d'ailleurs se décliner en péristyle, etc.

Outre le temple rectangulaire «à naos», modèle largement le plus répandu, on trouve également la figure du mausolée, comme c'est le cas à Washington DC au siège du Suprême Conseil des États-Unis Juridiction Sud (fig. 17, p. 308). Ce qui nous intéresse ici, bien entendu, c'est bien l'expression d'une forme de sacralité non religieuse qui caractérise fortement la franc-maçonnerie, par contraste aussi bien avec les Églises qu'avec les sociétés ou clubs de convivialité. D'une certaine façon, c'est bien la figure du temple, dans ce qu'elle offre de plus intemporel ou d'a-culturel, qui exprime le mieux ce fragile équilibre entre ce qui relève du religieux, au sens étymologique du terme, et ce qui n'en relève pas. La figure du temple en tant qu'archétype peut elle-même se décliner en différentes références, liées d'ailleurs à la forte culture classique des architectes de l'époque.

L'église

Il peut sembler singulier qu'un des modèles typologiques du temple maçonnique que nous avons discerné puisse être l'église. Mais après tout, celle-ci constitue d'une certaine façon une forme de temple en tant que telle. Rappelons aussi qu'une des origines possibles de l'organisation spatiale du temple maçonnique n'est autre que le chapitre des abbayes chrétiennes. Du reste, les termes de «*chapitre*» en français ou «*chapter*» en anglais désignent couramment les loges travaillant à certains degrés supérieurs, comme c'est le cas, par exemple, pour le 18^e degré du *Rite Écossais Ancien & Accepté*, ou bien le grade de *Knighth Templar* pour ce qui concerne la *Side Masonry* anglo-saxonne.

Notons aussi que cette référence à l'église en tant que modèle typologique, voire même comme archétype architectural, est indépendante des aspects stylistiques eux-mêmes : on trouve des exemples inspirés aussi bien des églises gothiques, comme c'est le cas de certaines *Scottish Rite Cathedrals*, que nous avons montrées plus haut, mais on trouve aussi, comme c'est notamment le cas en Amérique Latine, des exemples largement inspirés d'édifices religieux d'époque Renaissance ou baroque, comme à Bellavista au Mexique (fig. 68), à Lima au Pérou ou à San Miguel de Tucuman en Argentine (fig. 69). Cette référence peut parfois s'expliquer par le réemploi d'édifices religieux désaffectés, comme nous l'avons vu à Besançon ou à Zurich (Suisse).



Fig. 70 : Palais Baatska à Stockholm, siège de la Grande Loge de Suède.

Source : https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:B%C3%A5%C3%A5tska_palatset#/media/File:B%C3%A5%C3%A5tska_palatset_01.JPG



Fig. 71 : Palais Goshamal badari à Hyderabad, qui abrite la loge Deccan n°20.

Source : <http://www.channel6.in/category/where-and-when/events-roundup/>

Parfois, cette référence à l’église semble involontaire, presque de l’ordre du lapsus architectural : à Périgueux, le temple maçonnique, qui fait face à la cathédrale Saint-Front, reprend les codes esthétiques de l’architecture religieuse, avec ses deux clochers symétriques sur la façade principale. Cette référence paraît explicite nonobstant une véritable recherche d’innovation stylistique par un néo-roman géométrisé, où le triangle remplace – symboliquement ? – l’arc en plein-cintre. Ceci pourrait s’expliquer par la qualité d’*Architecte Diocésain* de son architecte, Alexandre Antoine Lambert. Nous reviendrons plus largement sur ce cas dans le chapitre consacré à la France. À Waterloo, au Canada, le temple maçonnique se présente comme une église moderne, avec son campanile où les cloches ont été remplacées par une équerre et un compas monumentaux.

2.3. *Le palais*

Le palais apparaît sans conteste comme la deuxième référence typologique du temple maçonnique, surtout pour ce qui concerne les édifices de grande échelle, et plus encore quand ceux-ci abritent le siège d’une obédience maçonnique. Cette notion de «*palais*» est à prendre ici dans son sens archétypique, c’est à dire comme un édifice civil à caractère monumental. Ici aussi, comme pour la figure du temple, on peut distinguer des déclinaisons aussi bien en ce qui concerne l’échelle qu’en ce qui concerne la référence stylistique ou culturelle.

Des palais authentiques

Notons tout d’abord que, dans certains cas, la référence au palais est immédiate, dans la mesure où il s’agit d’un réemploi. Il s’agit du cas où le temple ou même le siège d’une obédience maçonnique s’est installé dans un ancien palais civil ou une demeure aristocratique urbaine. On le voit au *Palazzo Roffia*, à Florence, qui abrite plusieurs temples du Grand Orient d’Italie, comme on le voit également à Stockholm, où la Grande Loge de Suède s’est installée depuis deux siècles dans le *Palais Baastka* (fig. 70), fortement réaménagé pour abriter notamment deux grands temples superposés. C’est, d’une certaine façon, également le cas du siège du Grand Orient de France à Paris, installé dans l’ancien hôtel particulier du Prince Murat rue Cadet, mais dont la nature originale est devenue aujourd’hui invisible depuis la rue.

A Bogotá, l’ancien hôtel de l’industriel allemand Leo Kopp a été transformé en siège de la Grande Loge de Colombie dans les années 1950, tandis qu’à Kristianstad en Suède, l’ancien palais royal a été transformé en temple maçonnique, avant de devenir un hôtel de luxe dans les années 1990. Enfin, notons le cas étonnant de temple de Hyderabad, en Inde (fig. 71), installé depuis 1872 dans le *Goshamal Badari*, ancien palais construit en 1682 par les moghols.



Fig. 72 : Siège de la Grande Loge d'Australie du Sud à Adélaïde. John Quinton Bruce & William H. Bruce, architectes, 1922
Source : <http://www.santfreemasons.org.au/content/overview>



Fig. 73 : Temple maçonnique de Quetzaltenango-Xelajú (Guatemala). Architecte inconnu, 1894
Source : <http://www.channel6.in/category/where-and-when/events-roundup/>

Des figures de palais urbains

Pour ce qui concerne les cas de constructions neuves destinées à un usage maçonnique dès l'origine, la première référence que nous rencontrons est celle du palais urbain italien de la Renaissance, qui représente, en quelque sorte, le prototype de l'architecture civile monumentale. Les architectes de l'époque éclectique, nourris de culture classique, notamment quand ils sont passés par un enseignement de type «*Beaux-Arts*», s'inspirent largement de ce qu'ils ont découvert dans les livres ou au cours de leurs voyages d'études. Il n'est pas rare de trouver, dans la moindre ville d'Amérique du Nord ou d'Australie, des reproductions assez convaincantes d'édifices italianisants, sans que cette référence n'ait le moindre rapport avec la fonction qu'ils abritent. Ainsi peut-on trouver des temples maçonniques traités comme des palais de la Renaissance, comme on aurait pu trouver, de la même façon, des hôtels de ville ou des musées traités de la même façon. Ainsi trouve-t-on des sortes de palais florentins dans des lieux aussi divers que Bakersfield, Californie ou Chillicothe, Ohio, et des palais vénitiens à Auburn, Californie ou Launceston en Australie. L'exemple le plus intéressant est sans doute le siège de la *Grand Lodge of South Australia* à Adélaïde, en Australie (fig. 72), impressionnant édifice néo-maniériste dont la composition savante, pour ne pas dire tourmentée, n'est pas sans rappeler l'œuvre d'un Giulio Romano à Mantoue.

On est parfois frappé de la proximité au modèle : certains temples maçonniques ou sièges d'obédience maçonniques, conçus et construits pour ces usages, ressemblent pourtant à s'y méprendre à de véritables demeures aristocratiques historiques, hôtels particuliers ou palais urbains. C'est notamment le cas à Århus, au Danemark, où le temple maçonnique, construit en 1908, se présente sous la forme d'un beau palais urbain du XVIII^e siècle. C'est également le cas dans plusieurs villes d'Amérique latine, comme à Buenos Aires en Argentine ou à Caracas au Venezuela, où les sièges des grandes loges des nations respectives se présentent sous la forme de palais baroques inscrits dans l'histoire ancienne de la ville. Notons, dans le même esprit, le cas étonnant du temple de Quetzaltenango-Xelajú au Guatemala (fig. 73), qui arbore fièrement, sur sa façade baroque, l'équerre, le compas, les branches d'acacia, la lettre G et les lettres J. : et B. : , comme pour bien affirmer la nature maçonnique de cet édifice à l'architecture par ailleurs si peu connotée...

Des figures de palais idéaux

La dimension pionnière de l'architecture maçonnique, surtout dans des nations jeunes et riches comme c'est le cas des États-Unis, a souvent porté les architectes des temples maçonniques vers des figures idéalisées du palais, à la limite justement de celles du temple, notamment en ce que historiquement les architectes de la Renaissance avaient eux-mêmes repris l'emblématique du temple antique dans ses attributs du palais civil, avec le succès que l'on sait. C'est, d'une certaine façon, la même logique



Fig. 74 : Scottish Rite Cathedral, New Castle, Pennsylvanie. R. G. Schmidt architecte, 1925.

Source : https://en.wikipedia.org/wiki/Scottish_Rite_Cathedral_%28New_Castle,_Pennsylvania%29/



Fig. 75 : Scottish Rite Cathedral, El Paso, Texas. Hubble & Green, architectes, 1921.

Source : <http://www.elpasoscottishrite.org/>

qui est en jeu lorsque, à Cincinnati, l’architecte, démultiplie les attributs du palais néoclassique pour concevoir un édifice d’une échelle telle qu’il ne sera que partiellement réalisé...

Des figures d’édifices publics

La figure de l’édifice public apparaît au XIX^e siècle, avec l’émergence des grands équipements laïcs que sont les mairies ou les hôtels de ville, les écoles et les hôpitaux publics, puis les gares de chemin de fer, etc. De fait, l’édifice public apparaît le plus souvent comme une variante du temple, un temple laïcisé mais pas toujours désacralisé, ou même comme une variante du palais, palais public ou palais du peuple. Dans son souci de respectabilité ou sa recherche d’institutionnalisation, l’architecture des temples maçonniques n’échappe pas à cette tendance, qui consiste à donner aux édifices tous les attributs des édifices publics.

Outre une certaine forme de monumentalité, qui contribue sans conteste à une sacralisation du lieu, notons le recours presque systématique à la symétrie, à la mise en recul par la disposition d’un parvis, à une mise en hauteur par le recours au socle et à l’escalier monumental, et, très souvent, le recours à une composition tripartite horizontale (avant-corps au centre et deux corps latéraux) et verticale (socle, étage noble et attique) et ce indépendamment de toute forme de stylistique même si, comme on l’a montré précédemment, le néo-classicisme domine largement. Ainsi retrouvons-nous cette composition basique déclinée en *Art-Déco* à Décatur, Illinois, en «*moderne*» à Bessemer, Alabama, en «*postmoderne*» à Fort-Lauderdale, Floride, et même en pseudo-russe dans la ville industrielle de Lansing, Michigan.

Notons également que, comme pour la figure du temple, celle du bâtiment public, comme celle du palais, est indépendante des phénomènes d’échelle : le plus souvent, l’échelle de l’édifice est adaptée à celle de l’espace public auquel il s’adresse. Ceci peut aller du très petit, comme à Elkhart, en Australie ou Nelson en Nouvelle-Zélande, au très grand, comme à Guthrie, Oklahoma ou Atlanta, Géorgie. Dans certains cas, on éprouve même beaucoup de difficultés à reconnaître la nature maçonnique de l’édifice, tant la façade semble ouverte et vitrée, comme à New Castle, Pennsylvanie (fig. 74), ou à El Paso, Texas (fig. 75), où l’architecture évoque irrésistiblement celle des musées ou des gares de chemin de fer de la même époque... Notons enfin les tentatives pour sortir des figures classiques de la monumentalité, tout en conservant les signes de l’édifice public, comme c’est le cas à Bernburg, en Allemagne, où la composition générale exprime les différentes fonctions de l’édifice, à Brasilia, où la façade principale en pont fait communiquer l’espace public avec un patio central totalement ouvert au public (fig. 51), ou à Brisbane (Australie), où le récent temple de Cleveland Street rappelle irrésistiblement un hôtel de ville de banlieue récente, avec sa composition asymétrique et balancée autour d’une faille d’accès centrale.



Fig. 76 & 77 : Vues extérieures des temples de Rochefort et Saint-Dié (en haut) - Source : Streetview
Fig. 78 & 79 : Vues extérieures des temples de Melun et Rueil-Malmaison (en bas) - Source : Mérimée



Fig. 80 : Temple d'Angers. Ernest Robin, architecte, 1886
Source : Mérimée

Fig. 81 : Temple de Mulhouse. Architecte inconnu, 1889
Source : <https://www.flickr.com/photos/116313234@N05/14512339476>

2.4. *La maison*

Le palais ou la maison : le solennel ou l’intime

La dernière figure typologique que nous aborderons est celle de la maison qui est, quantitativement, la plus représentée. Nous l’avons distinguée de celle du palais par la question de la monumentalité et de la reconnaissance collective : même si, fonctionnellement, un palais peut constituer une forme d’habitation, sa présence dans la ville, sa visibilité et son sens symbolique nous apparaissent comme totalement différents de ceux de la maison. Dans notre analyse, cette notion de «*maison*» renvoie essentiellement à l’idée du domestique, de l’individualité et surtout de l’intime, tous aspects dont la notion de palais nous semble dépourvus.

Or, s’agissant du temple maçonnique, le sens du recours à la figure du palais nous paraît fondamentalement différent de celui de la maison : l’un appelle une visibilité, une monumentalité, pour ne pas dire une forme de reconnaissance institutionnelle, quand l’autre renvoie au contraire à la discrétion, voire à une forme d’invisibilité dans l’espace public. Dans le rapport même du franc-maçon à sa pratique, les deux aspects paraissent presque s’opposer : si le temple maçonnique est une maison, fût-ce une maison partagée, les usages qui s’y déroulent prennent un sens très différent de celui que porte la figure du palais, notamment dans cette idée d’une pratique rituelle de l’intime plutôt que celle du solennel. Dès lors, on ne s’étonnera pas que cette figure d’intimité et de discrétion prédomine dans les pays d’Europe continentale, où cette discrétion est à l’image de celle de l’institution maçonnique elle-même, mais aussi d’usages maçonniques beaucoup moins emprunts de solennité que ceux pratiqués en Europe du nord ou aux États-Unis d’Amérique.

Maisons de ville

La référence typologique la plus répandue est sans conteste celle de la maison de ville, c’est à dire un édifice d’échelle modeste, alignée sur rue et disposée entre deux mitoyens. En France, cette figure représente l’immense majorité des cas, depuis l’exemple le plus modeste, comme à Uzerches, à Ribérac ou à Rueil-Malmaison (fig. 79), au plus prestigieux, comme rue Thiers à Lille, où l’architecte Albert Baert reprend et étend une maison préexistante, dont il conserve plusieurs éléments, et notamment l’ensemble du rez-de-chaussée, avec la porte d’entrée et la fenêtre de l’ancien salon.

Cette figure de maison de ville est indépendante de la destination d’origine de l’édifice. Si, dans certains cas, on a bien affaire à une ancienne maison réaménagée, comme, par exemple, rue Solférino à Lille, dans la plupart des autres cas, comme à Melun (fig. 78), Angers (fig. 80) ou à Mulhouse (fig. 81), il s’agit bien d’édifices construits dès l’origine pour un usage strictement maçonnique.



Fig. 82 : Siège des Chines Freemasons à San Francisco (Californie).
Date et architecte inconnus.
Source : <http://freemasonry.bcy.ca>



Fig. 83 : Temple de Joao Pessoa (Brésil). Architecte inconnu, 1918.
Source : http://www.joaopessoaconvention.com.br/v2009/?p=pon-to_turistico



Fig. 84 : Temple de FÜRTH (Allemagne). Leonhardt Bürger, architecte, 1890
Source : <http://www.fuerth.de/Home/Tourismus/Sehenswuerdigkeiten/Logenhaus.aspx>

Il est même parfois impossible de déterminer depuis l'extérieur la nature maçonnique de l'édifice, comme à Rochefort (fig. 76), à Saint-Dié (fig. 77) ou à Nancy, exemples pourtant connus pour la qualité de leurs décors intérieurs. Nonobstant une certaine discrétion, liée à une forme de mimétisme vis à vis des édifices voisins, d'autres présentent une image bourgeoise ou cossue, comme à Nantes, Strasbourg ou Genève.

On retrouve cependant ce phénomène un peu partout dans le monde : cette nature de maison de ville peut aussi s'accompagner d'une certaine forme d'exubérance, comme c'est le cas pour la loge «*Hijos del Trabajo*» à Buenos Aires, que nous avons déjà évoquée, à San Francisco, Californie (fig. 82) chez les *Chinese Freemasons*, à Newcastle (Angleterre, un des rares édifices de la ville à avoir été reconstruits à l'identique après la seconde guerre mondiale) ou même à João Pessoa (Brésil, fig. 83). À Cuba, les temples, qui sont présents dans chaque quartier des villes un peu comme des églises paroissiales, se fondent dans le tissu urbain domestique, tout en marquant leur identité maçonnique par quelques signes reconnaissables : nom et numéro de la loge, fronton orné de l'équerre et du compas, etc., dans un subtil mélange de domesticité et de spécificité.

Maisons bourgeoises et villas urbaines

Nous avons également trouvé un certain nombre de cas où la référence, ni palais, ni simple maison discrète, s'apparenterait à la maison bourgeoise ou la villa de la périphérie urbaine. Il peut s'agir de simples pavillons, comme à Melun (fig. 78) ou à Heilbronn (Allemagne), comme il peut s'agir de grosses villas cossues telles que les industriels pouvaient se les faire construire à la même époque. C'est souvent le cas, notamment, en Allemagne, où les exemples que nous avons pu trouver, et qui ont échappé aux destructions de la seconde guerre mondiale, comme à Bamberg, Dahme ou Düsseldorf. À Erlangen comme à Fürth (fig. 84), les constructions font preuve d'une étonnante opulence, notamment dans le dispositif ornemental où les attributs habituels de l'architecture bourgeoise du la fin du XIX^e siècle (faux blasons, cornes d'abondance, caducées du commerce, atlantes, etc.) sont remplacés par des symboles maçonniques : équerre et compas, outils symboliques, étoiles, etc.

Nous avons retrouvé ce phénomène des maisons bourgeoises ou des villas urbaines dans différents pays d'Amérique centrale, notamment au Honduras (San Pedro Sulas et Tegucigalpa) et en Asie, en Inde (Calcutta) ou au Vietnam (Hanoï, Ho Chi Minh Ville, ex-Saïgon), où l'influence des puissances coloniales présentes à l'époque est indéniable. Comme pour les autres références typologiques, on constate une totale indépendance de cette référence avec la référence stylistique employée. En Allemagne même, le néo-baroque de Fürth côtoie le néo-gothique de Lünebourg ou l'Art-Déco de Essen, voire même le néo-mauresque de Gotha.

3. MATÉRIALITÉ DU TEMPLE MAÇONNIQUE

Nous allons terminer ce chapitre qui traite du temple maçonnique en tant qu’objet architectural avec la question de sa matérialité, c’est à dire la question du sens à donner (ou non, d’ailleurs...) au choix des matériaux extérieurs ou intérieurs. Nous évoquerons également dans cette partie la question des décors intérieurs et des éléments mobiliers, sans toutefois les développer davantage.

3.1. *Matériaux extérieurs*

Tropismes climatiques et tropismes culturels

La première adaptation qui nous paraît devoir être relevée est celle du climat, qui conditionne à la fois les conditions de la production du bâti – présence de pluie, de vents forts, de chaleur ou de grands froids, par exemple – aussi bien que dans la condition de l’usage. Il nous faut reconnaître que, de ce point de vue, le croisement des données dans notre corpus ne semble pas nous permettre de dégager de tendances notables, ou en tous cas de différenciations fortes par rapport à l’ensemble de l’architecture civile, même si nous avons trouvé quelques cas limites, comme des temples maçonniques en plein air au Brésil ou à l’Île Maurice. Notons par ailleurs que l’architecture maçonnique est d’inspiration majoritairement néoclassique, laquelle ne se préoccupe généralement pas des questions liées au climat. Du reste, et de ce point de vue, on pourrait attendre d’une architecture maçonnique contemporaine qu’elle s’intéresse davantage, comme c’est le cas dans d’autres programmes, à la question climatique et, plus généralement, à la question environnementale, ce qui ne semble pas être le cas non plus, du moins de ce qu’il ressort de notre base de données.

En revanche, la question des tropismes techniques semble plus pertinente, dans la mesure où les édifices maçonniques sont réalisés le plus souvent avec les moyens disponibles, sans *a priori* symbolique, notamment dans le choix des matériaux de construction. Nous y reviendrons. Ceci peut être observé aussi bien dans le choix des matériaux visibles en façade que ceux mis en œuvre à l’intérieur du temple lui-même. Bien entendu, ces tropismes techniques sont également liés à des tropismes économiques : la cabane de trappeur du Grand Ouest américain (Belton, Montana, ou Fair Play, Colorado) n’est pas issue du même mode de production ni du même contexte économique que les grands temples de la côte est (Philadelphie, Indianapolis, etc.), pas plus que les vénérables loges britanniques (Cheltenham, Aberdeen, etc.) ne peuvent être comparées aux modestes constructions des premiers colons néo-zélandais (Yangan, Reefton).

Prévalence des matériaux extérieurs : données quantitatives

Pour ce qui concerne les matériaux extérieurs, on constate une forte présence de l'enduit (37 % des cas) suivi par la pierre (en moellons ou de taille, 32 % des cas, puis la brique (24 % des cas). On notera marginalement la présence de béton (peint ou brut, 4 %), de bois (2 %) ou de métal (3 cas, soit moins de 1 %) comme matériau principal de façade. On pourrait s'étonner de la prévalence très relative de la pierre, notamment de la pierre de taille, alors même que la métaphore de la taille de la pierre et de son intégration dans un édifice est presque omniprésente dans l'appareil symbolique de la franc-maçonnerie des trois premiers degrés. Nous reviendrons sur ce paradoxe à la fin de ce chapitre, et nous nous contenterons à ce stade de constater que l'usage de tel ou tel matériau dépend moins d'une volonté symbolique que des moyens mis à disposition, qu'il s'agisse des moyens techniques – technologie dominante, possibilité ou capacité de mise en œuvre – ou financiers, qui dépendent d'un pays à l'autre selon que la franc-maçonnerie est une institution ancienne ou au contraire pionnière. Notons que la répartition de ces différents matériaux n'est pas homogène sur l'ensemble du globe. C'est pourquoi nous avons cartographié les matériaux les plus représentatifs : enduit, pierre, brique, béton et bois (fig. 85 à 89).

L'enduit, présent dans presque tous les pays représentés dans la base de données, domine nettement dans les pays de l'hémisphère austral, à l'exception notable de l'Argentine, pour laquelle nous ne disposons cependant que de six cas (fig. 85). Cette prévalence peut être liée aux moyens économiques mis en œuvre, notamment dans les nations les plus jeunes : c'est par exemple le cas en Nouvelle Zélande, où les constructions maçonniques des pionniers britanniques sont relativement modestes en termes d'échelle et de moyens mis en œuvre. Notons également une nette prévalence de l'enduit en Europe orientale et septentrionale, où cette technique de façade reste de loin la plus répandue, y compris pour des constructions luxueusement dotées et ornées. On peut en revanche penser que la représentativité des façades enduites en Europe méridionale est biaisée en raison du manque d'exemples renseignés quant à la nature de leur façade³⁰.

À l'opposé, on peut penser que la prévalence de la pierre (fig. 86) est liée au niveau des moyens, notamment financiers, mis en œuvre dans la construction des temples, bien plus qu'à une volonté, démonstrative ou non, d'une expression symbolique d'un matériau pourtant bien présent dans les rituels maçonniques. En effet, à l'exception de l'Argentine et du Chili, où le faible nombre de cas semble biaiser le résultat, on notera que la forte présence de la pierre est le plus souvent liée à la valeur institutionnelle de la franc-maçonnerie dans les pays concernés.

³⁰ Rappelons qu'en Italie ou en Espagne il nous a été presque impossible de dénicher les adresses des temples, et donc d'accéder à des vues extérieures, notamment par *Streetview*.

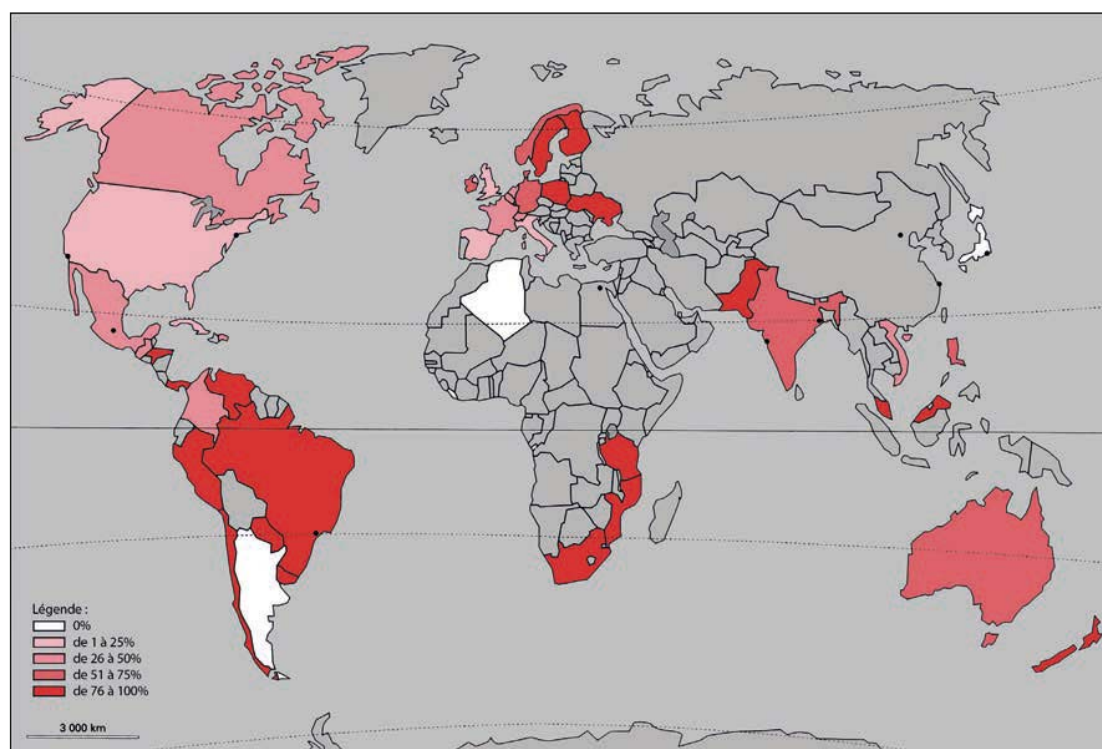


Fig. 85 : Prévalence des façades en enduit selon les pays. Par exemple, plus de 75% des temples brésiliens présentent une façade enduite..

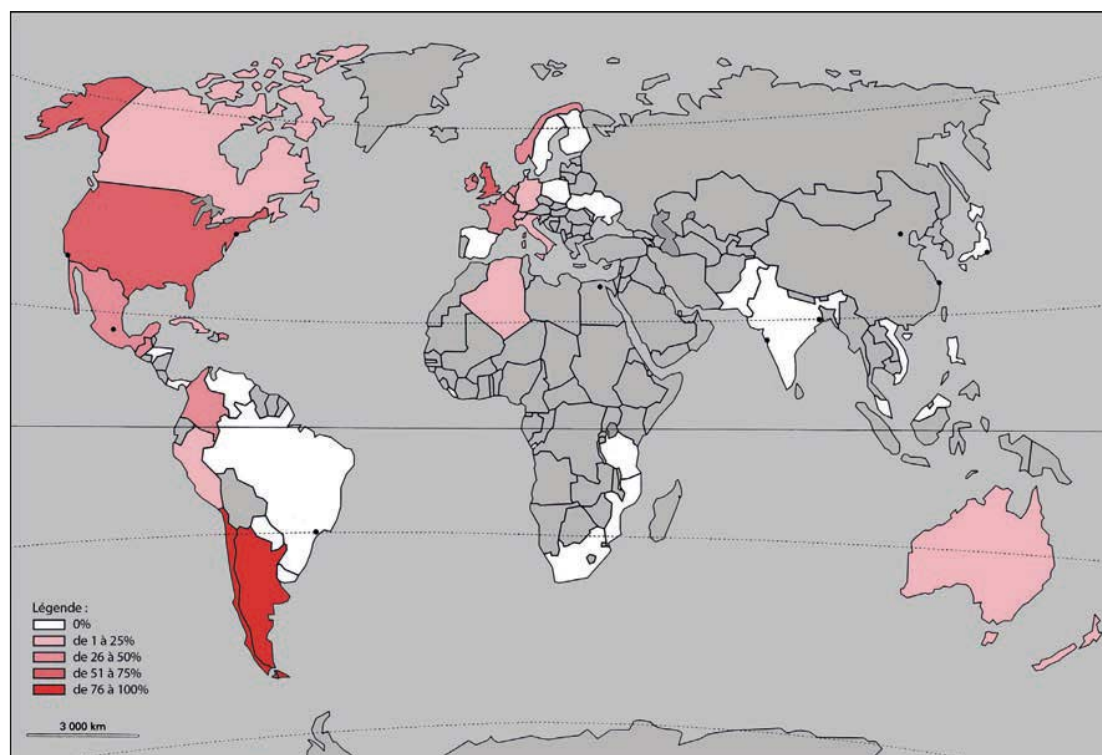


Fig. 86 : Prévalence des façades en pierre selon les pays.

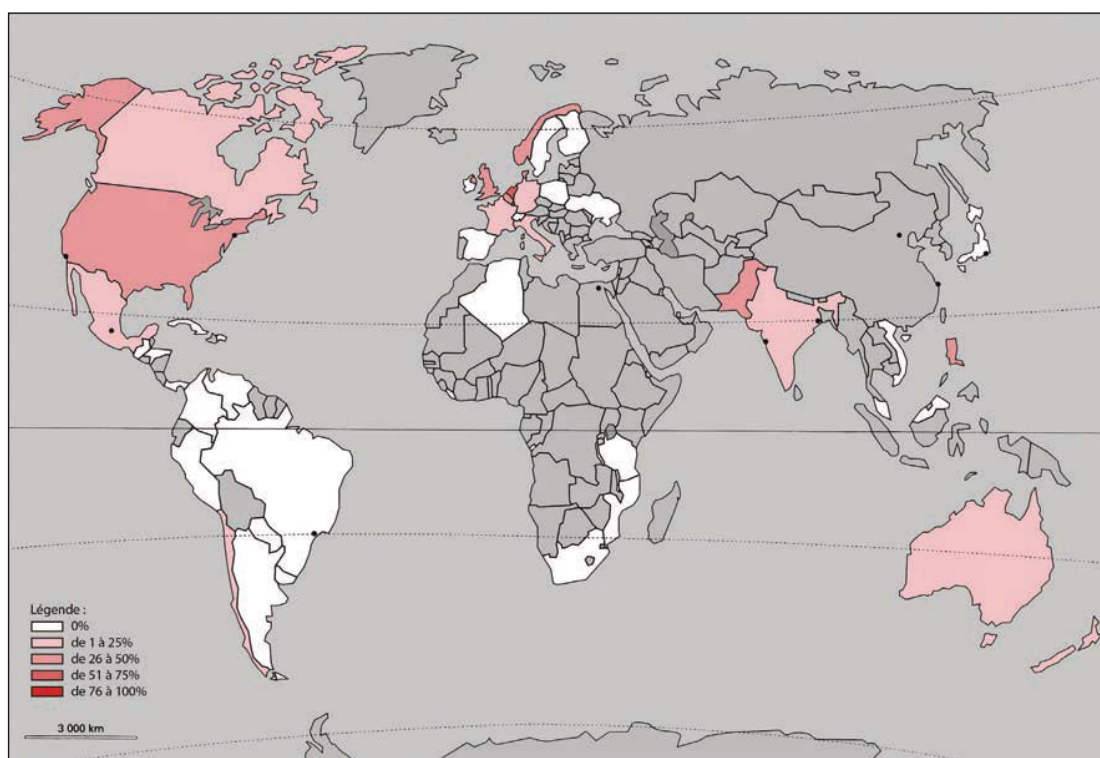


Fig. 87 : Prévalence des façades en briques selon les pays.

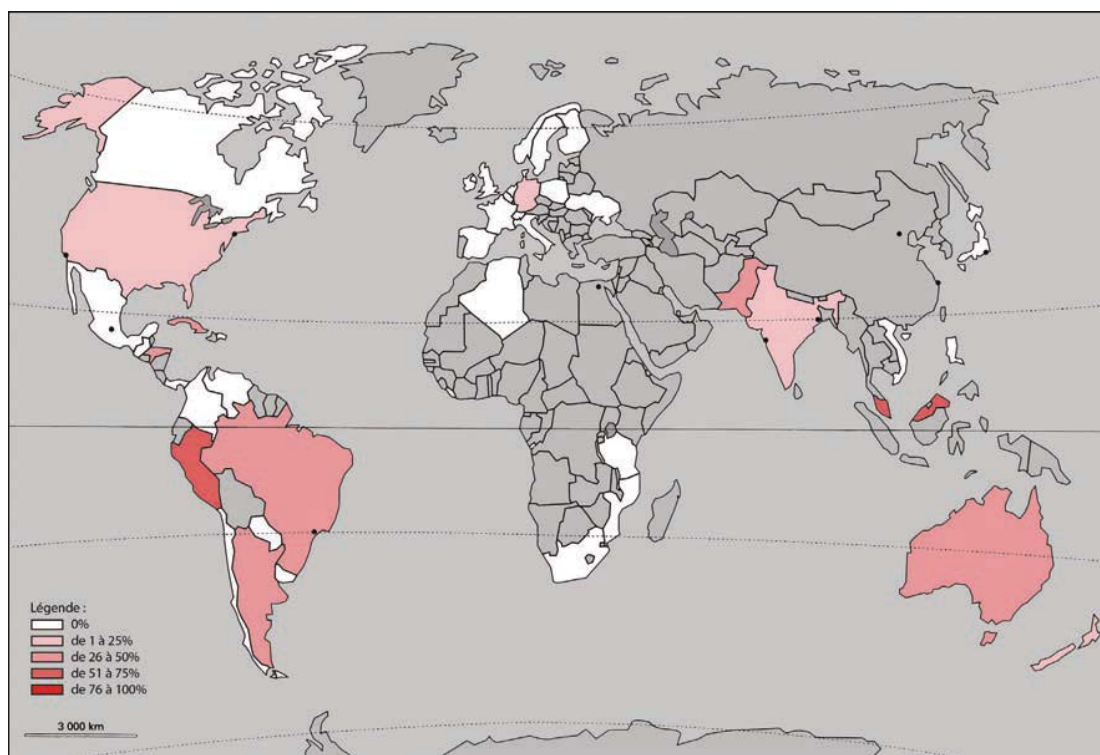


Fig. 88 : Prévalence des façades en béton selon les pays.

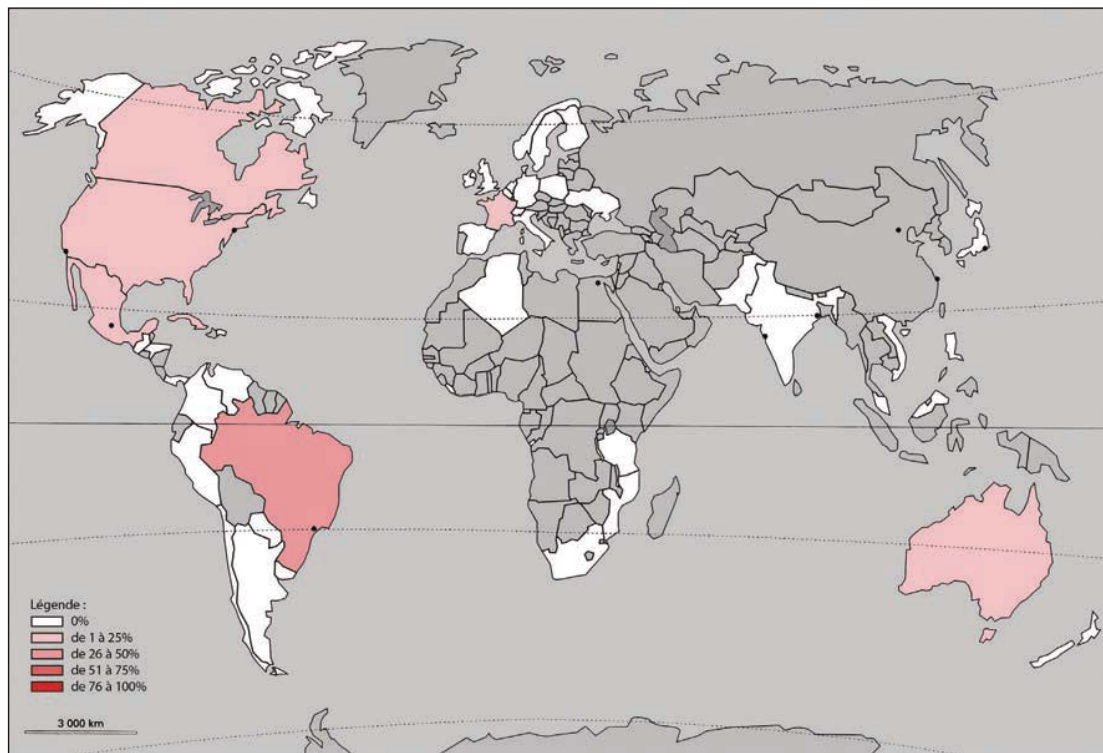


Fig. 89 : Prévalence des façades en bois selon les pays.

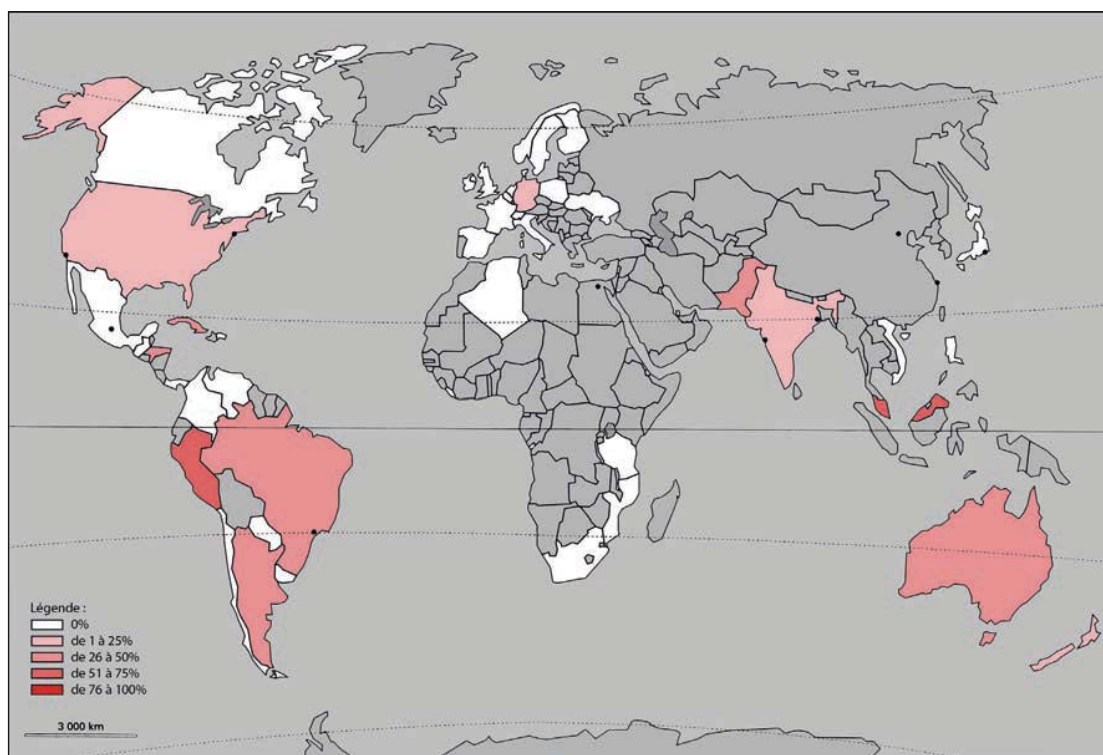


Fig. 90 : Prévalence des façades polychromes, tous matériaux confondus, selon les pays.

C'est notablement le cas en Royaume Uni, où la pierre est présente dans 60 % des cas, et aux USA où elle est représentée dans 53 % des cas. En France, pays de tradition pierreuse, elle est le matériau le plus fréquemment utilisé avec une présence dans 39 % des cas. La brique, quant à elle, reste un matériau limité à certains pays de tradition briquetière (fig. 87), comme les Pays-Bas, où elle est utilisée dans les deux-tiers des cas, la Belgique (29 % des cas) et l'ensemble du monde anglo-saxon, comme le Royaume Uni (29 %), les USA (44 %) ou l'Australie (25 %). En France, elle représente 15 % des cas, limités aux régions du Nord (Lille, Cambrai, etc.) et du Sud-Ouest (Toulouse). À l'opposé de l'usage de l'enduit, on note la totale absence de la brique en Europe de l'Est, en Afrique et en Amérique Latine.

On remarque par ailleurs une présence limitée du béton, apparent ou peint (fig. 88), celle-ci étant davantage liée à la chronologie (constructions postérieures à 1950) qu'à des tropismes strictement géographiques. Pour ce qui est du bois (fig. 89), nous avons pu collationner quelques exemples assez épars, liés généralement à une forme d'architecture de pionniers, comme c'est le cas aux USA (huit cas tout de même...), en Australie ou en Nouvelle Zélande.

Notons enfin que nous avons trouvés 52 cas de façades polychromes – soit un peu moins de 10 % des cas, tous matériaux confondus (fig. 90). La prévalence correspond pour l'essentiel aux pays où la polychromie en façade constitue une tradition bien établie, comme c'est notamment le cas dans certains pays d'Amérique Latine (Cuba, Argentine, Brésil, Pérou, etc.) ou bien dans certains pays du Commonwealth, dans lesquels l'usage des décors polychromes est parfois un palliatif au manque de moyens financiers (Inde, Pakistan, Nouvelle Zélande).

3.2. *Matériaux intérieurs*

Prévalence des matériaux intérieurs : données quantitatives

La détermination des matériaux intérieurs n'a pu se faire qu'à partir de l'iconographie disponible et, comme nous l'avons déjà noté, il est généralement plus difficile de trouver des représentations de l'intérieur des temples que de leur extérieur, lequel est le plus souvent visible depuis la voie publique. Sur 546 entrées de la base de données, 264, soit près de la moitié, ont pu être renseignées quant à la nature des matériaux utilisés à l'intérieur des temples (fig. 91), avec une nette prédominance des décors polychromes (104 cas, soit 39 % des exemples renseignés), auxquels il convient d'ajouter les décors figuratifs réalisés à fresques (31 cas, soit 12 %) voire en papier peint (2 cas). On le voit, là où les matériaux intérieurs sont visibles, plus de la moitié des cas sont représentés par des architectures richement ornées ou décorées. Notons également la pré-

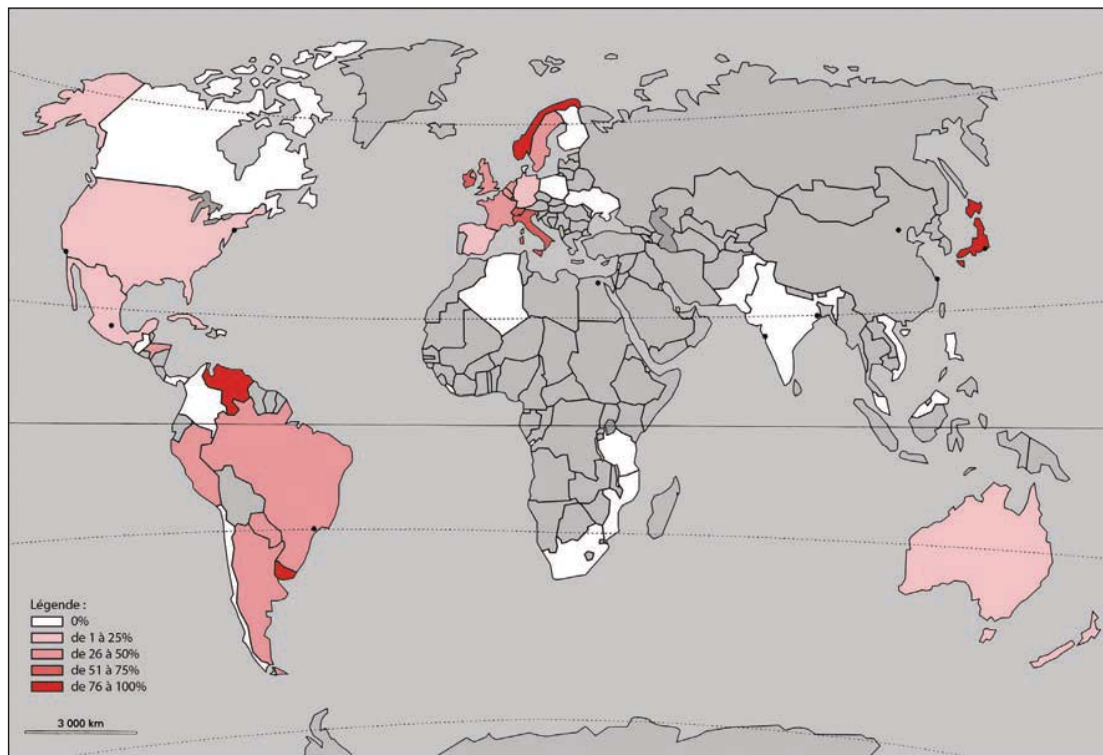


Fig. 91 : Prévalence des décors intérieurs polychromes, tous matériaux confondus, selon les pays



Fig. 92 : Voûte étoilée et décor des murs latéraux du temple de Strasbourg. Auguste Jerschke architecte, 1884.
Source : photographie personnelle

sence de l'enduit ou d'une peinture monochrome (26 cas, soit un peu moins de 10% des cas), et de boiseries ou de lambris dans 11 cas seulement. Cette approche quantitative des prévalences de matériaux intérieurs montre, à quelques exceptions près, une richesse globale pour ce qui est du choix décoratifs : les matériaux bruts – béton, pierre apparente – sont presque systématiquement bannis au profit d'une apparence générale de confort, et surtout de richesse, notamment sur le plan de la représentation. On peut d'ailleurs rapprocher cette richesse du rôle joué par le temple dans le déroulement des rituels, rôle que nous développons dans les deux chapitres précédents.

Intérieurs ornés : décors polychromes, fresques, etc.

On peut ici distinguer deux types de décors polychromes : on trouve premièrement des logiques d'ornementation polychromiques strictement architecturales, en ce que la couleur est présente afin de souligner les dispositifs architectoniques à proprement parler. Dans une expression néo-classique, par exemple, il s'agit de mettre en avant pilastre et corniches avec un faux marbre ou une couleur contrastée, par exemple, tandis que les à-plats sont traités d'une façon plus sobre, pour recevoir des cartouches ornementaux, par exemple. C'est typiquement le cas à Strasbourg (fig. 92), où la structure, même factice, est soulignée par la polychromie. Dans cette première approche, la figuration se limite strictement aux objets architectoniques.

Une seconde approche consiste à utiliser la polychromie pour faire porter à l'architecture un message allégorique. C'est presque toujours le cas pour le traitement de la «*voûte étoilée*», qui va du très abstrait (Grande Loge de France, rue Puteaux) à l'extrêmement figuratif (La Chaux-de-Fonds, fig. 93, ou Bogotá), en passant par le symbolique (temple Cornéloup, rue Cadet à Paris). Ce peut être aussi le cas pour le traitement des murs eux-mêmes, qui deviennent alors le support d'un discours allégorique sur la franc-maçonnerie (Nancy, Rochefort), ses symboles (temple des *Hauts Grades* rue de Laeken à Bruxelles) ou ses légendes (grand temple rue de Laeken, ou rue du Persil à Bruxelles, fig. 96 & 97).

En effet, si les temples italiens sont particulièrement remarquables dans l'usage des décors à fresques, qu'il s'agisse de décors antérieurs à l'installation du temple, et de nature civile (Palazzo Roffia à Florence, temple de L'Aquila, fig. 95 & 96) ou religieuse (Massa Maritima ou Perugia, installés dans d'anciennes chapelles), on notera l'usage de décors maçonniques particulièrement remarquables en Suisse, où l'influence italienne semble présente, comme à La Chaux-de-Fonds, qui dispose d'un remarquable décor complet qui vient d'être restauré (fig. 93), ou Le Locle (fig. 94), d'une inspiration assez proche de celle de La Chaux-de-Fonds. Notons également la richesse des temples belges, qui disposent parfois d'ensembles ornementaux représentant des scènes de



Fig. 93 : Exemple de décor polychrome : la loge « L'Amitié » à La Chaux-de-Fonds (Suisse), 1845.
Source : <http://www.tridonic.fr/fr/2261.asp>

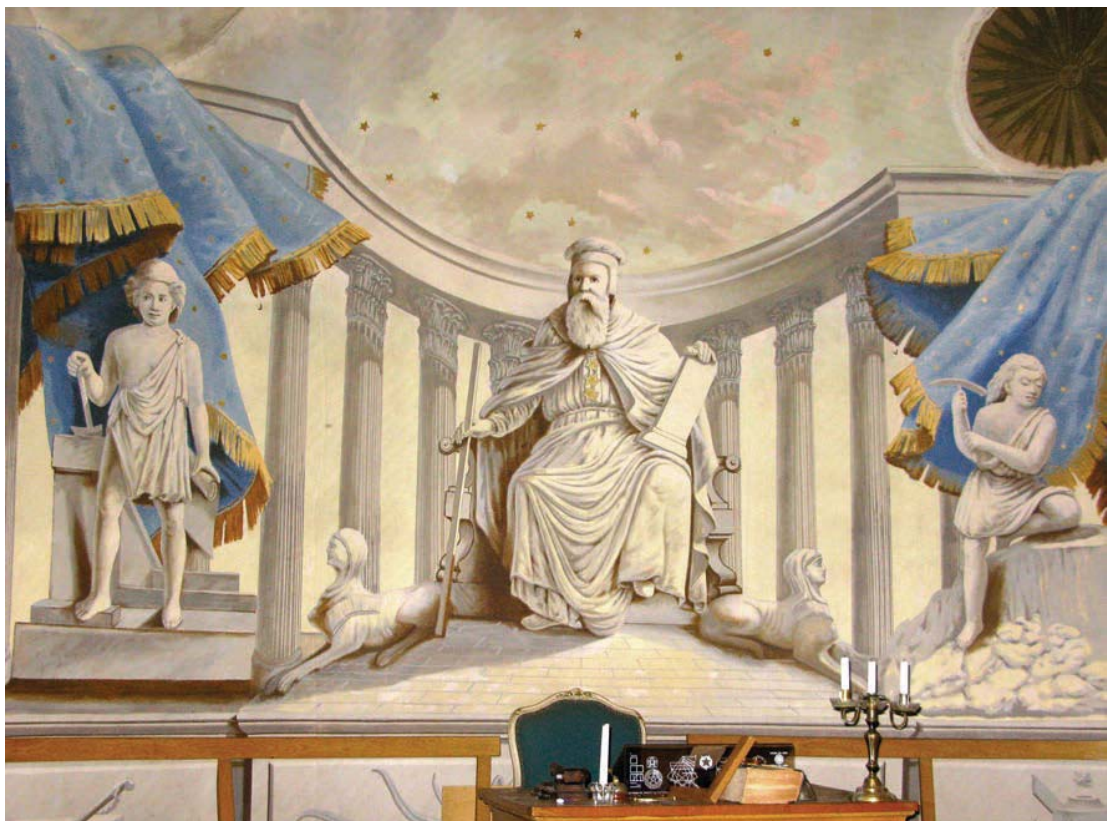


Fig. 94 : Détail du décor à l'Orient, temple du Locle (Suisse), 1829.
Source : <https://toysondor.wordpress.com/loges-maconniques-les-vrais-freres-unis-le-locle-20/>



Fig. 95 & 96 : Temple de L'Aquila (Italie), avant et après le tremblement de terre de 2009. Architecte et date inconnus.
Source : <http://www.abruzzoweb.it>

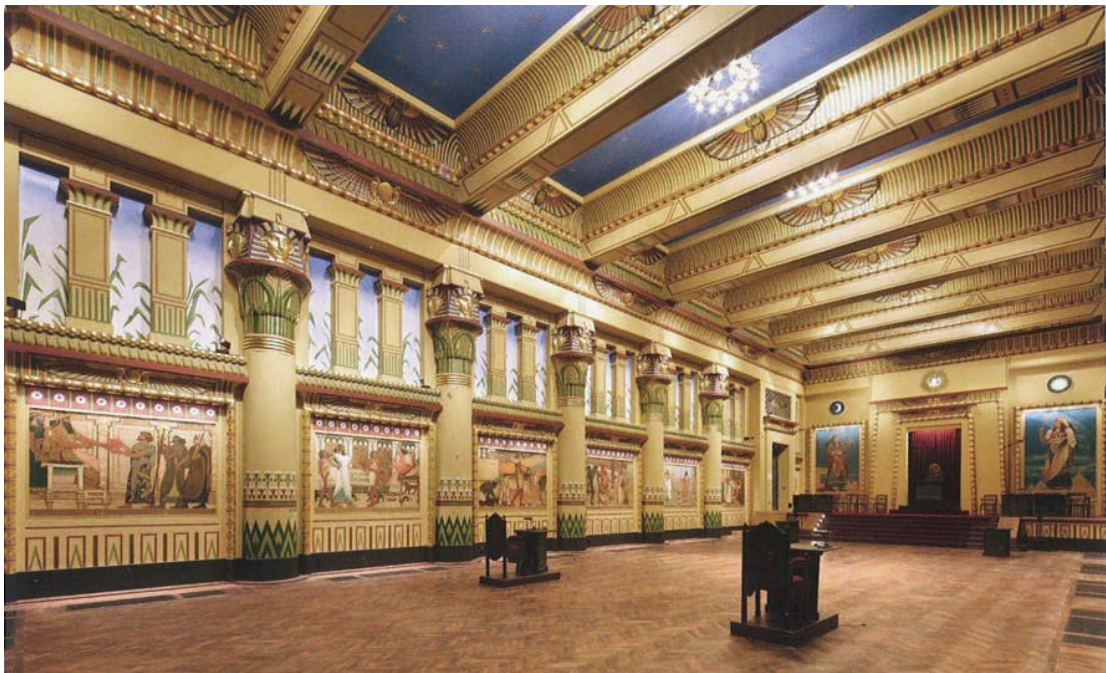
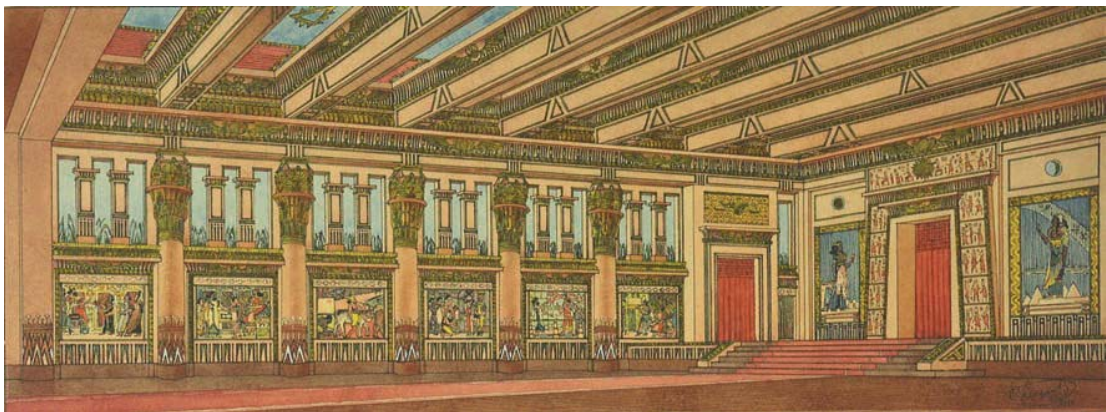


Fig. 96 & 97 : Grand temple de la rue du Persil à Bruxelles : vue perspective originale et photographie après restauration.
Source : Les Amis Philanthropes, Bruxelles

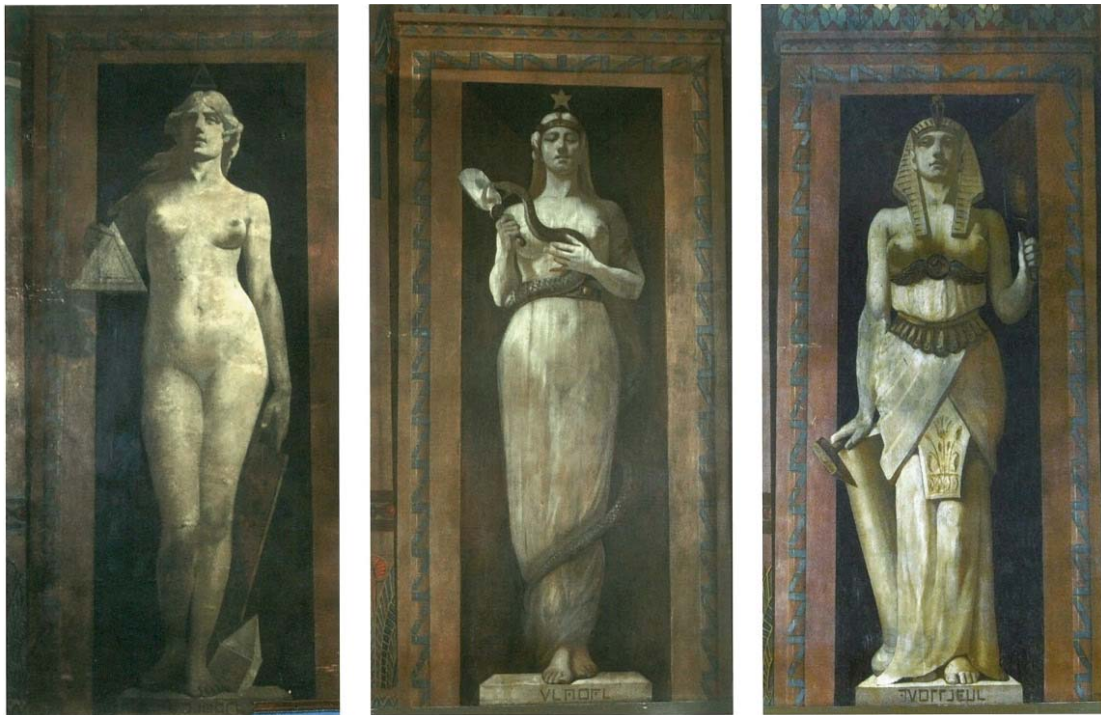


Fig. 98 à 100 : Temple de la rue Drouin à Nancy, figures allégoriques représentant l'Égalité, la Vérité et la Puissance, Paul Martignon et Henri Maclot (1899), peintres décorateurs.
Source : Bruxelles 2006



Fig. 101 : Vue intérieure du temple de Leicester, Angleterre. Howard H. Thompson, architecte, 1909.
Source : <http://www.pgileics.org.uk/site/lodgesandchapters/leicester.html>

la légende hiramique, comme, par exemple, à Bruxelles, rue du Persil (fig. 96 & 97), et rue de Laeken, à Tournai, ou même à Anvers et à Namur, où les décors ont été partiellement recouverts d'un badigeon blanc, plus conforme aux goûts de la deuxième moitié du siècle dernier... Mentionnons également les grands temples américains, aux riches décors peints, où, contrairement à la Belgique, le dispositif ornemental proprement architectural (modénature, colonnes, pilastres, corniches, etc.) prime, quelque soit le style architectural employé, sur l'ornementation figurative, laquelle est plutôt réservée aux toiles peintes utilisées dans le cadre des représentations rituelles du *Scottish Rite*. C'est particulièrement le cas des temples des grandes villes de l'est des États-Unis, comme New York City ou Philadelphie, où la richesse ornementale semble sans limite, les temples étant traités selon des variations davantage stylistiques que symboliques.

Pour ce qui concerne la France, on notera tout particulièrement les cas de Rochefort, où les décors symboliques comme l'ensemble du temple et de sa bibliothèque ont été classés au titre des Monuments Historiques, de Nancy (fig. 98 à 100), avec ses figures allégoriques légendées en alphabet maçonnique, ou même de Saint-Quentin, avec son décor égyptianisant et sa grande fresque à l'Orient.

Bois et boiseries

Le monde anglo-saxon, et en particulier les îles britanniques et leur ancien empire, semblent proposer une ambiance qui se rapproche davantage du club de *gentlemen* que d'un lieu de culte, comme cela semble parfois le cas dans les pays d'Europe continentale. Même d'échelle conséquente, les temples se vêtent de lambris sombres, parfois rehaussés de filets de laiton doré, comme on le voit à Leicester (fig. 101), à Aberdeen ou à *Mary's Chapel* à Edimbourg. On retrouve cette habitude toute britannique dans certaines anciennes colonies, comme à Singapour, par exemple. Dans un registre plus moderne, il faut mentionner les très beaux temples de Lausanne, où les boiseries sont traitées dans un registre moderne, presque abstrait. Notons également quelques usages notablement vernaculaires, tel que l'usage du lambris de frisée à Saint-Gall en Suisse ou Edmonton au Canada, ou même le bois brut de rondins à Fair Play, Colorado, aux États-Unis d'Amérique.

Intérieurs bruts

Pour ce qui est des intérieurs plus sobres, nous avons principalement trouvé des finitions en enduit monochrome, généralement blanc ou de couleur claire, soit visiblement d'origine, comme c'est le cas à Eindhoven ou à Bilthoven (Pays-Bas), tous deux d'inspiration moderne, soit parce que la polychromie d'origine, jugée obsolète ou démodée à un moment donné – surtout après guerre – a été recouverte d'un badigeon uniforme. C'est notamment le cas au siège du Droit-Humain, rue

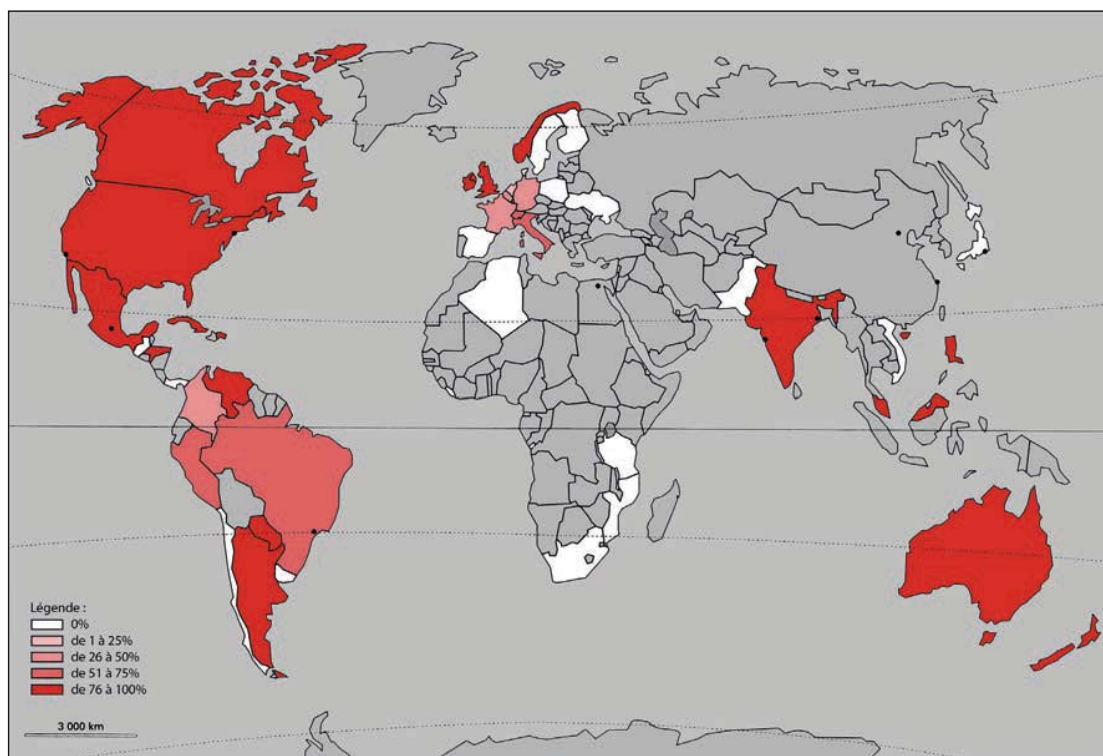


Fig. 102 : Part, pour chaque pays présent dans la base de données, des temples dont l'intérieur est visible et ayant conservés un mobilier historique ou ancien. On note un bon niveau de conservation dans l'ensemble des pays anglo-saxons ainsi qu'en Amérique latine.

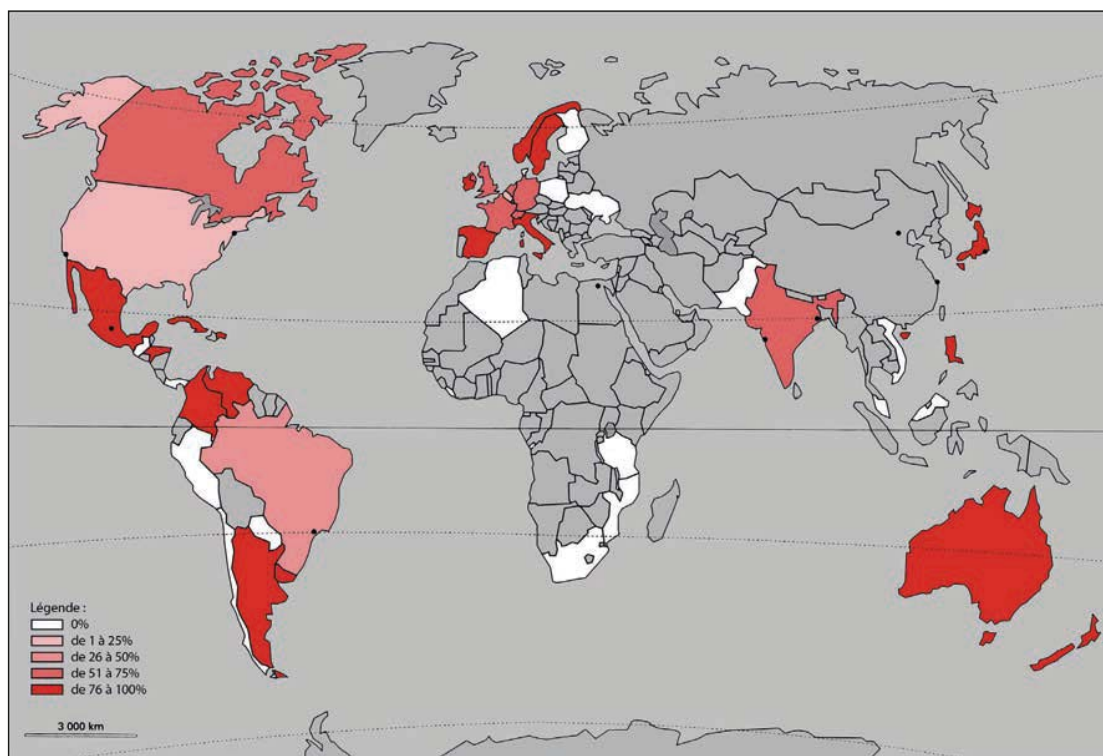


Fig. 103 : Part, pour chaque pays représenté dans la base de données, des intérieurs visibles présentant des objets rituels. On note une différence notable entre les États-Unis d'Amérique et les reste du monde anglo-saxon quant à la visibilité de ces objets rituels.

Jules-Breton à Paris, où la polychromie d’origine subsiste peut-être sous le badigeon blanc actuel, comme c’est également le cas du temple de la Rue Thiers à Lille, où la récente rénovation n’a malheureusement pas permis de retrouver l’aspect originel des décors néo-égyptiens.

3.3. *Éléments mobiliers*

Données quantitatives

Nous avons, à titre conservatoire, prévu deux rubriques dans la base de données pour ce qui concerne les éléments mobiliers : la première a trait aux meubles eux-mêmes, et en particulier les meubles ayant une fonction rituelle : «*chaires*» et «*plateaux*» des officiers, «*autel des serments*», sièges des différents participants, etc. La seconde traite des objets rituels à proprement parler, quand ils sont visibles sur les photographies que nous avons pu trouver à partir de nos différentes sources : luminaires et candélabres, tapis, le cas échéant «*de loge*», outils symboliques et objets rituels.

Pour ce qui est du mobilier à proprement parler, il est visible, fût-ce partiellement, dès lors que nous avons affaire à une vue intérieure suffisamment élargie. Cette information est renseignée dans près de la moitié des cas répertoriés dans la base de données. Parmi ces cas, nous devons en éliminer une trentaine dont le mobilier maçonnique a disparu à la suite de la désaffectation ou de la réutilisation du temple pour un autre usage. Sur les cas restants, nous avons délibérément limité le type de réponse possible, en distinguant grossièrement les mobiliers historiques ou visiblement d’origine, conservés totalement ou partiellement, et qui représentent le quart des exemples renseignés, et les mobiliers anciens mais postérieurs à la construction du temple, et qui représentent 40% des cas renseignés. Le tiers restant se répartit entre les mobiliers modernes ou récents (23%) et les mobiliers divers et dépareillés.

Ce qui frappe dans cette approche quantitative est la bonne conservation générale du mobilier d’origine ou ancien, qui se répartit d’ailleurs assez diversement d’un pays à l’autre (fig. 102). On ne s’étonnera pas que les nations maçonniques «*conservatrices*», et notamment les pays anglo-saxons, prennent bien soin de leur mobilier historique, tandis que les «*progressistes*», prompts à rénover leurs locaux, ont beaucoup détruit, parfois de façon inconséquente, leur patrimoine mobilier. On ne s’étonnera pas non plus que ce constat vaut tout autant pour les objets rituels même si, dans ce cas, la question de la «*visibilité*» du matériel rituelique au moment de la prise de vue entre en jeu (fig. 103). Sur ce point, et paradoxalement, la question de la source de l’image peut avoir autant d’importance que la question du tropisme proprement dit. En Italie, par exemple, même si les temples sont particulièrement discrets dans l’espace public, les photographies disponibles, le plus



Fig. 104 & 105 : Temple de Cork (Irlande). Chaire et plateau du Junior Warden (à gauche) et «colonne d'harmonie» (orgue), à droite.
Architecte inconnu, 1844
Source : <http://www.munsterfreemason.com/masonic-hall/>

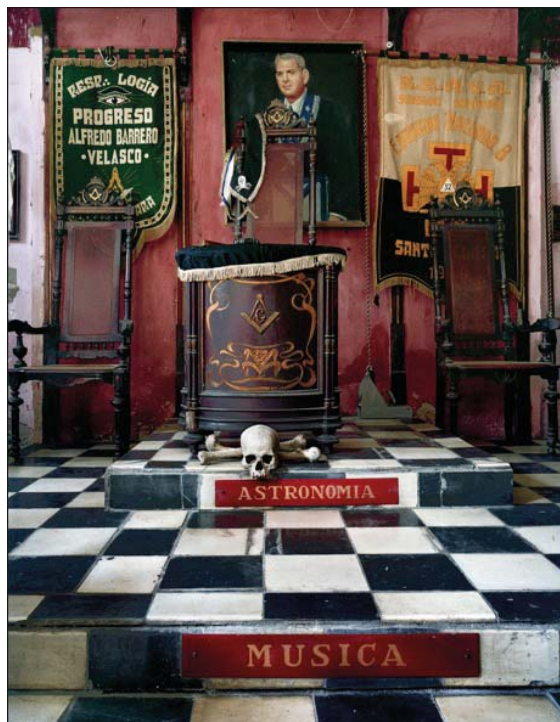


Fig. 105 & 106 : Deux temples à Cuba : à gauche, Logia Progreso à Santa Clara et, à droite, Los Girondinos à Balmes. Architectes et dates inconnus.
Source : <http://cubamason.forosactivos.net/t5720-las-logias-en-cuba>

souvent sur les sites de loges, laissent apparaître assez librement des objets qui, théoriquement, ne devraient pas être laissés visibles par les «*profanes*». À *contrario*, les loges américaines, bien rangées, ne laissent le plus souvent rien apparaître des outils rituels dans les photographies qu’elles mettent en ligne, alors même que leur temples trônent très visiblement dans l’espace de la ville.

Mobilier d’usage : «chaires», «plateaux», «colonnes», «autels»

Nous l’avons dit, le mobilier maçonnique est, dans l’ensemble, plutôt bien conservé, notamment dans les pays anglo-saxons où les temples, emblématiques de la notion de «*tradition*», ont généralement été préservés dans leur «*jus*» d’origine. À Cork, par exemple, la loge provinciale a conservé l’intégralité de son mobilier d’origine, qui participe fortement à l’ambiance du lieu et à la mise en condition des Frères (fig. 104 & 105). Comme souvent dans la franc-maçonnerie anglo-saxonne, la «*colonne d’harmonie*», c’est à dire l’accompagnement musical des rituels est assurée par un orgue situé à l’Occident du temple. On retrouve peu ou prou les même dispositifs, à différentes échelles, sur l’ensemble des temples britanniques et aux États-Unis d’Amérique où, échelle oblige, les sièges des dignitaires sont démultipliés à l’Orient. Nous avons même trouvé des cas où la «*colonne d’harmonie*» est assurée par un orgue digne des grandes cathédrales européennes et où la tribune, quand elle existe à l’Orient, peut accueillir un orchestre au complet³¹.

À Cuba (fig. 105 & 106), les temples ont, pour la plupart, conservé l’ensemble de leurs mobiliers ou matériels rituels originaux. À Santa Clara (fig. 105), par exemple, le temple conserve un plateau de *Vénérable Maître* orné de marqueteries reprenant les principaux éléments de composition des tableaux de loge traditionnels. En Angleterre, les plateaux des officiers sont ornés de l’emblème de leur fonction : niveau pour le *Senior Warden*, perpendiculaire pour le *Junior Warden*, comme on peut le voir par exemple à Cheltenham (fig. 107) ou à Beamish (fig. 108). Dans les «*orients*» les plus reculés des anciennes colonies britanniques, les temples ont, le plus souvent, conservé l’ensemble de leur mobilier, parfois acheté à grands frais, compte tenu des faibles moyens de ces premiers colons, comme c’est par exemple le cas à Manawatu, en Nouvelle Zélande (fig. 109) ou à Creswick, en Australie (fig. 110).

En France, à l’opposé, le mobilier est le plus souvent perdu ou mal conservé : les rénovations successives ont eu parfois raison de pièces aujourd’hui particulièrement recherchées par les musées maçonniques. À Lille (fig. 112), le mobilier semble avoir été «*ripoliné*» comme l’ensemble de l’architecture du temple. À l’inverse, les temples de Rochefort (fig. 111), Tours et Mulhouse semblent avoir conservé leur mobilier d’origine.

³¹ Rappelons pour mémoire que la *Loge Olympique* à Paris, qui réunissait autour du Chevalier de Saint-Georges, son Vénérable, un aréopage de compositeurs célèbres, organisait des concerts forts prisés du public. Les «*symphonies parisiennes*» de Joseph Haydn furent composées pour elle.



Fig. 107 & 108 : Sièges des Senior Wardens à Cheltenham, Angleterre (à gauche) et à Beamish (à droite). Les sièges adjacents sont ceux réservés au Deacons (ou Diacres), office inconnu dans la franc-maçonnerie continentale.
Sources : <http://www.foundationlodge82.co.uk/the-lodge-building.htm> et https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/d/df/Free_masons_lodge_in_the_Beamish_Museum.JPG?uselang=fr



Fig. 109 & 110 : Chaire de Vénérable Maître à Manawatu, Nouvelle Zélande (à gauche) et de Senior Warden à Creswick, Australie (à droite).
Sources : Manawatu Standard, Volume XLI, Issue 8587, 21 May 1908, Page 5 et <http://www.lodgedevotion.net/devotionnews/masonic-buildings---articles-editorials-and-histories/masonic-buildings/creswick-havilah-lodge-no-26-its-building-201105>



Fig. 111 : Temple de Rochefort : plateau du Vénérable Maître.
Architecte inconnu, 1842
Source : Source : <http://www.franceregion.fr/la-franc-maconnerie-se-devoile-a-rochefort-art173>



Fig. 112 : Temple rue Thiers à Lille. Détail du plateau et du siège du Vénérable Maître. Albert Baert, architecte, 1919.
Source : La Voix du Nord

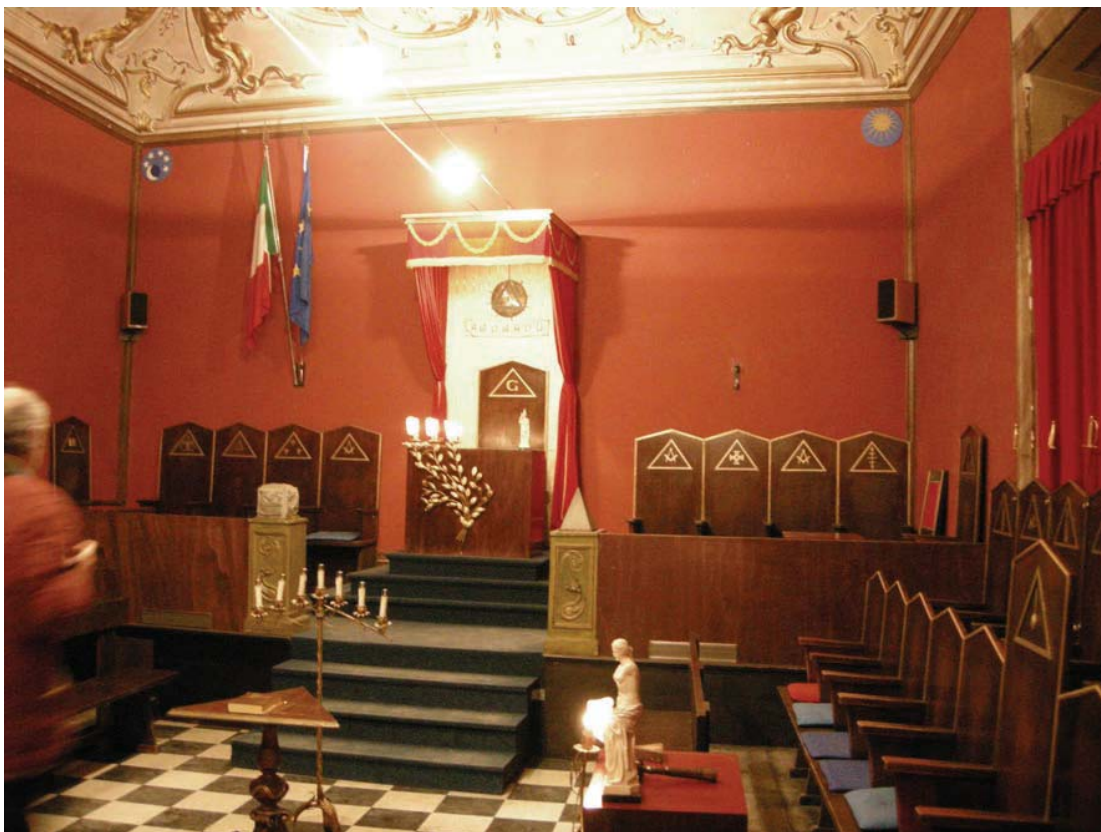


Fig. 113 : Temple du Grand Orient d'Italie à Florence.
Source : https://it.wikipedia.org/wiki/Teoria_del_complotto_del_Nuovo_ordine_mondiale



Fig. 114 : Cérémonie familiale à la RL Jose Martí à Mantanzas (Cuba). On distingue le plateau du Vénérable Maître et l'épée flamboyante qui y est suspendue.

Source : cubamason.foroactivos.net/t5720-las-logias-en-cuba



Fig. 115 : Temple de Massa Maritima (Italie). On distingue nettement, sur la photographie, la Ménorah sur l'autel des serments, ainsi que plusieurs objets rituels, tel que la pierre brute, la bible, l'étoile flamboyante, et même les épées sur chacune des « colonnes ».

Source : <http://www.loggiaguerrazzi665.it/09/>

Enfin, notons en Italie (fig. 113) un tropisme caractéristique, qui est l’utilisation presque systématique de sièges à dossier «*en pointe*», qu’il s’agisse des sièges des officiers ou des rangées de sièges sur les «*colonnes*», qui forment une suite de lignes brisées dans laquelle la figure du triangle est omniprésente. On ne peut s’empêcher de rapprocher ce tropisme au style roman «*triangulaire*» que nous avons décrit pour certains temples en France, comme à Périgueux ou Bergerac, par exemple.

Matériel rituelique : «étoiles», tapis de loge, candélabres, outils et objets symboliques

Le matériel rituelique est visible dans un peu plus du quart des entrées de notre base de données. Comme nous l’avons noté, la présence de ce matériel sur les images que nous avons pu trouver dans les publications et internet varie considérablement d’un pays à l’autre : si cette présence est quasi nulle aux États-Unis d’Amérique, malgré une forte visibilité de la franc-maçonnerie dans la ville et la société, il n’en va pas nécessairement de même dans d’autres pays, sans qu’on puisse établir de lien probant entre la discrétion de mise et l’occultation de ce qui n’est pas censé être montré ou vu en dehors des cérémonies initiatiques.

De ce point de vue, les îles britanniques diffèrent profondément des États-Unis, en ce que le matériel rituelique y est volontiers montré, notamment au travers des sites web des loges, aussi bien sur des photographies intérieures des temples que sur les descriptions des objets, souvent anciens et respectés en tant qu’objets patrimoniaux et conservés dans des sortes de musées maçonniques locaux, volontiers ouverts au public. De même, à Cuba, où les temples des loges de quartiers semblent largement ouverts au public, le matériel rituelique reste visible, aussi bien sur les photographies que lors des réunions ouvertes aux «*profanes*» (fig.114). Ce constat semble pouvoir être étendu à l’ensemble de l’Amérique latine. En Italie, au contraire, les temples, qui sont très peu visibles dans l’espace public, se laissent volontiers photographier avec leur matériel rituelique bien visible (fig. 115).

C’est également le cas en France où, malgré les préconisations des principales obédiences à ce sujet qui demandent que le matériel soit «*replié*» lors de l’ouverture des temples au public, beaucoup d’éléments restent visibles sur les photographies que nous avons pu trouver, à commencer par les trois candélabres ou colonnettes, parfois même allumés pour les besoins de la photographie. Il faut dire que beaucoup des images que nous avons pu trouver en Italie ou en France proviennent des sites de presse, où le goût du spectaculaire génère une certaine forme de «*mise en scène*» du mystérieux (fig.116 & 117), besoins que n’éprouvent absolument pas les sites de loges anglo-saxonnes.

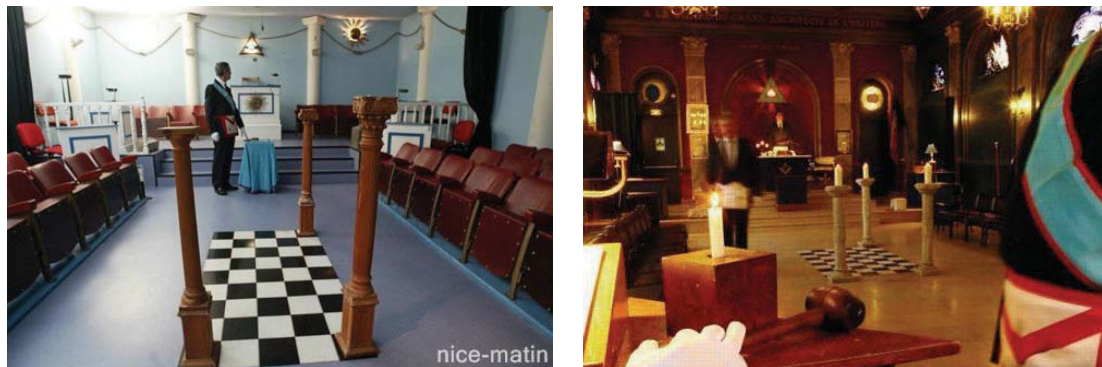


Fig. 116 & 117 : Temple de la GLNF à Antibes, tel que publié sur le site du journal Nice Matin, à gauche. À droite, photographie «posée» dans le temple de la Grande Loge de France à Dijon, et publiée sur le site du Figaro.
Sources : <http://www.cannes.maville.com/actu/actudet--Cannes-Franc-maonnerie-les-freres-> et <http://www.lefigaro.fr/lefigaromagazine/2012/07/19/01006-20120719ARTFIG00514-les-secrets-des-francs-macons.php>



Fig. 118 : Temple de Dayton, Ohio, disposé pour une cérémonie de l'Eastern Star.
Source : <http://daytonmasonicfoundation.org/history/>



Fig. 119 & 120 : Salle de Chapitre de Royal Arch à Liverpool (Angleterre) à gauche. À droite, le temple de Boston (Angleterre) lors d'une visite publique. La disposition caractéristique des bannières de ce «side degree» a été conservée pour la visite.
Sources : <http://freemasonsfordummies.blogspot.fr/2011/01/liverpools-uk-masonic-hall.html> et www.indymedia.org.uk/en/2007/02/363037.html

En l'état actuel de la base de données, l'information sur la présence de matériel rituel visible est limitée à deux réponses : <oui> ou <non>, et le champ est laissé vide si cette information ne nous est pas connue. Bien entendu, cette rubrique pourra être utilement complétée ultérieurement, en s'intéressant notamment à la présence de tel ou tel outil ou objet symbolique, caractéristique de tel ou tel rite, ou de telle ou telle spécificité ou tropisme dans la pratique maçonnique locale. Par exemple, la présence des deux colonnes J.: et B.:, systématique en Europe continentale, est inconnue dans la franc-maçonnerie anglo-saxonne, où ces deux colonnes sont remplacées par des colonnettes basculables sur les plateaux des deux Surveillants, conformément aux pratiques de rite *Emulation Style* ou du *Rite d'York*.

De même, les trois candélabres ou colonnettes, placés au centre de la loge, sont presque toujours présents, avec deux différences notables cependant : leur position, d'une part, qui diffère selon les rites, et ce qu'ils entourent d'autre part, soit l'*autel des serments* dans la franc-maçonnerie anglo-saxonne, ou le tapis de loge dans la franc-maçonnerie continentale *ancienne* ou *moderne*. Si ces faits sont connus de tous les spécialistes, il n'en va pas nécessairement de même de la présence d'autres objets, que nous avons pu trouver spécifiquement dans tel ou tel pays comme, par exemple, la présence de la *Menorah* ou chandelier à sept ou neuf branches sur l'autel des serments des loges italiennes (fig. 115), ou comme celle du trépied porteur du fil à plomb dans les loges anglaises.

Notons enfin quelques spécificités liées non au pays mais au rite pratiqué, comme, par exemple, les alignements de bannières dans les chapitres de *Royal Arch* en Grande-Bretagne (fig. 119 & 120), ou les cinq chaises disposées sur une étoile à cinq branches dans les temples destinés à la pratique de l'*Eastern Star* aux États-Unis d'Amérique (fig. 118).

3.4. *Matérialité et signification*

Usage des matériaux et sens symbolique

Comme nous l'avons montré, le choix des matériaux de construction des édifices maçonniques, aussi bien des matériaux extérieurs ou structurels que des matériaux intérieurs, ne semble pas guidé par des considérations rituelles, ni même symboliques. Ce qui semble présider au choix s'apparente davantage à ce que l'on trouve finalement pour toute forme de construction ordinaire, à savoir la matière et la technologie disponibles en regard des moyens mobilisables au moment de la construction. Ceci pourrait sembler étonnant pour un ordre initiatique qui met en avant la dimension symbolique de l'acte de construire. De fait, si l'on se remémore ce que nous avons développé plus haut sur la symbolique de la construction dans l'univers de la

franc-maçonnerie, on s'aperçoit que cet «*art de la construction*» est toujours compris dans sa dimension symbolique, spirituelle et non matérielle.

En effet, il faut se rappeler que le matériau de cet art de la construction, dénommé par les francs-maçons eux-mêmes comme étant l'«*Art Royal*», en référence à la figure mythique du roi Salomon, est l'homme lui-même, à la fois dans sa dimension individuelle, dans une forme de construction de soi, et à la fois dans sa dimension collective, pour ne pas dire universelle, qui est celle de la condition humaine, de son universalité et aussi de sa finitude. Dès lors, le temple maçonnique, et avec lui l'architecture maçonnique, ne dispose pas de réalité propre : tout ce que nous décrivons ici n'est que la représentation imparfaite de ce qu'est l'architecture maçonnique dans sa réalité propre, c'est à dire une représentation mentale idéale, pour ne pas dire idéale.

Matérialité et virtualité

Nous terminerons donc ce chapitre, consacré au temple maçonnique en tant qu'objet architectural, et cette deuxième partie, qui a porté sur l'analyse de notre corpus, par ce constat, que nous laisserons en suspens, et sur lequel nous pensons porter la suite de notre recherche : si le véritable temple maçonnique est idéal, et non matériel et si, *a contrario*, le temple matériel, en tant qu'objet architectural, n'est que représentation, c'est à dire une image de cet objet immatériel, il nous faut bien revoir les catégorisations habituelles de l'analyse architecturale qui associe classiquement le réel au matériel et l'irréel au virtuel. Il semble que, pour ce qui est de l'architecture maçonnique, il faille raisonner différemment, en associant l'immatériel au réel, et le matériel au virtuel, puisque seul le temple mental est finalement réel, et que l'objet matériel n'en est que la représentation.

Étendu à d'autres domaines ou d'autres programmes, ce paradoxe apparent mérite l'examen, en ce qu'il nous renvoie plus généralement, aux représentations mentales qui guident la conception des objets architecturaux. Après tout, quand on dit machinalement : «*Je rentre à la maison*», ce n'est pas de l'objet matériel qu'il s'agit et que l'on désigne par le terme de «*maison*». Du reste, on habite aujourd'hui davantage un logement, un appartement, un immeuble, un quartier, une ville, un pays qu'une «*maison*» à proprement parler. Ici, le terme désigne bien la représentation mentale et idéale de la maison en tant qu'archétype, lequel semble bien plus réel que l'objet matériel qu'est le logement, surtout quand celui-ci est considéré comme un «*produit*» par ceux qui le conçoivent et le commercialisent dans une approche strictement *marketing*. Du reste, *emménager* consiste bien à réinvestir le logement de sa nature de «*maison*». Et ce réinvestissement passe bien par une forme de ritualisation de l'espace, dans la répétition du quotidien et dans ce qu'on appelle trivialement «*trouver ses marques*»...

Nous avons, au début de cette deuxième partie, convoqué les références de Pierre Bourdieu et de Carl Gustav Jung : cette double convocation est elle-même le reflet du paradoxe que nous soulevons ici, entre type et archétype, entre habitus et inconscient collectif. Plus généralement, elle est aussi le reflet d’une nécessité, que nous observons quotidiennement dans notre activité d’enseignant du projet, de réinvestir la question du sens à l’intérieur même de la fabrique du projet, ou à l’intérieur de ce que la critique italienne a dénommé sous le terme de « *progettation* » : l’architecture est faite de matière, et en même temps elle porte sens. Notre hypothèse est que la relation entre la matérialité et la signification des objets architecturaux passe, précisément, par une ritualisation de l’espace, en « *réenchantant* »³² des objets architecturaux qui ne sont, par nature, que des objets inertes.

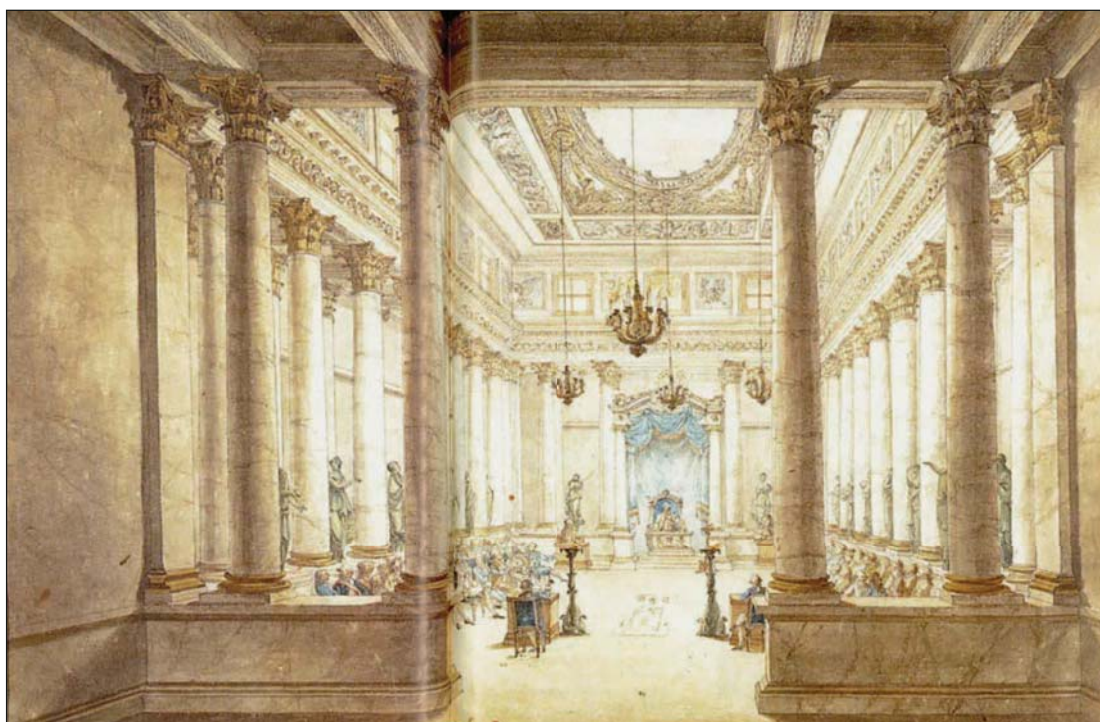


Fig. 121 : Vue intérieur d’un temple maçonnique au XVIII^e siècle.
Source : Langlet 2013

³² MAFFESOLI Michel. *Le réenchantement du monde. Une éthique pour notre temps*. Paris : La Table Ronde, 2007

